JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

Depuis le jeudi 12 novembre 1953 jusqu'au samedi 26 juin 1954, inclusivement, durant les deuxième et troisième années du règne de Notre Souveraine Dame la Reine Elizabeth II

PREMIÈRE SESSION DU VINGT-DEUXIÈME PARLEMENT DU CANADA

L'honorable L.-René Beaudoin, Orateur

SESSION DE 1953-1954

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1954.

TABLE DES MATIÈRES

PROCLAMATIONS



VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Nos Très-aimés et Fidèles SÉNATEURS du Canada et aux MEMBRES élus pour servir à la Chambre des communes du Canada, ainsi qu'à tous les intéressés,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Nous avons jugé à propos, sur l'avis et du consentement de Notre Conseil privé pour le Canada, de DISSOUDRE la présente législature du Canada, laquelle est prorogée jusqu'au vingt-troisième jour du mois de juin courant:

SACHEZ DONC QUE, à cette fin, nous publions Notre présente proclamation royale et DISSOLVONS par les présentes ladite législature du Canada en conséquence, et les sénateurs et les membres de la Chambre des communes sont excusés de se réunir le vingt-troisième jour du mois de juin courant.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, Canada, ce treizième jour de juin en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-trois, le second de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État suppléant,
W. P. J. O'MEARA.

VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A TOUS CEUX À QUI les présentes parviendront,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que c'est Notre désir et détermination de Nous rencontrer aussitôt que faire se pourra avec Notre peuple du Canada, et d'obtenir son avis au Parlement:

NOUS FAISONS CONNAÎTRE Notre volonté et plaisir royal de convoquer un parlement et Nous déclarons en outre que, de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous avons aujourd'hui même donné des ordres en vue de l'émission de Nos WRITS en due forme pour la convocation d'un PARLEMENT au Canada, lesquels Writs porteront la date du treizième jour de juin et seront rapportables le huitième jour d'octobre 1953.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, Canada, ce treizième jour de juin en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-trois, le second de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État suppléant,
W. P. J. O'MEARA.

VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A TOUS CEUX À QUI les présentes parviendront,—SALUT:

PROCLAMATION

SACHEZ que, désireux et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de nous rencontrer avec Notre Peuple du Canada, et d'obtenir son avis au Parlement, Nous, sur l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, par les présentes convoquons la Chambre des communes dans et pour le Canada, et la sommons de se réunir en Notre CITÉ D'OTTAWA, Canada, le jeudi quinzième jour d'octobre prochain pour, là et alors, entrer en conférence et traiter avec les hommes illustres et le Sénat du Canada.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, Canada, ce treizième jour de juin en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-trois, le second de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État suppléant,
W. P. J. O'MEARA.

T. RINFRET,
Député du Gouverneur général.
[L.S.]

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A NOS BIEN-AIMÉS ET FIDÈLES SÉNATEURS DU CANADA ET AUX MEMBRES élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé jusqu'au jeudi quinzième jour du mois d'octobre 1953; néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé opportun de le proroger de nouveau jusqu'au jeudi douzième jour du mois de novembre 1953; ainsi donc vous et chacun de vous n'êtes pas tenus et contraints d'être présents en Notre cité d'Ottawa le quinzième jour du mois d'octobre 1953, et Nous voulons que vous et chacun de vous soyez entièrement exonérés à cet égard; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa susdite, le jeudi douzième jour du mois de novembre 1953, à midi, pour L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter et conclure les matières qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun du Canada, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, THIBAUDEAU RINFRET, Juge en chef du Canada et Député de Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, Canada, ce septième jour d'octobre en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-trois, le second de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN.

N° 1

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 12 NOVEMBRE 1953

Midi.

Aujourd'hui est le premier jour de séance de la première session du vingt-deuxième Parlement convoqué pour l'expédition des affaires. M. Léon-J. Raymond, O.B.E., greffier de la Chambre des communes, et M. Thomas Russell Montgomery, greffier adjoint de la Chambre des communes, commissaires *per dedimus potestatem,* nommés pour faire prêter serment aux membres de la Chambre des communes, sont tous deux présents dans l'exercice de leurs fonctions. Ledit M. Léon-J. Raymond, O.B.E., dépose sur le bureau la liste des députés élus à ce Parlement, liste certifiée reçue par lui, en sa qualité de greffier de la Chambre des communes, de M. N. Castonguay, directeur général des élections. Ledit certificat et ladite liste sont ainsi conçus:

VINGT-DEUXIÈME ÉLECTION GÉNÉRALE

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Les présentes attestent que les brefs de Son Excellence le Gouverneur en conseil en vue de l'élection d'un député (ou de députés) à la Chambre des communes pour chaque district électoral du Canada, brefs émis le 13 juin 1953, jour de la dissolution du 21ᵉ parlement, et adressés aux divers officiers rapporteurs mentionnés sur la liste ci-jointe, ont ordonné, sous réserve des exceptions ci-dessous, la présentation des candidats pour le 27 juillet 1953 et, le cas échéant, la tenue d'un scrutin le 10 août de cette même année. Dans les districts électoraux de Cochrane, Kenora-Rainy River, Port-Arthur, Chapleau, Saguenay, Bonavista-Twillingate, Burin-Burgeo, Grand-Falls-White-Bay-Ladrador, Humber-St. George's, Trinity-Conception, Churchill, Mackenzie, Meadow-Lake, Melfort, Prince-Albert, Athabaska, Jasper-Edson, Peace-River, Cariboo, Skeena, Yukon et Mackenzie-River, la présentation des candidats eut lieu le 13 juillet 1953.

83279—1

Les présentes attestent en outre que, d'après les rapports communiqués, les personnes nommées sur la liste ci-jointe ont été élues députés à la Chambre des communes, aux termes desdits brefs. Leurs noms ont été dûment inscrits, selon l'ordre de la réception des rapports, dans le livre tenu à cette fin, en vertu des dispositions du statut s'y rattachant. Avis de ces derniers a été dûment publié, à l'occasion, dans la *Gazette du Canada*.

Donné sous mon seing, à Ottawa, le 13 octobre 1953.

Le Directeur général des élections,
N. CASTONGUAY.

LISTE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

VINGT-DEUXIÈME PARLEMENT

ONTARIO

Districts électoraux	*Députés élus*	*Officiers rapporteurs*
Algoma-Est	L'honorable Lester Bowles Pearson	Edward Alfred Geseron
Algoma-Ouest	George Ewart Nixon	George Leslie Allan
Brantford	James Elisha Brown	Alexander Bruce Patterson
Brant-Haldimand	John A. Charlton	Robert H. Allan
Bruce	Andrew E. Robinson	Andrew H. McTavish
Carleton	L'honorable George Alexander Drew	George Humble
Cochrane	Joseph Alphonse Anaclet Habel	F. J. Donahue
Dufferin-Simcoe	L'honorable William Earl Rowe	James Lenvard Purdon
Durham	John Mason James	Erdman Friesen
Elgin	Charles Delmer Coyle	Baillie T. Stephenson
Essex-Est	L'honorable Paul Martin	Sylvester McGuire
Essex-Sud	Stuart Murray Clark	Murray H. Smith
Essex-Ouest	Don Brown	LeRoy Rodd
Fort-William	Dan McIvor	C. E. McDevitt
Glengarry-Prescott	Raymond Bruneau	John J. Morris
Grenville-Dundas	A. Clair Casselman	Jacob Steen
Grey-Bruce	L'honorable Walter Edward Harris	Walter Chisholm
Grey-Nord	Colin Emerson Bennett	Robert E. Trout
Halton	Mlle Sybil Bennett	Peter Wellington Cooke
Hamilton-Est	Tom Ross	Jack C. Beemer
Hamilton-Sud	Russell E. Reinke	Kenneth B. Crockett
Hamilton-Ouest	Mme Ellen Louks Fairclough	Douglas B. Gordon
Hastings-Frontenac	George Stanley White	Norman Lewis Bertram Coburn
Hastings-Sud	Frank S. Follwell	Felix Rashotte
Huron	Elston Cardiff	James Kenneth Hunter
Kenora-Rainy River	William Moore Benidickson	John Kenneth McQuarrie

Districts électoraux	*Députés élus*	*Officiers rapporteurs*
Kent	Blake Huffman	John F. Fletcher
Kingston	William James Henderson	John Stewart McDonell
Lambton-Kent	Hugh Alexander MacKenzie	Melbourne McKay
Lambton-Ouest	Joseph Warner Murphy	R. Harold Gibb
Lanark	William Gourlay Blair	Robert Downing
Leeds	Hayden Stanton	Ross S. Kilborn
Lincoln	Harry Peter Cavers	Kenneth G. Thorne
London	Robert Weld Mitchell	Edward M. Shortt
Middlesex-Est	Harry Oliver White	Charles Cousins
Middlesex-Ouest	Robert McCubbin	Wilbert Hector McLeish
Niagara-Falls	William L. Houck	Grant Donald
Nickel Belt	J. Leoda Gauthier	Adrien Joliat
Nipissing	John Richard Garland	Ls. Rodolphe Vannier
Norfolk	Raymond Elmer Anderson	Cecil Yeager
Northumberland	Frederick G. Robertson	Gordon F. Rutherford
Ontario	Michael Starr	Ralph A. Wallace
Ottawa-Est	J. T. Richard	Edmond Cusson
Ottawa-Ouest	George McIlraith	Russell M. Dick
Oxford	Wally Nesbitt	Charles Blueman
Parry Sound-Muskoka	Bucko McDonald	J. E. Armstrong
Peel	Gordon Graydon	C. Carman Core
Perth	J. Waldo Monteith	Roy Butson
Peterborough	Gordon K. Fraser	Arthur James McClellan
Port-Arthur	Le très hon. Clarence Decatur Howe	Joseph L. McCormack
Prince Edward-Lennox	George James Tustin	James A. Clark
Renfrew-Nord	James Moffat Forgie	George Garwood Warren
Renfrew-Sud	L'honorable James Joseph McCann	Herbert A. Jordan
Russell	Joseph-Omer Gour	Nelson Charlebois
Simcoe-Est	William Alfred Robinson	Joseph D. J. McNamara
Simcoe-Nord	Julian Harcourt Ferguson	Albert Edwin Culham
Stormont	L'honorable Lionel Chevrier	J. Ambrose McMahon
Sudbury	D. Rodger Mitchell	Raymond Edmund Sims
Timiskaming	Mme Ann Shipley	Harry R. Moscoe
Timmins	Karl Arliss Eyre	Joseph J. Evans
Victoria	Clayton Wesley Hodgson	Charles E. Williams
Waterloo-Nord	Norman C. Schneider	J. E. Wagner
Waterloo-Sud	Arthur Walter Adams White	W. C. Woods
Welland	William Hector McMillan	Hugh J. Henderson
Wellington-Huron	William Marvin Howe	J. Arthur Wilson

Districts électoraux	*Députés élus*	*Officiers rapporteurs*
Wellington-Sud	Henry Alfred Hosking	Hugh Bertram Gibson
Wentworth	Frank Exton Lennard	Thomas M. Stock
York-Centre	Allan Henry Hollingworth	Barbara Burt
York-Est	Robert Henry McGregor	Zetta Howe
York-Humber	Mlle Margaret Aitken	Charles E. Ring
York-Nord	Jack Smith	Fred G. Hare
York-Scarborough	Frank Enfield	Rosemary Clark
York-Sud	Joseph W. Noseworthy	Charles Andrew Milner
York-Ouest	Rodney Adamson	James Joseph Burke

CITÉ DE TORONTO

Broadview	George Harris Hees	Joseph R. Galbraith
Danforth	Robert Hardy Small	W. H. Ford
Davenport	Paul T. Hellyer	William S. Rosen
Eglinton	Donald Methuen Fleming	Eugene Wilfred Victor Scott
Greenwood	James McKerras Macdonnell	Thomas H. Lane
High Park	Alan John Patrick Cameron	L. A. Leslie
Parkdale	John Hunter	John E. Madden
Rosedale	Charles Henry	B. Leslie Sharpe
St. Paul's	Roland Michener	Leo B. Doheny
Spadina	David A. Croll	John Kinsella
Trinity	Lionel Conacher	Harry Gilbert

QUÉBEC

Argenteuil-Deux-Montagnes	Philippe Valois	Richard Valois
Beauce	Raoul Poulin	J.-A. Gendron
Beauharnois-Salaberry	Robert Cauchon	J.-R. Lapointe
Bellechasse	L.-Philippe Picard	Philippe Plante
Berthier-Maskinongé-Delanaudière	Joseph Langlois	Bertrand Gervais
Bonaventure	Bona Arsenault	Bertram David Law
Brome-Missisquoi	Joseph-Léon Deslières	Rodolphe Arsenault
Chambly-Rouville	Roch Pinard	Daniel Beauregard
Champlain	Irenée Rochefort	J.-G.-A. Marchand
Chapleau	David Gourd	Trefflé Bolduc
Charlevoix	Auguste Maltais	Elzéar Villeneuve
Châteauguay-Huntingdon-Laprairie	Jean Boucher	Léo Parent
Chicoutimi	Paul-Edmond Gagnon	Léon-Georges Gauthier
Compton-Frontenac	J.-Adéodat Blanchette	Henri Casavant
Dorchester	Robert Perron	Gérard Fauchon
Drummond-Arthabaska	Armand Cloutier	Horace Bergeron
Gaspé	Léopold Langlois	Joseph Beaudin
Gatineau	Joseph-Célestin Nadon	Laurent Latour
Hull	Alexis Caron	Claude Bernard
Îles-de-la-Madeleine	Charles-Arthur Cannon	Félix Chevrier

Districts électoraux	*Députés élus*	*Officiers rapporteurs*
Joliette-L'Assomption-Montcalm	Maurice Breton	Joseph-A. Bélanger
Kamouraska	Arthur Massé	Adalbert Anctil
Labelle	Gustave Roy	Lucien Pelletier
Lac-Saint-Jean	André Gauthier	Olivier Fillion
Lapointe	Fernand Girard	P.-E. Bouliane
Lévis	Maurice Bourget	Antoine Bourget
Longueuil	Auguste Vincent	Yvon Joyal
Lotbinière	L'honorable Hugues Lapointe	Joseph Bédard
Matapédia-Matane	Léandre Thibault	Gérard Dionne
Mégantic	Joseph Lafontaine	J.-G. Lafontaine
Montmagny-L'Islet	L'honorable Jean Lesage	Louis Pelletier
Nicolet-Yamaska	Maurice Boisvert	Charles-Édouard Villeneuve
Pontiac-Témiscamingue	Hugh Proudfoot	Clifford Robillard
Portneuf	Pierre Gauthier	Alfred Naud
Québec-Est	Le très hon. Louis-Stephen St-Laurent	Ernest Godbout
Québec-Sud	L'honorable Charles Gavan Power	Jean-Paul Lessard
Québec-Ouest	J.-Wilfrid Dufresne	Roméo Jobin
Québec-Montmorency	Wilfrid LaCroix	Marc-Édouard Côté
Richelieu-Verchères	Lucien Cardin	Paul-A. Bélanger
Richmond-Wolfe	Ernest-Omer Gingras	J.-Alcidas Roux
Rimouski	Gérard Légaré	Arthur St-Onge
Roberval	Georges Villeneuve	J.-E. Otis
Saint-Hyacinthe-Bagot	Joseph Fontaine	Jean-Paul Brault
Saint-Jean-Iberville-Napierville	L'honorable Alcide Côté	Jean Frédérick
Saint-Maurice-Laflèche	J.-Adolphe Richard	William Vennes
Saguenay	Lomer Brisson	Roger Savard
Shefford	Marcel Boivin	Jean Goyette
Sherbrooke	Maurice Gingues	Léonidas Bachand
Stanstead	Louis-E. Roberge	Adrien-M. Lacroix
Témiscouata	Jean-François Pouliot	Jacques Miville
Terrebonne	Lionel Bertrand	Marc Vermette
Trois-Rivières	Léon Balcer	J.-A. Villeneuve
Vaudreuil-Soulanges	Louis-René Beaudoin	Évariste Sauvé
Villeneuve	Armand Dumas	Jean-Louis Baillargeon

ÎLE DE MONTRÉAL ET ÎLE JÉSUS

Cartier	Leon David Crestohl	Maurice Wiseman
Dollard	Guy Rouleau	Henri Marchand
Hochelaga	Raymond Eudes	J.-Marcel Dupré
Jacques-Cartier-Lasalle	Edgar Leduc	Rodolphe Paré
Lafontaine	J.-G. Ratelle	Ulric Leblanc
Laurier	J.-Eugène Lefrançois	Jean Morin
Laval	Léopold Demers	J.-P. St-Jacques
Maisonneuve-Rosemont	Jean-Paul Deschatelets	Edmond Goulet
Mercier	Marcel Monette	Robert Roy

Districts électoraux	*Députés élus*	*Officiers rapporteurs*
Mont-Royal	Alan Aylesworth Macnaughton	David Gordon Gibb
Notre-Dame-de-Grâce	William McLean Hamilton	Gertrude Rainville
Outremont-Saint-Jean	Romuald Bourque	Émile Trottier
Papineau	Adrien Meunier	Arthur Cloutier
Sainte-Anne	Thomas Patrick Healy	Thomas Clarke
Saint-Antoine-Westmount	L'honorable Douglas Charles Abbott	Walter S. Smaill
Saint-Denis	Azellus Denis	Omer Mongrain
Saint-Henri	J.-Arsène Bonnier	Hormisdas Hébert
Saint-Jacques	Roland Beaudry	Ernest Robillard
Saint-Laurent-Saint-Georges	L'honorable Brooke Claxton	Théodore B. Laberge
Sainte-Marie	Hector Dupuis	Édouard Pharon
Verdun	Paul-Emile Côté	Laurent-E. Juneau

NOUVELLE-ÉCOSSE

Antigonish-Guysborough	James Ralph Kirk	J. Herbert Fisher
Cap-Breton-Nord et Victoria	William Murdoch Buchanan	Theodore Sullivan
Cap-Breton-Sud	Clarence Gillis	J. F. Chiasson
Colchester-Hants	Gordon T. Purdy	James M. Soy
Cumberland	Azel Randolph Lusby	James O. Fairbanks
Digby-Annapolis-Kings	George Clyde Nowlan	Harry G. Parker
Halifax	John Horace Dickey Samuel Rosborough Balcom	F. G. H. Leverman
Inverness-Richmond	Allan Joseph MacEachen	Austin MacDonnell
Pictou	H. B. McCulloch	A. M. MacIntosh
Queens-Lunenburg	L'honorable Robert Henry Winters	J. H. Creighton
Shelburne-Yarmouth-Clare	Thomas Andrew Murray Kirk	Harold M. Huskilson

NOUVEAU-BRUNSWICK

Charlotte	A. Wesley Stuart	Daniel R. Bresnahan
Gloucester	Hedard Robichaud	Frank X. Grant
Kent	Hervé J. Michaud	François G. Richard
Northumberland	George Roy McWilliam	James D. Shanahan
Restigouche-Madawaska	Joseph Gaspard Boucher	Philibert LeBlanc
Royal	Alfred J. Brooks	Arlie L. Palmer
Saint John-Albert	Thomas Miller Bell	Arthur W. Whelly
Victoria-Carleton	Gage W. Mongomery	Glen F. Foster
Westmorland	Henry Joseph Murphy	Carl R. Wolfe
York-Sunbury	L'honorable Milton Gregg	Emmett M. Lyons

TERRE-NEUVE

Districts électoraux	*Députés élus*	*Officiers rapporteurs*
Bonavista-Twillingate	L'honorable John Whitney Pickersgill	Levi Sweetland
Burin-Burgeo	Chesley William Carter	George C. Harris
Grand-Falls-White-Bay-Labrador	Thomas Gordon William Ashbourne	Joseph Yetman
Humber-St. George's	Herman Batten	Ella Manuel
Saint-Jean-Est	Allan MacPherson Fraser	John W. Mahoney
Saint-Jean-Ouest	James Augustine Power	Joseph Fitzgibbon
Trinity-Conception	Leonard T. Stick	Kitchener Crowley

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Kings	Thomas Joseph Kickham	Howlan Mullally
Prince	J. Watson MacNaught	William L. Delaney
Queens	Neil Alexander Matheson	Gilbert A. Gaudet
	John Angus MacLean	

MANITOBA

Brandon-Souris	Walter Gilbert Dinsdale	Robert A. Clement, Jr.
Churchill	George Dyer Weaver	J. Wilbert Campbell
Dauphin	Fred Samuel Zaplitny	Blain Shortreed
Lisgar	William Albert Pommer	Cecil D. Treble
Marquette	L'honorable Stuart Sinclair Garson	Joseph Morris Lavery
Portage-Neepawa	William Gilbert Weir	Henry A. Lye
Provencher	René-N. Jutras	Jos. Odilon Bois
Saint-Boniface	Fernand Viau	Lucien Daoust
Selkirk	Robert James Wood	Gudmundur O. Einarsson
Springfield	Anton Bernard Weselak	William Horodyski
Winnipeg-Nord	Alistair Stewart	David Levin
Winnipeg-Nord-Centre	Stanley H. Knowles	Joseph R. Doiron
Winnipeg-Sud	Owen C. Trainor	John Gurzon Harvey
Winnipeg-Sud-Centre	Gordon Churchill	T. Kells Moore

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Burnaby-Coquitlam	Erhart Regier	Ronald J. Fielding
Burnaby-Richmond	Tom Goode	Mervyn Matthew Reigh
Cariboo	Bert Raymond Leboe	Thomas S. Carmichael
Coast-Capilano	L'honorable James Sinclair	William Allen
Comox-Alberni	Thomas Speakman Barnett	P. Leo Anderton
Esquimalt-Saanich	George Randolph Pearkes	S. S. Penny
Fraser-Valley	Alexander Bell Patterson	Thomas E. Heaton
Kamloops	Edmund Davie Fulton	George Clunie Hay
Kootenay-Est	Jim Byrne	Aaron Walde

Districts électoraux	*Députés élus*	*Officiers rapporteurs*
Kootenay-Ouest	Herbert Wilfred Herridge	James Skinner
Nanaïmo	Colin Cameron	Robert Harvey
New-Westminster	George Hahn	Albert G. Beatty
Okanagan-Boundary	Owen Lewis Jones	Charles H. Jackson
Okanagan-Revelstoke	George William McLeod	William Roger Pepper
Skeena	Edward T. Applewhaite	E. Victor Whiting
Vancouver-Burrard	John Lorne MacDougall	Lyle Munn
Vancouver-Centre	L'honorable Ralph O. Campney	Robert McBeth Edgar
Vancouver-Est	Harold Edward Winch	Charles Howard Giffen
Vancouver-Kingsway	Angus MacInnis	Arthur B. Walker
Vancouver-Quadra	Howard Charles Green	Edward W. Morris
Vancouver-Sud	Elmore Philpott	Ernest Thompson Murray
Victoria	Francis T. Fairey	Sydney Child

SASKATCHEWAN

Assiniboïa	Hazen R. Argue	Sylvio G. Sylvestre
Humboldt-Melfort	Hugh Alexander Bryson	D. L. Menzies
Kindersley	Merv Johnson	Anton B. Heit
Mackenzie	Alexander Malcolm Nicholson	John Edward Parkinson
Meadow-Lake	John Hornby Harrison	Louis N. Vey
Melville	Le très hon. James Garfield Gardiner	John J. Betz
Moose Jaw-Lake Centre	Wilbert Ross Thatcher	Carl Frederickson
Moose-Mountain	Edward George McCullough	Albert Edward Turner
Prince Albert	John George Diefenbaker	Samuel Lorne Small
Qu'Appelle	Henry Philip Mang	William A. Hack
Regina-City	Alfred Claude Ellis	Frank M. Smith
Rosetown-Biggar	M. J. Coldwell	William Walker Mitchell
Rosthern	Walter Adam Tucker	Robert M. Simpson
Saskatoon	R. R. Knight	Clifford Hall
Swift Current-Maple Creek	Irvin Studer	George F. Roth
The Battlefords	Max Campbell	Joseph M. Policha
Yorkton	George Hugh Castleden	Arthur White

ALBERTA

Acadia	Victor Quelch	W. G. Anderson
Athabaska	Joseph-Miville Dechêne	Frank Robert Falconer
Battle-River-Camrose	Robert Fair	David Reginald Mitchell
Bow-River	Charles Edward Johnston	E. H. Read
Calgary-Nord	Douglas Scott Harkness	Victor Pryce
Calgary-Sud	Carl O. Nickle	H. A. Leishman McNeill
Edmonton-Est	Ambrose Holowach	James Herman Fulton
Edmonton-Strathcona	Richard Francis Lionel Hanna	Jack Lang Chapman

Districts électoraux	*Députés élus*	*Officiers rapporteurs*
Edmonton-Ouest	L'honorable George Prudham	Knox Robertson
Jasper-Edson	Charles Yuill	Donald MacLeod
Lethbridge	John Horne Blackmore	Donald E. Rossiter
Macleod	Ernest George Hansell	R. E. G. Armstrong
Medicine-Hat	William Duncan Wylie	J. W. Campeau
Peace-River	Solon Earl Low	Charles J. Schurter
Red-Deer	Frederick Davis Shaw	John Percival Ferguson
Vegreville	John Decore	Heman Stanley Hurlburt
Wetaskiwin	Ray Thomas	Lawrence F. Wilson

TERRITOIRE DU YUKON

Yukon	James Aubrey Simmons	J. O. Redmond

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Mackenzie-River	Mervyn Arthur Hardie	Albert J. Anderson

Les commissaires susnommés font prêter serment aux députés qui se sont présentés. Les députés, après avoir signé le rôle qui contient le serment, prennent séance.

Le greffier donne communication de la lettre que voici:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA 2

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

le 26 octobre 1953

Monsieur,

Son Excellence le Gouverneur général me charge de vous faire part que le très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, à midi, le jeudi 12 novembre, pour ouvrir la première session du vingt-deuxième Parlement du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Greffier, l'assurance de ma haute considération.

Le secrétaire du Gouverneur général,
LIONEL MASSEY

Monsieur le Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Membres de la Chambre des communes:

Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate des honorables députés dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, les députés se rendent à la salle du Sénat, dont le président prononce les paroles suivantes:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé par Son Excellence le Gouverneur général de vous informer qu'il ne juge pas à propos de faire connaître les motifs qui l'ont porté à convoquer le présent Parlement du Canada avant que la Chambre des communes ait choisi son Orateur, conformément à la loi; mais, cet après-midi même, à trois heures, Son Excellence fera connaître les raisons de la convocation des Chambres.

Et au retour des députés, le très honorable Louis-S. St-Laurent, s'adressant au greffier, propose, appuyé par l'honorable George A. Drew, que M. Louis-René Beaudoin, député du district électoral de Vaudreuil-Soulanges, prenne le fauteuil de cette Chambre en qualité d'Orateur.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Le greffier ayant proclamé M. Louis-René Beaudoin dûment élu, celui-ci est conduit au fauteuil par le très honorable Louis-S. St-Laurent et l'honorable George A. Drew; et il exprime à la Chambre ses humbles remerciements pour le grand honneur qu'il lui a plu de lui conférer en le choisissant comme son Orateur.

La masse est posée sur le bureau.

La séance est suspendue jusqu'à trois heures, cet après-midi même.

Trois heures de l'après-midi.

La Chambre reprend sa séance.

PRIÈRE.

M. l'Orateur donne communication de la lettre que voici:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA 2

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

le 12 novembre 1953.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'Hôtel du Parlement à trois heures de l'après-midi, aujourd'hui, jeudi 12 novembre, et que, lorsqu'on l'aura averti que tout est prêt, Son Excellence se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir officiellement la première session du vingt-deuxième Parlement du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général,
LIONEL MASSEY

L'honorable Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend à la salle du Sénat. Puis M. l'Orateur dit:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire une erreur, je demande que la faute m'en soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur, et qui, par ma voix, en vue de s'acquitter le mieux possible de leur devoir envers leur Reine et leur pays, réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

L'honorable président du Sénat répond en ces termes:

M. l'Orateur,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté et, ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, Il lui accorde ses privilèges constitutionnels et, en toute occasion, saura les reconnaître.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence, et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes, seront toujours interprétés par Elle de la manière la plus favorable.

Et au retour de la Chambre:

M. l'Orateur fait rapport que les Communes se sont rendues au Sénat et qu'en leur nom il a demandé la reconnaissance habituelle de leurs privilèges, qu'il a plu à Son Excellence de bien vouloir confirmer.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu une communication de deux députés l'informant que la vacance suivante s'est produite dans la députation:

M. Gordon Graydon, député du district électoral de Peel, décédé.

Et qu'il a adressé son mandat au directeur général des élections, lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

83279—2½

DISTRICT ÉLECTORAL DE PEEL

CANADA }
A savoir }

CHAMBRE DES COMMUNES

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article dix de la Loi sur la Chambre des communes, qu'une vacance s'est produite dans la députation à la Chambre des communes pour le district électoral de Peel, dans la province d'Ontario, à la suite du décès de M. Gordon Graydon, député dudit district électoral.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce douze novembre 1953.

LOUIS S. ST-LAURENT (L.S.)
Député du district électoral de Québec-Est.

GEORGE DREW (L.S.)
Député du district électoral de Carleton.

M. St-Laurent présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 1, Loi concernant la prestation des serments d'office, qui est lu une première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, il en a obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de l'ouverture de la vingt-deuxième législature. La situation actuelle nous permet d'espérer que le progrès de notre nation heureuse et prospère se continuera, pourvu que la paix se maintienne.

Tous se sont réjouis du couronnement de notre Reine bien-aimée. Son sens du devoir, son charme personnel et sa vie de famille heureuse ont assuré à Sa Majesté la vive affection de tous ses sujets, et ont raffermi notre attachement à la Couronne et aux traditions de notre régime constitutionnel de gouvernement.

A la suite de la mesure adoptée au cours de la dernière législature, Sa Majesté a proclamé les modifications aux titres royaux.

Il reste beaucoup à faire pour qu'une paix durable et permanente règne dans le monde. Mes ministres estiment donc qu'il serait imprudent pour les nations libres de relâcher leurs efforts en vue de mettre sur pied et de maintenir la puissance nécessaire pour décourager l'agression et ils se proposent de continuer à travailler à cette fin.

Nous avons tout lieu d'être satisfaits de ce que l'objectif des Nations Unies en Corée ait été atteint dans une large mesure, grâce au recours, pour la première fois, à une opération de police collective. Les agresseurs ont été repoussés, le combat a pris fin et un armistice a été conclu. Mon Gouvernement espère sincèrement qu'une conférence politique réussira finalement à rétablir la paix en Corée.

Le Canada a maintenu sa participation aux entreprises internationales favorisant le bien-être des humains et supprimant ainsi quelques-unes des causes de malaise et de bouleversement. On vous demandera d'approuver de nouvelles mesures d'assistance au titre des secours et du rétablissement, ainsi que de l'aide technique et du maintien de notre participation au plan de Colombo.

L'Alliance des nations de l'Atlantique-Nord a réussi jusqu'ici à prévenir l'agression en Europe. Mon Gouvernement considère toujours le Traité comme une des assises de la politique extérieure du Canada. La composition de la division aérienne du Corps d'aviation royal canadien en Europe est maintenant achevée. Les éléments de brigade de l'Armée canadienne jouent efficacement leur rôle dans les forces intégrées. La puissance navale du Canada va croissant.

Le commerce extérieur du Canada a atteint, au total, des niveaux sans précédent. Mais la pénurie de dollars a continué à sévir dans un grand nombre de pays et suscite toujours des difficultés à certains de nos exportateurs. Une nouvelle conférence des pays du Commonwealth, pour l'étude des questions économiques et financières, doit se tenir en Australie au début de l'an prochain.

On a prorogé pour une nouvelle période les concessions douanières négociées à Genève en 1947, à Annecy en 1949 et à Torquay en 1950 et 1951, sous le régime de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Mes ministres sont persuadés que la meilleure façon pour les nations d'assurer leur puissance et leur sécurité économiques consiste à recourir à des programmes plus libéraux en matière de commerce extérieur et de placements à l'étranger. Ils poursuivent leurs efforts en vue de la diminution graduelle des restrictions imposées au commerce.

Nous continuons à jouir au pays d'une prospérité générale, bien que des difficultés aient surgi dans certains secteurs de notre économie. Nos agriculteurs ont obtenu la plus forte récolte de blé, sauf une, de toute l'histoire du Canada. Les mises de fonds des particuliers ont atteint des sommets inconnus jusqu'ici. Le niveau de l'embauchage est élevé.

Même s'il se construit cette année plus de maisons que jamais auparavant, la population croissante du Canada exige une expansion continue en matière de logement. Vous serez appelés à étudier des mesures destinées à accroître les fonds disponibles aux fins d'hypothèques et à en étendre la source, de façon qu'un plus grand nombre de gens à revenus modiques puissent trouver de l'aide en vue de construire leur propre habitation.

Vous serez saisis d'une mesure tendant à modifier la loi des épizooties, en vue d'accorder une indemnité satisfaisante aux agriculteurs dont les porcs ont souffert du choléra.

Le régime d'assurance instauré au cours de la dernière législature à l'égard des bateaux et de certains agrès a été récemment amélioré et aide à faire face aux risques que présente l'industrie de la pêche. Mon Gouvernement s'efforce particulièrement d'accroître les débouchés pour les produits de nos pêcheries et de favoriser l'adoption de méthodes plus modernes en ce qui a trait aux pêches de la côte de l'Atlantique, surtout dans la province de Terre-Neuve où les méthodes ont le plus besoin d'être améliorées.

Depuis quelques années, l'importance stratégique du Nord canadien a augmenté de beaucoup. Cette région occupe dans l'économie du Canada une place de plus en plus grande et son rôle continuera de prendre de l'ampleur à l'avenir. Vous serez invités à étudier un projet de loi visant à modifier

la désignation et l'orientation du ministère des Ressources et du Développement économique, et à définir les responsabilités du gouvernement en ce qui a trait aux affaires du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, y compris l'archipel arctique, et au bien-être des Esquimaux.

Vous serez appelés à modifier la loi sur les pipe-lines en vue d'assujétir à la Commission des transports toutes les sociétés autorisées à aménager ou à exploiter des pipe-lines interprovinciaux ou internationaux pour le pétrole ou le gaz.

La Commission de l'énergie de l'État de New-York a accepté un permis accordé par la Commission fédérale de l'énergie des États-Unis en vue de la mise en valeur de la part d'énergie dévolue aux États-Unis dans la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent. On espère qu'aucun litige, aux États-Unis, n'aura pour effet de retarder l'exécution de l'entreprise.

Afin d'aider davantage à accroître le bien-être social, des plans coordonnés de réadaptation des invalides sont en voie d'élaboration, de concert avec les provinces, et vous serez saisis, pour étude, d'une mesure visant à faciliter l'établissement, à l'échelle nationale, d'un programme fédéral-provincial d'assistance aux personnes complètement invalides.

Comme le prévoit la loi, vous serez appelés à étudier, cette année, un texte entièrement revisé de la loi des banques.

Le projet de loi tendant à la revision complète du Code criminel, dont l'étude n'a pas été terminée au cours de la dernière législature, sera soumis à votre examen.

Un comité de spécialistes en questions pénales a été chargé d'étudier les méthodes de libération conditionnelle et de remise de peines, puis de présenter un rapport sur ces sujets.

Les autres mesures qui seront soumises à votre examen comprennent des bills concernant les forces canadiennes; l'accord financier avec le Royaume-Uni; la frontière de l'Ontario et du Manitoba; la prorogation, pour une autre année, de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or; et des bills tendant à modifier la loi sur la Banque du Canada, la loi sur les subventions aux municipalités, la loi sur les explosifs, la loi sur l'opium et les drogues narcotiques, la loi sur les douanes, la loi sur l'accise, la loi sur la taxe d'accise, la loi sur le contrôle de l'énergie atomique, certaines lois intéressant les anciens combattants.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à pourvoir à tous les services essentiels, y compris notre défense nationale et l'exécution de nos engagements résultant de la Charte des Nations Unies et du Traité de l'Atlantique-Nord.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence bénir vos délibérations et nous aider à nous rapprocher d'une paix véritable et durable.

Sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné,—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération vendredi prochain, et que cet ordre ait priorité sur tous les autres travaux, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement, sauf la présentation de bills et les avis de motions du Gouvernement, jusqu'à conclusion du débat.

Sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné,—Qu'un comité spécial soit institué en vue de dresser et de remettre avec toute la diligence voulue la liste des députés appelés à faire partie des comités permanents de la Chambre, aux termes de l'article 63 du Règlement, ledit comité se composant de MM. Harris, Lapointe, Casselman, Shaw et Weir.

M. St-Laurent remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, que M. l'Orateur lit ainsi qu'il suit:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes une copie authentique d'une délibération approuvée du Conseil, nommant l'honorable D. C. Abbott, ministre des Finances, l'honorable J. J. McCann, ministre du Revenu national, l'honorable Hugues Lapointe, ministre des Affaires des anciens combattants, et l'honorable Walter Harris, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre 143 des Statuts revisés du Canada, 1952, intitulé: Loi sur la Chambre des Communes.

Ottawa, le 12 novembre 1953.

M. l'Orateur présente le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, lequel rapport est ainsi conçu:

A l'honorable Président de la Chambre des communes,

Les bibliothécaires conjoints ont l'honneur de soumettre leur rapport pour l'année 1953.

Les dommages causés par l'incendie du mois d'août 1952 et les mesures alors prises pour sauver la précieuse collection de la Bibliothèque ont été relevés dans notre dernier rapport. Lorsque le Parlement fut convoqué quelque temps après, la Bibliothèque était en état de recevoir le personnel ainsi qu'un nombre suffisant de publications pour assurer aux membres du Parlement un service satisfaisant. Dès la fin de la session, on entreprit de déménager avec ordre, dans les divers locaux mis à notre disposition par le ministère des Travaux publics, plus de 700,000 volumes. Cette opération prit près de deux mois. Les volumes de la Bibliothèque sont maintenant dispersés dans l'espace qu'on nous a réservé à la Cour suprême, à la *Canadian Bank Note*, à l'Office fédéral de la Statistique et aux Archives publiques, ainsi que dans quelques pièces de l'édifice du Parlement lui-même.

C'est à la Cour suprême que se trouve la majeure partie de notre collection. C'est également là que se trouve la plus grande partie du personnel, occupé à reclassifier et à recataloguer la collection conformément aux règles de la Bibliothèque du Congrès. Ce travail, nécessaire pour établir la Bibliothèque sur une base moderne et efficace, ne sera pas terminé avant plusieurs années.

A l'Office fédéral de la Statistique ont été expédiés les ouvrages qui ne semblent pas nécessaires à la Bibliothèque du Parlement et qui seront remis à la Bibliothèque nationale lorsqu'elle aura son propre édifice. Nous avons dû remanier également un grand nombre de journaux reliés, mais ceux qui sont consultés le plus souvent ont été envoyés aux Archives publiques où ils sont à la disposition des intéressés. On peut trouver à la *Canadian Bank Note* les revues et les annuaires reliés, qui y sont classés sur les rayons et catalogués.

Dans l'édifice du Parlement nous avons trois collections: dans la pièce qui reliait la Bibliothèque au rez-de-chaussée de l'édifice principal (chambre 127) se trouvent les journaux et revues récents, ainsi que des documents officiels du gouvernement canadien. Dans la partie de la Salle de lecture qui nous a été assignée comme principal pied à terre, nous avons réuni une collection d'ouvrages qui, nous l'espérons, nous permettra de donner aux membres des deux chambres un service de référence rapide. C'est là que se trouvent les statuts, les documents parlementaires, les journaux, ainsi que des ouvrages traitant de procédure parlementaire, de droit, d'histoire du Canada, de finance et d'autres sujets. Dans des pièces situées sous le Sénat se trouvent les statuts, débats et documents du Royaume-Uni, les statuts des États-Unis, les journaux du Sénat et autres documents pour lesquels il n'y avait pas de place à la Salle de lecture mais qui peuvent être trouvés rapidement. Les volumes qui ne sont pas conservés dans l'édifice du Parlement peuvent être obtenus de la Cour suprême ou de la *Canadian Bank Note* dans un bref délai.

Les bibliothécaires conjoints estiment que leurs bureaux actuels ne sont pas convenables, mais on ne leur en a pas trouvé d'autres jusqu'ici. En conséquence, les honorables sénateurs et députés n'ont pas la liberté de venir discuter de leurs recherches privément.

La plupart des volumes endommagés par l'eau lors de l'incendie ont été reliés de nouveau et retournés et la collection de la Bibliothèque est maintenant presque complète.

Les entrepreneurs travaillent à la restauration de la bibliothèque depuis quelques mois et les travaux semblent aller bon train. Les architectes nous assurent que l'apparence, tant extérieure qu'intérieure, de la bibliothèque sera sauvegardée et que la bibliothèque restaurée ne sera qu'une copie de l'ancienne. L'édifice sera à l'épreuve du feu et climatisé. Les panneaux de bois sculpté seront remis en place et le parquet si admiré sera refait tel qu'il était dans les années '70. Autour de la principale salle de lecture se trouveront des pièces pour les services techniques et administratifs, des salles de repos et toutes les améliorations nécessaires seront apportées pour rendre la Bibliothèque conforme aux exigences modernes. Un ascenseur desservira tous les planchers.

Au cours de l'année, M. Ernest Bilodeau, bibliothécaire adjoint (français), a pris sa retraite après trente années de loyaux services. La Commission du Service civil a nommé au poste laissé vacant M. Guy Sylvestre, M.A., M.S.R.C.

Respectueusement soumis,

FÉLIX DESROCHERS,
F. A. HARDY,
Bibliothécaires conjoints.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 12 novembre 1953.

M. St-Laurent propose,—Que M. William Alfred Robinson, député du district électoral de Simcoe-Est, soit nommé vice-président des comités pléniers de la Chambre, nonobstant les dispositions de l'article 56 du Règlement.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. St-Laurent, la Chambre s'ajourne, à 4h.40 de l'après-midi, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 2

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 13 NOVEMBRE 1953

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaires des Décrets, Ordonances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 13 et 27 mai, 10 et 24 juin, 8 et 22 juillet, 12 et 26 août, 9 et 23 septembre, 14 et 28 octobre et 11 novembre de l'année 1953, selon les dispositions de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

Aussi,—Copie d'un sommaire des arrêtés en conseil rendus au cours de la période allant du 1er mai au 31 octobre 1953.

Et aussi,—Rapport du commissaire en chef des réclamations de guerre sur la question à lui déférée par C.P. 1953-857, touchant les conditions existant dans les camps d'internement civil et les camps-prisons militaires en Europe dans lesquels des Canadiens ont été internés au cours de la seconde guerre mondiale (versions anglaise et française).

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport de la Corporation commerciale canadienne, comprenant ses états financiers et un état de ses recettes et de ses dépenses pour l'année terminée le 31 mars 1953, conformément aux dispositions de l'article 13 du chapitre 35 des Statuts revisés du Canada (1952).

Aussi,—Rapport de la *Defence Construction (1951) Limited* pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

Aussi,—Rapport de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

Aussi,—Rapport du Conseil national de recherches du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

Aussi,—Rapport des administrateurs de la *Canadian Arsenals Limited* pour l'année terminée le 31 mars 1953.

Aussi,—Rapport de la Corporation de disposition des biens de la Couronne pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

Et aussi,—Rapport de l'*Atomic Energy of Canada Limited* pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Travaux publics pours l'année terminée le 31 mars 1952, (version française).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Secrétariat d'État pour l'année terminée le 31 mars 1953.

M. Pickersgill présente aussi à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil 1953-720, approuvé le 7 mai 1953: approuvant le tarif des honoraires destinés aux personnes employées à une élection générale, conformément aux Règlements électoraux concernant les forces canadiennes publiés à la troisième annexe de la Loi électorale du Canada, article 60 du chapitre 23 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

Et aussi,—Copies des ordonnances rendues par le Conseil du Yukon au cours de l'année 1953, aux termes de l'article 29 du chapitre 298 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Côté (Verdun), adjoint parlementaire au ministre du Travail, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère du Travail pour l'année terminée le 31 mars 1953.

Et aussi,—Rapport du Comité consultatif de l'assurance-chômage pour l'année terminée le 31 mars 1953.

M. Côté présente aussi à la Chambre,—Rapport de la Commission d'assurance-chômage pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, présente à la Chambre,—Rapport de l'Office des prix des produits de la pêche pour l'année terminée le 31 mars 1953.

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre—État sommaire des recettes provenant des droits de quayage et état sommaire des recettes provenant des droits de port pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 14 de la Loi sur les ports et jetées de l'État, chapitre 135 des Statuts revisés du Canada (1952).

Aussi,—Rapport de la Commission maritime canadienne pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 13 de la Loi sur la Commission maritime canadienne, chapitre 38 des Statuts revisés du Canada (1952). (versions anglaise et française).

Et aussi,—État indiquant les terrains vendus par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien au cours de l'année terminée le 30 septembre 1953.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Relevé du classement des prêts au Canada dans les banques à charte en date du 30 septembre 1953, aux termes de l'article 118(3) du chapitre 12 des Statuts revisés du Canada (1952).

Aussi,—Relevé du classement des dépôts au Canada dans les banques à charte en date du 30 septembre 1953, aux termes de l'article 118(3) du chapitre 12 des Statuts revisés du Canada (1952).

Aussi,—Rapport du surintendant des assurances sur les opérations découlant de la Loi sur l'assurance du service civil pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 21(1) du chapitre 49 des Statuts revisés du Canada (1952).

Aussi,—Rapport des vérificateurs sur les opérations de la Commission du prêt agricole canadien, y compris les opérations découlant de la Loi sur les prêts aux pêcheurs canadiens, pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 13 du chapitre 36 et de l'article 12 du chapitre 37 des Statuts revisés du Canada (1952).

Aussi,—Rapport de la Monnaie royale canadienne pour l'année terminée le 31 décembre 1953, aux termes du chapitre 21 de l'article 315 des Statuts revisés du Canada (1952).

Aussi,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 41(2) du chapitre 111 des Statuts revisés du Canada (1952).

Aussi,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 13 du chapitre 278 des Statuts revisés du Canada (1952).

Aussi,—Exemplaire du budget d'établissement de la Commission du prêt agricole canadien pour l'année terminée le 31 mars 1954, aux termes de l'article 80(2) du chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Et aussi,—Copie d'un contrat passé, le 30 octobre 1953, entre Sa Majesté et la "Canadian Shipowners Mutual Assurance Association", en vertu des dispositions de la Loi sur les risques de guerre en matière d'assurance maritime et aérienne, aux termes de l'article 8 du chapitre 328 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Bennett (Grey-Nord), adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Affaires des anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1953.

Et aussi,—Rapport de la Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée, aux termes de l'article 13 du chapitre 10 des Statuts revisés du Canada (1952). (versions anglaise et française).

M. Bennett présente aussi à la Chambre,—État financier relatif aux opérations découlant de la Loi sur l'assurance des anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 20 du chapitre 279 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

Aussi,—État financier relatif aux opérations découlant de la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 20 du chapitre 279 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

Et aussi,—État financier relatif à l'application de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 42 du chapitre 280 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

A l'appel de l'ordre portant la prise en considération du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session:

M. Hollingworth, appuyé par M. Villeneuve, propose:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Drew.

M. St-Laurent, appuyé par M. Howe (Port-Arthur), propose,—Que le discours du Président des États-Unis d'Amérique, Monsieur Dwight D. Eisenhower, qui sera prononcé devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes le 14 novembre 1953, ainsi que les discours de présentation et autres discours connexes, soient insérés dans les Débats de la Chambre des communes à titre d'appendice et fassent ainsi partie des archives de ce Parlement.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. St-Laurent, la Chambre s'ajourne, à 3h.37 de l'après-midi, à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 3

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 1953

PRIÈRE.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Gendarmerie royale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

M. Garson présente aussi à la Chambre,—Rapport sur l'application de la partie V de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1953, en ce qui concerne les pensions, les contributions, les gratifications, les allocations, etc., en vertu de l'article 188 du chapitre 241 des Statuts revisés du Canada (1952).

Aussi,—Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, daté du 28 mai 1953, au sujet de la présumée préférence en matière de prix accordée à des marchands de quincaillerie au détail à North-Bay (Ontario).

Et aussi,—Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, daté du 1er mai 1953, concernant des cas allégués de maintien de prix de revente des produits du savon dans la région de Montréal (versions anglaise et française).

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère du Revenu national, contenant des relevés relatifs aux revenus des douanes et de l'accise et à d'autres services, par bureaux secondaires et principaux, ainsi qu'à l'accise et à l'impôt sur le revenu du Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

M. McCann présente aussi à la Chambre,—Copie d'un état relatif à l'exportation du pétrole et du bois à pâte pour la période allant du 21 novembre 1952 au 16 novembre 1953.

Et aussi,—Rapport de la Société Radio-Canada pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

Et aussi,—Rapport de la Galerie nationale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

M. Harris présente aussi à la Chambre,—Rapport indiquant le nombre global et le montant des prêts consentis en vertu de l'article 69 de la Loi sur l'immigration, chapitre 325 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport de l'Office fédéral du charbon pour l'année terminée le 31 mars 1953.

M. Lesage, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie des ordonnances rendues par le commissaire en conseil des territoires du Nord-Ouest au cours de la période allant du 12 janvier au 12 novembre 1953, aux termes de l'article 17 de la Loi sur les territoires du Nord-Ouest, chapitre 195 des Statuts revisés du Canada (1952).

Aussi,—Rapport de la Commission d'énergie des territoires du Nord-Ouest pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 24 de la Loi sur la Commission d'énergie des territoires du Nord-Ouest, chapitre 196 des Statuts revisés du Canada (1952).

Et aussi,—Liste des répartitions et mises à point des dettes contractées pour avances de graines de semences, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, effectuées au cours de la période allant du 20 novembre 1952 au 31 octobre 1953, aux termes de la Loi concernant certaines créances de la Couronne, chapitre 51 des Statuts du Canada (1926-1927).

Aussi,—Rapport de la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 10 de la Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales, chapitre 59 des Statuts du Canada (1947).

Et aussi,—Exemplaire du rapport de l'Auditeur général relatif aux comptes de la Commission nationale des champs de bataille pour l'année terminée le 31 mars 1953, contenant un état relatif aux recettes et dépenses, aux termes de l'article 12 de la Loi concernant les champs de bataille nationaux à Québec, chapitre 57 des Statuts du Canada (1908).

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Bureau fédéral de la Statistique pour l'année terminée le 31 mars 1953.

M. Robertson, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur l'administration de l'assistance-vieillesse au Canada pour l'année terminée le 31 mars 1953, en vertu des dispositions de la Loi sur l'assistance-vieillesse, chapitre 55 des Statuts du Canada, 1951 (1re session), (versions anglaise et française).

Et aussi,—Rapport sur l'administration des allocations aux aveugles au Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1953, en vertu des dispositions de la Loi sur les aveugles, chapitre 38 des Statuts du Canada, 1951 (1re session), (versions anglaise et française).

M. Robertson présente aussi à la Chambre,—État relatif aux recettes et dépenses sous le régime de la partie V de la Loi de la Marine marchande du Canada (marins malades), pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

M. Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), adjoint parlementaire au ministre des Postes, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministre des Postes pour l'année terminée le 31 mars 1953, contenant un état relatif à la Caisse d'épargne postale.

Mme Fairclough, appuyée par M. Casselman, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 2, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Argue, appuyé par M. Knowles, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 3, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Répartition des wagons), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Knowles, appuyé par M. Argue, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 4, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Pickersgill, appuyé par M. Campney, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 5, Loi sur l'emploi d'accessoires pour les élections partielles et les élections tenues dans les territoires du Nord-Ouest, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. St-Laurent, appuyé par M. Howe (Port-Arthur), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 6, Loi concernant le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Garson, appuyé par M. Gregg, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Lesage, appuyé par M. Prudham, présente avec la permission de la Chambre, le Bill n° 8, Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales et abrogeant la Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon ainsi que la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Chevrier, appuyé par M. Garson, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 9, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Chevrier, appuyé par M. Garson, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 10, Loi modifiant la Loi sur les pipe-lines, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth, appuyé par M. Villeneuve:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et le débat se poursuit;

M. Drew, appuyé par M. Green, propose en amendement: Que l'on ajoute ce qui suit à l'Adresse:

"Nous exposons respectueusement à Votre Excellence que le bien-être du Canada dépend de la libre concurrence; et que la prospérité et la sécurité de tous les Canadiens seront favorisées si le Gouvernement adopte des programmes propres à rétablir les marchés des produits primaires et, de façon générale, à maintenir à un niveau élevé le volume des échanges internationaux".

Et la question est mise en délibération;

M. Coldwell, appuyé par M. MacInnis, propose en sous-amendement: Que l'amendement soit modifié par la suppression des mots suivants:

"le bien-être du Canada dépend de la libre concurrence; et que"

et par l'addition des mots suivants à la fin dudit amendement:

"Nous exposons, en outre, que la Chambre déplore que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas recommandé une mesure tendant à établir un programme national d'assurance-santé comportant la participation des provinces".

Et il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Zaplitny.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 4

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 17 NOVEMBRE 1953

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport de la Commission des Transports aériens au sujet de la demande de la Canadian Pacific Air Lines Limited relative à l'exploitation d'un service de fret aérien à horaire fixe entre Montréal et Vancouver, ainsi que l'arrêté en conseil C.P. 1953-1755, approuvé le 10 novembre 1953, concernant ledit rapport et ladite demande (versions anglaise et française).

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à ratifier l'accord financier entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume-Uni, signé à Ottawa le 13 août 1953, relativement au remboursement du solde impayé du prêt consenti au Gouvernement du Royaume-Uni selon la Loi de 1942 sur les crédits de guerre (Financement du Royaume-Uni).

Sur ce, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Claxton propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur les pensions des services de défense afin de pourvoir au paiement, au cours d'une période d'années, de droits successoraux sur les pensions des veuves et des

enfants et d'apporter certaines mises au point de portée restreinte à la loi actuelle; pour modifier aussi la Loi de 1952 sur la défense nationale en vue d'autoriser la vente de matériel aux organismes internationaux de bien-être sous le régime de l'article 11, de permettre de porter au crédit le remboursement des droits et impôts sur le matériel vendu aux termes dudit article, de permettre une administration plus efficace des successions de militaires décédés hors du Canada, et d'effectuer certaines modifications en ce qui concerne les personnes qui accompagnent les forces canadiennes; pour apporter un amendement à la Loi sur les forces présentes au Canada (Traité de l'Atlantique Nord), rendu nécessaire par la promulgation de la Loi sur la responsabilité de la Couronne; pour modifier aussi la Loi concernant le Sénat et la Chambre des communes au sujet du temps passé en service militaire par les membres de la Chambre des communes; et pour modifier aussi la Loi de 1950 sur les forces canadiennes, en vue de permettre aux membres des forces armées qui ont servi en Corée dans le Contingent spécial de compter leur temps de service pour toutes les fins prévues par la Loi sur les pensions des services de défense.

Sur ce, M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Lesage propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi concernant les parcs nationaux afin de permettre au gouverneur en conseil d'autoriser le ministre à conclure des ententes en vue du développement, de l'exploitation et de l'entretien, dans un parc, de services d'utilité publique et de la fourniture d'eau à des fins domestiques; de prévoir aussi des emprises de lignes de téléphone, de télégraphe et de transmission d'électricité; de préciser, de plus, l'autorité d'établir et d'arpenter des townsites, des subdivisions et des cimetières; de préciser, en outre, et d'étendre le pouvoir d'émettre des baux et permis de terrains de parc et d'autoriser l'émission de certificats à l'égard de terrains dans les cimetières de parcs; et, enfin, d'autoriser le gouverneur en conseil à établir des règlements visant l'emploi de terrains de parc comme terrains de campement.

Sur ce, M. Lesage, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Lesage propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier les lois relatives aux territoires du Nord-Ouest afin de décréter:

a) que le gouverneur en conseil peut, après l'expiration de deux ans à compter de la date du rapport des brefs d'élection, dissoudre le Conseil et faire élire et nommer un nouveau conseil;

b) que le Conseil peut établir des règlements visant les rennes, semblables à ceux que renferme le chapitre 331 des Statuts revisés du Canada (1952);

c) que les allocations de subsistance payables aux membres du Conseil soient portées à vingt-cinq dollars, ainsi qu'il est stipulé audit chapitre 331;

d) que le gouverneur en conseil peut nommer un membre du Conseil pour remplacer un membre élu démissionaire;

e) que soient élucidées les dispositions des lois ayant trait à l'indemnité et aux allocations de subsistance; et, en outre,

f) que la loi soit modifiée par l'insertion de dispositions concernant la possession de terrains, semblables à celles que contient la Loi sur le Yukon.

Sur ce, M. Lesage, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Howe (Port-Arthur) propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique de manière à prévoir l'exécution de travaux de recherche et de production, dans le domaine de l'énergie atomique, par un ministre ou par des compagnies chargées de faire rapport à un ministre; ainsi que l'augmentation du nombre des membres de la Commission de contrôle de l'énergie atomique afin de permettre qu'y soient représentés des organismes gouvernementaux ou autres corps susceptibles de s'intéresser spécialement aux questions relatives à l'énergie atomique.

Sur ce, M. Howe membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) afin d'étendre le bénéfice des dispositions de la loi à l'égard de certains enfants qui en sont présentement exclus.

Sur ce, M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les indemnités de services de guerre en vue de proroger le délai prévu pour la disponibilité du crédit de réadaptation; d'étendre, en outre, le bénéfice des dispositions de la loi à d'autres bénéficiaires; et de pourvoir, enfin, à la prorogation du délai permettant à certains anciens combattants de recourir aux dispositions de la Loi sur l'assurance des anciens combattants.

Sur ce, M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Follwell.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 5

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 1953

PRIÈRE.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année terminée le 31 mars 1953.

M. McCubbin présente aussi à la Chambre,—Rapport sur le rétablissement agricole des Prairies et les opérations s'y rattachant, pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 12 du chapitre 213 des Statuts revisés du Canada (1952).

Aussi,—Rapport de l'Office des produits agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1953 aux termes de l'article 7 du chapitre 4 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

Et aussi,—Rapport sur les contrats conclus en vertu de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 7 du chapitre 5 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, présente à la Chambre,—Rapport de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada pour 1952.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Stuart (Charlotte).

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 6

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 19 NOVEMBRE 1953

PRIÈRE.

Quatorze pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur dépose sur le bureau,—Rapport du directeur général des élections concernant l'élection générale tenue le 10 août 1953, en vertu des dispositions de l'article 58 de la Loi électorale du Canada, chapitre 23 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

Et aussi,—Rapport conformément à l'article 4 de la Loi sur la députation, chapitre 238 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport concernant les permis d'entrer au Canada ou pour y demeurer, émis au cours de la période allant du 15 novembre 1952 au 15 novembre 1953, aux termes de l'article 5(3) de la Loi sur l'immigration, chapitre 145 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord concernant le pipe-line de Haines à Fairbanks, signées à Ottawa le 30 juin 1953, (versions anglaise et française).

M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport concernant l'application de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

83279—3

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, présente à la Chambre,—État relatif aux pensions et aux gratifications pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 65 de la Loi sur les pensions des services de défense, chapitre 63 des Statuts revisés du Canada (1952).

Et aussi,—État relatif au remplacement de matériel pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 11(4) de la Loi sur la défense nationale, chapitre 184 des Statuts revisés du Canada (1952).

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Gauthier (Portneuf).

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 7

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 1953

PRIÈRE.

Quatorze pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le premier rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 19 novembre, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Florence Bella Davis Baines, demeurant présentement à Pointe Claire (P.Q.), épouse de Ronald Ellaby Baines, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Nancy Rachel Bonnar Barclay, épouse de James Malcolm Ruthven Barclay, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Rose Enkin Carrière, demeurant présentement à Île-Perrot (P.Q.), épouse de Auguste Louis Carrière, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Phyllis Best Childs, épouse de John Christopher Childs, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Marilyn Clerk Merlin Clarke, épouse de John Walker Clarke, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Martha Anne Sutherland Clarke, épouse de John Leslie Clarke, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Margaret Alice May Plinn Côté, demeurant présentement à South Stukely (P.Q.), épouse de Henry Charles Côté, de Verdun (P.Q.).—M. *Weir.*

De Catherine Miller Mary Harris Dawson Coutts, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de George Coutts, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

83279—3½

De Elizabeth Ann Hunter Daykin, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Reginald Gerard Daykin, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir*.

De Solanges Laperle Desjardins, épouse de Léon Desjardins, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir*.

De John Stuart Ireland Easton, de Verdun (P.Q.), époux de Annie Stuart Easton, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Weir*.

De Joseph Philippe Marc André Fortier, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Mary Veronica Reid Fortier, demeurant présentement à Westmount (P.Q.).—M. *Weir*.

De John McCullough Gasken, de Montréal (P.Q.), époux de Aashild Marie Grebstad Gasken.—M. *Weir*.

De Ruth May Rowley Grundy, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Kenneth John Grundy, de Verdun (P.Q.).—M. *Weir*.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Aseltine, Blais, Burke, Fallis, Fournier, Gershaw, Gouin, Jones, Lambert, McDonald, Reid, Vien et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat, comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que les honorables sénateurs Barbour, Blais, Bouffard, Bradette, Bradley, Burke, Comeau, Davies, Dennis, Euler, Fallis, Isnor, Nicol, Stambaugh, Stevenson, Turgeon et Wood ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet desdits travaux d'impression du Parlement.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Beaubien, Fallis, Fergusson, Haig, Howard et McLean ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du Restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit Restaurant.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Murphy (Westmorland).

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 6 heures du soir, à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 8

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 23 NOVEMBRE 1953

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le deuxième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 20 novembre, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Marusia Zozula Hempseed, épouse de Andrew Hempseed, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Vyvyan Holcombe Hervey, de Montréal (P.Q.), époux de Dorothy Ada Kellett Hervey, demeurant présentement à Westmount (P.Q.).—M. *Croll.*

De Jack Kaufman, de Montréal (P.Q.), époux de Helena (Ruth) MacFarlane Kaufman.—M. *Croll.*

De Selma Sara Schachter Lande, épouse de Théodore David Lande, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Natalia Rugenius Lapenna, épouse de Liber Antonio Lapenna, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Pauline Noël Lapointe, épouse de Louis Lapointe, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Mildred Elizabeth Sears Leighton, demeurant présentement à Vancouver, (C.-B.), épouse de George Flewelling Leighton, de Montréal-Nord (P.Q.).—M. *Croll.*

De Lottie Levine Lubotsky (autrement connue sous le nom de Kuznicki), épouse de Carl Lubotsky, autrement connu sous le nom de Konstanty Kuznicki, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Kenneth Urban Lunny, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Dolores Oliver Lunny.—M. *Croll.*

De Mary Kathleen Hayes MacDonald, épouse de George King MacDonald, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Lissy Weiss Nomberg, demeurant présentement à Outremont (P.Q.), épouse de Natan (Nachman) Nomberg, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Stanislas Anthony Placzek, de Noranda (P.Q.), époux de Ann Troski Placzek, demeurant présentement à Oshawa (Ontario).—M. *Croll.*

De Claude Arlington Root, de Westmount (P.Q.), époux de Kathleen Elizabeth Gilloran Root, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Gilberte Drouyn Serres, épouse de John Albert Ernest Serres, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du commissaire des pénitenciers pour l'année terminée le 31 mars 1953.

M. Argue, appuyé par M. Knowles, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 11, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. White (Middlesex-Est).

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 9

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 24 NOVEMBRE 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le premier rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés. Le rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de premier rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Florence Bella Davis Baines, épouse de Ronald Ellaby Baines, de Montréal (P.Q.).

De Nancy Rachel Bonnar Barclay, épouse de James Malcolm Ruthven Barclay, de Montréal (P.Q.).

De Rose Enkin Carrière, épouse d'Auguste Louis Carrière, de Montréal (P.Q.).

De Phyllis Best Childs, épouse de John Christopher Childs, de Montréal (P.Q.).

De Marilyn Clerk Merlin Clarke, épouse de John Walker Clarke, de Montréal (P.Q.).

De Martha Anne Sutherland Clarke, épouse de John Leslie Clarke, de Montréal (P.Q.).

De Margaret Alice May Plinn Côté, épouse d'Henry Charles Côté, de Verdun (P.Q.).

De Catherine Miller Mary Harris Dawson Coutts, épouse de George Coutts, de Montréal (P.Q.).

D'Elizabeth Ann Hunter Daykin, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Reginald Gerard Daykin, de Montréal (P.Q.).

De Solanges Laperle Desjardins, épouse de Léon Desjardins, de Montréal (P.Q.).

De John Stuart Ireland Easton, de Verdun (P.Q.), époux d'Annie Stuart Easton.

De Joseph-Philippe-Marc-André Fortier, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Mary Veronica Reid Fortier.

De John McCullough Gasken, de Montréal (P.Q.), époux d'Aashild Marie Grebstad Gasken.

De Ruth May Rowley Grundy, épouse de Kenneth John Grundy, de Verdun (P.Q.).

De Marusia Zozula Hempseed, épouse d'Andrew Hempseed, de Montréal (P.Q.).

De Vyvyan Holcombe Hervey, de Montréal (P.Q.), époux de Dorothy Ada Kellett Hervey.

De Jack Kaufman, de Montréal (P.Q.), époux d'Helena (Ruth) MacFarlane Kaufman.

De Selma Sara Schachter Lande, épouse de Théodore David Lande, de Montréal (P.Q.).

De Natalia Rugenius Lapenna, épouse de Liber Antonio Lapenna, de Montréal (P.Q.).

De Pauline Noël Lapointe, épouse de Louis Lapointe, de Montréal (P.Q.).

De Mildred Elizabeth Sears Leighton, demeurant présentement à Vancouver (Colombie-Britannique), épouse de George Flewelling Leighton, de Montréal (P.Q.).

De Lottie Levine Lubotsky, autrement connue sous le nom de Kuznicki, épouse de Carl Lubotsky, autrement connu sous le nom de Konstanty Kuznicki, de Montréal (P.Q.).

De Kenneth Urban Lunny, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Dolores Oliver Lunny.

De Mary Kathleen Hayes MacDonald, épouse de George King MacDonald, de Montréal (P.Q.).

De Lizzy Weiss Nomberg, épouse de Nathan (Nachman) Nomberg, de Montréal (P.Q.).

De Stanislas Anthony Placzek, de Noranda (P.Q.), époux d'Ann Troski Placzek, demeurant présentement à Oshawa (Ontario).

De Claude Arlington Root, de Westmount (P.Q.), époux de Kathleen Elizabeth Gilloran Root.

De Gilberte Drouyn Serres, épouse de John Albert Ernest Serres, de Montréal (P.Q.).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport du bibliothécaire national pour l'année terminée le 31 mars 1953, conformément à l'article 13 de la Loi sur la Bibliothèque nationale, chapitre 330 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Dupuis.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

83279 —4

N° 10

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 1953

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport de l'auditeur général au président et aux membres de la Commission du district fédéral concernant la vérification des comptes de la Commission pour l'année terminée le 31 mars 1953.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport de la Commission du tarif, en date du 1er mai 1953, au sujet de la référence n° 112 concernant l'éthylène-glycol et ses produits connexes, conformément à l'article 6 de la Loi sur la Commission du tarif, chapitre 261 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport de M. Carl Goldenberg, C.R., commissaire spécial, concernant une enquête sur une prétendue coalition dans la fabrication, la distribution et la vente du fil, du câble électrique et d'autres produits du même genre, conformément à l'article 19(3) de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, chapitre 314 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Gregg, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaires des textes authentiques des recommandations adoptées à la trente-sixième session de la Conférence internationale du Travail, tenue à Genève en juin 1953, ainsi que la copie d'une lettre du sous-ministre de la Justice exposant la compétence législative à l'égard de chacune des recommandations suivantes:

Recommandation 96 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi aux travaux souterrains dans les mines de charbon (versions anglaise et française).

Recommandation 97 concernant la protection de la santé des travailleurs sur les lieux de travail (versions anglaise et française).

83279—4½

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année terminée le 31 mars 1953.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, présente à la Chambre,—Rapport de l'Office des prix agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1953.

Et aussi,—Rapport concernant les opérations effectuées en vertu de la Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes, aux termes de l'article 9 du chapitre 175 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Transports pour l'année terminée le 31 mars 1953.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Cardiff—1. Le Gouvernement exploite-t-il des magasins à des aéroports?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel bénéfice réalise-t-il sur la vente des marchandises? *b*) La vente des marchandises se fait-elle au seul personnel de l'aéroport? Sinon, qui peut acheter à ces magasins? *c*) Quel salaire touchent les exploitants de ces magasins?

3. Si le Gouvernement n'exploite pas le magasin: *a*) L'édifice appartient-il au Gouvernement? *b*) L'édifice est-loué à l'exploitant du magasin, et, dans le cas de l'affirmative, quel est le prix du loyer? *c*) Le Gouvernement fournit-il l'électricité, le chauffage, etc.? *d*) L'exploitant du magasin a-t-il passé un contrat avec le Gouvernement? Dans le cas de l'affirmative, le contrat stipule-t-il quelles marchandises peuvent être vendues? *e*) Le Gouvernement peut-il vérifier les prix demandés? *f*) La vente des marchandises se fait-elle au seul personnel de l'aéroport? *g*) L'exploitant du magasin paie-t-il l'impôt sur les ventes effectuées à ce magasin? *h*) Qui décide de l'emplacement du magasin? *i*) Le magasin doit-il être situé sur la route principale?

Par M. Knowles—1. Le Gouvernement a-t-il reçu des observations de la part de syndicats ouvriers ou de tous autres groupements l'exhortant à modifier la Loi électorale du Canada de façon à accorder le droit de vote aux absents ou à étendre le privilège de voter aux bureaux provisoires de votation afin que les électeurs qui ont le droit de voter et sont absents de leur domicile le jour de l'élection ne soient pas privés de leur droit de vote?

2. Dans le cas de l'affirmative, de la part de quels groupements?

3. Quelle a été la réponse du Gouvernement à ces observations?

Par M. Murphy (Lambton-Ouest)—1. Combien a-t-on confisqué de cigarettes passées en contrebande, dans chaque province, au cours de chaque mois, en 1952 et en 1953 jusqu'à ce jour? Qu'a-t-on fait de ces cigarettes?

2. S'il y a eu confiscation d'automobiles ou d'autres véhicules, qu'a-t-on fait de ceux-ci?

3. Quelle quantité de cigarettes a-t-on importée mensuellement au Canada en 1952 et en 1953 jusqu'à ce jour? Quelle somme le Canada a-t-il perçue en revenu sur ces importations?

4. Quelle quantité et quel genre de tabac a-t-on importés au Canada mensuellement en 1952 et en 1953 jusqu'à ce jour? De quels pays a-t-on importé ce tabac et pour quelle somme (en dollars) en a-t-on importé?

5. Quelle quantité et quel genre de tabac le Canada a-t-il exportés en 1951 et 1952, et jusqu'à ce jour en 1953; à quels pays étaient destinées ces exportations, et quelle en a été la valeur (en dollars et cents) dans le cas de chaque pays?

Par M. Murphy (Lambton-Ouest)—1. Quels ministères du Gouvernement ont retenu les services d'agences de publicité au cours de 1953?

2. De quelles agences de publicité a-t-on retenu les services, quel montant a été versé à chacune de ces agences et combien par chaque ministère?

Par M. Diefenbaker—Au cours de chaque mois, quelle somme globale a-t-on dépensée à l'égard du projet d'irrigation et de barrage de la rivière Saskatchewan-Sud, depuis le 1er avril 1953 jusqu'à ce jour?

Par M. Diefenbaker—Combien de townships des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ont reçu ou avaient droit de recevoir des allocations d'assistance à l'agriculture des Prairies au cours de 1953?

Par M. Pearkes—1. Quels ministères du gouvernement fédéral font envoyer des malades dans les maisons de santé relevant des gouvernements provinciaux?

2. Où sont situés ces hôpitaux?

3. Au 1er novembre 1953, quel était le nombre de ces malades ainsi soignés dans chacun de ces hôpitaux?

4. Dans quelle proportion rembourse-t-on les gouvernements provinciaux pour les traitements et soins médicaux prodigués à ces malades, et pour l'entretien de ces hôpitaux?

5. Existe-t-il des maisons de santé dont l'entretien ou l'administration relève d'un ministère du gouvernement fédéral?

6. S'il existe de tels hôpitaux, *a*) combien de malades peut-on y loger; *b*) quel était le nombre de malades qui y étaient soignés au 1er novembre 1953, *c*) quels sont les frais journaliers pour le traitement et l'entretien de ces malades?

Par M. Gagnon—Quelles ont été les dépenses faites par le Gouvernement canadien en ce qui concerne le couronnement de Sa Majesté la reine Elizabeth II et quels sont les détails de ces dépenses?

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—État indiquant par district électoral, le montant total des dépenses d'élection de chaque candidat aux élections générales du 10 août 1953, tel qu'il figure dans le rapport présenté par l'agent officiel de chaque candidat, conformément aux dispositions de l'article 63 de la Loi électorale du Canada; et indiquant aussi, par district électoral, les noms de tous les candidats dont l'état des dépenses d'élection n'a pas été présenté.

Par M. Winch—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance échangée entre le premier ministre et/ou le Gouvernement du Canada et le premier ministre et/ou le Gouvernement de la Colombie-Britannique, depuis le 1er janvier 1950, relativement à la question des Doukhobors en Colombie-Britannique.

Par M. Diefenbaker—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres ou autres documents échangés entre le Gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta relativement au projet d'irrigation et de barrage de la rivière Saskatchewan, depuis le 1er janvier 1953.

Par M. Zaplitny—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres communications échangés entre le ministère de l'Agriculture et M. A. H. Parker, de Gilbert-Plains (Manitoba), relativement à la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et/ou au sujet de toute autre aide aux agriculteurs, depuis le 1er janvier 1953 jusqu'à ce jour.

Par M. Gillis—Ordre de la Chambre—Copie de l'annonce, de la correspondance, du contrat et des autres documents relatifs à la fourniture de charbon à la salle d'exercices du ministère de la Défense nationale, à Sackville (Nouveau-Brunswick), *a*) pour la période 1952-1953, *b*) pour la période 1953-1954.

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, datée depuis le 1er janvier 1953, échangée entre les associations de fonctionnaires civils fédéraux et le premier ministre ou tout autre membre du Cabinet au sujet de la question du relèvement des traitements des fonctionnaires civils.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. MacInnis.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 11

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 26 NOVEMBRE 1953

PRIÈRE.

Quatre pétitions sont déposées sur le bureau.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport sur l'application de la Loi sur la pension du service civil pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 25 du chapitre 50 des Statuts revisés du Canada (1952).

Et aussi,—Rapport de la Commission du prêt agricole canadien pour l'année terminée le 31 mars 1953.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth, appuyé par M. Villeneuve:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition d'amendement de M. Drew, appuyé par M. Green: Que l'on ajoute ce qui suit à l'Adresse:

"Nous exposons respectueusement à Votre Excellence que le bien-être du Canada dépend de la libre concurrence; et que la prospérité et la sécurité de tous les Canadiens seront favorisées si le Gouvernement adopte des programmes propres à rétablir les marchés des produits primaires et, de façon générale, à maintenir à un niveau élevé le volume des échanges internationaux."

Et sur la proposition de sous-amendement de M. Coldwell, appuyé par M. MacInnis: Que l'amendement soit modifié par la suppression des mots suivants:

"le bien-être du Canada dépend de la libre concurrence; et que"

et par l'addition des mots suivants à la fin dudit amendement:

"Nous exposons, en outre, que la Chambre déplore que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas recommandé une mesure tendant à établir un programme national d'assurance-santé comportant la participation des provinces".

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue, Barnett, Blackmore, Bryson, Cameron (Nanaïmo), Campbell, Castleden, Coldwell, Ellis, Fair, Gillis, Hahn Hansell, Herridge, Holowach, Johnson (Kindersley), Johnston (Bow-River), Jones, Knight, Knowles, Leboe, Low, MacInnis, McCullough (Moose-Mountain), McLeod, Nicholson, Noseworthy, Patterson, Quelch, Regier, Shaw, Stewart (Winnipeg-Nord), Thatcher, Wylie, Yuill, Zaplitny—36.

NON:

Messieurs

Abbott, Aitken (Mlle), Anderson, Applewhaite, Balcer, Bell, Benidickson, Bennett (Grey-Nord), Bennett (Mlle) (Halton), Bertrand, Blair, Blanchette, Boisvert, Boisvin, Bonnier, Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), Boucher (Restigouche-Madawaska), Bourget, Bourque, Breton, Brisson, Brooks, Bruneau, Buchanan, Byrne, Campney, Cannon, Cardiff, Cardin, Caron, Carter, Casselman, Cavers, Chevrier, Churchill, Claxton, Cloutier, Coyle, Crestohl, Dechene, Decore, Demers, Deschatelets, Deslières, Dickey, Dinsdale, Drew, Dumas, Enfield, Fairclough (Mme), Fairey, Ferguson, Fleming, Forgie, Fraser (Peterborough), Fraser (St-Jean-Est), Fulton, Garland, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Portneuf), Girard, Goode, Gour (Russell), Green, Habel, Hamilton, Hanna, Hardie, Harkness, Harris, Healy, Hees,

Hellyer,
Henderson,
Henry,
Hodgson,
Hosking,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Howe (Wellington-Huron),
Huffman,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Claire),
LaCroix,
Lafontaine,
Lapointe,
Leduc,
Legaré,
Lennard,
Lusby,
Macdonnell (Greenwood),
MacDougall,
MacEachen,
MacLean,
MacNaught,
McCann,
McCulloch (Pictou),
McGregor,
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
Maltais,
Martin,
Massé,
Matheson,
Meunier,
Michaud,
Michener,
Mitchell (London),
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Monteith,
Montgomery,
Murphy (Westmorland),
Nesbitt,
Nickle,
Pearkes,
Perron,
Philpott,
Pickersgill,
Pommer,
Poulin,
Power (Québec-Sud),
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Robertson,
Robichaud,
Robinson (Bruce),
Robinson (Simcoe-Est),
Rouleau,
St-Laurent,
Schneider,
Shipley (Mme),
Simmons,
Small,
Smith,
Stanton,
Starr,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thibault,
Trainor,
Tustin,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Hastings-Frontenac),
White (Middlesex-Est),
White (Waterloo-Sud),
Wood—156.

Et la proposition d'amendement à la motion principale est de nouveau mise aux voix;

M. Low, appuyé par M. Quelch, propose en sous-amendement: Que l'amendement soit modifié par la suppression des mots "la libre concurrence" à la troisième ligne, et leur remplacement par les mots "l'entreprise privée"; et par l'addition, à la fin dudit amendement, des mots suivants: "par l'acceptation du sterling en règlement de ces échanges".

Et il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Breton.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 12

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 1953

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le troisième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 26 novembre, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Paul Simard, de Montréal (P.Q.), époux de Françoise Loranger Simard.—M. *Weir*.

De Margot Landwirth Steinbach, épouse de Adam Steinbach, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir*.

De James Alexander Stevenson, de Montréal (P.Q.), époux de Marguerite Westwell Stevenson, demeurant présentement en Angleterre.—M. *Weir*.

De Irène Lapointe Volume, épouse de Edward Volume, de Montréal (P.Q.). —M. *Weir*.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 25 novembre 1953, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, présente à la Chambre,—Rapport préparé par le ministère des Ressources et du Développement économique sur les travaux d'enquête se rapportant aux me-

sures propres à réduire le danger d'inondations dans la région métropolitaine de Winnipeg, comprenant les appendices suivants: Appendice A—Géographie et développement économique; Appendice B—Historique des inondations de la rivière Rouge; Appendice C—Analyse sur l'écoulement des eaux de crues; Appendice D—Étendue et fréquence des inondations; Appendice E—Amélioration et endiguement du chenal; Appendice F—Emmagasinage des eaux de crues; Appendice G—Dérivation des eaux; Appendice H—La rivière Assiniboine.

M. St-Laurent, appuyé par M. Howe (Port-Arthur), propose,—Qu'un comité spécial, dont les membres seront désignés à une date ultérieure, soit institué afin d'étudier, en collaboration avec M. l'Orateur, la procédure de la Chambre, en vue de proposer toutes modifications qu'il jugera désirables pour assurer l'expédition plus rapide des affaires publiques; que le comité soit autorisé à convoquer des personnes et à ordonner la production de documents et à faire rapport à la Chambre, de temps à autre, de ses conclusions et de ses recommandations.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Low.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Blackmore.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 13

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 30 NOVEMBRE 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le deuxième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés. Le rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de deuxième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Paul Simard, de Montréal (P.Q.), époux de Françoise Loranger Simard.

De Margot Landwirth Steinbach, épouse d'Adam Steinbach, de Montréal (P.Q.).

De James Alexander Stevenson, de Montréal (P.Q.), époux de Marguerite Westwell Stevenson, demeurant présentement en Angleterre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Low.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Schneider.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 14

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 1er DÉCEMBRE 1953

PRIÈRE.

Trente-trois pétitions sont déposées sur le bureau.

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Pêcheries pour l'année terminée le 31 mars 1953.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Exemplaire du contrat relatif à la construction et à l'entretien d'un câble transatlantique, conclu, le 27 novembre 1953, entre le ministre des Postes de Sa Majesté britannique au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et l'American Telephone and Telegraph Company, la Société canadienne des télécommunications transmarines et l'Eastern Telephone and Telegraph Company.

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport intitulé: "Le Canada et les Nations Unies, 1952-1953", préparé par le ministère des Affaires extérieures (versions anglaise et française).

M. Picskersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 novembre 1953,—État indiquant:—1. Combien a-t-on confisqué de cigarettes passées en contrebande, dans chaque province, au cours de chaque mois, en 1952 et en 1953 jusqu'à ce jour? Qu'a-t-on fait de ces cigarettes?

2. S'il y a eu confiscation d'automobiles ou d'autres véhicules, qu'a-t-on fait de ceux-ci?

3. Quelle quantité de cigarettes a-t-on importée mensuellement au Canada en 1952 et en 1953 jusqu'à ce jour? Quelle somme le Canada a-t-il perçue en revenu sur ces importations?

4. Quelle quantité et quel genre de tabac a-t-on importés au Canada mensuellement en 1952 et en 1953 jusqu'à ce jour? De quels pays a-t-on importé ce tabac et pour quelle somme (en dollars) en a-t-on importé?

5. Quelle quantité et quel genre de tabac le Canada a-t-il exportés en 1951 et 1952, et jusqu'à ce jour en 1953; à quels pays étaient destinées ces exportations, et quelle en a été la valeur (en dollars et cents) dans le cas de chaque pays?

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Low.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Massé.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 15

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 2 DÉCEMBRE 1953

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quatrième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 1er décembre, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Esther Wray Carpenter Batt, épouse de William Thomas Batt, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir*.

De Norma Mary MacKenzie Benton, épouse de James Wesley Benton, de Verdun (P.Q.).—M. *Weir*.

De Jean Hunter Bercovitz, épouse de Max Bercovitz, de Montréal (P.Q.). —M. *Weir*.

De George William Bonfield, de Montréal (P.Q.), époux de Rose Hilda Poyner Bonfield.—M. *Weir*.

De Carlo Castelli, de Verdun (P.Q.), époux de Maria Parisella Castelli. —M. *Weir*.

De Bernice Margaret Vizzutti Charters, épouse de Austin Joseph Charters, de Montréal-Ouest (P.Q.).—M. *Weir*.

De Marjorie Joan LeRiche Dunphy, demeurant présentement à Hampstead (P.Q.), épouse de Donald Murdoch Dunphy, de Granby (P.Q.).—M. *Weir*.

De Guy Favreau, de Dorval (P.Q.), époux de Simone Begnoche Favreau, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Weir*.

De Thelma Heinz Finlay, épouse de Leslie Finlay, de Montréal (P.Q.). —M. *Weir*.

De Joseph Louis de Gonzague Giguère, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Edith Carmen Harvey Giguère.—M. *Weir.*

De Alfonsas Jankus, de Verdun (P.Q.), époux de Alice Tamara Hagemann Jankus, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Annie Smilovitch King, épouse de Kenneth M. King, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Elsie Eleanor Bennett Kirkcaldy, épouse de Robert Malcolm Kirkcaldy, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Elizabeth Stewart Hughes Koren, épouse de Irvine Koren, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Joyce Delia Pierce Korenberg, épouse de Herbert Martin Korenberg, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Mary Laura Olive Coote Laflamme, épouse de John Joseph Laflamme, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Michael Lansky, de Montréal (P.Q.), époux de Ettye Rumanek Lansky.—M. *Weir.*

De Bessita Asaria Farchil Lotenberg (autrement connue sous le nom de Lotey), épouse de Jacob Lotenberg, autrement connu sous le nom de Lotey, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Tyrus Raymond Markham, de Montréal (P.Q.), époux de Annette Grondin Markham.—M. *Weir.*

De Archibald Christopher Mottley, de Montréal (P.Q.), époux de Frances Louisa Roberts Mottley.—M. *Weir.*

De Marguerite Frances Wiggins MacKay, épouse de Carl Patrick MacKay, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De John Cromkie Nicol, de Montréal (P.Q.), époux de Lillian May Joyce Nicol.—M. *Weir.*

De Kathleen Dempsey Robertson, épouse de Basil Duncan Robertson, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Shirley Mary Davis Robertson, de Mont-Royal (P.Q.), épouse de William Lorne Robertson, de St-Lambert (P.Q.).—M. *Weir.*

De Wilma Elizabeth Dalglish Rochon, demeurant présentement à Ville St-Laurent (P.Q.), épouse de Henry William Rochon, de Montréal (P.Q.). —M. *Weir.*

De Sadie Denenberg Rockman, épouse de Saul David Rockman, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Eveline Shaheen Sauvageau, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Camille Sauvageau, de Shawinigan Falls (P.Q.).—M. *Weir.*

De Dorothy Joan Glegg Statham, épouse de George Harvey Statham, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Diane Lorraine Cleveland Morgan Stewart Patterson, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Donald Stewart Patterson, de Senneville (P.Q.).—M. *Weir.*

De George William Swinwood, de Montréal (P.Q.), époux de Olive Irene Willett Swinwood, demeurant présentement à Shipton (P.Q.).—M. *Weir.*

De Géraldine Donovan Wilcox, épouse de Clifford Wilcox, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Joan Gooderham Wyman, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Russell Asquith Wyman, de Arvida (P.Q.).—M. *Weir.*

De Yukiko Takeuchi Zusko, épouse de Peter Zusko, de Montréal (P.Q.). —M. *Weir.*

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose, —Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 novembre 1953,—État indiquant:—Au cours de chaque mois, quelle somme globale a-t-on dépensée à l'égard du projet d'irrigation et de barrage de la rivière Saskatchewan-Sud, depuis le 1er avril 1953 jusqu'à ce jour?

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. Cameron (Nanaïmo)—1. Les quais en voie de construction et les quais dont la construction a été terminée en 1952 et en 1953, sur l'île Galiano, l'île Mayne, l'île North-Pender et l'île Salt-Spring, étaient-ils destinés à recevoir les navires du service de navigation côtière du Pacifique-Canadien?

2. Dans le cas de l'affirmative, le Gouvernement a-t-il pris des mesures au sujet de la suppression du service de navigation côtière desservant ces endroits, suppression dont le Pacifique-Canadien a donné avis?

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. Diefenbaker—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés entre le Gouvernement canadien, ou l'un de ses ministères, et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, depuis le 1er janvier 1952, au sujet du prolongement du service d'Air-Canada jusqu'à la ville de Mexico.

Par M. Pearkes—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents relatifs aux instructions données ou aux règlements édictés depuis le 1er juillet 1952, où l'on définit, limite ou restreint les revenus occasionnels qui peuvent être exemptés à l'égard du revenu autorisé, dans l'application de la Loi de 1952 sur les allocations aux anciens combattants.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Low.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Nickle.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 16

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 3 DÉCEMBRE 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le troisième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés. Le rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de troisième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Esther Wray Carpenter Batt, épouse de William Thomas Batt, de Montréal (P.Q.).

De Norma Mary MacKenzie Benton, épouse de James Wesley Benton, de Verdun (P.Q.).

De Jean Hunter Bercovitz, épouse de Max Bercovitz, de Montréal (P.Q.).

De George William Bonfield, de Montréal (P.Q.), époux de Rose Hilda Poyner Bonfield.

De Carlo Castelli, de Verdun (P.Q.), époux de Maria Parisella Castelli.

De Bernice Margaret Vizzutti Charters, épouse d'Austin Joseph Charters, de Montréal-Ouest (P.Q.).

De Marjorie Joan LeRiche Dunphy, épouse de Donald Murdoch Dunphy, de Granby (P.Q.).

De Guy Favreau, de Dorval (P.Q.), époux de Simone Begnoche Favreau.

De Thelma Heinz Finlay, épouse de Leslie Finlay, de Montréal (P.Q.).

De Joseph Louis de Gonzague Giguère, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Edith Carmen Harvey Giguère.

D'Alfonsas Jankus, de Verdun (P.Q.), époux d'Alice Tamara Hagemann Jankus.

D'Annie Smilovitch King, épouse de Kenneth M. King, de Montréal (P.Q.).

D'Elsie Eleanor Bennett Kirkcaldy, épouse de Robert Malcolm Kirkcaldy, de Montréal (P.Q.).

D'Elizabeth Stewart Hughes Koren, épouse d'Irvine Koren, de Montréal (P.Q.).

De Joyce Delia Pierce Korenberg, épouse d'Herbert Martin Korenberg, de Montréal (P.Q.).

De Mary Laura Olive Coote Laflamme, épouse de John Joseph Laflamme, de Montréal (P.Q.).

De Michael Lansky, de Montréal (P.Q.), époux d'Ettye Rumanek Lansky.

De Bessita Asaria Farchil Lotenberg, autrement connue sous le nom de Lotey, épouse de Jacob Lotenberg, autrement connu sous le nom de Lotey, de Montréal (P.Q.).

De Tyrus Raymond Markham, de Montréal (P.Q.), époux d'Annette Grondin Markham.

D'Archibald Christopher Mottley, de Montréal (P.Q.), époux de Frances Louisa Roberts Mottley.

De Marguerite Frances Wiggins MacKay, épouse de Carl Patrick MacKay, de Montréal (P.Q.).

De John Cromkie Nicol, de Montréal (P.Q.), époux de Lillian May Joyce Nicol.

De Kathleen Dempsey Robertson, épouse de Basil Duncan Robertson, de Montréal (P.Q.).

De Shirley Mary Davis Robertson, épouse de William Lorne Robertson, de St-Lambert (P.Q.).

De Wilma Elizabeth Dalglish Rochon, épouse d'Henry William Rochon, de Montréal (P.Q.).

De Sadie Denenberg Rockman, épouse de Saul David Rockman, de Montréal (P.Q.).

D'Eveline Shaheen Sauvageau, épouse de Camille Sauvageau, de Shawinigan-Falls (P.Q.).

De Dorothy Joan Glegg Statham, épouse de George Harvey Statham, de Montréal (P.Q.).

De Diane Lorraine Cleveland Morgan Stewart Patterson, épouse de Donald Stewart Patterson, de Senneville (P.Q.).

De George William Swinwood, de Montréal (P.Q.), époux d'Olive Irene Willett Swinwood.

De Géraldine Donovan Wilcox, épouse de Clifford Wilcox, de Montréal (P.Q.).

De Joan Gooderham Wyman, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Russell Asquith Wyman, d'Arvida (P.Q.).

De Yukiko Takeuchi Zusko, épouse de Peter Zusko, de Montréal (P.Q.).

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 12 (D du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Miller Mary Harris Dawson Coutts".

Bill n° 13 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ann Hunter Daykin".

Bill n° 14 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Anne Sutherland Clarke".

Bill n° 15 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Best Childs".

Bill n° 16 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Clerk Merlin Clarke".

Bill n° 17 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Urban Lunny".

Bill n° 18 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Bella Davis Baines".

Bill n° 19 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Arlington Root".

Bill n° 20 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lizzy Weiss Nomberg".

Bill n° 21 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Elizabeth Sears Leighton".

Bill n° 22 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margot Landwirth Steinbach".

Bill n° 23 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Noël Lapointe".

Bill n° 24 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Philippe-Marc-André Fortier" .

Bill n° 25 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Rachel Bonnar Barclay".

Bill n° 26 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marusia Zozula Hempseed".

Et aussi,—Un message transmettant à la Chambre les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

M. Pinard, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présente à la Chambre,—Exemplaires d'instruments diplomatiques (Recueil des traités, 1953), ainsi qu'il suit:

Accord sur les dettes extérieures allemandes, signé à Londres le 27 février 1953, (textes anglais et français).

Acte final de la Conférence des Nations Unies sur l'opium, signé à New York le 23 juin 1953, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et le Royaume-Uni constituant un accord ayant pour objet d'étendre à la Rhodésie du Sud l'accord conclu le 5 juin 1946 à l'égard de la double imposition en matière d'impôt sur le revenu, signées à Ottawa les 27 février et 9 avril 1953, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord relatif à la mise sous scellés de certains émetteurs radiophoniques mobiles, signées à Washington les 9 et 17 mars 1953, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et la France constituant un accord relatif à l'entrée en vigueur de la convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière de droits de mutations par décès, signée à Paris le 16 mars 1951, signées à Ottawa le 28 mai 1953, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et la France constituant un accord relatif à l'entrée en vigueur de la convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en ce qui concerne les impôts sur le revenu, signée à Paris le 16 mars 1951, ainsi que de l'Avenant à la Convention, signé à Ottawa le 6 octobre 1951, signées à Ottawa le 28 mai 1953, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et le Royaume-Uni constituant un accord ayant pour objet d'étendre à la Colonie de la Dominique l'accord conclu le 5 juin 1946 à l'égard de la double imposition en matière d'impôt sur le revenu, signées à Ottawa les 30 juin et 21 juillet 1953, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et le Mexique constituant un accord relatif à l'exploitation des services aériens entre leurs territoires respectifs et au-delà de ces territoires (suivi d'une annexe), signées à Mexico le 27 juillet 1953, (textes anglais, espagnol et français).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 novembre 1953,—État indiquant:—1. Le Gouvernement exploite-t-il des magasins à des aéroports?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel bénéfice réalise-t-il sur la vente des marchandises? *b*) La vente des marchandises se fait-elle au seul personnel de l'aéroport? Sinon, qui peut acheter à ces magasins? *c*) Quel salaire touchent les exploitants de ces magasins?

3. Si le Gouvernement n'exploite pas le magasin: *a*) L'édifice appartient-il au Gouvernement? *b*) L'édifice est-il loué à l'exploitant du magasin, et, dans le cas de l'affirmative, quel est le prix du loyer? *c*) Le Gouvernement fournit-il l'électricité, le chauffage, etc.? *d*) L'exploitant du magasin a-t-il passé un contrat avec le Gouvernement? Dans le cas de l'affirmative, le contrat stipule-t-il quelles marchandises peuvent être vendues? *e*) Le Gouvernement peut-il vérifier les prix demandés? *f*) La vente des marchandises se fait-elle au seul personnel de l'aéroport? *g*) L'exploitant du magasin paie-t-il l'impôt sur les ventes effectuées à ce magasin? *h*) Qui décide de l'emplacement du magasin? *i*) Le magasin doit-il être situé sur la route principale?

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Rapport du Service des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hollingworth, appuyé par M. Villeneuve:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition d'amendement de M. Drew, appuyé par M. Green: Que l'on ajoute ce qui suit à l'Adresse:

"Nous exposons respectueusement à Votre Excellence que le bien-être du Canada dépend de la libre concurrence; et que la prospérité et la sécurité de tous les Canadiens seront favorisées si le Gouvernement adopte des programmes propres à rétablir les marchés des produits primaires et, de façon générale, à maintenir à un niveau élevé le volume des échanges internationaux".

Et sur la proposition de sous-amendement de M. Low, appuyé par M. Quelch: Que l'amendement soit modifié par la suppression des mots "la libre concurrence" à la troisième ligne, et leur remplacement par les mots "l'entreprise privée"; et par l'addition, à la fin dudit amendement, des mots suivants: "par l'acceptation du sterling en règlement de ces échanges".

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Bell,
Blackmore,
Charlton,
Coyle,
Diefenbaker,
Dufresne,
Fair,
Hahn,
Hansell,
Hodgson,
Holowach,
Johnston (Bow-River),
Leboe,
Low,
McGregor,
McLeod,
Nesbitt,
Patterson,
Quelch,
Robinson (Bruce),
Shaw,
Starr,
White, (Middlesex Est),
Wylie,
Yuill—25.

NON:

Messieurs

Abbott,
Adamson,
Aitken (Mlle),
Anderson,
Applewhaite,
Argue,
Ashbourne,
Balcom,
Barnett,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Bertrand,
Blair,
Blanchette,
Boivin,
Bonnier,
Boucher, (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Boucher, (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brisson,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Buchanan,
Byrne,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Campney,
Cardin,
Caron,
Carter,
Castleden,
Cavers,
Chevrier,
Churchill,
Clark,
Cloutier,
Coldwell,
Conacher,
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Decore,
Denis,
Deschatelets,
Deslières,
Dinsdale,
Drew,
Dumas,
Ellis,
Enfield,
Eudes,
Eyre,
Fairclough (Mme),
Fairey,
Ferguson,
Fleming,
Fontaine,
Forgie,
Fraser, (Peterborough),
Fraser (St-Jean-Est),
Fulton,
Gagnon,
Garland,
Garson,
Gauthier, (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickle-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gillis,
Gingras,
Gingues,
Girard,
Goode,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Green,
Gregg,
Habel,
Hamilton,
Hanna,
Hardie,
Harkness,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Herridge,
Hollingworth,
Hoskin,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
James,
Johnson, (Kindersley),
Jones,
Jutras,
Kirk, (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Knight,
Knowles,
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc,
Lefrançois,
Legaré,
Lennard,
Lesage,
Lusby,
Macdonnell, (Greenwood),
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacNaught,
McCann,
McCullough, (Moose-Mountain),
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Mang,
Martin,
Massé,
Matheson,
Meunier,
Michaud,
Michener,
Mitchell (London),
Mitchell, (Sudbury),
Monette,
Murphy, (Westmorland),
Nadon,
Nicholson,
Nickle,
Nixon,
Noseworthy,
Pearkes,
Pearson,
Perron,
Philpott,
Pickersgill,
Pommer,
Poulin,
Pouliot,
Power (Quebec-Sud),
Power, (Saint-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Purdy,
Ratelle,
Regier,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Richard, (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robertson,
Robichaud,
Robinson, (Simcoe-Est),
Rochefort,
Ross,
Rouleau,
Rowe,
St-Laurent,
Schneider,
Shipley (Mme),
Simmons,
Smith,
Stanton,
Stewart, (Winnipeg-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thatcher,
Thibault,
Tucker,
Tustin,
Valois,
Viau,
Villeneuve,
Vincent,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Hastings-Frontenac),
White (Waterloo-Sud),
Winch,
Winters,
Wood,
Zaplitny—193.

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement à la motion principale, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson, Aitken (Mlle), Bell, Blackmore, Blair, Brooks, Casselman, Charlton, Churchill, Coyle, Diefenbaker, Dinsdale, Drew, Dufresne, Fair, Fairclough (Mme), Ferguson, Fleming, Fraser (Peterborough), Fulton, Green, Hahn, Hamilton, Hansell, Harkness, Hodgson, Holowach, Howe (Wellington-Huron), Johnston (Bow-River), Leboe, Lennard, Low, Macdonnell (Greenwood), MacLean, McGregor, McLeod, Michener, Mitchell (London), Montgomery, Nesbitt, Nickle, Patterson, Pearkes, Perron, Quelch, Robinson (Bruce), Rowe, Shaw, Small, Stanton, Starr, Tustin, White (Hastings-Frontenac), White, (Middlesex Est), Wylie, Yuill—56.

NON:

Messieurs

Abbott, Anderson, Applewhaite, Argue, Ashbourne, Balcom, Barnett, Batten, Bennett (Grey-Nord), Bertrand, Blanchette, Boivin, Bonnier, Boucher Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), Boucher (Restigouche-Madawaska), Bourget, Bourque, Breton, Brisson, Brown (Brantford), Brown (Essex-Ouest), Bruneau, Buchanan, Byrne, Cameron (Nanaïmo), Campbell, Campney, Cardin, Carter, Castleden, Cavers, Chevrier, Claxton, Cloutier, Coldwell, Crestohl, Dechêne, Decore, Denis, Deschatelets, Deslières, Dumas, Ellis, Enfield, Eudes, Eyre, Fairey, Fontaine, Forgie, Fraser (Saint-Jean-Est), Gagnon, Garland, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Nickle-Belt), Gauthier (Portneuf), Gillis, Gingras, Gingues, Girard, Goode, Gour (Russell), Gourd (Chapleau), Gregg, Habel, Hanna, Hardie, Harris, Harrison, Healy, Henderson, Henry, Herridge, Hosking, Houck, Howe (Port-Arthur), Huffman, James, Johnson (Kindersley), Jones, Jutras, Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), Knight, Knowles, Lafontaine, Langlois (Gaspé), Leduc, Lefrançois, Legaré, Lesage, Lusby, MacDougall, MacEachen, MacKenzie, MacNaught, McCullough (Moose-Mountain), McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McWilliam, Mang, Massé, Matheson, Meunier, Michaud, Mitchell (Sudbury), Monette, Murphy (Westmorland), Nicholson, Nixon, Noseworthy, Philpott, Pickersgill, Pommer, Poulin, Pouliot, Power (Saint-Jean-Ouest), Proudfoot, Purdy, Ratelle, Regier, Reinke, Richard, (Ottawa-Est),

Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Roberge, Robertson, Robichaud, Robinson (Simcoe-Est), Rochefort, Ross, Rouleau, St-Laurent, Schneider, Shipley (Mme), Simmons, Smith, Stewart (Winnipeg-Nord), Stick, Stuart (Charlotte), Thatcher, Thibault, Tucker, Valois, Viau, Villeneuve, Weaver, Weir, Weselak, White (Waterloo-Sud), Winch, Winters, Wood, Zaplitny—153.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée.

Sur motion, de M. St-Laurent, il est ordonné que ladite Adresse soit grossoyée et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se formera en comité pour examiner les subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se formera en comité pour examiner les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. St-Laurent, la Chambre s'ajourne, à 9h.50 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 17

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1953

PRIÈRE.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, sur division, respectivement, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 12 (D du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Miller Mary Harris Dawson Coutts".—M. *Weir.*

Bill n° 13 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ann Hunter Daykin".—M. *Weir.*

Bill n° 14 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Anne Sutherland Clarke".—M. *Weir.*

Bill n° 15 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Best Childs".—M. *Weir.*

Bill n° 16 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Clerk Merlin Clarke".—M. *Weir.*

Bill n° 17 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Urban Lunny".—M. *Croll.*

Bill n° 18 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Bella Davis Baines".—M. *Weir.*

Bill n° 19 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Arlington Root".—M. *Croll.*

Bill n° 20 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lizzy Weiss Nomberg".—M. *Croll.*

Bill n° 21 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Elizabeth Sears Leighton".—M. *Croll.*

Bill n° 22 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margot Landwirth Steinbach".—M. *Weir.*

Bill n° 23 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Noël Lapointe".—M. *Croll.*

Bill n° 24 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Philippe-Marc-André Fortier".—M. *Weir.*

Bill n° 25 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Rachel Bonnar Barclay".—M. *Weir.*

Bill n° 26 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marusia Zozula Hempseed".—M. *Croll.*

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 5, Loi sur l'emploi d'accessoires pour les élections partielles et les élections tenues dans les territoires du Nord-Ouest.

M. Pickersgill propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 10, Loi modifiant la Loi sur les pipe-lines.

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonné pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 9, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux.

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et il s'élève un débat;

M. Nicholson, appuyé par M. Knowles, propose en amendement: Que tous les mots après le mot "Que" soient supprimés et remplacés par les suivants:

> "ce bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit convenu que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'opportunité d'établir une disposition prévoyant que la vérification des comptes des Chemins de fer nationaux du Canada soit faite par l'Auditeur général du Canada."

Et ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Barnett,
Blackmore,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Castleden,
Coldwell,
Ellis,
Fair,
Gagnon,
Gillis,
Hahn,
Hansell,
Herridge,
Holowach,
Johnson, (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Knight,
Knowles,
Low,
McCullough, (Moose-Mountain),
McLeod,
Nicholson,
Noseworthy,
Patterson,
Quelch,
Regier,
Shaw,
Stewart (Winnipeg-North),
Thatcher,
Yuill,
Zaplitny—32.

NON:

Messieurs

Adamson,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bell,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Brooks,
Buchanan,
Byrne,
Campney,
Caron,
Carter,
Casselman,
Charlton,
Chevrier,
Churchill,
Clark,
Dechêne,
Decore,
Diefenbaker,
Drew,
Dumas,
Enfield,
Eyre,
Fairclough (Mme),
Fairey,
Fraser (Saint-Jean-Est),
Fulton,
Garland,
Garson,
Gauthier (Nickel-Belt),
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Green,
Gregg,
Habel,
Hamilton,
Hanna,
Hardie,
Harkness,
Harris,
Harrison,
Howe (Wellington-Huron),
Huffman,
Jutras,
Kirk, (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lennard,
Lesage,
Lusby,
Macdonnell (Greenwood),
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacLean,
McIlraith,
McWilliam,
Matheson,
Michaud,
Mitchell (London),
Montgomery,
Murphy (Westmorland),
Nesbitt,
Nickle,
Nixon,
Pearkes,
Philpott,
Pickersgill,
Pommer,
Power (Saint-Jean-Ouest),
Purdy,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Robertson,
Robichaud,
Robinson (Bruce),
Robinson (Simcoe-Est),
Rouleau,
Rowe,
St-Laurent,
Shipley (Mme),
Simmons,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tucker,
Viau,
Weaver,
Weir,
White (Middlesex-Est),
Winters,
Wood—97.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée,

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation).

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) afin d'étendre le bénéfice des dispositions de la loi à l'égard de certains enfants qui en sont présentement exclus.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Harris, pour M. Lapointe, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 27, Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi concernant les parcs nationaux.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en conformité de l'article 15 du Règlement.)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les parcs nationaux.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les parcs nationaux afin de permettre au gouverneur en conseil d'autoriser le ministre à conclure des ententes en vue du développement, de l'exploitation et de l'entretien, dans un parc, de services d'utilité publique et de la fourniture d'eau à des fins domestiques; de prévoir aussi des emprises de lignes de téléphone, de télégraphe et de transmission d'électricité; de préciser, de plus, l'autorité d'établir et d'arpenter des townsites, des subdivisions et des cimetières; de préciser, en outre, et d'étendre le pouvoir d'émettre des baux et permis de terrains de parc et d'autoriser l'émission de certificats à l'égard de terrains dans les cimetières de parcs; et, enfin, d'autoriser le gouverneur en conseil à établir des règlements visant l'emploi de terrains de parc comme terrains de campement.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lesage présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 28, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 6 heures du soir, à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

83279—6

N° 18

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 7 DÉCEMBRE 1953

PRIÈRE.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport du surintendant des assurances pour l'année terminée le 31 décembre 1951, volume II—compagnies d'assurance-vie et sociétés fraternelles de secours mutuels, aux termes de l'article 9 du chapitre 70 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, présente à la Chambre,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur la route transcanadienne pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 9 du chapitre 269 des Statuts revisés du Canada (1952).

L'article suivant, inscrit à la rubrique *Présentation de Bills,* est appelé et réservé jusqu'à plus tard aujourd'hui:

Le *ministre du Revenu national*—Bill intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les douanes".

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 12 (D du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Miller Mary Harris Dawson Coutts";

M. Weir, appuyé par M. Croll, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et la question est mise en délibération;

M. Knowles, appuyé par M. Knight, propose en amendement: Que ce bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que le sujet dont il traite soit déféré, pour étude et rapport, au comité spécial de la procédure que la Chambre a décidé d'instituer le 27 novembre 1953.

Et il s'élève un débat;

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. L'ORATEUR: Puis-je me permettre de dire un mot? Je ne crois pas que l'amendement soit conforme au règlement. L'amendement tend à déférer le fond d'un bill visant à accorder un divorce à Catherine Miller Mary Harris Dawson Coutts. Ce n'est pas parce qu'un comité de la procédure serait saisi du fond de la question qu'il pourrait de ce seul fait s'occuper du problème auquel songe l'honorable député. Qu'est-ce donc en réalité qui constitue le fond du bill? Il y a d'abord un préambule à l'effet que l'adultère a été prouvé, puis une déclaration de dissolution du mariage et, en second lieu, une demande d'autorisation en vue du remariage.

L'honorable député n'a pas l'intention de s'en prendre à la question qui fait le fond du bill. Lors d'une session antérieure, il a présenté à la Chambre un projet de loi au sujet de la méthode à appliquer pour l'étude de ces bills. Si la Chambre était actuellement saisie de ce bill et que l'honorable député voulut renvoyer ledit bill à un comité de la procédure pour qu'il en étudiât le fond, je dirais que c'est très bien. Toutefois, lorsque l'honorable député se reporte à des occasions antérieures où le sujet dont traitent des bills a été déféré à un comité de la procédure, je lui ferai observer que cette fois-là il avait soumis à la Chambre un bill portant sur le quorum de la Chambre.

Les honorables députés verront à la page 179 des *Procès-verbaux* du 23 janvier 1953 qu'on avait alors proposé la création d'un comité chargé de l'examen de la procédure; or à ce moment-là l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), appuyé par M. Wright, a proposé que le bill n° 18, soit une loi tendant à modifier la loi de l'Amérique du nord britannique de 1867 à 1952 en ce qui concerne le quorum de la Chambre des communes, soit lu pour la deuxième fois. L'honorable député de Grey-Bruce (M. Harris), appuyé par l'honorable député de Hull (M. Fournier), a alors proposé que la question de fond fût renvoyée au comité spécial de la procédure.

Il n'existe aucun rapport entre le fond de ce bill et le comité de la procédure qui a été établi. En outre, je signale aux honorables députés que le vendredi 27 novembre 1953, il a été décidé qu'un comité spécial qu'on devait désigner, fût formé en vue d'étudier, de concert avec M. l'Orateur, le Règlement de la Chambre et ainsi de suite.

Le comité spécial est-il définitivement formé, si les membres qui doivent en faire partie n'ont pas été nommés par la Chambre? La Chambre peut procéder de deux façons, soit en inscrivant au *Feuilleton* une motion qui est présentée plus tard, comprenant les noms des membres dudit comité, soit en deux étapes, en proposant, d'abord, qu'un comité soit désigné et, en second lieu, qu'un tel et un tel en fassent partie.

Supposons, par exemple, que la motion visant à nommer les membres du comité dont la formation a été approuvée le 27 novembre, ne soit jamais présentée à la Chambre; tout ce qui serait déféré audit comité ne pourrait pas être étudié par celui-ci.

A mon avis, l'honorable député devrait retirer sa proposition d'amendement. Nous aborderions alors le bill de divorce; puis, lorsque les membres du comité spécial auront été désignés, il pourrait exposer ses vues devant ce comité, s'il en fait partie. Je suis sûr qu'il ne négligerait aucun effort pour améliorer nos méthodes de procédure à l'égard du divorce.

Avec l'assentiment, ledit amendement est retiré.

Et la motion principale: Que le Bill n° 12 (D du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Miller Mary Harris Dawson Coutts", soit maintenant lu une deuxième fois, est de nouveau mise en délibération, et ladite motion est réservée.

Les ordres inscrits à la rubrique *Bills privés* sont appelés, respectivement, et réservés.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Gillis—1. Le gouvernement fédéral a-t-il octroyé un contrat relatif à la fourniture de charbon, au cours de la présente année, pour les immeubles du Parlement et les autres édifices fédéraux d'Ottawa?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles étaient les conditions stipulées dans les demandes de soumissions?

3. Quel a été le nombre de soumissions reçues?

4. Quels sont les noms des compagnies qui ont présenté des soumissions?

5. Quels étaient les montants et les conditions de chacune de ces soumissions?

6. A qui le contrat a-t-il été octroyé?

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Brooks—1. Quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il versée, jusqu'à ce jour, en honoraires d'avocat pour l'acquisition et l'achat du centre d'instruction militaire de Gagetown?

2. Quels sont les noms de chaque bureau d'avocats dont on a retenu les services et quelle somme a-t-on versée à chacun?

3. Sur ce montant, quelle somme a-t-on versée pour la recherche des titres de propriété des immeubles achetés par le Gouvernement?

4. A l'égard de combien de titres a-t-on effectué des recherches?

Par Mme Fairclough—1. Depuis le 1er mars 1952, combien de livres de porc ont été mises en conserve pour le ministère de l'Agriculture?

2. Par quelles sociétés et à quels prix?

3. *a*) Quelle quantité de porc portant l'étiquette d'une entreprise particulière, a été vendue (avec mention de la quantité vendue par chaque entreprise) (i) sur le marché domestique, (ii) sur les marchés extérieurs; *b*) quelle quantité de porc portant l'étiquette gouvernementale a été vendue (i) sur le marché domestique, (ii) sur les marchés extérieurs; à quel prix a-t-on effectué ces ventes?

4. A-t-on demandé des soumissions pour les ventes destinées à l'exportation?

5. Sinon, de quelle façon a-t-on fixé les prix?

6. Le ministère a-t-il vendu directement des produits portant une étiquette d'entreprise privée *a*) sur le marché domestique, *b*) sur les marchés extérieurs?

7. Quelle quantité de produits, *a*) portant une étiquette d'entreprise privée, *b*) portant une étiquette gouvernementale, est actuellement détenue par le ministère ou pour son compte?

8. Quelles sommes a-t-on perdues à l'égard de ces ventes jusqu'à ce jour?

9. A-t-on accordé aux salaisons une marge de bénéfice brut à l'égard des marchandises dont elles ont fait la revente?

10. Le ministère procède-t-il encore à la mise en conserve du porc, *a*) portant l'étiquette d'une entreprise particulière, *b*) portant l'étiquette gouvernementale?

11. Sinon, à quelle date le ministère a-t-il cessé cette mise en conserve pour le compte du Gouvernement?

Par M. Knowles—1. Depuis le 1er janvier 1945, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il préparé, compilé ou recueilli des documents, mémoires, études, etc., au sujet de l'assurance-santé, y compris une documentation relative à l'assurance-santé dans d'autres pays et des données concernant un programme éventuel d'assurance-santé au Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nombre de ces rapports?

3. Quel titre porte chacun de ces rapports et à quelle date chacun a-t-il été établi?

4. Combien de ces documents ont été compilés ou recueillis après le 21 juin 1951?

5. Quel usage le Gouvernement fait-il présentement de ces données?

Par M. Ellis—1. Quel a été le nombre total de machines à écrire, de chaque marque de modèle courant, acheté par le Gouvernement *a*) au cours de 1952, *b*) jusqu'au 1er novembre, en 1953?

2. Quel prix a-t-on payé pour chaque machine à écrire, de chaque marque de modèle courant, *a*) au cours de 1952, *b*) jusqu'au 1er novembre 1953?

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Knowles—1. Combien d'heures par semaine travaillaient les femmes de journée à l'emploi du ministère des Travaux publics à Winnipeg avant l'inauguration de la semaine de cinq jours dont bénéficient les fonctionnaires civils fédéraux dans cette ville?

2. *a*) Quel salaire global hebdomadaire et *b*) quel salaire hebdomadaire net, recevaient les femmes de journée à l'emploi du ministère des Travaux publics à Winnipeg avant de bénéficier de la semaine de cinq jours?

3. Depuis l'entrée en vigueur de la semaine de cinq jours, quel salaire global hebdomadaire touchent ces femmes de journée?

4. Y a-t-il d'autres groupes de fonctionnaires civils fédéraux qui ont vu diminuer *a*) leur salaire global, ou *b*) leur salaire net, par suite de l'inauguration de la semaine de cinq jours? Dans le cas de l'affirmative, quel est ce groupe ou quels sont ces groupes?

5. Le Gouvernement a-t-il reçu des observations l'exhortant à effectuer le rajustement du salaire des femmes de journée afin que la semaine de cinq jours ne diminue pas leur salaire hebdomadaire? Dans le cas de l'affirmative, de qui?

6. A-t-on tenu compte de ces observations?

7. Fera-t-on une plus ample étude de la question?

Par M. Diefenbaker—1. Au cours de l'année 1952, combien d'exploitants de salaisons ont obtenu des contrats de l'Office des prix agricoles pour la mise en conserve du porc?

2. Quel est le nom de chacun de ces exploitants; où est situé son établissement; quel a été le montant qui leur a été versé respectivement et quelle est la quantité totale de viande stipulée dans le contrat adjugé à chacun d'entre eux?

3. L'un ou l'autre de ces exploitants a-t-il entreposé du porc, pour le compte du Gouvernement, dans des établissements autres que le sien?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces exploitants et quelle était la valeur du porc *a*) entreposé dans d'autres établissements que les leurs, dans les limites de la région urbaine où l'abattage a eu lieu, *b*) entreposé dans les établissements situés ailleurs que dans le district où a eu lieu l'abattage?

5. Ces exploitants ont-ils reçu des sommes pour le transport ou la manutention du porc expédié aux entrepôts situés dans les limites ou au delà de la même région urbaine?

6. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms de ces exploitants et quelle somme a-t-on versée à chacun?

Par M. Diefenbaker—Quels sont les noms et adresses des avocats et conseillers juridiques qui ont touché des honoraires supérieurs à $1,000 et quel montant leur a été versé respectivement par tout ministère du Gouvernement, depuis le 1er janvier 1953?

Par M. Fraser (Peterborough)—1. Au cours des dix premiers mois de 1953, quel a été le nombre total d'appareils de télévision vendus au Canada?

2. Quel a été le montant global perçu en taxe d'accise sur ces appareils?

3. Quelle somme globale a-t-on versée à la Société Radio-Canada?

4. Au cours des dix premiers mois de 1953, quel a été le nombre total de radios vendus au Canada?

5. Quel a été le montant global perçu en taxe d'accise sur ces radios?

6. Quelle somme globale a-t-on versée à la Société Radio-Canada?

Par M. Cameron (Nanaïmo)—Quelle a été la valeur globale des contrats octroyés à la Canadair Limited par tous les ministères du Gouvernement et toutes les corporations de la Couronne depuis le 31 janvier 1952?

Par M. Noseworthy—1. Quel est le nombre de fonctionnaires chargés d'appliquer la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or?

2. Quelles sont leurs fonctions et quels sont leurs traitements?

3. Depuis 1948, quelle somme globale annuelle le Gouvernement a-t-il dépensée pour l'application de cette loi?

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Noseworthy—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères et la Hollinger Consolidated Gold Mines Limited, relativement à la demande d'aide à l'exploitation, sous le régime de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, soumise par ladite mine à l'égard de l'année 1951, ainsi que copie de tous rapports des vérificateurs et des inspecteurs et de tous autres documents concernant les frais des travaux miniers, du broyage, de l'extraction, de l'affinage, du transport et de l'administration, ainsi que les frais de dépréciation, de l'amortissement, les frais antérieurs à la production, les frais de développement différé, d'exploitation et de développement à la Hollinger Consolidated Gold Mines Limited à l'égard de l'année 1951 et sur lesquels et le "taux de l'assistance" et le "nombre d'onces donnant droit à l'assistance" ont été calculés comme base de versement d'aide à l'exploitation à la Hollinger Consolidated Gold Mines Limited à l'égard de l'année 1951.

Par M. Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), pour M. Proudfoot—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents que possède le ministère des Travaux publics, échangés depuis le 1er janvier 1951 entre les gouvernements provinciaux d'Ontario et de Québec et le gouvernement fédéral, au sujet du projet de construction d'un pont devant relier l'Île-aux-Allumettes à Pembroke.

Par M. Fulton, pour M. Diefenbaker—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes et lettres reçus depuis le 1er janvier 1951 jusqu'à ce jour, par tout ministère du Gouvernement ou tout ministre de la Couronne et provenant du gouvernement de la Saskatchewan, de groupements ou de particuliers, relativement à la participation financière du gouvernement fédéral à la construction d'un pont carrossable sur la rivière Saskatchewan-Nord, à Prince-Albert (Saskatchewan), ainsi que toute réponse à ces lettres ou télégrammes.

Par M. Knowles—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la déclaration de la Commission du tarif relative à l'appel nº 301, concernant les générateurs de courant servant, en général, à l'éclairage, au chauffage et à la préparation des repas dans les fermes, ou à l'éclairage des aéroports et des lieux de villégiature; ainsi que copie des procès-verbaux relatifs aux séances publiques de la Commission du tarif lors de l'examen de l'appel susmentionné.

Par M. Knowles—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute définition générale des mots machinerie et appareils donnée par le ministre du Revenu national comme l'exige l'Annexe III de la Loi sur la taxe d'accise; ainsi que copie de toute décision rendue à ce sujet par le ministre du Revenu national, depuis le 1er janvier 1951, relativement aux demandes d'exemption de la taxe de vente à l'égard de la machinerie et des appareils, aux termes de l'Annexe III de la Loi sur la taxe d'accise.

M. McIvor, appuyé par M. Bertrand, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait examiner l'opportunité d'obtenir la collaboration des gouvernements provinciaux en vue d'assurer à tous les invalides incapables de gagner leur vie une pension équivalente à la pension de vieillesse, sans tenir compte de l'âge.

Et après discussion;

M. McIvor demande la permission de retirer ladite proposition de motion.

Et la question: Est-ce votre bon vouloir que la motion soit retirée? est mise aux voix et agréée.

Ladite motion, en conséquence, est retirée.

Les articles portant les numéros 8 à 12 inclusivement, à la rubrique *Avis de Motion,* sont appelés, respectivement, et réservés.

M. Stewart (Winnipeg-Nord), appuyé par M. Knowles, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de ratifier, à titre de déclaration de principes, la Déclaration universelle des droits humains, votée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948.

Et il s'élève un débat;

M. Coldwell, appuyé par M. Castleden, propose en amendement: Que la résolution soit modifiée par la suppression du mot "ratifier" et son remplacement par les mots "demander au Parlement de ratifier".

Et il s'élève un débat;

M. Harris, appuyé par M. Winters, propose,—Que ledit débat soit maintenant ajourné.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Bertrand,
Blanchette,
Boivin,
Bourget,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Buchanan,
Byrne,
Campney,
Cardin,
Caron,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Dechêne,
Decore,
Deslières,
Dickey,
Dumas,
Eyre,
Fairey,
Forgie,
Fraser (Saint-Jean-Est),
Gauthier (Nickle-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Harris,
Harrison,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Jutras,
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lusby,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
McCann,
McCubbin,
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
McWilliam,
Mang,
Martin,
Matheson,
Michaud,
Murphy (Westmorland),
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pommer,
Power (Québec-Sud),
Power (Saint-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Purdy,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Robertson,
Robinson, (Simcoe-Est),
St-Laurent,
Shipley (Mme),
Simmons,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tucker,
Valois,
Viau,
Weaver,
Weir,
Weselak,
Winters,
Wood—86.

NON:

Messieurs

Aitken (M[lle]), Argue, Barnett, Bell, Blackmore, Blair, Brooks, Cameron (Nanaïmo), Campbell, Casselman, Castleden, Charlton, Churchill, Coldwell, Coyle, Drew, Ellis, Fair, Fleming, Fulton, Green, Hahn, Hansell, Harkness, Hees, Herridge, Holowach, Howe (Wellington-Huron), Johnson (Kindersley), Jones, Knight, Knowles, Leboe, Lennard, Low, Macdonnell (Greenwood), MacLean, McCullough (Moose-Mountain), McLeod, Montgomery, Nesbitt, Nicholson, Nickle, Noseworthy, Patterson, Quelch, Regier, Robinson (Bruce), Shaw, Stanton, Stewart (Winnipeg-Nord), Trainor, Winch, Yuill, Zaplitny—55.

M. Power (Québec-Sud), appuyé par M. MacKenzie, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, l'on devrait étudier l'à-propos d'instituer un comité, composé de membres de la Chambre, aux fins de faire l'examen des procédés propres à effectuer le rajustement de la représentation ainsi que d'un plan pour la répartition des provinces en districts électoraux selon les dispositions de l'article 51 des *Actes de l'Amérique du Nord britannique* (1867-1951), édicté par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1946), et de présenter un rapport et des recommandations sur le procédé qui, de l'avis du comité, serait juste et équitable et conforme à l'intérêt public.

Et un débat s'élève et se poursuit;

Du consentement unanime, la Chambre retourne à la *Présentation de Bills.*

M. McCann, appuyé par M. Harris, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 29, Loi modifiant la Loi sur les douanes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre revient aux *Avis de Motion.*

Le débat reprend sur la proposition de motion de M. Power (Québec-Sud), appuyé par M. MacKenzie: Que, de l'avis de la Chambre, l'on devrait étudier l'à-propos d'instituer un comité, composé de membres de la Chambre, aux fins de faire l'examen des procédés propres à effectuer le rajustement de la représentation ainsi que d'un plan pour la répartition des provinces en districts électoraux selon les dispositions de l'article 51 des *Actes de l'Amérique du Nord britannique* (1867-1951), édicté par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1946), et de présenter un rapport et des recommandations sur le procédé qui, de l'avis du comité, serait juste et équitable et conforme à l'intérêt public.

Et le débat se poursuit;

M. Pickersgill, appuyé par M. Campney, propose en amendement: Que tous les mots depuis "l'on devrait étudier" jusqu'à "faire l'examen des procédés", inclusivement, soit supprimés et remplacés par les suivants "le comité permanent des privilèges et des élections, lorsqu'il sera établi, devrait examiner les procédés".

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est agréée.

Et la motion principale, modifiée, est mise aux voix et agréée; et en voici la teneur: Que, de l'avis de la Chambre, le comité permanent des privilèges et des élections lorsqu'il sera établi, devrait examiner les procédés propres à effectuer le rajustement de la représentation ainsi qu'un plan pour la répartition des provinces en districts électoraux selon les dispositions de l'article 51 des *Actes de l'Amérique du Nord britannique* (1867-1951), édicté par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1946), et présenter un rapport et des recommandations sur le procédé qui, de l'avis du comité, serait juste et équitable et conforme à l'intérêt public.

Les articles portant les numéros 15 à 26 inclusivement, à la rubrique *Avis de Motion*, sont appelés, respectivement, et réservés.

M. Campbell, appuyé par M. Castleden, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos d'accorder une aide financière aux diverses provinces en vue de doter le Canada d'un réseau routier convenable.

Et il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Winters.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 19

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 8 DÉCEMBRE 1953

PRIÈRE.

Deux pétitions sont déposées sur le bureau.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Sommaire des arrêtés en conseil rendus au cours de la période allant du 1er au 30 novembre 1953.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport de la Banque d'expansion industrielle pour l'exercice terminé le 30 septembre 1953, aux termes de l'article 29(4) du chapitre 151 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Prudham propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour étendre à l'année 1954 l'application de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Sur ce, M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Le Bill n° 5, Loi sur l'emploi d'accessoires pour les élections partielles et les élections tenues dans les territoires du Nord-Ouest, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 10, Loi modifiant la Loi sur les pipe-lines, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 9, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 6, Loi concernant le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élève et se poursuit;

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en conformité de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

(Bills publics)

L'ordre n° 17 est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 3, Loi modifiant la Loi des grains (Répartition des wagons);

M. Argue, appuyé par M. Knowles, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Jutras.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. St-Laurent: Que le Bill n° 6, Loi concernant le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 20

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1953

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le cinquième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 8 décembre, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De "The Associated Canadian Travellers", de Calgary (Alberta), en vue d'une loi qui modifiera la loi la constituant en corporation.—M. *Hanna.*

Du "Victorian Order of Nurses for Canada", d'Ottawa (Ontario), créé corps politique et juridique par charte royale, en vue d'une loi de constitution en corporation.—M. *McIlraith.*

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 30 (S du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les télégraphes".

Bill n° 31 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Stevenson".

Bill n° 32 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vyvyan Holcombe Hervey".

Bill n° 33 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gilberte Drouyn Serres".

Bill n° 34 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice May Plinn Côté".

Bill n° 35 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanislas Anthony Placzek".

Bill n° 36 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Enkin Carrière".

Bill n° 37 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Levine Lubotsky, autrement connue sous le nom de Lottie Levine Kuznicki".

Bill n° 38 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Solanges Laperle Desjardins".

Bill n° 39 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Kaufman".

Bill n° 40 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Sara Schachter Lande".

Bill n° 41 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Joseph Simard".

Bill n° 42 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John McCullough Gasken".

Bill n° 43 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Louis de Gonzague Giguère".

Bill n° 44 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Hunter Bercovitz".

Bill n° 45 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diane Lorraine Cleveland Morgan Stewart Patterson".

Bill n° 46 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Eleanor Bennett Kirkcaldy".

Bill n° 47 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Margaret Vizzutti Charters".

Bill n° 48 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Christopher Mottley".

Bill n° 49 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessita Asaria Farchi Lotenberg, autrement connue sous le nom de Bessita Asaria Farchi Lotey".

Bill n° 50 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Bonfield".

Bill n° 51 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Joan LeRiche Dunphy".

Bill n° 52 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Donovan Wilcox".

Bill n° 53 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Mary MacKenzie Benton".

Bill n° 54 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Smilovitch King".

Bill n° 55 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Dempsey Robertson".

Bill n° 56 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Delia Pierce Korenberg".

Bill n° 57 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfonsas Jankus".

Bill n° 58 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Lansky".

Bill n° 59 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilma Elizabeth Dalglish Rochon".

Bill n° 60 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Cromkie Nicol".

Bill n° 61 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tyrus Raymond Markham".

Bill n° 62 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Louise Heinz Finlay".

Bill n° 63 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Joan Glegg Statham".

Bill n° 64 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Laura Olive Coote Laflamme".

Bill n° 65 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Denenberg Rockman".

Bill n° 66 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yukiko Takeuchi Zusko".

Bill n° 67 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gooderham Wyman".

Bill n° 68 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Favreau".

Bill n° 69 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Stewart Hughes Koren".

Bill n° 70 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Wray Carpenter Batt".

Bill n° 71 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Mary Davis Robertson".

Bill n° 72 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carlo Castelli".

Bill n° 73 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eveline Shaheen Sauvageau".

Bill n° 74 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Swinwood".

Bill n° 75 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Frances Wiggins McKay".

Et aussi,—Un message transmettant à la Chambre les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills de divorce précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre,—Rapport intitulé: "Canadian Air Carriers, Transportation Trends", pour l'année terminée le 31 décembre 1953, préparé par le Bureau technique de l'économie des transports au nom de la Commission des transports aériens.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Goode—Combien d'ex-militaires, qui sont bénéficiaires d'une allocation d'ancien combattant, ont soumis une demande d'allocation aux termes des articles 3 et 4 de la Loi sur les allocations aux anciens combattants: *a*) à l'égard de chaque province, *b*) par l'intermédiaire du bureau de Vancouver, *c*) par l'intermédiaire du bureau de Westminster?

Par M. Winch—1. Quel est le nombre total d'enquêtes effectuées sous le régime de la Loi des enquêtes sur les coalitions, depuis l'entrée en vigueur de ladite loi?

2. Dans combien de cas a-t-on intenté des poursuites par suite de ces enquêtes?

3. Dans combien de poursuites la ou les sociétés ont-elles été condamnées?

M. Arsenault, appuyé par M. Hollingworth, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, il importe que le Canada soit doté d'un drapeau national distinctif et que l'on devrait examiner l'à-propos d'instituer un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé de faire l'étude d'un modèle de drapeau approprié et de présenter un rapport à ce sujet.

Et il s'élève un débat;

M. MacDougall, appuyé par M. Stuart (Charlotte), propose,—Que ledit débat soit maintenant ajourné.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brisson,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Campney,
Cardin,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Cloutier,
Croll,
Decore,
Denis,
Deschatelets,
Deslières,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Enfield,
Eudes,
Eyre,
Fairey,
Follwell,
Forgie,
Fraser (Saint-Jean-Est),
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickle-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Habel,
Hanna,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,

Henderson,
Henry,
Hollingworth,
Hosking,
Houck,
Huffman,
Hunter,
James,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelbourne-Yarmouth-Clare)
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc,
Lefrançois,
Legaré,
Lesage,
Lusby,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McDonald (Parry Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
McWilliam,
Maltais,
Mang,
Martin,
Massé,
Matheson,
Meunier,
Michaud,
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Murphy (Westmorland),
Nixon,
Philpott,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Pouliot,
Power (Québec-Sud),
Power (Saint-Jean-Ouest),
Prudham,
Purdy,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robertson,
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
Rochefort,
Ross,
Rouleau,
Roy,
St-Laurent,
Schneider,
Shipley (M[me]),
Smith,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thibault,
Vincent,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Waterloo-Sud),
Winters,
Wood—137.

NON:

Messieurs

Adamson,
Aitken (M[lle]),
Argue,
Balcer,
Barnett,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Coyle,
Dinsdale,
Drew,
Dufresne,
Ellis,
Fair,
Fairclough (M[me]),
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gagnon,
Green,
Hahn,
Hamilton,
Hansell,
Harkness,
Herridge,
Holowach,
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacLean,
McCullough (Moose Mountain),
McLeod,
Michener,
Mitchell (London),
Monteith,
Montgomery,
Murphy (Lambton-Ouest),
Nesbitt,
Nicholson,
Nickle,
Noseworthy,
Patterson,
Pearkes,
Perron,
Poulin,
Quelch,
Regier,
Robinson (Bruce),
Shaw,
Small,
Stanton,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Trainor,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
Winch,
Wylie,
Yuill,
Zaplitny—74.

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 21

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 10 DÉCEMBRE 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quatrième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés. Le rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de quatrième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De "The Associated Canadian Travellers", de Calgary (Alberta), en vue d'une loi qui modifiera la loi la constituant en corporation.

Du "Victorian Order of Nurses for Canada", d'Ottawa (Ontario), créé corps politique et juridique par charte royale, en vue d'une loi de constitution en corporation.

M. Lesage, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Ressources et du Développement économique pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 10 du chapitre 76 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Dufresne, appuyé par M. Hamilton, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 76, Loi modifiant la Loi sur les postes (Emploi illégal de la poste), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 30 (S du Sénat), intitulé: Loi modifiant la Loi sur les télégraphes. —M. *Chevrier.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Argue—1. Quelles quantités de conserves de porc et de bœuf, de bœuf frigorifié et de viande autrement préparée, l'Office des produits agricoles ou tout autre service de l'État avait-il en mains le 1er novembre 1953?

2. Il y a un an, quelles quantités de ces produits avait-on en mains?

3. A quel prix a-t-on acheté chacun de ces produits et quel en a été le prix de vente?

Par M. MacLean (Queens)—1. Quelle somme globale le gouvernement fédéral a-t-il versée à titre de loyer pour des locaux dans la ville de Charlottetown, depuis le 31 mars 1951 jusqu'au 31 mars 1953?

2. A quels propriétaires a-t-il versé ces sommes?

3. Quelle somme a-t-il versée à chaque propriétaire?

Par M. McIvor—Quel loyer mensuel le gouvernement fédéral paie-t-il pour les locaux occupés par la Commission des grains, le Corps d'aviation royal canadien ou par tout autre ministère ou organisme de l'État, à Fort-William?

Par M. Applewhaite—1. Quel est l'incidence actuelle de la tuberculose chez les Indiens et les Esquimaux?

2. Quel est le taux actuel de la mortalité par tuberculose chez les Indiens et les Esquimaux?

3. Que représentent cette incidence et ce taux de la mortalité par rapport à l'incidence et à la mortalité en 1933 et en 1943, respectivement?

4. Quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il dépensée pour la prophylaxie et la lutte antituberculeuses chez les Indiens et les Esquimaux, au cours des cinq dernières années?

M. Lesage propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec en vue de porter de $100,000 à $125,000 le montant annuel qui peut être versé à la Commission pendant une période de quatre années, à compter du 1er avril 1954.

Sur ce, M. Lesage, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Harris, pour M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville) propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de modifier la Loi sur les postes en vue d'augmenter le tarif d'affranchissement sur les lettres postées au Canada, à compter du 1[er] avril 1954,

a) pour chaque lettre dont la livraison doit avoir lieu dans la circonscription postale où elle est postée, de trois cents à quatre cents pour la première once ou fraction d'once, et de un cent à deux cents pour chaque once ou fraction d'once supplémentaire, et

b) pour chaque lettre postée dans une circonscription postale pour livraison dans une autre circonscription postale, de quatre cents à cinq cents pour la première once ou fraction d'once, et de deux cents à trois cents pour chaque once ou fraction d'once supplémentaire.

Sur ce, M. Harris, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier, pour étudier ledit projet de résolution.

Le Bill n° 6, Loi concernant le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois;

M. Lesage propose,—Que ledit bill soit maintenant adopté et que le titre soit le même que celui qui apparaît au Feuilleton.

Après discussion, avec la permission de la Chambre, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est adopté et le titre en est le même que celui qui apparaît au Feuilleton.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier les lois relatives aux territoires du Nord-Ouest.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier les lois relatives aux territoires du Nord-Ouest afin de décréter:

a) que le gouverneur en conseil peut, après l'expiration de deux ans à compter de la date du rapport des brefs d'élection, dissoudre le Conseil et faire élire et nommer un nouveau conseil:

b) que le Conseil peut établir des règlements visant les rennes, semblables à ceux que renferme le chapitre 331 des Statuts revisés du Canada (1952);

c) que les allocations de subsistance payables aux membres du Conseil soient portées à vingt-cinq dollars, ainsi qu'il est stipulé audit chapitre 331;

d) que le gouverneur en conseil peut nommer un membre du Conseil pour remplacer un membre élu démissionnaire;

e) que soient élucidées les dispositions des lois ayant trait à l'indemnité et aux allocations de subsistance; et, en outre,

f) que la loi soit modifiée par l'insertion de dispositions concernant la possession de terrains, semblables à celles que contient la Loi sur le Yukon.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lesage présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 77, Loi modifiant les lois relatives aux territoires du Nord-Ouest, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant un projet de loi tendant à ratifier un accord financier entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume-Uni.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à ratifier l'accord financier entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume-Uni, signé à Ottawa le 13 août 1953, relativement au remboursement du solde impayé du prêt consenti au Gouvernement du Royaume-Uni selon la Loi de 1942 sur les crédits de guerre (Financement du Royaume-Uni).

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 78, Loi ratifiant l'accord financier entre le Canada et le Royaume-Uni, signé le 13 août 1953, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 27, Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation);

M. Harris, pour M. Lapointe, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 28, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux;

M. Lesage propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et la question est mise en délibération;

M. Lesage, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, informé de la teneur dudit bill, consent, en ce qui concerne les intérêts de Sa Majesté, à ce que la Chambre inclue dans cette mesure les dispositions qu'elle jugera bon d'y insérer.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 79 (B du Sénat), intitulé: "Loi concernant la frontière entre les provinces d'Ontario et de Manitoba".

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que le Sénat a adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 5, Loi sur l'emploi d'accessoires pour les élections partielles et les élections tenues dans les territoires du Nord-Ouest.

Bill n° 9, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux.

Bill n° 10, Loi modifiant la Loi sur les pipe-lines.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pensions des services de défense, la Loi sur la défense nationale, etc.,

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur les pensions des services de défense afin de pourvoir au paiement, au cours d'une période d'années, de droits successoraux sur les pensions des veuves et des enfants et d'apporter certaines mises au point de portée restreinte à la loi actuelle; pour modifier aussi la Loi de 1952 sur la défense nationale en vue d'autoriser la vente de matériel aux organismes internationaux de bien-être sous le régime de l'article 11, de permettre de porter au crédit le remboursement des droits et impôts sur le matériel vendu aux termes dudit article, de permettre une administration plus efficace des successions de militaires décédés hors du Canada, et d'effectuer certaines modifications en ce qui concerne les personnes qui accompagnent les forces canadiennes; pour apporter un amendement à la Loi sur les forces présentes au Canada (Traité de l'Atlantique Nord), rendu nécessaire par la promulgation de la Loi sur la responsabilité de la Couronne; pour modifier aussi la Loi concernant le Sénat et la Chambre des communes au sujet du temps passé en service militaire par les membres

de la Chambre des communes; et pour modifier aussi la Loi de 1950 sur les forces canadiennes, en vue de permettre aux membres des forces armées qui ont servi en Corée dans le Contingent spécial de compter leur temps de service pour toutes les fins prévues par la Loi sur les pensions des services de défense.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Campney, pour M. Claxton, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 80, Loi concernant les forces canadiennes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 29, Loi modifiant la Loi sur les douanes;

M. McCann propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élève et se poursuit;

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 22

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 11 DÉCEMBRE 1953

PRIÈRE.

Dix-neuf pétitions sont déposées sur le bureau.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazete du Canada* du mercredi 9 décembre 1953, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 décembre 1953,—État indiquant:—1. Quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il versée, jusqu'à ce jour, en honoraires d'avocat pour l'acquisition et l'achat du centre d'instruction militaire de Gagetown?

2. Quels sont les noms de chaque bureau d'avocats dont on a retenu les services et quelle somme a-t-on versée à chacun?

3. Sur ce montant, quelle somme a-t-on versée pour la recherche des titres de propriété des immeubles achetés par le Gouvernement?

4. A l'égard de combien de titres a-t-on effectué des recherches?

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 novembre 1953,—État indiquant:—1. Quels ministères du gouvernement fédéral font envoyer des malades dans les maisons de santé relevant des gouvernements provinciaux?

2. Où sont situés ces hôpitaux?

3. Au 1er novembre 1953, quel était le nombre de ces malades ainsi soignés dans chacun de ces hôpitaux?

4. Dans quelle proportion rembourse-t-on les gouvernements provinciaux pour les traitements et soins médicaux prodigués à ces malades, et pour l'entretien de ces hôpitaux?

5. Existe-t-il des maisons de santé dont l'entretien ou l'administration relève d'un ministère du gouvernement fédéral?

6. S'il existe de tels hôpitaux, *a*) combien de malades peut-on y loger; *b*) quel était le nombre de malades qui y étaient soignés au 1er novembre 1953, *c*) quels sont les frais journaliers pour le traitement et l'entretien de ces malades?

M. Bennett, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 décembre 1953,—État indiquant:—Combien d'ex-militaires, qui sont bénéficiaires d'une allocation d'ancien combattant, ont soumis une demande d'allocation aux termes des articles 3 et 4 de la Loi sur les allocations aux anciens combattants: *a*) à l'égard de chaque province, *b*) par l'intermédiaire du bureau de Vancouver, *c*) par l'intermédiaire du bureau de Westminster?

M. Knowles, appuyé par M. Argue, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 80, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952) en ce qui concerne le quorum de la Chambre des communes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 31 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Stevenson".—M. *Weir.*

Bill n° 32 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vyvyan Holcombe Hervey".—M. *Croll.*

Bill n° 33 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gilberte Drouyn Serres".—M. *Croll.*

Bill n° 34 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice May Plinn Côté".—M. *Weir.*

Bill n° 35 (X du Sénat), intiutlé: "Loi pour faire droit à Stanislas Anthony Placzek".—M. *Croll.*

Bill n° 36 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Enkin Carrière".—M. *Weir.*

Bill n° 37 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Levine Lubotsky, autrement connue sous le nom de Lottie Levine Kuznicki".—M. *Croll.*

Bill n° 38 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Solanges Laperle Desjardins".—M. *Weir.*

Bill n° 39 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Kaufman".—M. *Croll.*

Bill nº 40 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Sara Schachter Lande".—M. *Croll.*

Bill nº 41 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Joseph Simard".—M. *Weir.*

Bill nº 42 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John McCullough Gasken".—M. *Weir.*

Bill nº 43 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Louis de Gonzague Giguère".—M. *Weir.*

Bill nº 44 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Hunter Bercovitz".—M. *Weir.*

Bill nº 45 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diane Lorraine Cleveland Morgan Stewart Patterson".—M. *Weir.*

Bill nº 46 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Eleanor Bennett Kirkcaldy".—M. *Weir.*

Bill nº 47 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Margaret Vizzutti Charters".—M. *Weir.*

Bill nº 48 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Christopher Mottley".—M. *Weir.*

Bill nº 49 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessita Asaria Farchi Lotenberg, autrement connue sous le nom de Bessita Asaria Farchi Lotey".—M. *Weir.*

Bill nº 50 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Bonfield".—M. *Weir.*

Bill nº 51 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Joan LeRiche Dunphy".—M. *Weir.*

Bill nº 52 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Donovan Wilcox".—M. *Weir.*

Bill nº 53 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Mary MacKenzie Benton".—M. *Weir.*

Bill nº 54 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Smilovitch King".—M. *Weir.*

Bill nº 55 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Dempsey Robertson".—M. *Weir.*

Bill nº 56 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Delia Pierce Korenberg".—M. *Weir.*

Bill nº 57 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfonsas Jankus".—M. *Weir.*

Bill nº 58 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Lansky".—M. *Weir.*

Bill nº 59 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilma Elizabeth Dalglish Rochon".—M. *Weir.*

Bill nº 60 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Cromkie Nicol".—M. *Weir.*

Bill n° 61 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tyrus Raymond Markham".—M. *Weir.*

Bill n° 62 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Louise Heinz Finlay".—M. *Weir.*

Bill n° 63 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Joan Glegg Statham".—M. *Weir.*

Bill n° 64 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Laura Olive Coote Laflamme".—M. *Weir.*

Bill n° 65 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Denenberg Rockman".—M. *Weir.*

Bill n° 66 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yukiko Takeuchi Zusko".—M. *Weir.*

Bill n° 67 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gooderham Wyman".—M. *Weir.*

Bill n° 68 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Favreau". M. *Weir.*

Bill n° 69 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Stewart Hughes Koren".—M. *Weir.*

Bill n° 70 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Wray Carpenter Batt".—M. *Weir.*

Bill n° 71 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Mary Davis Robertson".—M. *Weir.*

Bill n° 72 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carlo Castelli". M. *Weir.*

Bill n° 73 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eveline Shaheen Sauvageau".—M. *Weir.*

Bill n° 74 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Swinwood".—M. *Weir.*

Bill n° 75 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Frances Wiggins McKay".—M. *Weir.*

Bill n° 79 (B du Sénat), intitulé: "Loi concernant la frontière entre les provinces d'Ontario et de Manitoba".—M. *Prudham.*

De son siège à la Chambre, M. Coldwell demande l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre en vertu de l'article 31 du Règlement, afin de discuter une affaire déterminée d'importance publique pressante. Il en énonce ainsi l'objet:

> "La nécessité de convoquer immédiatement une réunion du Comité mixte canado-américain pour le commerce et les affaires économiques, dont l'établissement a été anoncé lors de la récente visite au Canada du président Eisenhower, en vue de l'adoption immédiate de mesures propres à éviter la crise commerciale qui menace actuellement l'économie de notre pays par suite de l'annonce faite cette semaine de Washington, et selon laquelle le gouvernement des États-Unis subventionne maintenant ses exportations de blé vendu en dehors du cadre de l'Accord international sur le blé, en violation de l'Article XVI, de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce."

M. Coldwell remet ensuite à M. l'Orateur un exposé de l'affaire dont il propose la discussion. Après en avoir donné lecture à la Chambre, M. l'Orateur demande: L'honorable député est-il autorisé à présenter sa motion?

Il y a opposition; mais plus de vingt députés se lèvent pour appuyer la motion, et M. l'Orateur, en conséquence, invite M. Coldwell à proposer sa motion.

M. Coldwell, appuyé par M. Knowles, propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Après discussion, ladite motion est retirée, avec la permission de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les indemnités de services de guerre.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les indemnités de services de guerre en vue de proroger le délai prévu pour la disponibilité du crédit de réadaptation; d'étendre, en outre, le bénéfice des dispositions de la loi à d'autres bénéficiaires; et de pourvoir, enfin, à la prorogation du délai permettant à certains anciens combattants de recourir aux dispositions de la Loi sur l'assurance des anciens combattants.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 82, Loi modifiant la Loi sur les indemnités de services de guerre, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 28, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux, est étudié de nouveau en comité plénier;

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 83 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les explosifs".

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill n° 28, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux, qui est rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. McCann: Que le Bill n° 29, Loi modifiant la Loi sur les douanes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Motions*.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que Messieurs Applewhaite, Boisvert, Brooks, Brown (Essex-Ouest), Churchill, Fleming, Fulton, Gauthier (Portneuf), Harris, Hunter, Knowles, Lapointe, Lefrançois, MacInnis, MacNaught, McIlraith, Quelch, Stuart (Charlotte), Tucker et Weir fassent partie du comité spécial de la procédure, institué le 27 novembre.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 23

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 1953

Prière.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le sixième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 11 décembre, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De George Joseph John Louis Gustav Brisebois, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées, époux de Margaret Lenore Touchie Brisebois, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Weir.*

De Mary Bernice Patricia Mullins Coristine, épouse de Patrick Henry Alwyn Coristine, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Shirley Ann Slayton Dubuc, demeurant présentement à Ville St-Laurent (P.Q.), épouse de Bernard Arthur Racicot Dubuc, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Catharina Elizabeth van de Casteel Fortune, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Kenneth Sefton Fortune, de Varennes (P.Q.).—M. *Weir.*

De Gerald Fry, autrement connu sous le nom de Gerhard Frey, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Jeanne Mary Lee Fry, demeurant présentement à Dorval (P.Q.).—M. *Weir.*

De Eileen Sybil Fels Goldstein, épouse de Gilbert Roland Goldstein, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Sarah Estephanie Debonnaire Johnson, épouse de John Joseph Johnson, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Donald George Kirk, de Montréal (P.Q.), époux de Grace Kemp Richmond Kirk.—M. *Weir.*

83279—8

De Jacques Labonté, de Ville St-Pierre (P.Q.), époux de Jacqueline Picotte Labonté.—M. *Weir.*

De Grace Mary Harrison Laycock, épouse de Wilfred John Laycock, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Marie Jeannine Bisson Lécuyer, demeurant présentement à Rouyn (P.Q.), épouse de Félix Lécuyer, de Bélanger (P.Q.).—M. *Weir.*

De Dorothy Elizabeth Brewin Lovegrove, demeurant présentement à Ville St-Laurent (P.Q.), épouse de Sidney John Lovegrove, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Jessie Moffat Luce, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Keith Cyril Luce, de Mont-Royal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Hazel Viola Christena Darey Moore, épouse de Ernest Frederick Moore, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Ferdinand Nunes, autrement connu sous le nom de Numes, de Montréal (P.Q.), époux de Ruth Violet Ross Nunes, autrement connue sous le nom de Numes.—M. *Weir.*

De Joseph Wilmott Albert Parmenter, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Rita Paulette Huguette Germain Parmenter.—M. *Weir.*

De Reginald George Silversides, de Verdun (P.Q.), époux de Wilhelmina Grace Latter Silversides.—M. *Weir.*

De Barbara Jean White Simpson, demeurant présentement à Mont-Royal (P.Q.), épouse de Robert Bruce Simpson, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

De Ivy Isabel Brown Wilkinson, épouse de George Frederick Wilkinson, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir.*

M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Mines et des Relevés techniques pour l'année terminée le 31 mars 1953, en vertu de l'article 10 du chapitre 73 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Arsenault, appuyé par M. Boisvert, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 84, Loi concernant les drapeaux du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 83 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les explosifs". —M. *Prudham.*

Les divers ordres inscrits à la rubrique *Bills privés* sont appelés et réservés.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Hahn—1. Quel est le nom de la société qui, en 1951-1952, a effectué la photographie aérienne de l'estuaire du fleuve Fraser depuis la partie ouest de l'île Douglas ?

2. Quels sont les administrateurs de cette société?

3. Cette société exécute-t-elle présentement d'autres travaux publics pour le compte du gouvernement fédéral?

4. Dans le cas de l'affirmative, quand les contrats ont-ils été octroyés et quel en était le montant?

5. Quel était l'objet de ces contrats?

Par M. Brown (Essex-Ouest)—1. Depuis 1949, a-t-on importé au Canada du gaz à l'état naturel en provenance des États-Unis ou d'ailleurs?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les droits à l'égard du gaz à l'état naturel importé des États-Unis au Canada?

3. Existe-t-il quelque autre taxe, droit ou impôt sur l'importation du gaz à l'état naturel?

4. A quelles taxes ou à quels impôts est assujétie la consommation du gaz à l'état naturel au Canada?

5. Combien de pieds cubes de gaz à l'état naturel a-t-on importés au Canada au cours de chacune des années financières terminées le 31 mars 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, et jusqu'à ce jour, en 1953?

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général:

Par M. Hahn—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1952 jusqu'à ce jour entre le gouvernement du Canada, la ville de New-Westminster, le Board of Trade de New-Westminster et autres intéressés, relativement à la construction d'un pont devant relier New-Westminster à l'île Lulu.

Par M. Hahn—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1952 jusqu'à ce jour entre le gouvernement du Canada, la ville de New-Westminster, le Board of Trade de New-Westminster et autres intéressés, relativement à la construction d'une chaussée entre Annacis et l'île Lulu.

Les articles inscrits à la rubrique *Avis de Motion* et portant les numéros 5 et 6 sont appelés pour la deuxième fois et, comme l'étude n'en est pas abordée, ils sont rayés, en conformité de l'article 52(1) du Règlement.

M. Herridge, appuyé par M. Knowles, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de convoquer une conférence fédérale-provinciale au sujet de la conservation en vue d'instituer pour le Canada une politique nationale en matière de conservation du sol, des forêts et des ressources hydrauliques et d'utilisation des terres.

Et il s'élève un débat;

M. Adamson, appuyé par M. Macdonnell (Greenwood), propose en amendement: Que tous mots après "politique nationale" soient retranchés et remplacés par les suivants:

"sous un régime d'entreprise libre et en collaboration et association étroites avec les provinces visant à:

a) mettre en valeur et en exploitation toutes les ressources naturelles du pays dans l'intérêt de la population de toutes les régions du Canada;

b) protéger et conserver nos ressources forestières, minières et autres contre l'exploitation outrancière ou l'épuisement;

c) accroître l'utilisation de nos ressources aux fins de production industrielle au Canada, multipliant ainsi les occasions d'emploi, de progrès et de sécurité pour tous les Canadiens."

Et un débat s'élève et se poursuit.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 24

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 15 DÉCEMBRE 1953

PRIÈRE.

Soixante pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le cinquième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés. En voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de cinquième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De George Joseph John Louis Gustav Brisebois, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées, époux de Margaret Lenore Touchie Brisebois, demeurant présentement à Toronto (Ontario).

De Mary Bernice Patricia Mullins Coristine, épouse de Patrick Henry Alwyn Coristine, de Montréal (P.Q.).

De Shirley Ann Slayton Dubuc, épouse de Bernard Arthur Racicot Dubuc, de Montréal (P.Q.).

De Catharina Elizabeth van de Casteel Fortune, épouse de Kenneth Sefton Fortune, de Varennes (P.Q.).

De Gerald Fry, autrefois connu sous le nom de Gerhard Frey, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Jeanne Mary Lee Fry.

D'Eileen Sybil Fels Goldstein, épouse de Gilbert Roland Goldstein, de Montréal (P.Q.).

De Sarah Estephanie Debonnaire Johnson, épouse de John Joseph Johnson, de Montréal (P.Q.).

De Donald George Kirk, de Montréal (P.Q.), époux de Grace Kemp Richmond Kirk.

De Jacques Labonté, de Ville St-Pierre (P.Q.), époux de Jacqueline Picotte Labonté.

De Grace Mary Harrison Laycock, épouse de Wilfred John Laycock, de Montréal (P.Q.).

De Marie Jeannine Bisson Lécuyer, épouse de Félix Lécuyer, de Bélanger (P.Q.).

De Dorothy Elizabeth Brewin Lovegrove, épouse de Sidney John Lovegrove, de Montréal (P.Q.).

De Jessie Moffat Luce, épouse de Keith Cyril Luce, de Mont-Royal (P.Q.).

D'Hazel Viola Christena Darcy Moore, épouse d'Ernest Frederick Moore, de Montréal (P.Q.).

De Ferdinand Nunes, autrement connu sous le nom de Numes, de Montréal (P.Q.), époux de Ruth Violet Ross Nunes, autrement connus sous le nom de Numes.

De Joseph Wilmott Albert Parmenter, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Rita Paulette Huguette Germain Parmenter.

De Reginald George Silversides, de Verdun (P.Q.), époux de Wilhelmina Grace Latter Silversides.

De Barbara Jean White Simpson, épouse de Robert Bruce Simpson, de Montréal (P.Q.).

D'Ivy Isabel Brown Wilkinson, épouse de George Frederick Wilkinson, de Montréal (P.Q.).

M. l'Orateur dépose sur le bureau de la Chambre—Rapport de la Commission du service civil recommandant des modifications à la rémunération et à la classification du personnel de la Chambre des communes.

Du consentement unanime, M. Garson propose,—Que soient imprimés 1,000 exemplaires anglais et 250 exemplaires français du rapport de la Commission royale concernant la revision du Code criminel ainsi que des trois rapports du comité spécial de la Chambre institué aux fins d'étudier le bill découlant de ce rapport et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 64 du Règlement.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Pinard, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présente à la Chambre,—Rapport sur les progrès réalisés dans l'exécution du programme de Colombo, daté de la Nouvelle-Delhi (octobre 1953) et préparé par le Comité consultatif pour le développement économique du Sud et du Sud-Est asiatiques.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 décembre 1953,—État indiquant:—1. Quel est le nombre de fonctionnaires chargés d'appliquer la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or?

2. Quelles sont leurs fonctions et quels sont leurs traitements?

3. Depuis 1948, quelle somme globale annuelle le Gouvernement a-t-il dépensée pour l'application de cette loi?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 décembre 1953:—Copie de la déclaration de la Commission du tarif relative à l'appel n° 301, concernant les générateurs de courant servant, en général, à l'éclairage, au chauffage et à la préparation des repas dans les fermes, ou à l'éclairage des aéroports et des lieux de villégiature; ainsi que copie des procès-verbaux relatifs aux séances publiques de la Commission du tarif lors de l'examen de l'appel susmentionné.

M. Winters propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi destiné à remplacer la présente loi nationale sur l'habitation afin d'améliorer davantage les conditions de logement et de vie, et à cette fin:

a) d'autoriser la Société centrale d'hypothèques et de logement à assurer les prêteurs agréés, y compris les banques, à l'égard des prêts qu'ils ont effectués pour aider au financement de nouvelles maisons d'habitation dans les régions urbaines ou rurales; d'assurer, en outre, à certaines conditions, les prêts pour la réparation, la transformation et l'agrandissement des maisons existantes;

b) de prolonger et de définir de nouveau les pouvoirs actuels de la Société concernant l'attribution de prêts, l'octroi de garanties, et l'entreprise de projets relevant du Dominion et des provinces; et de prolonger, en outre, les pouvoirs du ministre concernant l'octroi de subventions pour aider au nouveau développement d'habitations et concernant d'autres questions nécessaires à l'application appropriée de la loi.

Sur ce, M. Winters, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Le Bill n° 29, Loi modifiant la Loi sur les douanes, est étudié de nouveau en comité plénier;

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 17, 18 et 19 sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Argue, appuyé par M. Knowles: Que le Bill n° 8, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Répartition des wagons), soient maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Johnson (Kindersley).

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill n° 29, Loi modifiant la Loi sur les douanes, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal;

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, M. Garson propose,—Qu'un comité mixte des deux chambres du Parlement soit institué afin d'enquêter et de faire rapport sur la question de savoir s'il y a lieu de modifier le droit pénal du Canada en ce qui concerne *a*) la peine capitale, *b*) les punitions corporelles ou *c*) les loteries et, dans le cas de l'affirmative, de quelle façon et dans quelle mesure;

Que 17 membres de la Chambre des communes, que la Chambre désignera plus tard, soient membres dudit comité mixte à titre de représentants de la Chambre et que l'article 65 du Règlement de la Chambre des communes soit suspendu à cet égard;

Que le comité soit autorisé à instituer, au sein de ses propres membres, les sous-comités qu'il jugera opportuns ou nécessaires; à assigner des personnes, à demander le dépôt de documents et de dossiers; à siéger pendant les séances de la Chambre et à faire rapport de temps à autre.

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il pourra ordonner l'impression pour l'usage du comité et du Parlement et que l'article 64 du Règlement de la Chambre des communes soit suspendu à cet égard;

Et qu'un message soit adressé au Sénat, lui demandant de s'unir à la Chambre des communes pour les fins susmentionnées et de choisir, s'il le juge opportun, certains de ses membres pour faire partie du comité mixte proposé.

Et il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Bennett (Grey-Nord).

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Harris, il est résolu,—Que, le mercredi 16 décembre 1953, les heures de séance, l'ordre des affaires et la procédure soient les mêmes que le jeudi (*Jour du Gouvernement*), nonobstant les dispositions de tout article du Règlement à cet égard.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 27, Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation).

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures vingt-deux minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 25

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1953

PRIÈRE.

Deux pétitions sont déposées sur le bureau.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 85 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannine Bisson Lécuyer".

Bill n° 86 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Joseph John Louis Gustav Brisebois".

Bill n° 87 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Isabel Brown Wilkinson".

Bill n° 88 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Sybil Fels Goldstein".

Bill n° 89 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Liliane Bernier L'Heureux".

Bill n° 90 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Warden Clark".

Bill n° 91 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Herscovitz Hershon".

Bill n° 92 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Frances Beatrice Lord Tomkinson".

Bill n° 93 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roslyn Belkin Cohen".

Bill nº 94 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Mildred Brohart Stephens Mowat".

Bill nº 95 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Lillian Montague Maye".

Bill nº 96 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Fry".

Bill nº 97 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Amos Finlay".

Bill nº 98 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Mary Hastie Moon".

Bill nº 99 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean de Tonancour Racette".

Bill nº 100 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Frances Elizabeth Appleton Powell".

Et aussi,—Un message transmettant à la Chambre les témoignages recueillis et les documents déposés relativement aux bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le septième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 15 décembre, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Lillian Hazel Welch Alexander, demeurant présentement à Lachine (P.Q.), épouse de Robert John Alexander, de Farnham (P.Q.).—M. *Croll*.

De Philip George Ralph Anley, de Verdun (P.Q.), époux de Jean Rosella Monk Anley, demeurant présentement à Owen Sound (Ontario).—M. *Croll*.

De Edith Hersh Beck, épouse de Philip Beck, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll*.

De Esther Smilovitch Benjamin, épouse de Harry Benjamin, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll*.

De Dora Garoff Bernstein, épouse de Sydney Bernstein, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll*.

De Rose White Bishop, demeurant présentement à Greenfield Park (P.Q.), épouse de Craig Sydney Bishop, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll*.

De Shirley Catherine Bradley Boyd, demeurant présentement à St-André (P.Q.), épouse de Ross William Boyd, de Fulford (P.Q.).—M. *Croll*.

De Joseph Anthony Albert Britt, de Montréal (P.Q.), époux de Hazel Esther Shaw Britt.—M. *Croll*.

De Dorothy Hockley Burne, épouse de Ronald Christian Burne, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll*.

De Genevieve Mary Emily McGuire Carragher, épouse de James Joseph Carragher, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll*.

De Norma Patricia Cooke Campbell, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Bruce Campbell, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll*.

De Andrew Warden Clark, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Jane Morgan Clark, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Croll.*

De Phyllis Matthews Cloutier, demeurant présentement à Calgary (Alberta), épouse de Ermel Valmon Cloutier, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Phyllis Weiss Cohen, épouse de Clarence Jacob Cohen, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Roslyn Belkin Cohen, épouse de Philip Stanley Cohen, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Rose Lillian Budd Cooke, épouse de William Anthony Cooke, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées.—M. *Croll.*

De George Arthur Crittenden, de Montréal (P.Q.), époux de Cecile David Crittenden.—M. *Croll.*

De Alexandra Morgoci Cucu, épouse de George Cucu, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Evangeline Emma Bonner Dancsak, épouse de Stephen Dancsak, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Victor Della Porta, *alias* Jack William Taylor, de Verdun (P.Q.), époux de Sonia Korostil (*alias* Robbins) Della Porta (*alias* Taylor), demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Elizabeth Josephine Grant Drummond, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de David Barclay Drummond, de Westmount (P.Q.).—M. *Croll.*

De Lawrence Druxerman, de Montréal (P.Q.), époux de Charlotte Handler Druxerman, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Croll.*

De Joseph Georges Roger Dufort, présentement avec les forces armées, époux de Marie Georgianna Rosina Décarie Dufort, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Gordon Amos Finlay, de Montréal (P.Q.), époux de Patricia Ann Bishop Finlay.—M. *Croll.*

De Gérald Daniel Gaudet, de Montréal (P.Q.), époux de Phyllis Fox Gaudet.—M. *Croll.*

De Harold Goldstein, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées, époux de Lilian Margaret Ireland Goldstein, demeurant présentement à Oil-Springs (Ontario).—M. *Croll.*

De Daisy Helen Dean Harpes, épouse de Maurice Harpes, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Evelyn Saxe Harris, demeurant présentement à Outremont (P.Q.), épouse de Hyman Harris, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Frances Herscovitz Hershon, épouse de Paul Hugh Hershon, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Violette (Labeebe) Zakaib Kenemy, épouse de Fred (Fouad) Kenemy, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Léontine Pelletier Lamothe, épouse de Lucien Lamothe, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Thérèse Perrier Langlois, épouse de Norbert Langlois, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Margaret Agnès Dupont Legault, épouse de Joseph Hervé Legault, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Anita London Lewy, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Albert Lewy, d'Outremont (P.Q.).—M. *Croll.*

De Liliane Bernier L'Heureux, épouse de Richard L'Heureux, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Anna Lillian Montague Maye, demeurant présentement à St-Eustache-sur-le-Lac (P.Q.), épouse de Frederick Matthew Maye, de Rawdon (P.Q.).—M. *Croll.*

De Jack Merson, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Wolfson Merson, demeurant présentement dans les États-Unis d'Amérique.—M. *Croll.*

De Eleanor Mary Hastie Moon, épouse de Thomas Clyde Moon, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Phyllis Mildred Brohart Mowat, épouse de Joseph Thomson Mowat, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Sarah Ida Rishikof Neidik, épouse de Ben Neidik, aussi connu sous le nom de Simcha Benny Neidik, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De John Partridge, de Montréal (P.Q.), époux de Hilda Florence King Partridge.—M. *Croll.*

De Pauline Frances Elizabeth Appleton Powell, demeurant présentement en Angleterre, épouse de William Powell, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées.—M. *Croll.*

De Jean de Tonancourt Racette, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Massue Racette.—M. *Croll.*

De Laura Solow Schwartz, épouse de Harry Schwartz, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Sydney Silverman, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Frank Silverman.—M. *Croll.*

De Mary (*alias* Marie) Szabowska Skowron, épouse de Wladyslaw (*alias* Walter) Skowron, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Julia McKenzie Clarke Smith, épouse de Norman Walter John Smith, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Mary Frances Beatrice Lord Tomkinson, épouse de Thaddeus Roy Tomkinson, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Jeanne Delattre Toubeix, épouse de Etienne Armand Toubeix, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Rebecca Joyce Isobel Hahn Vengroff, épouse de Irving Edward Vengroff, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

Le Leona Kuprasz Veremchuk, épouse de Leo Veremchuk, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

De Max Wulfovitch, de Montréal (P.Q.), époux de Rose Bercovitch Wulfovitch, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Croll.*

De Marcel Bérubé, de Lachine (P.Q.), époux de Mary Patricia Neller Bérubé.—M. *Croll.*

De Claire Pierrette Desrochers Dixon, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Kenneth William Dixon, de Verdun (P.Q.).—M. *Croll.*

De Fernand Laurin, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Thérèse Savard Laurin.—M. *Croll.*

De Joseph Lucien Nadon, de Montréal (P.Q.), époux de Adrienne Derouin Nadon.—M. *Croll.*

De George Gerald Patterson, de Verdun (P.Q.), époux de Winnifred Mary Ashton Patterson.—M. *Croll.*

De Joseph Octave Léopold Richer, de Montréal (P.Q.), époux de Hélène Marshall Richer.—M. *Croll.*

De Patricia Louise Noseworthy St-Laurent, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Henri de la Durantaye St-Laurent, de Fort Chambly (P.Q.).—M. *Croll.*

De Gertrude MacDonald Watt, épouse de Christian Findlay Watt, de Montréal (P.Q.).—M. *Croll.*

M. Weir, du comité spécial institué pour dresser et présenter une liste des députés qui doivent composer les comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 63 du Règlement, présente le rapport suivant:

Votre comité propose que les députés dont les noms paraissent dans les listes ci-jointes fassent partie des comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 63 du Règlement:

Nº 1

Privilèges et Élections

Messieurs

Adamson,
Benidickson,
Bourque,
Bryson,
Cardin,
Carter,
Cavers,
Churchill,
Dechêne,
Dickey,
Ellis,
Fair,
Hollingworth,
Leboe,
Lefrançois,
MacDougall,
MacKenzie,
McWilliam,
Meunier,
Montgomery,
Murphy (*Lambton-Ouest*),
Nesbitt,
Nowlan,
Pouliot,
Richard (*Ottawa-Est*),
Tucker,
Viau,
Vincent,
Zaplitny,—29.

(Quorum 10)

Nº 2

Chemins de fer, Canaux et Lignes télégraphiques

Messieurs

Barnett,
Batten,
Bell,
Bonnier,
Boucher (*Restigouche-Madawaska*),
Buchanan,
Byrne,
Campbell,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Clark,
Conacher,
Dupuis,
Ellis,
Eudes,
Ferguson,
Follwell,
Fulton,
Gagnon,
Garland,
Goode,
Gourd (*Chapleau*),
Green,
Habel,
Hahn,
Hamilton,
Hanna,
Harrison,
Healy,
Herridge,
Hodgson,
Holowach,
Hosking,
Howe (*Wellington-Huron*),
James,
Johnston (*Bow-River*),
Kickham,
Lafontaine,
Langlois (*Gaspé*),
Légaré,
McCulloch (*Pictou*),
McIvor,
Montgomery,
Murphy (*Westmorland*),
Murphy (*Lambton-Ouest*),
Nicholson,
Nickle,
Pouliot,
Purdy,
Richard (*Saint-Maurice-Laflèche*),
Ross,
Roy,
Shaw,
Small,
Stanton,
Viau,
Villeneuve,
Wood,—60.

(Quorum 20)

Nº 3

Bills privés en général

Messieurs

Balcom,
Batten,
Bennett, Mlle (*Halton*),
Blair,
Brooks,
Bruneau,
Cameron (*High-Park*),
Decore,
Demers,
Dinsdale,
Dupuis,
Ellis,
Enfield,
Eyre,
Fairey,
Ferguson,
Girard,
Hansell,
Hees,
Hosking,
Houck,
Hunter,
Knight,
Langlois (*Berthier-Maskinongé-Delanaudière*),
Leduc,
Lefrançois,
Lennard,
Lusby,
MacDougall,
Macnaughton,
Mang,
Matheson,
McCullough (*Moose-Mountain*),
McWilliam,
Murphy (*Westmorland*),
Perron,
Power (*Saint-Jean-Ouest*),
Proudfoot,
Regier,
Reinke,
Roberge,
Thomas,
Valois,
Vincent,
Weselak,
White (*Hastings-Frontenac*),
White (*Middlesex-Est*),
White (*Waterloo-Sud*),
Wood,
Wylie,—50.

(Quorum 15)

Nº 4

Banque et Commerce

Messieurs

Adamson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Benidickson,
Bennett (*Grey-Nord*),
Blackmore,
Boucher (*Restigouche-Madawaska*),
Breton,
Cameron (*Nanaïmo*),
Cannon,
Cardin,
Crestohl,
Croll,
Dufresne,
Dumas,
Fleming,
Follwell,
Fraser (*Peterborough*),
Fraser (*Saint-Jean-Est*),
Fulton,
Gagnon,
Hanna,
Hellyer,
Henderson,
Huffman,
Low,
Macdonnell (*Greenwood*),
MacEachen,
Macnaughton,
Matheson,
McIlraith,
Michener,
Mitchell (*London*),
Monteith,
Nickle,
Noseworthy,
Philpott,
Picard,
Pouliot,
Quelch,
Robichaud,
Rouleau,
Smith,
Stewart (*Winnipeg-Nord*),
Thatcher,
Tucker,
Weaver,
Wood,—50.

(Quorum 15)

Nº 5

Comptes publics

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Argue,
Ashbourne,
Balcer,
Balcom,
Beaudry,
Boisvert,
Boucher (*Restigouche-Madawaska*),
Bruneau,
Cameron (*High-Park*),
Cannon,
Cauchon,
Cavers
Cloutier,
Denis,
Goode,
Green,
Hanna,
Harkness,
Hees,
Henderson
Hollingworth
Holowach,
Houck,
Kickham,
Kirk (*Antigonish-Guysborough*),
Leduc,
Macdonnell (*Greenwood*),
Maltais,
McIlraith,
McLeod,
McWilliam,
Mitchell (*London*),
Mitchell (*Sudbury*),
Monteith,
Murphy (*Lambton-Ouest*),
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Picard,
Pommer,
Poulin,
Power (*Saint-Jean-Ouest*),
Proudfoot,
Regier,
Thatcher,
Thomas,
Tucker,
Weaver,—50

(Quorum 15)

Nº 6

Agriculture et Colonisation

Messieurs

Anderson,
Argue,
Batten,
Boucher (*Châteauguay-Huntingdon-Laprairie*),
Breton,
Bruneau,
Byrne,
Cardiff,
Castleden,
Charlton,
Clark,
Coyle,
Decore,
Demers,
Deslières,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Fair,
Fontaine,
Forgie,
Fulton,
Gingras,
Goode,
Gour (*Russell*),
Harkness,
Huffman,
Johnson (*Kindersley*),
Jones,
Jutras,
Kickham,
Kirk (*Antigonish-Guysborough*),
Légaré
Lusby,
MacKenzie,
MacLean,
Mang,
Massé,
Matheson,
McCubbin,
McLeod,
Michaud,
Montgomery,
Murphy (*Westmorland*),
Perron,
Pommer,
Poulin,
Purdy,
Proudfoot,
Roberge,
Roy,
Schneider,
Stanton,
Stick,
Studer,
Villeneuve,
White (*Middlesex-Est*),
White (*Waterloo-Sud*),
Wylie,
Yuill,
Zaplitny,—60

(Quorum 20)

Nº 7

Règlement

Messieurs

Aitken, Mlle
Buchanan,
Carter,
Denis,
Fairey,
Forgie,
Green,
Hanna,
Hollingworth,
Knowles,
Michaud,
Monette,
Nadon,
Perron,
Quelch,
Robinson (*Bruce*),
Rochefort,
Studer,
Viau,
Winch,—20

(Quorum 10)

Nº 8

Marine et Pêcheries

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Barnett,
Bell,
Bennett (*Grey-Nord*),
Brisson,
Cameron (*Nanaïmo*),
Cannon,
Ferguson,
Goode,
Hahn,
Hardie,
Harrison,
Henderson,
Hodgson,
Kirk (*Antigonish-Guysborough*),
Kirk (*Shelburne-Yarmouth-Clare*),
Langlois (*Gaspé*),
MacInnis,
MacLean,
MacNaught,
Maltais,
Matheson,
McDonald (*Parry Sound-Muskoka*),
Nowlan,
Pearkes,
Robichaud,
Stick,
Stuart (*Charlotte*),
Thibault,
Thomas,
Trainor,
Weselak,—35.

(Quorum 10)

Nº 9

Mines, Forêts et Cours d'eau

Messieurs

Adamson,
Benidickson,
Boivin,
Boucher (*Restigouche-Madawaska*),
Brooks,
Brisson,
Buchanan,
Byrne,
Carter,
Deschatelets,
Dickey,
Dumas,
Eyre,
Gauthier (*Nickel-Belt*),
Gourd (*Chapleau*),
Hardie,
Harkness,
Harrison,
Herridge,
Hosking
LaCroix,
Lafontaine,
Leboe,
MacLean,
McCullough (*Moose-Mountain*),
Mitchell (*Sudbury*),
Pearkes,
Ratelle,
Robichaud,
Rowe,
Shipley, Mme
Trainor,
Weselak,
Winch,
Yuill,—35.

(Quorum 10)

N° 10

Relations industrielles

Messieurs

Brown (*Brantford*),
Brown (*Essex-Ouest*),
Byrne,
Cauchon,
Churchill,
Cloutier,
Côté (*Verdun*),
Croll,
Deschatelets,
Dufresne,
Fairclough, Mme
Fraser (*Saint-Jean-Est*),
Gauthier (*Nickel Belt*),
Gauthier (*Lac-Saint-Jean*),
Gillis,
Hahn,
Hamilton,
Hardie,
Hees,
Holowach,
Knowles,
Lusby,
MacEachen,
MacInnis,
Michener,
Murphy (*Westmorland*),
Nixon,
Pouliot,
Ross,
Rouleau,
Simmons,
Starr,
Studer,
Viau,
Vincent,—35

(Quorum 10)

N° 11

Débats

Messieurs

Balcer,
Enfield,
Hees,
Jutras,
McLeod,
Meunier,
Michaud,
Nicholson,
Power (*Saint-Jean-Ouest*),
Purdy,
Rowe,
Simmons,—12

(Quorum 7)

N° 12

Affaires extérieures

Messieurs

Aitken, Mlle
Balcer,
Boivert,
Cannon,
Cardin,
Coldwell,
Crestohl
Croll,
Decore,
Diefenbaker,
Fleming,
Garland,
Gauthier (*Lac-Saint-Jean*),
Green,
Henry,
Jutras,
Kirk (*Shelburne-Yarmouth-Clare*),
Knowles,
Low,
Lusby,
MacDougall,
MacInnis,
MacKenzie,
Macnaughton,
McIlraith,
McMillan,
Nesbitt,
Patterson,
Picard,
Pinard,
Richard (*Ottawa-Est*),
Starr,
Stick,
Stuart (*Charlotte*),
Studer,—35

(Quorum 10)

Nº 13

Impressions

(Membres représentant les Communes)

Messieurs

Ashbourne,
Bertrand,
Blair,
Boivin,
Bonnier,
Boucher (*Châteauguay-Huntingdon-Laprairie*),
Boucher (*Restigouche-Madawaska*),
Brown (*Brantford*),
Bryson,
Campbell,
Cardiff,
Charlton,
Dechêne,
Dickey,
Fairclough, Mme
Fairey,
Fontaine,
Gingras,
Girard,
Gour (*Russell*),
Habel,
Hansell,
Healy,
Hodgson,
Houck,
Howe (*Wellington-Huron*),
Huffman,
James,
Johnson (*Kindersley*),
Kickham,
Lefrançois,
MacEachen,
Maltais,
Mang,
McGregor,
McIvor,
McWilliam,
Patterson,
Pommer,
Regier,
Robinson (*Bruce*),
Rochefort,
Schneider,
Simmons,
Small,
Smith,
Stanton,
Stick,
Thibault,
Tustin,
Valois,
Weaver,
Wylie,
Zaplitny,—54

(Quorum—)

Nº 14

Bibliothèque

(Membres représentant les Communes)

Monsieur l'Orateur et messieurs

Applewhaite,
Bertrand,
Boivin,
Bourque,
Brown (*Essex-Ouest*),
Castleden,
Coldwell,
Conacher,
Coyle,
Dechêne,
Dinsdale,
Eudes,
Fraser (*Peterborough*),
Fraser (*Saint-Jean-Est*),
Gingues,
Gourd (*Chapleau*),
Hansell,
Hellyer,
Henderson,
Howe (*Wellington-Huron*),
Hunter,
Jones,
Kirk (*Shelburne-Yarmouth-Clare*),
Knight,
LaCroix,
Leboe,
McCullough (*Pictou*),
McIlraith,
McGregor,
McWilliam,
Nadon,
Philpott,
Ratelle,
Reinke,
Robinson (*Bruce*),
Shaw,
Small,
Smith,
Thibault,
Tucker,
Tustin,
Weselak,
White (*Middlesex-Est*),
Wood,—44

(Quorum—)

Nº 15

Restaurant

(Membres représentant les Communes)

Monsieur l'Orateur et messieurs

Bennett, Mlle (*Halton*),	Mang,	Shipley, Mme
Caron,	Massé,	Simmons,
Casselman,	McCulloch (*Pictou*),	Stewart (*Winnipeg-Nord*),
Gingues,	McGregor,	Stick,
Gour (*Russell*),	Michaud,	White (*Hastings-Frontenac*),
Hardie,	Monette,	Yuill,—24
Harkness,	Pommer,	
Herridge,	Richard (*Ottawa-Est*),	
MacNaught,	Robertson,	

(Quorum—)

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Weir, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que les comités permanents de la Chambre soient autorisés à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre leur aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant leurs observations et vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et ordonner la production de pièces et dossiers.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour former un comité mixte des deux Chambres à l'égard des travaux d'impression du Parlement et que les membres suivants: Messieurs Ashbourne, Bertrand, Blair, Boivin, Bonnier, Boucher (*Châteauguay-Huntingdon-Laprairie*), Boucher (*Restigouche-Madawaska*), Brown (*Brantford*), Bryson, Campbell, Cardiff, Charlton, Dechêne, Dickey, Fairclough (Mme), Fairey, Fontaine, Gingras, Girard, Gour (*Russell*), Habel, Hansell, Healy, Hodgson, Houck, Howe (*Wellington-Huron*), Huffman, James, Johnson (*Kindersley*), Kickham, Lefrançois, MacEachen, Maltais, Mang, McGregor, McIvor, McWilliam, Patterson, Pommer, Regier, Robinson (*Bruce*), Rochefort, Schneider, Simmons, Small, Smith, Stanton, Stick, Thibault, Tustin, Valois, Weaver, Wylie et Zaplitny, représenteront la Chambre audit comité mixte des travaux d'impression du Parlement.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que M. l'Orateur et Messieurs Applewhaite, Bertrand, Boivin, Bourque, Brown (*Essex-Ouest*), Castleden, Coldwell, Conacher, Coyle, Dechêne, Dinsdale, Eudes, Fraser (*Peterborough*), Fraser (*Saint-Jean-Est*), Gingues, Gourd (*Chapleau*), Hansell, Hellyer, Henderson, Howe (*Wellington-Huron*), Hunter, Jones, Kirk (*Shelburne-Yarmouth-Clare*), Knight, LaCroix, Leboe, McCulloch (*Pictou*), McIlraith, McGregor, McWilliam,

Nadon, Philpott, Ratelle, Reinke, Robinson (*Bruce*), Shaw, Small, Smith, Thibault, Tucker, Tustin, Weselak, White (*Middlesex-Est*) et Wood ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des communes, et pour représenter la Chambre des communes au sein du comité mixte des deux Chambres à l'égard de la Bibliothèque.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Son Honneur M. l'Orateur et Mlle Bennett (*Halton*), Messieurs Caron, Casselman, Gingues, Gour (*Russell*), Hardie, Harkness, Herridge, MacNaught, Mang, Massé, McCulloch (*Pictou*), McGregor, Michaud, Monette, Pommer, Richard (*Ottawa-Est*), Robertson, Shipley (Mme), Simmons, Stewart (*Winnipeg-Nord*), Stick, White (*Hastings-Frontenac*) et Yuill pour assister Son Honneur l'Orateur dans la régie du Restaurant, en ce qui commande les intérêts de la Chambre des communes, et pour représenter la Chambre des communes dans le comité mixte des deux Chambres à l'égard du Restaurant.

Sur motion de M. St-Laurent, M. Edward T. Applewhaite, député du district électoral de Skeena, est nommé vice-président des comités pléniers de la Chambre.

M. Harris propose,—Que le rapport de la Commission du service civil recommandant que des changements soient apportés à la rémunération et à la classification du personnel de la Chambre des communes, rapport qui a été déposé sur le bureau le 15 décembre 1953, soit maintenant approuvé.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée. Voici la teneur dudit rapport:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Le 15 décembre 1953.

Aux honorables membres de la Chambre des communes,

La Commission du service civil a l'honneur de présenter le rapport que voici:

Selon les dispositions des articles 62 et 11 de la Loi sur le service civil et en conformité de la ligne de conduite et des dispositions énoncées dans la délibération du conseil du Trésor, T.B. nº 461883, en date du 20 novembre 1953, les modifications ci-après des échelles de traitements, destinées à entrer en vigueur le 1er décembre 1953, sont soumises à votre approbation:

CHEF DE LA DIVISION DES COMITÉS ET DES BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

De:	6260	6560	6860
A :	6880	7210	7540

CHEF DES JOURNAUX ANGLAIS

De:	6260	6560	6860
A :	6880	7210	7540

ÉDITEUR DES DÉBATS ET CHEF DE LA DIVISION DU SERVICE STÉNOGRAPHIQUE

De:	6260	6560	6860
A :	6880	7210	7540

ÉDITEUR DES DÉBATS FRANÇAIS ET CHEF DE LA DIVISION DES STÉNOGRAPHES FRANÇAIS

De:	5960	6260	6560
A :	6550	6880	7210

GREFFIER EN CHEF DES ORDRES ET AVIS

De:	5640	5960	6260
A :	6200	6550	6880

CHEF DES JOURNAUX FRANÇAIS

De:	5560	5760	5960	6200
A :	6110	6330	6550	6820

CHEF ADJOINT DE LA DIVISION DES COMITÉS ET DES BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

De:	5240	5440	5620	5900
A :	5760	5980	6180	6490

CHEF ADJOINT DES JOURNAUX ANGLAIS

De:	5240	5440	5620	5900
A :	5760	5980	6180	6490

ÉDITEUR ADJOINT DES DÉBATS ET STÉNOGRAPHE

De:	5240	5440	5620	5900
A :	5760	5980	6180	6490

ÉDITEUR ADJOINT DES DÉBATS FRANÇAIS

De:	4920	5120	5300	5560
A :	5410	5630	5830	6110

STÉNOGRAPHE PARLEMENTAIRE ET PREMIER STÉNOGRAPHE DES COMITÉS

De:	4920	5120	5300	5560
A :	5410	5630	5830	6110

STÉNOGRAPHE PARLEMENTAIRE, CHAMBRE DES COMMUNES

De:	4920	5120	5300	5560
A :	5410	5630	5830	6110

CHEF DE LA DIVISION DES STÉNOGRAPHES DES DÉPUTÉS

De:	4520	4660	4800	4920	5060	5180
A :	4970	5120	5280	5410	5560	5690

CHEF ADJOINT DES JOURNAUX FRANÇAIS

De:	4520	4660	4800	4920	5060	5180
A :	4970	5120	5280	5410	5560	5690

CHEF DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

De:	4180	4320	4460	4600	4740	4860
A :	4590	4750	4900	5060	5210	5340

CHEF DE LA DIVISION DE LA PAPETERIE ET DES FOURNITURES

De:	4180	4320	4460	4600	4740	4860
A :	4590	4750	4900	5060	5210	5340

STÉNOGRAPHE PARLEMENTAIRE ADJOINT, CHAMBRE DES COMMUNES

De:	4180	4320	4460	4600	4740	4860
A :	4590	4750	4900	5060	5210	5340

SECRÉTAIRE DE COMITÉ

De:	4180	4320	4460	4600	4740	4860
A :	4590	4750	4900	5060	5210	5340

SERGENT D'ARMES ADJOINT, CHAMBRE DES COMMUNES

De:	3830	3970	4110	4250	4390	4520
A :	4210	4360	4520	4670	4820	4970

GÉRANT DU RESTAURANT DES DEUX CHAMBRES

Allocation: Repas pendant les sessions du Parlement

De:	4180	4320	4460	4520
A :	4590	4750	4900	4970

MAÎTRE DE POSTE, CHAMBRE DES COMMUNES

De:	4040	4180	4320	4380
A :	4440	4590	4750	4810

CHEF DU SERVICE DE DISTRIBUTION PARLEMENTAIRE

De:	4040	4180	4320	4380
A :	4440	4590	4750	4810

CHEF ADJOINT DE LA DIVISION DES STÉNOGRAPHES DES DÉPUTÉS

De:	3690	3830	3970	4110	4180
A :	4050	4210	4360	4520	4590

CHEF ADJOINT DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

De:	3690	3830	3970	4110	4180
A :	4050	4210	4360	4520	4590

CHEF ADJOINT DE LA DIVISION DE LA PAPETERIE ET DES FOURNITURES

De:	3690	3830	3970	4110	4180
A :	4050	4210	4360	4520	4590

CHEF ADJOINT DU SERVICE DE DISTRIBUTION PARLEMENTAIRE

De:	3480	3620	3760	3830
A :	3820	3980	4130	4210

83279—9

SECRÉTAIRE DU SERGENT D'ARMES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

De:	3320	3460	3600	3740	3810
A :	3650	3800	3960	4110	4190

SECRÉTAIRE DU GREFFIER DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

De:	3320	3460	3600	3740	3810
A :	3650	3800	3960	4110	4190

SECRÉTAIRE DE L'ORATEUR DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

De:	3320	3460	3600	3740	3810
A :	3650	3800	3960	4110	4190

CHEF CUISINIER

De:	3410	3550	3690	3760
A :	3810	3960	4110	4200

GARDIEN DE LA SALLE DE LECTURE

De:	3340	3480	3620	3690
A :	3670	3820	3980	4050

SURVEILLANT DU SERVICE DE NETTOYAGE, ÉDIFICE DU PARLEMENT

De:	3340	3480	3620	3690
A :	3670	3820	3980	4050

CHEF DU SERVICE DE PROTECTION

Allocation: uniforme

De:	3340	3480	3620	3690
A :	3670	3820	3980	4050

SECRÉTAIRE DU GREFFIER ADJOINT

De:	3270	3410	3550	3610
A :	3590	3750	3900	3970

SECRÉTAIRE

De:	3110	3250	3390	3470
A :	3420	3570	3720	3810

SECRÉTAIRE ET SECOURISTE

De:	3110	3250	3390	3470
A :	3420	3570	3720	3810

CHEF DES MESSAGERS PARLEMENTAIRES

De:	2990	3130	3270	3410
A :	3280	3440	3590	3750

CHEF DU MATÉRIEL, ACHETEUR ET GARDE-MAGASIN

De:	2990	3130	3270	3410
A :	3280	3440	3590	3750

CHEF DU PERSONNEL DES RÉPARATIONS

De:	2990	3130	3270	3340
A :	3280	3440	3590	3670

CHEF ADJOINT DU SERVICE DE PROTECTION

Allocation: uniforme

De:	2990	3130	3270	3340
A :	3280	3440	3590	3670

MAÎTRE D'HÔTEL DE L'ORATEUR

De:	2850	2990	3130	3270
A :	3130	3280	3440	3590

SERGENT DU SERVICE DE PROTECTION

Allocation: uniforme

De:	2780	2920	3060	3130
A :	3050	3210	3360	3440

GARDIEN ADJOINT DE LA SALLE DE LECTURE

De:	2780	2920	3060	3130
A :	3050	3210	3360	3440

CHEF DES PAGES

De:	2780	2920	3060	3130
A :	3050	3210	3360	3440

CAPORAL DU SERVICE DE PROTECTION

De:	2710	2850	2990	3060
A :	2980	3130	3280	3360

RÉCEPTIONNISTE PARLEMENTAIRE

De:	2640	2780	2920	2990
A :	2900	3050	3210	3280

CONSTABLE, SERVICE DE PROTECTION, CHAMBRE DU PARLEMENT

Allocation: uniforme

De:	2640	2780	2920	2990
A :	2900	3050	3210	3280

CHEF ADJOINT DU MATÉRIEL, ACHETEUR ET GARDE-MAGASIN

De:	2640	2780	2920	2990
A :	2900	3050	3210	3280

ADJOINT DU CHEF DES MESSAGERS PARLEMENTAIRES, CHAMBRE DES COMMUNES

De:	2640	2780	2920	2990
A :	2900	3050	3210	3280

SURVEILLANT ADJOINT DU SERVICE DE NETTOYAGE

De:	2640	2780	2920	2990
A :	2900	3050	3210	3280

83279—9½

MAÎTRE D'HÔTEL ADJOINT ET MESSAGER PARLEMENTAIRE DE CONFIANCE

De:	2640	2710	2780	2850
A :	2900	2980	3050	3130

CHEF ADJOINT DES PAGES

De:	2430	2570	2710	2780
A :	2670	2820	2980	3050

MESSAGER PARLEMENTAIRE DE CONFIANCE

De:	2430	2570	2710	2780
A :	2670	2820	2980	3050

PORTIER, PARLEMENT

De:	2070	2180	2290	2430
A :	2270	2390	2510	2670

MESSAGER PARLEMENTAIRE

De:	2040	2160	2280	2400
A :	2240	2370	2500	2640

PREMIER PAGE

De:	2040	2160	2280	2400
A :	2240	2370	2500	2640

La Commission recommande, de plus, conformément aux dispositions des articles 62 et 9 de la Loi sur le service civil, que les emplois ci-après soient changés de la façon indiquée, à compter du 1er décembre 1953, sauf indication contraire:

nº de désignation de l'emploi	Classification et Rémunération existantes	Classification et Rémunération proposées
HC-SA-92	Messager parlementaire $2240-2640	Commis, classe 4 $3060-3420
HC-SA-93	"	Commis, classe 3 $2700-3060
HC-SA-97	"	"
HC-SA-100	"	"

La Commission recommande, en outre, que les emplois HC-SA-92, 93, 97 et 100 soient transférés de la division du Sergent d'armes à la division du Greffier de la Chambre des communes et portent les nouveaux numéros HC-C-60, 61, 62 et 63.

Le président,
C. H. BLAND

Le commissaire,
S. J. NELSON

Le commissaire,
A. J. BOUDREAU

Respectueusement soumis,

L'Orateur de la Chambre des communes,
RENÉ BEAUDOIN

M. Bennett (*Grey-Nord*), adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 décembre 1953,—Copie de tous documents relatifs aux instructions données ou aux règlements édictés depuis le 1er juillet 1952, où l'on définit, limite ou restreint les revenus occasionnels qui peuvent être exemptés à l'égard du revenu autorisé, dans l'application de la Loi de 1952 sur les allocations aux anciens combattants.

M. Lapointe présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 101, Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Brooks—1. L'un ou l'autre des ministères du gouvernement fédéral a-t-il acheté des terrains dans la ville de Fredericton ou ailleurs en vue de la construction de maisons pour le centre d'instruction militaire de Gagetown?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) de qui ces terrains ont-ils été achetés, *b*) quelle en est la superficie, *c*) quel a été le prix payé dans chaque cas?

Par M. Thatcher—1. Depuis le 1er janvier 1952, la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada a-t-elle accordé des secours d'argent pour la construction d'églises?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel en a été le nombre et à quelles églises ont-ils été accordés?

3. Quel a été le montant dans chaque cas?

4. Pour quelle raison a-t-on accordé ces secours?

5. Depuis le 1er janvier 1952, d'autres organismes, corporations ou ministères civils de l'État ont-ils accordé des secours de même nature?

Par M. Fulton—1. Depuis l'institution de la Caisse de la sécurité de la vieillesse, quelles sommes y a-t-on créditées mensuellement, en indiquant le montant des perceptions respectives au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations, au titre de la taxe de vente?

2. Quelles sommes provenant d'autres sources a-t-on créditées à ladite Caisse, en indiquant la source et la date respective de ces versements?

3. Depuis l'institution de la Caisse, quelles sommes a-t-on versées mensuellement aux fins de la sécurité de la vieillesse, à même la Caisse?

4. Quel est, jusqu'à ce jour, le déficit cumulatif de la Caisse, exprimé en fonction de l'excédent des versements globaux effectués à même la Caisse aux fins de la sécurité de la vieillesse, par rapport aux recettes provenant des sources d'impôt mentionnées à la première question?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Knowles—1. Quel est le nombre estimatif de personnes au Canada appartenant à la catégorie d'âge de 65 à 69 ans (c'est-à-dire qui sont âgées de 65 ans ou plus, mais n'ont pas encore atteint 70 ans)?

2. Quel est le nombre estimatif de personnes dans la catégorie des âges susmentionnés, qui n'ont pas d'emploi rémunérateur?

3. Quel est le nombre estimatif de personnes dans la catégorie des âges susmentionnés qui n'ont pas d'emploi rémunérateur mais qui touchent des prestations d'assurance-chômage?

4. Quel est le nombre estimatif de personnes dans la catégorie des âges susmentionnés qui ne relèvent d'aucun autre plan de pension ou de retraite que celui de l'assistance-vieillesse?

5. Combien de personnes au Canada touchent une pension d'assistance-vieillesse?

Par M. Regier—1. Quelle somme globale a-t-on dépensée jusqu'à ce jour à l'égard du camp militaire que l'on se propose d'aménager dans le district de Coquitlam (Colombie-Britannique)?

2. A-t-on indemnisé la corporation du district de Coquitlam pour la construction d'une conduite de distribution d'eau à ce camp? Sinon, pour quelle raison?

3. Quels sont les projets actuels concernant l'aménagement ou la vente de cette propriété?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Le Bill nº 29, Loi modifiant la Loi sur les douanes, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement;

M. McCann propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et il s'élève un débat;

M. Cameron (Nanaïmo), appuyé par M. Castleden, propose en amendement: Que ce bill ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit déféré de nouveau au comité plénier en vue de le modifier de façon à prévoir que le projet de loi cessera d'être en vigueur à compter du 8 mars 1955.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Barnett,
Cameron,
(Nanaïmo),
Campbell,
Castelden,
Ellis,
Johnson,
(Kindersley),
Jones,
Knight,
Knowles,
Nicholson,
Noseworthy,
Stewart,
(Winnipeg-Nord),
Winch,
Zaplitny—15.

NON:

Messieurs

Abbott,
Adamson,
Anderson,
Ashbourne,
Batten,
Bell,
Bennett,
(Grey-Nord),
Blackmore,
Blair,
Blanchette,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
(Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Boucher,
(Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Breton,
Brown,
(Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
(High Park),
Campney,
Cannon,
Cardin,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Charlton,
Churchill,
Cloutier,
Côté,
(Saint-Jean-Iberville-Napierreville),
Côté,
(Verdun),
Coyle,
Crestohl,
Dechêne,
Denis,
Deschatelets,
Deslières,
Dickey,
Dinsdale,
Drew,
Dufresne,
Dumas,
Enfield,
Eudes,
Eyre,
Fair,
Fairclough (Mme),
Fairey,
Ferguson,
Fleming,
Forgie,
Fraser,
(St-Jean-Est),
Fulton,
Gagnon,
Garson,
Gauthier,
(Lac-Saint-Jean),
Gauthier,
(Nickel-Belt),
Gauthier,
(Portneuf),
Gingras,
Gingues,
Gour,
(Russell),
Gourd,
(Chapleau),
Habel,
Hahn,
Hansell,
Harkness,
Harris,
Healy,
Hellyer,
Hodgson,
Holowach,
Houck,
Howe,
(Wellington-Huron),
Huffman,
Johnston,
(Bow-River),
Jutras,
Kickham,
Kirk,
(Antigonish-Guysborough),
Kirk,
(Shellburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois,
(Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Leboe,
Leduc,
Lefrançois,
Legaré,
Lennard,
Lesage,
Low,
Lusby,
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean,
MacNaught,
Macnaugthon,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
(Pictou),
McDonald,
(Parry Sound-Muskoka),
McGregor,
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
Maltais,
Massé,
Matheson,
Meunier,
Michener,
Mitchell,
(London),
Monette,
Monteith,
Nesbitt,
Nixon,
Nowlan,
Patterson,
Perron,
Pickersgill,
Pinard,
Power,
(St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Purdy,
Ratelle,
Reinke,
Richard,
(Ottawa-Est),
Richard,
(Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Robinson,
(Bruce),
Robinson,
(Simcoe-Est),
Ross,
Rouleau,
Rowe,
St-Laurent,
Schneider,
Shipley (Mme),
Sinclair,
Small,
Smith,
Stanton,
Starr,
Stick,
Villeneuve,
Weir,
White,
(Hasting-Frontenac),
White,
(Middlesex-Est),
White,
(Waterloo-Sud),
Winters—146.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la Loi nationale sur l'habitation.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi destiné à remplacer la présente loi nationale sur l'habitation afin d'améliorer davantage les conditions de logement et de vie et, à cette fin:

a) d'autoriser la Société centrale d'hypothèques et de logement à assurer les prêteurs agréés, y compris les banques, à l'égard des prêts qu'ils ont effectués pour aider au financement de nouvelles maisons d'habitation dans les régions urbaines ou rurales; d'assurer, en outre, à certaines conditions, les prêts pour la réparation, la transformation et l'agrandissement des maisons existantes;

b) de prolonger et de définir de nouveau les pouvoirs actuels de la Société concernant l'attribution de prêts, l'octroi de garanties, et l'entreprise de projets relevant du Dominion et des provinces; et de prolonger, en outre, les pouvoirs du ministre concernant l'octroi de subventions pour aider au nouveau développement d'habitations et concernant d'autres questions nécessaires à l'application appropriée de la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Winters présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 102, Loi ayant pour objet de favoriser la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 6, Loi concernant le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Bill n° 28, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux.

Bill n° 29, Loi modifiant la Loi sur les douanes.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 103 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Anthony Albert Britt".

Bill n° 104 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violette (Labeebe) Zakaib Kenemy".

Bill n° 105 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Josephine Grant Drummond".

Bill n° 106 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Georges Roger Dufort".

Bill n° 107 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Wulfovitch".

Bill n° 108 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Moffatt Luce".

Bill n° 109 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia McKenzie Clarke Smith".

Bill n° 110 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Matthews Cloutier".

Bill n° 111 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose White Bishop".

Bill n° 112 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Della Porta, autrement connu sous le nom de Jack William Taylor".

Bill n° 113 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Hersh Beck".

Bill n° 114 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Hockley Burne".

Bill n° 115 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Garoff Bernstein".

Bill n° 116 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Weiss Cohen".

Bill n° 117 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Lillian Budd Cooke".

Bill n° 118 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Delattre Toubeix".

Et aussi,—Un message transmettant à la Chambre les témoignages recueillis et les documents déposés relativement aux bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

le 16 décembre 1953

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, ce soir, à 10 h. 15, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration),
J. F. DELAUTE.

L'Honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

83279—10

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 78, Loi ratifiant l'accord financier entre le Canada et le Royaume-Uni, signé le 13 août 1953;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élève et se poursuit;

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et au retour;

M. l'Orateur rapporte que le très honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi sur l'emploi d'accessoires pour les élections partielles et les élections tenues dans les territoires du Nord-Ouest.

Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux.

Loi modifiant la Loi sur les pipe-lines.

Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation).

Loi concernant le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux.

Loi modifiant la Loi sur les douanes.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Abbott: Que le Bill n° 78, Loi ratifiant l'accord financier entre le Canada et le Royaume-Uni, signé le 13 août 1953, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Harris, il est résolu,—Que, vu que la Chambre doit ajourner incessamment, la période fixée par l'article 92 du Règlement pour la réception de pétitions concernant les bills d'intérêt privé soit prorogée du 23 décembre 1953 au lundi 18 janvier 1954, nonobstant les dispositions de tout article du Règlement y relatives.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Harris, il est résolu,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera aujourd'hui, reste ajournée jusqu'à deux heures et demie de l'après-midi, le mardi 12 janvier 1954.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures quarante-cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'au mardi 12 janvier 1954, à deux heures et demie de l'après-midi, conformément à l'ordre spécial adopté aujourd'hui.

83279—10½

N° 26

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 12 JANVIER 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 119 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Smilovitch Benjamin".

Bill n° 120 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Ann Slayton Dubuc".

Bill n° 121 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Mary Harrison Laycock".

Bill n° 122 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Druxerman".

Bill n° 123 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Catherine Bradley Boyd".

Bill n° 124 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferdinand Nunes, autrement connu sous le nom de Ferdinand Numes".

Bill n° 125 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Estephanie Debonnaire Johnson".

Bill n° 126 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Ida Rishikof Neidik".

Bill n° 127 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Goldstein".

Bill n° 128 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Kathleen Hayes MacDonald".

Bill n° 129 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Brewin Lovegrove".

Bill n° 130 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Jean White Simpson".

Bill n° 131 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Kirk".

Bill n° 132 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wilmott Albert Parmenter".

Bill n° 133 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Agnes Dupont Legault".

Bill n° 134 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Merson".

Bill n° 135 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip George Ralph Anley".

Bill n° 136 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Joyce Isobel Hahn Vengroff".

Bill n° 137 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Szabowska Skowron, autrement connue sous le nom de Marie Szabowska Skowron".

Bill n° 138 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Arthur Crittenden".

Bill n° 139 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evangeline Emma Bonner Dancsak".

Bill n° 140 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald George Silversides".

Bill n° 141 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Partridge".

Bill n° 142 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Labonté".

Bill n° 143 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Solow Schwartz".

Bill n° 144 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leona Kuprasz Veremchuk".

Bill n° 145 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Bernice Patricia Mullins Coristine".

Bill n° 146 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Saxe Harris".

Bill n° 147 (W-4 du Sénat), intitulé: : "Loi pour faire droit à Catharina Elizabeth van de Casteel Fortune".

Bill n° 148 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Viola Christena Darey Moore".

Bill n° 149 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léontine Pelletier Lamothe".

Bill n° 150 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Hazel Welch Alexander".

Bill n° 151 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Perrier Langlois".

Bill n° 152 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Eleanor London Lewy".

Bill n° 153 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Patricia Cooke Campbell".

Bill n° 154 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexandra Morgoci Cucu".

Bill n° 155 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Helen Dean Harpes".

Bill n° 156 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald Gaudet".

Bill n° 157 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Genevieve Mary Emily McGuire Carragher".

Bill n° 158 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Silverman".

Bill n° 159 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lucien Nadon".

Bill n° 160 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Louise Noseworthy St. Laurent".

Bill n° 161 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Octave-Léopold Richer".

Bill n° 162 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Gerald Patterson".

Bill n° 163 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Bérubé".

Bill n° 164 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude MacDonald Watt".

Bill n° 165 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire-Pierrette Desrochers Dixon".

Bill n° 166 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Laurin".

Et aussi,—Un message transmettant à la Chambre les témoignages recueillis et les documents déposés relativement aux bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le huitième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 16 décembre 1953, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De la Compagnie du Chemin de fer canadien du Pacifique, de Montréal (P.Q.), en vue d'une loi autorisant la construction d'un embranchement depuis Havelock jusqu'à Nephton, dans la province d'Ontario.—M. *McIlraith*.

De "The Great Lakes Reinsurance Company", de Toronto (Ontario), en vue d'une loi modificative de la loi qui l'a constituée en corporation, afin d'augmenter son capital-actions.—M. *Richard* (Ottawa-Est).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le sixième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de sixième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Lillian Hazel Welch Alexander, épouse de Robert John Alexander, de Farnham (P.Q.).

De Philip George Ralph Anley, de Verdun (P.Q.), époux de Jean Rosella Monk Anley, demeurant présentement à Owen Sound (Ontario).

D'Edith Hersh Beck, épouse de Philip Beck, de Montréal (P.Q.).

D'Esther Smilovitch Benjamin, épouse de Harry Benjamin, de Montréal (P.Q.).

De Dora Garoff Bernstein, épouse de Sydney Bernstein, de Montréal (P.Q.).

De Marcel Bérubé, de Lachine (P.Q.), époux de Mary Patricia Neller Bérubé.

De Rose White Bishop, épouse de Craig Sydney Bishop, de Montréal (P.Q.).

De Shirley Catherine Bradley Boyd, épouse de Ross William Boyd, de Fulford (P.Q.).

De Joseph Anthony Albert Britt, de Montréal (P.Q.), époux d'Hazel Esther Shaw Britt.

De Dorothy Hockley Burne, épouse de Ronald Christian Burne, de Montréal (P.Q.).

De Genevieve Mary Emily McGuire Carragher, épouse de James Joseph Carragher, de Montréal (P.Q.).

De Norma Patricia Cooke Campbell, épouse de Bruce Campbell, de Montréal (P.Q.).

D'Andrew Warden Clark de Montréal (P.Q.), époux de Mary Jane Morgan Clark, demeurant présentement à Toronto (Ontario).

De Phyllis Matthews Cloutier, demeurant présentement à Calgary (Alberta), épouse d'Ermel Valmon Cloutier, de Montréal (P.Q.).

De Phyllis Weiss Cohen, épouse de Clarence Jacob Cohen, de Montréal (P.Q.).

De Roslyn Belkin Cohen, épouse de Philip Stanley Cohen, de Montréal (P.Q.).

De Rose Lillian Budd Cooke, épouse de William Anthony Cooke, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées.

De George Arthur Crittenden, de Montréal (P.Q.), époux de Cécile David Crittenden.

D'Alexandra Morgoci Cucu, épouse de George Cucu, de Montréal (P.Q.).

D'Evangeline Emma Bonner Dancsak, épouse de Stephen Dancsak, de Montréal (P.Q.).

De Victor Della Porta, *alias* Jack William Taylor, de Verdun (P.Q.), époux de Sonia Korostil (*alias* Robbins) Della Porta (*alias* Taylor).

De Claire Pierrette Desrochers Dixon, épouse de Kenneth William Dixon, de Verdun (P.Q.).

D'Elizabeth Josephine Grant Drummond, épouse de David Barclay Drummond, de Westmount (P.Q.).

De Lawrence Druxerman, de Montréal (P.Q.), époux de Charlotte Handler Druxerman, demeurant présentement à Toronto (Ontario).

De Joseph Georges Roger Dufort, présentement dans les forces armées, époux de Marie Georgianna Rosina Décarie Dufort, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).

De Gordon Amos Finlay, de Montréal (P.Q.), époux de Patricia Ann Bishop Finlay.

De Gérald Daniel Gaudet, de Montréal (P.Q.), époux de Phyllis Fox Gaudet.

De Harold Golstein, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées, époux de Lilian Margaret Ireland Goldstein, demeurant présentement à Oil Springs (Ontario).

De Daisy Helen Dean Harpes, époux de Maurice Harpes, de Montréal (P.Q.).

D'Evelyn Saxe Harris, épouse de Hyman Harris, de Montréal (P.Q.).

De Frances Herscovitz Hershon, épouse de Paul Hugh Hershon, de Montréal (P.Q.).

De Violette (Labeebe) Zakaib Kenemy, épouse de Fred (Fouad) Kenemy, de Montréal (P.Q.).

De Léontine Pelletier Lamothe, épouse de Lucien Lamothe, de Montréal (P.Q.).

De Thérèse Perrier Langlois, épouse de Norbert Langlois, de Montréal (P.Q.).

De Fernand Laurin, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Thérèse Savard Laurin.

De Margaret Agnes Dupont Legault, épouse de Joseph Hervé Legault, de Montréal (P.Q.).

D'Anita London Lewy, épouse d'Albert Lewy, d'Outrement (P.Q).

De Liliane Bernier L'Heureux, épouse de Richard L'Heureux, de Montréal (P.Q.).

D'Anna Lillian Montague Maye, épouse de Frederick Matthew Maye, de Rawdon (P.Q.).

De Jack Merson, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Wolfson Merson, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.

D'Eleanor Mary Hastie Moon, épouse de Thomas Clyde Moon, de Montréal (P.Q.).

De Phyllis Mildred Brohart Mowat, épouse de Joseph Thomson Mowat, de Montréal (P.Q.).

De Joseph Lucien Nadon, de Montréal (P.Q.), époux d'Adrienne Derouin Nadon.

De Sarah Ida Rishikof Neidik, épouse de Ben Neidik, aussi connu sous le nom de Simcha Benny Neidik, de Montréal (P.Q.).

De John Partridge, de Montréal (P.Q.), époux d'Hilda Florence King Partridge.

De George Gerald Patterson, de Verdun (P.Q.), époux de Winnifred Mary Ashton Patterson.

De Pauline Frances Elizabeth Appleton Powell, demeurant présentement en Angleterre, épouse de William Powell, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées.

De Jean de Tonancourt Racette, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Massue Racette.

De Joseph Octave Léopold Richer, de Montréal (P.Q.), époux d'Hélène Marshall Richer.

De Laura Solow Schwartz, épouse de Harry Schwartz, de Montréal (P.Q.).

De Sydney Silverman, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Frank Silverman.

De Mary (*alias* Marie) Szabowska Skowron, épouse de Wladyslaw (*alias* Walter) Skowron, de Montréal (P.Q.).

De Julia McKenzie Clarke Smith, épouse de Norman Walter John Smith, de Montréal (P.Q.).

De Patricia Louise Noseworthy St. Laurent, épouse d'Henri de la Durantaye St. Laurent, de Fort Chambly (P.Q.).

De Mary Frances Beatrice Lord Tomkinson, épouse de Thaddeus Roy Tomkinson, de Montréal (P.Q.).

De Jeanne Delattre Toubeix, épouse d'Etienne Armand Toubeix, de Montréal (P.Q.).

De Rebecca Joyce Isobel Hahn Vengroff, épouse d'Irving Edward Vengroff, de Montréal (P.Q.).

De Leona Kuprasz Veremchuk, épouse de Leo Veremchuk, de Montréal (P.Q.).

De Gertrude MacDonald Watt, épouse de Christian Findlay Watt, de Montréal (P.Q.).

De Max Wulfovitch, de Montréal (P.Q.), époux de Rose Bercovitch Wulfovitch, demeurant présentement à Toronto (Ontario).

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un sommaire des arrêtés en conseil rendus au cours de la période allant du 1er au 31 décembre 1953.

M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général du Canada,—Rapport du ministère des Mines et des Relevés techniques pour l'année terminée le 31 mars 1953, conformément à l'article 10 du chapitre 73 des Statuts revisés du Canada (1952), (version française).

M. Prudham dépose aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 7 décembre 1953:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents échangés entre le Gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères et la Hollinger Consolidated Gold Mines Limited, relativement à la demande d'aide à l'exploitation, sous le régime de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, soumise par ladite mine à l'égard de l'année 1951, ainsi que copie de tous rapports des vérificateurs et des inspecteurs et de tous autres documents concernant les frais des travaux miniers, du broyage, de l'extraction, de l'affinage, du transport et de l'administration, ainsi que les frais de dépréciation, de l'amortissement, les frais antérieurs à la production, les frais de développement différé, d'exploitation et de développement à la Hollinger Consolidated Gold Mines Limited à l'égard de l'année 1951 et sur lesquels et le "taux de l'assistance" et le "nombre d'onces donnant droit à l'assistance" ont été calculés comme base de versement d'aide à l'exploitation à la Hollinger Consolidated Gold Mines Limited à l'égard de l'année 1951.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 décembre 1953,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1952, la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada a-t-elle accordé des secours d'argent pour la construction d'églises?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel en a été le nombre et à quelles églises ont-ils été accordés?

3. Quel a été le montant dans chaque cas?

4. Pour quelle raison a-t-on accordé ces secours?

5. Depuis le 1er janvier 1952, d'autres organismes, corporations ou ministères civils de l'État ont-ils accordé des secours de même nature?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 décembre 1953,—État indiquant:—1. L'un ou l'autre des ministères du gouvernement fédéral a-t-il acheté des terrains dans la ville de Fredericton ou ailleurs en vue de la construction de maisons pour le centre d'instruction militaire de Gagetown?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) de qui ces terrains ont-ils été achetés, *b*) quelle en est la superficie, *c*) quel a été le prix payé dans chaque cas?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 décembre 1953,—État indiquant:—1. Depuis 1949, a-t-on importé au Canada du gaz à l'état naturel en provenance des États-Unis ou d'ailleurs?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les droits à l'égard du gaz à l'état naturel importé des États-Unis au Canada?

3. Existe-t-il quelque autre taxe, droit ou impôt sur l'importation du gaz à l'état naturel?

4. A quelles taxes ou à quels impôts est assujétie la consommation du gaz à l'état naturel au Canada?

5. Combien de pieds cubes de gaz à l'état naturel a-t-on importés au Canada au cours de chacune des années financières terminées le 31 mars 1949. 1950, 1951, 1952, 1953, et jusqu'à ce jour, en 1953?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 décembre 1953:—État indiquant:—Quelle a été la valeur globale des contrats octroyés à la Canadair Limited par tous les ministères du Gouvernement et toutes les corporations de la Couronne depuis le 31 janvier 1952?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 décembre 1953,—État indiquant:—1. Au cours des dix premiers mois de 1953, quel a été le nombre total d'appareils de télévision vendus au Canada?

2. Quel a été le montant global perçu en taxe d'accise sur ces appareils?

3. Quelle somme globale a-t-on versée à la Société Radio-Canada?

4. Au cours des dix premiers mois de 1953, quel a été le nombre total de radios vendus au Canada?

5. Quel a été le montant global perçu en taxe d'accise sur ces radios?

6. Quelle somme globale a-t-on versée à la Société Radio-Canada?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 décembre 1953,—État indiquant:—1. Combien d'heures par semaine travaillaient les femmes de journée à l'emploi du ministère des Travaux publics à Winnipeg avant l'inauguration de la semaine de cinq jours dont bénéficient les fonctionnaires civils fédéraux dans cette ville?

2. *a*) Quel salaire global hebdomadaire et *b*) quel salaire hebdomadaire net, recevaient les femmes de journée à l'emploi du ministère des Travaux publics à Winnipeg avant de bénéficier de la semaine de cinq jours?

3. Depuis l'entrée en vigueur de la semaine de cinq jours, quel salaire global hebdomadaire touchent ces femmes de journée?

4. Y a-t-il d'autres groupes de fonctionnaires civils fédéraux qui ont vu diminuer *a*) leur salaire global, ou *b*) leur salaire net, par suite de l'inauguration de la semaine de cinq jours? Dans le cas de l'affirmative, quel est ce groupe ou quels sont ces groupes?

5. Le Gouvernement a-t-il reçu des observations l'exhortant à effectuer le rajustement du salaire des femmes de journée afin que la semaine de cinq jours ne diminue pas leur salaire hebdomadaire? Dans le cas de l'affirmative, de qui?

6. A-t-on tenu compte de ces observations?

7. Fera-t-on une plus ample étude de la question?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 novembre 1953:—Copie de toute correspondance, datée depuis le 1[er] janvier 1953, échangée entre les associations de fonctionnaires civils fédéraux et le premier ministre ou tout autre membre du Cabinet au sujet de la question du relèvement des traitements des fonctionnaires civils.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 novembre 1953,—État indiquant:—1. Quels ministères du Gouvernement ont retenu les services d'agences de publicité au cours de 1953?

2. De quelles agences de publicité a-t-on retenu les services, quel montant a été versé à chacune de ces agences et combien par chaque ministère?

M. Lesage, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaires des ordonnances du commissaire en conseil des territoires du Nord-Ouest rendues au cours de la période allant du 12 novembre 1953 au 12 janvier 1954, conformément à l'article 17 de la Loi sur les territoires du Nord-Ouest, chapitre 195 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire des Comptes publics du Canada et du rapport de l'Auditeur général, y compris

les états financiers des sociétés d'État (volume II), pour l'année close le 31 mars 1953, aux termes des articles 64(1) et 70(2) du chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Benidickson présente aussi à la Chambre,—Rapport du surintendant des assurances sur les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent pour l'année terminée le 31 décembre 1952, conformément à l'article 7(5) du chapitre 251 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 novembre 1953:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres communications échangés entre le ministère de l'Agriculture et M. A. H. Parker, de Gilbert-Plains (Manitoba), relativement à la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et/ou au sujet de toute autre aide aux agriculteurs, depuis le 1er janvier 1953 jusqu'à ce jour.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 novembre 1953,—État indiquant:—Combien de townships des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ont reçu ou avaient droit de recevoir des allocations d'assistance à l'agriculture des Prairies au cours de 1953?

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Harrison soit substitué à celui de M. Studer sur la liste des membres du comité permanent du Règlement.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Studer soit substitué à celui de M. Harrison sur la liste des membres du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 85 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannine Bisson Lécuyer".—M. *Weir.*

Bill n° 86 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Joseph John Louis Gustav Brisebois".—M. *Weir.*

Bill n° 87 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Isabel Brown Wilkinson".—M. *Weir.*

Bill n° 88 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Sybil Fels Goldstein".—M. *Weir.*

Bill n° 89 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Liliane Bernier L'Heureux".—M. *Croll.*

Bill n° 90 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Warden Clark".—M. *Croll.*

Bill n° 91 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Herscovitz Hershon".—M. *Croll.*

Bill n° 92 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Frances Beatrice Lord Tomkinson".—M. *Croll.*

Bill nº 93 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roslyn Belkin Cohen".—M. *Croll.*

Bill nº 94 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Mildred Brohart Stephens Mowat".—M. *Croll.*

Bill nº 95 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Lillian Montague Maye".—M. *Croll.*

Bill nº 96 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Fry". —M. *Weir.*

Bill nº 97 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Amos Finlay".—M. *Croll.*

Bill nº 98 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Mary Hastie Moon".—M. *Croll.*

Bill nº 99 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean de Tonancour Racette".—M. *Croll.*

Bill nº 100 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Frances Elizabeth Appleton Powell".—M. *Croll.*

Bill nº 103 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Anthony Albert Britt".—*M. Croll*

Bill nº 104 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violette (Labeebe) Zakaib Kenemy".—*M. Croll.*

Bill nº 105 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Josephine Grant Drummond".—*M. Croll.*

Bill nº 106 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Georges-Roger Dufort".—M. *Croll.*

Bill nº 107 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Wulfovitch".—*M. Croll.*

Bill nº 108 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Moffatt Luce".—*M. Weir.*

Bill nº 109 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia McKenzie Clarke Smith".—*M. Croll.*

Bill nº 110 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Matthews Cloutier".—*M. Croll.*

Bill nº 111 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose White Bishop".—*M. Croll.*

Bill nº 112 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Della Porta, autrement connu sous le nom de Jack William Taylor".—*M. Croll.*

Bill nº 113 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Hersh Beck".—*M. Croll.*

Bill nº 114 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Hockley Burne".—*M. Croll.*

Bill nº 115 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Garoff Bernstein".—*M. Croll.*

Bill nº 116 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Weiss Cohen".—*M. Croll.*

Bill nº 117 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Lillian Budd Cooke".—*M. Croll.*

Bill nº 118 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Delattre Toubeix".—*M. Croll.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Garson: Qu'un comité mixte des deux Chambres du Parlement soit institué afin d'enquêter et de faire rapport sur la question de savoir s'il y a lieu de modifier le droit pénal du Canada en ce qui concerne *a*) la peine capitale, *b*) les punitions corporelles ou *c*) les loteries et, dans le cas de l'affirmative, de quelle façon et dans quelle mesure;

Que 17 membres de la Chambre des communes, que la Chambre désignera plus tard, soient membres dudit comité mixte à titre de représentants de la Chambre et que l'article 65 du Règlement de la Chambre des communes soit suspendu à cet égard;

Que le comité soit autorisé à instituer, au sein de ses propres membres, les sous-comités qu'il jugera opportuns ou nécessaires; à assigner des personnes, à demander le dépôt de documents et de dossiers; à siéger pendant les séances de la Chambre et à faire rapport de temps à autre;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il pourra ordonner l'impression pour l'usage du comité et du Parlement et que l'article 64 du Règlement de la Chambre des communes soit suspendu à cet égard;

Et qu'un message soit adressé au Sénat, lui demandant de s'unir à la Chambre des communes pour les fins susmentionnées et de choisir, s'il le juge opportun, certains de ses membres pour faire partie du comité mixte proposé.

Et le débat se poursuit;

(A 5 heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Weir, appuyé par M. Croll, propose,—Que les bills suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill nº 12 (D du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Miller Mary Harris Dawson Coutts".

Bill nº 13 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ann Hunter Daykin".

Bill nº 14 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Anne Sutherland Clarke".

Bill nº 15 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Best Childs".

Bill nº 16 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Clerk Merlin Clarke".

Bill nº 17 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Urban Lunny".

Bill n° 18 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Bella Davis Baines".

Bill n° 19 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Arlington Root".

Bill n° 20 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lizzy Weiss Nomberg".

Bill n° 21 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Elizabeth Sears Leighton".

Bill n° 22 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margot Landwirth Steinbach".

Bill n° 23 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Noël Lapointe".

Bill n° 24 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Philippe-Marc-André Fortier".

Bill n° 25 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Rachel Bonnar Barclay".

Bill n° 26 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marusia Zozula Hempseed".

Bill n° 31 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Stevenson".

Bill n° 32 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vyvyan Holcombe Hervey".

Bill n° 33 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gilberte Drouyn Serres".

Bill n° 34 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice May Plinn Côté".

Bill n° 35 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanislas Anthony Placzek".

Bill n° 36 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Enkin Carrière".

Bill n° 37 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Levine Lubotsky, autrement connue sous le nom de Lottie Levine Kuznicki".

Bill n° 38 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Solanges Laperle Desjardins".

Bill n° 39 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Kaufman".

Bill n° 40 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Sara Schachter Lande".

Bill n° 41 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Joseph Simard".

Bill n° 42 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John McCullough Gasken".

Bill n° 43 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Louis de Gonzague Giguère".

Bill n° 44 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Hunter Bercovitz".

Bill n° 45 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diane Lorraine Cleveland Morgan Stewart Patterson".

Bill n° 46 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Eleanor Bennett Kirkcaldy".

Bill n° 47 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Margaret Vizzutti Charters".

Bill n° 48 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Christopher Mottley".

Bill n° 49 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessita Asaria Farchi Lotenberg, autrement connue sous le nom de Bessita Asaria Farchi Lotey".

Bill n° 50 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Bonfield".

Bill n° 51 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Joan LeRiche Dunphy".

Bill n° 52 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Donovan Wilcox".

Bill n° 53 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Mary MacKenzie Benton".

Bill n° 54 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Smilovitch King".

Bill n° 55 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Dempsey Robertson".

Bill n° 56 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Delia Pierce Korenberg".

Bill n° 57 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfonsas Jankus".

Bill n° 58 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Lansky".

Bill n° 59 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilma Elizabeth Dalglish Rochon".

Bill n° 60 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Cromkie Nicol".

Bill n° 61 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tyrus Raymond Markham".

Bill n° 62 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Louise Heinz Finlay".

Bill n° 63 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Glegg Statham".

Bill n° 64 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Laura Olive Coote Laflamme".

Bill n° 65 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Denenberg Rockman".

Bill n° 66 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yukiko Takeuchi Zusko".

Bill n° 67 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gooderham Wyman".

Bill n° 68 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Favreau".

Bill n° 69 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Stewart Hughes Koren".

Bill n° 70 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Wray Carpenter Batt".

Bill n° 71 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Mary Davis Robertson".

Bill n° 72 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carlo Castelli".

Bill n° 73 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eveline Shaheen Sauvageau".

Bill n° 74 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Swinwood".

Bill n° 75 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Frances Wiggins McKay".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits bills, en conséquence, sont lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, recueillis et les documents déposés relativement auxdits bills).

(*Bills publics*)

Les ordres portant les numéros 18, 19, 20 et 24 sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 81, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952) en ce qui concerne le quorum de la Chambre des communes;

M. Knowles, appuyé par M. Winch, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élève, et ledit débat est ajourné sur motion de M. MacDougall.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Garson: Qu'un comité mixte des deux chambres du Parlement soit institué afin d'enquêter et de faire rapport sur la question de savoir s'il y a lieu de modifier le droit pénal du Canada en ce qui concerne *a*) la peine capitale, *b*) les punitions corporelles ou *c*) les loteries et, dans le cas de l'affirmative, de quelle façon et dans quelle mesure;

Que 17 membres de la Chambre des communes, que la Chambre désignera plus tard, soient membres dudit comité mixte à titre de représentants de la Chambre et que l'article 65 du Règlement de la Chambre des communes soit suspendu à cet égard;

Que le comité soit autorisé à instituer, au sein de ses propres membres, les sous-comités qu'il jugera opportuns ou nécessaires; à assigner des personnes, à demander le dépôt de documents et de dossiers; à siéger pendant les séances de la Chambre et à faire rapport de temps à autre;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il pourra ordonner l'impression pour l'usage du comité et du Parlement et que l'article 64 du Règlement de la Chambre des communes soit suspendu à cet égard;

Et qu'un message soit adressé au Sénat, lui demandant de s'unir à la Chambre des communes pour les fins susmentionnées et de choisir, s'il le juge opportun, certains de ses membres pour faire partie du comité mixte proposé.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

le 18 décembre 1953.

Membres de la Chambre des communes:

J'ai reçu avec un vif plaisir l'Adresse que vous avez votée en réponse au discours que j'ai prononcé lors de l'ouverture du Parlement. Je vous remercie bien sincèrement de cette Adresse.

VINCENT MASSEY

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 27

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 13 JANVIER 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le septième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de septième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De la Compagnie du Chemin de fer canadien du Pacifique, de Montréal (P.Q.), en vue d'une loi autorisant la construction d'un embranchement depuis Havelock jusqu'à Nephton, dans la province d'Ontario.

De "The Great Lakes Reinsurance Company", de Toronto (Ontario), en vue d'une loi modificative de la loi qui l'a constituée en corporation, afin d'augmenter son capital-actions.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu des communications de plusieurs députés l'informant que les vacances suivantes se sont produites dans la députation:

M. Jean-Célestin Nadon, député du district électoral de Gatineau, qui est décédé.

M. Paul-Emile Côté, député du district électoral de Verdun, par suite de son acceptation d'une charge rétribuée par la Couronne.

Et qu'il a adressé ses mandats au directeur général des élections, lui enjoignant d'émettre de nouveaux brefs d'élection pour lesdits districts électoraux.

DISTRICT ÉLECTORAL DE GATINEAU

Canada } CHAMBRE DES COMMUNES
A savoir }

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes,

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article dix de la Loi sur la Chambre des communes, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Gatineau, dans la province de Québec, à la suite du décès de Joseph-Célestin Nadon.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce treizième jour de janvier 1954.

LOUIS S. ST-LAURENT (L.S.)
Deputé du district électoral de Québec-Est

ALCIDE CÔTÉ (L.S.)
Député du district électoral de Saint-Jean-Iberville-Napierville

---

DISTRICT ÉLECTORAL DE VERDUN

Canada } CHAMBRE DES COMMUNES
A savoir }

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes,

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article dix de la Loi sur la Chambre des communes, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Verdun, dans la province de Québec, à la suite de l'acceptation, par Paul-Emile Côté, député dudit district électoral, d'une charge rétribuée par la Couronne.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce treizième jour de janvier 1954.

LOUIS S. ST-LAURENT (L.S.)
Député du district électoral de Québec-Est

ALCIDE CÔTÉ (L.S.)
Député du district électoral de Saint-Jean-Iberville-Napierville

---

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 décembre 1953:—Copie de toute définition générale des mots machinerie et appareils donnée par le ministre du Revenu national comme l'exige l'Annexe III de la Loi sur la taxe d'accise; ainsi que copie de toute décision rendue à ce sujet par le ministre du Revenu national, depuis le 1er janvier 1951, relativement aux demandes d'exemption de la taxe de vente à l'égard de la machinerie et des appareils, aux termes de l'Annexe III de la Loi sur la taxe d'accise.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 novembre 1953:—État indiquant, par district électoral, le montant total des dépenses d'élection de chaque candidat aux élections générales du 10 août 1953, tel qu'il figure dans le rapport présenté par l'agent officiel de chaque candidat, conformément aux dispositions de l'article 63 de la Loi électorale du Canada; et indiquant aussi, par district électoral, les noms de tous les candidats dont l'état des dépenses d'élection n'a pas été présenté.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Copie d'un arrêté en conseil concernant des changements ministériels, comme il suit:

Arrêté en conseil C. P. 1954-31, approuvé le 12 janvier 1954: nommant l'honorable William Ross Macdonald, membre du conseil privé de la reine pour le Canada et leader du Gouvernement au Sénat, au poste de Solliciteur général, en remplacement de l'honorable Ralph Campney, qui a démissionné.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 119 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Smilovitch Benjamin".—M. *Croll.*

Bill n° 120 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Ann Slayton Dubuc".—M. *Weir.*

Bill n° 121 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Mary Harrison Laycock".—M. *Weir.*

Bill n° 122 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Druxerman".—M. *Croll.*

Bill n° 123 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Catherine Bradley Boyd".—M. *Croll.*

Bill n° 124 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferdinand Nunes, autrement connu sous le nom de Ferdinand Numes".—M. *Weir.*

Bill n° 125 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Estephanie Debonnaire Johnson".—M. *Weir.*

Bill n° 126 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Ida Rishikof Neidik".—M. *Croll.*

Bill n° 127 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Goldstein".—M. *Croll.*

Bill n° 128 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Kathleen Hayes MacDonald".—M. *Croll.*

Bill n° 129 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Brewin Lovegrove".—M. *Weir.*

Bill n° 130 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Jean White Simpson".—M. *Weir.*

Bill n° 131 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Kirk".—M. *Weir.*

Bill nº 132 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wilmott Albert Parmenter".—M. *Weir.*

Bill nº 133 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Agnes Dupont Legault".—M. *Croll.*

Bill nº 134 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Merson". —M. *Croll.*

Bill nº 135 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip George Ralph Anley".—M. *Croll.*

Bill nº 136 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Joyce Isobel Hahn Vengroff".—M. *Croll.*

Bill nº 137 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Szabowska Skowron, autrement connue sous le nom de Marie Szabowska Skowron". —M. *Croll.*

Bill nº 138 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Arthur Crittenden".—M. *Croll.*

Bill nº 139 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evangeline Emma Bonner Dancsak".—M. *Croll.*

Bill nº 140 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald George Silversides".—M. *Weir.*

Bill nº 141 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Partridge". —M. *Croll.*

Bill nº 142 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Labonté".—M. *Weir.*

Bill nº 143 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Solow Schwartz".—M. *Croll.*

Bill nº 144 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leona Kuprasz Veremchuk".—M. *Croll.*

Bill nº 145 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Bernice Patricia Mullins Coristine".—M. *Weir.*

Bill nº 146 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Saxe Harris".—M. *Croll.*

Bill nº 147 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catharina Elizabeth van de Casteel Fortune".—M. *Weir.*

Bill nº 148 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Viola Christena Darey Moore".—M. *Weir.*

Bill nº 149 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léontine Pelletier Lamothe".—M. *Croll.*

Bill nº 150 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Hazel Welch Alexander".—M. *Croll.*

Bill nº 151 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Perrier Langlois".—M. *Croll.*

Bill nº 152 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Eleanor London Lewy".—M. *Croll.*

Bill n° 153 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Patricia Cooke Campbell".—M. *Croll.*

Bill n° 154 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexandra Morgoci Cucu".—M. *Croll.*

Bill n° 155 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Helen Dean Harpes".—M. *Croll.*

Bill n° 156 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald Gaudet".—M. *Croll.*

Bill n° 157 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Genevieve Mary Emily McGuire Carragher".—M. *Croll.*

Bill n° 158 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Silverman".—M. *Croll.*

Bill n° 159 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lucien Nadon".—M. *Croll.*

Bill n° 160 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Louise Noseworthy St. Laurent".—M. *Croll.*

Bill n° 161 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Octave-Léopold Richer".—M. *Croll.*

Bill n° 162 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Gerald Patterson".—M. *Croll.*

Bill n° 163 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Bérubé".—M. *Croll.*

Bill n° 164 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude MacDonald Watt".—M. *Croll.*

Bill n° 165 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire-Pierrette Desrochers Dixon".—M. *Croll.*

Bill n° 166 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Laurin".—M. *Croll.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Balcom—Depuis le 1er juillet 1953, combien a-t-on approuvé de demandes d'allocation sous le régime de la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation): à l'égard *a*) d'étudiants de sexe masculin, *b*) d'étudiants de sexe féminin, *c*) de chaque province, *d*) de chaque arme et de civils, *e*) de chacune des professions choisies par les étudiants?

M. Bennett (Grey-Nord), adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Hansell—1. Des cours ou des conférences sur les problèmes mondiaux, l'Organisation des Nations Unies ou le gouvernement mondial, sont-ils donnés dans les universités, les écoles ou toutes autres institutions, sur l'initiative du gouvernement?

2. A-t-on déjà attribué quelque crédit à l'École des beaux-arts de Banff ou à l'égard de l'une ou l'autre activité de l'École?

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

M. Dupuis, appuyé par M. Pinard, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'opportunité d'entamer des pourparlers avec le gouvernement de la province de Québec en vue d'en venir à une entente mutuelle pour l'abolition du péage sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria.

Et un débat s'élève et se poursuit;

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 28

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 14 JANVIER 1954

PRIÈRE.

Cent une pétitions sont déposées sur le bureau.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 23 décembre 1953 et 13 janvier 1954, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1953,—État indiquant:—1. Quelle somme globale le gouvernement fédéral a-t-il versée à titre de loyer pour des locaux dans la ville de Charlottetown, depuis le 31 mars 1951 jusqu'au 31 mars 1953?

2. A quels propriétaires a-t-il versé ces sommes?

3. Quelle somme a-t-il versée à chaque propriétaire?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1953,—État indiquant:—Quel loyer mensuel le gouvernement fédéral paie-t-il pour les locaux occupés par la Commission des grains, le Corps d'aviation royal canadien ou par tout autre ministère ou organisme de l'État, à Fort-William?

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant les champs de bataille nationaux de Québec.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec en vue de porter de $100,000 à $125,000 le montant annuel qui peut-être versé à la Commission pendant une période de quatre années, à compter du 1er avril 1954.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lesage présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 167, Loi modificative de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les postes;

M. Côté propose,—Que M. l'Orateur quite maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Bertrand,
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher, (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brisson,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Campney,
Cannon,
Cardin,
Caron,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Cloutier,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Demers,
Denis,
Deslières,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Eyre,
Fairey,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gingues,
Gour (Russell),
Hanna,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Hunter,
James,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Leduc,
Lefrançois,
Legaré,
Lesage,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McDonald (Parry Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
Mang,

Massé,
Matheson,
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Murphy (Westmorland),
Nixon,
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Pouliot,
Power (Québec-Sud),
Power (St-Jean-Ouest),
Prudham,
Purdy,
Ratelle,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robertson,
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
Ross,
Rouleau,
St-Laurent,
Schneider,
Shipley (Mme),
Simmons,
Sinclair,
Smith,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thibault,
Tucker,
Valois,
Villeneuve,
Vincent,
Weaver,
Weir,
White (Waterloo-Sud),
Winters,
Wood—136.

NON:

Messieurs

Adamson,
Aitken (Mlle),
Argue,
Barnett,
Bell,
Bennett (Mlle) (Halton),
Blackmore,
Blair,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Coyle,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Dufresne,
Ellis,
Fair,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fleming,
Fulton,
Gillis,
Girard,
Green,
Hahn,
Hamilton,
Harkness,
Hees,
Hodgson,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
McLeod,
Michener,
Mitchell (London),
Monteith,
Montgomery,
Murphy (Lambton-Ouest),
Nesbitt,
Nicholson,
Nickle,
Noseworthy,
Nowlan,
Patterson,
Perron,
Poulin,
Regier,
Robinson (Bruce),
Rowe,
Small,
Stanton,
Starr,
Thatcher,
Thomas,
Trainor,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
Winch,
Yuill,
Zaplitny—77.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures trois minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 29

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 15 JANVIER 1954

PRIÈRE.

Cent sept pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le neuvième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 14 janvier, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Claire Viola Frechette Ainsworth, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de John Ainsworth, de Verdun (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Donald Clarke Allen, de Montréal-Ouest (P.Q.), époux de Joyce Edith Noseworthy Allen, demeurant présentement à St-Lambert (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Marjorie May Price Amory, épouse de William John Howard Amory, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Jean Antoine François Armand, de Montréal (P.Q.), époux d'Elianne Hamel Armand.—M. *Hunter.*

D'Olga Pscheidt Arsenault, demeurant présentement à Mont-Royal (P.Q.), épouse de Léonard Gérard Arsenault, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Pauline Prussick Astrof, épouse de Norman Astrof, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Marianne Roos Axelrad, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse d'Arthur Aaron Axelrad, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Ferencz Gyula Babinszki, de Montréal (P.Q.), époux de Marianne Christine Frank Babinszki.—M. *Hunter.*

D'Agnes Broo Hammond Bailey, demeurant présentement à Sutton (P.Q.), épouse de Linwood Levi Bailey, de Mansonville (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Sonia Rofman Bailis, épouse de Lipa Bailis, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Christina Emmanuel Papadakis Banks, épouse de Bernard Banks, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Nicolas Joseph Ladislas Barath, de Montréal (P.Q.), époux d'Elizabeth Fodroczy Barath.—M. *Hunter.*

De Marie-Claire Parisien Barbeau, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Roger Barbeau, de Montée St-Hubert (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Lilli Schwab Barber, épouse d'Herbert Barber, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Ann McKinnon Archibald Barnes, demeurant présentement à Verdun (P.Q.)., épouse de Richard James Barnes, de Greenfield Park (P.Q.)—M. *Hunter.*

De Frederica Priesel Barrett, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Jack Barrett, d'Outremont (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Georges Barry, de Montréal (P.Q.), époux de Thérèse Chartrand Barry. —M. *Hunter.*

D'Herbert William Bateman-Cooke, de Montréal (P.Q.), époux de Cherry Dorothea Crombleholme Bateman-Cooke.—M. *Hunter.*

D'Angelina Natale Beaucaire, épouse d'Oscar Beaucaire, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Rodolphe Beaulieu, de Longueuil (P.Q.), époux de Jeanne Simpson Beaulieu, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Elizabeth Jane Marcelin Bélanger, épouse de Lucien J. Bélanger, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Mary (May) Clenman Bernard, épouse de Léon Bernard, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Joseph Bernard Bertrand, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Lucienne Robitaille Bertrand.—M. *Hunter.*

D'Yetta Frumkin Binder, épouse d'Adolphe Binder, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Martin Y. Blais, de Montréal (P.Q.), époux de Jeannette Ayotte Blais. —M. *Hunter.*

De Jean Nelson Williams Blampied, épouse d'Horace Fred Blampied, de Verdun (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Ernest Bleasdale, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Jane Standing Bleasdale, demeurant présentement à Verdun (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Freda Becker Blumenthal, épouse d'Arthur Blumenthal, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Nathan Bodanis, de Montréal (P.Q.), époux de Dinah Serlin Bodanis, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Hunter.*

De Velma Mackland Giles Boyer, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse de Joseph Ernest Marcil Boyer, de Pointe-Claire (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Marion Shirley Barsky Burg, épouse de Ronald Burg, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Norma Harriet Hazlehurst Cammell, épouse de Charles Linton Cammell, de Châteauguay Heights (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Muriel Spencer Campbell, demeurant présentement à Springfield Park (P.Q.), épouse de Kenneth Warren Bancroft Campbell, de Montréal-Sud (P.Q.). —M. *Hunter.*

De Lucille Clement Cantin, demeurant présentement à Ste-Rose-Ouest (P.Q.), épouse de Jean Cantin, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Lois Helen Kutzman Caplan, épouse d'Herbert Caplan, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Eugene Clifford Carbonneau, de Rock Island (P.Q.), époux de Mary Margaret Bliss Carbonneau, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).— M. *Hunter.*

De Margaret Ann Eddie Casselman, épouse d'Alfred Farlinger Casselman, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Rémi Charbonneau, de Montréal (P.Q.), époux de Carmen Lacombe Charbonneau.—M. *Hunter.*

De Martha (Betty) Schenck Clarke, épouse de Lawrence Kenney Clarke, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Gisela Kunz Cobel, épouse de Peter Cobel, de Montréal (P.Q.).— M. *Hunter.*

De Sonia Lippman Cohen, épouse d'Abraham Isaac Cohen, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Robert James Cooper, de Montréal (P.Q.), époux d'Elsie May Monk Cooper.—M. *Hunter.*

De Joan Bechard Tutty Copeland, épouse d'Alan Philip Copeland, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Anita Felton Corbeil, demeurant présentement à Ville St-Laurent (P.Q.), épouse de Noël Corbeil, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Henriette Duffy Côté, épouse de Jean-Jacques Côté, de Montréal (P.Q.). —M. *Hunter.*

De Roch Côté, de St-Emile de Montcalm (P.Q.), époux de Lucille Dupuis Côté, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Wilfrid Côté, de Montréal (P.Q.), époux d'Alice Arteau Côté.— M. *Hunter.*

D'Eileen Theresa Burgess Cowan, épouse de George Duncan Cowan, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Doreen Jeannette Yvonne Sarah Mary Dorothy Sibley Cowans, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique, épouse d'Hugh Allan Cowans, de Mont-Royal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Idella Adeline Sharpe Cutler, épouse de Peter George Cutler, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Felice D'Abate, de Montréal (P.Q.), époux de Luigina Roncari D'Abate. —M. *Hunter.*

De Fernand Constant Daemen, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Juliette Jacqueline Gagné Daemen.—M. *Hunter.*

De Fernande Gilberte Andréa Leclair Daoust, demeurant présentement à Oka (P.Q.), épouse de Joseph Alphonse Xavier Daoust, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Joseph Alphonse Xavier Daoust, de Montréal (P.Q.), époux de Fernande Gilberte Andréa Leclair Daoust.—M. *Hunter.*

De Nicole Emile Dardano, de Montréal (P.Q.), époux de Doris Muriel Denman Dardano.—M. *Hunter.*

De Dorothy Miller Osborough Davidson, épouse de Robert William Davidson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Dorothy Lilian Asbury Davies, épouse de William Davies, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Joseph Delphis Guillaume Delorme, de Pointe-aux-Trembles (P.Q.), époux d'Antoinette Séguin Delorme.—M. *Hunter.*

De Joseph Aurèle Denault, de St-Lambert (P.Q.), époux de Bertha Patenaude Denault, demeurant présentement à Sherbrooke (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Antoine De Santis, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Diana Vaudry De Santis.—M. *Hunter.*

De Jean Albert Raymond Rasson Desloover, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Fedora Corona Lacroix Desloover.—M. *Hunter.*

De Marie Laurette Carmen Gamache Desmarais, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Joseph Charles Desmarais, de Hull (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Winifred Margery Taken Dillen, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de George Wesley Dillen, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Marie Rose Gisèle Houde Dionne, épouse de Joseph Alfred Antonio Raoul Dionne, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Margaret Jaunzen Dishler, épouse de Dally Dishler, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Aline Gosselin du Berger, épouse de Joseph Paul Georges du Berger, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Charles Édouard Dubois, de Montréal (P.Q.), époux d'Armande Delisle Dubois, demeurant présentement à Trois-Rivières (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Marie Muriel Gladys Lena Soubre Dubour, épouse de Joseph Roger Dubour, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Rita Boucher Dufort, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Roland Dufort, de Lachine (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Madeleine Marguerite Faure Eden, épouse de George Charles Eden, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Cecil Alfred Ellis, de Montréal (P.Q.), époux de Gisèle Giguère Ellis.—M. *Hunter.*

De Bessie Katz Elman, épouse de Philip Elman, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Marion Elizabeth Davis Esson, épouse de John Esson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Olga Korim Falardeau, demeurant présentement à Kingston (Ontario), épouse d'Emile Hermenégilde Guy Falardeau, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées.—M. *Hunter.*

D'Hazel Helena King Featherston, épouse de George Thomas Featherston, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Roberta Barbara Shvemar Feigelman, demeurant présentement à Dorval (P.Q.), épouse de Joel Jerome Feigelman, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Evelyn Beatrice Diggon Ferguson, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Richard Morton Ferguson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Gloria Alphonsine Timmins Ferguson, épouse de B. Earl Ferguson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Michele Grignon Ferguson, épouse de George Andrew Ferguson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Molly Wineberg Fishman, épouse de Moe George Fishman, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Joyce Tulloch Foley, demeurant présentement à Waterloo (P.Q.), épouse de Joseph Alfred Albert Rodger Foley, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Joseph Victor Gérard Fontaine, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Emma Cécilia Bertrand Fontaine.—M. *Hunter.*

De Douglas Charles Fortune, de Huntingdon (P.Q.), époux de Violet Ada Warden Fortune, demeurant présentement à Port Lewis (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Romuald Fregeau, de Lévis (P.Q.), époux de Maria Morneau Fregeau, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Wilfred Roy Fricker, de Montréal (P.Q.), époux d'Evelyn Gertrude Bowerman Fricker.—M. *Hunter.*

D'Emile Groulx, de Verdun (P.Q.), époux de Rose Aimée David Groulx, demeurant présentement à Pointe St-Charles (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Florence Evelyn Frost Gale, épouse de Charles Kenneth Gale, de Châteauguay Heights (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Ross Willis Garrow, de Lachine (P.Q.), époux de Margaret Frances Clare Heselton Garrow.—M. *Hunter.*

De Marie Juliette Gabrielle Magdeleine Tetrault Geoffrion, épouse de Louis Pierre Tancrède Geoffrion, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Horace Gervais, de St-Michel (P.Q.), époux de Stella Sansfaçon Gervais. —M. *Hunter.*

De Lucy Halga Saunders Gibson, épouse de Roy Borden Gibson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Frances Goldberg Glegg, demeurant présentement à Outremont (P.Q.), épouse de Ronald Edward Glegg, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Samuel Goldberg, de Montréal (P.Q.), époux d'Irene Mary Edith Baroneck Goldberg.—M. *Hunter.*

De Morris Goldsmith, de Montréal (P.Q.), époux de Ruth Juliette Robitaille Goldsmith.—M. *Hunter.*

D'Elsie Elizabeth Belford Grant, épouse de James Alexander Grant, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Jessie Ruby Dawe Greenslade, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Emerson Greenslade, de Manuels (Terre-Neuve).—M. *Hunter.*

D'Olive Winnifred Jenkins Grevy, demeurant présentement à Mackayville (P.Q.), épouse de Frederick John Robert Grevy, de Châteauguay Bassin (P.Q.). —M. *Hunter.*

D'Elizabeth Temple Jamieson Grier, épouse d'Eldon Lennox Brockwill Grier, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Helen Louisa Reid Groombridge, demeurant présentement à Ville St-Laurent (P.Q.), épouse de John Alexander Groombridge, de Montréal (P.Q.). —M. *Hunter.*

De Sadie Marie Ansingh Grosheintz, épouse de John Manfred Grosheintz, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Diana Barbara Boone Guinness, épouse d'Anthony W. Guinness, de Westmount (P.Q.).—M. *Hunter.*

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 décembre 1953,—État indiquant:—1. Quel est le nombre total d'enquêtes effectuées sous le régime de la Loi des enquêtes sur les coalitions, depuis l'entrée en vigueur de ladite loi?

2. Dans combien de cas a-t-on intenté des poursuites par suite de ces enquêtes?

3. Dans combien de poursuites la ou les sociétés ont-elles été condamnées?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose, —Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 décembre 1953,—État indiquant:—1. Depuis le 1er mars 1952, combien de livres de porc ont été mises en conserve pour le ministère de l'Agriculture?

2. Par quelles sociétés et à quels prix?

3. *a*) Quelle quantité de porc portant l'étiquette d'une entreprise particulière a été vendue (avec mention de la quantité vendue par chaque entreprise) (i) sur le marché domestique, (ii) sur les marchés extérieurs; *b*) quelle quantité de porc portant l'étiquette gouvernementale a été vendue (i) sur le marché domestique, (ii) sur les marchés extérieurs; à quel prix a-t-on effectué ces ventes?

4. A-t-on demandé des soumissions pour les ventes destinées à l'exportation?

5. Sinon, de quelle façon a-t-on fixé les prix?

6. Le ministère a-t-il vendu directement des produits portant une étiquette d'entreprise privée *a*) sur le marché domestique, *b*) sur les marchés extérieurs?

7. Quelle quantité de produits, *a*) portant une étiquette d'entreprise privée, *b*) portant une étiquette gouvernementale, est actuellement détenue par le ministère ou pour son compte?

8. Quelles sommes a-t-on perdues à l'égard de ces ventes jusqu'à ce jour?

9. A-t-on accordé aux salaisons une marge de bénéfice brut à l'égard des marchandises dont elles ont fait la revente?

10. Le ministère procède-t-il encore à la mise en conserve du porc, *a*) portant l'étiquette d'une entreprise particulière, *b*) portant l'étiquette gouvernementale?

11. Sinon, à quelle date le ministère a-t-il cessé cette mise en conserve pour le compte du Gouvernement?

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les postes.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Weir, appuyé par M. Sinclair, propose,—Que les bills suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill n° 85 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannine Bisson Lécuyer".

Bill n° 86 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Joseph John Louis Gustav Brisebois".

Bill n° 87 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Isabel Brown Wilkinson".

Bill n° 88 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Sybil Fels Goldstein".

Bill n° 89 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Liliane Bernier L'Heureux".

Bill n° 90 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Warden Clark".

Bill n° 91 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Herscovitz Hershon".

Bill n° 92 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Frances Beatrice Lord Tomkinson".

Bill n° 93 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roslyn Belkin Cohen".

Bill n° 94 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Mildred Brohart Stephens Mowat".

Bill n° 95 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Lillian Montague Maye".

Bill n° 96 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Fry".

Bill n° 97 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Amos Finlay".

Bill n° 98 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Mary Hastie Moon".

Bill n° 99 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean de Tonancour Racette".

Bill n° 100 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Frances Elizabeth Appleton Powell".

Bill nº 103 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Anthony Albert Britt".

Bill nº 104 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violette (Labeebe) Zakaib Kenemy".

Bill nº 105 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Josephine Grant Drummond".

Bill n° 106 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Georges-Roger Dufort".

Bill nº 107 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Wulfovitch".

Bill nº 108 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Moffatt Luce".

Bill nº 109 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia McKenzie Clarke Smith".

Bill nº 110 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Matthews Cloutier".

Bill nº 111 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose White Bishop".

Bill nº 112 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Della Porta, autrement connu sous le nom de Jack William Taylor".

Bill nº 113 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Hersh Beck".

Bill nº 114 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Hockley Burne".

Bill nº 115 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Garoff Bernstein".

Bill nº 116 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Weiss Cohen".

Bill nº 117 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Lillian Budd Cooke".

Bill nº 118 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Delattre Toubeix".

Bill n° 119 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Smilovitch Benjamin".

Bill n° 120 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Ann Slayton Dubuc".

Bill n° 121 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Mary Harrison Laycock".

Bill n° 122 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Druxerman".

Bill n° 123 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Catherine Bradley Boyd".

Bill n° 124 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferdinand Nunes, autrement connu sous le nom de Ferdinand Numes".

Bill n° 125 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Estephanie Debonnaire Johnson".

Bill n° 126 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Ida Rishikof Neidik".

Bill n° 127 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Goldstein".

Bill n° 128 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Kathleen Hayes MacDonald".

Bill n° 129 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Brewin Lovegrove".

Bill n° 130 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Jean White Simpson".

Bill n° 131 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Kirk".

Bill n° 132 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wilmott Albert Parmenter".

Bill n° 133 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Agnes Dupont Legault".

Bill n° 134 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Merson".

Bill n° 135 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip George Ralph Anley".

Bill n° 136 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Joyce Isobel Hahn Vengroff".

Bill n° 137 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Szabowska Skowron, autrement connue sous le nom de Marie Szabowska Skowron".

Bill n° 138 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Arthur Crittenden".

Bill n° 139 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evangeline Emma Bonner Dancsak".

Bill n° 140 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald George Silversides".

Bill n° 141 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Partridge".

Bill n° 142 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Labonté".

Bill n° 143 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Solow Schwartz".

Bill n° 144 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leona Kuprasz Veremchuk".

Bill n° 145 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Bernice Patricia Mullins Coristine".

Bill n° 146 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Saxe Harris".

Bill n° 147 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catharina Elizabeth van de Casteel Fortune".

Bill n° 148 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Viola Christena Darey Moore".

Bill n° 149 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léontine Pelletier Lamothe".

Bill n° 150 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Hazel Welch Alexander".

Bill n° 151 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Perrier Langlois".

Bill n° 152 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Eleanor London Lewy".

Bill n° 153 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Patricia Cooke Campbell".

Bill n° 154 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexandra Morgoci Cucu".

Bill n° 155 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Helen Dean Harpes".

Bill n° 156 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald Gaudet".

Bill n° 157 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Genevieve Mary Emily McGuire Carragher".

Bill n° 158 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Silverman".

Bill n° 159 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lucien Nadon".

Bill n° 160 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Louise Noseworthy St. Laurent".

Bill n° 161 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Octave Léopold Richer".

Bill n° 162 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Gerald Patterson".

Bill n° 163 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Bérubé".

Bill n° 164 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude MacDonald Watt".

Bill n° 165 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire-Pierrette Desrochers Dixon".

Bill n° 166 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Laurin".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits bills, en conséquence, sont lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, recueillis et les documents déposés relativement auxdits bills).

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 17, 18, 19, 24 et 25 sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Argue, appuyé par M. Knowles: Que le Bill n° 3, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Répartition des wagons), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Barnett,
Blackmore,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Castleden,
Coldwell,
Ellis,
Fair,
Hahn,
Holowach,
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Low,
MacInnis,
McCullough (Moose-Mountain),
Nicholson,
Patterson,
Regier,
Thatcher,
Thomas,
Winch,
Yuill,
Zaplitny—29.

NON:

Messieurs

Adamson,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Bell,
Bennett (Grey-Nord),
Blair,
Blanchette,
Boisvert,
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Breton,
Brooks,
Buchanan,
Byrne,
Campney,
Cardiff,
Casselman,
Cavers,
Churchill,
Claxton,
Cloutier,
Côté,
Coyle,
Dechêne,
Deschatelets,
Deslières,
Dickey,
Drew,
Dumas,
Dupuis,
Enfield,
Eyre,
Fairclough (Mme),
Fairey,
Fleming,
Fraser (St-Jean-Est),
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Green,
Gregg,
Hamilton,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Hees,
Hellyer,
Henderson,
Hodgson,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
James,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Lennard,
Lesage,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,

MacNaught,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McGregor,
McIlraith,
McMillan,
Mang,
Martin,
Matheson,
Mitchell (London),
Murphy
(Lambton-Ouest),
Murphy
(Westmorland),
Nesbitt,
Nickle,
Nowlan,
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pommer,
Pouliot,
Power
(St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Purdy,
Reinke,
Robertson,
Robinson (Bruce),
Robinson
(Simcoe-Est),
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thibault,
Trainor,
Tucker,
Tustin,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
Winters,
Wood—111.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les postes.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la Loi sur les postes en vue d'augmenter le tarif d'affranchissement sur les lettres postées au Canada, à compter du 1er avril 1954,

a) pour chaque lettre dont la livraison doit avoir lieu dans la circonscription postale où elle est postée, de trois cents à quatre cents pour la première once ou fraction d'once, et de un cent à deux cents pour chaque once ou fraction d'once supplémentaire, et

b) pour chaque lettre postée dans une circonscription postale pour livraison dans une autre circonscription postale, de quatre cents à cinq cents pour la première once ou fraction d'once, et de deux cents à trois cents pour chaque once ou fraction d'once supplémentaire.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, sur division.

M. Côté présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 168, Loi modifiant la Loi sur les postes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 9 h. 40 du soir, à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 30

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 18 JANVIER 1954

PRIÈRE.

Quatre-vingt-six pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur dépose sur le bureau de la Chambre,—Rapport de la Commission du service civil concernant certains fonctionnaires de la Chambre des communes.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dixième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 15 janvier, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Koidula Laigma Hagel, épouse d'Herman Hagel, de Montréal (P.Q.), —M. *Hunter*.

De Mayo Arthur Perrin Harrigan, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Newcombe Layton Harrigan, demeurant présentement à Great Village (N.-É.). —M. *Hunter*.

D'Edward Robinson Harris, de St-Lambert (P.Q.), époux de Thelma Robertson Harris, demeurant présentement à Westmount (P.Q.).—M. *Hunter*.

D'Eugene Hartberg, de Montréal (P.Q.), époux d'Hildegard Leitzinger Hartberg.—M. *Hunter*.

De Marie Laurenza Suzanne Bolduc Hawkins, épouse de Stanley Russell Hawkins, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Kathleen Florence Pippy Hayward, demeurant présentement à Gander (Terre-Neuve), épouse d'Ellis Raymond Hayward, de St-Jean (Terre-Neuve). —M. *Hunter.*

D'Hilda Foster Mills Henderson, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse d'Hugh Campbell Henderson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Gizella Szabo Herczeg, demeurant présentement à Outremont (P.Q.), épouse de Joseph Kalman Herczeg, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Georgette Mertens Herscovitch, épouse de Samuel Herscovitch, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Lois Helena Kearns Higham, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse d'Herbert Higham, de Ville St-Laurent (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Jeanne Robert Hotte, demeurant présentement à Waterloo (P.Q.), épouse de Raoul Hotte, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Grace Connolly Houde, épouse de Wilfrid Houde, de Montréal (P.Q.).— M. *Hunter.*

De Vera Marguerite Henigar Isenring, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de John Lawrence Isenring, de St-Georges de Beauce (P.Q.).— M. *Hunter.*

De Mavis Josephine Green Jackson, demeurant présentement à Outremont (P.Q.), épouse d'Allen Carson Jackson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Robert Jackson, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Barr Jackson, demeurant présentement à Nanaïmo (Colombie-Britannique).—M. *Hunter.*

D'Annie Holman James, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Allan James, d'Outremont (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Monika Emilija Kasputyte Janauskas, épouse d'Antanas Janauskas, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Jaroslav Jandera, de Montréal (P.Q.), époux d'Eleonora Lazarska Jandera.—M. *Hunter.*

De Mabel Audrey Holder Jemmott, épouse d'Edward Arthur Jemmott, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Estella Cluett Jensen, demeurant présentement à Kingston (Ontario), épouse d'Allan Rose Jensen, de Belleoram (Terre-Neuve).—M. *Hunter.*

De Florence Jean Moffatt Tucker Johnston, épouse de Wilbur Austin Johnston, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Germaine Lafond Joyal, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse de Jules Édouard Joyal, de Drummondville (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Rupert Evans Joyce, de Montréal (P.Q.), époux d'Helen Sirois Joyce. —M. *Hunter.*

De Lucy Jane Cole Judd, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Charles Wilfrid Judd, de Deschênes (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Lilija Hedviga Treimane Jursevskis, épouse de Zigfrids Mikielis Jursevskis, de Ste-Agathe-des-Monts (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Joyce Gourie Kimber Kendler, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Emil Kendler, d'Hampstead (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Margaret Hosie Black Kirk, épouse de James Henry Kirk, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Rita Ann Rennie Knight, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Russell Arthur Knight, de Greenfield Park (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Joseph Kovecses, de Lachine (P.Q.), époux de Winifred May Mantle Evans Kovecses.—M. *Hunter.*

De Nicholas Krauchuke, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Ida Thérèse Gélinas Krauchuke, demeurant présentement à Dorion (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Marie-Reine Roy Laflamme, demeurant présentement à Outremont (P.Q.), épouse de Roger A. R. Laflamme, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Suzanne Marie-Thérèse Gens La France, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse de Paul La France, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Gérald Emile La Grave, de Montréal (P.Q.), époux d'Audrey Esther Maude Wilson La Grave.—M. *Hunter.*

De Joseph-Edgar-Emilien Landry, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Marguerite-Yvonne-Carmel Charbonneau Landry.—M. *Hunter.*

De Pearl Marie Neil Lane, épouse de Ronald Edward Lane, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Adelaide Nina Hall Lanktree, demeurant présentement à Farnham (P.Q.), épouse de John Gordon Lanktree, d'Huntingdon (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Sylvia Golbas Lan, épouse d'Hyman Isaac Lan, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Jean Bertha Thomson Lanthier, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Laurent Lanthier, de Ville St-Pierre (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Charlotte Yvonne Gisèle Giguère Larocque, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Amédée Jacques Laurier Larocque, de Montréal-Ouest (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Jeannette Brunelle Larouche, épouse de Robert Larouche, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Roy Thomas Latimer, de Montréal (P.Q.), époux d'Harriett Alice Hayes Latimer.—M. *Hunter.*

De Domina Emerius Lefebvre, de Longueuil (P.Q.), époux de Marie-Jeanne Jeannette Mercille Lefebvre.—M. *Hunter.*

D'Arthur Léger, de Montréal (P.Q.), époux d'Annette Robert Léger.—M. *Hunter.*

De George Thomas LeGrow, de Gander (Terre-Neuve), époux de Vivian Marguerite Adams LeGrow, demeurant présentement à Manuels (Terre-Neuve).—M. *Hunter.*

D'Alec Lenetsky, de Montréal (P.Q.), époux de Rose Byer Lenetsky, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.—M. *Hunter.*

De Lucien L'Espérance, fils, des Îles-Laval (P.Q.), époux de Marguerite Journet L'Espérance, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Marie Jeannette Laure Lafrenière Lucas, épouse de William Clayton Lucas, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Julia Hut Lutterman, épouse d'Harry Lutterman, de Montréal (P.Q.). —M. *Hunter.*

De John Richard Maher, de Longueuil (P.Q.), époux de Vena Jeannette Charlebois Maher.—M. *Hunter.*

D'Harold Robertson Mann, de Montréal (P.Q.), époux d'Irene Christian Esther Hope Mann.—M. *Hunter.*

De Susan May Kelsey Mantrop, épouse de Stanley Connon Mantrop, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Hilda Anne Darke Marshall, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Leslie William John Marshall, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Douglas Morrison Meldrum, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Simpson Meldrum, demeurant présentement à Drummondville (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Madeleine Forcier Midock, épouse de Peter Midock, de Montréal (P.Q.). —M. *Hunter.*

De Diana Frances Nash Milmine, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Terrence Milmine, présentement dans les forces armées.—M. *Hunter.*

De Marie-Paule Lemay Mondello, épouse d'Armand Mondello, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Ione Larson Morris, demeurant présentement à Fort-William (Ontario), épouse de Royden MacDougall Morris, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Mary Veronica Carmichael Mosher, demeurant présentement à St-Lambert (P.Q.), épouse de Paul Philip Mosher, de Dorval (P.Q.)—M. *Hunter.*

De Monica Elizabeth Benoît Mullin, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de John Arthur Mullin, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Irene Dorothy Haselden Munn, épouse de Kenneth Henry Munn, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Alice Béatrice Cutler Murdoch, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse de Samuel Alexander Murdoch, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Shirley Goodlin Myrovitch, épouse d'Alexander Myrovitch, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Emma Antoinette Rachel Lauzon McDuff, demeurant présentement à Outremont (P.Q.), épouse de Raymond A. McDuff, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Dorothy Ann Stuart Story McKenna, demeurant présentement à St-Jean (Terre-Neuve), épouse d'Harold Emmett McKenna, présentement dans les forces armées.—M. *Hunter.*

De William James C. McKillop, de Lachine (P.Q.), époux de Ruby Paulson McKillop, demeurant présentement à Verdun (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Maartje Stelling McLachlan, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Hugh Victor McLachlan, de Pointe-Fortune (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Gabrielle Gagné Nantel, épouse d'Alexandre Nantel, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Marguerite Jazzar Nassar, épouse de Philip Nassar, de Montréal (P.Q.). M. *Hunter.*

D'Hazel Emily Louise Hunter Naud, épouse de Frank Ivanhoe Joseph Naud, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Isabel Ruth Smith Newey, épouse de Ronald William Newey, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Lloyd Demont Noseworthy, de Whitbourne (Terre-Neuve), époux d'Edna Churley Noseworthy, demeurant présentement à St-Jean (Terre-Neuve).—M. *Hunter.*

De Kenneth Charles Overbury, de Lachine (P.Q.), époux de Frances Susanne Thérèse Gauthier Overbury, demeurant présentement à Montréal (P.Q.). —M. *Hunter.*

De William Pappas, de Montréal (P.Q.), époux de Regina Sylvia Lafond Pappas, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.—M. *Hunter.*

De Dorothy Coughtry Paquette, épouse de Victor Paquette, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Margaret Hilda Popper Parker, épouse de Lindsay Parker, de St-Bruno (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Thelma Nellie McKeage Patrick, épouse de Donald Howard Patrick, de Sherbrooke (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Ruth Annie Ricketts Perrett, épouse d'Arthur Henry Perrett, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Albert Pigeon, d'Île-Perrot (P.Q.), époux d'Alice Hamel Pigeon, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Paul Roy Portelance, de Montréal (P.Q.), époux de Marcelle Gauthier Portelance, demeurant présentement à Westmount (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Pearl Agnès Harding Potvin, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Stanley Nelson Potvin, de Sweetsburg (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Eileen Lucy Tollett Power-Williams, épouse de William Edward Power-Williams, d'Otterburn Park (P.Q.).—M. *Hunter.*

De William Jean Paul Powroz, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Jane Hamilton Powroz.—M. *Hunter.*

De Noella Cooker Prince, épouse d'Hector Prince, de Montréal (P.Q.).— M. *Hunter.*

De Marcel Prud'homme, de Montréal (P.Q.), époux d'Edmonde Mandeville Prud'homme.—M. *Hunter.*

De Maria Clara Anita Cauchon Querion, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Joseph Conrad Lionel Querion, de St-Georges de Beauce (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Mollie Litvack Rabinovitch, épouse d'Allan Saul Rabinovitch, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Julia Frances Finn Radcliffe, épouse de George Percival Radcliffe, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Mary Elizabeth Lorraine Callard Ramsay, épouse de Derek Stuart Ramsay, de Westmount (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Elizabeth Harriet Wyburd Ramseger, épouse d'Ewald Ramseger, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Maria Assunta Pilozzi Raspa, épouse de Domenico Raspa, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Jennie Chum Readman, épouse de William Readman, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Margaret Stuart Peniston Rex, demeurant présentement aux Bermudes, épouse d'Ernest George Henry Rex, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Anna Cibula Reynolds, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Howard Joseph Reynolds, de Ville St-Laurent (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Madeleine Victoria Coussement Rolland, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Lanthier Henri Joseph Rolland, de Mont-Rolland (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Dorothy Adelaide Jorbahn Rosburg, demeurant présentement à Waterloo (P.Q.), épouse d'Oscar Arthur Rosburg, de Hull (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Charles Rosen, de Montréal (P.Q.), époux de Lizze Heller Rosen, dont l'adresse est inconnue.—M. *Hunter.*

De Clara Stein Rosenberg, épouse de David Rosenberg, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Imrich Rosenberg, de Montréal (P.Q.), époux d'Aurelia Rosenbergova Rosenberg, demeurant présentement en Tchécoslovaquie.—M. *Hunter.*

De Sophie Rosenberg Rosenberg, demeurant présentement à Chatham (Nouveau-Brunswick), épouse de Mendel Rosenberg, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Esther Kohn Rosner, épouse de Joe Rosner, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Eleanor Wanda Leshynska Ross, épouse de George Duncan Ross, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Elizabeth McDonald Jones Roy, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Wesley Arlington Roy, de St-Sébastien (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Alfred Rubens, de Cowansville (P.Q.), époux de Phoebe Barbara Kathleen Fraser Rubens, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Bessie Livshitz Rudy, demeurant présentement à Outremont (P.Q.), épouse d'Harry Rudy, de Lacolle (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Léopold Ruel, de Montréal (P.Q.), époux de Malvina Léger Ruel.—M. *Hunter.*

De Pearl Raicek Rutwind, épouse de Solomon Rutwind, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Arthur Ryan, de Montréal (P.Q.), époux de Lois Rogers Ryan, demeurant présentement à Peterborough (Ontario).—M. *Hunter.*

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. Ellis—1. Au cours de chacune des dix dernières années, quel a été le nombre de Canadiens condamnés pour non-paiement de l'impôt sur le revenu?

2. Au cours de chacune des dix dernières années, quelle a été la somme globale des amendes imposées par suite de ces condamnations?

3. Au cours de chacune des dix dernières années, quel a été le nombre de condamnations à l'emprisonnement?

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général:

Par M. Diefenbaker—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous arrêtés en conseil ou de toutes ordonnances du Trésor, rendus depuis le 1er avril 1950, en vertu desquels on a fait remise de droits de douane ou de taxes de vente, ou de l'un et l'autre, excédant $1,000 dans chaque cas, à l'égard d'appareils ou de machineries importés au Canada et destinés à *a*) la construction, en général, *b*) la construction de conduites d'huile ou de gaz, *c*) l'utilisation d'installations de distribution d'utilité publique.

Par M. Goode—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents échangés entre le gouvernement de la Colombie-Britanique et tout ministère du gouvernement fédéral, depuis le 1er janvier 1952 jusqu'à ce jour, relativement à une demande d'aide émanant du gouvernement de la Colombie-Britannique pour la construction d'un pont devant relier Vancouver à Sea-Island.

M. Knowles, appuyé par M. Argue, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter un projet de loi visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin de rayer la restriction de trois pour cent des dispositions de l'article qui prévoit la déduction de frais médicaux aux fins de l'impôt sur le revenu.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Aitken (Mlle),
Argue,
Balcer,
Barnett,
Bell,
Bennett (Mlle),
(Halton),
Blackmore,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Dufresne,
Ellis,
Fair,
Fulton,
Gillis,
Green,
Hahn,
Hamilton,
Harkness,
Hodgson,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McCullough (Moose-Mountain),
McLeod,
Mitchell (London),
Monteith,
Murphy (Lambton-Ouest),
Nicholson,
Noseworthy,
Nowlan,
Patterson,
Pearkes,
Quelch,
Regier,
Robinson (Bruce),
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Trainor,
Tustin,
White (Middlesex-Est),
Winch,
Yuill,
Zaplitny—66.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Boivin,
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Brown (Essex-Ouest),
Buchanan,
Byrne,
Campney,
Cardin,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Enfield,
Eyre,
Fairey,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gourd (Russel),
Gregg,
Hanna,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Hellyer,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McIlraith,
McIvor,
Mang,
Martin,
Massé,
Matheson,
Monette,
Murphy (Westmorland),
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pommer,
Pouliot,
Power (St-Jean-Ouest),
Prudham,
Purdy,
Richard (Ottawa-Est),
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
Ross,
Rouleau,
St-Laurent,
Schneider,
Shipley (Mme),
Sinclair,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thibault,
Tucker,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
Winters,
Wood—90.

L'article inscrit à la rubrique *Avis de Motion* et portant le numéro 5 est appelé pour la deuxième fois et, comme l'étude n'en est pas abordée, il est rayé en conformité de l'article 52(1) du Règlement.

M. Harrison, appuyé par M. Hellyer, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de modifier la Loi sur la Commission canadienne du blé afin de prescrire que, lorsque des producteurs de grain vendu ou livré pendant une période de mise en commun ont eu, pendant six ans ou plus, le droit de recevoir de la Commission des paiements à cet égard, aux termes de certificats émis selon la Loi sur la Commission canadienne du blé, ou sur un fonds d'égalisation, et qu'il subsiste un solde non distribué aux comptes de la Commission relatifs à ce grain, ces soldes non distribués soient versés à des administrateurs qui seront chargés de payer les réclamations lors de leur présentation, de placer le reliquat en valeurs appropriées de l'État et d'affecter les intérêts provenant de ces placements à la constitution d'une caisse destinée à accorder des bourses d'études aux fils et aux filles des agriculteurs des Prairies qui fréquentent les universités du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Et il s'élève un débat;

M. Johnson (Kindersley), appuyé par M. Castleden, propose en amendement: Que la résolution soit modifiée par l'addition, immédiatement après les mots "les intérêts provenant de ces placements", à la troisième ligne de la fin, de ce qui suit:

"*a*) en partie";

et par l'adjonction, à la fin de ladite résolution, de ce qui suit:

"*b*), en partie, à la constitution d'une caisse destinée à des organisations agricoles authentiques du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la partie du bloc sise en Colombie-Britannique et devant servir à des fins éducatives au bénéfice de leurs propres membres et d'autres producteurs primaires de ces régions."

Et il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Dickey.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 31

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 19 JANVIER 1954

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le onzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 18 janvier, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Mary Joy Thomson Asselin, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse d'Edmund Tobin Asselin, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Anton Blaiziffer, autrement connu sous le nom d'Anton Bleiziffer ou d'Anton Bliziffer, de Montréal (P.Q.), époux d'Isabella Mair Blaiziffer, autrement connue sous le nom d'Isabella Mair Bleiziffer ou d'Isabella Mair Bliziffer, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Hunter.*

De Lucienne Saint-Laurent Calvé, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Charles-Henri Calvé, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Héneault Champagne, de Montréal (P.Q.), époux de Madeleine Boisvert Champagne, demeurant présentement en Espagne.—M. *Hunter.*

D'Helen McEachran Cole, épouse de Richard Robert Cole, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Jack Crystal, autrement connu sous le nom de John A. Connor, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Kathleen Maloney Crystal, autrement connue sous le nom de Mary Kathleen Maloney Connor.—M. *Hunter.*

De Dorothy Winifred Patricia Lawson Disken, demeurant présentement à Croydon (P.Q.), épouse de Joseph Disken, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Irene Bertha Kirkpatrick Faubert dit Masson, épouse de Robert Faubert dit Masson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Clara Sperber Meilen Fink, épouse de Simon Fink, de Montréal (P.Q.). —M. *Hunter*.

D'Antonie Lutz Jedrzejewski, épouse de Peter Jedrzejewski, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Cathrine Pieternelle Wytenbroek Knight, épouse de George Harry Knight, de Verdun (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Félix André Landry, de Montréal (P.Q.), époux de Lucienne Gingras Landry.—M. *Hunter*.

De Marilyn Lesley Simpson Lavallée, épouse de Robert Augustine Lavallée, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

D'Elizabeth Louise Emmett Lightbody, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse de Russell Norman Lightbody, de Ville St-Laurent (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Jean Brasgold Martz, épouse de Louis Martz, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Jean Monette, de Pointe-aux-Trembles (P.Q.), époux de Florence Lanthier Monette, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Dorothy Rita Wade Moulden, épouse de Ronald William Moulden, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Margaret Reta Dodge Parsons, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Malcolm Mark Parsons, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Laura F. Peckford, épouse de Bertram Jonathan Peckford, de Botwood (Terre-Neuve).—M. *Hunter*.

D'Edith Lorraine McBurney Robinson, épouse d'Allan Reginald Robinson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Michael Samulack, de Montréal (P.Q.), époux de Tillie Masna Samulack, demeurant présentement à Westmount (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Janca Fani Pollak Schlesinger, épouse de Paul Schlesinger, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Betty Weiner Schwartz, épouse d'Allan Schwartz, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Mary Kazymerchyk Senyck, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse d'Emyle Senyck, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De David Shea, de Montréal (P.Q.), époux de Ruby Kitts Shea.—M. *Hunter*.

De Beatrice Alexandra Duff Sheppard, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de William St. Clair Sheppard, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De John Wright Sinclair, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Frances Dorothy Brouse Sinclair.—M. *Hunter*.

De Nancy Elizabeth Borden Sise, épouse d'Hazen Edward Sise, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Fred Skiffington, de Clarenville (Terre-Neuve), époux de Mary Kate Oliver Skiffington.—M. *Hunter*.

D'Adella Alice Mc Neil Slobosky, épouse de Maurice Slobosky, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Phyllis Adair Barker Smith, épouse de Lionel Mackay Smith, de Westmount (P.Q.).—M. *Hunter*.

D'Helen Margaret Lyons Snodgrass, épouse d'Henry James Snodgrass, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Pearl Witzling Socolow, épouse de Samuel Socolow, de Montréal (P.Q.). —M. *Hunter*.

De Rosalie Hetty Arbess Sofin, épouse de William Sofin, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Vera (Mary) Drummond Stafford, épouse de Frederick Stafford, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Robert Alfred Stencel, de Lachine (P.Q.), époux de Marie Gilberte Pauline Roy Stencel.—M. *Hunter*.

De Sheila Mary Power Stone, épouse de Douglas Stone, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Lewis Swailes, de Montréal (P.Q.), époux de Sarah Jane Foy Swailes. —M. *Hunter*.

De Desire Cherry Szabo, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Szabo Szabo. —M. *Hunter*.

D'Yvette Lafontaine Tatos, épouse de Julius Georges Tatos, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

D'Evelina Dixon Taylor, épouse d'Aubrey Wendell Taylor, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Joan Kemp Tessier, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Rowland Tessier, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Rodney David Themens, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Alice Mary Nugent Themens.—M. *Hunter*.

De Jessie Clarke Thompson, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Morin Lloyd Thompson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Florence Elizabeth Hough Topp, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Frederick Clayton Topp, de Granby (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Louis Tothe, de Montréal (P.Q.), époux de Doris Vera Goddard Tothe. —M. *Hunter*.

De Joseph-Gérard-Arthur-Valmore Tremblay, de St-Romuald (P.Q.), époux de Marie-Doris Bilodeau Tremblay, demeurant présentement à Lévis (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Roger Tremblay, de Montréal (P.Q.), époux de Lilliane Poupart Tremblay.—M. *Hunter*.

De George Daniel van der Beek, de Québec (P.Q.), époux de Bertha Sandra Klisivitch van der Beek, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).— M. *Hunter*.

De Florence Pearl Loader Varden, épouse de Guy Stanford Varden, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Theodore Rolfsmeyer von Berzeviczy, épouse d'Albert Ruediger von Berzeviczy, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Alma Elizabeth Mackie Wahlberg, épouse de John Gustav Folke Wahlberg, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Dorothy Agnes Louise Grant Walker, demeurant présentement à Maple Grove (P.Q.), épouse de John Ross Walker, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Audrey Madeline Crothers Walklate, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de William Thomas Walklate, de Valois (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Francis Walsh, de Montréal (P.Q.), époux d'Irene Isherwood Walsh, demeurant présentement en Écosse.—M. *Hunter.*

De Florence Elene Thom Ward, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Francis Hawkins Ward, de Westmount (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Evelyn Robert Hurst Watson, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de James Ronald Watson, de Verdun (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Walter Hardy Willows, de Montréal (P.Q.), époux d'Halina Rozwadowski Willows.—M. *Hunter.*

De Lucille Lafortune Wilson, épouse de Reginald Wilson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Patricia Mackell Wilson, épouse de Donald Gordon Wilson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Agnes Mary Kelly Winters, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Paul Wickens Winters, de Verdun (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Dorothy Arlin Wintrobe, épouse de Pinches Wintrobe, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Warma Wilhelmiina Rantasalmi Wirtanen, demeurant présentement à Arvida (P.Q.), épouse d'Olavi Wernerinp Wirtanen, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Leona Bobby Denberg Wiseman, autrement connue sous le nom de Leona Bobby Denberg White, épouse de Sidney Wiseman, autrement connu sous le nom de Sidney White, d'Outremont (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Natalie Wynohradnyk Wolcovitch, épouse de Frank Wolcovitch, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De James Alfred Woods, de Montréal (P.Q.), époux de Terry Eva Hurst Woods.—M. *Hunter.*

De Walter Leonard Woodward, de Montréal (P.Q.), époux de Lillian Robinson Woodward, demeurant présentement à Hull (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Kenneth George Wright, de Knowlton (P.Q.), époux de Viola Irene Norris Wright.—M. *Hunter.*

D'Evelyn Maud Nash Wyse, épouse de John Oswald Wyse, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

D'Alphonse Yared, de Montréal (P.Q.), époux de Catherine Campbell Yared.—M. *Hunter.*

D'Edith Marie Treleaven Younkie, épouse de Wesley Bingham Younkie, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter.*

De Birdie Gladys Schwarz Bard Yudelson, épouse de Bernard Yudelson, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

D'Ethel Hansen Echlin, demeurant présentement à Terrebonne (P.Q.), épouse de Charles Ferdinand Fenton Echlin, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Cairlan Lawrence Earle Gagnon, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Eluned Morris Gagnon.—M. *Hunter*.

D'Arsène Bénard, de Témiscamingue (P.Q.), époux de Berthe Trottier Bénard, demeurant présentement à Hull (P.Q.).—M. *Hunter*.

D'Hellon May Dreany English, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Denzil Howard English, de Wrightville (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Carmen Lister Lees, épouse d'Eugene Lees, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

De Pearl Mary Brown Pratt, épouse de George Wilbert Pratt, de Montréal (P.Q.).—M. *Hunter*.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le douzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 18 janvier, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De la "Brazilian Telephone Company", de Toronto (Ontario), en vue d'une loi autorisant le transfert de son siège social à Sao-Paulo, Brésil, et aussi, dès que la Compagnie aura observé certaines conditions, stipulant que la Loi sur les compagnies du Canada cessera de lui être applicable.—M. *Hunter*.

De la "Canadian Nurses' Association", de Montréal (P.Q.), en vue d'une loi qui modifiera la loi la constituant en corporation.—M. *Stick*.

D'Andrew Kucera, de Winnipeg (Manitoba), et d'autres personnes de divers endroits, en vue d'une loi constituant en corporation la "Canadian Slovak League".—M. *Reinke*.

De la "Commerce Mutual Fire Insurance Company" et, en français, La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie, de St-Hyacinthe (P.Q.), en vue d'une loi changeant son nom en "The Commerce General Insurance Company" et, en français, La Compagnie d'Assurance Générale de Commerce.—M. *Eudes*.

De la "Dominion Fire Insurance Company", de Toronto (Ontario), en vue d'une loi qui modifiera la loi la constituant en corporation, par le changement de son nom en "The Dominion Insurance Company".—M. *McIlraith*.

De la "Niagara Gas Transmission Limited", de Toronto (Ontario), constituée en corporation selon les Statuts de la province d'Ontario, en vue d'une loi l'autorisant à construire, posséder et mettre en service un pipe-line extra-provincial.—M. *Hunter*.

De Walter W. Grosser, d'Oak-Park, Illinois (États-Unis d'Amérique), et d'autres personnes de divers endroits des États-Unis d'Amérique et du Canada, en vue d'une loi constituant en corporation les "North American Baptists of Canada".—M. *James*.

De la "Trans-Canada Pipe Lines Limited", de Calgary (Alberta), en vue d'une loi qui modifiera la loi la constituant en corporation.—M. *Decore*.

M. Harris propose,—Que le rapport de la Commission du service civil concernant certains fonctionnaires de la Chambre des communes, qui a été déposé sur le bureau le 18 janvier 1954, soit maintenant approuvé.

Et ladite motion, mise au voix, est agréée. Voici la teneur dudit rapport:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Le 8 janvier 1954

Aux honorables membres de la Chambre des communes,

La Commission du service civil, à la demande de la Chambre des communes et en conformité des dispositions des articles 62 et 60 de la Loi sur le service civil, a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport que voici:

Il est recommandé que les emplois HC-SA-13 et 14, messager parlementaire, soient soustraits à l'application des articles 11 et 12 de ladite loi, afin de permettre à Messieurs J. Davis et S. Landry de recevoir le taux de traitement annuel de $2,900, à compter du 1er décembre 1953.

Le président,
C. H. BLAND

Le commissaire,
S. J. NELSON

Le commissaire,
A. J. BOUDREAU

Respectueusement soumis,

L'Orateur,
L.-RENÉ BEAUDOIN

M. Howe (Port-Arthur) propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation en vue de porter le capital autorisé de la Société d'assurance des crédits à l'exportation de cinq millions de dollars à quinze millions de dollars; de demander, aussi, à la Société de maintenir la réserve de garantie afin de couvrir les pertes éventuelles subies en vertu de contrats d'assurance; et de prescrire, en outre, certaines modifications relatives à l'application de la loi.

Sur ce, M. Howe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter des projets de loi tendant à modifier:

a) la *Loi sur le Sénat et la Chambre des Communes* en vue de relever les traitements du Président, de l'Orateur et de l'Orateur suppléant, les indemnités de session des membres du Sénat et de la Chambre des Communes et les indemnités annuelles des membres qui occupent les postes reconnus de leader du gouvernement au Sénat, de chef de l'Opposition au Sénat et de chef de l'Opposition à la Chambre des Communes;

b) La *Loi sur les traitements* en vue de relever les traitements des ministres mentionnés aux articles quatre et cinq de ladite loi, d'y remplacer les mots "Le ministre des Ressources et du Développement économique" par les mots "Le ministre du Nord canadien et des ressources nationales", et d'y ajouter les mots "Le ministre associé de la Défense nationale".

Sur ce, M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 77, Loi modifiant les lois relatives aux territoires du Nord-Ouest;

M. Lesage propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 17, 18, 19, 24 et 25 sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Knowles, appuyé par M. Winch: Que le Bill n° 81, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952) en ce qui concerne le quorum de la Chambre des communes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Harris.

Les ordres afférents aux bills privés et publics sont achevés;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, et après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 32

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 20 JANVIER 1954

PRIÈRE.

M. Côté, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de l'enquête effectuée par *J. D. Woods and Gordon Limited,* conseillers en administration, sur l'organisation et l'administration du ministère des Postes, daté de novembre 1952.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport des Archives publiques pour 1952 (versions anglaise et française).

M. Pickersgill dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 décembre 1953,—État indiquant:—1. Quel est le nombre estimatif de personnes au Canada appartenant à la catégorie d'âge de 65 à 69 ans (c'est-à-dire qui sont âgées de 65 ans ou plus, mais n'ont pas encore atteint 70 ans)?

2. Quel est le nombre estimatif de personnes dans la catégorie des âges susmentionnés, qui n'ont pas d'emploi rémunérateur?

3. Quel est le nombre estimatif de personnes dans la catégorie des âges susmentionnés qui n'ont pas d'emploi rémunérateur mais qui touchent des prestations d'assurance-chômage?

4. Quel est le nombre estimatif de personnes dans la catégorie des âges susmentionnés qui ne relèvent d'aucun autre plan de pension ou de retraite que celui de l'assistance-vieillesse?

5. Combien de personnes au Canada touchent une pension d'assistance-vieillesse?

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Fontaine soit substitué à celui de M. Nadon sur la liste des membres du comité permanent du Règlement.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Pickersgill soit substitué à celui de M. Nadon sur la liste des membres du comité mixte des deux Chambres pour la Bibliothèque du Parlement; et qu'un message soit transmis au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Deschatelets soit substitué à celui de M. Pouliot sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. McCullough (Moose-Mountain)—1. Combien de personnes, au Canada, avaient un revenu *a*) de $2,000, *b*) de $2,500, au cours de chacune des années 1951 et 1952?

2. Par province, combien d'agriculteurs ont payé l'impôt sur le revenu au cours de chacune des années susmentionnées?

3. Au cours de chacune des années 1951 et 1952, quelle a été, dans chaque province, la somme globale versée en impôt sur le revenu par les agriculteurs?

M. Casselman, pour M. Fulton, appuyé par M. Tustin, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production d'une copie du rapport de la Commission du service civil, présenté en 1950, relativement à la méthode d'inscription aux dossiers et de distribution de matériel, au ministère des Postes, et dont il est fait mention dans le rapport *J. D. Woods and Gordon.*

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Aitken (Mlle),
Argue,
Balcer,
Barnett,
Bell,
Bennett (Mlle) (Halton),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Dinsdale,
Drew,
Ellis,
Fair,
Ferguson,
Fleming,
Gagnon,
Gillis,
Green,
Hahn,
Hansell,
Harkness,
Hees,
Hodgson,
Holowach,
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell
MacInnis,
MacLean,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
McLeod,
Michener,
Mitchell (London),
Monteith,
Murphy (Lambton-Ouest),
Nesbitt,
Nicholson,
Nickle,
Noseworthy,
Nowlan,
Patterson,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Regier,
Small,
Stanton,
Thatcher,
Thomas,
Trainor,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
White (Middlesex-Est),
Winch,
Yuill,
Zaplitny—73.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Batten,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brisson,
Brown (Brantford),
Brown (Essex Ouest),
Bruneau,
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Cannon,
Cardin,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Clark,
Claxton,
Cloutier,
Conacher,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Deschatelets,
Deslières,
Dickey,
Dumas,
Eudes,
Eyre,
Fairey,
Follwell,
Fontaine,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gingues,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Habel,
Hanna,
Hardie,
Harris,
Healy,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Hollingworth,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Hunter,
James,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
LaCroix,
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc,
Lefrançois,
Legaré,
Lesage,
Lusby,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
McWilliam,
Mang,
Martin,
Massé,
Matheson,
Meunier,
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Murphy, (Westmorland),
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Pouliot,
Power (St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Purdy,
Ratelle,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
Ross,
Rouleau,
St-Laurent,
Schneider,
Shipley (Mme),
Simmons,
Sinclair,
Smith,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Thibault,
Tucker,
Valois,
Villeneuve,
Weaver,
Weselak,
White (Waterloo-Sud),
Winters,
Wood—137.

M. Argue, appuyé par M. Knowles, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure législative en vue de majorer les sommes versées en vertu de la Loi des allocations familiales, de façon à compenser la hausse du coût de la vie depuis l'entrée en vigueur de ladite loi.

Et un débat s'élève, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Breton.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 33

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 21 JANVIER 1954

PRIÈRE.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du secrétaire d'État du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1953, (version française).

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. McCullough (Moose-Mountain)—1. Au cours de chaque mois de 1953, quelles sortes et quelles quantités de légumes a-t-on importées au Canada?

2. Au cours de 1953, quelles quantités d'œufs a-t-on importées au Canada et d'où provenaient ces importations?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 102, Loi ayant pour objet de favoriser la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie;

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élève, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Nesbitt.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures quatre minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

83279—14

N° 34

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 22 JANVIER 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 169 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi concernant le *Victorian Order of Nurses for Canada*".

Bill n° 170 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Associated Canadian Travellers*".

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le huitième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés. Le rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de huitième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Claire Viola Fréchette Ainsworth, épouse de John Ainsworth, de Verdun (P.Q.).

D'Olga Pscheidt Arsenault, épouse de Léonard Gérard Arsenault, de Montréal (P.Q.).

De Marianne Roos Axelrad, épouse d'Arthur Aaron Axelrad, de Montréal (P.Q.).

83279—14½

De Ferencz Gyula Babinszki, de Montréal (P.Q.), époux de Marianne Christine Frank Babinszki.

D'Agnes Broo Hammond Bailey, épouse de Linwood Levi Bailey, de Mansonville (P.Q.).

De Sonia Rofman Bailis, épouse de Lipa Bailis, de Montréal (P.Q.).

De Nicolas Joseph Ladislas Barath, de Montréal (P.Q.), époux d'Elizabeth Frodroczy Barath.

D'Ann McKinnon Archibald Barnes, épouse de Richard James Barnes, de Greenfield Park (P.Q.).

De Herbert William Bateman-Cooke, de Montréal (P.Q.), époux de Cherry Dorothea Crombleholme Bateman-Cooke.

D'Angelina Natale Beaucaire, épouse d'Oscar Beaucaire, de Montréal (P.Q.).

De Rodolphe Beaulieu, de Longueuil (P.Q.), époux de Jeanne Simpson Beaulieu.

De Mary (May) Clenman Bernard, épouse de Leon Bernard, de Montréal (P.Q.).

De Nathan Bodanis, de Montréal (P.Q.), époux de Dinah Serlin Bodanis, demeurant présentement à Toronto (Ontario).

De Velma Mackland Giles Boyer, épouse de Joseph Ernest Marcil Boyer, de Pointe-Claire (P.Q.).

De Marion Shirley Barsky Burg, épouse de Ronald Burg, de Montréal (P.Q.).

De Lois Helen Kutzman Caplan, épouse de Herbert Caplan, de Montréal (P.Q.).

D'Eugene Clifford Carbonneau, de Rock Island (P.Q.), époux de Mary Margaret Bliss Carbonneau.

De Sonia Lippman Cohen, épouse d'Abraham Isaac Cohen, de Montréal (P.Q.).

D'Anita Felton Corbeil, épouse de Noël Corbeil, de Montréal (P.Q.).

D'Henriette Duffy Côté, épouse de Jean Jacques Côté, de Montréal (P.Q.).

De Wilfrid Côté, de Montréal (P.Q.), époux d'Alice Arteau Côté.

De Doreen Jeannette Yvonne Sarah Mary Dorothy Sibley Cowans, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique, épouse de Hugh Allan Cowans, de Mont-Royal (P.Q.).

D'Idella Adeline Sharpe Cutler, épouse de Peter George Cutler, de Montréal (P.Q.).

De Felice D'Abate, de Montréal (P.Q.), époux de Luigina Roncari D'Abate.

De Fernand Constant Daemen, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Juliette Jacqueline Gagné Daemen.

De Nicole Emile Dardano, de Montréal (P.Q.), époux de Doris Muriel Denman Dardano.

De Dorothy Miller Osborough Davidson, épouse de Robert William Davidson, de Montréal (P.Q.).

De Dorothy Lilian Asbury Davies, épouse de William Davies, de Montréal (P.Q.).

De Joseph Aurèle Denault, de St-Lambert (P.Q.), époux de Bertha Patenaude Denault.

D'Antoine De Santis, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Diana Vaudry De Santis.

De Jean Albert Raymond Rasson Desloover, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Fedora Corona Lacroix Desloover.

De Marie Laurette Carmen Gamache Desmarais, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Joseph Charles Desmarais, de Hull (P.Q.).

De Winifred Margery Taken Dillen, épouse de George Wesley Dillen, de Montréal (P.Q.).

De Marie Rose Gisèle Houde Dionne, épouse de Joseph Alfred Antonio Raoul Dionne, de Montréal (P.Q.).

De Margaret Jaunzen Dishler, épouse de Dally Dishler, de Montréal (P.Q.).

De Marion Elizabeth Davis Esson, épouse de John Esson, de Montréal (P.Q.).

D'Olga Korim Falardeau, demeurant présentement à Kingston (Ontario), épouse d'Emile Hermenegilde Guy Falardeau, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées.

D'Evelyn Beatrice Diggon Ferguson, épouse de Richard Morton Ferguson, de Montréal (P.Q.).

De Gloria Alphonsine Timmins Ferguson, épouse de B. Earl Ferguson, de Montréal (P.Q.).

De Michèle Grignon Ferguson, épouse de George Andrew Ferguson, de Montréal (P.Q.).

De Joyce Tulloch Foley, épouse de Joseph Alfred Albert Rodger Foley, de Montréal (P.Q.).

De Joseph Victor Gérard Fontaine, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Emma Cecilia Bertrand Fontaine.

De Douglas Charles Fortune, de Huntingdon (P.Q.), époux de Violet Ada Warden Fortune.

De Samuel Goldberg, de Montréal (P.Q.), époux d'Irene Mary Edith Baroneck Goldberg.

De Morris Goldsmith, de Montréal (P.Q.), époux de Ruth Juliette Robitaille Goldsmith.

D'Elizabeth Temple Jamieson Grier, épouse d'Eldon Lennox Brockwill Grier, de Montréal (P.Q.).

D'Helen Louisa Reid Groombridge, épouse de John Alexander Groombridge, de Montréal (P.Q.).

De Sadie Marie Ansingh Grosheintz, épouse de John Manfred Grosheintz, de Montréal (P.Q.).

De Diana Barbara Boone Guinness, épouse d'Anthony W. Guinness, de Westmount (P.Q.).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 novembre 1953,—État indiquant:—1. Le Gouvernement a-t-il reçu des observations de la part de syndicats ouvriers ou de tous autres groupements l'exhortant à modifier la Loi électorale du Canada de façon à accorder le droit de vote aux absents ou à étendre le privilège de voter aux bureaux provisoires de votation afin que les électeurs qui ont le droit de voter et sont absents de leur domicile le jour de l'élection ne soient pas privés de leur droit de vote?

2. Dans le cas de l'affirmative, de la part de quels groupements?

3. Quelle a été la réponse du Gouvernement à ces observations?

Et aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 13 janvier 1954,—État indiquant:—1. Des cours ou des conférences sur les problèmes mondiaux, l'Organisation des Nations Unies ou le gouvernement mondial, sont-ils donnés dans les universités, les écoles ou toutes autres institutions, sur l'initiative du gouvernement?

2. A-t-on déjà attribué quelque crédit à l'École des beaux-arts de Banff ou à l'égard de l'une ou l'autre activité de l'École?

M. Lesage, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—État concernant les permis relatifs aux boissons enivrantes, accordés au cours de l'année 1953, conformément aux dispositions de l'article 99 de la Loi sur les territoires du Nord-Ouest, chapitre 195 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Robertson, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 décembre 1953,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1945, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il préparé, compilé ou recueilli des documents, mémoires, études, etc., au sujet de l'assurance-santé, y compris une documentation relative à l'assurance-santé dans d'autres pays et des données concernant un programme éventuel d'assurance-santé au Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nombre de ces rapports?

3. Quel titre porte chacun de ces rapports et à quelle date chacun a-t-il été établi?

4. Combien de ces documents ont été compilés ou recueillis après le 21 juin 1951?

5. Quel usage le Gouvernement fait-il présentement de ces données?

M. St-Laurent propose,—Que, le lundi 25 janvier 1954, et chaque lundi subséquent, jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du Gouvernement et les mesures du Gouvernement aient la priorité sur tous les autres travaux, sauf la présentation de bills, les questions des députés et les avis de motion portant production de document.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Le Bill n° 77, Loi modifiant les lois relatives aux territoires du Nord-Ouest, est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Winters: Que le Bill n° 102, Loi ayant pour objet de favoriser la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie, soit maintenant lu une deuxème fois.

Et le débat se poursuit;

(A 5 heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Winters: Que le Bill n° 102, Loi ayant pour objet de favoriser la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Churchill.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 35

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 25 JANVIER 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le neuvième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de neuvième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

D'Andrew Kucera, de Winnipeg (Manitoba), et d'autres personnes de divers endroits, en vue d'une loi constituant en corporation la "Canadian Slovak League".

De la "Dominion Fire Insurance Company", de Toronto (Ontario), en vue d'une loi qui modifiera la loi la constituant en corporation, par le changement de son nom en "The Dominion Insurance Company".

De la "Commerce Mutual Fire Insurance Company" et, en français, La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie, de St-Hyacinthe (P.Q.), en vue d'une loi changeant son nom en "The Commerce General Insurance Company" et, en français, La Compagnie d'Assurance Générale de Commerce.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en date du 29 décembre 1953, sur l'allégation d'une tentative de maintenir les prix de revente de certains articles d'usage domestique dans le district de Chicoutimi-Lac Saint-Jean (P.Q.), (versions anglaise et française).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1953,—État indiquant:—1. Quelle est l'incidence actuelle de la tuberculose chez les Indiens et les Esquimaux?

2. Quel est le taux actuel de la mortalité par tuberculose chez les Indiens et les Esquimaux?

3. Que représentent cette incidence et ce taux de la mortalité par rapport à l'incidence et à la mortalité en 1933 et en 1943, respectivement?

4. Quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il dépensée pour la prophylaxie et la lutte antituberculeuses chez les Indiens et les Esquimaux, au cours des cinq dernières années?

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'arrêtés en conseil, comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1954-74, approuvé le 15 janvier 1954: concernant la peine que subit actuellement Johann Neitz à Werl dans la zone d'occupation britannique en Allemagne.

Arrêté en conseil C.P. 1954-75, approuvé le 15 janvier 1954: concernant la sentence que subit actuellement l'ex-major-général Kurt Meyer dans une prison de Werl, dans la zone d'occupation britannique en Allemagne.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 169 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Victorian Order of Nurses for Canada*".—M. *McIlraith*.

Bill n° 170 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Associated Canadian Travellers*".—M. *Hanna*.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Murphy (Lambton-Ouest)—A l'égard de chaque année, de 1950 à 1953 inclusivement, quelle somme globale estimative ont versée les organismes d'État pour l'utilisation de brevets octroyés en dehors du Canada?

Par M. Murphy (Lambton-Ouest)—1. Quel ministère du Gouvernement a dépensé des sommes d'argent pour des fins de recherches, au cours des années 1950 à 1953 inclusivement, et quelle somme chaque ministère a-t-il dépensée au cours de chacune de ces années?

2. Si des sommes ont été dépensées en dehors du Canada pour des fins de recherches, au cours de ces trois années, quelles sommes a-t-on dépensées annuellement et à quels pays a-t-on versé ces sommes?

Par M. Murphy (Lambton-Ouest)—Quelle somme globale estimative ont versée les organismes de l'État, à des résidents ou à des sociétés ou à des organismes de pays étrangers pour l'utilisation de brevets octroyés au Canada?

Par M. Murphy (Lambton-Ouest)—Au cours de chaque année, de 1950 à 1953 inclusivement, quelle somme d'argent, s'il y a lieu, a versée le Gouvernement ou toute société de l'État à tout gouvernement, résident ou société d'un pays étranger, pour des fins de recherches?

Par M. McCullough (Moose-Mountain)—Quelle surveillance le Gouvernement a-t-il exercée sur la distribution et le prix de l'engrais vendu au Canada au cours de 1952 et 1953?

Par M. Knowles—1. Depuis le 10 août 1953, combien d'organismes nationaux ou de groupements représentant des organismes nationaux ont présenté des mémoires ou formulé des observations au Gouvernement, qui contenaient une demande d'institution d'un programme national d'assurance-santé?

2. Quels sont les noms des organismes ou groupements qui ont formulé une telle demande?

3. Quelle réponse le Gouvernement a-t-il faite à chacune de ces demandes?

4. Le Gouvernement est-il à étudier l'institution d'un programme national d'assurance-santé?

Par M. Winch—1. Le ministère des Transports a-t-il décidé de ne plus verser les frais relatifs au tir du canon à neuf heures, à Vancouver, après le 28 février de la présente année?

2. Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

3. A-t-on pris une décision semblable au sujet des frais relatifs au tir du canon dans d'autres endroits? Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces autres endroits?

4. Quelque autre ministère du gouvernement fédéral assumera-t-il les frais relatifs au tir du canon à neuf heures?

Par M. Thatcher—1. A l'égard de l'année financière terminée le 31 mars 1953, quel a été le nombre *a*) de contrats de rente individuels, *b*) de contrats de rente collectifs, émis par la Division des rentes sur l'État?

2. Combien en a-t-il coûté aux contribuables pour l'émission des contrats mentionnés à la première question, y compris les frais d'administration et tous autres versements effectués en vue de garder une réserve?

3. A l'égard des neuf premiers mois de la présente année, quel a été le nombre *a*) de contrats de rente individuels, *b*) de contrats de rente collectifs, émis par la Division des rentes sur l'État?

4. Combien en a-t-il coûté aux contribuables pour l'émission des contrats mentionnés à la troisième question, y compris les frais d'administration et tous versements effectués en vue de garder une réserve?

Par M. Thatcher—1. Combien compte-t-on de bibliothèques distinctes dans les ministères ou organismes de l'État à Ottawa?

2. Quel est le nombre de personnes employées dans chacune de ces bibliothèques?

3. Quel a été le coût global du maintien de chacune de ces bibliothèques au cours de l'année financière écoulée?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Dufresne—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des feuilles de paie et de la liste des achats de matériaux pour la construction d'un mur de protection, à la Pointe-aux-Outardes, comté de Saguenay, en 1952.

Par M. Pearkes—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents, depuis le 1er juin 1953 jusqu'à ce jour, relatifs à l'arrestation, l'internement et la déportation d'un certain Richard Nowalinski, marin polonais, qui a quitté son navire à un port de la Colombie-Britannique au cours de l'été 1953.

M. Drew, appuyé par M. Green, propose,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une copie de tous télégrammes, correspondance, câblogrammes, conversations téléphoniques ou autres enregistrées, entre le gouvernement du Canada et toute autre autorité gouvernementale, ou toutes autres personnes, et de tous documents que possède le gouvernement, concernant le procès, la condamnation à mort, la commutation de peine à l'emprisonnement à vie, le déplacement de la prison canadienne de Dorchester (Nouveau-Brunswick), et la nouvelle commutation de peine à un emprisonnement de quatorze ans, du major-général Kurt Meyer.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

Oui:

Messieurs

Adamson,
Aitken (Mlle),
Argue,
Barnett,
Bennett (Mlle), (Halton),
Blackmore,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Castleden,
Churchill,
Coldwell,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Dufresne,
Ellis,
Fairclough (Mme),
Fleming,
Fulton,
Gillis,
Goode,
Green,
Hamilton,
Hansell,
Harkness,
Hodgson,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McCullough (Moose-Mountain),
McLeod,
Mitchell (London),
Monteith,
Montgomery,
Nesbitt,
Noseworthy,
Nowlan,
Patterson,
Pearkes,
Quelch,
Regier,
Robinson (Bruce),
Stanton,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Trainor,
Tustin,
White (Middlesex-Est),
Winch,
Wylie,
Yuill,
Zaplitny—63.

Non:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Boisvert,
Bourget,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Buchanan,
Byrne,
Campney,
Cardin,
Caron,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Clark,
Claxton,
Cloutier,
Côté,
Croll,
Dechêne,
Deschatelets,
Dickey,
Dupuis,
Enfield,
Eyre,
Fairey,
Fraser (Saint-Jean-Est),
Gagnon,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Habel,
Hanna,
Hardie,
Harris,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Jutras,
Kickham,
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
LaCroix,

Lafontaine,	McWilliam,	Power (Québec-Sud),	Simmons,
Langlois (Gaspé),	Mang,	Power (Saint-Jean-Ouest),	Sinclair,
Lapointe,	Martin,	Prudham,	Stick,
Legaré,	Matheson,	Purdy,	Stuart (Charlotte),
Lesage,	Mitchell (Sudbury),	Reinke,	Studer,
Lusby,	Monette,	Robertson,	Tucker,
MacDougall,	Murphy (Westmorland),	Robichaud,	Valois,
MacEachen,	Nixon,	Robinson (Simcoe-Est),	Villeneuve,
MacKenzie,	Pearson,	St-Laurent,	Weaver,
MacNaught,	Philpott,	Schneider,	Weir,
McCann,	Pickersgill,	Shipley (Mme),	Weselak,
McCulloch (Pictou),	Pommer,		Winters,
McIlraith,	Pouliot,		Wood—102.
McIvor,			

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Winters: Que le Bill n° 102, Loi ayant pour objet de favoriser la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Winch.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 36

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 26 JANVIER 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dixième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés. Le rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de dixième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

D'Anton Blaiziffer, autrement connu comme Anton Bleiziffer ou comme Anton Bliziffer, de Montréal (P.Q.), époux d'Isabella Mair Blaiziffer, autrement connue comme Isabella Mair Bleiziffer ou comme Isabella Mair Bliziffer, demeurant présentement à Toronto (Ontario).

De Freda Becker Blumenthal, épouse d'Arthur Blumenthal, de Montréal (P.Q.).

De Joan Bechard Tutty Copeland, épouse d'Alan Philip Copeland, de Montréal (P.Q.).

De Roch Côté, de St-Emile, de Montcalm (P.Q.), époux de Lucille Dupuis Côté.

D'Eileen Theresa Burgess Cowan, épouse de George Duncan Cowan, de Montréal (P.Q.).

De Marie Muriel Gladys Lena Soubre Dubour, épouse de Joseph Roger Dubour, de Montréal (P.Q.).

De Madeleine Marguerite Faure Eden, épouse de George Charles Eden, de Montréal (P.Q.).

De Bessie Katz Elman, épouse de Philip Elman, de Montréal (P.Q.).

D'Hellon May Dreany English, demeurant présentement à Ottawa, (Ontario), épouse de Denzil Howard English, de Wrightville (P.Q.).

D'Irene Bertha Kirkpatrick Faubert *dit* Masson, épouse de Robert Faubert *dit* Masson, de Montréal (P.Q.).

De Jessie Ruby Dawe Greenslade, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Emerson Greenslade, de Manuels (Terre-Neuve).

De Mayo Arthur Perrin Harrigan, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Newcombe Layton Harrigan, demeurant présentement à Great Village (Nouvelle-Écosse).

D'Edward Robinson Harris, de St-Lambert (P.Q.), époux de Thelma Robertson Harris.

D'Eugene Hartberg, de Montréal (P.Q.), époux d'Hildegard Leitzinger Hartberg.

D'Hilda Foster Mills Henderson, épouse d'Hugh Campbell Henderson, de Montréal (P.Q.).

De Gizella Szabo Herczeg, épouse de Joseph Kalman Herczeg, de Montréal (P.Q.).

De Grace Connolly Houde, épouse de Wilfrid Houde, de Montréal (P.Q.).

De Vera Marguerite Henigar Isenring, épouse de John Lawrence Isenring, de St-Georges de Beauce (P.Q.).

De Mavis Josephine Green Jackson, épouse d'Allen Carson Jackson, de Montréal (P.Q.).

De Monika Emilija Kasputyte Janauska, épouse d'Antanas Janauskas, de Montréal (P.Q.).

De Jaroslav Jandera, de Montréal (P.Q.), époux d'Eleonora Lazarska Jandera.

De Mabel Audrey Holder Jemmott, épouse d'Edward Arthur Jemmott, de Montréal (P.Q.).

D'Estella Cluett Jensen, demeurant présentement à Kingston (Ontario), épouse d'Allan Rose Jensen, de Belleoram (Terre-Neuve).

De Florence Jean Moffatt Tucker Johnston, épouse de Wilbur Austin Johnston, de Montréal (P.Q.).

De Germaine Lafond Joyal, épouse de Jules Edouard Joyal, de Drummondville (P.Q.).

De Lucy Jane Cole Judd, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Charles Wilfrid Judd, de Deschênes (P.Q.).

De Lilija Hedviga Treimane Jursevskis, épouse de Zigfrids Mikielis Jursevskis, de Ste-Agathe-des-Monts (P.Q.).

De Joyce Gourie Kimber Kendler, épouse d'Emil Kendler, d'Hampstead (P.Q.).

De Margaret Hosie Black Kirk, épouse de James Henry Kirk, de Montréal (P.Q.).

De Cathrine Pieternelle Wytenbroek Knight, épouse de George Harry Knight, de Verdun (P.Q.).

De Rita Ann Renie Knight, épouse de Russell Arthur Knight, de Greenfield Park (P.Q.).

De Joseph Kovecses, de Lachine (P.Q.), époux de Winifred May Mantle Evans Kovecses.

De Nicholas Krauchuke, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Ida Thérèse Gélinas Krauchuke.

De Marie-Reine Roy Laflamme, épouse de Roger A. R. Laflamme, de Montréal (P.Q.).

De Suzanne Marie-Thérèse Gens La France, épouse de Paul La France, de Montréal (P.Q.).

De Gerald Emile La Grave, de Montréal (P.Q.), époux d'Audrey Esther Maude Wilson La Grave.

De Sylvia Golbas Lann, épouse d'Hyman Isaac Lann, de Montréal (P.Q.).

De Charlotte Yvonne Gisèle Giguère Larocque, épouse d'Amédée Jacques Laurier Larocque, de Montréal-Ouest (P.Q.).

De Jeannette Brunelle Larouche, épouse de Robert Larouche, de Montréal (P.Q.).

De Roy Thomas Latimer, de Montréal (P.Q.), époux d'Harriett Alice Hayes Latimer.

De Lucien l'Espérance, fils, d'Îles-Laval (P.Q.), époux de Marguerite Journet L'Espérance.

De Domina Emerius Lefebvre, de Longueuil (P.Q.), époux de Marie-Jeanne Jeannette Mercille Lefebvre.

D'Arthur Léger, de Montréal (P.Q.), époux d'Annette Robert Léger.

D'Alec Lenetsky, de Montréal (P.Q.), époux de Rose Byer Lenetsky, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.

D'Elizabeth Louise Emmett Lightbody, épouse de Russell Norman Lightbody, de Ville St-Laurent (P.Q.).

De Julia Hut Lutterman, épouse d'Harry Lutterman, de Montréal (P.Q.).

De John Richard Maher, de Longueuil (P.Q.), époux de Vena Jeannette Charlebois Maher.

De Susan May Kelsey Mantrop, épouse de Stanley Connon Mantrop, de Montréal (P.Q.).

De Douglas Morrison Meldrum, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Simpson Meldrum.

De Madeleine Forcier Midock, épouse de Peter Midock, de Montréal (P.Q.).

D'Ione Larson Morris, demeurant présentement à Fort William, (Ontario), épouse de Royden MacDougall Morris, de Montréal (P.Q.).

De Mary Veronica Carmichael Mosher, épouse de Paul Philip Mosher, de Dorval (P.Q.).

D'Irene Dorothy Haselden Munn, épouse de Kenneth Henry Munn, de Montréal (P.Q.).

D'Alice Beatrice Cutler Murdoch, épouse de Samuel Alexander Murdoch, de Montréal (P.Q.).

De Shirley Goodlin Myrovitch, épouse d'Alexander Myrovitch, de Montréal (P.Q.).

De William James C. McKillop, de Lachine (P.Q.), époux de Ruby Paulson McKillop.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport annuel de la Commission du district fédéral pour 1953, conformément à l'article 20 du chapitre 112 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 janvier 1954,—État indiquant:—1. Au cours de chacune des dix dernières années, quel a été le nombre de Canadiens condamnés pour non-paiement de l'impôt sur le revenu?

2. Au cours de chacune des dix dernières années, quelle a été la somme globale des amendes imposées par suite de ces condamnations?

3. Au cours de chacune des dix dernières années, quel a été le nombre de condamnations à l'emprisonnement?

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, ainsi que la Loi sur les traitements;

M. St-Laurent propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question est mise aux voix;

M. Drew, appuyé par M. Diefenbaker, propose: Que cet article ne soit pas étudié maintenant mais que l'examen en soit remis à plus tard afin que la question qui fait l'objet de la résolution puisse être déférée à une commission royale qui sera établie par le Gouvernement et qui sera chargée de l'étudier et d'en faire rapport.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Je dois faire savoir au chef de l'opposition que je ne peux accepter la motion parce qu'elle n'est pas recevable à l'étape où nous en sommes.

La motion dont la Chambre est actuellement saisie est tout simplement une motion de forme dont l'objet est de saisir la Chambre du fond de la résolution pour que le comité plénier examine l'opportunité d'effectuer les dépenses prévues dans la résolution. Nos actes ne reposent pas sur de la pure fantaisie. Nous nous fondons sur un ordre adopté par la Chambre il y a quelques jours.

Un avis de la résolution publié dans les *Procès-verbaux* indiquait qu'à sa prochaine séance, la Chambre se formerait en comité plénier pour étudier l'opportunité d'effectuer la dépense envisagée dans la résolution. Ce jour est

arrivé. Le Gouvernement a annoncé que la motion serait mise en délibération aujourd'hui; donc, la Chambre n'a pas d'autre choix et elle doit étudier cette question en comité plénier. Plus tard, lorsque le projet de loi aura été présenté et qu'il aura subi la deuxième lecture, si un renvoi doit avoir lieu, ce sera alors le moment, j'imagine, de renvoyer ledit bill à une commission ou à un comité. Mais au point où en est actuellement la question, à mon avis, je ne crois pas que la motion en cause soit recevable.

Le chef de l'opposition se souviendra qu'au cours d'une certaine période du passé, les résolutions concernant les mesures financières, qui ne pouvaient faire jusque-là l'objet d'une discussion, ont par la suite fait l'objet de discussion. C'est la difficulté qui avait surgi lorsque M. l'Orateur Mcdonald a décidé qu'on ne devait pas discuter les résolutions relatives aux mesures financières. J'ai ici la décision qu'il a rendue et qui figure aux *Procès-verbaux* du 26 mars 1953 et aux *Débats* du même jour, aux pages 3481 et 3482. Je me permets d'appeler l'attention des honorables députés sur le dernier paragraphe de la décision de M. l'Orateur Mcdonald, où il s'exprime de la façon suivante:

> Par conséquent, à l'avenir, lorsque la Chambre aura décidé que l'Orateur quittera le fauteuil à la prochaine séance pour que la Chambre se forme en comité plénier en vue de l'examen d'une résolution, je présenterai la motion lorsque nous en serons à cet article de l'ordre du jour et ladite motion ne pourra faire l'objet d'un débat...

Je dirais ici aux honorables députés que c'est un principe de procédure que tout ce qui ne peut faire l'objet d'un débat ne puisse non plus faire l'objet d'un amendement. Comment peut-on soumettre un amendement, si la motion ne peut être débattue? Je poursuis:

> ...même si les députés doivent alors jouir du droit de se prononcer à son sujet par un vote.

C'est ici que je me rallie au point de vue du chef de l'opposition qui a dit que l'autre jour j'ai permis un vote. C'est très normal et absolument conforme à la décision que je viens de citer. Lorsque la mesure est appelée, je mets aux voix la motion: Est-il convenu que je quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier cette résolution? Si un honorable député dit "Non", je fais alors exactement ce que j'ai fait à la demande de l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) l'autre jour. Je dis: "Que ceux qui appuient la motion disent oui; que ceux qui s'y opposent disent non". Si cinq députés se lèvent, je dis alors: "Qu'on fasse l'appel nominal".

Je suis disposé à le faire aujourd'hui, tout comme je l'ai fait en réponse à la demande de l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre. Je n'agis pas aujourd'hui autrement que je ne l'ai fait la dernière fois. Si l'honorable député ne veut pas que la motion soit étudiée maintenant, cela reviendra probablement au même pour lui de demander le vote et de voter contre la motion. Si le vote allait être négatif, la motion ne disparaîtrait pas du *Feuilleton*, mais il faudrait l'appeler un autre jour.

Je me serai bien fait comprendre, j'espère, lorsque j'ai dit que la procédure relative aux bills d'intérêt public était prévue au Règlement. Mais lorsque l'honorable député de Kamloops (M. Fulton) prétend que la procédure en ce qui concerne les résolutions est la même que celle qu'il importe d'adopter en ce qui concerne les bills d'intérêt public, il me permettra de ne pas être de son avis. J'aimerais le renvoyer à l'article 75, ainsi conçu:

> Tout bill public doit être lu deux fois en Chambre avant d'être renvoyé à un comité ou amendé.

Voilà la règle en ce qui concerne les projets de loi d'intérêt public, mais rien de tel ne vise les résolutions. Cette résolution, comme je le disais, figurait aux *Procès-verbaux*. Elle a été appelée parce que l'ordre du jour prévoyait qu'à sa prochaine séance, la Chambre se formerait en comité plénier pour

l'examiner. Les honorables députés n'ignorent pas que le Gouvernement peut fixer lui-même l'ordre dans lequel on examinera ses propositions à lui. Voici le sous-alinéa 2 de l'article 17 du Règlement:

> Lorsque les affaires du Gouvernement ont la priorité, les ordres inscrits au nom de celui-ci peuvent être mis à l'étude dans l'ordre qu'il juge opportun.

Le leader intérimaire de la Chambre nous a dit qu'on allait examiner cette question cet après-midi. On en était à l'appel de l'ordre du jour et le sous-greffier a donné lecture de l'ordre. A ce stade-ci, après que j'aurai présenté la motion m'invitant à quitter le fauteuil afin que la Chambre puisse se former en comité plénier, la seule procédure possible sera que les honorables députés demandent le vote. Je demanderai ensuite combien sont pour et combien contre et je déciderai quel côté l'emporte. Les honorables députés comprendront, par conséquent, que je ne saurais accepter l'amendement proposé.

Et la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les bills suivants sont lus une deuxième fois, respectivement, et renvoyés aux comités, ainsi qu'il suit:

Au comité permanent des bills privés en général:

Bill n° 169 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Victorian Order of Nurses for Canada*".

Au comité permanent de la banque et du commerce:

Bill n° 170 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Associated Canadian Travellers*".

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 18, 19, 20, 25 et 26 sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Knowles, appuyé par M. Winch: Que le Bill n° 81, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952) en ce qui concerne le quorum de la Chambre des communes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. McIlraith.

L'ordre afférent aux bills privés et publics est achevé;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, ainsi que la Loi sur les traitements.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter des projets de loi tendant à modifier:

a) la *Loi sur le Sénat et la Chambre des Communes* en vue de relever les traitements du Président, de l'Orateur et de l'Orateur suppléant, les indemnités de session des membres du Sénat et de la Chambre des Communes et les indemnités annuelles des membres qui occupent les postes reconnus de leader du gouvernement au Sénat, de chef de l'Opposition au Sénat et de chef de l'Opposition à la Chambre des Communes;

b) la *Loi sur les traitements* en vue de relever les traitements des ministres mentionnés aux articles quatre et cinq de ladite loi, d'y remplacer les mots "Le ministre des Ressources et du Développement économique" par les mots "Le ministre du Nord canadien et des ressources nationales", et d'y ajouter les mots "Le ministre associé de la Défense nationale".

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. St-Laurent présente, avec la permission de la Chambre, les bills suivants, qui sont lus une première fois, respectivement, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 171, Loi modifiant la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes.

Bill n° 172, Loi modifiant la Loi sur les traitements.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 37

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 27 JANVIER 1954

PRIÈRE.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du budget d'établissement de la Société canadienne des télécommunications transmarines pour l'année expirant le 31 décembre 1954, approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1954-118 du 21 janvier 1954, conformément à l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du département des Impressions et de la Papeterie publiques pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Holowach—Combien d'entreprises particulières, au Canada, s'adonnent à la production de films destinés à la télévision, et quels sont les noms et adresses de ces entreprises?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Argue—1. Au cours de chaque semaine, du 1er août au 31 octobre 1953, quel a été le nombre de wagons de grains expédiés par les chemins de fer des centres ci-après de la Saskatchewan: Aberdeen, Aberfeldy, Adamson, Alvena, Amazon, Arma, Armilla, Bonne Madone, Booth-Sdg., Borden, Bounty, Bruno,

Bryant, Carlton, Carlyle, Carpenter, Carragana, Ceepee, Central Butte, Clarkboro, Clarks-Crossing, Clashmoor, Dalmeny, Dalzell, Hague, Halbrite, Henty, Hepburn, Herbert, Langham, Lanigan, Leckford, Leinan, Macdowell, Macklin, Mennon, Meota, Osler, Otthon, Parkside, Parry, Prudhomme, Punnichy, Radisson, Rak, Ralph, Renown, Reynaud, Roddie, Rokeby, Rosthern, Smuts, Snipe-Lake, Totzke, Tramping-Lake, Vonda, Wakaw, Waldeck, Waldheim, Waldron?

2. Quel est le nombre de sociétés d'élévateurs exerçant le commerce à chacun de ces endroits?

Par M. Thatcher—1. Depuis le 31 mars 1953, quel a été le nombre de contrats octroyés par le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Production de défense ou le ministère des Travaux publics, *a*) en régie intéressée, sur le pied d'un certain pourcentage, *b*) en régie intéressée, sur le pied d'honoraires fixes?

2. Quel était, en dollars, le montant de chaque contrat, et à quelle société a-t-il été octroyé?

Par M. Argue—Au cours de chacune des années agricoles 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952, 1952-53, et au cours de l'année agricole actuelle, depuis le 1[er] août 1953 jusqu'au 15 janvier 1954, quel a été le prix moyen du blé vendu en marge de l'Accord international sur le blé?

Par M. Michener—1. Au cours de la dernière année financière, quelle proportion des revenus globaux de chaque province représentaient les subventions, subsides et autres montants versés par le Canada à ces provinces?

2. Quels ont été, respectivement, ces revenus et ces versements?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

M. Fair, appuyé par M. Johnston (Bow-River), propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'accorder des titres de propriété incontestés à tous les soldats-colons de la première guerre mondiale qui possèdent une terre en vertu d'un contrat avec la Commission d'établissement de soldats.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Barnett,
Bell,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Casselman,
Castelden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Dufresne,
Ellis,
Fair,
Fairclough (M[me]),
Ferguson,
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gillis,
Green,
Hahn,
Hamilton,
Hansell,
Harkness,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacInnis,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
McLeod,
Michener,
Monteith,
Montgomery,
Murphy Lambton-Ouest),
Nicholson,
Noseworthy,
Nowlan,

Patterson,
Pearkes,
Perron,
Quelch,
Regier,
Robinson (Bruce),
Shaw,
Small,
Stanton,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Trainor,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
Winch,
Wylie,
Yuill,
Zaplitny—75.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Benidickson,
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brisson,
Brown, (Essex-Ouest),
Bruneau,
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Cannon,
Cardin,
Cauchon,
Cavers,
Clark,
Claxton,
Côté,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Deslières,
Dupuis,
Gagnon,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Habel,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Hollingworth,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Hunter,
James,
Jutras,
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
LaCroix,
Lafontaine,
Lapointe,
Leduc,
Lefrançois,
Legaré,
Lesage,
Lusby,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
McCann,
McDonald, (Parry Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Mang,
Martin,
Matheson,
Meunier,
Monette,
Murphy (Westmorland),
Nixon,
Philpott,
Pickersgill,
Pinard,
Poulin,
Pouliot,
Power (St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Purdy,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Richard Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robertson,
Robinson (Simcoe-Est),
Ross,
St-Laurent,
Shipley (Mme),
Sinclair,
Smith,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tucker,
Valois,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
White (Waterloo-Sud),
Winters,
Wood—113.

M. Adamson, appuyé par M. Cardiff, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de modifier la Loi électorale du Canada en vue de défendre la tenue d'une élection générale pendant les mois de juillet et d'août, sauf s'il existe un état d'urgence.

Et un débat s'élève et se poursuit;

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 38

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 28 JANVIER 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le onzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de onzième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Rupert Evans Joyce, de Montréal (P.Q.), époux de Helen Sirois Joyce.

D'Emma Antoinette Rachel Lauzon McDuff, épouse de Raymond A. McDuff, de Montréal (P.Q.).

De Dorothy Ann Stuart Story McKenna, demeurant présentement à Saint-Jean (Terre-Neuve), épouse de Harold Emmett McKenna, présentement dans les forces armées.

De Maartje Stelling McLachlan, épouse de Hugh Victor McLachlan, de Pointe Fortune (P.Q.).

De Marguerite Jazzar Nassar, épouse de Phillip Nassar, de Montréal (P.Q.).

De Hazel Emily Louise Hunter Naud, épouse de Frank Ivanhoe Joseph Naud, de Montréal (P.Q.).

De Lloyd Demont Noseworthy, de Whitbourne (Terre-Neuve), époux d'Edna Churley Noseworthy.

De Kenneth Charles Overbury, de Lachine (P.Q.), époux de Frances Susanne Thérèse Gauthier Overbury.

De William Pappas, de Montréal (P.Q.), époux de Regina Sylvia Lafond Pappas, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.

De Margaret Reta Dodge Parsons, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Malcolm Mark Parsons, de Montréal (P.Q.).

De Thelma Nellie McKage Patrick, épouse de Donald Howard Patrick, de Sherbrooke (P.Q.).

De Laura F. Peckford, épouse de Bertram Jonathan Peckford, de Botwood (Terre-Neuve).

De Ruth Annie Ricketts Perrett, épouse d'Arthur Henry Perrett, de Montréal (P.Q.).

D'Albert Pigeon, de l'Île-Perrot (P.Q.), époux d'Alice Hamel Pigeon.

De Paul Roy Portelance, de Montréal (P.Q.), époux de Marcelle Gauthier Portelance.

De Pearl Agnes Harding Potvin, épouse de Stanley Nelson Potvin, de Sweetsburg (P.Q.).

De William Jean Paul Powroz, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Jane Hamilton Powroz.

De Noella Cooker Prince, épouse d'Hector Prince, de Montréal (P.Q.).

De Marcel Prud'homme, de Montréal (P.Q.), époux d'Edmonde Mandeville Prud'homme.

De Mollie Litvack Rabinovitch, épouse d'Allan Saul Rabinovitch, de Montréal (P.Q.).

De Julia Frances Finn Radcliffe, épouse de George Percival Radcliffe, de Montréal (P.Q.).

D'Elizabeth Harriet Wyburd Ramseger, épouse d'Ewald Ramseger, de Montréal (P.Q.).

De Jennie Chun Readman, épouse de William Readman, de Montréal (P.Q.).

De Margaret Stuart Peniston Rex, demeurant présentement aux Bermudes, épouse d'Ernest George Henry Rex, de Montréal (P.Q.).

De Madeleine Victoria Coussement Rolland, épouse de Lanthier Henri Joseph Rolland, de Mont-Rolland (P.Q.).

D'Esther Kohn Rosner, épouse de Joe Rosner, de Montréal (P.Q.).

D'Elizabeth McDonald Jones Roy, épouse de Wesley Arlington Roy, de St-Sébastien (P.Q.).

De Bessie Livshitz Rudy, épouse de Harry Rudy, de Lacolle (P.Q.).

De Pearl Raicek Rutwind, épouse de Solomon Rutwind, de Montréal (P.Q.).

D'Arthur Ryan, de Montréal (P.Q.), époux de Lois Rogers Ryan, demeurant présentement à Peterborough (Ontario).

De Michael Samulack, de Montréal (P.Q.), époux de Tillie Masna Samulack.

De Janca Fani Pollak Schlesinger, épouse de Paul Schlesinger, de Montréal (P.Q.).

De Mary Kazymerchyk Senyck, épouse d'Emyle Senyck, de Montréal (P.Q.).

De John Wright Sinclair, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Frances Dorothy Brouse Sinclair.

De Nancy Elizabeth Borden Sise, épouse de Hazen Edward Sise, de Montréal (P.Q.).

D'Adella Alice McNeil Slobosky, épouse de Maurice Slobosky, de Montréal (P.Q.).

De Phyllis Adair Barker Smith, épouse de Lionel Mackay Smith, de Westmount (P.Q.).

De Pearl Witzling Socolow, épouse de Samuel Socolow, de Montréal (P.Q.).

De Rosalie Hetty Arbess Sofin, épouse de William Sofin, de Montréal (P.Q.).

De Robert Alfred Stencel, de Lachine (P.Q.), époux de Marie Gilberte Pauline Roy Stencel.

De Lewis Swailes, de Montréal (P.Q.), époux de Sarah Jane Foy Swailes.

De Desire Cherry Szabo, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Szabo Szabo.

D'Evelina Dixon Taylor, épouse d'Aubrey Wendell Taylor, de Montréal (P.Q.).

De Joan Kemp Tessier, épouse de Rowland Tessier, de Montréal (P.Q.).

De Rodney David Themens, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Alice Mary Nugent Themens.

De Florence Elizabeth Hough Topp, épouse de Frederick Clayton Topp, de Granby (P.Q.).

De Joseph Gérard Arthur Valmore Tremblay, de St-Romuald (P.Q.), époux de Marie Doris Bilodeau Tremblay.

De Theodore Rolfsmeyer von Berzeviczy, épouse d'Albert Ruediger von Berzeviczy, de Montréal (P.Q.).

De Dorothy Agnes Louise Grant Walker, épouse de John Ross Walker, de Montréal (P.Q.).

D'Audrey Madeline Crothers Walklate, épouse de William Thomas Walklate, de Valois (P.Q.).

De Florence Elene Thom Ward, épouse de Francis Hawkins Ward, de Westmount (P.Q.).

De Walter Hardy Willows, de Montréal (P.Q.), époux d'Halina Rozwadowski Willows.

De Lucille Lafortune Wilson, épouse de Reginald Wilson, de Montréal (P.Q.).

De Patricia Mackell Wilson, épouse de Donald Gordon Wilson, de Montréal (P.Q.).

D'Agnes Mary Kelly Winters, épouse de Paul Wickens Winters, de Verdun (P.Q.).

De Warma Wilhelmiina Rantasalmi Wirtanen, épouse d'Olavi Wernerinp Wirtanen, de Montréal (P.Q.).

De Leona Bobby Denberg Wiseman, autrement connue sous le nom de Leona Bobby Denberg White, épouse de Sidney Wiseman, autrement connu sous le nom de Sidney White, d'Outremont (P.Q.).

De Walter Leonard Woodward, de Montréal (P.Q.), époux de Lillian Robinson Woodward.

De Kenneth George Wright, de Knowlton (P.Q.), époux de Viola Irene Norris Wright.

D'Evelyn Maud Nash Wyse, épouse de John Oswald Wyse, de Montréal (P.Q.).

D'Alphonse Yared, de Montréal (P.Q.), époux de Catherine Campbell Yared.

D'Edith Marie Treleaven Younkie, épouse de Wesley Bingham Younkie, de Montréal (P.Q.).

M. Hunter, du comité permanent des bills privés en général, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que l'application de l'alinéa (c) du paragraphe (1) de l'article 63 du Règlement soit suspendue à cet égard.
2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Hunter, ledit rapport est agréé.

M. Hunter, du comité permanent des bills privés en général, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification, savoir:

Bill n° 12 (D du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Miller Mary Harris Dawson Coutts".

Bill n° 13 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ann Hunter Daykin".

Bill n° 14 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Anne Sutherland Clarke".

Bill n° 15 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Best Childs".

Bill n° 16 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Clerk Merlin Clarke".

Bill n° 17 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Urban Lunny".

Bill nº 18 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Bella Davis Baines".

Bill nº 19 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Arlington Root".

Bill nº 20 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lizzy Weiss Nomberg".

Bill nº 21 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Elizabeth Sears Leighton".

Bill nº 22 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margot Landwirth Steinbach".

Bill nº 23 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Noël Lapointe".

Bill nº 24 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Philippe-Marc-André Fortier".

Bill nº 25 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Rachel Bonnar Barclay".

Bill nº 26 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marusia Zozula Hempseed".

Bill nº 31 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Stevenson".

Bill nº 32 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vyvyan Holcombe Hervey".

Bill nº 33 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gilberte Drouyn Serres".

Bill nº 34 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice May Plinn Côté".

Bill nº 35 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanislas Anthony Placzek".

Bill nº 36 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Enkin Carrière".

Bill nº 37 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Levine Lubotsky, autrement connue sous le nom de Lottie Levine Kuznicki".

Bill nº 38 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Solanges Laperle Desjardins".

Bill nº 39 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Kaufman".

Bill nº 40 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Sara Schachter Lande".

Bill nº 41 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Joseph Simard".

Bill nº 42 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John McCullough Gasken".

Bill nº 43 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Louis de Gonzague Giguère".

Bill nº 44 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Hunter Bercovitz".

Bill nº 45 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diane Lorraine Cleveland Morgan Stewart Patterson".

Bill nº 46 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Eleanor Bennett Kirkcaldy".

Bill nº 47 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Margaret Vizzutti Charters".

Bill nº 48 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Christopher Mottley".

Bill nº 49 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessita Asaria Farchi Lotenberg, autrement connue sous le nom de Bessita Asaria Farchi Lotey".

Bill nº 50 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Bonfield".

Bill nº 51 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Joan LeRiche Dunphy".

Bill nº 52 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Donovan Wilcox".

Bill nº 53 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Mary MacKenzie Benton".

Bill nº 54 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Smilovitch King".

Bill nº 55 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Dempsey Robertson".

Bill nº 56 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Delia Pierce Korenberg".

Bill nº 57 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfonsas Jankus".

Bill nº 58 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Lansky".

Bill nº 59 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilma Elizabeth Dalglish Rochon".

Bill nº 60 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Cromkie Nicol".

Bill nº 61 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tyrus Raymond Markham.

Bill nº 62 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Louise Heinz Finlay".

Bill nº 63 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Joan Glegg Statham".

Bill nº 64 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Laura Olive Coote Laflamme".

Bill n° 65 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Denenberg Rockman".

Bill n° 66 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yukiko Takeuchi Zusko".

Bill n° 67 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gooderham Wyman".

Bill n° 68 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Favreau".

Bill n° 69 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Stewart Hughes Koren".

Bill n° 70 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Wray Carpenter Batt".

Bill n° 71 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Mary Davis Robertson".

Bill n° 72 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carlo Castelli".

Bill n° 73 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eveline Shaheen Sauvageau".

Bill n° 74 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Swinwood".

Bill n° 75 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Frances Wiggins MacKay".

Bill n° 85 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannine Bisson Lécuyer".

Bill n° 86 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Joseph John Louis Gustav Brisebois".

Bill n° 87 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Isabel Brown Wilkinson".

Bill n° 88 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Sybil Fels Goldstein".

Bill n° 89 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Liliane Bernier L'Heureux".

Bill n° 90 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Warden Clark".

Bill n° 91 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Herscovitz Hershon".

Bill n° 92 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Frances Beatrice Lord Tomkinson".

Bill n° 93 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roslyn Belkin Cohen".

Bill n° 94 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Mildred Brohart Stephens Mowat".

Bill n° 95 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Lillian Montague Maye".

83279—16

Bill n° 96 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Fry".

Bill n° 97 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Amos Finlay".

Bill n° 98 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Mary Hastie Moon".

Bill n° 99 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean de Tonancour Racette".

Bill n° 100 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Frances Elizabeth Appleton Powell".

Bill n° 103 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Anthony Albert Britt".

Bill n° 104 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violette (Labeebe) Zakaib Kenemy".

Bill n° 105 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Josephine Grant Drummond".

Bill n° 106 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Georges-Roger Dufort".

Bill n° 107 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Wulfovitch".

Bill n° 108 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Moffatt Luce".

Bill n° 109 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia McKenzie Clarke Smith".

Bill n° 110 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Matthews Cloutier".

Bill n° 111 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose White Bishop".

Bill n° 112 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Della Porta, autrement connu sous le nom de Jack William Taylor".

Bill n° 113 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Hersh Beck".

Bill n° 114 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Hockley Burne".

Bill n° 115 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Garoff Bernstein".

Bill n° 116 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Weiss Cohen".

Bill n° 117 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Lillian Budd Cooke".

Bill n° 118 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Delattre Toubeix".

Bill n° 119 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Smilovitch Benjamin".

Bill n° 120 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Ann Slayton Dubuc".

Bill n° 121 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Mary Harrison Laycock".

Bill n° 122 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Druxerman".

Bill n° 123 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Catherine Bradley Boyd".

Bill n° 124 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferdinand Nunes, autrement connu sous le nom de Ferdinand Numes".

Bill n° 125 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Estephanie Debonnaire Johnson".

Bill n° 126 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Ida Rishikof Neidik".

Bill n° 127 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Goldstein".

Bill n° 128 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Kathleen Hayes MacDonald".

Bill n° 129 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Brewin Lovegrove".

Bill n° 130 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Jean White Simpson".

Bill n° 131 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Kirk".

Bill n° 132 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wilmott Albert Parmenter".

Bill n° 133 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Agnes Dupont Legault".

Bill n° 134 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Merson".

Bill n° 135 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip George Ralph Anley".

Bill n° 136 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Joyce Isobel Hahn Vengroff".

Bill n° 137 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Szabowska Skowron, autrement connue sous le nom de Marie Szabowska Skowron".

Bill n° 138 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Arthur Crittenden".

Bill n° 139 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evangeline Emma Bonner Dancsak".

Bill n° 140 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald George Silversides".

Bill n° 141 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Partridge".

Bill n° 142 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Labonté".

Bill n° 143 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Solow Schwartz".

Bill n° 144 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leona Kuprasz Veremchuk".

Bill n° 145 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Bernice Patricia Mullins Coristine".

Bill n° 146 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Saxe Harris".

Bill n° 147 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catharina Elizabeth van de Casteel Fortune".

Bill n° 148 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Viola Christena Darey Moore".

Bill n° 149 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léontine Pelletier Lamothe".

Bill n° 150 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Hazel Welch Alexander".

Bill n° 151 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Perrier Langlois".

Bill n° 152 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Eleanor London Lewy".

Bill n° 153 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Patricia Cooke Campbell".

Bill n° 154 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexandra Morgoci Cucu".

Bill n° 155 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Helen Dean Harpes".

Bill n° 156 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald Gaudet".

Bill n° 157 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Genevieve Mary Emily McGuire Carragher".

Bill n° 158 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Silverman".

Bill n° 159 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lucien Nadon".

Bill n° 160 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Louise Noseworthy St. Laurent".

Bill n° 161 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Octave-Léopold Richer".

Bill n° 162 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Gerald Patterson".

Bill n° 163 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Bérubé".

Bill n° 164 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude MacDonald Watt".

Bill n° 165 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire-Pierrette Desrochers Dixon".

Bill n° 166 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Laurin".

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, ordonnances et règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 27 janvier 1954, conformément aux dispositions de l'article sept de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 novembre 1953:—Copie de l'annonce, de la correspondance, du contrat et des autres documents relatifs à la fourniture de charbon à la salle d'exercices du ministère de la Défense nationale, à Sackville (Nouveau-Brunswick), *a*) pour la période 1952-1953, *b*) pour la période 1953-1954.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 décembre 1953,—État indiquant:—Quels sont les noms et adresses des avocats et conseillers juridiques qui ont touché des honoraires supérieurs à $1,000 et quel montant leur a été versé respectivement par tout ministère du Gouvernement, depuis le 1er janvier 1953?

M. Adamson, appuyé par M. Tustin, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 173, Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. MacLean (Queens)—A l'égard de chacune des quatre dernières années, quelle a été la quantité globale des importations canadiennes de chacun des articles suivants: *a*) amidon de pomme de terre et farine de pomme de terre—n° tarifaire 39 (i); *b*) amidon, et toutes les préparations ayant les propriétés de l'amidon—n° tarifaire 39 (ii); *c*) dextrine, et les mélanges ou préparations d'amidon et de dextrine—n° tarifaire 39*c*; *d*) mélanges ou préparations d'amidon et de dextrine additionnés de substances étrangères—n° tarifaire 39*d*; *e*) pommes de terre, désignées au n° tarifaire 83 a); *f*) pommes de terre séchées ou déshydratées, désignées au n° tarifaire 83 b); *g*) légumes marinés ou conservés dans le sel, la saumure, l'huile ou de toute autre manière, y compris les pommes de terre frites congelées, désignés au n° tarifaire 90*b*; *h*) glucose, désignée

au nº tarifaire 139; *i*) colle végétale, désignée au nº tarifaire 232*b*; *j*) produits de céréales ou d'amidon, désignés au nº tarifaire 232*e*; *k*) mucilage et pâte adhésive, désignés au nº tarifaire 232*f*?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Winters: Que le Bill nº 102, Loi ayant pour objet de favoriser la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée. au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Aitken (Mlle),
Anderson,
Applewhaite,
Argue,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcer,
Balcom,
Barnett,
Batten,
Bell,
Bertrand,
Blackmore,
Blair,
Boisvert,
Boivin,
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brisson,
Brooks,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Bryson,
Buchanan,
Byrne,
Campbell,
Campney,
Cardiff,
Cardin,
Caron,
Carter,
Castleden,
Cavers,
Charlton,
Chevrier,
Churchill,
Claxton,
Cloutier,
Coldwell,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Demers,
Deschatelets,
Deslières,
Dickey,
Dinsdale,
Drew,
Dumas,
Ellis,
Enfield,
Eyre,
Fair,
Fairclough (Mme),
Fairey,
Ferguson,
Fleming,
Fontaine,
Fraser (Peterborough),
Fraser (St-Jean-Est),
Fulton,
Garland,
Garson,
Gauthier (Portneuf),
Gillis,
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gourd (Chapleau),
Green,
Habel,
Hahn,
Hamilton,
Hanna,
Hansell,
Hardie,
Harkness,
Harris,
Harrison,
Henderson,
Henry,
Hollingworth,
Holowach,
Houck,
Howe (Wellington-Huron),
Huffman,
James,
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Knight,
Knowles,
LaCroix,
Lafontaine,
Lapointe,
Leduc,
Lefrançois,
Legaré,
Lennard,
Lesage,
Low,
Lusby,
Macdonnell,
MacDougall,
MacEachen,
MacInnis,
MacKenzie,
MacLean,
Macnaughton,
McCubbin,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
McIvor,
McMillan,
McWilliam,
Maltais,
Mang,
Massé,
Meunier,
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Montgomery,
Murphy (Lambton-Ouest),
Murphy (Westmorland),
Nicholson,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Perron,
Philpott,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Poulin,
Power (Québec-Sud),

Power (St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Purdy,
Quelch,
Ratelle,
Regier,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robertson,
Robichaud,
Robinson (Bruce),
Robinson (Simcoe-Est),
Ross,
Rowe,
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Small,
Smith,
Stanton,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Trainor,
Tucker,
Tustin,
Valois,
Viau,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Hastings-Frontenac),
White (Waterloo-Sud),
Winch,
Winters,
Wood,
Zaplitny—186.

NON:

Messieurs

Cameron (Nanaïmo), Thatcher—2.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures trois minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 39

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 29 JANVIER 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 174 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Great Lakes Reinsurance Company".

M. l'Orateur, du comité spécial institué aux fins d'étudier la procédure de la Chambre, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à siéger durant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Weir, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Hees soit substitué à celui de M. Fulton, et

Que le nom de M. Hunter soit substitué à celui de M. Smith, sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année agricole 1952-1953.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 janvier 1954,—État indiquant:—1. Combien de personnes, au Canada, avaient un revenu *a*) de $2,000, *b*) de $2,500, au cours de chacune des années 1951 et 1952?

2. Par province, combien d'agriculteurs ont payé l'impôt sur le revenu au cours de chacune des années susmentionnées?

3. Au cours de chacune des années 1951 et 1952, quelle a été, dans chaque province, la somme globale versée en impôt sur le revenu par les agriculteurs?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 décembre 1953, —État indiquant:—1. Quel est le nom de la société qui, en 1951-1952, a effectué la photographie aérienne de l'estuaire du fleuve Fraser depuis la partie ouest de l'île Douglas?

2. Quels sont les administrateurs de cette société?

3. Cette société exécute-t-elle présentement d'autres travaux publics pour le compte du gouvernement fédéral?

4. Dans le cas de l'affirmative, quand les contrats ont-ils été octroyés et quel en était le montant?

5. Quel était l'objet de ces contrats?

M. Campbell, appuyé par M. Jones, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 175, Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux navigables (Protection des fleuves ou rivières), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Pearson propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et, avec le consentement unanime, un débat s'élève et se poursuit;

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi

Nº 40

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 1er FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le douzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de douzième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Lilli Schwab Barber, épouse de Herbert Barber, de Montréal (P.Q.).

D'Yetta Frumkin Binder, épouse d'Adolphe Binder, de Montréal (P.Q.).

De Jean Nelson Williams Blampied, épouse d'Horace Fred Blampied, de Verdun (P.Q.).

De Robert James Cooper, de Montréal (P.Q.), époux d'Elsie May Monk Cooper.

De Charles Edouard Dubois, de Montréal (P.Q.), époux d'Armande Delisle Dubois.

De Cecil Alfred Ellis, de Montréal (P.Q.), époux de Gisèle Giguère Ellis.

De Frances Goldberg Glegg, épouse de Ronald Edward Glegg, de Montréal (P.Q.).

D'Emile Groulx, de Verdun (P.Q.), époux de Rose Aimée David Groulx.

De Georgette Mertens Herscovitch, épouse de Samuel Herscovitch, de Montréal (P.Q.).

De George Thomas LeGrow, de Gander (Terre-Neuve), époux de Vivian Marguerite Adams LeGrow.

De Natalie Wynohradnyk Wolcovitch, épouse de Frank Wolcovitch, de Montréal (P.Q.).

De James Alfred Woods, de Montréal (P.Q.), époux de Terry Eva Hurst Woods.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie du communiqué publié le 15 janvier 1954, à l'issue de la conférence des ministres des Finances du Commonwealth, tenue à Sydney (Australie).

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

M. St-Laurent présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 176, Loi modifiant la Loi sur les allocations de retraite des députés, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 174 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Great Lakes Reinsurance Company".—M. *Richard* (Ottawa-Est).

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général, et l'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. Fulton—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires relatifs aux appels téléphoniques, etc., échangés entre le ministre ou le ministère des Pêcheries et toute personne ou organisme ne faisant pas partie des services de l'État, depuis le 5 décembre 1952, relativement à l'installation de claies à poisson dans les rivières et cours d'eau de la vallée du Nicola ou d'ailleurs, en Colombie-Britannique.

Par M. Diefenbaker—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, relativement au projet d'irrigation et de barrage de la Saskatchewan-Sud, échangés entre tout ministère du gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan et (ou) des entrepreneurs ou des ingénieurs, depuis le 10 août 1953.

M. Winters, pour M. Sinclair, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi portant exécution de la Convention internationale pour les pêcheries de l'Atlantique nord-ouest, signée à Washington le 8 février 1949, et ratifiée le 3 juillet 1950, après l'approbation du Parlement.

Sur ce, M. Winters, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 171, Loi modifiant la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élève, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Noseworthy.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 41

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 2 FÉVRIER 1954

Prière.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le treizième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de treizième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De la "Brazilian Telephone Company", de Toronto (Ontario), en vue d'une loi autorisant le transfert de son siège social à Sao-Paulo, Brésil, et aussi, dès que la Compagnie aura observé certaines conditions, stipulant que la Loi sur les compagnies du Canada cessera de lui être applicable.

De Walter W. Grosser, d'Oak-Park, Illinois, États-Unis d'Amérique, et d'autres personnes de divers endroits des États-Unis d'Amérique et du Canada, en vue d'une loi constituant en corporation les "North American Baptists of Canada".

M. Croll, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 15 membres à 10, et que l'application de l'alinéa *d*) du paragraphe (1) de l'article 63 du Règlement soit suspendue à cet égard.

2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

3. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 750 exemplaires en anglais et 300 en français de ses procès-verbaux et témoignages, et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Croll, ledit rapport est agréé.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Exemplaire du cent-septième rapport annuel du comité d'administration de la "Canada Life Assurance Company" pour l'année terminée le 31 décembre 1953.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 décembre 1953:—Copie de tous télégrammes et lettres reçus depuis le 1er janvier 1951 jusqu'à ce jour, par tout ministère du Gouvernement ou tout ministre de la Couronne et provenant du gouvernement de la Saskatchewan, de groupements ou de particuliers, relativement à la participation financière du gouvernement fédéral à la construction d'un pont carrossable sur la rivière Saskatchewan-Nord, à Prince-Albert (Saskatchewan), ainsi que toute réponse à ces lettres ou télégrammes.

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 janvier 1954,—État indiquant:—1. Le ministère des Transports a-t-il décidé de ne plus verser les frais relatifs au tir du canon à neuf heures, à Vancouver, après le 28 février de la présente année?

2. Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

3. A-t-on pris une décision semblable au sujet des frais relatifs au tir du canon dans d'autres endroits? Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces autres endroits?

4. Quelque autre ministère du gouvernement fédéral assumera-t-il les frais relatifs au tir du canon à neuf heures?

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 janvier 1954:—Copie des feuilles de paie et de la liste des achats de matériaux pour la construction d'un mur de protection, à la Pointe-aux-Outardes, comté de Saguenay, en 1952.

M. Pickersgill présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 177, Loi modifiant la Loi sur les brevets, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. St-Laurent: Que le Bill nº 171, Loi modifiant la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Barnett,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blackmore,
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Campbell,
Campney,
Cannon,
Cardin,
Caron,
Carter,
Cauchon,
Chevrier,
Claxton,
Cloutier,
Coldwell,
Conacher,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Denis,
Deschatelets,
Deslières,
Dumas,
Dupuis,
Enfield,
Fairey,
Follwell,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Gagnon,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gillis,
Gingues,
Girard,
Goode,
Gour (Russell),
Habel,
Hahn,
Hanna,
Hansell,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Hollingworth,
Holowach,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Hunter,
James,
Johnston (Bow-River),
Justras,
Kickham,
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leboe,
Leduc,
Legaré,
Lesage,
Low,
Lusby,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McLeod,
McMillan,
McWilliam,
Mang,
Massé,
Meunier,
Monette,
Murphy (Westmorland),
Nixon,
Noseworthy,
Patterson,
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pommer,
Poulin,
Pouliot,
Power (Québec-Sud),
Power (St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Purdy,
Quelch,
Ratelle,
Regier,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Robertson,
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
Ross,
Roy,
St. Laurent
Schneider,
Shaw,
Shipley (Mme),
Simmons,
Sinclair,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thibault,
Tucker,
Valois,
Viau,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Waterloo-Sud),
Winch,
Wood,
Wylie,
Yuill—155.

NON:

Messieurs

Aitken (Mlle),
Argue,
Bell,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Cardiff,
Casselman,
Castleden,
Diefenbaker,
Drew,
Dufresne,
Ellis,
Fairclough (Mme),
Fulton,
Green,
Hees,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Jones,
Knight,

Knowles, Lennard, Macdonnell, MacInnis, McCullough (Moose-Mountain), Michener, Mitchell (London), Monteith, Murphy (Lambton-Ouest), Nesbitt, Nicholson, Nickle, Nowlan, Pearkes, Robinson (Bruce), Rowe, Small, Stanton, Stewart (Winnipeg-Nord), Thatcher, Trainor, Tustin, Zaplitny—45.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois.

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Weir propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill n° 12 (D du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Miller Mary Harris Dawson Coutts".

Bill n° 13 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ann Hunter Daykin".

Bill n° 14 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Anne Sutherland Clarke".

Bill n° 15 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Best Childs".

Bill n° 16 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Clerk Merlin Clarke".

Bill n° 17 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Urban Lunny".

Bill n° 18 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Bella Davis Baines".

Bill n° 19 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Arlington Root".

Bill n° 20 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lizzy Weiss Nomberg".

Bill n° 21 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Elizabeth Sears Leighton".

Bill n° 22 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margot Landwirth Steinbach".

Bill n° 23 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Noël Lapointe".

Bill n° 24 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Philippe-Marc-André Fortier".

Bill n° 25 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Rachel Bonnar Barclay".

Bill n° 26 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marusia Zozula Hempseed".

Bill n° 31 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Stevenson".

Bill n° 32 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vyvyan Holcombe Hervey".

Bill n° 33 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gilberte Drouyn Serres".

Bill n° 34 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice May Plinn Côté".

Bill n° 35 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanislas Anthony Placzek".

Bill n° 36 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Enkin Carrière".

Bill n° 37 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Levine Lubotsky, autrement connue sous le nom de Lottie Levine Kuznicki".

Bill n° 38 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Solanges Laperle Desjardins".

Bill n° 39 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Kaufman".

Bill n° 40 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Sara Schachter Lande".

Bill n° 41 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Joseph Simard".

Bill n° 42 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John McCullough Gasken".

Bill n° 43 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Louis de Gonzague Giguère".

Bill n° 44 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Hunter Bercovitz".

Bill n° 45 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diane Lorraine Cleveland Morgan Stewart Patterson".

Bill n° 46 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Eleanor Bennett Kirkcaldy".

Bill n° 47 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Margaret Vizzutti Charters".

Bill n° 48 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Christopher Mottley".

Bill n° 49 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessita Asaria Farchi Lotenberg, autrement connue sous le nom de Bessita Asaria Farchi Lotey".

Bill n° 50 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Bonfield".

Bill n° 51 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Joan LeRiche Dunphy".

Bill n° 52 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Donovan Wilcox".

Bill n° 53 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Mary MacKenzie Benton".

Bill n° 54 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Smilovitch King".

Bill n° 55 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Dempsey Robertson".

Bill n° 56 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Delia Pierce Korenberg".

Bill n° 57 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfonsas Jankus".

Bill n° 58 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Lansky".

Bill n° 59 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilma Elizabeth Dalglish Rochon".

Bill n° 60 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Cromkie Nicol".

Bill n° 61 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tyrus Raymond Markham".

Bill n° 62 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Louise Heinz Finlay".

Bill n° 63 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Joan Glegg Statham".

Bill n° 64 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Laura Olive Coote Laflamme".

Bill n° 65 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Denenberg Rockman".

Bill n° 66 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yukiko Takeuchi Zusko".

Bill n° 67 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gooderham Wyman".

Bill n° 68 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Favreau".

Bill n° 69 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Stewart Hughes Koren".

Bill n° 70 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Wray Carpenter Batt".

Bill n° 71 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Mary Davis Robertson".

Bill nº 72 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carlo Castelli".

Bill nº 73 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eveline Shaheen Sauvageau".

Bill nº 74 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Swinwood".

Bill nº 75 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Frances Wiggins McKay".

Bill nº 85 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannine Bisson Lécuyer".

Bill nº 86 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Joseph John Louis Gustav Brisebois".

Bill nº 87 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Isabel Brown Wilkinson".

Bill nº 88 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Sybil Fels Goldstein".

Bill nº 89 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Liliane Bernier L'Heureux".

Bill nº 90 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Warden Clark".

Bill nº 91 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Herscovitz Hershon".

Bill nº 92 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Frances Beatrice Lord Tomkinson".

Bill nº 93 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roslyn Belkin Cohen".

Bill nº 94 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Mildred Brohart Stephens Mowat".

Bill nº 95 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Lillian Montague Maye".

Bill nº 96 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Fry".

Bill nº 97 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Amos Finlay".

Bill nº 98 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Mary Hastie Moon".

Bill nº 99 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean de Tonancour Racette".

Bill nº 100 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Frances Elizabeth Appleton Powell".

Bill nº 103 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Anthony Albert Britt".

Bill nº 104 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violette (Labeebe) Zakaib Kenemy".

Bill nº 105 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Josephine Grant Drummond".

Bill nº 106 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Georges-Roger Dufort".

Bill nº 107 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Wulfovitch".

Bill nº 108 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Moffatt Luce".

Bill nº 109 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia McKenzie Clarke Smith".

Bill nº 110 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Matthews Cloutier".

Bill nº 111 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose White Bishop".

Bill nº 112 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Della Porta, autrement connu sous le nom de Jack William Taylor".

Bill nº 113 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Hersh Beck".

Bill nº 114 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Hockley Burne".

Bill nº 115 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Garoff Bernstein".

Bill nº 116 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Weiss Cohen".

Bill nº 117 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Lillian Budd Cooke".

Bill nº 118 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Delattre Toubeix".

Bill nº 119 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Smilovitch Benjamin".

Bill nº 120 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Ann Slayton Dubuc".

Bill nº 121 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Mary Harrison Laycock".

Bill nº 122 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Druxerman".

Bill nº 123 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Catherine Bradley Boyd".

Bill nº 124 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferdinand Nunes, autrement connu sous le nom de Ferdinand Numes".

Bill nº 125 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Estephanie Debonnaire Johnson".

Bill nº 126 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Ida Rishikof Neidik".

Bill n° 127 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Goldstein".

Bill n° 128 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Kathleen Hayes MacDonald".

Bill n° 129 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Brewin Lovegrove".

Bill n° 130 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Jean White Simpson".

Bill n° 131 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Kirk".

Bill n° 132 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wilmott Albert Parmenter".

Bill n° 133 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Agnes Dupont Legault".

Bill n° 134 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Merson".

Bill n° 135 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip George Ralph Anley".

Bill n° 136 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Joyce Isobel Hahn Vengroff".

Bill n° 137 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Szabowska Skowron, autrement connue sous le nom de Marie Szabowska Skowron".

Bill n° 138 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Arthur Crittenden".

Bill n° 139 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evangeline Emma Bonner Dancsak".

Bill n° 140 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald George Silversides".

Bill n° 141 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Partridge".

Bill n° 142 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Labonté".

Bill n° 143 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Solow Schwartz".

Bill n° 144 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leona Kuprasz Veremchuk".

Bill n° 145 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Bernice Patricia Mullins Coristine".

Bill n° 146 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Saxe Harris".

Bill n° 147 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catharina Elizabeth van de Casteel Fortune".

Bill n° 148 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Viola Christena Darey Moore".

Bill n° 149 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léontine Pelletier Lamothe".

Bill n° 150 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Hazel Welch Alexander".

Bill n° 151 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Perrier Langlois".

Bill n° 152 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Eleanor London Lewy".

Bill n° 153 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Patricia Cooke Campbell".

Bill n° 154 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexandra Morgoci Cucu".

Bill n° 155 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Helen Dean Harpes".

Bill n° 156 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald Gaudet".

Bill n° 157 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Genevieve Mary Emily McGuire Carragher".

Bill n° 158 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Silverman".

Bill n° 159 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lucien Nadon".

Bill n° 160 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Louise Noseworthy St. Laurent".

Bill n° 161 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Octave-Léopold Richer".

Bill n° 162 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Gerald Patterson".

Bill n° 163 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Bérubé".

Bill n° 164 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude MacDonald Watt".

Bill n° 165 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire-Pierrette Desrochers Dixon".

Bill n° 166 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Laurin".

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages recueillis et les documents déposés devant le comité permanent des divorces du Sénat au sujet des bills susmentionnés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 174 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Great Lakes Reinsurance Company";

M. Richard (Ottawa-Est), appuyé par M. Purdy, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 20, 21, 22, 28, 29, 33 et 34 sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 175, Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux navigables (Protection des fleuves ou rivières);

M. Campbell, appuyé par M. Jones, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élève;

M. Diefenbaker, appuyé par M. Brooks, propose en amendement: Que les mots suivants soient ajoutés après les mots "de quelque sorte", à la cinquième ligne de l'article 18 du bill:

> "ou des produits chimiques de quelque sorte, ou sans restreindre la généralité de ce qui précède, toute substance qui, bien qu'elle ne soit ni délétère ni nuisible à la santé des humains, cause quelque incommodité ou ennui à ceux qui utilisent cette eau."

M. l'Orateur suppléant déclare la proposition d'amendement irrecevable parce qu'elle anticipe l'étude du bill en comité.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Chevrier.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le Bill n° 171, Loi modifiant la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, est étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 172, Loi modifiant la Loi sur les traitements;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élève, et ledit débat est ajourné sur motion de M. St-Laurent.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 42

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 3 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu une communication de deux députés l'informant que la vacance suivante s'est produite dans la députation:

M. Charles Delmar Coyle, député du district électoral d'Elgin, qui est décédé.

Et qu'il a adressé son mandat au directeur général des élections, lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

DISTRICT ÉLECTORAL D'ELGIN

CANADA }
A savoir }

CHAMBRE DES COMMUNES

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes,

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article dix de la Loi sur la Chambre des communes, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral d'Elgin, dans la province d'Ontario, à la suite du décès de C. D. Coyle.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce deuxième jour de février 1954.

LOUIS S. ST-LAURENT (L.S.)
Député du district électoral de Québec-Est.

GEORGE A. DREW (L.S.)
Député du district électoral de Carleton.

83279—17½

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le treizième rapport du greffier des pétitions. Ce dernier expose qu'il a examiné la pétition suivante déposée le 2 février par monsieur Hunter, savoir:

De Denise Marie Hélène Laporte Woodhouse, épouse d'Arthur William Woodhouse, de Montréal (P.Q.).

Quoique cette pétition soit conforme à l'article 68 du Règlement, il constate qu'elle a été déposée après le délai spécifié à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elle ne doit pas être reçue.

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport du ministre du Commerce sur les opérations prévues dans la Loi sur les permis d'exportation et d'importation pour l'année terminée le 31 décembre 1953.

Sur motion de M. Hunter, il est ordonné,—Que la pétition de Denise Marie Hélène Laporte Woodhouse, présentée le 2 février 1954 en vue d'obtenir le divorce, ainsi que le rapport présenté à cet égard par le greffier des pétitions le 3 février 1954, soient renvoyés au comité permanent du Règlement pour qu'il fomule les recommandations qu'il jugera opportunes.

M. Harris, pour M. St-Laurent, propose,—Que, le mercredi 3 février 1954, et chaque mercredi subséquent, jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du Gouvernement et les mesures du Gouvernement aient la priorité sur tous les travaux, sauf la présentation de bills, les questions des députés et les avis de motion portant production de documents.

Et la question est mise en délibération;

M. Knowles formule l'objection qu'une motion figurant à la rubrique *Avis de motions du Gouvernement* ne devrait pas être proposée lors de l'appel des *Affaires de routine,* vu que les travaux de la Chambre doivent être expédiés dans l'ordre que leur assigne le *Feuilleton.*

M. l'Orateur déclare que les motions relatives aux travaux de la Chambre sont permises lors de l'appel des *Affaires de routine;* donc, en raison de la pratique valide suivie dans le passé et des décisions de l'ancien Orateur de la Chambre, à cet égard, le projet de motion est recevable à ce stade des affaires.

Et il s'élève un débat sur la motion principale;

M. Drew, appuyé par M. Rowe, propose en amendement: Que la motion soit modifiée par la suppression des mots "et chaque mercredi subséquent, jusqu'à la fin de la session",

Après discussion, ladite proposition d'amendement est retirée, avec l'assentiment de la Chambre.

Et la motion principale, mise de nouveau aux voix, est retirée, avec l'assentiment de la Chambre.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que les députés dont les noms suivent représentent cette Chambre au sein du comité mixte des deux Chambres du Parlement prévu par la motion du ministre de la Justice en date du 12 janvier 1954 et institué afin d'enquêter et de faire rapport sur la question de savoir s'il y a lieu de modifier de quelque manière le droit pénal du Canada en ce qui concerne *a*) la peine capitale, *b*) les punitions corporelles ou *c*) les loteries et, dans le cas de l'affirmative, de quelle façon et dans quelle mesure: Messieurs Boisvert, Brown (Brantford), Brown (Essex-Ouest), Cameron (High-Park), Decore, Dupuis, Fairey, Fulton, Garson, Lusby, Mitchell (London), Montgomery, Murphy (Westmorland), Shaw, Thatcher, Valois et Winch; et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que les députés susmentionnés ont été nommés pour représenter les Communes au sein dudit comité des deux Chambres.

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, présente à la Chambre,—Exemplaire du budget d'établissement de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année 1954, conformément aux dispositions de l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. White (Middlesex-Est)—1. De quels pays le Canada s'approvisionne-t-il *a*) en jute, *b*) en produits de jute?

2. Quelles ont été (i) la quantité en livres, (ii) la valeur en dollars *a*) du jute, *b*) des produits du jute, importés au Canada de chacun des pays susvisés, au cours des années 1949 à 1954 inclusivement?

3. Au cours de chaque année, de 1949 à 1954, quelle a été la quantité *a*) du jute traité avec des produits préservateurs, *b*) du jute non ainsi traité, importée de chaque pays?

4. Quel était le taux de droits à l'égard *a*) du jute non traité, *b*) du jute traité avec des produits préservateurs?

Par M. White (Middlesex-Est)—1. De quels pays le Canada s'approvisionne-t-il en canevas?

2. Quelles ont été (i) la quantité en livres, (ii) la valeur en dollars, du canevas importé au Canada de chacun des pays susvisés, au cours des années 1949 à 1954 inclusivement?

3. Au cours de chacune des années susmentionnées, quelle a été la quantité *a*) du canevas traité avec des produits préservateurs, *b*) de canevas non ainsi traité, importée de chaque pays?

4. Quel était le taux de droits à l'égard *a*) du canevas non traité, *b*) du canevas traité avec des produits préservateurs?

Par M. Ellis—1. Au cours des dix dernières années, combien de personnes, au Canada, ont été condamnées pour l'une ou l'autre des infractions suivantes: *a*) non-déclaration d'impôt sur le revenu, *b*) omission de fournir les renseignements exigés par la Division de l'impôt sur le revenu du ministère du Revenu national, *c*) fraude résultant du paiement ou du non-paiement de l'impôt sur le revenu, d) non-paiement des impôts déduits et retenus à la source à l'égard de paiments effectués par d'autres, *e*) toutes autres infractions à l'une ou l'autre des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu?

2. Quel a été le montant global des amendes imposées par suite des condamnations mentionnées à la première question?

3. Combien y a-t-il eu de condamnations à l'emprisonnement pour les infractions mentionnées à la première question?

L'article inscrit à la rubrique *Avis de Motion* et portant le numéro 1 est appelé pour la deuxième fois et, comme l'étude n'en est pas abordée, il est rayé en conformité de l'article 52(1) du Règlement.

M. Quelch, appuyé par M. Johnston (Bow-River), propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter, au cours de la présente session du Parlement, un projet de loi prévoyant un plan d'emmagasinage autorisé dans les fermes, en vertu duquel la Commission du blé peut accorder des avances aux agriculteurs pour le grain entreposé sur la ferme.

Et un débat s'élève et se poursuit;

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures sept minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 43

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 4 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 178 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ann Stuart Story McKenna".

Bill n° 179 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Tulloch Foley".

Bill n° 180 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Annie Ricketts Perrett".

Bill n° 181 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Harriet Wyburd Ramseger".

Bill n° 182 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Warma Wilhelmiina Rantasalmi Wirtanen".

Bill n° 183 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth May Rowley Grundy".

Bill n° 184 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rodney David Themens".

Bill n° 185 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mackell Wilson".

Bill n° 186 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Aurèle Denault".

Bill n° 187 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Ryan".

Bill n° 188 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Clenman Bernard, autrement connue sous le nom de May Clenman Bernard".

Bill n° 189 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd Demont Noseworthy".

Bill n° 190 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Charles Fortune".

Bill n° 191 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth George Wright".

Bill n° 192 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Rofman Bailis".

Bill n° 193 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Livshitz Rudy".

Bill n° 194 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Monika Emilija Kasputyte Janauskas".

Bill n° 195 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Suzanne Marie-Thérèse Gens La France".

Bill n° 196 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Noella Cooker Prince".

Bill n° 197 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rupert Evans Joyce".

Et aussi,—Un message transmettant les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quatorzième rapport du greffier des pétitions. Ce dernier expose qu'il a examiné la pétition suivante déposée le 3 février par monsieur Hunter, demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, savoir:

D'Annie Bray Hodgson, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Lorne Andrew Frazer Hodgson, de St-Eustache (P.Q.).

Quoique cette pétition soit conforme à l'article 68 du Règlement, il constate qu'elle a été déposée après le délai spécifié à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elle ne doit pas être reçue.

Sur motion de M. Hunter, il est ordonné,—Que la pétition d'Annie Bray Hodgson, présentée le 3 février 1954 en vue d'obtenir le divorce, ainsi que le rapport présenté à cet égard par le greffier des pétitions le 4 février 1954, soient renvoyés au comité permanent du Règlement pour qu'il formule les recommandations qu'il jugera opportunes.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1954,—État indiquant:—1. De quels pays le Canada s'approvisionne-t-il en canevas?

2. Quelles ont été (i) la quantité en livres, (ii) la valeur en dollars, du canevas importé au Canada de chacun des pays susvisés, au cours des années 1949 à 1954 inclusivement?

3. Au cours de chacune des années susmentionnées, quelle a été la quantité *a*) de canevas traité avec des produits préservateurs, *b*) de canevas non ainsi traité, importée de chaque pays?

4. Quel était le taux de droits à l'égard *a*) du canevas non traité, *b*) du canevas traité avec des produits préservateurs?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1954,—État indiquant:—1. De quels pays le Canada s'approvisionne-t-il *a*) en jute, *b*) en produits de jute?

2. Quelles ont été (i) la quantité en livres, (ii) la valeur en dollars *a*) du jute, *b*) des produits du jute, importés au Canada de chacun des pays susvisés, au cours des années 1949 à 1954 inclusivement?

3. Au cours de chaque année, de 1949 à 1954, quelle a été la quantité *a*) du jute traité avec des produits préservateurs, *b*) du jute non ainsi traité, importée de chaque pays?

4. Quel était le taux de droits à l'égard *a*) du jute non traité, *b*) du jute traité avec des produits préservateurs?

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 168, Loi modifiant la Loi sur les postes;

M. Côté propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et il s'élève un débat;

M. Stewart (Winnipeg-Nord), appuyé par M. Thatcher, propose en amendement: Que le Bill n° 168 ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit résolu que, de l'avis de la Chambre, un comité parlementaire devrait être établi aux fins de faire une enquête sur l'organisation et le fonctionnement du ministère des Postes et des services postaux de ce pays.

Après discussion, ladite proposition d'amendement est retirée, avec la permission de la Chambre.

Et la motion principale est de nouveau mise en délibération;

M. Knowles, appuyé par M. Knight, propose en amendement: Que le Bill n° 168 ne soit pas lu maintenant pour la deuxième fois, mais que l'objet en soit déféré à un comité parlementaire chargé de l'étudier et de faire rapport.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Aitken (Mlle),
Argue,
Balcer,
Barnett,
Bell,
Bennett (Mlle) (Halton),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Casselman,
Castelden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Diefenbaker,
Drew,
Dufresne,
Ellis,
Fairclough (Mme),
Fraser, (Peterborough),
Fulton,
Gillis,
Green,
Hahn,
Hamilton,
Hansell,
Harkness,
Hees,
Hodgson,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,

Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
Michener,
Mitchell (London),
Monteith,
Montgomery,
Nesbitt,
Nicholson,
Nickle,
Noseworthy,
Nowlan,
Patterson,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Regier,
Robinson (Bruce),
Shaw,
Small,
Stanton,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Trainor,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
Winch,
Zaplitny—73.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Boivin,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Bourget,
Bourque,
Brisson,
Brown (Brantford),
Buchanan,
Byrne,
Campney,
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Conacher,
Côté,
Crestohl,
Dechêne,
Denis,
Deschatelets,
Deslières,
Dumas,
Enfield,
Fairey,
Follwell,
Fontaine,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gregg,
Habel,
Hanna,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Hollingworth,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Jutras,
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Leduc,
Lefrançois,
Lesage,
Lusby,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
McCann,
McCulloch (Pictou),
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
McWilliam,
Maltais,
Mang,
Massé,
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Nixon,
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Prudham,
Purdy,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robertson,
Robichaud,
Ross,
Roy,
Schneider,
Shipley (Mme),
Simmons,
Sinclair,
Smith,
Stick,
Thibault,
Tucker,
Valois,
Viau,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
Winters,
Wood—110.

Et le débat se poursuit sur la motion principale: Que le Bill n° 168, Loi modifiant la Loi sur les postes, soit maintenant lu une deuxième fois, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Winch.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 78, Loi ratifiant l'accord financier entre le Canada et le Royaume-Uni, signé le 13 août 1953.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 198 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie".

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures une minute, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

83279—18½

Nº 44

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 5 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

VINCENT MASSEY:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1955 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 5 février 1954.

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et budget sont renvoyés au comité des subsides.

M. Harrison, du comité permanent du Règlement, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

En conformité des instructions qu'il a reçues le mercredi 3 février et le jeudi 4 février 1954, le Comité a étudié deux pétitions tendant à l'adoption d'un bill d'intérêt privé, qu'on a présentées après le délai prescrit.

1. *Denise-Marie-Hélène Laporte Woodhouse (divorce)*

L'avocat de la pétitionnaire a fait observer qu'une demande de divorce fut présentée dans la présente cause en 1952, mais peu après la pétitionnaire tomba gravement malade et, sur l'avis de son médecin, elle dut se rendre dans le Sud. Elle n'est pas revenue à temps pour charger son avocat de faire signifier et

déposer tous les documents avant le délai prescrit afin de renouveler sa pétition de divorce. La pétitionnaire désire vivement faire entendre sa pétition au cours de la présente session car, si sa santé lui fait encore défaut, elle devra retourner dans le Sud et ne sera peut-être pas en mesure de renouveler sa demande.

2. *Annie Bray Hodgson (divorce)*

Dans cette cause, l'avocat de la pétitionnaire a fait observer au Comité qu'on a d'abord présenté une pétition à la Chambre des communes le 17 décembre 1952 et qu'on avait l'intention d'y donner suite au début de 1953. La pétitionnaire demeurait en Écosse et, faute d'argent, on n'a pu s'occuper de la cause durant la session de 1953. Par erreur, la pétition n'a pas été déposée avant le 18 janvier, c'est-à-dire le dernier jour prévu pour la présentation des pétitions.

Dans ces circonstances, le Comité propose que l'application de l'article 92 du Règlement soit suspendue dans les deux cas et que les deux pétitions soient reçues. De plus, il recommande que l'application des alinéas *a*) et *c*) du paragraphe (3) de l'article 93 du Règlement soit suspendue à l'égard des deux pétitions.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du commissaire des pénitenciers pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 178 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ann Stuart Story McKenna".—M. *Hunter.*

Bill n° 179 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Tulloch Foley".—M. *Hunter.*

Bill n° 180 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Annie Ricketts Perrett".—M. *Hunter.*

Bill n° 181 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Harriet Wyburd Ramseger".—M. *Hunter.*

Bill n° 182 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Warma Wilhelmiina Rantasalmi Wirtanen".—M. *Hunter.*

Bill n° 183 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth May Rowley Grundy".—M. *Weir.*

Bill n° 184 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rodney David Themens".—M. *Hunter.*

Bill n° 185 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mackell Wilson".—M. *Hunter.*

Bill n° 186 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Aurèle Denault".—M. *Hunter.*

Bill n° 187 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Ryan".—M. *Hunter.*

Bill n° 188 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Clenman Bernard, autrement connue sous le nom de May Clenman Bernard".—M. *Hunter.*

Bill n° 189 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd Demont Noseworthy".—M. *Hunter.*

Bill n° 190 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Charles Fortune".—M. *Hunter.*

Bill n° 191 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth George Wright".—M. *Hunter.*

Bill n° 192 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Rofman Bailis".—M. *Hunter.*

Bill n° 193 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Livshitz Rudy".—M. *Hunter.*

Bill n° 194 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Monika Emilija Kasputyte Janauska".—M. *Hunter.*

Bill n° 195 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Suzanne Marie-Thérèse Gens La France".—M. *Hunter.*

Bill n° 196 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Noella Cooker Prince".—M. *Hunter.*

Bill n° 197 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rupert Evans Joyce".—M. *Hunter.*

Bill n° 198 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie".—M. *Eudes.*

Sur motion de M. Howe (Port-Arthur), pour M. St-Laurent, il est résolu,—Que, le mercredi 17 février 1954, et chaque mercredi subséquent, jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du Gouvernement et les mesures du Gouvernement aient la priorité sur tous les autres travaux, sauf la présentation de bills, les questions des députés et le avis de motion portant production de documents.

M. Gardiner propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les épizooties en vue de supprimer les restrictions relatives à l'indemnité payable dans le cas des porcs et des moutons, et de prescrire le versement d'une indemnité d'après la valeur marchande.

Sur ce, M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Côté: Que le Bill n° 168, Loi modifiant la Loi sur les postes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit;

M. Coldwell, appuyé par M. MacInnis, propose en amendement: Que la motion tendant à la deuxième lecture du Bill n° 168 soit modifiée par la suppression du mot "maintenant", et par l'addition des mots "dans six mois à compter de ce jour", à la fin de ladite motion.

Et un débat s'élève et se poursuit;

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 21, 22, 23, 30, 31 et 35 sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 173, Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes:

M. Adamson, appuyé par M. Blair, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois;

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Dumas.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Côté: Que le Bill n° 168, Loi modifiant la Loi sur les postes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition d'amendement de M. Coldwell, appuyé par M. MacInnis: Que la motion tendant à la deuxième lecture du Bill n° 168 soit modifiée par la suppression du mot "maintenant", et par l'addition des mots "dans six mois à compter de ce jour", à la fin de ladite motion.

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,	Cameron (Nanaïmo),	Fair,	Howe (Wellington-Huron),
Argue,	Cardiff,	Fairclough (Mme),	Johnson (Kindersley),
Barnett,	Castleden,	Fulton,	Johnston (Bow-River),
Bell,	Charlton,	Gillis,	Jones,
Blackmore,	Churchill,	Green,	Knight,
Blair,	Coldwell,	Hahn,	
Brooks,	Dinsdale,	Harkness,	
Bryson,	Ellis,	Hodgson,	

Knowles,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
Mitchell (London),
Montgomery,
Nesbitt,
Nicholson,
Nickle,
Noseworthy,
Nowlan,
Patterson,
Pearkes,
Quelch,
Regier,
Robinson (Bruce),
Shaw,
Stanton,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Trainor,
Tustin,
Winch,
Yuill,
Zaplitny—59.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Boivin,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Breton,
Buchanan,
Byrne,
Campney,
Caron,
Carter,
Claxton,
Côté,
Crestohl,
Dechêne,
Deslières,
Dumas,
Fairey,
Fontaine,
Fraser (St-Jean-Est),
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gregg,
Habel,
Hanna,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Lusby,
MacDougall,
MacEachen,
McCann,
McCulloch (Pictou),
McIvor,
McWilliam,
Mang,
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pommer,
Power (St-Jean-Ouest),
Prudham,
Purdy,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Robichaud,
Shipley (Mme),
Simmons,
Stick,
Studer,
Thibault,
Tucker,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
Winters,
Wood—76.

Et après plus ample discussion, la motion principale: Que le Bill n° 168, Loi modifiant la Loi sur les postes, soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Boivin,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Breton,
Buchanan,
Byrne,
Campney,
Caron,
Carter,
Claxton,
Côté,
Crestohl,
Dechêne,
Deslières,
Dumas,
Fairey,
Fontaine,
Fraser (St-Jean-Est),
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gregg,
Habel,
Hanna,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Lusby,
MacDougall,
MacEachen,
McCann,
McCulloch (Pictou),
McIvor,
McWilliam,
Mang,
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pommer,
Power (St-Jean-Ouest),
Prudham,

Purdy,
Reinke,
Richard
(Ottawa-Est),
Robichaud,
Shipley (Mme),
Simmons,
Stick,
Studer,
Thibault,
Tucker,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
Winters,
Wood—76.

NON:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Barnett,
Bell,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Cardiff,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Dinsdale,
Ellis,
Fair,
Fairclough (Mme),
Fulton,
Gillis,
Green,
Hahn,
Harkness,
Hodgson,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
Montgomery,
Nesbitt,
Nicholson,
Nickle,
Noseworthy,
Nowlan,
Patterson,
Pearkes,
Quelch,
Regier,
Robinson (Bruce),
Shaw,
Stanton,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Trainor,
Tustin,
Winch,
Yuill,
Zaplitny—58.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 45

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 8 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quatorzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de quatorzième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Christina Emmanuel Papadakis Banks, épouse de Bernard Banks, de Montréal (P.Q.).

De Joseph Bernard Bertrand, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Lucienne Bobitaille Bertrand.

De Muriel Spencer Campbell, épouse de Kenneth Warren Bancroft Campbell, de Montréal-Sud (P.Q.).

De Fernande Gilberte Andréa Leclair Daoust, épouse de Joseph Alphonse Xavier Daoust, de Montréal (P.Q.).

De Joseph Alphonse Xavier Daoust, de Montréal (P.Q.), époux de Fernande Gilberte Andréa Leclair Daoust.

De Hazel Helena King Featherston, épouse de George Thomas Featherston, de Montréal (P.Q.).

De Romuald Frégeau, de Lévis (P.Q.), époux de Maria Morneau Frégeau.

D'Horace Gervais, de St-Michel (P.Q.), époux de Stella Sansfaçon Gervais.

De Gabrielle Gagné Nantel, épouse d'Alexander Nantel, de Montréal (P.Q.).

De Dorothy Adelaide Jorbahn Rosburg, épouse d'Oscar Arthur Rosburg, de Hull (P.Q.).

De Clara Stein Rosenberg, épouse de David Rosenberg, de Montréal (P.Q.).

De Birdie Gladys Schwarz Bard Yudelson, épouse de Bernard Yudelson, de Montréal (P.Q.).

Sur motion de M. Carter, pour M. Harrison, le premier rapport du comite permanent du Règlement, présenté à la Chambre le vendredi 5 février 1954, est agréé.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Johnston (Bow-River) soit substitué à celui de M. Blackmore sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 janvier 1954,—État indiquant:—1. Au cours de chaque semaine, du 1er août au 31 octobre 1953, quel a été le nombre de wagons de grains expédiés par les chemins de fer des centres ci-après de la Saskatchewan: Aberdeen, Aberfeldy, Adamson, Alvena, Amazon, Arma, Armilla, Bonne Madone, Booth-Sdg., Borden, Bounty, Bruno, Bryant, Carlton, Carlyle, Carpenter, Carragana, Ceepee, Central Butte, Clarkboro, Clarks-Crossing, Clashmoor, Dalmeny, Dalzell, Hague, Halbrite, Henty, Hepburn, Herbert, Langham, Lanigan, Leckford, Leinan, Macdowell, Macklin, Mennon, Meota, Osler, Otthon, Parkside, Parry, Prudhomme, Punnichy, Radisson, Rak, Ralph, Renown, Reynaud, Roddie, Rokeby, Rosthern, Smuts, Snipe-Lake, Totzke, Tramping-Lake, Vonda, Wakaw, Waldeck, Waldheim, Waldron?

2. Quel est le nombre de sociétés d'élévateurs exerçant le commerce à chacun de ces endroits?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Dinsdale—1. A l'égard de chaque année, depuis 1945, quelle a été la production globale d'engrais chimique au Canada?

2. Quelles sociétés, au Canada, se livrent à la production de l'engrais chimique et quelles sont, à l'égard de chaque année, depuis 1945, les statistiques relatives à la production de chaque société?

3. Au cours de chaque année, depuis 1945, quelle quantité d'engrais, et à quel prix la tonne, a-t-on exportée du Canada aux États-Unis d'Amérique? Quelles ont été les sociétés exportatrices?

4. Au cours de chaque année, depuis 1945, quelle quantité d'engrais, et à quel prix la tonne, a-t-on importée des États-Unis au Canada?

5. Quel a été, au printemps de chaque année, depuis 1945, le prix de l'engrais chimique au Canada?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Thatcher—1. Combien de paires de chaussures ont été vendues par la Corporation de disposition des biens de la Couronne au cours de la dernière année financière?

2. Combien de ces paires de chaussures étaient neuves, combien étaient usagées?

3. Quel avait été le prix d'achat de ces chaussures?

4. Pour quelles raisons ont-elles été déclarées en excédent?

Par M. Thatcher—1. Combien de couvertures ont été vendues par la Corporation de disposition des biens de la Couronne au cours de la dernière année financière?

2. Combien de ces couvertures étaient neuves, combien étaient usagées?

3. Quel avait été le prix d'achat de ces couvertures?

4. Pour quelles raisons ont-elles été déclarées en excédent?

Par M. Thatcher—1. Les 150,012 vestons, vendus pour la somme de $111,728.44, dont il est fait mention aux pages 22 et 23 du neuvième rapport annuel de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, étaient-ils des vestons neufs ou usagés?

2. A quel prix le gouvernement avait-il acheté ces vestons?

3. Pour quelles raisons ont-ils été déclarés en excédent?

4. Au sujet de la vente de ces biens, à combien de sociétés avait-on fait appel pour soumettre une offre?

Par M. Thatcher—1. Les 7,460 montres, vendues pour la somme de $6,714, dont il est fait mention à la page 22 du neuvième rapport annuel de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, étaient-elles des montres neuves ou usagées?

2. A quel prix le gouvernement avait-il acheté ces montres?

3. Pour quelles raisons ont-elles été déclarées en excédent?

4. Au sujet de la vente de ces biens, à combien de sociétés avait-on fait appel pour soumettre une offre?

Par M. Fulton—1. Pendant combien de temps un citoyen des États-Unis d'Amérique, qui n'est pas citoyen canadien, peut-il garder un emploi civil au Canada?

2. Quels sont les règlements relatifs à cet état de choses?

3. Y a-t-il des règlements visant à donner aux Canadiens l'accès prioritaire aux emplois dans les entreprises de construction au Canada? Dans le cas de l'affirmative, quelles en sont les modalités?

Par M. Hodgson—1. A-t-on exporté du porc en Allemagne au cours de 1953? Dans le cas de l'affirmative, combien de livres?

2. A-t-on exporté des conserves de porc en Allemagne au cours de 1953? Dans le cas de l'affirmative, en quelle quantité et quel en était le prix?

3. De quelle quantité de conserves de porc, s'il en est, le gouvernement fédéral dispose-t-il actuellement?

Par M. Fulton—1. Au cours de chacune des années financières terminées le 31 mars 1950, 1951, 1952, 1953 et, en 1954, jusqu'à ce jour, quelle somme a-t-on dépensée à toute fins pour les services d'immigration, y compris les services d'inspection, les traitements de fonctionnaires et toutes les autres dépenses connexes, maintenus dans chacun des pays ci-après: Angleterre, Écosse, Irlande du Nord, Allemagne, France, Italie, Hollande et les pays scandinaves?

2. Quelles sommes seront requises au cours de la prochaine année financière à l'égard de chacun de ces pays?

Par M. Brooks—1. Dans combien de cas le ministre des Postes a-t-il conclu, pour le transport du courrier, des contrats comportant une dépense annuelle de $1,000 ou moins, aux termes des amendements apportés à la Loi sur les postes en vertu du Bill 107, adopté en 1953?

2. Dans combien de cas, aux termes des amendements susvisés, le ministre a-t-il augmenté le montant payable, en vertu des contrats existants, durant la période non expirée de ces contrats?

Par M. Nicholson—Quelle somme globale le Canada a-t-il dépensée *a*) à l'égard de la première guerre mondiale, *b*) à l'égard de la seconde guerre mondiale, *c*) au titre de la défense, depuis la fin de la seconde guerre mondiale?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. Fulton—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres et autre correspondance, et mémoires d'appels téléphoniques, échangés entre le Gouvernement ou l'un de ses ministres, ministères ou organismes, et toute autre personne ou tout autre organisme ne relevant pas des services administratifs de l'État, depuis le 1er juin 1953, relativement au versement de sommes destinées à l'entreprise Johnston-Western Canada, de l'administration des terres destinées aux anciens combattants, près de Kamloops (Colombie-Britannique).

Le Bill no 168, Loi modifiant la Loi sur les postes, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures deux minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 46

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 9 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 199 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Helen Kutzman Caplan".

Bill n° 200 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand-Constant Daemen".

Bill n° 201 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Kazymerchyk Senyck".

Bill n° 202 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalie Hetty Arbess Sofin".

Bill n° 203 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Lafortune Wilson".

Bill n° 204 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfrid Côté".

Bill n° 205 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janca Fani Pollak Schlesinger".

Bill n° 206 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Marie Ansingh Grosheintz".

Bill n° 207 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Morrison Meldrum".

Bill n° 208 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alec Lenetsky".

Bill nº 209 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lilian Asbury Davies".

Bill nº 210 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Krauchuke".

Bill nº 211 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Kohn Rosner".

Bill nº 212 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Jazzar Nassar".

Bill nº 213 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leona Bobby Denberg Wiseman, autrement connue sous le nom de Leona Bobby Denberg White".

Bill nº 214 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marianne Roos Axelrad".

Bill nº 215 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Jaunzen Dishler".

Bill nº 216 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Witzling Socolow".

Bill nº 217 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Chun Readman".

Bill nº 218 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gizella Szabo Herczeg".

Bill nº 219 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilija Hedviga Treimane Jursevskis".

Bill nº 220 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Richard Maher".

Bill nº 221 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth McDonald Jones Roy".

Bill nº 222 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire-Viola Fréchette Ainsworth".

Bill nº 223 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Reta Dodge Parsons".

Bill nº 224 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Estella Cluett Jensen".

Bill nº 225 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Natale Beaucaire".

Bill nº 226 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Miller Osborough Davidson".

Bill nº 227 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Gisèle Houde Dionne".

Bill nº 228 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Pscheidt Arsenault".

Bill nº 229 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Robinson Harris".

Bill n° 230 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cathrine Pieternelle Wytenbroek Knight".

Bill n° 231 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anton Blizifler".

Bill n° 232 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodore Rolfsmeyer von Berzeviczy".

Bill n° 233 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Broo Hammond Bailey".

Bill n° 234 (W-7 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Emma-Antoinette-Rachel Lauzon McDuff".

Bill n° 235 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Idella Adeline Sharpe Cutler".

Bill n° 236 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Leonard Woodward".

Bill n° 237 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Shirley Barsky Burg".

Bill n° 238 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elene Thom Ward".

Bill n° 239 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Jean Paul Powroz".

Bill n° 240 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lewis Swailes".

Bill n° 241 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Goodlin Myrovitch".

Bill n° 242 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Germaine Lafond Joyal".

Bill n° 243 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Charles Overbury".

Bill n° 244 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Emily Louise Hunter Naud".

Bill n° 245 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Agnes Harding Potvin".

Bill n° 246 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Goldberg".

Bill n° 247 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Elizabeth Borden Sise".

Bill n° 248 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Madeline Crothers Walklate".

Bill n° 249 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Gowrie Kimber Kendler".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quinzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de quinzième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir :

De Martin Y. Blais, de Montréal (P.Q.), époux de Jeannette Ayotte Blais.

De Lucille Clément Cantin, épouse de Jean Cantin, de Montréal (P.Q.).

D'Annie Bray Hodgson, épouse de Lorne Andrew Frazer Hodgson, de St-Eustache (P.Q.).

De Jeanne Robert Hotte, épouse de Raoul Hotte, de Montréal (P.Q.).

De Diana Frances Nash Milmine, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Terrence Milmine, présentement dans les forces armées.

De Margaret Hilda Popper Parker, épouse de Lindsay Parker, de St-Bruno (P.Q.).

D'Alfred Rubens, de Cowansville (P.Q.), époux de Phoebe Barbara Kathleen Fraser Rubens.

De Denise Marie Hélène Laporte Woodhouse, épouse d'Arthur William Woodhouse, de Montréal (P.Q.).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 janvier 1954,—État indiquant:—Quelle surveillance le Gouvernement a-t-il exercée sur la distribution et le prix de l'engrais vendu au Canada au cours de 1952 et 1953?

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 171, Loi modifiant la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes;

M. Howe, pour M. St-Laurent, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

Oui:

Messieurs

Abbott,
Adamson,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Barnett,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Bertrand,
Blackmore,
Blanchette,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,

Buchanan,
Byrne,
Cameron,
(Hyde-Park),
Campney,
Cannon,
Cardin,
Caron,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Cloutier,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Deschatelets,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Enfield,
Eyre,
Fair,
Fairey,
Ferguson,
Forgie,
Fraser
(St-Jean-Est),
Garson,
Gauthier,
(Lac-Saint-Jean),
Gauthier
(Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gillis,
Gingras,
Gour (Russell),
Gregg,
Habel,
Hahn,
Hanna,
Hansell,
Hardie,
Harris,
Healy,
Hellyer,
Hollingworth,
Holowach,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Hunter,
James,
Johnston
(Bow-River),
Jutras,
Kickham,
Kirk
Antigonish-
Guysborough),
Kirk (Shelburne-
Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leboe,
Leduc,
Lefrançois,
Legaré,
Low,
Lusby,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
Macnaughton,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McDonald
(Parry-Sound-
Muskoka),
McGregor,
McIlraith,
McIvor,
McLeod,
McMillan,
McWilliam,
Massé,
Matheson,
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Nickle,
Nixon,
Noseworthy,
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pinard,
Poulin,
Pouliot,
Power
(St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Purdy,
Quelch,
Ratelle,
Reinke,
Richard
(Ottawa-Est),
Richard (Saint-
Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robertson,
Robichaud,
Robinson
(Simcoe-Est),
Rochefort,
Ross,
Rouleau,
Schneider,
Shipley (Mme),
Simmons,
Sinclair,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thibault,
Thomas,
Valois,
Viau,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White
(Waterloo-Sud),
Winch,
Winters,
Wood,
Wylie,
Yuill—153.

NON:

Messieurs

Aitken (Mlle),
Argue,
Bell,
Bennett (Mlle)
(Halton),
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron
(Nanaïmo),
Campbell,
Casselman,
Castleden,
Coldwell,
Diefenbaker,
Drew,
Ellis,
Fairclough (Mme),
Fraser
(Peterborough),
Fulton,
Green,
Hees,
Hodgson,
Johnson
(Kindersley),
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McCullough
(Moose-Mountain),
Michener,
Mitchell (London),
Monteith,
Nesbitt,
Nicholson,
Nowlan,
Pearkes,
Regier,
Robinson (Bruce),
Small,
Stanton,
Stewart
(Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Trainor,
Tustin,
Zaplitny—46.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 268, Loi modifiant la Loi sur les postes, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement;

M. Côté propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et il s'élève un débat;

Mme Fairclough, appuyée par M. Brooks, propose en amendement: Que ce bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'un nouvel examen du bill soit différé jusqu'à ce que la Chambre soit en mesure d'évaluer les effets de la mise en œuvre du rapport *J. D. Woods and Gordon.*

M. l'Orateur déclare la proposition d'amendement irrecevable parce qu'un amendement à la motion tendant à la troisième lecture d'un bill ne peut porter sur un sujet étranger au bill.

Et la motion principale est de nouveau mise en délibération;

M. Fulton, appuyé par M. Brooks, propose en amendement: Que ce bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit lu dans six mois à compter de ce jour.

Et ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Aitken (Mlle),
Argue,
Barnett,
Bell,
Bennett (Mlle) (Halton),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Coldwell,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Ellis,
Fair,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gillis,
Green,
Hahn,
Hamilton,
Hansell,
Harkness,
Hees,
Hodgson,
Holowach,
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
McLeod,
Michener,
Mitchell (London),
Monteith,
Montgomery,
Nesbitt,
Nicholson,
Nickle,
Noseworthy,
Nowlan,
Patterson,
Pearkes,
Poulin,
Regier,
Robinson (Bruce),
Shaw,
Small,
Stanton,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Trainor,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
White (Middlesex-Est),
Winch,
Yuill,
Zaplitny—77.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Bertrand,
Blanchette,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Campney,
Cannon,
Cardin,
Caron,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Clark,
Claxton,
Cloutier,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Deschatelets,
Dickey,
Dumas,
Enfield,
Eyre,
Fairey,
Forgie,
Fraser (Saint-Jean-Est),
Garson,

Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Nickel-Belt), Gauthier (Portneuf), Gingras, Gour (Russell), Gregg, Habel, Hanna, Hardie, Harris, Healy, Hellyer, Hollingworth, Houck, Howe (Port-Arthur), Huffman, Hunter, James, Jutras, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), Lafontaine, Langlois (Gaspé), Lapointe, Leduc, Lefrançois, Legaré, Lusby, MacDougall, MacEachen, MacKenzie, McCubbin, McCulloch (Pictou), McDonald, (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McMillan, McWilliam, Massé, Matheson, Mitchell (Sudbury), Monette, Nixon, Pearson, Philpott, Pickersgill, Pinard, Pommer, Pouliot, Power (Québec-Sud), Power (Saint-Jean-Ouest), Prudham, Purdy, Ratelle, Reinke, Richard (Ottawa-Est), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Roberge, Robertson, Robichaud, Robinson (Simcoe-Est), Ross, Rouleau, Schneider, Shipley (Mme), Simmons, Sinclair, Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Thibault, Valois, Viau, Villeneuve, Weaver, Weir, Weselak, Winters, Wood—127.

Et la motion principale: Que le Bill n° 168, Loi modifiant la Loi sur les postes, soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott, Anderson, Applewhaite, Arsenault, Ashbourne, Balcom, Batten, Benidickson Bennett (Grey-Nord), Bertrand Blanchette, Boisvert, Bonnier, Boucher Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), Boucher (Restigouche-Madawaska), Bourget, Bourque, Breton, Brown (Essex-Ouest), Brown (Brantford), Buchanan, Byrne, Cameron (High-Park), Campney, Cannon, Cardin, Caron, Carter, Cauchon, Cavers, Chevrier, Clark, Claxton, Cloutier, Côté, Crestohl, Croll, Dechêne, Denis, Deschatelets, Dickey, Dumas, Enfield, Eyre, Fairey, Forgie, Fraser (Saint-Jean-Est), Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Nickel-Belt), Gauthier (Portneuf), Gingras, Gour (Russell), Gregg, Habel, Hanna, Harris, Healy, Hellyer, Hollingworth, Houck, Howe (Port-Arthur), Huffman, Hunter, James, Jutras, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), Lafontaine, Langlois (Gaspé), Lapointe, Leduc, Lefrançois, Legaré, Lusby, MacDougall, MacEachen, MacKenzie, McCubbin, McCulloch (Pictou), McDonald (Parry Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McMillan, McWilliam, Massé, Matheson, Mitchell (Sudbury), Monette, Nixon, Pearson, Philpott, Pickersgill, Pinard, Pommer,

Pouliot,
Power (Saint-Jean-Ouest)
Prudham,
Purdy,
Ratelle,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robertson,
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
Ross,
Rouleau,
Schneider,
Shipley (Mme),
Sinclair,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thibault,
Valois,
Viau,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
Winters,
Wood—125.

NON:

Messieurs

Adamson,
Aitken (Mlle),
Argue,
Barnett,
Bell,
Bennett (Mlle) (Halton),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Castleden,
Charlton,
Coldwell,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Ellis,
Fair,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gillis,
Green,
Hahn,
Hamilton,
Hansell,
Harkness,
Hees,
Hodgson,
Holowach,
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacLean,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
McLeod,
Michener,
Mitchell (London),
Monteith,
Montgomery,
Nesbitt,
Nicholson,
Nickle,
Noseworthy,
Nowlan,
Patterson,
Pearkes,
Poulin,
Regier,
Robinson (Bruce),
Shaw,
Small,
Stanton,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Trainor,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
White (Middlesex-Est),
Winch,
Yuill,
Zaplitny—75.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Hunter, appuyé par M. Weir, propose,—Que les bills suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill n° 178 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ann Stuart Story McKenna".

Bill n° 179 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Tulloch Foley".

Bill n° 180 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Annie Ricketts Perrett".

Bill n° 181 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Harriet Wyburd Ramseger".

Bill n° 182 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Warma Wilhelmiina Rantasalmi Wirtanen".

Bill n° 183 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth May Rowley Grundy".

Bill n° 184 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rodney David Themens".

Bill n° 185 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mackell Wilson".

Bill n° 186 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Aurèle Denault".

Bill n° 187 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Ryan".

Bill n° 188 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Clenman Bernard, autrement connue sous le nom de May Clenman Bernard".

Bill n° 189 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd Demont Noseworthy".

Bill n° 190 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Charles Fortune".

Bill n° 191 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth George Wright".

Bill n° 192 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Rofman Bailis".

Bill n° 193 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Livshitz Rudy".

Bill n° 194 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Monika Emilija Kasputyte Janauskas".

Bill n° 195 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Suzanne Marie-Thérèse Gens La France".

Bill n° 196 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Noella Cooker Prince".

Bill n° 197 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rupert Evans Joyce".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits bills, en conséquence, sont lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, recueillis et les documents déposés relativement auxdits bills).

L'ordre portant le numéro 59 est appelé et réservé.

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 22, 23, 24, 31, 32 et 36 sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Campbell, appuyé par M. Jones: Que le Bill n° 175, Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux navigables (Protection des fleuves ou rivières), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Harris.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la Loi sur les épizooties.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les épizooties en vue de supprimer les restrictions relatives à l'indemnité payable dans le cas des porcs et des moutons, et de prescrire le versement d'une indemnité d'après la valeur marchande.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Harris, pour M. Gardiner présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 250, Loi modifiant la Loi sur les épizooties, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la Convention internationale pour les pêcheries de l'Atlantique nord-ouest.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi portant exécution de la Convention internationale pour les pêcheries de l'Atlantique nord-ouest, signée à Washington le 8 février 1949, et ratifiée le 3 juillet 1950, après l'approbation du Parlement.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Sinclair présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 251, Loi portant exécution de la Convention internationale pour les pêcheries de l'Atlantique nord-ouest, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 79 (B du Sénat), intitulé: "Loi concernant la frontière entre les provinces d'Ontario et de Manitoba";

M. Prudham propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 83 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les explosifs";

M. Prudham propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

83279—19

N° 47

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 10 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un sommaire des arrêtés en conseil édictés au cours de la période allant du 1er au 31 janvier 1954.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport annuel de la Banque du Canada et relevé des comptes pour l'année close le 31 décembre 1953, conformément à l'article 31 (3) de la Loi sur la Banque du Canada, chapitre 13 des Statuts revisés du Canada (1952).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 199 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Helen Kutzman Caplan".—M. *Hunter.*

Bill n° 200 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand-Constant Daemen".—M. *Hunter.*

Bill n° 201 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Kazymerchyk Senyck".—M. *Hunter.*

Bill n° 202 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalie Hetty Arbess Sofin".—M. *Hunter.*

Bill n° 203 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Lafortune Wilson".—M. *Hunter.*

83279—19½

Bill nº 204 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfrid Côté".—M. *Hunter.*

Bill nº 205 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janca Fani Pollak Schlesinger".—M. *Hunter.*

Bill nº 206 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Marie Ansingh Grosheintz".—M. *Hunter.*

Bill nº 207 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Morrison Meldrum".—M. *Hunter.*

Bill nº 208 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alec Lenetsky".—M. *Hunter.*

Bill nº 209 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lilian Asbury Davies".—M. *Hunter.*

Bill nº 210 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Krauchuke".—M. *Hunter.*

Bill nº 211 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Kohn Rosner".—M. *Hunter.*

Bill nº 212 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Jazzar Nassar".—M. *Hunter.*

Bill nº 213 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leona Bobby Denberg Wiseman, autrement connue sous le nom de Leona Bobby Denberg White".—M. *Hunter.*

Bill nº 214 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marianne Roos Axelrad".—M. *Hunter.*

Bill nº 215 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Jaunzen Dishler".—M. *Hunter.*

Bill nº 216 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Witzling Socolow".—M. *Hunter.*

Bill nº 217 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Chun Readman".—M. *Hunter.*

Bill nº 218 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gizella Szabo Herczeg".—M. *Hunter.*

Bill nº 219 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilija Hedviga Treimane Jursevskis".—M. *Hunter.*

Bill nº 220 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Richard Maher".—M. *Hunter.*

Bill nº 221 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth McDonald Jones Roy".—M. *Hunter.*

Bill nº 222 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire-Viola Fréchette Ainsworth".—M. *Hunter.*

Bill nº 223 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Reta Dodge Parsons".—M. *Hunter.*

Bill nº 224 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Estella Cluett Jensen".—M. *Hunter.*

Bill n° 225 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Natale Beaucaire".—M. *Hunter.*

Bill n° 226 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Miller Osborough Davidson".—M. *Hunter.*

Bill n° 227 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Gisèle Houde Dionne".—M. *Hunter.*

Bill n° 228 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Pscheidt Arsenault".—M. *Hunter.*

Bill n° 229 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Robinson Harris".—M. *Hunter.*

Bill n° 230 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cathrine Pieternelle Wytenbroek Knight".—M. *Hunter.*

Bill n° 231 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anton Bliziffer".—M. *Hunter.*

Bill n° 232 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodore Rolfsmeyer von Berzeviczy".—M. *Hunter.*

Bill n° 233 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Broo Hammond Bailey".—M. *Hunter.*

Bill n° 234 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma-Antoinette-Rachel Lauzon McDuff".—M. *Hunter.*

Bill n° 235 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Idella Adeline Sharpe Cutler".—M. *Hunter.*

Bill n° 236 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Leonard Woodward".—M. *Hunter.*

Bill n° 237 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Shirley Barsky Burg".—M. *Hunter.*

Bill n° 238 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elene Thom Ward".—M. *Hunter.*

Bill n° 239 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Jean Paul Powroz".—M. *Hunter.*

Bill n° 240 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lewis Swailes".—M. *Hunter.*

Bill n° 241 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Goodlin Myrovitch".—M. *Hunter.*

Bill n° 242 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Germaine Lafond Joyal".—M. *Hunter.*

Bill n° 243 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Charles Overbury".—M. *Hunter.*

Bill n° 244 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Emily Louise Hunter Naud".—M. *Hunter.*

Bill n° 245 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Agnes Harding Potvin".—M. *Hunter.*

Bill n° 246 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Goldberg".—M. *Hunter.*

Bill n° 247 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Elizabeth Borden Sise".—M. *Hunter.*

Bill n° 248 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Madeline Crothers Walklate".—M. *Hunter.*

Bill n° 249 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Gowrie Kimber Kendler".—M. *Hunter.*

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:

Par M. Diefenbaker—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes et lettres échangés depuis le 12 novembre 1953 entre tout ministère du gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux de chacune des provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba, ainsi que de tous rapports présentés au ministère fédéral de la Santé par tous fonctionnaires, enquêteurs ou analystes dudit ministère, relativement à la pollution des eaux de la rivière Saskatchewan-Nord, qui aurait été causée par des produits répandus dans la rivière à un certain endroit près d'Edmonton (Alberta).

L'article portant le numéro 2, inscrit à la rubrique *Avis de motion*, est appelé pour la deuxième fois et, comme l'étude n'en est pas abordée, il est rayé en conformité de l'article 52(1) du Règlement.

M. MacInnis, appuyé par M. Coldwell, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure législative au cours de la présente session, en vue d'augmenter considérablement la participation du Canada au Fonds de l'Organisation des Nations Unies pour l'assistance technique.

Et il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Robertson.

L'article portant le numéro 5 et figurant au *Feuilleton* à la rubrique *Avis de Motion* est rayé, avec la permission de la Chambre.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 48

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 11 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 77, Loi modifiant les lois relatives aux territoires du Nord-Ouest.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 252 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique".

Bill n° 253 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gloria Alphonsine Timmins Ferguson".

Bill n° 254 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adella Alice McNeil Slobosky".

Bill n° 255 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Marguerite Hennigar Isenring".

Bill n° 256 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Golbas Lann".

Bill n° 257 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Jane Cole Judd".

Bill n° 258 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Hardy Willows".

Bill n° 259 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Temple Jamieson Grier".

Bill n° 260 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert William Bateman-Cooke".

Bill n° 261 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Ann Rennie Knight".

Bill n° 262 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mavis Josephine Green Jackson".

Aussi,—Un message pour communiquer les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills de divorce précités, et pour demander à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que le Sénat se joint à la Chambre des communes pour nommer un Comité mixte des deux Chambres du Parlement pour faire enquête et rapport sur la question de savoir s'il y a lieu de modifier le droit pénal du Canada concernant *a*) la peine capitale, *b*) les punitions corporelles ou *c*) les loteries, et, dans l'affirmative, de quelle façon et dans quelle mesure.

Que les sénateurs suivants ont été nommés pour représenter le Sénat sur ledit Comité mixte, savoir les sénateurs: Aseltine, Beauregard, Bouffard, Farris, Ferguson, Hayden, Hodges, McDonald, Roebuck et Veniot.

Que le Comité est autorisé à nommer, parmi ses membres, les sous-comités qu'il jugera opportuns ou nécessaires et à siéger durant les séances de cette chambre.

Que le Comité est autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il pourra ordonner l'impression pour l'usage du Comité et du Parlement.

Que le Comité est autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers, et à faire rapport au Sénat de temps à autre.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quinzième rapport du greffier des pétitions. Ce dernier expose qu'il a examiné la pétition suivante déposée le 10 février par monsieur Hunter, demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, savoir:

De Ronald Arthur Leslie, de Montréal (P.Q.), époux de Madeleine Marin Leslie.

Quoique cette pétition soit conforme à l'article 68 du Règlement, il constate qu'elle a été déposée après le délai spécifié à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elle ne doit pas être reçue.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. McCullough (Moose-Mountain)—1. En 1952 ou en 1953, les autorités fédérales ont-elles fait arpenter des terrains situés dans le village de Kipling (Saskatchewan)?

2. Dans le cas de l'affirmative, pour quelles fins ont-elles fait arpenter ces terrains?

Par M. Nowlan—1. Combien de contrats de dragage a-t-on octroyés dans les provinces Maritimes, à l'exclusion de Terre-Neuve, au cours de l'année civile 1953?

2. A quels endroits a-t-on effectué ces travaux de dragage?

3. Quels ont été, s'il y a lieu, les contrats octroyés sans appel de soumissions?

4. A l'égard des contrats octroyés après appel de soumissions, quels sont les noms de chaque société ou particulier soumissionnaire, quel était le montant de chaque soumission et quel était le nom des adjudicataires?

5. Quelle somme globale a-t-on versée à chaque entrepreneur et quelle a été l'étendue de ces travaux de dragage?

Le Bill nº 83 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les explosifs", est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 177, Loi modifiant la Loi sur les brevets;

M. Pickersgill propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 80, Loi concernant les forces canadiennes;

M. Campney, pour M. Claxton, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 101, Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes;

M. Lapointe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Lapointe, ledit bill est renvoyé au *comité spécial des Affaires des anciens combattants*, qui sera institué par la Chambre à une date ultérieure.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 171, Loi modifiant la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 49

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 12 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le seizième rapport du greffier des pétitions. Ce dernier expose qu'il a examiné la pétition suivante, déposée le 11 février par M. Hunter, demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, savoir:

De John Russell Watt, de Montréal (P.Q.), époux de Daisy Isabel Winter Watt, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.

Quoique cette pétition soit conforme à l'article 68 du Règlement, il constate qu'elle a été déposée après le délai spécifié à l'article 92 du Règlement et, pour cette raison, elle ne doit pas être reçue.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 252 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique".—M. *McIlraith.*

Bill nº 253 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gloria Alphonsine Timmins Ferguson".—M. *Hunter.*

Bill nº 254 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adella Alice McNeil Slobosky".—M. *Hunter.*

Bill nº 255 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Marguerite Hennigar Isenring".—M. *Hunter.*

Bill nº 256 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Golbas Lann".—M. *Hunter.*

Bill n° 257 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Jane Cole Judd".—M. *Hunter.*

Bill n° 258 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Hardy Willows".—M. *Hunter.*

Bill n° 259 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Temple Jamieson Grier".—M. *Hunter.*

Bill n° 260 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert William Bateman-Cooke".—M. *Hunter.*

Bill n° 261 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Ann Rennie Knight".—M. *Hunter.*

Bill n° 262 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mavis Josephine Green Jackson".—M. *Hunter.*

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier;

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

L'ordre portant le numéro 36 est appelé et réservé.

Les bills suivants sont lus, respectivement, la deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (ainsi que les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet desdits bills).

Bill n° 199 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Helen Kutzman Caplan".

Bill n° 200 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Constant Daemen".

Bill n° 201 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Kazymerchyk Senyck".

Bill n° 202 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalie Hetty Arbess Sofin".

Bill n° 203 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Lafortune Wilson".

Bill n° 204 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfrid Côté".

Bill n° 205 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janca Fani Pollak Schlesinger".

Bill n° 206 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Marie Ansingh Grosheintz".

Bill n° 207 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Morrison Meldrum".

Bill n° 208 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alec Lenetsky".

Bill n° 209 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lilian Asbury Davies".

Bill n° 210 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Krauchuke".

Bill n° 211 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Kohn Rosner".

Bill n° 212 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Jazzar Nassar".

Bill n° 213 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leona Bobby Denberg Wiseman, autrement connue sous le nom de Leona Bobby Denberg White".

Bill n° 214 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marianne Roos Axelrad".

Bill n° 215 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Jaunzen Dishler".

Bill n° 216 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Witzling Socolow".

Bill n° 217 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Chun Readman".

Bill n° 218 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gizella Szabo Herczeg".

Bill n° 219 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilija Hedviga Treimane Jursevskis".

Bill n° 220 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Richard Maher".

Bill n° 221 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth McDonald Jones Roy".

Bill n° 222 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire-Viola Fréchette Ainsworth".

Bill n° 223 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Reta Dodge Parsons".

Bill n° 224 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Estella Cluett Jensen".

Bill n° 225 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Natale Beaucaire".

Bill n° 226 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Miller Osborough Davidson".

Bill n° 227 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Gisèle Houde Dionne".

Bill n° 228 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Pscheidt Arsenault".

Bill n° 229 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Robinson Harris".

Bill n° 230 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cathrine Pieternelle Wytenbroek Knight".

Bill n° 231 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anton Bliziffer".

Bill n° 232 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodore Rolfsmeyer von Berzeviczy".

Bill no 233 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Broo Hammond Bailey".

Bill n° 234 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma-Antoinette-Rachel Lauzon McDuff".

Bill n° 235 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Idella Adeline Sharpe Cutler".

Bill n° 236 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Leonard Woodward".

Bill n° 237 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Shirley Barsky Burg".

Bill n° 238 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elene Thom Ward".

Bill n° 239 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Jean Paul Powroz".

Bill n° 240 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lewis Swailes".

Bill n° 241 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Goodlin Myrovitch".

Bill n° 242 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Germaine Lafond Joyal".

Bill n° 243 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Charles Overbury".

Bill n° 244 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Emily Louise Hunter Naud".

Bill n° 245 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Agnes Harding Potvin".

Bill n° 246 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Goldberg".

Bill n° 247 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Elizabeth Borden Sise".

Bill n° 248 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Madeline Crothers Walklate".

Bill n° 249 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Gowrie Kimber Kendler".

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 18, 19, 20, 27, 28, 32, 33 et 34 sont appelés, respectivement, et réservés.

Les ordres afférents aux bills privés et publics sont achevés;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 50

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 15 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le seizième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de seizième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Donald Clarke Allen, de Montréal-Ouest (P.Q.), époux de Joyce Edith Noseworthy Allen.

De Jean Antoine François Armand, de Montréal (P.Q.), époux d'Elianne Hamel Armand.

D'Elizabeth Jane Marcelin Bélanger, épouse de Lucien J. Bélanger, de Montréal (P.Q.).

De Margaret Ann Eddie Casselman, épouse d'Alfred Farlinger Casselman, de Montréal (P.Q.).

De Martha (Betty) Schenck Clarke, épouse de Lawrence Kenney Clarke, de Montréal (P.Q.).

De Clara Sperber Meilen Fink, épouse de Simon Fink, de Montréal (P.Q.).

De Wilfred Roy Fricker, de Montréal (P.Q.), époux d'Evelyn Gertrude Bowerman Fricker.

D'Elsie Elizabeth Belford Grant, épouse de James Alexander Grant, de Montréal (P.Q.).

De Robert Jackson, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Barr Jackson, demeurant présentement à Nanaïmo (Colombie-Britannique).

De Hilda Anne Darke Marshall, épouse de Leslie William John Marshall, de Montréal (P.Q.).

De Dorothy Coughtry Paquette, épouse de Victor Paquette, de Montréal (P.Q.).

De David Shea, de Montréal (P.Q.), époux de Ruby Kitts Shea.

De Vera (Mary) Drummond Stafford, épouse de Frederick Stafford, de Montréal (P.Q.).

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er février 1954:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires relatifs aux appels téléphoniques, etc., échangés entre le ministre ou le ministère des Pêcheries et toute personne ou organisme ne faisant pas partie des services de l'État, depuis le 5 décembre 1952, relativement à l'installation de claies à poisson dans les rivières et cours d'eau de la vallée du Nicola ou d'ailleurs, en Colombie-Britannique.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de Mme Shipley soit substitué à celui de M. Decore sur la liste des membres du comité mixte spécial des deux Chambres du Parlement chargé d'enquêter et de faire rapport sur la question de la peine capitale, des punitions corporelles et des loteries; et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Winch—1. Le ou vers le 6 janvier 1947, le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, ou tout autre ministère du gouvernement, a-t-il reçu de la *Boeing Aircraft of Canada Limited*, de Vancouver, la somme approximative de $7,000, à titre spécifique de versement de redevances de transfert de brevet, dues au capitaine E. Windsor Bowen pour le procédé breveté, connu sous le nom de *Bengough & Stuart Chromic Acid Anodizing Proprietary Process*, exigé par le ministère pour des fins spéciales de construction d'aéronefs, ledit procédé portant le numéro de brevet 265968 et ayant été autorisé en vertu du mémoire descriptif n° DTD910 des brevets de la Couronne? Si tel est le cas, cette somme a-t-elle été versée au capitaine E. Windsor Bowen et, sinon, pour quelle raison?

2. Le ou vers le 6 janvier 1947, le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, ou tout autre ministère du gouvernement, a-t-il reçu de la *Canadian Vickers Limited*, de Montréal, la somme de $4,057.04, représentant les redevances payables au capitaine E. Windsor Bowen pour l'utilisation, en 1942, du procédé Bengough-Stuart, en vertu d'un contrat conclu avant la guerre avec la *Canadian Vickers Limited*, signé par le président de cette société et portant le sceau officiel de ladite compagnie? Si tel est le cas, cette somme a-t-elle été versée au capitaine E. Windsor Bowen et, sinon, pour quelle raison?

3. L'un ou l'autre des ministères du gouvernement a-t-il reçu des versements de la *Canadair Limited* pour les brevets canadiens portant les numéros 265968 et 291633, alors que celle-ci était la propriété de l'État ou était exploitée par ce dernier et, dans le cas de l'affirmative, quelles sommes ont été versées et à qui l'ont-elles été?

4. Au cours de 1947-1948, le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements a-t-il reçu de la *Canadian Car and Foundry Company Limited*, de Montréal, une demande l'autorisant à verser au capitaine E. Windsor Bowen une somme pour l'utilisation du procédé anodique employé dans l'installation d'un certain outillage anodique fabriqué à la suite de communications échangées directement entre M. D. A. Loucks, acheteur, et M. A. D. Neale, vice-président de la société, et le capitaine E. Windsor Bowen, de Londres?

5. Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures a-t-on prises en ce sens?

Par M. Thatcher—1. Les 3,439 fusils *Cooey*, vendus pour la somme de $6,018.25, dont il est fait mention à la page 23 du rapport de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, étaient-ils des fusils neufs ou usagés?

2. A quel prix le gouvernement avait-il acheté ces fusils de calibre ·22?

3. Pour quelles raisons ont-ils été déclarés en excédent?

4. Au sujet de la vente de ces biens, à combien de sociétés avait-on fait appel pour soumettre une offre?

Par M. Thatcher—1. Les deux camions de six tonnes *Mack* avec grue, vendus pour la somme de $2,625, dont il est fait mention à la page 21 du rapport de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, étaient-ils des camions neufs ou usagés?

2. A quel prix le gouvernement avait-il acheté ces camions?

3. Pour quelles raisons ont-ils déclarés en excédent?

4. Au sujet de la vente de ces biens, à combien de sociétés avait-on fait appel pour soumettre une offre?

5. Si ces camions étaient usagés, à quelle date avaient-ils été achetés, en premier lieu, par le ministère?

Par M. Hodgson—1. Y a-t-il, à la tête des Grands Lacs, des navires chargés de grain, en vue de faciliter l'entreposage?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre et combien y a-t-il de boisseaux de grain entreposés dans ces navires?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. Stewart (Winnipeg-Nord)—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre toutes personnes et le ministère des Postes, depuis le 1er janvier 1949, au sujet des bureaux de poste auxiliaires situés dans le district électoral fédéral de Winnipeg-Nord; ainsi qu'un état indiquant l'emplacement de tous les bureaux de poste auxiliaires du district électoral de Winnipeg-Nord, au 31 décembre 1953, et copie des règlements des postes à cet égard.

M. Gregg propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi visant à modifier la Loi sur la coordination de la formation professionnelle afin de répondre aux exigences présentes pour la défense et pour d'autres fins, y compris le pouvoir de conclure des accords avec les provinces en vue de procurer une aide financière destinée à

la formation, pour réadaptation, des personnes invalides; d'augmenter le nombre des membres du Conseil consultatif de la formation professionnelle et de prévoir le paiement d'une allocation quotidienne aux membres du Conseil; de prescrire, en outre, certaines modifications relativement à l'application de la loi.

Sur ce, M. Gregg, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 79 (B du Sénat), intitulé: "Loi concernant la frontière entre les provinces d'Ontario et de Manitoba";

M. Prudham propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 177, Loi modifiant la Loi sur les brevets, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 80, Loi concernant les forces canadiennes, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question est mise en délibération;

M. Green, appuyé par M. Diefenbaker, propose en amendement: Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

> "Vu que les faits relatifs au chômage, que les deux plus importants groupements ouvriers du Canada ont présentés dernièrement au Gouvernement, diffèrent beaucoup des déclarations que le Gouvernement a publiées,
>
> Il est donc résolu que, de l'avis de la Chambre, il y a lieu de former immédiatement le comité permanent des relations industrielles en vue d'enquêter et de faire rapport sur la situation actuelle de chômage dans tout le Canada et de présenter des recommandations à la Chambre quant aux méthodes provisoires et à longue portée à adopter pour résoudre efficacement ce problème.

Et il s'élève un débat;

M. Gillis, appuyé par M. Noseworthy, propose en sous-amendement: Que tous les mots de l'amendement après les mots "de l'avis de cette Chambre" jusqu'à la fin de l'amendement soient rayés et remplacés par les suivants:

> "la situation toujours plus grave du chômage à laquelle doit faire face le pays exige que le Gouvernement prenne immédiatement les mesures qui s'imposent en vue d'empêcher la situation économique de s'aggraver davantage."

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Leboe.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 51

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 16 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

le 12 février 1954

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, le mardi 16 février, à 9 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration),
J. F. DELAUTE

L'Honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 263 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henriette Duffy Côté".

Bill n° 264 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jaroslav Jandera".

Bill n° 265 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Alfred Denman Stencel".

Bill n° 266 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Forcier Midock".

Bill n° 267 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Bray Hodgson".

Bill n° 268 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Kovecses".

Bill n° 269 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Margery Taken Dillen".

Bill n° 270 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Foster Mills Henderson".

Bill n° 271 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Beatrice Diggon Ferguson".

Bill n° 272 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hellon May Dreany English".

Bill n° 273 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ione Larson Morris".

Bill n° 274 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Laurette-Carmen Gamache Desmarais".

Et aussi,—Un message transmettant les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Commission du service civil sur les emplois exclus, en tout ou en partie, de l'application de la Loi sur le service civil au cours de 1953, aux termes de l'article 60 du chapitre 48 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Pickersgill dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 janvier 1954,—État indiquant:—1. Depuis le 31 mars 1953, quel a été le nombre de contrats octroyés par le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Production de défense ou le ministère des Travaux publics, *a*) en régie intéressée sur le pied d'un certain pourcentage, *b*) en régie intéressée sur le pied d'honoraires fixes?

2. Quel était, en dollars, le montant de chaque contrat, et à quelle société a-t-il été octroyé?

M. Gregg, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 janvier 1954,—État indiquant:—1. A l'égard de l'année financière terminée le 31 mars 1953, quel a été le nombre *a*) de contrats de rente individuels, *b*) de contrats de rente collectifs, émis par la Division des rentes sur l'État?

2. Combien en a-t-il coûté aux contribuables pour l'émission des contrats mentionnés à la première question, y compris les frais d'administration et tous autres versements effectués en vue de garder une réserve?

3. A l'égard des neuf premiers mois de la présente année, quel a été le nombre *a*) de contrats de rente individuels, *b*) de contrats de rente collectifs, émis par la Division des rentes sur l'État?

4. Combien en a-t-il coûté aux contribuables pour l'émission des contrats mentionnés à la troisième question, y compris les frais d'administration et tous versements effectués en vue de garder une réserve?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1953,—État indiquant:—1. Quelles quantités de conserves de porc et de bœuf, de bœuf frigorifié et de viande autrement préparée, l'Office des produits agricoles ou tout autre service de l'État avait-il en mains le 1er novembre 1953?

2. Il y a un an, quelles quantités de ces produits avait-on en mains?

3. A quel prix a-t-on acheté chacun de ces produits et quel en a été le prix de vente?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Exemplaire du relevé des bénéfices et frais d'exploitation courants des banques à charte du Canada pour l'exercice financier 1953 et de la moyenne pour les exercices financiers 1939-1953, aux termes de l'article 53(10) de la Loi sur les banques, chapitre 12 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, présente à la Chambre,—Exemplaire du sixième rapport annuel de l'Office des prix des produits de la pêche pour l'année terminée le 31 mars 1953, (version française).

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides, la proposition d'amendement de M. Green et la proposition de sous-amendement de M. Gillis.

Et le débat se poursuit;

(A 5 heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

L'ordre portant le numéro 34 est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 252 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique";

M. McIlraith, appuyé par M. Healy, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

Les bills suivants sont lus, respectivement, la deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (ainsi que les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet de ces bills):

Bill n° 253 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gloria Alphonsine Timmins Ferguson".

Bill n° 254 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adella Alice McNeil Slobosky".

Bill n° 255 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Marguerite Hennigar Isenring".

Bill n° 256 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Golbas Lann".

Bill n° 257 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Jane Cole Judd".

Bill n° 258 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Hardy Willows".

Bill n° 259 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Temple Jamieson Grier".

Bill n° 260 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert William Bateman-Cooke".

Bill n° 261 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Ann Rennie Knight".

Bill n° 262 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mavis Josephine Green Jackson".

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 16, 17, 18, 25, 26 et 30 sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Adamson, appuyé par M. Blair: Que le Bill n° 173, Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel de la monnaie et le fonds des changes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité de subsides, la proposition d'amendement de M. Green et la proposition de sous-amendement de M. Gillis.

Et le débat se poursuit;

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et au retour;

M. l'Orateur rapporte que le très honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Catherine Miller Mary Harris Dawson Coutts.

Loi pour faire droit à Elizabeth Ann Hunter Daykin.

Loi pour faire droit à Martha Anne Sutherland Clarke.

Loi pour faire droit à Phyllis Best Childs.

Loi pour faire droit à Marilyn Clerk Merlin Clarke.

Loi pour faire droit à Kenneth Urban Lunny.

Loi pour faire droit à Florence Bella Davis Baines.

Loi pour faire droit à Claude Arlington Root.

Loi pour faire droit à Lizzy Weiss Nomberg.

Loi pour faire droit à Mildred Elizabeth Sears Leighton.

Loi pour faire droit à Margot Landwirth Steinbach.

Loi pour faire droit à Pauline Noël Lapointe.

Loi pour faire droit à Joseph-Philippe-Marc-André Fortier.

Loi pour faire droit à Marusia Zozula Hempseed.

Loi pour faire droit à Nancy Rachel Bonnar Barclay.

Loi pour faire droit à James Alexander Stevenson.

Loi pour faire droit à Vyvyan Holcombe Hervey.

Loi pour faire droit à Gilberte Drouyn Serres.

Loi pour faire droit à Margaret Alice May Plinn Côté.

Loi pour faire droit à Stanislas Anthony Placzek.

Loi pour faire droit à Rose Enkin Carrière.

Loi pour faire droit à Lottie Levine Lubotsky, autrement connue sous le nom de Lottie Levine Kuznicki.

Loi pour faire droit à Solanges Laperle Desjardins.

Loi pour faire droit à Jack Kaufman.

Loi pour faire droit à Selma Sara Schachter Lande.

Loi pour faire droit à Paul-Joseph Simard.

Loi pour faire droit à John McCullough Gasken.

Loi pour faire droit à Joseph-Louis de Gonzague Giguère.

Loi pour faire droit à Jean Hunter Bercovitz.

Loi pour faire droit à Diane Lorraine Cleveland Morgan Stewart Patterson.

Loi pour faire droit à Elsie Eleanor Bennett Kirkcaldy.

Loi pour faire droit à Bernice Margaret Vizzutti Charters.

Loi pour faire droit à Archibald Christopher Mottley.

Loi pour faire droit à Bessita Asaria Farchi Lotenberg, autrement connue sous le nom de Bessita Asaria Farchi Lotey.

Loi pour faire droit à George William Bonfield.

Loi pour faire droit à Marjorie Joan LeRiche Dunphy.

Loi pour faire droit à Geraldine Donovan Wilcox.

Loi pour faire droit à Norma Mary MacKenzie Benton.

Loi pour faire droit à Anna Smilovitch King.

Loi pour faire droit à Kathleen Dempsey Robertson.

Loi pour faire droit à Joyce Delia Pierce Korenberg.

Loi pour faire droit à Alfonsas Jankus.

Loi pour faire droit à Michael Lansky.

Loi pour faire droit à Wilma Elizabeth Dalglish Rochon.

Loi pour faire droit à John Cromkie Nicol.

Loi pour faire droit à Tyrus Raymond Markham.

Loi pour faire droit à Thelma Louise Heinz Finlay.

Loi pour faire droit à Dorothy Joan Glegg Statham.

Loi pour faire droit à Mary Laura Olive Coote Laflamme.

Loi pour faire droit à Sadie Denenberg Rockman.

Loi pour faire droit à Yukiko Takeuchi Zusko.

Loi pour faire droit à Joan Gooderham Wyman.

Loi pour faire droit à Guy Favreau.

Loi pour faire droit à Elizabeth Stewart Hughes Koren.

Loi pour faire droit à Esther Wray Carpenter Batt.

Loi pour faire droit à Shirley Mary Davis Robertson.

Loi pour faire droit à Carlo Castelli.

Loi pour faire droit à Eveline Shaheen Sauvageau.

Loi pour faire droit à George William Swinwood.

Loi pour faire droit à Marguerite Frances Wiggins McKay.

Loi pour faire droit à Marie-Jeannine Bisson Lécuyer.

Loi pour faire droit à George Joseph John Louis Gustav Brisebois.

Loi pour faire droit à Ivy Isabel Brown Wilkinson.

Loi pour faire droit à Eileen Sybil Fels Goldstein.

Loi pour faire droit à Liliane Bernier L'Heureux.

Loi pour faire droit à Andrew Warden Clark.

Loi pour faire droit à Frances Herscovitz Hershon.

Loi pour faire droit à Mary Frances Beatrice Lord Tomkinson.

Loi pour faire droit à Roslyn Belkin Cohen.

Loi pour faire droit à Phyllis Mildred Brohart Stephens Mowat.

Loi pour faire droit à Anna Lillian Montague Maye.

Loi pour faire droit à Gerald Fry.

Loi pour faire droit à Gordon Amos Finlay.

Loi pour faire droit à Eleanor Mary Hastie Moon.

Loi pour faire droit à Jean de Tonancourt Racette.

Loi pour faire droit à Pauline Frances Elizabeth Appleton Powell.

Loi pour faire droit à Joseph Anthony Albert Britt.

Loi pour faire droit à Violette (Labeebe) Zakaib Kenemy.

Loi pour faire droit à Elizabeth Josephine Grant Drummond.

Loi pour faire droit à Joseph-Georges-Roger Dufort.

Loi pour faire droit à Max Wulfovitch.

Loi pour faire droit à Jessie Moffatt Luce.

Loi pour faire droit à Julia McKenzie Clarke Smith.

Loi pour faire droit à Phyllis Matthews Cloutier.

Loi pour faire droit à Rose White Bishop.

Loi pour faire droit à Victor Della Porta, autrement connu sous le nom de Jack William Taylor.

Loi pour faire droit à Edith Hersh Beck.

Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Hockley Burne.

Loi pour faire droit à Dora Garoff Bernstein.

Loi pour faire droit à Phyllis Weiss Cohen.

Loi pour faire droit à Rose Lillian Budd Cooke.

Loi pour faire droit à Jeanne Delattre Toubeix.

Loi pour faire droit à Esther Smilovitch Benjamin.

Loi pour faire droit à Shirley Ann Slayton Dubuc.

Loi pour faire droit à Grace Mary Harrison Laycock.

Loi pour faire droit à Lawrence Druxerman.

Loi pour faire droit à Shirley Catherine Bradley Boyd.

Loi pour faire droit à Ferdinand Nunes, autrement connu sous le nom de Ferdinand Numes.

Loi pour faire droit à Sarah Estephanie Debonnaire Johnson.

Loi pour faire droit à Sarah Ida Rishikof Neidik.

Loi pour faire droit à Harold Goldstein.

Loi pour faire droit à Mary Kathleen Hayes MacDonald.

Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Brewin Lovegrove.

Loi pour faire droit à Barbara Jean White Simpson.

Loi pour faire droit à Donald George Kirk.

Loi pour faire droit à Joseph Wilmott Albert Parmenter.

Loi pour faire droit à Margaret Agnes Dupont Legault.

Loi pour faire droit à Jack Merson.

Loi pour faire droit à Philip George Ralph Anley.

Loi pour faire droit à Rebecca Joyce Isobel Hahn Vengroff.

Loi pour faire droit à Mary Szabowska Skowron, autrement connue sous le nom de Marie Szabowska Skowron.

Loi pour faire droit à George Arthur Crittenden.

Loi pour faire droit à Evangeline Emma Bonner Dancsak.

Loi pour faire droit à Reginald George Silversides.

Loi pour faire droit à John Partridge.

Loi pour faire droit à Jacques Labonté.

Loi pour faire droit à Laura Solow Schwartz.

Loi pour faire droit à Leona Kuprasz Veremchuk.

Loi pour faire droit à Mary Bernice Patricia Mullins Coristine.

Loi pour faire droit à Evelyn Saxe Harris.

Loi pour faire droit à Catharina Elizabeth van de Casteel Fortune.

Loi pour faire droit à Hazel Viola Christena Darey Moore.

Loi pour faire droit à Léontine Pelletier Lamothe.

Loi pour faire droit à Lillian Hazel Welch Alexander.

Loi pour faire droit à Thérèse Perrier Langlois.

Loi pour faire droit à Anita Eleanor London Lewy.

Loi pour faire droit à Norma Patricia Cooke Campbell.

Loi pour faire droit à Alexandra Morgoci Cucu.

Loi pour faire droit à Daisy Helen Harpes.

Loi pour faire droit à Gérald Gaudet.

Loi pour faire droit à Genevieve Mary Emily McGuire Carragher.

Loi pour faire droit à Sydney Silverman.

Loi pour faire droit à Joseph-Lucien Nadon.

Loi pour faire droit à Patricia Louise Noseworthy St. Laurent.

Loi pour faire droit à Joseph-Octave-Léopold Richer.

Loi pour faire droit à George Gerald Patterson.

Loi pour faire droit à Marcel Bérubé.

Loi pour faire droit à Gertrude MacDonald Watt.

Loi pour faire droit à Claire-Pierrette Desrochers Dixon.

Loi pour faire droit à Fernand Laurin.

Loi ratifiant l'accord financier entre le Canada et le Royaume-Uni, signé le 13 août 1953.

Loi modifiant les lois relatives aux territoires du Nord-Ouest.

Loi modifiant la Loi sur le Sénat et la Chambre des Communes.

Loi concernant la frontière entre les provinces d'Ontario et de Manitoba.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 275 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Louise Grant Walker".

Bill n° 276 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Maud Nash Wyse".

Bill n° 277 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Felton Corbeil".

Bill n° 278 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Lippman Cohen".

Bill n° 279 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stuart Peniston Rex".

Bill n° 280 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Adair Barker Smith".

Bill n° 281 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Louise Emmett Lightbody".

Bill n° 282 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine-Victoria Coussement Rolland".

Bill n° 283 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Frances Finn Radcliffe".

Bill n° 284 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Theresa Burgess Cowan".

Bill n° 285 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Emmanuel Papadakis Banks".

Bill n° 286 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Connolly Houde".

Bill n° 287 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Elizabeth Davis Esson".

Bill n° 288 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Goldsmith".

Bill n° 289 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Marie Treleaven Younkie".

Bill n° 290 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Dorothy Haselden Munn".

Bill n° 291 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hosie Black Kirk".

Bill n° 292 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Bertha Kirkpatrick Faubert dit Masson".

Bill n° 292 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Charlotte-Yvonne-Gisèle Giguère Larocque".

Bill n° 294 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Pigeon".

Et aussi,—Un message communiquant les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures trois minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 52

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 17 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 10 février 1954, aux termes de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

Les bills suivants émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 263 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henriette Duffy Côté".—M. *Hunter.*

Bill n° 264 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jaroslav Jandera".—M. *Hunter.*

Bill n° 265 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Alfred Denman Stencel".—M. *Hunter.*

Bill n° 266 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Forcier Midock".—M. *Hunter.*

Bill n° 267 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Bray Hodgson".—M. *Hunter.*

Bill n° 268 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Kovecses".—M. *Hunter.*

Bill n° 269 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Margery Taken Dillen".—M. *Hunter.*

Bill n° 270 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Foster Mills Henderson".—M. *Hunter.*

83279—21

Bill n° 271 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Beatrice Diggon Ferguson".—M. *Hunter.*

Bill n° 272 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hellon May Dreany English".—M. *Hunter.*

Bill n° 273 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ione Larson Morris".—M. *Hunter.*

Bill n° 274 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Laurette-Carmen Gamache Desmarais".—M. *Hunter.*

Bill n° 275 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Louise Grant Walker".—M. *Hunter.*

Bill n° 276 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Maud Nash Wyse".—M. *Hunter.*

Bill n° 277 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Felton Corbeil".—M. *Hunter.*

Bill n° 278 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Lippman Cohen".—M. *Hunter.*

Bill n° 279 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stuart Peniston Rex".—M. *Hunter.*

Bill n° 280 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Adair Barker Smith".—M. *Hunter.*

Bill n° 281 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Louise Emmett Lightbody".—M. *Hunter.*

Bill n° 282 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine-Victoria Coussement Rolland".—M. *Hunter.*

Bill n° 283 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Frances Finn Radcliffe".—M. *Hunter.*

Bill n° 284 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Theresa Burgess Cowan".—M. *Hunter.*

Bill n° 285 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Emmanuel Papadakis Banks".—M. *Hunter.*

Bill n° 286 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Connolly Houde".—M. *Hunter.*

Bill n° 287 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Elizabeth Davis Esson".—M. *Hunter.*

Bill n° 288 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Goldsmith".—M. *Hunter.*

Bill n° 289 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Marie Treleaven Younkie".—M. *Hunter.*

Bill n° 290 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Dorothy Haselden Munn".—M. *Hunter.*

Bill n° 291 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hosie Black Kirk".—M. *Hunter.*

Bill n° 292 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Bertha Kirkpatrick Faubert dit Masson".—M. *Hunter.*

Bill n° 293 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Charlotte-Yvonne-Gisèle Giguère Larocque".—M. *Hunter.*

Bill n° 294 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Pigeon".—M. *Hunter.*

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Murphy (Lambton-Ouest)—1. Au cours de chacune des années 1950, 1951, 1952 et 1953, quelles sommes, s'il y a lieu, ont été dépensées pour des fins de publicité par *a*) la Banque du Canada, *b*) Air-Canada, *c*) les Chemins de fer nationaux du Canada?

2. A quelles agences de publicité a-t-on confié cette réclame?

3. Quelle somme a-t-on versée à chaque agence au cours de chacune des années susmentionnées?

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:

Par M. McCullough (Moose-Mountain), pour M. Zaplitny—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres communications échangés, depuis le 1er juin 1953 jusqu'à ce jour, entre le gouvernement du Manitoba et le gouvernement du Canada, concernant: *a*) la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, *b*) le secours d'urgence apporté aux agriculteurs qui ont subi des pertes par suite des inondations.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides, la proposition d'amendement de M. Green et la proposition de sous-amendement de M. Gillis.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Regier.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 53

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 18 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dix-septième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de dix-septième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié la pétition suivante en obtention d'un bill privé, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées, savoir:

De la "Niagara Gas Transmission Limited", de Toronto (Ontario), en vue d'une loi l'autorisant à construire, posséder et mettre en service un pipe-line extra-provincial.

M. Croll, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification, savoir:

Bill n° 170 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Associated Canadian Travellers*".

Bill n° 174 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Great Lakes Reinsurance Company".

M. Brown (Essex-Ouest), du comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier la question de la peine capitale, des punitions corporelles et des loteries, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité recommande que neuf de ses membres constitue le quorum.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Brown (Essex-Ouest), ledit rapport est agréé.

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1954,—État indiquant: —1. Y a-t-il, à la tête des Grands Lacs, des navires chargés de grain, en vue de faciliter l'entreposage?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre et combien y a-t-il de boisseaux de grain entreposés dans ces navires?

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1954,—État indiquant:—1. Pendant combien de temps un citoyen des États-Unis d'Amérique, qui n'est pas citoyen canadien, peut-il garder un emploi civil au Canada?

2. Quels sont les règlements relatifs à cet état de choses?

3. Y a-t-il des règlements visant à donner aux Canadiens l'accès prioritaire aux emplois dans les entreprises de construction au Canada? Dans le cas de l'affirmative, quelles en sont les modalités?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Fulton—1. Depuis le commencement de l'année financière 1950-1951 jusqu'à ce jour, combien de personnes le gouvernement fédéral a-t-il engagées, soit à titre de fonctionnaires, soit en qualité de représentants, (à l'exclusion des employés de bureau, des manœuvres ou des artisans, employés à titre temporaire par les établissements diplomatiques, commerciaux ou militaires canadiens d'outre-mer), qui *a*) ne sont pas citoyens canadiens, ou *b*) sont ressortissants ou citoyens de quelque autre pays, en plus d'être des citoyens canadiens?

2. A l'égard de ces personnes, quels sont les noms *a*) de celles qui sont employées en qualité de représentants outre-mer, *b*) de celles qui sont employées au Canada et qui n'ont pas signifié, dans une déclaration, leur intention de devenir citoyens canadiens, avec mention, dans chaque cas, (i) du nom du pays, autre que le Canada, dont elles sont citoyens ou ressortissants, et (ii) et de la nature de leur emploi ou service?

Par M. McCullough (Moose-Mountain)—1. Au cours de 1951 et de 1952, quelle quantité de bœuf le gouvernement a-t-il achetée?

2. Combien a-t-il payé la livre dans chaque cas?

3. Jusqu'à ce jour, quelle quantité de ce bœuf a-t-on vendue, à qui et à quel prix l'a-t-on vendu?

4. Au cours de 1951 et de 1952, quelle quantité de porc le gouvernement a-t-il achetée?

5. Combien a-t-il payé la livre dans chaque cas?

6. Jusqu'à ce jour, quelle quantité de ce porc a-t-on vendue, à qui et à quel prix l'a-t-on vendu?

7. Quelles sommes représentent les frais d'entreposage et (ou) de transformation de ce bœuf et de ce porc et à qui a-t-on versé de telles sommes?

Par M. McCullough (Moose-Mountain)—1. Au cours de 1951 et de 1952, quel a été le nombre de bovins abattus en vertu de la Loi sur les épizooties?

2. Quelle somme a-t-on versée aux propriétaires à l'égard de chaque bovin de race et (ou) de chaque bovin classé?

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 176, Loi modifiant la Loi sur les allocations de retraite des députés;

M. Howe (Port-Arthur), pour M. St-Laurent, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation en vue de porter le capital autorisé de la Société d'assurance des crédits à l'exportation de cinq millions de dollars à quinze millions de dollars; de demander, aussi, à la Société de maintenir la réserve de garantie afin de couvrir les pertes éventuelles subies en vertu de contrats d'assurance; et de prescrire, en outre, certaines modifications relatives à l'application de la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Howe (Port-Arthur) présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 295, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 251, Loi portant exécution de la Convention internationale pour les pêcheries de l'Atlantique nord-ouest;

M. Howe (Port-Arthur), pour M. Sinclair, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 30 (S du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les télégraphes";

M. Harris, pour M. Chevrier, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 167, Loi modificative de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 250, Loi modifiant la Loi sur les épizooties;

M. Gardiner propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 9 h. 35 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 54

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 19 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 296 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Brazilian Telephone Company".

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans modification, les amendements apportés par la Chambre des communes au bill suivant:

Bill n° 83 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les explosifs".

Le greffier dépose sur le bureau le dix-septième rapport du greffier des pétitions. Ce dernier expose qu'il a examiné la pétition suivante déposée le 18 février par monsieur Cannon, savoir:

D'Arthur Hamilton Johnstone, et d'autres personnes de Montréal, P.Q., en vue d'une loi constituant en corporation "Baloise Fire Insurance Company of Canada, Limited", et, en français, La Bâloise, Compagnie d'Assurance contre l'Incendie au Canada.

Quoique cette pétition soit conforme aux exigences de l'article 68 du Règlement, il constate qu'elle a été présentée après le délai spécifié à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elle ne doit pas être reçue.

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 176, Loi modifiant la Loi sur les allocations de retraite des députés;

M. Howe (Port-Arthur), pour M. St-Laurent, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 251, Loi portant exécution de la Convention internationale pour les pêcheries de l'Atlantique nord-ouest, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 30 (S du Sénat), intitulé: "Loi sur les télégraphes", est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 167, Loi modificative de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 250, Loi modifiant la Loi sur les épizooties, est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. St-Laurent: Que le Bill n° 172, Loi modifiant la Loi sur les traitements, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Nicholson.

(A 5 heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

L'ordre portant le numéro 34 est appelé et réservé.

Le Bill n° 174 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Great Lakes Reinsurance Company", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 198 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie", est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

Les bills suivants sont lus, respectivement, la deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (ainsi que les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet de ces bills):

Bill n° 263 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henriette Duffy Côté".

Bill n° 264 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jaroslav Jandera".

Bill n° 265 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Alfred Denman Stencel".

Bill n° 266 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Forcier Midock".

Bill n° 267 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Bray Hodgson".

Bill n° 268 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Kovecses".

Bill n° 269 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Margery Taken Dillen".

Bill n° 270 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Foster Mills Henderson".

Bill n° 271 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Beatrice Diggon Ferguson".

Bill n° 272 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hellon May Dreany English".

Bill n° 273 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ione Larson Morris".

Bill n° 274 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Laurette-Carmen Gamache Desmarais".

Bill n° 275 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Louise Grant Walker".

Bill n° 276 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Maud Nash Wyse".

Bill n° 277 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Felton Corbeil".

Bill n° 278 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Lippman Cohen".

Bill n° 279 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stuart Peniston Rex".

Bill n° 280 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Adair Barker Smith".

Bill n° 281 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Louise Emmett Lightbody".

Bill n° 282 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine-Victoria Coussement Rolland".

Bill n° 283 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Frances Finn Radcliffe".

Bill n° 284 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Theresa Burgess Cowan".

Bill n° 285 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Emmanuel Papadakis Banks".

Bill n° 286 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Connolly Houde".

Bill n° 287 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Elizabeth Davis Esson".

Bill n° 288 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Goldsmith".

Bill n° 289 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Marie Treleaven Younkie".

Bill n° 290 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Dorothy Haselden Munn".

Bill n° 291 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hosie Black Kirk".

Bill n° 292 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Bertha Kirkpatrick Faubert dit Masson".

Bill n° 293 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Charlotte-Yvonne-Gisèle Giguère Larocque".

Bill n° 294 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Pigeon".

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 16, 17, 18, 25, 26, 30, 31 et 33 sont appelés, respectivement, et réservés.

Les ordres afférents aux bills privés et publics sont achevés;

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir fait rapport de nouveau de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures trois minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 55

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 22 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur dépose sur le bureau de la Chambre,—Copie d'un rapport de la Commission du service civil concernant des modifications dans l'échelle des traitements de certains employés de la Bibliothèque du Parlement.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dix-huitième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de dix-huitième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Pauline Prussick Astrof, épouse de Norman Astrof, de Montréal (P.Q.).

De Frederica Priesel Barrett, épouse de Jack Barrett, d'Outremont (P.Q.).

De Rita Boucher Dufort, épouse de Roland Dufort, de Lachine (P.Q.).

De Ross Willis Garrow, de Lachine (P.Q.), époux de Margaret Frances Clare Heselton Garrow.

De Jean Bertha Thomson Lanthier, épouse de Laurent Lanthier, de Ville St-Pierre (P.Q.).

De Harold Robertson Mann, de Montréal (P.Q.), époux d'Irene Christian Esther Hope Mann.

De Maria Assunta Pilozzi Raspa, épouse de Domenico Raspa, de Montréal (P.Q.).

De Sophie Rosenberg Rosenberg, demeurant présentement à Chatham (N.-B.), épouse de Mendel Rosenberg, de Montréal (P.Q.).

De Léopold Ruel, de Montréal (P.Q.), époux de Malvina Léger Ruel.

D'Yvette Lafontaine Tatos, épouse de Julius Georges Tatos, de Montréal (P.Q.).

M. Cavers, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité, ayant examiné le Bill n° 252 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", convient d'en faire rapport sans amendement.

M. Cavers, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, les documents et témoignages qu'il pourra désigner, et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

2. Que son quorum soit réduit de 20 à 12 membres.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Cavers, ledit rapport est agréé.

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 10 février 1954:—Copie de tous télégrammes et lettres échangés depuis le 12 novembre 1953 entre tout ministère du gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux de chacune des provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba, ainsi que de tous rapports présentés au ministère fédéral de la Santé par tous fonctionnaires, enquêteurs ou analystes dudit ministère, relativement à la pollution des eaux de la rivière Saskatchewan-Nord, qui aurait été causée par des produits répandus dans la rivière à un certain endroit près d'Edmonton (Alberta).

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre,—Relevé des baux de quais, jetées et brise-lames pour l'année 1953, conformément à l'article 18 de la Loi sur les ports et jetées de l'État, chapitre 135 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Abbott présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 297, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 296 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Brazilian Telephone Company".—M. *Hunter*.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Knowles—1. Au cours de chaque année, depuis 1939, quelle somme d'argent a été dépensée par le gouvernement fédéral, soit directement, soit par l'entremise des Chemins de fer nationaux du Canada, pour des travaux de construction ayant pour but d'aider à l'extraction ou au transport du minerai de fer provenant de la *Steep-Rock Iron Mines*, à Atikokan (Ontario)?

2. Au cours de chaque année depuis 1939, quelle somme d'argent a été dépensée par le gouvernement fédéral, soit directement, soit par l'entremise des Chemins de fer nationaux du Canada, sous forme de subvention au transport, à l'égard de l'expédition du minerai de fer ci-haut mentionné?

3. Depuis le 1er janvier 1939, la *Steep-Rock Iron Mines Limited* a-t-elle reçu quelque autre aide financière du gouvernement fédéral ou des Chemins de fer nationaux du Canada? Dans le cas de l'affirmative, quel a été le montant de cette autre aide supplémentaire?

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Brooks—Au cours de chaque mois, (i) depuis le 1er janvier 1953 jusqu'au 1er février 1954, (ii) depuis le 1er janvier 1952 jusqu'au 31 décembre 1952, quelles ont été *a*) la quantité, *b*) la valeur, *c*) la provenance, des textiles importés au Canada?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Argue—1. Au cours de l'année agricole 1952-1953, quels ont été les surplus ou les déficits de blé, à l'égard de chaque société qui exploite des élévateurs dans les provinces des Prairies?

2. Quels ont été les surplus ou les déficits de blé, à l'égard des élévateurs terminus de Fort-William, Port-Arthur et Vancouver, exploités par chaque société?

3. Sur quelle base la Commission du blé payait-elle les surplus de blé achetés *a*) aux élévateurs ruraux, *b*) aux élévateurs terminus?

4. Quelle somme a-t-on versée à Sa Majesté pour des surplus de blé provenant *a*) des élévateurs ruraux, *b*) des élévateurs terminus, en vertu de l'article 140 de la Loi des grains du Canada?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Argue—1. Dans combien de cas, s'il y a lieu, la Commission des grains a-t-elle suspendu le permis d'un élévateur régional au cours de 1953?

2. Quel était le nom de la compagnie d'élévateur et, dans chaque cas le centre de mise en vente?

3. Pour quelle raison la Commission a-t-elle suspendu ce permis?

4. Quelle était la durée de chaque suspension?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Hansell—1. Quel a été le nombre d'appareils de télévision vendus au Canada en 1953?

2. Quelle somme globale représentent les ventes d'appareils de télévision en 1953?

3. Quelle somme globale représente la taxe perçue à l'égard de la vente d'appareils de télévision en 1953?

4. Quelle somme globale représente la taxe perçue à l'égard des pièces d'appareils de télévision en 1953?

Par M. White (Middlesex-Est)—1. Quels taux, par mille, le ministère des Postes paie-t-il pour les wagons-poste, à compartiment postal de 15, 30, 60 et 75 pieds, desservant Toronto et Windsor?

2. Quels taux le ministère des Postes paie-t-il par unité pour le transport de Toronto à Windsor de 74 sacs de dépêches?

3. Quel taux, par mille, le ministère paie-t-il pour les compartiments postaux de 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21, 24, 27 et 30 pieds?

4. Depuis 1940, à combien de reprises, s'il y a lieu, a-t-on augmenté les taux de transport à l'égard des wagons-poste?

5. A quelles dates a-t-on effectué ces augmentations?

6. Quel en a été le montant dans chaque cas?

M. Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), adjoint parlementaire au ministre des Postes, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Knowles—1. Par province, combien de personnes, au Canada, sont inscrites à des régimes prévoyant le paiement, total ou partiel, des frais d'hospitalisation et relevant de chacune des catégories suivantes: *a*) régimes régis par les autorités provinciales, *b*) régimes facultatifs, du genre de ceux de la Croix-Bleue, *c*) régimes de sociétés commerciales, *d*) régimes de sociétés d'assurance, *e*) régimes du service civil ou d'autres services publics, *f*) tous autres régimes?

2. Par province et (ou) par catégorie, quelle est la garantie moyenne accordée aux personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 1?

3. Par province et (ou) par catégorie, quel est le coût global annuel des primes versées par les personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 1?

4. Par province et (ou) par catégorie, quelle somme globale verse-t-on annuellement en frais d'hospitalisation à l'égard des personnes inscrites aux régimes mentionnés dans la question n° 1?

5. Par province, quel est le nombre de personnes, au Canada, qui sont inscrites à des régimes prévoyant le paiement, total ou partiel, des soins médicaux et relevant de chacune des catégories suivantes: *a*) régimes régis par les autorités provinciales, *b*) régimes facultatifs de soins médicaux payés à l'avance, *c*) régimes de sociétés commerciales, *d*) régimes de sociétés d'assurance, *e*) régimes du service civil ou d'autres services publics, *f*) tous autres régimes?

6. Par province et (ou) par catégorie, quelle est la garantie moyenne accordée aux personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 5?

7. Par province et (ou) par catégorie, quel est le coût global annuel des primes versées par les personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 5?

8. Par province et (ou) par catégorie, quelle somme globale verse-t-on annuellement pour les soins médicaux à l'égard des personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 5?

9. Les réponses aux questions nos 1 et 5 comportent-elles double inscription? Dans le cas de l'affirmative, par province et par catégorie, quel est le nombre global net des personnes inscrites à ces régimes au Canada?

10. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 1 ont-elles dû verser en frais d'hospitalisation en plus du montant versé à leur égard en vertu des régimes auxquels elles étaient inscrites?

11. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 5 ont-elles dû verser pour des soins médicaux, en plus du montant versé à leur égard en vertu des régimes auxquels elles étaient inscrites?

12. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée annuellement en frais d'hospitalisation, y compris l'ensemble des sommes *a*) versées par les malades, *b*) versées en vertu de régimes d'assurance-hospitalisation, *c*) provenant des fonds publics?

13. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée annuellement pour les soins médicaux, y compris l'ensemble des sommes *a*) versées par les malades, *b*) versées en vertu de régimes d'assurance, *c*) provenant des fonds publics?

14. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée *a*) pour les soins dentaires et l'achat de dentiers, *b*) pour les soins de la vue et l'achat de lunettes, *c*) pour les soins fournis par des infirmiers, *d*) pour tous les autres frais d'hygiène non inclus dans les questions nos 12 et 13, ou dans les parties *a*), *b*), *c*) et *d* de la présente question, y compris l'ensemble des sommes (i) versées par les malades, (ii) versées en vertu de régimes d'assurance-groupe, *c*) provenant des fonds publics?

Par M. Knowles—1. A combien évalue-t-on actuellement le coût annuel d'un programme national d'assurance-santé qui serait fondé sur les propositions faites par le gouvernement fédéral en 1945?

2. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social possède-t-il tous les éléments et les renseignements qui lui permettraient d'établir un programme national d'assurance-santé?

3. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social possède-t-il des renseignements sur les programmes d'assurance-santé en vigueur dans d'autres pays? Dans le cas de l'affirmative, à l'égard de quels pays possède-t-il ces renseignements? Ces renseignements sont-ils à la disposition des membres du Parlement?

4. A-t-on consulté les provinces relativement à l'établissement d'un programme d'assurance-santé?

5. Certaines provinces ont-elles fait savoir qu'elles étaient prêtes à établir un programme d'assurance-santé sur une base fédérale-provinciale? Dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces provinces?

6. Le gouvernement fédéral a-t-il fait connaître à l'une ou l'autre de ces provinces sur quelle base on pourrait établir un programme d'assurance-santé, afin que les dispositions d'un tel programme puissent être appliquées dans les provinces disposées à les accepter?

7. Dans l'affirmative, quels sont les fondements de ce programme?

8. A-t-on revu l'avant-projet de loi, intitulé *Loi sur la santé nationale*, présenté à la Chambre des communes le 29 juillet 1944, afin de le rendre conforme aux propositions relatives à l'assurance-santé, faites par le gouvernement

fédéral en 1945? Sinon, a-t-on rédigé un autre projet de loi qui énumère les conditions relatives à l'assurance-santé? Quelles sont les dispositions d'un tel avant-projet de loi?

Par M. Kickham—Depuis 1946, quelle somme d'argent le gouvernement fédéral a-t-il dépensée dans la provoince de l'Île du Prince-Édouard à titre de pensions et de toutes autres allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge, y compris les frais d'administration, tels que les traitements et les loyers des bureaux du ministère des Affaires des anciens combattants et de l'administration des terres destinées aux anciens combattants?

Une partie de la question suivante figurant au Feuilleton est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Knowles—1. Quelles personnes, quels groupements et (ou) périodiques, s'il y a lieu, ont demandé au gouvernement de modifier la Loi sur les Postes, en vue d'accorder le droit d'expédier un journal ou un périodique par la poste à d'autres endroits que celui de la publication, et de bénéficier des tarifs postaux réduits accordés aux journaux et périodiques?

2. A quelles dates a-t-on formulé ces observations *a*) par lettre ou autres moyens de correspondance, *b*) au cours de visites aux ministres du cabinet rencontrés individuellement ou en groupe?

3. Quelles réponses ont été faites à ces demandes?

4. Des personnes ou des organisations ont-elles formulé des observations en sens contraire au gouvernement?

5. Si tel est le cas, quels sont les noms de ces personnes ou groupements, et à quelles dates ces observations ont-elles été formulées?

6. Quelles réponses a-t-on faites à ces observations?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Nowlan—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les feuilles de paie relatives à la main-d'œuvre, aux travaux et services exécutés, ainsi que copie de tous comptes et factures des marchandises et matériaux utilisés ou fournis, en ce qui a trait à la réparation, le prolongement, la construction d'un quai ou de quais de l'État, à Parker's Cove, comté d'Annapolis (Nouvelle-Écosse), au cours des années civiles 1952 et 1953.

Par M. Nowlan—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les feuilles de paie relatives à la main-d'œuvre, aux travaux et services exécutés, ainsi que copie de tous comptes et factures des marchandises et matériaux utilisés ou fournis, en ce qui a trait à la réparation, le prolongement, la construction d'un quai ou de quais de l'État, à Hall's Harbour, comté de Kings (Nouvelle-Écosse), au cours des années civiles 1952 et 1953.

Par M. Nowlan—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les feuilles de paie relatives à la main-d'œuvre, aux travaux et services exécutés, ainsi que copie de tous comptes et factures des marchandises et matériaux utilisés ou fournis, en ce qui a trait à la réparation, le prolongement, la construction d'un quai ou de quais de l'État, à Harbourville, comté de Kings (Nouvelle-Écosse), au cours des années civiles 1952 et 1953.

Par M. Nowlan—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les feuilles de paie relatives à la main-d'œuvre, aux travaux et services exécutés, ainsi que copie

de tous comptes et factures des marchandises et matériaux utilisés ou fournis, en ce qui a trait à la réparation, le prolongement, la construction d'un quai ou de quais de l'État, à Scott's Bay, comté de Kings (Nouvelle-Écosse), au cours des années civiles 1952 et 1953.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la projet de motion de M. St-Laurent: Que le Bill n° 172, Loi modifiant la Loi sur les traitements, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Barnett,
Batten,
Benidickson,
Blackmore,
Boisvert,
Boivin,
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Brisson,
Bruneau,
Buchanan,
Byrne,
Campney,
Caron,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Cloutier,
Croll,
Dechêne,
Decore,
Deschatelets,
Deslières,
Dickey,
Eyre,
Fair,
Fairey,
Follwell,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Gagnon,
Gardiner,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gillis,
Gingras,
Girard,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Habel,
Hahn,
Hansell,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Hellyer,
Henderson,
Holowach,
Houck,
Howe, (Port-Arthur),
Huffman,
Johnston (Bow-River),
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois, (Gaspé),
Lapointe,
Leboe,
Lesage,
Low,
Lusby,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacNaught,
McCann,
McCulloch (Pictou),
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
Mitchell, (Sudbury),
Nixon,
Philpott,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Pouliot,
Power, (Québec-Sud),
Power (St-Jean-Ouest),
Prudham,
Purdy,
Quelch,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
Ross,
Schneider,
Shaw,
Shipley (Mme),
Smith,
Stick,
Stuart, (Charlotte),
Studer,
Thomas,
Tucker,
Valois,
Villeneuve,
Weir,
Weselak,
White (Waterloo-Sud),
Winters,
Wood,
Wylie,
Yuill—116.

NON:

Messieurs

Argue,
Bell,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Castleden,
Coldwell,
Diefenbaker,
Drew,
Ellis,
Fairclough (Mme),
Fraser, (Peterborough),
Fulton,
Green,
Harkness,
Hodgson,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,

McCullough, (Moose-Mountain),	Nicholson,	Rowe,	Tustin,
Monteith,	Nowlan,	Stewart (Winnipeg-Nord),	White (Hastings-Frontenac),
Murphy, (Lambton-Ouest),	Pearkes,	Thatcher,	Winch,
	Regier,	Trainor,	Zaplitny—44.
	Robinson (Bruce),		

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides, la proposition d'amendement de M. Green et la proposition de sous-amendement de M. Gillis.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Cameron (Nanaïmo).

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 56

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 23 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 25 novembre 1953:—Copie de toute correspondance échangée entre le premier ministre et/ou le Gouvernement du Canada et le premier ministre et/ou le Gouvernement de la Colombie-Britannique, depuis le 1er janvier 1950, relativement à la question des Doukhobors en Colombie-Britannique.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1954,—État indiquant:—1. Le ou vers le 6 janvier 1947, le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, ou tout autre ministère du gouvernement, a-t-il reçu de la *Boeing Aircraft of Canada Limited*, de Vancouver, la somme approximative de $7,000, à titre spécifique de versement de redevances de transfert de brevet, dues au capitaine E. Windsor Bowen pour le procédé breveté, connu sous le nom de *Bengough & Stuart Chromic Acid Anodizing Proprietary Process*, exigé par le ministère pour des fins spéciales de construction d'aéronefs, ledit procédé portant le numéro de brevet 265968 et ayant été autorisé en vertu du mémoire descriptif n° DTD910 des brevets de la Couronne? Si tel est le cas, cette somme a-t-elle été versée au capitaine E. Windsor Bowen et, sinon, pour quelle raison?

2. Le ou vers le 6 janvier 1947, le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, ou tout autre ministère du gouvernement, a-t-il reçu de la *Canadian Vickers Limited*, de Montréal, la somme de $4,057.04, représentant les redevances payables au capitaine E. Windsor Bowen pour l'utilisation, en 1942, du procédé Bengough-Stuart, en vertu d'un contrat conclu avant la guerre avec

la *Canadian Vickers Limited,* signé par le président de cette société et portant le sceau officiel de ladite compagnie? Si tel est le cas, cette somme a-t-elle été versée au capitaine E. Windsor Bowen et, sinon, pour quelle raison?

3. L'un ou l'autre des ministères du gouvernement a-t-il reçu des versements de la *Canadair Limited* pour les brevets canadiens portant les numéros 265968 et 291633, alors que celle-ci était la propriété de l'État ou était exploitée par ce dernier et, dans le cas de l'affirmative, quelles sommes ont été versées et à qui l'ont-elles été?

4. Au cours de 1947-1948, le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements a-t-il reçu de la *Canadian Car and Foundry Company Limited,* de Montréal, une demande l'autorisant à verser au capitaine E. Windsor Bowen une somme pour l'utilisation du procédé anodique employé dans l'installation d'un certain outillage anodique fabriqué à la suite de communications échangées directement entre M. D. A. Loucks, acheteur, et M. A. D. Neale, vice-président de la société, et le capitaine E. Windsor Bowen, de Londres?

5. Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures a-t-on prises en ce sens?

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre,—Exemplaire d'un rapport du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada sur les travaux exécutés et les dépenses effectuées au cours des années civiles 1951, 1952 et 1953 et à la date du 31 décembre 1953, sous le régime de la Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba, chapitre 44, 15 George VI, 1951.

Aussi,—Exemplaire d'un rapport du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada sur les travaux exécutés et les dépenses effectuées au cours des années civiles 1952 et 1953, et à la date du 31 décembre 1953, sous le régime de la Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique, chapitre 20, 1 Elizabeth II, 1952.

Et aussi,—Exemplaire d'un rapport des travaux exécutés et des dépenses effectuées au 31 décembre 1953, et des dépenses estimatives pour 1954, conformément à l'article onze du chapitre douze des Statuts du Canada, 1929, à l'égard de la construction, par la compagnie du National-Canadien, de certaines installations terminus dans les environs de la cité de Montréal (P.Q.).

M. Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), adjoint parlementaire au ministre des Postes, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1954,—État indiquant:—1. Dans combien de cas le ministre des Postes a-t-il conclu, pour le transport du courrier, des contrats comportant une dépense annuelle de $1,000 ou moins, aux termes des amendements apportés à la Loi sur les postes en vertu du Bill 107, adopté en 1953?

2. Dans combien de cas, aux termes des amendements susvisés, le ministre a-t-il augmenté le montant payable, en vertu des contrats existants, durant la période non expirée de ces contrats?

Le Bill n° 172, Loi modifiant la Loi sur les traitements, est lu une troisième fois, sur division, et adopté.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides, la proposition d'amendement de M. Green et la proposition de sous-amendement de M. Gillis.

Et le débat se poursuit;

(A 5 heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

L'ordre portant le numéro 30 est appelé et réservé.

Le Bill n° 252 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 296 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Brazilian Telephone Company";

M. Hunter, appuyé par M. Cavers, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

(Bills publics)

L'ordre portant le numéro 12 est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 4, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations);

M. Knowles, appuyé par M. MacInnis, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élève et se poursuit;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Green, appuyé par M. Diefenbaker: Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

> "Vu que les faits relatifs au chômage, que les deux plus importants groupements ouvriers du Canada ont présentés dernièrement au Gouvernement, diffèrent beaucoup des déclarations que le Gouvernement a publiées,
>
> Il est donc résolu que, de l'avis de la Chambre, il y a lieu de former immédiatement le comité permanent des relations industrielles en vue d'enquêter et de faire rapport sur la situation actuelle de chômage dans tout le Canada et de présenter des recommandations à la Chambre quant aux méthodes provisoires et à longue portée à adopter pour résoudre efficacement ce problème."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Gillis, appuyé par M. Noseworthy: Que tous les mots de l'amendement après les mots "de l'avis de cette Chambre" jusqu'à la fin de l'amendement soient rayés et remplacés par les suivants:

> "la situation toujours plus grave du chômage à laquelle doit faire face le pays exige que le Gouvernement prenne immédiatement les mesures qui s'imposent en vue d'empêcher la situation économique de s'aggraver davantage."

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Aitken (Mlle),
Argue,
Balcer,
Barnett,
Bell,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Dinsdale,
Drew,
Fair,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fraser (Peterborough),
Gagnon,
Gillis,
Girard,
Hahn,
Hamilton,
Hansell,
Harkness,
Hees,
Hodgson,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
McLeod,
Michener,
Murphy (Lambton-Ouest),
Nesbitt,
Nicholson,
Nowlan,
Pearkes,
Perron,
Poulin,
Quelch,
Regier,
Robinson (Bruce),
Rowe,
Shaw,
Small,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Trainor,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
White (Middlesex-Est),
Winch,
Yuill,
Zaplitny—68.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Benidickson,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brisson,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Campney,
Cannon,

Caron, Carter, Cauchon, Cavers, Chevrier, Cloutier, Conacher, Côté, Croll, Dechêne, Denis, Deschatelets, Deslières, Dickey, Dumas, Dupuis, Enfield, Eyre, Fairey, Follwell, Fontaine, Forgie, Fraser (St-Jean-Est), Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Nickel-Belt), Gauthier (Portneuf), Gingras, Gour (Russell), Gourd (Chapleau), Gregg, Habel, Hanna, Hardie, Harris, Harrison, Healy, Henderson, Henry, Hollingworth, Houck, Howe (Port-Arthur), Huffman, Hunter, James, Jutras, Kickham, Kirk Antigonish-Guysborough), Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), Lafontaine, Langlois (Gaspé), Leduc, Lefrançois, Legaré, Lesage, Lusby, MacDougall, MacEachen, MacKenzie, MacNaught, McCann, McCubbin, McCulloch (Pictou), McDonald (Parry Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McMillan, Mang, Martin, Meunier, Mitchell (Sudbury), Monette, Nixon, Philpott, Pickersgill, Pinard, Pommer, Pouliot, Power (Québec-Sud), Power (St-Jean-Ouest), Proudfoot, Purdy, Ratelle, Reinke, Richard, (Ottawa-Est), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Robichaud, Robinson (Simcoe-Est), Ross, Rouleau, Schneider, Shipley (Mme), Simmons, Smith, Stick, Stuart (Charlotte), Thibault, Tucker, Valois, Viau, Villeneuve, Weir, Weselak, White (Waterloo-Sud), Winters, Wood—129.

Et le débat se poursuit sur la proposition d'amendement à la motion principale, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Macdonnell (Greenwood).

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 298 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Rubens".

Bill n° 299 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Stein Rosenberg".

Bill n° 300 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Birdie Gladys Schwarz Bard Yudelson".

Bill n° 301 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilli Schwab Barber".

Bill n° 302 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Fanny Hoddinott Peckford".

Bill n° 303 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Samulack".

Bill n° 304 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Natalie Wynohradnyk Wolcovitch".

Bill n° 305 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Béchard Tutty Copeland".

Bill n° 306 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgette Mertens Herscovitch".

Bill n° 307 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Veronica Carmichael Mosher".

Bill n° 308 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas LeGrow".

Bill n° 309 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Reine Roy Laflamme".

Bill n° 310 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Gagné Nantel".

Bill n° 311 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Velma Mackland Giles Boyer".

Bill n° 312 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Katz Elman".

Et aussi,—Un message pour communiquer les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills précités, et demander à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 57

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 24 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dix-huitième rapport du greffier des pétitions. Ce dernier expose qu'il a examiné la pétition suivante, déposée le 23 février par monsieur Hunter, demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, savoir:

De Claude Raphael Sacchitelle, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées, époux d'Eleanor Mary Smith Sacchitelle, demeurant présentement à Kingston (Ontario).

Quoique cette pétition soit conforme à l'article 68 du Règlement, il constate qu'elle a été déposée après le délai spécifié à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elle ne doit pas être reçue.

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, dépose—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 18 janvier 1954:—Copie de tous arrêtés en conseil ou de toutes ordonnances du Trésor, rendus depuis le 1er avril 1950, en vertu desquels on a fait remise de droits de douane ou de taxes de vente, ou de l'un et l'autre, excédant $1,000 dans chaque cas, à l'égard d'appareils ou de machineries importés au Canada et destinés à *a*) la construction, en général, *b*) la construction de conduites d'huile ou de gaz, c) l'utilisation d'installations de distribution d'utilité publique.

M. Harris propose,—Que le rapport de la Commission du service civil concernant des modifications dans l'échelle de traitements de certains employés de la Bibliothèque du Parlement, déposé sur le bureau de la Chambre le lundi 22 février 1954, soit maintenant approuvé.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréé. Voici la teneur dudit rapport:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

Le 12 février 1954.

Aux honorables membres des Chambres du Parlement,

Selon les dispositions des articles 62 et 11 de la Loi sur le service civil et en conformité de la ligne de conduite et des dispositions énoncées dans la délibération du conseil du Trésor, T.B. 461883 du 20 novembre 1953, la Commission approuve les modifications ci-après des échelles de traitements, destinées à entrer en vigueur le 1er décembre 1953:

COMMIS-TENEUR DE LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE

De:	3110	3250	3390	3470
A :	3420	3570	3720	3810

PRÉPOSÉ AUX PÉRIODIQUES ET À LA RELIURE

De:	2780	2850	2920	2990	3060	3130
A :	3050	3130	3210	3280	3360	3440

COMMIS DES RÉFÉRENCES, BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

De:	3830	3970	4110	4250	4390	4520
A :	4210	4360	4520	4670	4820	4970

COMMIS EN CHEF DES RÉFÉRENCES, BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

De:	4520	4660	4800	4920	5060	5180
A :	4970	5120	5280	5410	5560	5690

BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT (ANGLAIS) BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT (FRANÇAIS) BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

De:	5540	5800	6060	6300	6480
A :	6090	6380	6660	6930	7120

Le président,
C. H. BLAND

Le commissaire,
S. J. NELSON

Le commissaire,
A. J. BOUDREAU

Respectueusement soumis,

L'Orateur,
RENÉ BEAUDOIN.

Sur motion de M. Hunter, il est ordonné,—Que les pétitions présentées, respectivement, les 10, 18 et 23 février 1954, en vue de l'obtention de bills privés, ainsi que les rapports présentés à cet égard par le greffier des pétitions les 11, 19 et 24 février 1954, soient renvoyés au comité permanent du Règlement pour qu'il formule les recommandations qu'il jugera opportunes, savoir:

1. De Ronald Arthur Leslie—*divorce.*
2. D'Arthur Hamilton Johnston et d'autres personnes, en vue d'une loi constituant en corporation la Baloise, compagnie d'assurance contre l'incendie, au Canada.
3. De Claude Raphael Sacchitelle—*divorce.*

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 298 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Rubens".—M. *Hunter.*

Bill n° 299 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Stein Rosenberg".—M. *Hunter.*

Bill n° 300 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Birdie Gladys Schwarz Bard Yudelson".—M. *Hunter.*

Bill n° 301 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilli Schwab Barber".—M. *Hunter.*

Bill n° 302 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Fanny Hoddinott Peckford".—M. *Hunter.*

Bill n° 303 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Samulack".—M. *Hunter.*

Bill n° 304 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Natalie Wynohradnyk Wolcovitch".—M. *Hunter.*

Bill n° 305 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Béchard Tutty Copeland".—M. *Hunter.*

Bill n° 306 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgette Mertens Herscovitch".—M. *Hunter.*

Bill n° 307 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Veronica Carmichael Mosher".—M. *Hunter.*

Bill n° 308 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas LeGrow".—M. *Hunter.*

Bill n° 309 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Reine Roy Laflamme".—M. *Hunter.*

Bill n° 310 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Gagné Nantel".—M. *Hunter.*

Bill n° 311 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Velma Mackland Giles Boyer".—M. *Hunter.*

Bill n° 312 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Katz Elman".—M. *Hunter.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Knowles—1. Combien de personnes, par province, reçoivent une pension aux termes de la Loi sur les aveugles?

2. Quelle est, par province, l'allocation mensuelle moyenne versée en application de la Loi sur les aveugles?

3. Y a-t-il des personnes, âgées de soixante-dix ans ou plus, qui reçoivent une pension en application de la Loi sur les aveugles?

4. Combien d'aveugles reçoivent une pension en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse?

5. Au 31 décembre 1951, combien de personnes, bénéficiaires d'une pension aux aveugles aux termes de l'ancienne loi sur les pensions de vieillesse, sont maintenant bénéficiaires d'une pension en application de la Loi sur la sécurité de la vieillesse?

6. Les lois fédérales pourvoient-elles à des allocations ou prestations, à l'égard des personnes aveugles âgées de moins de soixante-dix ans, autres que la pension accordée en application de la Loi sur les aveugles qui prévoit l'évaluation des ressources?

7. Les lois fédérales pourvoient-elles à des allocations ou prestations, à l'égard des personnes aveugles âgées de soixante-dix ans ou plus, autres que la pension de $40 accordée en application de la Loi sur la sécurité de la vieillesse?

Par M. Pouliot—1. Quel est le montant global de l'actif et des investissements des compagnies d'assurance-vie au Canada?

2. Dans quelle mesure ces compagnies ont-elles collaboré avec la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue de consentir des prêts pour la construction de maisons?

3. Quel est le montant global de l'actif et des investissements des compagnies d'assurance-incendie au Canada?

4. Dans quelle mesure ces compagnies ont-elles collaboré avec la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue de consentir des prêts pour la construction de maisons?

Par M. Kickham—Depuis 1946, quelle somme d'argent le gouvernement fédéral a-t-il dépensée dans l'Île du Prince-Édouard à l'égard de la ferme expérimentale de Charlottetown et des autres stations de démonstration de la province, y compris les loyers et les traitements du personnel?

Par M. White (Hastings-Frontenac)—1. De quels pays le Canada importe-t-il du fluor de calcium?

2. Quelle a été, *a*) en tonnes, *b*) en dollars, la quantité totale de fluor de calcium importée de chacun de ces pays, au cours des années 1948 à 1953 inclusivement?

3. Quel est le taux des droits de douane sur le fluor de calcium?

Par M. White (Hastings-Frontenac)—1. De quels pays le Canada importe-t-il du talc?

2. Quelle a été, *a*) en tonnes, *b*) en dollars, la quantité totale de talc importée de chacun de ces pays, au cours des années 1948 à 1953 inclusivement?

3. Quel est le taux des droits de douane sur le talc?

Par M. Dinsdale—1. Quelle est la statistique du chômage au Canada à l'égard de chaque année depuis 1929?

2. Quelles sommes le Trésor fédéral a-t-il versées à titre de secours aux chômeurs, au cours de chaque année, depuis 1929 jusqu'à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'assurance-chômage?

3. Quelles sommes a-t-il versées annuellement à titre de prestations d'assurance-chômage depuis l'inauguration d'un tel régime?

Par M. McCullough (Moose-Mountain)—1. En 1953, quelles sommes le gouvernement a-t-il perçues en taxes diverses sur les boissons alcooliques ci-après: *a*) les vins, *b*) la bière, *c*) les spiritueux?

2. Quelle somme globale représentent les ventes de boissons alcooliques au Canada en 1953?

Par M. McCullough (Moose-Mountain)—Quelles sommes le gouvernement a-t-il perçues, par province, au cours de 1953, *a*) en taxes de vente, *b*) en taxes d'accise, *c*) en droits de douane, à l'égard des véhicules automobiles?

Par M. Kickham—Depuis 1946, quelles sommes a-t-on dépensées dans l'Île du Prince-Édouard au sujet des prestations d'assurance-chômage, y compris les frais d'administration, les loyers et les traitements du personnel?

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 295, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation;

M. Howe (Port-Arthur) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir fait rapport de nouveau de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 58

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 25 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

M. McCulloch (Pictou), du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité, ayant étudié le Bill n° 296 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Brazilian Telephone Company", convient d'en faire rapport sans amendement.

M. McCulloch (Pictou), du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le quatrième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de siéger durant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. McCullough (Pictou), ledit rapport est agréé.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Relevé des soldes impayés, etc., dans les banques à charte du Canada au 31 décembre 1953, aux termes de l'article 118(3) de la Loi sur les banques, chapitre 12 des Statuts revisés du Canada (1952).

Aussi,—Relevé des soldes impayés, etc., dans les banques constituées en corporation aux termes de la Loi sur les banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1953, conformément à l'article 62 du chapitre 232 des Statuts revisés du Canada (1952).

Et aussi,—Exemplaire du budget d'établissement de la Commission du prêt agricole canadien pour l'année expirant le 31 mars 1955, approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1954-211 du 11 février 1954, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1954,—État indiquant:—1. Combien de couvertures ont été vendues par la Corporation de disposition des biens de la Couronne au cours de la dernière année financière?

2. Combien de ces couvertures étaient neuves, combien étaient usagées?

3. Quel avait été le prix d'achat de ces couvertures?

4. Pour quelles raisons ont-elles été déclarées en excédent?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1954,—État indiquant:—1. Les 150,012 vestons, vendus pour la somme de $111,728.44, dont il est fait mention aux pages 22 et 23 du neuvième rapport annuel de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, étaient-ils des vestons neufs ou usagés?

2. A quel prix le gouvernement avait-il acheté ces vestons?

3. Pour quelles raisons ont-ils été déclarés en excédent?

4. Au sujet de la vente de ces biens, à combien de sociétés avait-on fait appel pour soumettre une offre?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1954,—État indiquant:—1. Les deux camions de six tonnes *Mack* avec grue, vendus pour la somme de $2,625, dont il est fait mention à la page 21 du rapport de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, étaient-ils des camions neufs ou usagés?

2. A quel prix le gouvernement avait-il acheté ces camions?

3. Pour quelles raisons ont-ils été déclarés en excédent?

4. Au sujet de la vente de ces biens, à combien de sociétés avait-on fait appel pour soumettre une offre?

5. Si ces camions étaient usagés, à quelle date avaient-ils été achetés, en premier lieu, par le ministère?

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par Mme Fairclough—1. A la suite des nouvelles de presse relatives à des procédures judiciaires à Montréal, le ministre du Travail ou ses fonctionnaires ont-ils pris des mesures en vue de s'enquérir des antécédents de M. Harold C. Banks avant que soit approuvée sa nomination, à titre de représentant du Canada, à la conférence de l'Organisation internationale du Travail à Genève?

2. Si tel est le cas, le ministre du Travail a-t-il jugé ce M. Harold C. Banks apte à représenter les ouvriers syndiqués du Canada à une telle conférence?

3. Lorsque les journaux ont annoncé la nomination et le départ prévu de M. Banks pour Genève, le ministre de la Justice ou ses fonctionnaires ont-ils renseigné le ministre du Travail sur le dossier judiciaire de M. Banks? Si tel est le cas, à quelle date?

4. Lorsque M. Banks est venu au Canada, était-ce à titre d'immigrant se proposant d'y demeurer, ou à titre d'organisateur venant temporairement au pays pour des fins d'organisation?

5. S'il y est venu à titre d'immigrant, la déclaration qu'il a faite mentionnait-elle son dossier judiciaire aux États-Unis?

6. Si tel est le cas, pour quelle raison a-t-il été admis?

7. Sinon, à quelle date a-t-on découvert l'inexactitude de ses déclarations et quelles mesures, en conséquence, a-t-on prises?

8. Si M. Banks n'est pas venu au pays à titre d'immigrant, en vertu de quelles ententes est-il demeuré au Canada au cours des cinq dernières années?

9. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a-t-il, en aucun temps, été mis au courant du casier judiciaire de M. Banks aux États-Unis?

10. Si tel est le cas, quelles mesures le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a-t-il prises à ce sujet?

Le Bill n° 295, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 297, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 82, Loi modifiant la Loi sur les indemnités de services de guerre;

M. Sinclair, pour M. Lapointe, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. McCann, pour M. Lapointe, ledit bill est renvoyé au *comité spécial des Affaires des anciens combattants,* qui sera institué par la Chambre à une date ultérieure.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 313 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "*The Dominion Fire Insurance Company*".

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir fait rapport de nouveau de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 59

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 26 FÉVRIER 1954

PRIÈRE.

Quatre pétitions sont déposées sur le bureau.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill nº 168, Loi modifiant la Loi sur les postes;

Bill nº 177, Loi modifiant la Loi sur les brevets;

Bill nº 251, Loi portant exécution de la Convention internationale sur les pêcheries de l'Atlantique nord-ouest.

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 24 février 1954, aux termes de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'une note, en date du 1er février 1954, adressée par l'Ambassade du Canada à Washington au Secrétaire d'État des États-Unis, concernant la dérivation des eaux à Chicago (textes anglais et français).

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport intitulé: Immobilisations privées et publiques au Canada: perspectives pour 1954.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 313 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Dominion Fire Insurance Company".—M. *McIlraith.*

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier;

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 170 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Associated Canadian Travellers*", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 296 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Brazilian Telephone Company", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont lus, respectivement, la deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (ainsi que les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills).

Bill n° 298 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Rubens".

Bill n° 299 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Stein Rosenberg".

Bill n° 300 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Birdie Gladys Schwarz Bard Yudelson".

Bill n° 301 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilli Schwab Barber".

Bill n° 302 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Fanny Hoddinott Peckford".

Bill n° 303 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Samulack".

Bill n° 304 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Natalie Wynohradnyk Wolcovitch".

Bill n° 305 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Béchard Tutty Copeland".

Bill n° 306 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgette Mertens Herscovitch".

Bill n° 307 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Veronica Carmichael Mosher".

Bill n° 308 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas LeGrow".

Bill n° 309 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Reine Roy Laflamme".

Bill n° 310 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Gagné Nantel".

Bill n° 311 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Velma Mackland Giles Boyer".

Bill n° 312 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Katz Elman".

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 8, 9, 16, 17, 21, 22 et 24 sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Knowles, appuyé par M. MacInnis: Que le Bill n° 4, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, et après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 60

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 1er MARS 1954

PRIÈRE.

Le greffier dépose sur le bureau le dix-neuvième rapport du greffier des pétitions. Ce dernier expose qu'il a examiné les pétitions suivantes présentées le 26 février par monsieur Hunter, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, savoir:

De Claire Labelle Cousineau, épouse de Roger Cousineau, de Montréal (P.Q.).

D'Isabel Mary Peebles Brown Macartney-Filgate, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Terrence Desmond Leo Townly Macartney-Filgate, de Montréal (P.Q.), et

De Margaret Pearl McNamara Rowlatt, épouse de James Hugh Rowlatt, de Montréal (P.Q.).

Quoique ces pétitions soient conformes à l'article 68 du Règlement, il constate qu'elles ont été déposées après le délai spécifié à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elles ne doivent pas être reçues.

Le greffier dépose sur le bureau le vingtième rapport du greffier des pétitions. Ce dernier expose qu'il a examiné la pétition suivante déposée le 26 février par monsieur Balcom, savoir:

De la "Eastern Telephone and Telegraph Company", d'Halifax (Nouvelle-Écosse), en vue d'une loi qui modifiera la loi la constituant en corporation.

Quoique cette pétition soit conforme aux exigences de l'article 68 du Règlement, il constate qu'elle a été présentée après le délai spécifié à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elle ne doit pas être reçue.

83279—24

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dix-neuvième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés. Le rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de dix-neuvième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De la "Canadian Nurses' Association", de Montréal (P.Q.), en vue d'une loi qui modifiera la loi la constituant en corporation.

De la "Trans-Canada Pipe Lines Limited", de Calgary (Alberta), en vue d'une loi qui modifiera la loi la constituant en corporation.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingtième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingtième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Marie-Claire Parisien Barbeau, épouse de Roger Barbeau, de Montée St-Hubert (P.Q.).

De Joseph Delphis Guillaume Delorme, de Pointe-aux-Trembles (P.Q.), époux d'Antoinette Séguin Delorme.

D'Aline Gosselin du Berger, épouse de Joseph Paul Georges du Berger, de Montréal (P.Q.).

De Roberta Barbara Shvemar Feigelman, épouse de Joel Jerome Feigelman, de Montréal (P.Q.).

De Lois Helena Kearns Higham, épouse de Herbert Higham, de Ville St-Laurent (P.Q.).

D'Annie Holman James, épouse d'Allan James, d'Outremont (P.Q.).

D'Antonie Lutz Jedrzejewski, épouse de Peter Jedrzejewski, de Montréal (P.Q.).

D'Adelaide Nina Hall Lanktree, épouse de John Gordon Lanktree, de Huntingdon (P.Q.).

De Marilyn Lesley Simpson Lavallée, épouse de Robert Augustine Lavallée, de Montréal (P.Q.).

De Jean Monette, de Pointe-aux-Trembles (P.Q.), époux de Florence Lanthier Monette.

De Dorothy Rita Wade Moulden, épouse de Ronald William Moulden, de Montréal (P.Q.).

De Monica Elizabeth Benoit Mullin, épouse de John Arthur Mullin, de Montréal (P.Q.).

D'Isabel Ruth Smith Newey, épouse de Ronald William Newey, de Montréal (P.Q.).

D'Eileen Lucy Tollett Power-Williams, épouse de William Edward Power-Williams, d'Otterburn-Park (P.Q.).

De Pearl Mary Brown Pratt, épouse de George Wilbert Pratt, de Montréal (P.Q.).

De Maria Clara Anita Cauchon Querion, épouse de Joseph Conrad Lionel Querion, de St-Georges de Beauce (P.Q.).

De Helen Margaret Lyons Snodgrass, épouse de Henry James Snodgrass, de Montréal (P.Q.).

De Roger Tremblay, de Montréal (P.Q.), époux de Lilliane Poupart Tremblay.

De Francis Walsh, de Montréal (P.Q.), époux d'Irene Isherwood Walsh, demeurant présentement en Écosse.

M. Hunter, du comité permanent des bills privés en général, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié les bills suivants et a convenu d'en faire rapport sans amendement:

Bill n° 178 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ann Stuart Story McKenna".

Bill n° 179 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Tulloch Foley".

Bill n° 180 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Annie Ricketts Perrett".

Bill n° 181 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Harriet Wyburd Ramseger".

Bill n° 182 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Warma Wilhelmiina Rantasalmi Wirtanen".

Bill n° 183 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth May Rowley Grundy".

Bill n° 184 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rodney David Themens".

Bill n° 185 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mackell Wilson".

Bill n° 186 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Aurèle Denault".

Bill n° 187 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Ryan".

Bill n° 188 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Clenman Bernard, autrement connue sous le nom de May Clenman Bernard".

Bill n° 189 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd Demont Noseworthy".

Bill n° 190 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Charles Fortune".

Bill n° 191 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth George Wright".

Bill n° 192 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Rofman Bailis".

Bill n° 193 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Livshitz Rudy".

Bill n° 194 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Monika Emilija Kasputyte Janauskas".

Bill n° 195 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Suzanne Marie-Thérèse Gens La France".

Bill n° 196 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Noella Cooker Prince".

Bill n° 197 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rupert Evans Joyce".

Bill n° 199 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Helen Kutzman Caplan".

Bill n° 200 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand-Constant Daemen".

Bill n° 201 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Kazymerchyk Senyck".

Bill n° 202 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalie Hetty Arbess Sofin".

Bill n° 203 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Lafortune Wilson".

Bill n° 204 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfrid Côté".

Bill n° 205 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janca Fani Pollak Schlesinger".

Bill n° 206 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Marie Ansingh Grosheintz".

Bill n° 207 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Morrison Meldrum".

Bill n° 208 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alec Lenetsky".

Bill n° 209 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lilian Asbury Davies".

Bill n° 210 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Krauchuke".

Bill n° 211 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Kohn Rosner".

Bill n° 212 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Jazzar Nassar".

Bill n° 213 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leona Bobby Denberg Wiseman, autrement connue sous le nom de Leona Bobby Denberg White".

Bill n° 214 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marianne Roos Axelrad".

Bill n° 215 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Jaunzen Dishler".

Bill n° 216 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Witzling Socolow".

Bill n° 217 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Chun Readman".

Bill n° 218 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gizella Szabo Herczeg".

Bill n° 219 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilija Hedviga Treimane Jursevskis".

Bill n° 220 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Richard Maher".

Bill n° 221 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth McDonald Jones Roy".

Bill n° 222 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire-Viola Fréchette Ainsworth".

Bill n° 223 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Reta Dodge Parsons".

Bill n° 224 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Estella Cluett Jensen".

Bill n° 225 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Natale Beaucaire".

Bill n° 226 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Miller Osborough Davidson".

Bill n° 227 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Gisèle Houde Dionne".

Bill n° 228 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Pscheidt Arsenault".

Bill n° 229 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Robinson Harris".

Bill n° 230 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cathrine Pieternelle Wytenbroek Knight".

Bill n° 231 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anton Bliziffer".

Bill n° 232 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodore Rolfsmeyer von Berzeviczy".

Bill n° 233 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Broo Hammond Bailey".

Bill nº 234 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma-Antoinette Rachel Lauzon McDuff".

Bill nº 235 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Idella Adeline Sharpe Cutler".

Bill nº 236 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Leonard Woodward".

Bill nº 237 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Shirley Barsky Burg".

Bill nº 238 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elene Thom Ward".

Bill nº 239 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Jean Paul Powroz".

Bill nº 240 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lewis Swailes".

Bill nº 241 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Goodlin Myrovitch".

Bill nº 242 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Germaine Lafond Joyal".

Bill nº 243 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Charles Overbury".

Bill nº 244 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Emily Louise Hunter Naud".

Bill nº 245 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Agnes Harding Potvin".

Bill nº 246 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Goldberg".

Bill nº 247 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Elizabeth Borden Sise".

Bill nº 248 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Madeline Crothers Walklate".

Bill nº 249 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Gowrie Kimber Kendler".

Bill nº 253 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gloria Alphonsine Timmins Ferguson".

Bill nº 254 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adella Alice McNeil Slobosky".

Bill nº 255 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Marguerite Hennigar Isenring".

Bill nº 256 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvio Golbas Lann".

Bill nº 257 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Jane Cole Judd".

Bill nº 258 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Hardy Willows".

Bill n° 259 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Temple Jamieson Grier".

Bill n° 260 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert William Bateman-Cooke".

Bill n° 261 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Ann Rennie Knight".

Bill n° 262 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mavis Josephine Green Jackson".

Bill n° 263 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henriette Duffy Côté".

Bill n° 264 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jaroslav Jandera".

Bill n° 265 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Alfred Denman Stencel".

Bill n° 266 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Forcier Midock".

Bill n° 267 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Bray Hodgson".

Bill n° 268 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Kovecses".

Bill n° 269 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Margery Taken Dillen".

Bill n° 270 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Foster Mills Henderson".

Bill n° 271 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Beatrice Diggon Ferguson".

Bill n° 272 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hellon May Dreany English".

Bill n° 273 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ione Larson Morris".

Bill n° 274 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Laurette-Carmen Gamache Desmarais".

Bill n° 275 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Louise Grant Walker".

Bill n° 276 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Maud Nash Wyse".

Bill n° 277 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Felton Corbeil".

Bill n° 278 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Lippman Cohen".

Bill n° 279 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stuart Peniston Rex".

Bill n° 280 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Adair Barker Smith".

Bill n° 281 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Louise Emmett Lightbody".

Bill n° 282 (Q-9 du Sénat), intitulé :"Loi pour faire droit à Madeleine-Victoria Coussement Rolland".

Bill n° 283 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Frances Finn Radcliffe".

Bill n° 284 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Theresa Burgess Cowan".

Bill n° 285 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Emmanuel Papadakis Banks".

Bill n° 286 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Connolly Houde".

Bill n° 287 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Elizabeth Davis Esson".

Bill n° 288 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Goldsmith".

Bill n° 289 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Marie Treleaven Younkie".

Bill n° 290 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Dorothy Haselden Munn".

Bill n° 291 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hosie Black Kirk".

Bill n° 292 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Bertha Kirkpatrick Faubert dit Masson".

Bill n° 293 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Charlotte-Yvonne-Gisèle Giguère Larocque".

Bill n° 294 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Pigeon".

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 janvier 1954:—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents, depuis le 1er juin 1953 jusqu'à ce jour, relatifs à l'arrestation, l'internement et la déportation d'un certain Richard Nowalinski, marin polonais, qui a quitté son navire à un port de la Colombie-Britannique au cours de l'été 1953.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 janvier 1954,—État indiquant:—A l'égard de chaque année, de 1950 à 1953 inclusivement, quelle somme globale estimative ont versée les organismes d'État pour l'utilisation de brevets octroyés en dehors du Canada?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 janvier 1954,—État indiquant:—Quelle somme globale estimative ont versée les organismes de l'État, à des résidents ou à des sociétés ou à des organismes de pays étrangers pour l'utilisation de brevets octroyés au Canada?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1954,—État indiquant:—1. Combien de contrats de dragage a-t-on octroyés dans les provinces Maritimes, à l'exclusion de Terre-Neuve, au cours de l'année civile 1953?

2. A quels endroits a-t-on effectué ces travaux de dragage?

3. Quels ont été, s'il y a lieu, les contrats octroyés sans appel de soumissions?

4. A l'égard des contrats octroyés après appel de soumissions, quels sont les noms de chaque société ou particulier soumissionnaire, quel était le montant de chaque soumission et quel était le nom des adjudicataires?

5. Quelle somme globale a-t-on versée à chaque entrepreneur et quelle a été l'étendue de ces travaux de dragage?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février,—État indiquant: 1. De quels pays le Canada importe-t-il du fluor de calcium?

2. Quelle a été, *a*) en tonnes, *b*) en dollars, la quantité totale de fluor de calcium importée de chacun de ces pays, au cours des années 1948 à 1953 inclusivement?

3. Quel est le taux des droits de douane sur le fluor de calcium?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1954,—État indiquant:—1. De quels pays le Canada importe-t-il du talc?

2. Quelle a été, *a*) en tonnes, *b*) en dollars, la quantité totale de talc importée de chacun de ces pays, au cours des années 1948 à 1953 inclusivement?

3. Quel est le taux des droits de douane sur le talc?

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 7 décembre 1953:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents que possède le ministère des Travaux publics, échangés depuis le 1er janvier 1951 entre les gouvernements provinciaux d'Ontario et de Québec et le gouvernement fédéral, au sujet du projet de construction d'un pont devant relier l'Île-aux-Allumettes à Pembroke.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 janvier 1954,—État indiquant:—Au cours de chaque année, de 1950 à 1953 inclusivement, quelle somme d'argent, s'il y a lieu, a versée le Gouvernement ou toute société de l'État à tout gouvernement, résident ou société d'un pays étranger, pour des fins de recherches?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Knight—1. Quel était le nombre de chômeurs inscrits à Regina, Saskatoon, Moose-Jaw et Prince-Albert, le 1er février 1954?

2. Combien d'employés des Chemins de fer nationaux du Canada ont été mis en chômage à Saskatoon depuis le 1er novembre 1953?

Par M. MacInnis—1. Depuis le 1er ajnvier 1951 jusqu'à ce jour, combien de sous-ministres ont quitté le service du gouvernement du Canada, à l'exception de ceux qui ont pris leur retraite?

2. Depuis le 1er janvier 1951 jusqu'à ce jour, combien de fonctionnaires, autres que des sous-ministres, touchant un traitement de $12,000 ou plus, ont quitté le service du gouvernement du Canada, à l'exception de ceux qui ont pris leur retraite?

Par M. MacLean (Queens)—1. A-t-on attiré l'attention du ministère de l'Agriculture sur l'importation dans les provinces Maritimes de conserves de poulet provenant des États-Unis et qui, si elles étaient un produit canadien, ne seraient pas conformes aux règlements établis en vertu de la Loi sur l'organisation du marché des produits agricoles, en ce qui concerne les dimensions du récipient et le modèle de l'étiquette?

2. A-t-on pris des mesures pour exiger que les conserves de poulet et autres produits agricoles importés soient conformes aux normes fixées pour les produits semblables fabriqués au Canada?

Par M. Knowles—1. A-t-on attiré l'attention du Gouvernement sur le projet de diviser la *Canadian Industries Limited* en deux sociétés, l'une portant le nom de *Canadian Industries (1954) Limited* et l'autre celui de *Du Pont of Canada Limited*, pour se conformer à une décision judiciaire des États-Unis?

2. Le Gouvernement possède-t-il des renseignements au sujet des produits que fabriquera chacune des nouvelles sociétés projetées? Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces produits?

3. La Division des enquêtes sur les coalitions a-t-elle étudié le fondement de la division projetée en vue de s'assurer si l'on accorde une haute main monopolisatrice sur certains produits à l'une et l'autre des nouvelles sociétés, contrairement aux dispositions de la Loi des enquêtes sur les coalitions?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels ont été les résultats de cette étude?

M. Diefenbaker, appuyé par M. Brooks, propose,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer sur le bureau de cette Chambre la copie de tout contrat conclu entre la Société Radio-Canada et le comité des Jeux de l'Empire britannique au sujet des droits de radiodiffusion des Jeux de l'Empire britannique qui seront tenus à Vancouver en 1954, ainsi que copie de tous télégrammes et correspondance échangés entre des sociétés privées de radiodiffusion et la Société Radio-Canada concernant les droits des postes privés à radiodiffuser pendant les jeux.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Aitken (Mlle),
Argue,
Balcer,
Bell,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Campbell,
Cardiff,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Diefenbaker,
Drew,
Ellis,
Fairclough (Mme),
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gillis,
Green,
Hahn,
Hansell,
Harkness,
Hees,
Herridge,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),

Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McCullough (Moose-Mountain),
McLeod,
Mitchell (London),
Monteith,
Montgomery,
Nesbitt,
Noseworthy,
Nowlan,
Patterson,
Pearkes,
Quelch,
Robinson (Bruce),
Rowe,
Shaw,
Stanton,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thomas,
Trainor,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
Yuill—63.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Barnett,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Boisvert,
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Cameron (Nanaïmo),
Cardin,
Caron,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Côté,
Croll,
Dechêne,
Decore,
Deschatelets,
Dickey,
Dumas,
Enfield,
Fairey,
Follwell,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Gagnon,
Gardiner,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gingras,
Gour (Russell),
Gregg,
Habel,
Hanna,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Hellyer,
Henry,
Hosking,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Hunter,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Lusby,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Mang,
Martin,
Mitchell (Sudbury),
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pommer,
Power (St-Jean-Ouest),
Proudfoot
Purdy,
Regier,
Reinke,
Robertson,
Ross,
Rouleau,
Schneider,
Shipley (Mme),
Simmons,
Sinclair,
Smith,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tucker,
Valois,
Viau,
Weaver,
Weir,
Weselak,
Winch,
Winters,
Wood—107.

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général—

Par M. *Regier*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents échangés, depuis le 1er janvier 1952, entre le gouvernement du Canada et la Chambre de commerce de Squamish, M. Gordon Gibson, le gouvernement de la Colombie-Britannique et (ou) tous autres particuliers ou groupements, relativement au Parc Garibaldi.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les pensions en vue de prescrire le paiement d'une pension supplémentaire pour les enfants légalement adoptés; d'accorder, dans d'autres cas, les avantages prévus par la loi; de décréter que les traitemets du président, du président suppléant et des commissaires, soient fixés par le gouverneur en conseil; et, d'apporter, en outre, certaines modifications ayant trait à l'application de la loi.

Sur ce, M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Green, appuyé par M. Diefenbaker: Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

> "Vu que les faits relatifs au chômage, que les deux plus importants groupements ouvriers du Canada ont présentés dernièrement au Gouvernement, diffèrent beaucoup des déclarations que le Gouvernement a publiées,
>
> Il est donc résolu que, de l'avis de la Chambre, il y a lieu de former immédiatement le comité permanent des relations industrielles en vue d'enquêter et de faire rapport sur la situation actuelle de chômage dans tout le Canada et de présenter des recommandations à la Chambre quant aux méthodes provisoires et à longue portée à adopter pour résoudre efficacement ce problème."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson, Argue, Balcer, Barnett, Bell, Blackmore, Blair, Brooks, Bryson, Cameron (Nanaïmo), Campbell, Cardiff, Castelden, Charlton, Churchill, Coldwell, Diefenbaker, Drew, Ellis, Fairclough (Mme), Fleming, Fraser (Peterborough), Fulton, Gillis, Green, Hahn, Hamilton, Hansell, Harkness, Hees, Hodgson, Holowach, Howe (Wellington-Huron), Johnson (Kindersley), Jones, Knight, Knowles, Lennard, Low, Macdonnell, MacInnis, MacLean, McCullough (Moose-Mountain), McGregor, Mitchell (London), Monteith, Nesbitt, Nowlan, Patterson, Pearkes, Quelch, Regier, Robinson (Bruce), Rowe, Shaw, Stanton, Starr, Stewart (Winnipeg-Nord), Thomas, Tustin, White (Hastings-Frontenac), Winch, Yuill—63.

NON:

Messieurs

Anderson, Applewhaite, Ashbourne, Balcom, Batten, Beaudry, Benidickson, Bennett (Grey-Nord), Boisvert, Bonnier, Bourget, Bourque, Brown (Brantford), Brown (Essex-Ouest), Bruneau, Buchanan, Byrne, Cameron (High-Park), Cardin, Caron, Carter, Cavers,

Chevrier,
Claxton,
Côté,
Croll,
Denis,
Deschatelets,
Deslières,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Enfield,
Eyre,
Fairey,
Follwell,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gingras,
Gour (Russell),
Gregg,
Habel,
Hanna,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Houck,
Huffman,
Hunter,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc,
Lusby,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacNaught,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Mang,
Mitchell (Sudbury),
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pommer,
Power (St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Purdy,
Reinke,
Robertson,
Robichaud,
Ross,
Rouleau,
Schneider,
Shipley (Mme),
Simmons,
Sinclair,
Smith,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tucker,
Valois,
Viau,
Weaver,
Weir,
Weselak,
Winters,
Wood—101.

Et le débat se poursuit sur la motion principale, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Fulton.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 314 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Wright Sinclair".

Bill n° 315 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Jean Moffatt Tucker Johnston".

Bill n° 316 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hilda Popper Parker".

Bill n° 317 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Alfred Ellis".

Bill n° 318 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Jackson".

Bill n° 319 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine-Marguerite Faure Eden".

Bill n° 320 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Cutler McKillop".

Bill n° 321 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Kelly Winters".

Bill n° 322 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elizabeth Hough Topp".

Bill n° 323 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roch Côté".

Bill n° 324 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Domina-Emerius Lefebvre".

Et aussi,—Un message communiquant les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 61

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 2 MARS 1954

PRIÈRE.

M. Brown (Essex-Ouest), du comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé de l'étude de la peine capitale, des punitions corporelles et des loteries, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à retenir les services d'avocats.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Brown (Essex-Ouest), ledit rapport est agréé, sur division.

M. Lesage, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'une ordonnance modifiant l'ordonnance relative aux élections, rendue par le commissaire en conseil des Territoires du Nord-Ouest au cours de la période allant du 13 janvier au 1er mars 1954, conformément à l'article 17 de la Loi sur les territoires du Nord-Ouest, chapitre 195 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Pickersgill, membre du conseil privé, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1954,—État indiquant:—1. En 1953, quelles sommes le gouvernement a-t-il perçues en taxes diverses sur les boissons alcooliques ci-après: *a*) les vins, *b*) la bière, *c*) les spiritueux?

2. Quelle somme globale représentent les ventes de boissons alcooliques au Canada en 1953?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1954,—État indiquant:—1. Quel a été le nombre d'appareils de télévision vendus au Canada en 1953?

2. Quelle somme globale représentent les ventes d'appareils de télévision en 1953?

3. Quelle somme globale représente la taxe perçue à l'égard de la vente d'appareils de télévision en 1953?

4. Quelle somme globale représente la taxe perçue à l'égard des pièces d'appareils de télévision en 1953?

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 18 janvier 1954:—Copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents échangés entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et tout ministère du gouvernement fédéral, depuis le 1er janvier 1952 jusqu'à ce jour, relativement à une demande d'aide émanant du gouvernement de la Colombie-Britannique pour la construction d'un pont devant relier Vancouver à Sea-Island.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1954,—État indiquant:—1. En 1952 ou en 1953, les autorités fédérales ont-elles fait arpenter des terrains situés dans le village de Kipling (Saskatchewan)?

2. Dans le cas de l'affirmative, pour quelles fins ont-elles fait arpenter ces terrains?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 1er février 1954:—Copie de tous télégrammes, correspondance, relativement au projet d'irrigation et de barrage de la Saskatchewan-Sud, échangés entre tout ministère du gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan et (ou) des entrepreneurs ou des ingénieurs, depuis le 10 août 1953.

M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1954:—Copie de tous télégrammes, lettres et autre correspondance, et mémoires d'appels téléphoniques, échangés entre le Gouvernement ou l'un de ses ministres, ministères ou organismes, et toute autre personne ou tout autre organisme ne relevant pas des services administratifs de l'État, depuis le 1er juin 1953, relativement au versement de sommes destinées à l'entreprise Johnston-Western Canada, de l'administration des terres destinées aux anciens combattants, près de Kamloops (Colombie-Britannique).

Sur motion de M. Hunter, il est ordonné,—Que les pétitions en obtention de bills privés, présentées le 26 février 1954, ainsi que le rapport présenté à cet égard par le greffier des pétitions le 1er mars 1954, soient renvoyés au comité permanent du Règlement pour qu'il formule les recommandations qu'il jugera opportunes, savoir:

1. De Claire Labelle Cousineau—*divorce.*
2. D'Isabel Mary Peebles Brown Macartney-Filgate—*divorce.*
3. De Margaret Pearl McNamara Rowlatt—*divorce.*
4. De la "Eastern Telephone and Telegraph Company", en vue d'une loi qui modifiera la loi la constituant en corporation.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 314 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Wright Sinclair".—M. *Hunter.*

Bill n° 315 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Jean Moffatt Tucker Johnston".—M. *Hunter.*

Bill n° 316 (W-10) du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hilda Popper Parker".—M. *Hunter.*

Bill n° 317 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Alfred Ellis".—M. *Hunter.*

Bill n° 318 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Jackson".—M. *Hunter.*

Bill n° 319 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine-Marguerite Faure Eden".—M. *Hunter.*

Bill n° 320 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Cutler McKillop".—M. *Hunter.*

Bill n° 321 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Kelly Winters".—M. *Hunter.*

Bill n° 322 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elizabeth Hough Topp".—M. *Hunter.*

Bill n° 323 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roch Côté". M. *Hunter.*

Bill n 324 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Domina-Emerius Lefebvre".—M. *Hunter.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité de subsides.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 296 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Brazilian Telephone Company", est lu une troisième fois et adopté.

M. Hunter propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill nº 178 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ann Stuart Story McKenna".

Bill nº 179 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Tulloch Foley".

Bill nº 180 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Annie Ricketts Perrett".

Bill nº 181 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Harriet Wyburd Ramseger".

Bill nº 182 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Warma Wilhelmiina Rantasalmi Wirtanen".

Bill nº 183 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth May Rowley Grundy".

Bill nº 184 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rodney David Themens".

Bill nº 185 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mackell Wilson".

Bill nº 186 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Aurèle Denault".

Bill nº 187 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Ryan".

Bill nº 188 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Clenman Bernard, autrement connue sous le nom de May Clenman Bernard".

Bill nº 189 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd Demont Noseworthy".

Bill nº 190 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Charles Fortune".

Bill nº 191 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth George Wright".

Bill nº 192 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Rofman Bailis".

Bill nº 193 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Livshitz Rudy".

Bill nº 194 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Monika Emilija Kasputyte Janauskas".

Bill nº 195 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Suzanne Marie-Thérèse Gens La France".

Bill nº 196 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Noella Cooker Prince".

Bill nº 197 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rupert Evans Joyce".

Bill nº 199 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Helen Kutzman Caplan".

Bill n° 200 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand-Constant Daemen".

Bill n° 201 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Kazymerchyk Senyck".

Bill n° 202 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalie Hetty Arbess Sofin".

Bill n° 203 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Lafortune Wilson".

Bill n° 204 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfrid Côté".

Bill n° 205 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janca Fani Pollak Schlesinger".

Bill n° 206 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Marie Ansingh Grosheintz".

Bill n° 207 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Morrison Meldrum".

Bill n° 208 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alec Lenetsky".

Bill n° 209 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lilian Asbury Davies".

Bill n° 210 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Krauchuke".

Bill n° 211 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Kohn Rosner".

Bill n° 212 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Jazzar Nassar".

Bill n° 213 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leona Bobby Denberg Wiseman, autrement connue sous le nom de Leona Bobby Denberg White".

Bill n° 214 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marianne Roos Axelrad".

Bill n° 215 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Jaunzen Dishler".

Bill n° 216 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Witzling Socolow".

Bill n° 217 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Chun Readman".

Bill n° 218 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gizella Szabo Herczeg".

Bill n° 219 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilija Hedviga Treimane Jursevskis".

Bill n° 220 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Richard Maher".

Bill nº 221 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth McDonald Jones Roy".

Bill nº 222 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire-Viola Fréchette Ainsworth".

Bill nº 223 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Reta Dodge Parsons".

Bill nº 224 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Estella Cluett Jensen".

Bill nº 225 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Natale Beaucaire".

Bill nº 226 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Miller Osborough Davidson".

Bill nº 227 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Gisèle Houde Dionne".

Bill nº 228 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Pscheidt Arsenault".

Bill nº 229 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Robinson Harris".

Bill nº 230 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cathrine Pieternelle Wytenbroek Knight".

Bill nº 231 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anton Bliziffer".

Bill nº 232 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodore Rolfsmeyer von Berzeviczy".

Bill nº 233 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Broo Hammond Bailey".

Bill nº 234 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma-Antoinette-Rachel Lauzon McDuff".

Bill nº 235 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Idella Adeline Sharpe Cutler".

Bill nº 236 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Leonard Woodward".

Bill nº 237 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Shirley Barsky Burg".

Bill nº 238 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elene Thom Ward".

Bill nº 239 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Jean Paul Powroz".

Bill nº 240 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lewis Swailes".

Bill nº 241 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Goodlin Myrovitch".

Bill nº 242 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Germaine Lafond Joyal".

Bill n° 243 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Charles Overbury".

Bill n° 244 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Emily Louise Hunter Naud".

Bill n° 245 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Agnes Harding Potvin".

Bill n° 246 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Goldberg".

Bill n° 247 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Elizabeth Borden Sise".

Bill n° 248 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Madeline Crothers Walklate".

Bill n° 249 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Gowrie Kimber Kendler".

Bill n° 253 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gloria Alphonsine Timmins Ferguson".

Bill n° 254 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adella Alice McNeil Slobosky".

Bill n° 255 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Marguerite Hennigar Isenring".

Bill n° 256 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvio Golbas Lann".

Bill n° 257 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Jane Cole Judd".

Bill n° 258 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Hardy Willows".

Bill n° 259 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Temple Jamieson Grier".

Bill n° 260 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert William Bateman-Cooke".

Bill n° 261 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Ann Rennie Knight".

Bill n° 262 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mavis Josephine Green Jackson".

Bill n° 263 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henriette Duffy Côté".

Bill n° 264 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jaroslav Jandera".

Bill n° 265 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Alfred Denman Stencel".

Bill n° 266 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Forcier Midock".

Bill n° 267 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Bray Hodgson".

Bill n° 268 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Kovecses".

Bill n° 269 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Margery Taken Dillen".

Bill n° 270 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Foster Mills Henderson".

Bill n° 271 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Beatrice Diggon Ferguson".

Bill n° 272 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hellon May Dreany English".

Bill n° 273 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ione Larson Morris".

Bill n° 274 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Laurette-Carmen Gamache Desmarais".

Bill n° 275 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Louise Grant Walker".

Bill n° 276 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Maud Nash Wyse".

Bill n° 277 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Felton Corbeil".

Bill n° 278 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Lippman Cohen".

Bill n° 279 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stuart Peniston Rex".

Bill n° 280 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Adair Barker Smith".

Bill n° 281 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Louise Emmett Lightbody".

Bill n° 282 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine-Victoria Coussement Rolland".

Bill n° 283 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Frances Finn Radcliffe".

Bill n° 284 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Theresa Burgess Cowan".

Bill n° 285 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Emmanuel Papadakis Banks".

Bill n° 286 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Connolly Houde".

Bill n° 287 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Elizabeth Davis Esson".

Bill n° 288 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Goldsmith".

Bill n° 289 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Marie Treleaven Younkie".

Bill n° 290 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Dorothy Haselden Munn".

Bill n° 291 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hosie Black Kirk".

Bill n° 292 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Bertha Kirkpatrick Faubert dit Masson".

Bill n° 293 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Charlotte-Yvonne-Gisèle Giguère Larocque".

Bill n° 294 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Pigeon".

Sur motion de M. Hunter, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages recueillis et les documents déposés devant le comité permanent des divorces du Sénat au sujet des bills susmentionnés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 313 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Dominion Fire Insurance Company";

M. McIlraith, appuyé par M. Bourget, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

(Bills publics)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 2, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale;

Mme Fairclough, appuyée par M. Green, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élève, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Green.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 62

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 3 MARS 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement.

Bill nº 80, Loi concernant les forces canadiennes.

Bill nº 172, Loi modifiant la Loi sur les traitements.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 325 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi autorisant la "Niagara Gas Transmission Limited" à construire, posséder et exploiter un pipe-line extra-provincial".

M. Croll, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le comité, ayant examiné le Bill nº 102, Loi favorisant la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie, a convenu d'en faire rapport avec certains amendements.

Une réimpression dudit bill modifié a été ordonnée.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Liste des actionnaires des banques constituées en corporation en vertu de la Loi sur les banques d'épargne de Québec, au 31 décembre 1953, conformément à l'article 60 du chapitre 232 des Statuts revisés du Canada (1952).

83279—25

Et aussi,—Liste des actionnaires des banques à charte du Canada à la fin de l'exercice financier de 1953, conformément à l'article 118 (3) de la Loi sur les banques, chapitre 12 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Robertson, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1954,—État indiquant:—1. Combien de personnes, par province, reçoivent une pension aux termes de la Loi sur les aveugles?

2. Quelle est, par province, l'allocation mensuelle moyenne versée en application de la Loi sur les aveugles?

3. Y a-t-il des personnes, âgées de soixante-dix ans ou plus, qui reçoivent une pension en application de la Loi sur les aveugles?

4. Combien d'aveugles reçoivent une pension en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse?

5. Au 31 décembre 1951, combien de personnes, bénéficiaires d'une pension aux aveugles aux termes de l'ancienne loi sur les pensions de vieillesse, sont maintenant bénéficiaires d'une pension en application de la Loi sur la sécurité de la vieillesse?

6. Les lois fédérales pourvoient-elles à des allocations ou prestations, à l'égard des personnes aveugles âgées de moins de soixante-dix ans, autres que la pension accordée en application de la Loi sur les aveugles qui prévoit l'évaluation des ressources?

7. Les lois fédérales pourvoient-elles à des allocations ou prestations à l'égard des personnes aveugles âgées de soixante-dix ans ou plus, autres que la pension de $40 accordée en application de la Loi sur la sécurité de la vieillesse?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 janvier 1954,—État indiquant:—Au cours de chacune des années agricoles 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952, 1952-1953, et au cours de l'année agricole actuelle, depuis le 1er août 1953 jusqu'au 15 janvier 1954, quel a été le prix moyen du blé vendu en marge de l'Accord international sur le blé?

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 17 février 1954:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres communications échangés, depuis le 1er juin 1953 jusqu'à ce jour, entre le gouvernement du Manitoba et le gouvernement du Canada, concernant: *a*) la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, *b*) le secours d'urgence apporté aux agriculteurs qui ont subi des pertes par suite des inondations.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Noseworthy—1. Quelle somme globale le gouvernement a-t-il dépensée pour la construction et l'exploitation d'une station de T.S.F., à Spotted-Island (Terre-Neuve), pendant la dernière guerre?

2. Quelle est la ventilation de ces dépenses?

3. Pendant combien de temps cette station a-t-elle fonctionné?

4. Quand a-t-on démonté cette station?

5. Quelle somme s'il y a lieu, a-t-on recouvrée à l'égard du matériel et de l'outillage récupérés, lorsque cette station a été démontée?

Par M. White (Middlesex-Est)—1. Quel est, par mille, le taux sur les produits conservés en boîtes de fer blanc, exigé pour le transport d'une wagonnée minimum de conserves de pois expédiée de Toronto à Windsor?

2. Quel est, par mille, le taux exigé de la *Canadian National Express* par le National-Canadien pour le remorquage de Toronto à Windsor *a*) d'un fourgon ou d'un wagon-messageries de soixante pieds, *b*) d'un fourgon ou d'un wagon-messageries de quatre-vingt-dix pieds?

3. A l'égard de chacun des cas susmentionnés, le National-Canadien est-il propriétaire *a*) des wagons-poste, *b*) des fourgons et des wagons-messageries?

Par M. Holowach—1. Le gouvernement fédéral a-t-il reçu un rapport ou une recommandation de la Commission conjointe internationale ou de l'un de ses membres au sujet de la construction d'un barrage au ruisseau Mica?

2. Jusqu'à ce jour, a-t-on dépensé des sommes d'argent pour des relevés et autres travaux préliminaires à l'égard de ce projet de barrage?

3. Dans le cas de l'affirmative, quelle somme a-t-on dépensée?

4. Quelles mesures prend-on en vue de commencer l'aménagement de ce barrage?

5. Le Gouvernement a-t-il été saisi de résolutions ou d'observations l'exhortant à suspendre toutes autres dépenses à l'égard du tronçon Big-Bend de la route transcanadienne à cause du barrage projeté?

6. Dans le cas de l'affirmative, de la part de qui?

7. Le Gouvernement a-t-il étudié l'à-propos d'accorder une aide financière en vue d'améliorer d'une façon permanente la route de Yellowhead, utilisée en tout temps, qui relie la frontière de l'Alberta à Kamloops, comme solution au problème que cause le projet de barrage?

Par M. Fulton—1. Au cours de chaque année financière, depuis le 31 mars 1950, de combien d'architectes, exerçant leur profession pour leur propre compte, le gouvernement fédéral a-t-il retenu les services pour une fin quelconque, et qui, au lieu d'être inscrits sur les feuilles de paie de l'État, ont été rémunérés pour leurs services professionnels sur une base personnelle?

2. Quelle somme a-t-on versée pour les services de ces architectes au cours de chacune de ces années financières?

Par M. Fulton—1. Combien de personnes emploie-t-on à titre d'architectes dans chaque ministère ou organisme du gouvernement autre que le ministère des Travaux publics?

2. Quelle somme globale, par ministère ou organisme respectif, versera-t-on en traitements à ces architectes au cours de la prochaine année financière?

Par M. Boisvert—1. Combien y avait-il de fabriques de margarine dans chaque province du Canada, en 1950, 1951, 1952 et 1953?

2. Sous quelles marques de commerce les divers fabricants vendaient-ils la margarine au Canada?

3. Combien de livres de margarine a-t-on fabriquées dans chaque province du Canada, en 1950, 1951, 1952 et 1953?

4. Fabrique-t-on, au Canada, d'autres succédanés du beurre que la margarine?

5. S'il en est ainsi, quelles sont ces diverses espèces de succédanés et dans quelles provinces les fabrique-t-on?

6. Combien de livres en a-t-on fabriqué, dans chaque province du Canada, en 1950, 1951, 1952 et 1953?

Par M. Knowles—1. Le gouvernement possède-t-il des renseignements relatifs aux barèmes des salaires horaires et mensuels des femmes de journée employées à Winnipeg par *a*) le gouvernement fédéral, *b*) le gouvernement provincial, *c*) la ville de Winnipeg, *d*) quelques employeurs particuliers qui représentent bien le secteur privé?

2. Si tel est le cas, quels sont ces barèmes horaires et mensuels?

3. Quel est le nombre d'heures et de jours de travail dans tous les cas?

4. Etudie-t-on actuellement la question de relever le salaire des femmes de journée dans les édifices de l'État à Winnipeg, en vue de rétablir ce salaire au niveau en vigueur avant l'établissement de la semaine de cinq jours?

Par M. Knowles—1. Depuis le 1er juillet 1952, des personnes ou des sociétés ont-elles été poursuivies pour avoir mélangé du beurre avec de la margarine?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms et adresses de ces sociétés?

3. Quelles ont été, dans chaque cas, les quantités de beurre falsifié et quelles sanctions a-t-on imposées dans chaque cas?

4. Le gouvernement possède-t-il du beurre falsifié, dont on a fait la saisie?

5. Dans le cas de l'affirmative, quelle quantité de ce beurre falsifié le gouvernement a-t-il saisie et a-t-il actuellement en sa possession?

6. Qu'est-ce que le gouvernement se propose de faire avec ce beurre falsifié?

7. Quelle est la valeur nutritive de ce beurre?

8. Ce beurre falsifié a-t-il été offert en vente au public, ou a-t-il été offert au gouvernement aux termes du programme de soutien des prix? Si tel est le cas, quelle quantité a-t-on vendue au public et quelle quantité le gouvernement a-t-il achetée?

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi prévoyant la refonte décennale de la Loi sur les banques et le maintien des chartes des banques à charte actuelles jusqu'au 1er juillet 1964, et prévoyant, en outre, certaines modifications ayant trait à l'application de la loi.

Sur ce, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur la coordination de la formation professionnelle.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi visant à modifier la Loi sur la coordination de la formation professionnelle afin de répondre aux exigences présentes pour la défense et pour d'autres fins, y compris le pouvoir de

conclure des accords avec les provinces en vue de procurer une aide financière destinée à la formation, pour réadaptation, des personnes invalides; d'augmenter le nombre des membres du Conseil consultatif de la formation professionnelle et de prévoir le paiement d'une allocation quotidienne aux membres du Conseil; de prescrire, en outre, certaines modifications relativement à l'application de la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Gregg présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 326, Loi modifiant la Loi sur la coordination de la formation professionnelle, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 327 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucien L'Espérance, fils".

Bill n° 328 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles-Edouard Dubois".

Bill n° 329 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Clarke Allen".

Bill n° 330 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Albert-Raymond-Rasson Desloover".

Bill n° 331 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Helena King Featherston".

Bill n° 332 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ruby Dawe Greenslade".

Bill n° 333 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Romuald Frégeau".

Bill n° 334 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Nelson Williams Blampied".

Bill n° 335 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Horace Gervais".

Bill n° 336 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ann Eddie Casselman".

Bill n° 337 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Prud'homme".

Et aussi,—Un message communiquant les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pensions, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 63

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 4 MARS 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

le 2 mars 1954

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, le jeudi 4 mars, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration),
J. F. DELAUTE

L'Honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 janvier 1954,—État indiquant: —1. Combien compte-t-on de bibliothèques distinctes dans les ministères ou organismes de l'État à Ottawa?

2. Quel est le nombre de personnes employées dans chacune de ces bibliothèques?

3. Quel a été le coût global du maintien de chacune de ces bibliothèques au cours de l'année financière écoulée?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1954,—État indiquant:— 1. Les 7,460 montres, vendues pour la somme de $6,714, dont il est fait mention à la page 22 du neuvième rapport annuel de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, étaient-elles des montres neuves ou usagées?

2. A quel prix le gouvernement avait-il acheté ces montres?

3. Pour quelles raisons ont-elles été déclarées en excédent?

4. Au sujet de la vente de ces biens, à combien de sociétés avait-on fait appel pour soumettre une offre?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1954,—État indiquant:—Quelle somme globale le Canada a-t-il dépensée *a*) à l'égard de la première guerre mondiale, *b*) à l'égard de la seconde guerre mondiale, *c*) au titre de la défense, depuis la fin de la seconde guerre mondiale?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1954,—État indiquant:—1. Quelle somme globale le gouvernement a-t-il dépensée pour la construction et l'exploitation d'une station de T.S.F., à Spotted-Island (Terre-Neuve), pendant la dernière guerre?

2. Quelle est la ventilation de ces dépenses?

3. Pendant combien de temps cette station a-t-elle fonctionné?

4. Quand a-t-on démonté cette station?

5. Quelle somme s'il y a lieu, a-t-on recouvrée à l'égard du matériel et de l'outillage sauvés, lorsque cette station a été déséquipée?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport sur les opérations du Compte du fonds des changes pour 1953, conformément à l'article 26 de la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes, chapitre 315 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 14 décembre 1953:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1952 jusqu'à ce jour entre le gouvernement du Canada, la ville de New-Westminster, le Board of Trade de New-Westminster et autres intéressés, relativement à la construction d'un pont devant relier New-Westminster à l'île Lulu.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 14 décembre 1953:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1952 jusqu'à ce jour entre le gouvernement du Canada, la ville de New-Westminster, le Board of Trade de New-Westminster et autres intéressés, relativement à la construction d'une chaussée entre Annacis et l'île Lulu.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 325 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi autorisant la "Niagara Gas Transmission Limited" à construire, posséder et exploiter un pipe-line extra-provincial.—M. *Hunter*.

Bill n° 327 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucien L'Espérance, fils".—M. *Hunter*.

Bill n° 328 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles-Edouard Dubois".—M. *Hunter*.

Bill n° 329 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Clarke Allen".—M. *Hunter*.

Bill n° 330 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Albert-Raymond-Rasson Desloover".—M. *Hunter*.

Bill n° 331 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Helena King Featherston".—M. *Hunter*.

Bill n° 332 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ruby Dawe Greenslade".—M. *Hunter*.

Bill n° 333 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Romuald Frégeau".—M. *Hunter*.

Bill n° 334 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Nelson Williams Blampied".—M. *Hunter*.

Bill n° 335 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Horace Gervais".—M. *Hunter*.

Bill n° 336 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ann Eddie Casselman".—M. *Hunter*.

Bill n° 337 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Prud'homme".—M. *Hunter*.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les banques.

(En comité)

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi prévoyant la refonte décennale de la Loi sur les banques et le maintien des chartes des banques à charte actuelles jusqu'au 1er juillet 1964, et prévoyant, en outre, certaines modifications ayant trait à l'application de la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 338, Loi concernant les banques et les opérations bancaires, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pensions.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les pensions en vue de prescrire le paiement d'une pension supplémentaire pour les enfants légalement adoptés; d'accorder, dans d'autres cas, les avantages prévus par la loi; de décréter que les traitements du président, du président suppléant et des commissaires, soient fixés par le gouverneur en conseil; et, d'apporter, en outre, certaines modifications ayant trait à l'application de la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Harris, pour M. Lapointe, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 339, Loi modifiant la Loi sur les pensions, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 167, Loi modificative de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec.

Bill n° 176, Loi modifiant la Loi sur les allocations de retraite des députés.

Bill n° 295, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

Bill n° 250, Loi modifiant la Loi sur les épizooties.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et au retour;

M. l'Orateur rapporte que le très honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Dorothy Ann Stuart Story McKenna.

Loi pour faire droit à Joyce Tulloch Foley.

Loi pour faire droit à Ruth Annie Ricketts Perrett.

Loi pour faire droit à Elizabeth Harriet Wyburd Ramseger.

Loi pour faire droit à Warma Wilhelmiina Rantasalmi Wirtanen.

Loi pour faire droit à Ruth May Rowley Grundy.

Loi pour faire droit à Rodney David Themens.

Loi pour faire droit à Patricia Mackell Wilson.

Loi pour faire droit à Joseph-Aurèle Denault.

Loi pour faire droit à Arthur Ryan.

Loi pour faire droit à Mary Clenman Bernard, autrement connue sous le nom de May Clenman Bernard.

Loi pour faire droit à Lloyd Demont Noseworthy.

Loi pour faire droit à Douglas Charles Fortune.

Loi pour faire droit à Kenneth George Wright.

Loi pour faire droit à Sonia Rofman Bailis.

Loi pour faire droit à Bessie Livshitz Rudy.

Loi pour faire droit à Monika Emilija Kasputyte Janauskas.

Loi pour faire droit à Suzanne Marie-Thérèse Gens La France.

Loi pour faire droit à Noella Cooker Prince.

Loi pour faire droit à Rupert Evans Joyce.

Loi pour faire droit à Lois Helen Kutzman Caplan.

Loi pour faire droit à Fernand-Constant Daemen.

Loi pour faire droit à Mary Kazymerchyk Senyck.

Loi pour faire droit à Rosalie Hetty Arbess Sofin.

Loi pour faire droit à Lucille Lafortune Wilson.

Loi pour faire droit à Wilfrid Côté.

Loi pour faire droit à Janca Fani Pollak Schlesinger.

Loi pour faire droit à Sadie Marie Ansingh Grosheintz.

Loi pour faire droit à Douglas Morrison Meldrum.

Loi pour faire droit à Alec Lenetsky.

Lois pour faire droit à Dorothy Lilian Asbury Davies.

Loi pour faire droit à Nicholas Krauchuke.

Loi pour faire droit à Esther Kohn Rosner.

Loi pour faire droit à Marguerite Jazzar Nassar.

Loi pour faire droit à Leona Bobby Denberg Wiseman, autrement connue sous le nom de Leona Bobby Denberg White.

Loi pour faire droit à Marianne Roos Axelrad.

Loi pour faire droit à Margaret Jaunzen Dishler.

Loi pour faire droit à Pearl Witzling Socolow.

Loi pour faire droit à Jennie Chun Readman.

Loi pour faire droit à Gizella Szabo Herczeg.

Loi pour faire droit à Lilija Hedviga Treimane Jursevskis.

Loi pour faire droit à John Richard Maher.

Loi pour faire droit à Elizabeth McDonald Jones Roy.

Loi pour faire droit à Claire-Viola Fréchette Ainsworth.

Loi pour faire droit à Margaret Reta Dodge Parsons.

Loi pour faire droit à Estella Cluett Jensen.

Loi pour faire droit à Angelina Natale Beaucaire.

Loi pour faire droit à Dorothy Miller Osborough Davidson.

83279—26½

Loi pour faire droit à Marie-Rose-Gisèle Houde Dionne.
Loi pour faire droit à Olga Pscheidt Arsenault.
Loi pour faire droit à Edward Robinson Harris.
Loi pour faire droit à Cathrine Pieternelle Wytenbroek Knight.
Loi pour faire droit à Anton Bliziffer.
Loi pour faire droit à Theodore Rolfsmeyer von Berzeviczy.
Loi pour faire droit à Agnes Broo Hammond Bailey.
Loi pour faire droit à Emma-Antoinette-Rachel Lauzon McDuff.
Loi pour faire droit à Idella Adeline Sharpe Cutler.
Loi pour faire droit à Walter Leonard Woodward.
Loi pour faire droit à Marion Shirley Barsky Burg.
Loi pour faire droit à Florence Elene Thom Ward.
Loi pour faire droit à William Jean Paul Powroz.
Loi pour faire droit à Lewis Swailes.
Loi pour faire droit à Shirley Goodlin Myrovitch.
Loi pour faire droit à Germaine Lafond Joyal.
Loi pour faire droit à Kenneth Charles Overbury.
Loi pour faire droit à Hazel Emily Louise Hunter Naud.
Loi pour faire droit à Pearl Agnes Harding Potvin.
Loi pour faire droit à Samuel Goldberg.
Loi pour faire droit à Nancy Elizabeth Borden Sise.
Loi pour faire droit à Audrey Madeline Crothers Walklate.
Loi pour faire droit à Joyce Gowrie Kimber Kendler.
Loi pour faire droit à Gloria Alphonsine Timmins Ferguson.
Loi pour faire droit à Adella Alice McNeil Slobosky.
Loi pour faire droit à Vera Marguerite Hennigar Isenring.
Loi pour faire droit à Sylvia Golbas Lann.
Loi pour faire droit à Lucy Jane Cole Judd.
Loi pour faire droit à Walter Hardy Willows.
Loi pour faire droit à Elizabeth Temple Jamieson Grier.
Loi pour faire droit à Herbert William Bateman-Cooke.
Loi pour faire droit à Rita Ann Rennie Knight.
Loi pour faire droit à Mavis Josephine Green Jackson.
Loi pour faire droit à Henriette Duffy Côté.
Loi pour faire droit à Jaroslav Jandera.
Loi pour faire droit à Robert Alfred Denman Stencel.
Loi pour faire droit à Madeleine Forcier Midock.
Loi pour faire droit à Annie Bray Hodgson.
Loi pour faire droit à Joseph Kovecses.
Loi pour faire droit à Winifred Margery Taken Dillen.
Loi pour faire droit à Hilda Foster Mills Henderson.
Loi pour faire droit à Evelyn Beatrice Diggon Ferguson.
Loi pour faire droit à Hellon May Dreany English.
Loi pour faire droit à Ione Larson Morris.
Loi pour faire droit à Marie-Laurette-Carmen Gamache Desmarais.
Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Louise Grant Walker.
Loi pour faire droit à Evelyn Maud Nash Wyse.

Loi pour faire droit à Anita Felton Corbeil.

Loi pour faire droit à Sonia Lippman Cohen.

Loi pour faire droit à Margaret Stuart Peniston Rex.

Loi pour faire droit à Phyllis Adair Barker Smith.

Loi pour faire droit à Elizabeth Louise Emmett Lightbody.

Loi pour faire droit à Madeleine-Victoria Coussement Rolland.

Loi pour faire droit à Julia Frances Finn Radcliffe.

Loi pour faire droit à Eileen Theresa Burgess Cowan.

Loi pour faire droit à Christina Emmanuel Papadakis Banks.

Loi pour faire droit à Grace Connolly Houde.

Loi pour faire droit à Marion Elizabeth Davis Esson.

Loi pour faire droit à Morris Goldsmith.

Loi pour faire droit à Edith Marie Treleaven Younkie.

Loi pour faire droit à Irene Dorothy Haselden Munn.

Loi pour faire droit à Margaret Hosie Black Kirk.

Loi pour faire droit à Irene Bertha Kirkpatrick Faubert dit Masson.

Loi pour faire droit à Marie-Charlotte-Yvonne-Gisèle Giguère Larocque.

Loi pour faire droit à Albert Pigeon.

Loi modifiant la Loi sur les explosifs.

Loi modifiant la Loi sur les télégraphes.

Loi concernant "The Great Lakes Reinsurance Company".

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Loi modifiant la Loi sur les postes.

Loi modifiant la Loi sur les brevets.

Loi portant exécution de la Convention internationale pour les pêcheries de l'Atlantique nord-ouest.

Loi concernant *The Associated Canadian Travellers.*

Loi concernant la "Brazilian Telephone Company".

Loi concernant les forces canadiennes.

Loi modifiant la Loi sur les traitements.

Loi modificative de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec.

Loi modifiant la Loi sur les allocations de retraite des députés.

Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

Loi modifiant la Loi sur les épizooties.

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 64

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 5 MARS 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 340 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'Association des infirmières canadiennes".

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1954,—État indiquant:—1. Les 3,439 fusils *Cooey*, vendus pour la somme de $6,018.25, dont il est fait mention à la page 23 du rapport de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, étaient-ils des fusils neufs ou usagés?

2. A quel prix le gouvernement avait-il acheté ces fusils de calibre ·22?

3. Pour quelles raisons ont-ils été déclarés en excédent?

4. Au sujet de la vente de ces biens, à combien de sociétés avait-on fait appel pour soumettre une offre?

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1954,—État indiquant:—Depuis 1946, quelle somme d'argent le gouvernement fédéral a-t-il dépensée dans l'Île du Prince-Édouard à l'égard de la ferme expérimentale de Charlottetown et des autres stations de démonstration de la province, y compris les loyers et les traitements du personnel?

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M[lle] Bennett soit substitué à celui de M. Montgomery sur la liste des membres du comité mixte spécial chargé d'étudier la peine capitale, les punitions corporelles et les loteries; et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Habel soit substitué à celui de M. McIlraith sur la liste des membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque du Parlement; et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Schneider soit substitué à celui de M. McIlraith sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. James soit substitué à celui de M. McIlraith sur la liste des membres du comité permanent des Affaires extérieures.

Le Bill n° 102, Loi favorisant la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie, est étudié en comité plénier.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les bills suivants sont lus, respectivement, la deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (ainsi que les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet de ces bills):

Bill n° 314 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Wright Sinclair".

Bill n° 315 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Jean Moffatt Tucker Johnston".

Bill n° 316 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hilda Popper Parker".

Bill n° 317 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Alfred Ellis".

Bill n° 318 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Jackson".

Bill n° 319 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine-Marguerite Faure Eden".

Bill n° 320 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Cutler McKillop".

Bill n° 321 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Kelly Winters".

Bill n° 322 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elizabeth Hough Topp".

Bill n° 323 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roch Côté".

Bill n° 324 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Domina-Emerius Lefebvre".

Bill n° 327 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucien L'Espérance, fils".

Bill n° 328 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles-Edouard Dubois".

Bill n° 329 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Clarke Allen".

Bill n° 330 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Albert-Raymond-Rasson Desloover".

Bill n° 331 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Helena King Featherston".

Bill n° 332 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ruby Dawe Greenslade".

Bill n° 333 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Romuald Frégeau".

Bill n° 334 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Nelson Williams Blampied".

Bill n° 335 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Horace Gervais".

Bill n° 336 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ann Eddie Casselman".

Bill n° 337 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Prud'homme".

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 325 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi autorisant la "Niagara Gas Transmission Limited" à construire, posséder et exploiter un pipe-line extra-provincial";

M. Hunter, appuyé par M. Wood, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élève, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Howe (Port-Arthur).

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill nº 102, Loi favorisant la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 65

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 8 MARS 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 341 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michèle Grignon Ferguson".

Bill n° 342 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emile Groulx".

Bill n° 343 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Jeannette Yvonne Sarah Mary Dorothy Sibley Cowans".

Bill n° 344 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Spencer Campbell".

Bill n° 345 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Frumkin Binder".

Bill n° 346 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Mary Drummond Stafford".

Bill n° 347 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Beatrice Cutler Murdoch".

Bill n° 348 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maartje Stelling McLachlan".

Bill n° 349 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Roy Fricker".

Bill n° 350 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Adelaide Jorbahn Rosburg" .

Bill nº 351 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Bernard Bertrand".

Bill nº 352 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann McKinnon Archibald Barnes".

Bill nº 353 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Gérard-Arthur Valmore Tremblay".

Et aussi,—Un message communiquant les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1954,—État indiquant:—1. Quel est le montant global de l'actif et des investissements des compagnies d'assurance-vie au Canada?

2. Dans quelle mesure ces compagnies ont-elles collaboré avec la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue de consentir des prêts pour la construction de maisons?

3. Quel est le montant global de l'actif et des investissements des compagnies d'assurance-incendie au Canada?

4. Dans quelle mesure ces compagnies ont-elles collaboré avec la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue de consentir des prêts pour la construction de maisons?

M. Robertson, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dépose,—Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 10 février 1954:—Copie de tous télégrammes et lettres échangés depuis le 12 novembre 1953 entre tout ministère du gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux de chacune des provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba, ainsi que de tous rapports présentés au ministère fédéral de la Santé par tous fonctionnaires, enquêteurs ou analystes dudit ministère, relativement à la pollution des eaux de la rivière Saskatchewan-Nord, qui aurait été causée par des produits répandus dans la rivière à un certain endroit près d'Edmonton (Alberta).

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Sommaire des arrêtés en conseil édictés au cours de la période allant du 1er au 28 février 1954.

M. Follwell, appuyé par M. Cavers, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 354, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952) relativement à la durée de la fonction de sénateur, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 340 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'Association des infirmières canadiennes".—M. *Stick*.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Diefenbaker—1. Quel a été le nombre d'incendies aux établissements de défense depuis janvier 1952?

2. A quels endroits se sont déclarés ces incendies et quel a été le montant des dommages à chaque endroit?

Par M. Dinsdale—1. Quelle somme représentent les subventions fédérales destinées aux universités de la province du Manitoba?

2. Comment ces subventions sont-elles réparties entre les institutions suivantes: *a*) Université du Manitoba, *b*) Brandon College, *c*) St. John's College, *d*) St. Paul's College, *e*) United College?

3. Accorde-t-on une aide financière fédérale à toute autre institution d'enseignement au Manitoba?

4. Si tel est le cas, quelles sont ces institutions et quelle somme reçoivent-elles?

5. Accorde-t-on une aide financière fédérale au titre d'instruction postscolaire dans les diverses provinces?

6. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelles institutions d'enseignement du Manitoba verse-t-on ces subventions, *b*) quelles sommes représentent ces subventions au Manitoba, *c*) sur quelle base s'effectue le versement des subventions à l'instruction postscolaire?

Par M. Diefenbaker—1. Quel est, par province, le nombre de boîtes postales ou de boîtes-bornes utilisées par le ministère des Postes?

2. Quel est, par province, le nombre de ces boîtes postales ou de ces boîtes-bornes sur lesquelles sont apposés, imprimés ou inscrits les mots "Royal Mail" ou "Poste Royale"?

3. Quel est le nombre de camions, voitures, automobiles ou autres véhicules utilisés pour le transport du courrier par le ministère des Postes ou pour son compte?

4. Quel est le nombre de ces camions, etc., sur lesquels sont apposés, imprimés ou inscrits les mots "Royal Mail" ou "Poste Royale"?

Par M. Diefenbaker—1. Les Indiens qui demeurent dans des réserves sont-ils assujétis à l'impôt sur le revenu?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on reçu des protestations de la part de groupements indiens contre une telle imposition?

3. Quel est le fondement légal de cette imposition?

Par M. Kickham—1. Au cours des cinq dernières années, combien de boisseaux de pommes de terre de semence et de pommes de terre comestibles a-t-on exportés du Canada aux États-Unis?

2. Quelle a été la valeur globale des exportations dans chaque cas?

3. De quelle quantité globale (en boisseaux) de pommes de terre de semence et de pommes de terre comestibles a-t-on autorisé l'exportation aux États-Unis, sous le régime des contingents à droit réduit?

4. Au cours des cinq dernières années, combien de boisseaux de pommes de terre de semence et de pommes de terre comestibles a-t-on importés des États-Unis?

5. Quelle en est la valeur globale dans chaque cas?

6. Au cours de quels mois de l'année autorise-t-on l'importation de pommes de terre, au Canada, en franchise?

7. A l'égard du reste de l'année, quels droits de douane exige-t-on sur les pommes de terre de semence et de pommes de terre comestibles en provenance des États-Unis?

Par M. Argue—1. Au cours des deux dernières années, a-t-on entrepris des recherches en vue d'utiliser pour d'autres fins industrielles *a*) les excédents de blé, *b*) tout autre produit agricole?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle est la nature de chacune de ces recherches et quels ont été les résultats obtenus dans chaque cas?

3. Quels sont les projets de recherches actuellement en cours à ce sujet et quelle est la nature de chaque entreprise?

Le Bill n° 102, Loi favorisant la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement;

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et il s'élève un débat;

M. Noseworthy, appuyé par M. Knowles, propose en amendement: Que le Bill n° 102 ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité plénier de la Chambre pour être modifié de façon à prévoir une limite déterminée quant au taux d'intérêt qui peut être compté sur les prêts consentis en vertu des dispositions de ladite loi.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Barnett,
Blackmore,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Castleden,
Coldwell,
Ellis,
Gillis,
Hahn,
Hansell,
Herridge,
Holowach,
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Low,
MacInnis,
McCullough (Moose-Mountain),
McLeod,
Nicholson,
Noseworthy,
Patterson,
Quelch,
Regier,
Shaw,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Winch,
Yuill,
Zaplitny—35.

NON:

Messieurs

Abbott,
Adamson,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Bell,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Bertrand,
Blair,
Blanchette,
Boisvert,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Brisson,
Brooks,
Buchanan,
Byrne,
Campney,
Cardiff,
Caron,
Carter,
Casselman,
Cavers,
Charlton,
Chevrier,
Churchill,
Claxton,
Cloutier,
Conacher,
Côté,
Croll,
Dechêne,
Deschatelets,
Dinsdale,
Drew,
Dufresne,
Dumas,
Dupuis,
Enfield,
Eyre,
Fairey,
Ferguson,
Follwell,
Fraser (Peterborough)
Fraser (St-Jean-Est),
Fulton,

Gagnon, Gardiner, Garson, Gauthier (Nickel-Belt), Gauthier (Portneuf), Girard, Goode, Gour (Russell), Gregg, Habel, Hamilton, Hanna, Hardie, Harkness, Harris, Harrison, Hodgson, Hosking, Houck, Howe (Port-Arthur), Howe (Wellington-Huron), Huffman, Jutras, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), Lafontaine, Lapointe, Leduc, Legaré, Lennard, Lusby, Macdonnell, MacDougall, MacKenzie, MacNaught, McCann, McCulloch (Pictou), McIvor, Mang, Martin, Matheson, Monteith, Murphy (Lambton-Ouest), Murphy (Westmorland), Nesbitt, Nickle, Nixon, Nowlan, Pearkes, Pearson, Perron, Philpott, Pickersgill, Pinard, Pommer, Pouliot, Power (St-Jean-Ouest), Prudham, Purdy, Reinke, Richard (Ottawa-Est), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Robertson, Robichaud, Robinson (Bruce), Robinson (Simcoe-Est), Ross, Rouleau, Rowe, Shipley (Mme), Simmons, Sinclair, Small, Stanton, Stick, Studer, Trainor, Tucker, Tustin, Valois, Viau, Vincent, Weaver, Weir, Weselak, White (Hastings-Frontenac), White (Middlesex-Est), White (Waterloo-Sud), Winters, Wood, Wylie—142.

Et le débat se poursuit sur la motion principale;

M. Stewart (Winnipeg-Nord), appuyé par M. Knight, propose en amendement: Que le Bill n° 102 ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité plénier afin d'y être modifié de façon qu'il soit pourvu au rétablissement de la participation de la Société centrale d'hypothèques et de logement aux prêts conjoints relatifs à la construction de nouvelles maisons.

M. l'Orateur déclare la proposition d'amendement irrecevable.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois, sur division, et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 338, Loi concernant les banques et les opérations bancaires;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et il s'élève un débat;

M. Coldwell, appuyé par M. Herridge, propose en amendement: Que le Bill n° 338 ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit résolu que, de l'avis de la Chambre, il y aurait lieu d'étudier l'à-propos de nationaliser et d'assujétir à la régie de l'État les banques à charte.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Quelch.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 66

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 9 MARS 1954

PRIÈRE.

Deux pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur dépose sur le bureau de la Chambre,—Exemplaire d'un rapport de la Commission du service civil touchant la nomination permanente de certains employés de la Chambre des communes.

Les bills suivant, émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 341 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michèle Grignon Ferguson".—M. *Hunter.*

Bill n° 342 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emile Groulx". —M. *Hunter.*

Bill n° 343 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Jeannette Yvonne Sarah Mary Dorothy Sibley Cowans".—M. *Hunter.*

Bill n° 344 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Spencer Campbell".—M. *Hunter.*

Bill n° 345 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Frumkin Binder".—M. *Hunter.*

Bill n° 346 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Mary Drummond Stafford".—M. *Hunter.*

Bill n° 347 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Beatrice Cutler Murdoch".—M. *Hunter.*

Bill n° 348 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maartje Stelling McLachlan".—M. *Hunter.*

Bill n° 349 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Roy Fricker".—M. *Hunter.*

Bill n° 350 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Adelaide Jorbahn Rosburg".—M. *Hunter.*

Bill n° 351 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Bernard Bertrand".—M. *Hunter.*

Bill n° 352 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann McKinnon Archibald Barnes".—M. *Hunter.*

Bill n° 353 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Gérard-Arthur Valmore Tremblay".—M. *Hunter.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que le Bill n° 338, Loi concernant les banques et les opérations bancaires, soit maintenant lu une deuxième fois, et la proposition de motion d'amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuit;

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hunter, appuyé par M. Wood: Que le Bill n° 325 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi autorisant la "Niagara Gas Transmission Limited" à construire, posséder et exploiter un pipe-line extra-provincial", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Abbott: Que le Bill n° 338, Loi concernant les banques et les opérations bancaires, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Coldwell, appuyé par M. Herridge: Que le Bill n° 338 ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit résolu que, de l'avis de la Chambre, il y aurait lieu d'étudier l'à-propos de nationaliser et d'assujétir à la régie de l'État les banques à charte.

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Barnett,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Castleden,
Coldwell,
Ellis,
Gillis,
Herridge,
Johnson (Kindersley),
Jones,
Knight,
Knowles,
McCullough (Moose-Mountain),
Nicholson,
Noseworthy,
Regier,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Winch,
Zaplitny—21.

NON:

Messieurs

Abbott,
Adamson,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcer,
Balcom,
Batten,
Bell,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blackmore,
Blair,
Blanchette,
Boisvert,
Bonnier,
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brisson,
Brooks,
Brown (Essex-Ouest),
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Campney,
Cannon,
Cardiff,
Cardin,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Charlton,
Churchill,
Cloutier,
Conacher,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Demers,
Deschatelets,
Deslières,
Dickey,
Dinsdale,
Drew,
Dumas,
Dupuis,
Enfield,
Eyre,
Fairey,
Fleming,
Follwell,
Fraser (St-Jean-Est),
Fulton,
Gagnon,
Garson,
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gingues,
Girard,
Goode,
Gour (Russell),
Green,
Gregg,
Habel,
Hahn,
Hamilton,
Hanna,
Hansell,
Hardie,
Harkness,
Harris,
Harrison,
Hees,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Hodgson,
Holowach,
Hosking,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Howe (Wellington-Huron),
Huffman,
Hunter,
James,
Johnston (Bow-River),
Jutras,
Kickham,
Kirk Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
LaCroix,
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc,
Lefrançois,
Legaré,
Lennard,
Low,
Lusby,
Macdonnell,
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean,
Macnaughton,
McCann,
McCulloch (Pictou),
McGregor,
McIvor,
McLeod,
McMillan,
Maltais,
Mang,
Massé,
Matheson,
Meunier,
Mitchell (London),
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Monteith,
Murphy (Westmorland),
Nesbitt,
Nickle,
Nixon,
Nowlan,
Pearkes,
Perron,
Philpott,
Picard,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Poulin,
Pouliot,
Power (Québec-Sud),
Proudfoot,
Prudham,
Purdy,
Quelch,
Ratelle,
Reinke,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Robertson,
Robichaud,
Robinson (Bruce),
Robinson (Simcoe-Est),
Rowe,
Schneider,
Shaw,
Shipley (Mme),
Simmons,
Small,
Stanton,
Starr,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Trainor,
Tucker,
Tustin,
Valois,
Weaver,
Weselak,
White (Hastings-Frontenac),
White (Middlesex-Est),
White (Waterloo-Sud),
Wood,
Wylie,
Yuill—171.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir fait rapport de nouveau de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 67

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 10 MARS 1954

PRIÈRE.

Le greffier dépose sur le bureau le vingt et unième rapport du greffier des pétitions. Ce dernier expose qu'il a examiné les pétitions suivantes présentées le 9 mars par monsieur Hunter, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, savoir:

De Hazel Irene McKay Puttee, épouse de Ronald Kenneth Puttee, de Montréal (P.Q.), et

D'Albert Thorton, de St-Eustache-sur-le-Lac (P.Q.), époux d'Ivy May Patterson Mercer Thornton, demeurant présentement à Verdun (P.Q.).

Quoique ces pétitions soient conformes à l'article 68 du Règlement, il constate qu'elles ont été déposées après le délai spécifié à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elles ne doivent pas être reçues.

M. Harrison, du comité permanent du Règlement, présente le deuxième rapport dudit comité. En voici la teneur:

Conformément aux instructions qu'il a reçues le mercredi 24 février et le mardi 2 mars 1954, le Comité a étudié sept pétitions tendant à l'adoption de bills d'intérêt privé, qu'on a présentées après l'expiration du délai prescrit. Les avocats des divers pétitionnaires ont demandé que l'application de certains articles du Règlement soit suspendue dans ces cas. On a avancé les motifs respectifs suivants dans chaque cause:

1. *Ronald Arthur Leslie* (*divorce*)

Le pétitionnaire demande que l'application de l'article 92 du Règlement soit suspendue parce que la preuve d'adultère n'a pu être obtenue que vers le 8 janvier 1954. A cette époque et durant les deux semaines qui ont suivi, le péti-

tionnaire était en train de changer d'emploi et a dû s'absenter de Montréal une grande partie du temps. Il lui était difficile de conférer avec son avocat à l'égard de la rédaction et de la signature de la pétition.

2. *Claude-Raphaël Sacchitelle (divorce)*

Le dépôt de la pétition a été retardé par suite de la correspondance volumineuse échangée par les troupes en Corée et le Canada et de la nécessité où se trouvait le pétitionnaire de demander l'avis du juge-avocat général adjoint. Comme le pétitionnaire est simple soldat dans l'armée de Sa Majesté en activité de service en Corée, force lui était de prendre les mesures nécessaires par correspondance afin de présenter sa pétition.

3. *Claire Labelle Cousineau (divorce)*

La pétition présentée à l'honorable Chambre des communes a été mise à la poste par le bureau de l'avocat de la pétitionnaire le lundi 18 janvier, c'est-à-dire la date d'expiration du délai prévu pour la présentation de pétitions à la Chambre des communes. Elle a été reçue le jour suivant par le chef de la division des comités, soit vingt-quatre heures en retard. L'avocat de la pétitionnaire croyait que si la pétition était mise à la poste le jour de l'expiration du délai prévu, et qu'elle fût timbrée à cette date, elle était censée avoir été reçue à ladite date.

4. *Isabel Mary Peebles Brown Macartney-Filgate (divorce)*

La pétitionnaire demeure en Angleterre. Quoique la pétition ait d'abord été présentée au Sénat le 21 décembre 1953, elle n'a été présentée à la Chambre des communes que le 24 février 1954. On invoque comme motif qu'il a fallu expédier en Angleterre, pour signature, un grand nombre de documents et que les affidavits à l'appui de la requête ont dû être rédigés au Canada, puis transmis en Angleterre pour y être exécutés. Un des affidavits signés par la pétitionnaire, par exemple, est daté du 22 janvier 1954, en Angleterre, mais ce n'est que le 16 février 1954 qu'il a pu être versé au dossier.

5. *Margaret Pearl McNamara Rowlatt (divorce)*

Dans cette cause, la preuve a été établie le 19 décembre 1953, et la pétition demandant l'adoption d'un bill d'intérêt privé en matière de divorce, a été déposée le 23 janvier 1954. L'avocat de la pétitionnaire a exposé qu'un cas de force majeure a empêché celle-ci de présenter plus tôt sa pétition.

Après une étude attentive des motifs invoqués, que le comité a agréés, celui-ci recommande que l'application de l'article 92 du Règlement soit suspendue à l'égard des cas précités et que les pétitions soient acceptées.

En outre, les avocats respectifs des divers pétitionnaires ont exposé que par suite de l'état financier des pétitionnaires le paiement des amendes prévues leur causerait de graves embarras.

Après une étude attentive des circonstances, le comité recommande que l'application des alinéas *a*) et *c*) du paragraphe 3 de l'article 93 du Règlement soit suspendue à l'égard de toutes les pétitions précitées.

6. *Baloise Fire Insurance Company of Canada, Limited*

L'avocat des pétitionnaires a déclaré que la demande de constitution d'une société canadienne est présentée surtout par des personnes résidant en Suisse et qui ne sont pas familières avec les règlements du Parlement. Leurs instructions ne sont parvenues au Canada que le 12 février, et la pétition demandant l'adoption d'un bill d'intérêt privé a été déposée le 18 février 1954. La pétition demande la constitution d'une société canadienne désignée *Baloise Fire Insu-*

rance Company of Canada, Limited qui doit prendre en charge les affaires d'une maison suisse qui exerce son activité depuis de nombreuses années au Canada sous le nom de *Baloise Fire Insurance Company Limited of Baele, Switzerland.* On a fait valoir que le cas est urgent, car le directeur actuel de la société étrangère, au Canada, est âgé de 72 ans et l'entreprise qui demande la constitution en société désire utiliser les services de celui-ci lorsqu'elle remplacera la maison étrangère.

7. L'*Eastern Telephone and Telegraph Company*

L'*Eastern Telephone and Telegraph Company* a été constituée en société par le Parlement du Canada en 1917. La société a exercé son activité quelques années; mais elle est depuis longtemps inactive, de sorte qu'il y a quelques années son capital social a été réduit à un niveau relativement bas. L'an dernier, toutefois, on a poursuivi des négociations qui ont abouti à la signature d'un contrat le 27 novembre 1953, auquel la *Eastern Telephone & Telegraph Company* est partie, les autres parties étant la Société canadienne des télécommunications transmarines, le ministre des Postes de Grande-Bretagne ainsi que l'*American Telephone & Telegraph Company.* Le contrat prévoit l'aménagement et la pose d'un câble reliant les États-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne par lignes téléphoniques, par opposition aux communications qui se faisaient auparavant par radiotéléphone.

L'ampleur du projet a soulevé une foule de problèmes, qui ne pouvaient tous être résolus dès la signature du contrat. Les immobilisations de l'*Eastern Telephone & Telegraph Company* constituaient l'un de ces problèmes et il était évident que le présent capital social ne permettrait pas à l'*Eastern Telephone & Telegraph Company* de s'acquitter convenablement de ses obligations imposées par le contrat. Le contrat ayant été signé à une date tardive, on n'a pu soumettre la pétition nécessaire au Parlement dans le délai prévu pour la présente session, mais vu l'importance de l'entreprise que prévoit le contrat, on demande que l'*Eastern Telephone & Telegraph Company* soit autorisée à donner suite à sa pétition au cours de la présente session, malgré le retard apporté à son dépôt.

Après examen minutieux, le comité souscrit aux considérations précédentes et recommande que l'application de l'article 92 du Règlement soit suspendue relativement aux deux dernières pétitions mentionnées, afin qu'elles soient acceptées. Les peines prévues par les alinéas *a*) et *c*) du paragraphe 3 de l'article 93 du Règlement s'appliqueront dans les deux cas.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 25 novembre 1953:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres ou autres documents échangés entre le Gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta relativement au projet d'irrigation et de barrage de la rivière Saskatchewan, depuis le 1er janvier 1953.

M. Pickersgill dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 janvier 1954,—État indiquant:—1. Depuis le 10 août 1953, combien d'organismes nationaux ou de groupements représentant des organismes nationaux ont présenté des mémoires ou formulé des observations au Gouvernement, qui contenaient une demande d'institution d'un programme national d'assurance-santé?

2. Quels sont les noms des organismes ou groupements qui ont formulé une telle demande?

3. Quelle réponse le Gouvernement a-t-il faite à chacune de ces demandes?

4. Le Gouvernement est-il à étudier l'institution d'un programme national d'assurance-santé?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1954,—État indiquant:—Quelles sommes le gouvernement a-t-il perçues, par province, au cours de 1953, *a*) en taxes de vente, *b*) en taxes d'accise, *c*) en droits de douane, à l'égard des véhicules automobiles?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Green—1. Au cours de 1953, le Corps d'aviation royal canadien a-t-il effectué, pour le compte de quelque ministère du gouvernement, exception faite du ministère de la Défense nationale, des envolées entre des centres autres que les centres prévus dans les itinéraires de première catégorie?

2. Si tel est le cas, *a*) quels genres d'avion a-t-on utilisés et quel a été le nombre d'heures d'envol dans chaque cas, *b*) quels sont ces ministères, et combien de voyageurs, de livres de marchandises et de livres de courrier, a-t-on transportés pour le compte de chaque ministère?

3. Au cours de 1953, le Corps d'aviation royal canadien a-t-il effectué des envolées à l'intérieur du Canada, en plus de celles qu'il a effectuées pour le compte du ministère de la Défense nationale ou de tous autres ministères du gouvernement?

4. Si tel est le cas, *a*) pour le compte de qui, b) quels genres d'avion a-t-on utilisés et quel a été le nombre d'heures d'envol dans chaque cas, *c*) combien de voyageurs et de livres de marchandises ont été transportés dans chaque cas?

5. A-t-on reçu quelque rémunération pour ces envolées?

6. Si tel est le cas, *a*) de la part de qui et quelle somme dans chaque cas, *b*) quel tarif avait-on demandé par mille, par heure ou par tonne-mille?

Par M. Hansell—1. Le Gouvernement estime-t-il qu'il y a, au Canada, des publications communistes ou d'inspiration communiste?

2. Si tel est le cas, quel en est le nombre?

3. Quel est le nom et l'adresse de chacune de ces publications?

Le Bill nº 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir fait rapport de nouveau de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 68

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 11 MARS 1954

PRIÈRE.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en date du 16 février 1954, touchant l'existence présumée d'une coalition dans la distribution et la vente de l'essence au détail dans la région de Vancouver.

M. Harris propose,—Que le rapport de la Commission du service civil touchant la nomination permanente de certains employés de la Chambre des communes, déposé sur le bureau de la Chambre le 9 mars 1954, soit maintenant approuvé.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée. Voici la teneur dudit rapport:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Le 4 mars 1954.

Aux honorables membres de la Chambre des communes,

Conformément aux dispositions de l'article 62 de la Loi sur le service civil, la Commission du service civil, à la demande de la Chambre des communes, présente le rapport suivant à l'approbation de la Chambre:

Aux termes de l'article 60 de la Loi sur le service civil, il est recommandé que les emplois énumérés ci-après soient soustraits à l'application de l'article 12 de la loi, en vue d'assurer la nomination permanente des employés désignés, au taux de rémunération proposé, à compter de la date indiquée:

Emploi n°	Nom et Classification	Taux de rémunération	Date d'entrée en vigueur
HC-C-164	Renaud, Jean-Paul Commis, classe 3	$2940	1-1-54

HC-SA-74	Deslauriers, J.-A. Constable, Service de protection, Chambre des communes	3280	1-1-54
HC-SA-31	Jones, Lorne C. Constable, Service de protection, Chambre des communes	3280	1-1-54
HC-SA-83	Hannan, Stephen L. Constable, Service de protection, Chambre des communes	3280	1-1-54
HC-SA-11	Hopkins, A. E. Messager parlementaire	2640	1-1-54
HC-C-61	Carisse, R.-H.-J. Commis, classe 3	2940	1-12-53

Ci-joint la copie du rapport touchant les recommandations susmentionnées.

Respectueusement soumis,

Le président,
C. A. BLAND.

Le commissaire,
A. J. BOUDREAU.

L'Orateur,
RENÉ BEAUDOIN.

Sur motion de M. Hunter, il est ordonné,—Que les pétitions de Hazel Irene McKay Puttee et d'Albert Thornton en vue de l'obtention de bills de divorce, présentées le 9 mars 1954, ainsi que le rapport présenté à cet égard par le greffier des pétitions le 10 mars 1954, soient renvoyés au comité permanent du Règlement pour qu'il formule les recommandations qu'il jugera opportunes.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Pommer—1. Quelle quantité d'huiles végétales a-t-on importée au Canada en 1953?

2. Quelle a été la valeur de ces importations?

3. De quels pays a-t-on importé ces huiles, et quelle en a été la quantité en provenance de chaque pays?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir fait rapport de nouveau de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

TRAVAUX PUBLICS

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer et augmenter les montants, dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

368 Québec . . . . $ 10,890,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

83279—27½

N° 69

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 12 MARS 1954

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 355 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannette-Lucille-Catherine Clément Cantin".

Bill n° 356 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Prussick Astrof".

Bill n° 357 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Betty Schenck Clark".

Bill n° 358 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Felice D'Abate".

Bill n° 359 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Korim Falardeau".

Bill n° 360 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Robertson Mann".

Bill n° 361 (M-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sophie Rosenberg Rosenberg".

Bill n° 362 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederica Priesel Barrett".

Bill n° 363 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Bertha Thomson Lanthier".

Bill n° 364 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Tremblay".

Bill n° 365 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adelaide Nina Hall Lanktree".

Bill n° 366 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande-Gilberte-Andréa Leclair Daoust".

Bill n° 367 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Barbara Boone Guinness".

Bill n° 368 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Sperber Meilen Fink".

Bill n° 369 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Assunta Pilozzi Raspa".

Bill n° 370 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert James Cooper".

Bill n° 371 (W-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Frances Nash Milmine".

Bill n° 372 (X-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ross Willis Garrow".

Et aussi,—Un message communiquant les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, n° 5, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 10 mars 1954, aux termes de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Commission des Transports du Canada pour 1953.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport, pour 1953, sur les opérations découlant de la Loi sur l'aide aux améliorations municipales, conformément à l'article 11 du chapitre 183 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport du ministre des Travaux publics relativement aux ouvrages relevant de sa compétence, pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 34 de la Loi sur les travaux publics, chapitre 228 des Statuts revisés du Canada (1952).

Sur motion de M. Harrison, le deuxième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le mercredi 10 mars, est agréé.

M. Harris, pour M. Pearson, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 373, Loi prévoyant des immunités diplomatiques et consulaires pour les représentants du Commonwealth au Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'établir, au Fonds du revenu consolidé, un compte pour le remplacement des biens de l'État perdus, détruits ou endommagés par suite d'incendie, et à ces fins, d'autoriser des avances sur ce compte, avec l'approbation du conseil du Trésor, jusqu'à un maximum de cinq millions de dollars.

Sur ce, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 340 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'Association des infirmières canadiennes";

M. Stick, appuyé par M. Hunter, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général.*

Les bills suivants sont lus, respectivement, la deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (ainsi que les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet desdits bills).

Bill n° 341 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michèle Grignon Ferguson".

Bill n° 342 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emile Groulx".

Bill n° 343 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Jeannette Yvonne Sarah Mary Dorothy Sibley Cowans".

Bill n° 344 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Spencer Campbell".

Bill n° 345 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Frumkin Binder".

Bill n° 346 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Mary Drummond Stafford".

Bill n° 347 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Beatrice Cutler Murdoch".

Bill n° 348 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maartje Stelling McLachlan".

Bill n° 349 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Roy Fricker".

Bill n° 350 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Adelaide Jorbahn Rosburg".

Bill n° 351 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Bernard Bertrand".

Bill n° 352 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann McKinnon Archibald Barnes".

Bill n° 353 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Gérard-Arthur Valmore Tremblay".

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Hunter, appuyé par M. Wood: Que le Bill n° 325 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi autorisant la "Niagara Gas Transmission Limited" à construire, posséder et exploiter un pipe-line extra-provincial", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Green.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 70

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 15 MARS 1954

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-deuxième rapport du greffier des pétitions. Ce dernier expose qu'il a examiné la pétition suivante, déposée le 12 mars par monsieur Hunter, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre le mariage du requérant et lui accorder un divorce, savoir:

De Madeleine Roy Julien, épouse de Maurice Julien, de Montréal (P.Q.).

Quoique cette pétition soit conforme à l'article 68 du Règlement, il constate qu'elle a été déposée après le délai spécifié à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elle ne doit pas être reçue.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt et unième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt et unième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Marjorie May Price Amory, épouse de William John Howard Amory, de Montréal (P.Q.).

De Mary Joy Thomson Asselin, épouse d'Edmund Tobin Asselin, de Montréal (P.Q.).

83279—28

De Lucienne Saint-Laurent Calvé, épouse de Charles-Henri Calvé, de Montréal (P.Q.).

De Claire Labelle Cousineau, épouse de Roger Cousineau, de Montréal (P.Q.).

De Dorothy Winifred Patricia Lawson Disken, épouse de Joseph Disken, de Montréal (P.Q.).

De Lucy Halga Saunders Gibson, épouse de Roy Borden Gibson, de Montréal (P.Q.).

De Koidula Laigma Hagel, épouse de Herman Hagel, de Montréal (P.Q.).

De Félix André Landry, de Montréal (P.Q.), époux de Lucienne Gingras Landry.

De Ronald Arthur Leslie, de Montréal (P.Q.), époux de Madeleine Marin Leslie.

D'Isabel Mary Peebles Brown Macartney-Filgate, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Terrence Desmond Leo Townly Macartney-Filgate, de Montréal (P.Q.).

De Marie Paule Lemay Mondello, épouse d'Armand Mondello, de Montréal (P.Q.).

D'Edith Lorraine McBurney Robinson, épouse d'Allan Reginald Robinson, de Montréal (P.Q.).

De Margaret Pearl McNamara Rowlatt, épouse de James Hugh Rowlatt, de Montréal (P.Q.).

De Fred Skiffington, de Clarenville (Terre-Neuve), époux de Mary Kate Oliver Skiffington.

De Jessie Clarke Thompson, épouse de Morin Lloyd Thompson, de Montréal (P.Q.).

De Louis Tothe, de Montréal (P.Q.), époux de Doris Vera Goddard Tothe.

De Dorothy Arlin Wintrobe, épouse de Pinches Wintrobe, de Montréal (P.Q.).

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport d'Air Canada pour 1953, (versions anglaise et française).

Et aussi,—Exemplaire du rapport de la Commission des grains du Canada pour 1953.

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1954,—État indiquant:—1. A-t-on attiré l'attention du ministère de l'Agriculture sur l'importation dans les provinces Maritimes de conserves de poulet provenant des États-Unis et qui, si elles étaient un produit canadien, ne seraient pas conformes aux règlements établis en vertu de la Loi sur l'organisation du marché des produits agricoles, en ce qui concerne les dimensions du récipient et le modèle de l'étiquette?

2. A-t-on pris des mesures pour exiger que les conserves de poulet et autres produits agricoles importés soient conformes aux normes fixées pour les produits semblables fabriqués au Canada?

M. Lesage, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 1[er] mars 1954:—Copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents échangés, depuis le 1[er] janvier 1952, entre le gouvernement du Canada et la Chambre de commerce de Squamish, M. Gordon Gibson, le gouvernement de la Colombie-Britannique et (ou) tous autres particuliers ou groupements, relativement au Parc Garibaldi.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1954,—État indiquant:—1. Les Indiens qui demeurent dans des réserves sont-ils assujétis à l'impôt sur le revenu?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on reçu des protestations de la part de groupements indiens contre une telle imposition?

3. Quel est le fondement légal de cette imposition?

Sur motion de M. Howe (Port-Arthur), il est ordonné,—Que le rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année agricole 1952-1953, déposé le 29 janvier 1954, ainsi que le rapport de la Commission des grains, déposé aujourd'hui, soient renvoyés au *comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.*

M. Howe (Port-Arthur) présente, avec la permission de la Chambre, les bills suivants, qui sont lus, respectivement, une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 374, Loi concernant l'exportation et l'importation de marchandises de valeur stratégique et d'autres marchandises.

Bill n° 375, Loi modifiant la Loi sur le Conseil de recherches.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 355 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannette-Lucille-Catherine Clément Cantin".—M. *Hunter.*

Bill n° 356 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Prussick Astrof".—M. *Hunter.*

Bill n° 357 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Betty Schenck Clark".—M. *Hunter.*

Bill n° 358 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Felice D'Abate".—M. *Hunter.*

Bill n° 359 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Korim Falardeau".—M. *Hunter.*

Bill nº 360 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Robertson Mann".—M. *Hunter.*

Bill nº 361 (M-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sophie Rosenberg Rosenberg".—M. *Hunter.*

Bill nº 362 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederica Priesel Barrett".—M. *Hunter.*

Bill nº 363 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Bertha Thomson Lanthier".—M. *Hunter.*

Bill nº 364 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Tremblay".—M. *Hunter.*

Bill nº 365 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adelaide Nina Hall Lanktree".—M. *Hunter.*

Bill nº 366 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande-Gilberte-Andréa Leclair Daoust".—M. *Hunter.*

Bill nº 367 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Barbara Boone Guinness".—M. *Hunter.*

Bill nº 368 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Sperber Meilen Fink".—M. *Hunter.*

Bill nº 369 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Assunta Pilozzi Raspa".—M. *Hunter.*

Bill nº 370 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert James Cooper".—M. *Hunter.*

Bill nº 371 (W-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Frances Nash Milmine".—M. *Hunter.*

Bill nº 372 (X-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ross Willis Garrow".—M. *Hunter.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Hansell—1. Quel est, au Canada, le nombre d'entreprises privées qui s'adonnent à la production de films et aux travaux de laboratoire dans le domaine cinématographique?

2. Quels sont les noms de chacune de ces entreprises et quelle est l'adresse du siège social de chacune?

3. Au cours de 1953, combien de films l'Office national du film a-t-il achetés et loués de chaque société?

4. Au cours de 1953, combien de films la Société Radio-Canada a-t-elle achetés ou loués de chaque société pour les fins de la télévision?

5. Au cours de 1953, combien de films réalisés par l'Office national du film la Société Radio-Canada a-t-elle achetés ou loués et quelle somme globale a-t-elle versée pour la réalisation de ces films?

Par M. Dinsdale—1. Combien de sociétés canadiennes produisent des films cinématographiques sonores au Canada?

2. Quels sont les noms de ces sociétés?

3. Où leurs studios sont-ils situés?

4. Combien de sociétés américaines produisent des films cinématographiques sonores au Canada?

5. Quels sont les noms de ces sociétés?

6. Où leurs studios sont-ils situés?

7. Au cours de chaque année, depuis 1945, combien de films chacune des sociétés susvisées a-t-elle produits?

8. Au cours de chaque année, depuis 1945, combien de films cinématographiques sonores l'Office national du film a-t-il produits?

Par M. Hodgson—1. En 1953 et au cours des mois de janvier et février 1954, le ministère de la Défense nationale ou d'autres organismes de l'État ont-ils acheté des produits de la viande des établissements industriels de salaisons *L. Goldman & Son, William Puddy & Son, Puddy Brothers Limited?*

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles quantités a-t-on achetées?

3. Quelles catégories de bœuf a-t-on achetées?

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. Forgie—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents en possession du ministère des Travaux publics, datés depuis le 7 décembre 1953 et échangés entre les gouvernements des provinces d'Ontario et de Québec, relativement au projet de construction d'un pont devant relier l'Île-aux-Allumettes à Pembroke.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Diefenbaker—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes et lettres échangés, depuis le 1er janvier 1951, entre les gouvernements provinciaux du Manitoba et de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral, touchant la participation ou l'assistance financière à la construction et au parachèvement de la route reliant Flin-Flon (Manitoba) à Nipawin (Saskatchewan).

Par M. Fulton—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance et mémoires relatifs aux appels téléphoniques échangés, depuis le 7 décembre 1950, entre le gouvernement fédéral, ou le ministre de la Justice à titre de représentant fédéral au comité permanent, et tout gouvernement provincial, ou tout représentant provincial au comité permanent, relativement à la conférence fédérale-provinciale au sujet de la constitution.

Par M. Knowles—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous mémoires, directives, etc., publiés, depuis le 8 décembre 1953, par le ministère du Revenu national, ou l'un de ses fonctionnaires, ou l'une de ses divisions ou sections, touchant l'interprétation, la mise en œuvre ou l'application de l'article 35 de la Loi sur les douanes, modifié par le bill n° 29 adopté au cours de la présente session.

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir fait rapport de nouveau de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 71

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 16 MARS 1954

PRIÈRE.

M. Croll, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le quatrième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le 3 mars 1954, votre comité a présenté son troisième rapport dans lequel il faisait rapport du bill nº 102, tel que modifié, intitulé: Loi favorisant la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie.

Une copie des témoignages produits à l'égard dudit projet de loi est maintenant déposée sur le bureau.

(*Les témoignages qui accompagnent ledit rapport sont annexés aux Journaux à titre d'Appendice nº 1.*)

M. Croll, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le cinquième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité, ayant examiné les bills suivants, convient d'en faire rapport sans amendement:

Bill nº 198 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie".

Bill nº 313 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Dominion Fire Insurance Company".

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un Ordre de la Chambre, en date du 3 février 1954,—État indiquant:—1. Au cours des dix dernières années, combien de personnes, au Canada, ont été condamnées pour l'une ou l'autre des infractions suivantes: *a*) non-déclaration d'impôt

sur le revenu, *b*) omission de fournir les renseignements exigés par la Division de l'impôt sur le revenu du ministère du Revenu national, *c*) fraude résultant du paiement ou du non-paiement de l'impôt sur le revenu, *d*) non-paiement des impôts déduits et retenus à la source à l'égard de paiements effectués par d'autres, *e*) toutes autres infractions à l'une ou l'autre des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu?

2. Quel a été le montant global des amendes imposées par suite des condamnations mentionnées à la première question?

3. Combien y a-t-il eu de condamnations à l'emprisonnement pour les infractions mentionnées à la première question?

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1[er] mars 1954,—État indiquant:—1. A-t-on attiré l'attention du Gouvernement sur le projet de diviser la *Canadian Industries Limited* en deux sociétés, l'une portant le nom de *Canadian Industries (1954) Limited* et l'autre celui de *Du Pont of Canada Limited*, pour se conformer à une décision judiciaire des États-Unis?

2. Le Gouvernement possède-t-il des renseignements au sujet des produits que fabriquera chacune des nouvelles sociétés projetées? Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces produits?

3. La Division des enquêtes sur les coalitions a-t-elle étudié le fondement de la division projetée en vue de s'assurer si l'on accorde une haute main monopolisatrice sur certains produits à l'une et l'autre des nouvelles sociétés, contrairement aux dispositions de la Loi des enquêtes sur les coalitions?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels ont été les résultats de cette étude?

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1954,—État indiquant:—1. Au cours des cinq dernières années, combien de boisseaux de pommes de terre de semence et de pommes de terre comestibles a-t-on exportés du Canada aux États-Unis?

2. Quelle a été la valeur globale des exportations dans chaque cas?

3. De quelle quantité globale (en boisseaux) de pommes de terre de semence et de pommes de terre comestibles a-t-on autorisé l'exportation aux États-Unis, sous le régime des contingents à droit réduit?

4. Au cours des cinq dernières années, combien de boisseaux de pommes de terre de semence et de pommes de terre comestibles a-t-on importés des États-Unis?

5. Quelle en est la valeur globale dans chaque cas?

6. Au cours de quels mois de l'année autorise-t-on l'importation de pommes de terre, au Canada, en franchise?

7. A l'égard du reste de l'année, quels droits de douane exige-t-on sur les pommes de terre de semence et de pommes de terre comestibles en provenance des États-Unis?

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1954,—État indiquant:—1. Quel est, par mille, le taux sur les produits conservés en boîtes de fer blanc, exigé pour le transport d'une wagonnée minimum de conserves de pois expédiée de Toronto à Windsor?

2. Quel est, par mille, le taux exigé de la *Canadian National Express* par le National-Canadien pour le remorquage de Toronto à Windsor *a*) d'un fourgon ou d'un wagon-messageries de soixante pieds, *b*) d'un fourgon ou d'un wagon-messageries de quatre-vingt-dix pieds?

3. A l'égard de chacun des cas susmentionnés, le National-Canadien est-il propriétaire *a*) des wagons-poste, *b*) des fourgons et des wagons-messageries?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de George A. Touche and Company, vérificateurs, pour 1953, à l'égard de la société Air Canada (versions anglaise et française).

Sur motion de M. Hunter, il est ordonné,—Que la pétition de Madeleine Roy Julien sollicitant l'adoption d'un bill de divorce, présentée le 12 mars 1954, ainsi que le rapport présenté à cet égard par le greffier des pétitions le 15 mars 1954, soit renvoyés au comité permanent du Règlement pour qu'il formule les recommandations qu'il jugera opportunes.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour étendre à l'année 1954 l'application de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Prudham présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 376, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 326, Loi modifiant la Loi sur la coordination de la formation professionnelle;

M. Gregg propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élève et se poursuit;

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Hunter, appuyé par M. Wood: Que le Bill n° 325 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi autorisant la "Niagara Gas Transmission Limited" à construire, posséder et exploiter un pipe-line extra-provincial", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

Les bills suivants sont lus, respectivement, une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (ainsi que les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet desdits bills).

Bill n° 355 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannette-Lucille-Catherine Clément Cantin".

Bill n° 356 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Prussick Astrof".

Bill n° 357 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Betty Schenck Clark".

Bill n° 358 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Felice D'Abate".

Bill n° 359 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Korim Falardeau".

Bill n° 360 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Robertson Mann".

Bill n° 361 (M-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sophie Rosenberg Rosenberg".

Bill n° 362 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederica Priesel Barrett".

Bill n° 363 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Bertha Thomson Lanthier".

Bill n° 364 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Tremblay".

Bill n° 365 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adelaide Nina Hall Lanktree".

Bill n° 366 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande-Gilberte-Andréa Leclair Daoust".

Bill n° 367 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Barbara Boone Guinness".

Bill n° 368 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Sperber Meilen Fink".

Bill n° 369 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Assunta Pilozzi Raspa".

Bill n° 370 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert James Cooper".

Bill n° 371 (W-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Frances Nash Milmine".

Bill n° 372 (X-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ross Willis Garrow".

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 14, 21, 22, 26, 27, 29, 30 et 31 sont appelés, respectivement, et réservés.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Gregg: Que le Bill n° 326, Loi modifiant la Loi sur la coordination de la formation professionnelle, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des relations industrielles.*

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant l'établissement d'un compte pour le remplacement des biens de l'État perdus, détruits ou endommagés par suite d'incendie.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'établir, au Fonds du revenu consolidé, un compte pour le remplacement des biens de l'État perdus, détruits ou endommagés par suite d'incendie, et à ces fins, d'autoriser des avances sur ce compte, avec l'approbation du conseil du Trésor, jusqu'à un maximum de cinq millions de dollars.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Chevrier, pour M. Abbott, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 377, Loi établissant un compte pour le remplacement des biens de l'État perdus, détruits ou endommagés par suite d'incendie, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 374, Loi concernant l'exportation et l'importation de marchandises de valeur stratégique et d'autres marchandises;

M. Chevrier, pour M. Howe (Port-Arthur), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Bell.

Sur motion de M. Chevrier, la Chambre s'ajourne, à 9h.55 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 72

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 17 MARS 1954

PRIÈRE.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Balcom—Par année financière, depuis le 1er avril 1950 jusqu'au 31 décembre 1953, quelles sommes globales a-t-on dépensées pour l'aéroport d'Halifax, à Eastern-Passage, aux titres suivants: *a*) entretien, *b*) prolongement et améliorations?

Par M. Gagnon—1. A l'exception des abonnements destinés aux salles de lecture du Sénat et de la Chambre des communes, combien d'abonnements aux journaux, revues, magazines ou autres publications ont été payés par le gouvernement en 1952-1953?

2. Combien dans chaque ministère?

3. Quel a été le montant global déboursé à cette fin au cours de la dernière année financière?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:

Par M. Hamilton—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires relatifs à des appels téléphoniques et de tous autres documents ou communications concernant le cas de Harold C. Banks, échangés, depuis le 1er janvier 1947 jusqu'à ce jour, *a*) entre le ministre ou le ministère du Travail, le ministre ou le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, le ministre ou le ministère de la Justice, et (ou) tout autre particulier, corporation ou gouvernement, *b*) entre l'un ou l'autre des deux ou des autres ministres ou ministères ci-haut mentionnés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 376, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or;

M. Prudham propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Howe (Port-Arthur): Que le Bill n° 374, Loi concernant l'exportation et l'importation de marchandises de valeur stratégique et d'autres marchandises, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Fleming.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 73

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 18 MARS 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

le 18 mars 1954

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, jeudi 18 mars, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à un certain bill.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration),
J. F. DELAUTE

L'Honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 378 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "North American Baptists Inc., (Canada)".

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 décembre 1953,—État indiquant:—1. Au cours de l'année 1952, combien d'exploitants de salaisons ont obtenu des contrats de l'Office des prix agricoles pour la mise en conserve du porc?

2. Quel est le nom de chacun de ces exploitants; où est situé son établissement; quel a été le montant qui leur a été versé respectivement et quelle est la quantité totale de viande stipulée dans le contrat adjugé à chacun d'entre eux?

3. L'un ou l'autre de ces exploitants a-t-il entreposé du porc, pour le compte du Gouvernement, dans des établissements autres que le sien?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces exploitants et quelle était la valeur du porc *a*) entreposé dans d'autres établissements que les leurs, dans les limites de la région urbaine où l'abattage a eu lieu, *b*) entreposé dans les établissements situés ailleurs que dans le district où a eu lieu l'abattage?

5. Ces exploitants ont-ils reçu des sommes pour le transport ou la manutention du porc expédié aux entrepôts situés dans les limites ou au delà de la même région urbaine?

6. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms de ces exploitants et quelle somme a-t-on versée à chacun?

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Polymer Corporation Limited pour 1953.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Zaplitny—1. Les travaux d'inspection des terres et les services de renseignements, en application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, dans la circonscription électorale de Dauphin, ont-ils nécessité, au cours de 1953, l'emploi de fonctionnaires temporaires ou à service intermittent?

2. Si tel est le cas, quel est le nom et quelle est l'adresse de chacune de ces personnes?

3. Quelle somme a-t-on versée, ou versera-t-on, à chacune de ces personnes?

4. Qui a nommé ces fonctionnaires?

Par M. McCullough (Moose-Mountan)—De 1950 à 1954, quelles quantités de blé chaque nation signataire de l'Accord international sur le blé a-t-elle vendues et à qui a-t-elle vendu ce blé?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Hodgson—1. Y a-t-il des salaisons de Toronto dont le ministère fédéral de l'Agriculture a suspendu les privilèges de marquage? Dans le cas de l'affirmative, quels sont leurs noms?

2. Quels sont les noms des personnes chargées de l'inspection de ces salaisons?

3. Ces inspecteurs sont-ils à l'emploi du ministère fédéral de l'Agriculture?

4. Quel est l'article de la Loi prévoyant la suspension de ces privilèges?

5. Quelle sanction a-t-on imposée?

6. A-t-on annulé le permis de ces salaisons?

7. Ces salaisons ont-elles obtenu l'autorisation de reprendre leur commerce?

8. Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

9. Lors de la suspension des privilèges de ces salaisons de Toronto, quel était le prix *a*) du bœuf de marque rouge, *b*) du bœuf de marque bleue, *c*) des carcasses de vache (quartiers de derrière)?

M. Chevrier propose,—Qu'un comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle soit institué, pour la session, en vue de faire l'examen des comptes, des prévisions budgétaires et des projets de loi qui ont trait aux Chemins de fer nationaux du Canada, aux *Canadian National (West Indies) Steamships* et à Air-Canada, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote de deniers publics; et que ce comité soit autorisé à assigner des témoins, à faire produire des documents et des dossiers, à faire rapport à l'occasion et que, nonobstant les dispositions de l'article 65 du Règlement concernant la restriction au nombre de membres, ledit comité se compose de Messieurs Benidickson, Carter, Cavers, Churchill, Conacher, Dumas, Fairey, Follwell, Fraser (Peterborough), Fulton, Gillis, Hahn, Hanna, Harrison, Healy, James, Knight Langlois (Gaspé), Macdonnell (Greenwood), MacLean, McCulloch (Pictou), Murphy (Westmorland), Pouliot, Shaw, Villeneuve et Weaver.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 102, Loi favorisant la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie.

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et au retour;

M. l'Orateur rapporte que le très honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale au bill suivant:

Loi favorisant la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Howe (Port-Arthur): Que le Bill n° 374, Loi concernant l'exportation et l'importation de marchandises de valeur stratégique et d'autres marchandises, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 74

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 19 MARS 1954

PRIÈRE.

M. Harrison, du comité permanent du Règlement, présente le troisième rapport dudit comité. En voici la teneur:

Conformément aux instructions qu'il a reçues le jeudi 11 mars et le mardi 16 mars 1954, le comité a étudié trois pétitions tendant à l'adoption de bills d'intérêt privé qui ont été présentées à la Chambre après l'expiration du délai prescrit. Les avocats respectifs des divers pétitionnaires ont demandé que l'application de certains articles du Règlement soit suspendue à l'égard de ces pétitions. Les motifs invoqués dans les divers cas sont les suivants:

1. *Hazel Irene McKay Puttee (divorce)*

Dans cette cause, la première pétition a été présentée le 3 janvier 1953, pour être examinée au cours de la session de la même année, mais la Chambre ne l'a pas examinée, bien qu'elle l'ait reçue. Ce n'est qu'en février 1954 que l'avocat de la pétitionnaire s'est rendu compte de la nécessité de présenter une nouvelle pétition. Des démarches ont immédiatement été prises en vue de rectifier la situation, mais il a été impossible de présenter une nouvelle pétition avant le 9 mars 1954.

En ce qui a trait à la suspension des peines prévues dans les cas où les pétitions sont présentées après l'expiration du délai prescrit, l'avocat n'a pas pu obtenir de la pétitionnaire un affidavit relatif à son état financier parce que celle-ci est hospitalisée depuis quelque temps. Cependant, on a fait valoir le fait que si les amendes prévues étaient imposées, la pétitionnaire n'aurait pas les moyens de donner suite à sa demande.

2. *Albert Thornton (divorce)*

Dans la présente cause, la pétition a été signée le 5 janvier 1954 et mise à la poste le 18 janvier, date à laquelle expirait le délai prévu à l'égard de la présentation des pétitions à la Chambre des communes. La pétition a été reçue le

lendemain, c'est-à-dire avec vingt-quatre heures de retard. L'avocat du requérant a déclaré que des instructions avaient été données d'après lesquelles la pétition devait être livrée par messager à la Chambre des communes le 18 janvier. Par malheur, il ne fut pas donné suite à ces instructions et l'avocat du requérant a déclaré qu'il a appris il y a seulement dix jours, après que le cas eût été soumis au comité sénatorial des divorces, que la pétition avait été présentée trop tard à la Chambre des communes. Il a déclaré en outre que ces négligences ne devraient pas entraîner l'imposition d'une amende au pétitionnaire.

3. *Madeleine Roy Julien (divorce)*

L'avocat de la pétitionnaire a informé le comité que la pétition a été préparée à Ottawa et transmise à son mandataire à Montréal avec instructions de faire venir la partie requérante à son bureau afin de signer la pétition. L'avocat de Montréal n'a pas retourné la pétition à temps, de sorte qu'elle est parvenue à la Chambre des communes le 21 janvier 1954, trois jours après la date finale prévue pour la présentation de pétitions concernant des bills d'intérêt privé.

Le délai survenu dans la présentation de la pétition a été signalé à l'avocat le 21 janvier, mais par inadvertance, ce fut seulement le 10 mars, quand on lui a notifié l'audience au Sénat, que l'avocat s'est rendu compte que la pétition adressée à la Chambre des communes avait été soumise trop tard.

L'avocat a en outre demandé que l'amende qu'entraîne la suspension de tout article du Règlement ne soit pas perçue dans cette cause.

Le comité a étudié minutieusement les exposés susmentionnés. Il est venu à la conclusion que le délai survenu dans les causes précitées ne s'est pas produit par la faute des pétitionnaires respectifs mais en raison de circonstances indépendantes de leur volonté. Le comité recommande donc que l'application de l'article 92 du Règlement soit suspendue et que la pétition soit reçue dans chaque cas; et en outre, que les amendes prévues aux alinéas *a*) et *c*) du paragraphe (3) de l'article 93 du Règlement ne soient perçues dans aucun de ces cas.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

VINCENT MASSEY:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget de nouvelles sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1954 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOVERNEMENT,
OTTAWA, 19 mars 1954.

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et nouveau budget supplémentaire sont renvoyés au comité des subsides.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copies d'arrêtés en conseil édictés en vertu de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, chapitre 23 des Statuts du Canada (1954), ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1954-408, approuvé le 1er mars 1954: fixant au 22 mai 1954 la date de l'entrée en vigueur, dans toute l'étendue du Canada, des Parties I, II, III, IV, V, VI et VII de ladite loi; mais restreignant la catégorie des prêts qui peuvent être consentis en vertu de la Partie IV de ladite loi dans toute l'étendue du Canada (à l'exception du district municipal de Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest) en vue de l'agrandissement de maisons.

Arrêté en conseil C.P. 1954-409, approuvé le 19 mars 1954: édictant les Règlements relatifs aux prêts consentis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Arrêté en conseil C.P. 1954-410, approuvé le 19 mars 1954: édictant un règlement touchant les taux maximums d'intérêt payables par un emprunteur à l'égard d'un prêt consenti en vertu des dispositions de ladite loi.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1954,—État indiquant:—Depuis 1946, quelles sommes a-t-on dépensées dans l'île du Prince-Édouard au sujet des prestations d'assurance chômage, y compris les frais d'administration, les loyers et les traitements du personnel?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 février 1954,—État indiquant:—1. A la suite des nouvelles de presse relatives à des procédures judiciaires à Montréal, le ministre du Travail ou ses fonctionnaires, ont-ils pris des mesures en vue de s'enquérir des antécédents de M. Harold C. Banks avant que soit approuvée sa nomination, à titre de représentant du Canada, à la conférence de l'Organisation internationale du Travail à Genève?

2. Si tel est le cas, le ministre du Travail a-t-il jugé ce M. Harold C. Banks apte à représenter les ouvriers syndiqués canadiens à une telle conférence?

3. Lorsque les journaux ont annoncé la nomination et le départ prévu de M. Banks pour Genève, le ministre de la Justice ou ses fonctionnaires ont-ils renseigné le ministre du Travail sur le dossier judiciaire de M. Banks? Si tel est le cas, à quelle date?

4. Lorsque M. Banks est venu au Canada, était-ce à titre d'immigrant se proposant d'y demeurer, ou à titre d'organisateur venant temporairement au pays pour des fins d'organisation?

5. S'il y est venu à titre d'immigrant, la déclaration qu'il a faite mentionnait-elle son dossier judiciaire aux États-Unis?

6. Si tel est le cas, pour quelle raison a-t-il été admis?

7. Sinon, à quelle date a-t-on découvert l'inexactitude de ses déclarations et quelles mesures, en conséquence, a-t-on prises?

8. Si M. Banks n'est pas venu au pays à titre d'immigrant, en vertu de quelles ententes est-il demeuré au Canada au cours des cinq dernières années?

9. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a-t-il, en aucun temps, été mis au courant du casier judiciaire de M. Banks aux États-Unis?

10. Si tel est le cas, quelles mesures le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a-t-il prises à ce sujet?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1954,—État indiquant:—1. Combien y avait-il de fabriques de margarine dans chaque province du Canada, en 1950, 1951, 1952 et 1953?

2. Sous quelles marques de commerce les divers fabricants vendaient-ils la margarine au Canada?

3. Combien de livres de margarine a-t-on fabriquées dans chaque province du Canada, en 1950, 1951, 1952 et 1953?

4. Fabrique-t-on, au Canada, d'autres succédanés du beurre que la margarine?

5. S'il en est ainsi, quelles sont ces diverses espèces de succédanés et dans quelles provinces les fabrique-t-on?

6. Combien de livres en a-t-on fabriqué, dans chaque province du Canada, en 1950, 1951, 1952 et 1953?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport du ministère de la Production de défense pour 1953.

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1954:—Copie de toutes les feuilles de paie relatives à la main-d'œuvre, aux travaux et services exécutés, ainsi que copie de tous comptes et factures des marchandises et matériaux utilisés ou fournis, en ce qui a trait à la réparation, le prolongement, la construction d'un quai ou de quais de l'État, à Hall's Harbour, comté de Kings (Nouvelle-Écosse), au cours des années civiles 1952 et 1953.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1954:—Copie de toutes les feuilles de paie relatives à la main-d'œuvre, aux travaux et services exécutés, ainsi que copie de tous comptes et factures des marchandises et matériaux utilisés ou fournis, en ce qui a trait à la réparation, le prolongement, la construction d'un quai ou de quais de l'État, à Harbourville, comté de Kings (Nouvelle-Écosse), au cours des années civiles 1952 et 1953.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1954:—Copie de toutes les feuilles de paie relatives à la main-d'œuvre, aux travaux et services exécutés, ainsi que copie de tous comptes et factures des marchandises et matériaux utilisés ou fournis, en ce qui a trait à la réparation, le prolongement, la contruction d'un quai ou de quais de l'État, à Scott's Bay, comté de Kings (Nouvelle-Écosse), au cours des années civiles 1952 et 1953.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1954:—Copie de toutes les feuilles de paie relatives à la main-d'œuvre, aux travaux et services exécutés, ainsi que copie de tous comptes et factures des marchandises et matériaux utilisés ou fournis, en ce qui a trait à la réparation, le prolongement, la construction d'un quai ou de quais de l'État, à Parker's Cove, comté d'Annapolis (Nouvelle-Écosse), au cours des années civiles 1952 et 1953.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Holowach soit substitué à celui de M. Shaw sur la liste des membres du comité des chemins de fer et de la marine marchande, institué pour la session.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Johnson (Kindersley) soit substitué à celui de M. Thatcher sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 378 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "North American Baptists, Inc., (Canada)".—M. *James.*

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 376, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or;

M. Prudham propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 374, Loi concernant l'exportation et l'importation de marchandises de valeur stratégique et d'autres marchandises, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 377, Loi établissant un compte pour le remplacement des biens de l'État perdus, détruits ou endommagés par suite d'incendie;

M. Harris, pour M. Abbott, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et étudié en comité plénier;

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 198 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie", est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 313 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Dominion Fire Insurance Company", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

(Bills publics)

Le ordres portant les numéros 13, 20, 21, 25, 26, 28 et 29 sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de Mme Fairclough, appuyée par M. Green: Que le Bill n° 2, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit;

Du consentement unanime, la Chambre reprend l'étude des *Mesures du Gouvernement.*

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill n° 377, Loi établissant un compte pour le remplacement des biens de l'État perdus, détruits ou endommagés par suite d'incendie, et après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

Le Bill n° 374, Loi concernant l'exportation et l'importation de marchandises de valeur stratégique et d'autres marchandises, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 377, Loi établissant un compte pour le remplacement des biens de l'État perdus, détruits ou endommagés par suite d'incendie, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 75

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 22 MARS 1954

PRIÈRE.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport des Chemins de fer nationaux du Canada pour 1953, (versions anglaise et française).

Aussi,—Exemplaire du rapport de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* pour 1953, (versions anglaise et française).

Aussi,—Exemplaire du rapport du Trust des titres des Chemins de fer nationaux du Canada pour 1953, (versions anglaise et française).

Et aussi,—Exemplaire du rapport de George A. Touche and Company, vérificateurs, concernant les comptes des Chemins de fer nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited,* pour 1953, (versions anglaise et française).

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1954:—Copie de tous mémoires, directives, etc., publiés, depuis le 8 décembre 1953, par le ministère du Revenu national, ou l'un de ses fonctionnaires, ou l'une de ses divisions ou sections, touchant l'interprétation, la mise en œuvre ou l'application de l'article 35 de la Loi sur les douanes, modifié par le bill n° 29 adopté au cours de la présente session.

M. Gregg, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport du ministère du Travail pour 1953, (version française).

83279—29

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport du surintendant des assurances sur les compagnies de prêts et de fiducie pour 1952.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 mars,—État indiquant:—1. Les travaux d'inspection des terres et les services de renseignements, en application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, dans la circonscription électorale de Dauphin, ont-ils nécessité, au cours de 1953, l'emploi de fonctionnaires temporaires ou à service intermittent?

2. Si tel est le cas, quel est le nom et quelle est l'adresse de chacune de ces personnes?

3. Quelle somme a-t-on versée, ou versera-t-on, à chacune de ces personnes?

4. Qui a nommé ces fonctionnaires?

Sur motion de M. Chevrier, il est ordonné,—Que les rapports annuels pour 1953 des Chemins de fer nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, du Trust des titres des Chemins de fer nationaux du Canada, et le rapport des vérificateurs au Parlement à l'égard du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, déposés aujourd'hui, soient renvoyés au comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, avec les articles ci-après du Budget de 1954-1955.

Crédit n° 465—Service de transbordement des wagons et ports terminus de l'Île du Prince-Édouard—Déficit d'exploitation.

Crédit n° 469—Service de transbordement et des terminus de North-Sydney (N.-É.) et de Port-aux-Basques (T.-N.)—Déficit d'exploitation.

Crédit n° 474—Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Versement au National-Canadien et aux autres chemins de fer assurant un service dans le territoire désigné par la Loi, à l'égard de la différence entre les taxes de tarif et les taxes normales.

Crédit n° 475—Canadian National (West Indies) Steamships Limited—Déficit d'exploitation.

Et que la résolution adoptée par la Chambre le 5 février 1954, et renvoyant certains crédits au comité des subsides, soit abrogée dans la mesure où ladite résolution vise les articles 465, 469, 474 et 475.

Sur motion de M. Harrison, le troisième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le vendredi 19 mars, est agréé.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. McCullough (Moose-Mountain)—1. Au cours de chaque année, depuis 1939, quelles subventions a-t-on versées aux meuniers à l'égard du blé moulu au Canada?

2. Quelle somme, par boisseau, représentaient ces subventions?

3. Quelle somme, par boisseau, les agriculteurs ont-ils reçue à l'égard du blé consommé au Canada depuis 1939?

4. Au cours de chaque année, depuis 1939, quelle quantité de blé la Grande-Bretagne a-t-elle achetée du Canada?

5. Au cours de chaque année, depuis 1939, quelle quantité de bœuf et d'autres produits de la viande la Grande-Bretagne a-t-elle achetée du Canada?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Argue—1. Au cours des douze mois écoulés, dans quels élévateurs terminus a-t-on pesé le grain?

2. A quelles dates a-t-on effectué ce pesage et à quelles dates avait été effectué le pesage antérieur dans chaque cas?

3. Quels étaient les surplus ou les déficits de blé, d'orge, d'avoine, de seigle et de lin, à la suite du pesage à chaque élévateur terminus?

4. Quel usage a-t-on fait des surplus de grain dans chaque cas?

5. Dans quels élévateurs terminus n'a-t-on pas effectué de pesage au cours des douze mois écoulés?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Hansell—1. Quel a été le montant global versé à l'égard de la Commission d'enquête Carroll sur le charbon?

2. Quelles recommandations de la Commission ont été mises à exécution et dans quelle mesure l'ont-elles été?

Par M. Cardiff—1. Le Gouvernement exploite-t-il des magasins d'approvisionnements au Canada?

2. Si tel est le cas, où sont-ils situés?

3. Les marchandises y sont-elles vendues au prix coûtant?

4. Sinon, quelle est la marge de bénéfices?

5. Ces magasins vendent-ils à crédit ou au comptant?

6. Si le Gouvernement n'exploite pas de magasins d'approvisionnements, y a-t-il de ces magasins situés sur les propriétés de l'État?

7. Dans le cas de l'affirmative, où sont-ils situés et quelles sont les conditions de leur exploitation?

8. Le Gouvernement a-t-il reçu des plaintes de la part de marchands ou d'hommes d'affaires des endroits où ces magasins sont exploités?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de tous dossiers ou mémoires, lettres, communications, datés depuis le 1er janvier 1952 et reçus par le ministre des Finances ou reçus par tout autre ministre et renvoyés au ministre des Finances, de la part d'associations ou d'organismes représentant les fonctionnaires fédéraux retraités, ou de la part de leurs dirigeants, ainsi que copie des réponses adressées par le ministre des Finances.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de toute lettre circulaire (ou de toutes les lettres circulaires, s'il y a des variantes importantes dans les diverses lettres rédigées à ce sujet), datée depuis le 8 décembre 1953 et adressée par le ministère du Revenu national, ou l'un de ses fonctionnaires, ou l'une de ses divisions ou sections, à tout importateur éventuel, sans nécessairement faire mention du nom de cet importateur, touchant l'interprétation, la mise en œuvre ou l'application de l'article 35 de la Loi sur les douanes, modifié par le bill n° 29 adopté au cours de la présente session.

Par M. Castleden—Ordre de la Chambre—Copie de tous accords, correspondance ou autres documents, datés depuis le 1er janvier 1917, touchant la cession et la disposition subséquente de la réserve indienne n° 80A de Last-Mountain Lake.

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi visant à étendre les avantages de la Loi sur les subventions aux municipalités et à décréter certaines modifications touchant l'application de ladite loi.

Sur ce, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi destiné à modifier certaines lois concernant plusieurs corporations de la Couronne en vue d'établir des dispositions relatives à la pension des personnes permutant du service public aux corporations intéressées, ainsi que la manière dont ces dispositions relatives à la pension s'appliqueront auxdites personnes.

Sur ce, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

Le Bill n° 374, Loi concernant l'exportation et l'importation de marchandises de valeur stratégique et d'autres marchandises, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 377, Loi établissant un compte pour le remplacement des biens de l'État perdus, détruits et endommagés par suite d'incendie, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Green, propose en amendement: Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

> "La Chambre désire exprimer l'avis que les pouvoirs accordés au gouverneur en conseil sous le régime de la loi sur les pouvoirs d'urgence répugnent au régime de gouvernement parlementaire responsable."

Et il s'élève un débat;

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: Pendant l'heure du dîner, j'ai examiné le point soulevé avant six heures. Je prie immédiatement les honorables députés de se reporter de nouveau au commentaire n° 246 *k*) de la troisième édition de Beauchesne que voici:

> Outre les restrictions prévues à l'article 41 du Règlement, l'usage, tant en Angleterre qu'au Canada, veut qu'un député portant la parole s'abstienne de:
>
> *k*) critiquer des mesures et délibérations passées de la Chambre.

J'ai exprimé l'opinion que, par les mots "mesures passées", on ne visait que les seules lois adoptées antérieurement au cours de la même session. A la lecture des diverses autorités sur la question, il semble que cette opinion ne soit pas fondée et que, par "mesures passées", on n'entend pas seulement les mesures adoptées au cours de la même session mais aussi les lois antérieures adoptées au cours d'autres sessions. J'engage les honorables députés à écouter la lecture d'un alinéa tiré de la page 194 d'un ouvrage publié en 1950 par sir Gilbert Campion. Au chapitre "Règles des débats", alinéa 5, on trouve ceci:

> Le commentaire et les autres qui suivront se rattachent au texte de notre Règlement, qui a trait aux termes blessants et irrespectueux. Le sens précis du mot "mesures", dans tous ces commentaires, est plutôt difficile à établir.

Dans la quinzième édition de May, à la page 436, on trouve sous la rubrique "Expressions offensantes pour le Parlement ou l'une ou l'autre Chambre", un alinéa intitulé: "Contre une loi" et ce qui suit:

> Une mention irrespectueuse ou injurieuse d'une loi semblerait donner lieu partiellement aux mêmes objections qu'un langage inconvenant appliqué au Parlement lui-même, car elle jette du discrédit sur la législature qui l'a adoptée et elle tend à faire mépriser la loi; cependant, la nécessité de rapporter une loi motive, à titre d'argument en faveur de cette ligne de conduite, la condamnation de celle-ci au cours du débat. Une déclaration d'après laquelle la promulgation d'une loi peut motiver un appel à la force n'est pas de la compétence de l'Orateur.

Je remonte aux années passées parce que, ainsi que les honorables députés le savent, l'article 41 de notre Règlement date de 1867 et nous l'avons hérité de Règlements semblables qui existaient dans des parlements précédents au Ca-

nada. Dans la quatrième édition de Bourinot, qui a été publiée en 1916, je trouve ce qui suit: "Règles en vue du maintien de l'ordre,—Expressions parlementaires et antiparlementaires au cours du débat" et à la page 361

> x) ou critiquer, ou contester ou de quelque façon révoquer en doute les mesures ou délibérations passées de la Chambre.

Si par "mesures passées" on entend une loi qui est actuellement en vigueur et qui a été adoptée lors d'une session antérieure par une législature précédente, Bourinot n'aimerait certainement pas nous voir discuter en ce moment les pouvoirs prévues dans la loi sur les pouvoirs d'urgence car il dit:

> ou critiquer, ou contester ou de quelque façon révoquer en doute les mesures ou délibérations passées de la Chambre.

Dans la troisième édition de Bourinot publiée en 1903 je relève à la page 482 le passage suivant:

> ou critiquer, ou contester ou de quelque façon révoquer en doute les mesures ou délibérations passées de la Chambre.

Dans l'ouvrage de Cushing publié en 1874, je trouve, à la page 672, le commentaire 1740 qui est ainsi conçu:

> Il est irrégulier de critiquer, contester, ou de quelque façon révoquer en doute, au cours des débats, les mesures ou délibérations passées de la Chambre pour la raison évidente que, en plus de tendre à raviver la discussion sur des questions qui ont déjà fait l'objet de décisions, de telles critiques sont contraires à la bienséance et irrégulières en principe puisque le député est lui-même compris dans un vote approuvé par une majorité et qu'il est lié par ce vote; il semble que le fait de critiquer ou de révoquer en doute les décisions de "la majorité" soit l'équivalent de critiques adressées à la Chambre.

Les honorables députés concluraient d'après ce commentaire qu'il est question d'un vote ayant eu lieu précédemment au cours de la même session. Je ne sais vraiment pas quel sens donner exactement à l'expression "mesures passées". Il semble d'une manière générale que la dernière partie de notre Règlement n° 41 stipule que si quelqu'un veut critiquer une loi existante il doit présenter une motion visant à rescinder une décision prise antérieurement. Il semble que ce soit le sens de cette disposition.

Voici sur quoi j'aimerais en ce moment appeler l'attention des députés. Si quelqu'un veut critiquer une loi, qu'est-ce qui s'oppose à ce qu'il présente un bill tendant à l'abrogation de ladite loi? Pourquoi devrait-il avoir recours à une proposition d'amendement à la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides? J'ai vérifié les précédents, et une motion tendant à faire abroger une loi ne comporte certainement aucune dépense d'argent. Je vois qu'en 1936, l'honorable représentant de Témiscouata (M. Pouliot) a proposé un bill pour abroger une loi établissant un conseil économique, laquelle avait été adoptée par un parlement antérieur. On peut le vérifier à la page 422 du hansard, volume I. L'honorable député demanda la permission de présenter un bill et elle lui fut accordée. Les honorables députés verront à la page 585 que la motion a été adoptée et que le bill a été lu pour la troisième fois et adopté.

La motion dont nous sommes présentement saisis est la suivante: Doit-on considérer comme un grief suffisant pour retarder l'examen des crédits, le fait de présenter à titre d'amendement à cette motion, ce qui équivaut à une demande d'abrogation d'une loi? Il me semble que l'amendement, pour être absolument conforme au Règlement, devrait être modifié et se lire comme il suit: "Que l'exercice des pouvoirs accordés au gouverneur en conseil sous le régime

de la loi sur les pouvoirs d'urgence, répugne au régime de gouvernement parlementaire responsable." Je formule cette opinion, car nous voulons tous, je pense, respecter les règles traditionnelles régissant les débats. Je ferai observer aux honorables députés que quoi que nous fassions, nous devons toujours agir pour le mieux, et qu'en l'occurrence, à mon avis, la meilleure façon d'agir n'est pas de proposer un amendement à la motion invitant l'Orateur à quitter le fauteuil, mais plutôt de présenter un projet de loi visant à abroger la loi sur les pouvoirs d'urgence, ce qui pourrait se faire. Je ne veux rien ajouter à ce que je viens de dire. Je m'en remets simplement aux honorables députés. La question, en elle-même, est extrêmement épineuse. Je ne voudrais nullement en cette occasion établir un précédent qui permettrait au députés, à l'occasion d'une motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides, de s'en prendre à une loi, alors qu'on pourrait plus facilement y arriver en proposant l'abrogation de la loi, si nous voulons, il va sans dire, respecter l'article 41 du Règlement, qui se lit en partie ainsi qu'il suit:

> Nul député ne peut critiquer une décision prise par la voie des suffrages de la Chambre, sauf pour proposer que cette même décision soit rescindée.

Nous avons toujours interprété cette règle comme s'appliquant à une décision prise dans la même session. Comme je l'ai dit, on n'est pas certain si elle ne doit s'appliquer qu'aux décisions prises durant la même session. On a également établi que personne n'a le droit d'attaquer la loi elle-même ni d'aucune façon la mettre en question parce que ce serait jeter le discrédit sur le Parlement. Voilà les points que je signale à l'attention des honorables députés. Pour ma part, je préférerais que la proposition d'amendement fût ainsi conçue:

> La Chambre désire exprimer l'avis que l'exercice des pouvoirs accordés au gouverneur en conseil sous le régime de la loi sur les pouvoirs d'urgence répugne au régime de gouvernement parlementaire responsable.

Dans ce cas-ci, il y aurait présentation d'un grief: on se plaindrait du mode d'application de la loi. Dire que les pouvoirs accordés au gouverneur en conseil répugnent au régime de gouvernement parlementaire responsable, c'est je crois s'en prendre au principe sur lequel se fonde la loi sur les pouvoirs d'urgence, c'est s'en prendre à une loi, à une mesure en vigueur. Pour attaquer cette loi conformément au Règlement, les députés devraient, je crois, proposer une motion visant à abroger la loi sur les pouvoirs d'urgence.

Je n'ai pas ici l'intention d'ouvrir un long débat sur la procédure parlementaire. Comme je l'ai signalé, la question est épineuse, compliquée. Je ne veux pas rendre de décision, je demande simplement aux parrains de l'amendement de songer à l'opportunité de donner une nouvelle rédaction à leur proposition d'amendement. S'ils estiment qu'il n'y a pas lieu de manifester autant de scrupules que j'estime maintenant opportun, je vais laisser les choses là où elles en sont et n'insisterai pas davantage.

Et comme l'on s'oppose à la modification de la teneur de la proposition d'amendement, M. l'Orateur accepte l'amendement dans sa rédaction primitive.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Fleming.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 9h.58 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 76

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 23 MARS 1954

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-deuxième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-deuxième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Kathleen Florence Pippy Hayward, épouse d'Ellis Raymond Hayward, de Saint-Jean (Terre-Neuve).

De Madeleine Roy Julien, épouse de Maurice Julien, de Montréal (P.Q.).

De Marie Jeannette Laure Lafrenière Lucas, épouse de William Clayton Lucas, de Montréal (P.Q.).

De Hazel Irene McKay Puttee, épouse de Ronald Kenneth Puttee, de Montréal (P.Q.).

De Beatrice Alexandra Duff Sheppard, épouse de William St. Clair Sheppard, de Montréal (P.Q.).

D'Albert Thornton, de St-Eustache-sur-le-Lac (P.Q.), époux d'Ivy May Patterson Mercer Thornton.

83279—30

De Florence Pearl Loader Varden, épouse de Guy Stanford Varden, de Montréal (P.Q.).

M. Nixon, du comité permanent des relations industrielles, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 500 exemplaires en anglais et 200 en français de ses procès-verbaux et témoignages, et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Nixon, ledit rapport est agréé.

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'une lettre adressée, le 10 mars 1954, au Secrétaire d'État des États-Unis par l'ambassadeur du Canada à Washington, au sujet de l'accroissement de dérivation des eaux du Lac Michigan par voie du canal d'écoulement de Chicago (versions anglaise et française).

M. Robertson, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présente à la Chambre,—Réponse à la question suivante inscrite au *Feuilleton* du 17 mars 1954:

Par M. Gillis—1. Combien d'hôpitaux, au Canada, se spécialisent dans le traitement de l'arthrite?

2. Quels sont les noms de ces hôpitaux et où sont-ils situés?

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1954:—Copie de toute lettre circulaire (ou de toutes les lettres circulaires, s'il y a des variantes importantes dans les diverses lettres rédigées à ce sujet), datée depuis le 8 décembre 1953 et adressée par le ministère du Revenu national, ou l'un de ses fonctionnaires, ou l'une de ses divisions ou sections, à tout importateur éventuel, sans nécessairement faire mention du nom de cet importateur, touchant l'interprétation, la mise en œuvre ou l'application de l'article 35 de la Loi sur les douanes, modifié par le bill n° 29 adopté au cours de la présente session.

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour 1953, (versions anglaise et française).

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Bell soit substitué à celui de M. Michener, et

Que le nom de M. Eudes soit substitué à celui de M. Côté (Verdun), sur la liste des membres du comité permanent des relations industrielles.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Blackmore soit substitué à celui de M. Fair sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Drew, appuyé par M. Green: Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre désire exprimer l'avis que les pouvoirs accordés au gouverneur en conseil sous le régime de la loi sur les pouvoirs d'urgence répugnent au régime de gouvernement parlementaire responsable."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Aitken (Mlle),
Argue,
Balcer,
Bell,
Blackmore,
Blair,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Dinsdale,
Drew,
Ellis,
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gagnon,
Girard,
Green,
Hahn,
Hamilton,
Hansell,
Harkness,
Herridge,
Hodgson,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
Michell (London),
Monteith,
Murphy (Lambton-West),
Nesbitt,
Nicholson,
Nickle,
Patterson,
Perron,
Poulin,
Quelch,
Regier,
Rowe,
Shaw,
Small,
Stanton,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
White (Hastings-Frontenac),
Winch,
Wylie,
Yuill,
Zaplitny—68.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Bertrand,
Boivin,
Bonnier,
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Breton,
Brisson,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-West),
Bruneau,
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Campney,
Cannon,
Caron,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Clark,
Claxton,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Decore,
Denis,
Deschatelets,
Deslières,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Enfield,
Eyre,
Fairey,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gillis,
Gingras,
Goode,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Habel,
Hanna,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Hollingworth,
Hosking,
Houck,
Howe Port-Arthur),
Huffman,
Hunter,
James,
Jutras,

Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc,
Legaré,
Lesage,
Lusby,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
Macnaugthon,
McCann,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
McWilliam,
Mang,
Martin,
Massé,
Michaud,
Monette,
Murphy (Westmorland),
Nixon,
Pearson,
Philpott,
Picard,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Pouliot,
Power (St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Purdy,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Robertson,
Robinson (Simcoe-Est),
St-Laurent,
Schneider,
Shipley (Mme),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thibault,
Tucker,
Valois,
Viau,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Waterloo-Sud),
Winters,
Wood—134.

Et le débat se poursuit sur la motion principale;

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 378 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "North American Baptists, Inc., (Canada)";

M. James, appuyé par M. Studer, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général.*

Le Bill n° 198 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie", est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 12, 19, 20, 24, 25 et 27 sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Knowles, appuyé par M. MacInnis: Que le Bill n° 4, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Blackmore.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures trois minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 77

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 24 MARS 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 379 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald-Emile La Grave".

Bill n° 380 (Z-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Boucher Dufort".

Bill n° 381 (A-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Halga Saunders Gibson".

Bill n° 382 (B-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonie Lutz Jedrzejewski".

Bill n° 383 (C-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Clarke Thompson".

Bill n° 384 (D-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Coughtry Paquette".

Bill n° 385 (E-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Ruth Smith Newey".

Bill n° 386 (F-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugene Clifford Carbonneau".

Bill n° 387 (G-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Antoine-François Armand".

Bill n° 388 (H-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria-Clara-Anita Cauchon Quirion".

Et aussi,—Un message communiquant les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-troisième rapport du greffier des pétitions. Ce dernier expose qu'il a examiné la pétition suivante, déposée le 23 mars par M. Hunter, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre le mariage du requérant et lui accorder un divorce, savoir:

De Wilfrid Lavoie, de Montréal (P.Q.), époux d'Adélia Larrivée Lavoie, demeurant présentement à Joly (P.Q.).

Quoique cette pétition soit conforme à l'article 68 du Règlement, il constate qu'elle a été déposée après le délai spécifié à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elle ne doit pas être reçue.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-troisième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-troisième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

D'Arthur Hamilton Johnstone et d'autres personnes, de Montréal (P.Q.), en vue d'une loi constituant en corporation La Bâloise, Compagnie d'Assurance contre l'Incendie au Canada, et, en anglais, "Baloise Fire Insurance Company of Canada, Limited".

De la "Eastern Telephone and Telegraph Company", d'Halifax (Nouvelle-Écosse), en vue d'une loi qui modifiera la loi la constituant en corporation.

M. Cavers, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de quatorze à dix députés;

2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre;

3. Qu'il soit autorisé à faire imprimer au jour le jour 1,000 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages, et que l'article 64 du Règlement soit suspendu à cet effet.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Cavers, ledit rapport est agréé.

M. Gregg, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1954,—État indiquant:—1. Quelle est la statistique du chômage au Canada à l'égard de chaque année depuis 1929?

2. Quelles sommes le Trésor fédéral a-t-il versées à titre de secours aux chômeurs, au cours de chaque année, depuis 1929 jusqu'à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'assurance-chômage?

3. Quelles sommes a-t-il versées annuellement à titre de prestations d'assurance-chômage depuis l'inauguration d'un tel régime?

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, présente à la Chambre,—Réponse à la question suivante inscrite au *Feuilleton* du 8 mars 1954:

Par M. Nowlan—1. Au cours des années civiles *a*) 1952, *b*) 1953, des sous-entrepreneurs ont-ils avisé la Société centrale d'hypothèques et de logement au sujet de sommes dues par des entrepreneurs qui exécutent des travaux de construction pour ladite Société, ou en son nom?

2. Si tel est le cas, quel a été le nombre de ces avis au cours de chacune de ces années?

3. Dans combien des cas susmentionnés des sous-entrepreneurs ont-ils consenti à une transaction au sujet de leurs comptes?

4. D'après les dossiers ou les renseignements des fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement, quelle somme globale les sous-entrepreneurs ont-ils perdue dans chacun des cas de transactions?

5. Lors de l'octroi des contrats dont il est fait mention à la première question, la Société centrale d'hypothèques et de logement possédait-elle des renseignements révélant qu'antérieurement l'un ou l'autre de ces entrepreneurs avait eu des difficultés à payer les sous-entrepreneurs?

6. Y a-t-il eu des entrepreneurs dont il est question à la première question à qui l'on a octroyé d'autres contrats ou à qui l'on a confié l'exécution de services pour la Société centrale d'hypothèques et de logement, ou en son nom?

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Gauthier (Nickel Belt) soit substitué à celui de M. Robertson sur la liste des membres du comité mixte des deux Chambres pour le restaurant du Parlement, et

Qu'un message soit transmis au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Sur motion de M. Hunter, il est ordonné,—Que la pétition de Wilfrid Lavoie sollicitant l'adoption d'un bill de divorce, présentée le 23 mars 1954, ainsi que le rapport présenté à cet égard par le greffier des pétitions le 24 mars, soient renvoyés au comité permanent du Règlement pour qu'il formule les recommandations qu'il jugera opportunes.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Nowlan—Au cours de chacune des années civiles, depuis l'aménagement du parc de Cap-Breton, quelle somme le gouvernement du Canada a-t-il dépensée à l'égard ou dans le cas de chaque pont situé dans ce parc ou dans le voisinage?

M. Lesage, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Diefenbaker—Le gouvernement a-t-il reçu des observations de la part de l'une ou l'autre des villes de Prince-Albert, Battleford ou Le Pas, ou de tout groupement de l'une ou l'autre de ces municipalités, l'exhortant à modifier le Code criminel et (ou) la loi sur les pêcheries afin de décréter que se rend coupable d'infraction quiconque jette des produits chimiques ou d'autres substances dans les cours d'eau ou les rivières, entraînant ainsi la pollution des eaux et en contaminant le goût et l'odeur?

Par M. Pommer—1. A-t-on aboli des routes de distribution postale rurale *a*) au Manitoba, *b*) en Saskatchewan, *c*) en Alberta, au cours de 1953?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quels endroits?

3. Se propose-t-on d'abolir des routes de distribution postale rurale *a*) au Manitoba, *b*) en Saskatchewan, *c*) en Alberta, au cours de 1954?

4. Dans le cas de l'affirmative, à quels endroits?

Par M. Kickham—1. Depuis 1935, le Gouvernement a-t-il augmenté le montant payable aux courriers d'entreprise?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles dates et de combien?

3. Depuis ladite date, quel a été le pourcentage global des augmentations accordées à tous les courriers d'entreprise, comparativement au prix ferme du contrat attribué par voie d'adjudication?

4. Quel est le taux moyen par mille versé actuellement pour le service postal rural dans chacune des dix provinces du Canada?

Par M. Hansell—1. Combien de lits peut-on installer à l'hôpital Belcher de Calgary?

2. Compte non tenu du nombre des examens préliminaires, combien de malades ont été soignés à cet hôpital en 1953?

3. Quel est l'effectif total du personnel permanent, quelle est la classification de ce personnel et quel est l'effectif dans chaque classe?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. Diefenbaker—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance échangée entre tout département du gouvernement des États-Unis et tout ministère du gouvernement du Canada, et copie de toutes ententes conclues, depuis le 1er janvier 1952, relativement au projet de canalisation et d'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent.

Par M. Gagnon—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance de caractère général échangée, depuis le 1er janvier 1948, entre l'*International Bible Students, The Watchtower and Tract Society*, les Témoins de Jehovah, et les ministères de la Défense nationale, de la Justice et des Postes et la Société Radio-Canada.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 78

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 25 MARS 1954

PRIÈRE.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1954,—État indiquant:—1. Quelle somme représentent les subventions fédérales destinées aux universités de la province du Manitoba?

2. Comment ces subventions sont-elles réparties entre les institutions suivantes: *a*) Université du Manitoba, *b*) Brandon College, *c*) St. John's College, *d*) St. Paul's College, *e*) United College?

3. Accorde-t-on une aide financière fédérale à toute autre institution d'enseignement au Manitoba?

4. Si tel est le cas, quelles sont ces institutions et quelle somme reçoivent-elles?

5. Accorde-t-on une aide financière fédérale au titre d'instruction postscolaire dans les diverses provinces?

6. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelles institutions d'enseignement du Manitoba verse-t-on ces subventions, *b*) quelles sommes représentent ces subventions au Manitoba, *c*) sur quelle base s'effectue le versement des subventions à l'instruction postscolaire?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1954,—État indiquant:—1. Combien de sociétés canadiennes produisent des films cinématographiques sonores au Canada?

2. Quels sont les noms de ces sociétés?

3. Où leurs studios sont-ils situés?

4. Combien de sociétés américaines produisent des films cinématographiques sonores au Canada?

5. Quels sont les noms de ces sociétés?

6. Où leurs studios sont-ils situés?

7. Au cours de chaque année, depuis 1945, combien de films chacune des sociétés susvisées a-t-elle produits?

8. Au cours de chaque année, depuis 1945, combien de films cinématographiques sonores l'Office national du film a-t-il produits?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1954,—État indiquant:—1. Au cours de chacune des années financières terminées le 31 mars 1950, 1951, 1952, 1953 et, en 1954, jusqu'à ce jour, quelle somme a-t-on dépensée à toutes fins pour les services d'immigration, y compris les services d'inspection, les traitements de fonctionnaires et toutes les autres dépenses connexes, maintenus dans chacun des pays ci-après: Angleterre, Écosse, Irlande du Nord, Allemagne, France, Italie, Hollande et les pays scandinaves?

2. Quelles sommes seront requises au cours de la prochaine année financière à l'égard de chacun de ces pays?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1954,—État indiquant:—1. A-t-on exporté du porc en Allemagne au cours de 1953? Dans le cas de l'affirmative, combien de livres?

2. A-t-on exporté des conserves de porc en Allemagne au cours de 1953? Dans le cas de l'affirmative, en quelle quantité et quel en était le prix?

3. De quelle quantité de conserves de porc, s'il en est, le gouvernement fédéral dispose-t-il actuellement?

M. Lesage, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 15 mars 1954:—Copie de tous télégrammes et lettres échangés, depuis le 1er janvier 1951, entre les gouvernements provinciaux du Manitoba et de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral, touchant la participation ou l'assistance financière à la construction et au parachèvement de la route reliant Flin-Flon (Manitoba) à Nipawin (Saskatchewan).

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1954,—État indiquant:—1. Au cours des deux dernières années, a-t-on entrepris des recherches en vue d'utiliser pour d'autres fins industrielles *a*) les excédents de blé, *b*) tout autre produit agricole?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle est la nature de chacune de ces recherches et quels ont été les résultats obtenus dans chaque cas?

3. Quels sont les projets de recherches actuellement en cours à ce sujet et quelle est la nature de chaque entreprise?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 février 1954,—État indiquant: —1. Au cours de 1951 et de 1952, quel a été le nombre de bovins abattus en vertu de la Loi sur les épizooties?

2. Quelle somme a-t-on versée aux propriétaires à l'égard de chaque bovin de race et (ou) de chaque bovin classé?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 mars 1954,—État indiquant:—1. Y a-t-il des salaisons de Toronto dont le ministère fédéral de l'Agriculture a suspendu les privilèges de marquage? Dans le cas de l'affirmative, quels sont leurs noms?

2. Quels sont les noms des personnes chargées de l'inspection de ces salaisons?

3. Ces inspecteurs sont-ils à l'emploi du ministère fédéral de l'Agriculture?

4. Quel est l'article de la Loi prévoyant la suspension de ces privilèges?

5. Quelle sanction a-t-on imposée?

6. A-t-on annulé le permis de ces salaisons?

7. Ces salaisons ont-elles obtenu l'autorisation de reprendre leur commerce?

8. Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

9. Lors de la suspension des privilèges de ces salaisons de Toronto, quel était le prix *a*) du bœuf de marque rouge, *b*) du bœuf de marque bleue, *c*) des carcasses de vache (quartiers de derrière)?

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de Fulton soit substitué à celui de M. Hees sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Ferguson soit substitué à celui de M. Casselman sur la liste des membres du comité mixte des deux Chambres pour le restaurant du Parlement, et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Decore soit substitué à celui de M. Hanna sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 379 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald-Emile La Grave".—M. *Hunter*.

Bill n° 380 (Z-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Boucher Dufort".—M. *Hunter*.

Bill n° 381 (A-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Halga Saunders Gibson".—M. *Hunter*.

Bill n° 382 (B-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonie Lutz Jedrzejewski".—M. *Hunter*.

Bill n° 383 (C-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Clarke Thompson".—M. *Hunter*.

Bill n° 384 (D-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Coughtry Paquette".—M. *Hunter*.

Bill n° 385 (E-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Ruth Smith Newey".—M. *Hunter*.

Bill n° 386 (F-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugene Clifford Carbonneau".—M. *Hunter*.

Bill n° 387 (G-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Antoine-François Armand".—M. *Hunter*.

Bill n° 388 (H-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria-Clara-Anita Cauchon Quirion".—M. *Hunter*.

Avec la permission de la Chambre, M. Pearson propose,—Que les crédits numéros 84 à 103 inclusivement du budget principal des dépenses de 1954-1955 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Cameron (Nanaïmo).

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 79

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 26 MARS 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 389 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "Trans-Canada Pipe Lines Limited".

M. Jutras, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 650 exemplaires en anglais et 250 en français de ses procès-verbaux et témoignages, et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Jutras, ledit rapport est agréé.

M. Harrison, du comité permanent du Règlement, présente le quatrième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

En conformité des instructions qu'il a reçues le mercredi 24 mars 1954, le comité a étudié la pétition de M. Wilfrid Lavoie de Montréal (P.Q.), tendant à l'adoption d'un bill de divorce, qui a été présentée à la Chambre après l'expiration du délai prescrit pour la présentation de ces pétitions durant la présente session. L'avocat qui représentait le pétitionnaire a demandé que l'application de l'article 92 du Règlement soit suspendue à l'égard de cette pétition afin que celle-ci soit acceptée. Il a invoqué les motifs suivants à l'appui de sa demande.

Ladite pétition a été signée le 15 décembre 1953 et déposée au Sénat le 18 décembre, soit trois jours plus tard. Par suite d'un malentendu, aucune pétition n'a été déposée à la Chambre des communes. L'avocat, à Ottawa, a mis le pétitionnaire, à Montréal, au courant de la situation pour qu'il y remédie. Ladite pétition adressée à la Chambre des communes a dûment été envoyée à l'avocat, à Ottawa, mais par inadvertance ce dernier l'a mise dans le dossier au lieu de l'envoyer à la Chambre des communes. Ce n'est que le 23 mars, au reçu de l'avis que la cause serait entendue le 30 mars par le comité des divorces du Sénat, que l'avocat s'est rendu compte qu'il avait omis de déposer la pétition à la Chambre des communes. Il prit le même jour des mesures pour réparer son omission.

L'avocat du pétitionnaire a exposé que son client est un journalier, comme l'indique la pétition, et qu'il est dans une situation pécuniaire extrêmement modeste. Il a demandé que si le comité recommandait que soit suspendue l'application de l'article 92 du Règlement afin d'accepter la pétition, aucune peine ne soit infligée au pétitionnaire à cause de l'omission involontaire dont l'avocat accepte la pleine responsabilité.

Après l'étude minutieuse de la requête ci-dessus, le comité conclut que le délai survenu dans la présentation de la pétition à la Chambre des communes n'est pas imputable au pétitionaire, mais est attribuable à des circonstances indépendantes de sa volonté. Il recommande donc que l'application de l'article 92 du Règlement soit suspendue de façon à permettre l'acceptation de la pétition; en outre, que les amendes prévues aux alinéas *a*) et *c*) du paragraphe 3 de l'article 92 du Règlement ne soient pas perçues dans le présent cas.

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre,—Exemplaire du budget des Chemins de fer nationaux du Canada et des Canadian National (West Indies) Steamships Limited pour 1954, approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1954-448 du 25 mars 1954, conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi sur le National-Canadien et le Pacifique-Canadien, chapitre 39, et de l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Exemplaire du budget d'établissement modifié d'Air Canada pour 1953.

Aussi,—Exemplaire du budget d'établissement d'Air Canada pour 1954.

Et aussi,—Exemplaire du budget d'exploitation d'Air Canada pour 1954.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 février 1954,—État indiquant: —1. Au cours de 1951 et de 1952, quelle quantité de bœuf le gouvernement a-t-il achetée?

2. Combien a-t-il payé la livre dans chaque cas?

3. Jusqu'à ce jour, quelle quantité de ce bœuf a-t-on vendue, à qui et à quel prix l'a-t-on vendu?

4. Au cours de 1951 et de 1952, quelle quantité de porc le gouvernement a-t-il achetée?

5. Combien a-t-il payé la livre dans chaque cas?

6. Jusqu'à ce jour, quelle quantité de ce porc a-t-on vendue, à qui et à quel prix l'a-t-on vendu?

7. Quelles sommes représentent les frais d'entreposage et (ou) de transformation de ce bœuf et de ce porc et à qui a-t-on versé de telles sommes?

M. Bennett (Grey-Nord), adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 mars 1954,—État indiquant:—1. Combien de lits peut-on installer à l'hôpital Belcher de Calgary?

2. Compte non tenu des examens préliminaires, combien de malades ont été soignés à cet hôpital en 1953?

3. Quel est l'effectif total du personnel permanent, quelle est la classification de ce personnel et quel est l'effectif dans chaque classe?

Sur motion de M. Langlois (Gaspé), pour M. Chevrier, il est ordonné,—Que le budget des Chemins de fer nationaux du Canada et des Canadian National (West Indies) Steamships Limited, déposé sur le bureau aujourd'hui, soit renvoyé au comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Pearson: Que les crédits numéros 84 à 103 inclusivement du budget principal des dépenses de 1954-1955 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et le débat se poursuit;

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 198 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie", est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Les bills suivants sont lus, respectivement, la deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (ainsi que les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet desdits bills).

Bill n° 379 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald-Emile La Grave".

Bill n° 380 (Z-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Boucher Dufort".

Bill n° 381 (A-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Halga Saunders Gibson".

Bill n° 382 (B-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonie Lutz Jedrzejewski".

Bill n° 383 (C-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Clarke Thompson".

Bill n° 384 (D-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Coughtry Paquette".

Bill n° 385 (E-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Ruth Smith Newey".

Bill n° 386 (F-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugene Clifford Carbonneau".

Bill n° 387 (G-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Antoine-François Armand".

Bill n° 388 (H-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria-Clara-Anita Cauchon Quirion".

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 13, 20, 21, 25, 26, 28, 29, 30 et 31 sont appelés, respectivement, et réservés.

Tous les ordres afférents aux bills privés et publics sont achevés;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson: Que les crédits numéros 84 à 103 inclusivement du budget principal des dépenses de 1954-1955 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Fulton.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures six minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 80

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 29 MARS 1954

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, n° 6, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 24 mars 1954, aux termes de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Park Steamship Company Limited pour 1953, conformément à l'article 85(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1954,—État indiquant:—1. En 1953 et au cours des mois de janvier et février 1954, le ministère de la Défense nationale ou d'autres organismes de l'État ont-ils acheté des produits de la viande des établissements industriels de salaisons *L. Goldman & Son, William Puddy & Son, Puddy Brothers Limited?*

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles quantités a-t-on achetées?

3. Quelles catégories de bœuf a-t-on achetées?

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport du ministre des Travaux publics relativement aux ouvrages relevant de sa compétence pour l'année terminée le 31 mars 1953, aux termes de l'article 34 de la Loi sur les travaux publics, chapitre 228 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Howe (Port-Arthur), propose,—Que l'ordre du jour portant le numéro 6 de la rubrique *Mesures du Gouvernement* et figurant au *Feuilleton* d'aujourd'hui soit révoqué, et que la permission lui soit accordée de retirer le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique de manière à prévoir l'exécution de travaux de recherche et de production, dans le domaine de l'énergie atomique, par un ministre ou par des compagnies chargées de faire rapport à un ministre; ainsi que l'augmentation du nombre des membres de la Commission de contrôle de l'énergie atomique afin de permettre qu'y soient représentés des organismes gouvernementaux ou autres corps susceptibles de s'intéresser spécialement aux questions relatives à l'énergie atomique.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Howe (Port-Arthur), il est ordonné,—Que le rapport annuel d'Air-Canada pour l'année 1953, déposé sur le bureau le 15 mars, le rapport des vérificateurs concernant Air-Canada pour l'année 1953, déposé sur le bureau le 16 mars, ainsi que le budget d'établissement modifié pour l'année 1953, le budget d'établissement pour l'année 1954 et le budget d'exploitation pour 1955 relatifs à Air-Canada, déposés sur le bureau le 26 mars, soient renvoyés au comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session.

Sur motion de M. Harrison, le quatrième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le vendredi 26 mars 1954, est agréé.

M. Argue, appuyé par M. Knowles, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 390, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Âge des votants), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 389 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "Trans-Canada Pipe Lines Limited".—M. *Decore.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Knowles—1. Y a-t-il des membres du Cabinet qui font partie du conseil d'administration de quelque société, corporation, etc.?

2. Dans le cas de l'affirmative, de quelles sociétés ou corporations s'agit-il, et à quelle date ces ministres ont-ils été nommés membres de ces conseils d'administration?

3. Depuis qu'ils ont été appelés au Conseil privé, des ministres ont-ils résigné leurs fonctions de membre de ces conseils d'administration?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces ministres, à quelles dates ont-ils résigné, et de quelles sociétés ou corporations s'agit-il?

5. Y a-t-il des adjoints parlementaires aux ministres qui font partie du conseil d'administration de quelque société, corporation, etc.?

6. Dans le cas de l'affirmative, quels sont-ils et de quelles sociétés ou corporations sont-ils administrateurs?

Par M. Hansell—1. Quelle quantité de charbon a-t-on brûlée dans les édifices de l'État au cours de la dernière année pour laquelle on possède des statistiques?

2. Quelle quantité de ce charbon provenait de houillères canadiennes?

Par M. Fraser (Peterborough)—1. Quel a été le nombre total d'appareils de télévision vendus au Canada *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

2. Quelle somme globale a-t-on perçue en taxe d'accise sur ces appareils *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

3. De quelle somme globale provenant de la taxe d'accise sur la vente de ces appareils a-t-on fait remise à la Société Radio-Canada, *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

4. Quel a été le nombre total de radios vendus au Canada *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

5. Quelle somme globale a-t-on perçue en taxe d'accise sur ces radios *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

6. De quelle somme globale provenant de la taxe d'accise sur la vente de ces radios a-t-on fait remise à la Société Radio-Canada, *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

7. Quelle somme globale représente la vente d'appareils de télévision, *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

8. Quelle somme globale représente la vente de radios, *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

Par M. Diefenbaker—Quels sont les noms de tous les fonctionnaires et employés préposés à l'application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, l'occupation respective de chacun lors de sa nomination et les sommes versées à chacun à titre de traitements et de frais au cours de l'année 1953?

Par M. Diefenbaker—Quels sont les noms de tous les fonctionnaires, employés et préposés de l'administration du rétablissement agricole des Prairies, l'occupation respective de chacun lors de sa nomination et les sommes versées à chacun à titre de traitements et de frais au cours de l'année 1953?

Par M. Diefenbaker—Quel était le nombre de fonctionnaires, employés, etc., de l'administration du rétablissement agricole des Prairies, dans les provinces *a*) du Manitoba, *b*) de la Saskatchewan, *c*) de l'Alberta, (i) le 1er mars 1954, (ii) le 1er mars 1950?

Par M. Diefenbaker—Quel est le nombre de fonctionnaires, employés, etc., de l'administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies, dans les provinces *a*) du Manitoba, *b*) de la Saskatchewan, *c*) de l'Alberta, (i) aujourd'hui; (ii) quel était-il en mars 1950?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance datée depuis le 1er janvier 1954 et échangée entre tous groupements ou associations des employés des Postes et le ministre des Postes, le sous-ministre des Postes, ou tout autre fonctionnaire supérieur du ministère des Postes, touchant le traitement différentiel accordé aux employés de nuit aux Postes.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

CRÉDITS PROVISOIRES

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $526,007,622, soit le sixième du montant de chacun des divers articles à voter, énumérés dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1955, présenté à la Chambre des communes, à la session actuelle du Parlement; et, en outre, une somme n'excédant pas $216,900, soit le quart du montant de l'article 431; une somme n'excédant pas $417,594.33, soit le sixième du montant des articles 197, 199, 202 et 203; et une somme n'excédant pas $4,303,708.08, soit le douzième du montant des articles 19, 37, 61, 79, 433 et 434, dudit budget des dépenses, soient attribuées à Sa Majesté, en acompte, pour l'année financière expirant le 31 mars 1955.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des subsides devant siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité de voies et moyens;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité de voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que, pour faire face aux crédits attribués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1955, les sommes suivantes soient attribuées à même le Fonds du revenu consolidé du Canada, à savoir:—

1. La somme de $526,007,622, soit le sixième du montant de chacun des articles énumérés dans le budget principal des dépenses de l'année financière expirant le 31 mars 1955;

2. La somme de $216,900, soit le quart du montant de l'article 431 dudit budget;

3. La somme de $417,594.33, soit le sixième du montant des articles 197, 199, 202 et 203 dudit budget; et

4. La somme de $4,303,708.08, soit le douzième du montant des articles 19, 37, 61, 79, 433 et 434 dudit budget,
énumérés dans la résolution adoptée aujourd'hui en comité de subsides.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

M. Abbott obtient la permission de présenter le Bill n° 391, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1955, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (I), 1953-1954

AGRICULTURE

SERVICE DE LA PRODUCTION

	Hygiène vétérinaire—	
547	Indemnités, selon le détail des affectations, aux propriétaires d'animaux qui, atteints de maladies visées par la Loi sur les épizooties, sont morts ou ont été abattus dans des circonstances non prévues dans ladite loi et ses règlements d'exécution . . . . $	838 00
548	Subventions aux foires et expositions en conformité des règlements établis par le décret C.P. 4602 du 22 décembre 1952; paiements au compte d'accords conclus avec les associations d'exposition en vigueur le 22 décembre 1952, en vue de la construction de bâtiments et autres entreprises majeures—Crédit supplémentaire et autorisation de verser des subventions aux Expositions selon le détail des affectations	108,000 00

Service des marchés

549	Subventions et allocations aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi sur les installations frigorifiques, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire	63,083 00

Services provisoires

550	Aide au transport de la chaux pour l'amendement du sol—Crédit supplémentaire	85,000 00

Crédits spéciaux

551	Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et emmagasinage de l'eau—Crédit supplémentaire	139,600 00
552	Projets importants d'irrigation et de conservation des eaux dans les provinces des Prairies—Crédit supplémentaire	230,207 00
553	Montant estimatif requis pour dédommager le Compte de soutien des prix agricoles de la perte nette d'exploitation de l'Office de soutien des prix agricoles durant l'année financière 1953-1954, y compris l'autorisation de porter au crédit du compte les recettes nettes versées au Compte de l'Office des produits agricoles en raison de la vente de la viande de Nouvelle-Zélande reçue en échange du bœuf expédié au Royaume-Uni	37,758,894 00

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

A—Ministère

Division des affaires indiennes

Éducation—

554	Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	120,000 00

B—Galerie nationale du Canada

555	Versement au compte d'achats de la Galerie nationale du Canada pour acquisition d'œuvres d'art, aux termes de l'article 8 de la Loi sur la Galerie nationale—Crédit supplémentaire	360,000 00

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministères et missions à l'étranger

556	Réceptions officielles—Crédit supplémentaire	4,000 00

B—Généralités

Services provisoires

557	Contributions à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	500,000 00
558	Aide à la Grèce pour la reconstruction et le rétablissement à la suite des tremblements de terre dans les îles Ioniennes	500,000 00
559	Don de blé pour soulager la famine au Pakistan	5,000,000 00
560	Don de denrées alimentaires pour les victimes des inondations au Japon	50,000 00

FINANCES

Administration générale

561 Administration du ministère—Crédit supplémentaire 5,800 00
562 Contrôleur du Trésor—Administration du bureau central et des bureaux auxiliaires—Crédit supplémentaire .. 220,000 00

APPLICATION DE DIVERSES LOIS ET FRAIS DE FONCTIONS SPÉCIALES

563 Application des lois de pension et de retraite—Crédit supplémentaire 132,404 00
564 Autorisation et versement de paiements de rectification à l'égard de subventions déjà versées et frais d'administration assumés par:
a) la Corporation de stabilisation des prix des denrées, Limitée, et
b) le ministre des Finances au nom de Sa Majesté, conformément à l'accord intervenu entre ladite Corporation et Sa Majesté le 25e jour de juin 1953, en vertu du décret C.P. 1953-868 du 1er juin 1953 310,000 00

PAIEMENTS AUX MUNICIPALITÉS

565 Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur propriétés fédérales—Paiements aux municipalités prévus par la Loi sur les subventions aux municipalités et les Règlements concernant les subventions aux municipalités rurales établis par le décret C.P. 3729 du 6 août 1952; et paiement aux municipalités en vertu du décret C.P. 3456 du 19 juillet 1950, à l'égard des frais de services et fournitures médicaux et hospitaliers procurés aux employés fédéraux et autres personnes prévues audit décret—Crédit supplémentaire comprenant l'autorisation de considérer les propriétés de l'Amirauté dans la ville de Saint-Jean (Terre-Neuve) comme des propriétés fédérales bien que le transfert officiel de l'administration n'ait pas été complété 343,783 00

ÉVENTUALITÉS ET DIVERS

566 Autorisation de porter au compte du déficit consolidé les frais subis en 1951 pour la gravure de formules d'obligations en prévision d'un emprunt qui n'a pas été lancé 11,200 00
567 Autorisation de défalquer de l'actif improductif et de reporter au compte du déficit consolidé, la perte nette des opérations au Compte des placements en valeurs, subie avant le 1er avril 1952 ($40,072.79) .. 1 00

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE PAYE, Y COMPRIS VERSEMENTS DE PENSIONS DE RETRAITE

568 Contribution de l'État au Compte de pension de retraite à l'égard des engagements supplémentaires afférents au relèvement des traitements à compter du 1er décembre 1953 .. .. 38,000,000 00

PÊCHERIES

CRÉDIT SPÉCIAL

569 Somme nécessaire pour dédommager le Compte de soutien des prix des produits de la pêche de la perte nette d'exploitation de l'Office de soutien des prix des produits de la pêche pour l'année financière 1952-1953 .. .. 36,526 00

JUSTICE

A—MINISTÈRE

570 Loi des enquêtes sur les coalitions—Bureau des enquêtes et recherches—Crédit supplémentaire 65,000 00

GÉNÉRALITÉS

571 Dépenses du comité chargé de conseiller le gouvernement au sujet des principes et procédures touchant le Service des pardons 1,000 00

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

572 *Gazette du Travail,* autorisée par la Loi sur le ministère du Travail—Crédit supplémentaire 20,000 00

B—LOI DE 1940 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

573 Administration—Crédit supplémentaire 571,625 00

SERVICE LÉGISLATIF

SÉNAT

574 Paiement aux sénateurs, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, de l'indemnité de la première session de la vingt-deuxième Législature, 1953-1954, pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques ou officielles, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor 10,000 00

575 Paiement, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque sénateur qui a assisté à la première partie de la première session de la vingt-deuxième Législature, commencée le 12 novembre 1953 et terminée le 16 décembre 1953, d'une somme représentant ses frais réels de voyage et de subsistance au cours de ses voyages entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement, le 16 décembre 1953, pour le congé de Noël, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa, à la fin de l'intersession commencée à ladite date ou à toute autre époque durant ladite session 5,500 00

Chambre des communes

576	Paiement aux députés, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, de l'indemnité de la septième session de la vingt et unième Législature et de la première session de la vingt-deuxième Législature, 1953-1954, pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques ou officielles, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer sur la recommandation de la Commission de régie interne et selon que le prescrirera le Conseil du Trésor. Chacun desdits paiements est censé, pour les fins de la Loi sur les allocations de retraite des députés, faire partie de l'indemnité sessionnelle du député pour la session à l'égard de laquelle il a reçu ce paiement—Crédit supplémentaire	10,000 00
577	Paiement, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque député qui a assisté à la première partie de la première session de la vingt-deuxième Législature, commencée le 12 novembre 1953 et terminée le 16 décembre 1953, d'une somme représentant ses frais réels de voyage et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement le 16 décembre 1953, pour le congé de Noël, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin de l'intersession commencée à ladite date ou à toute autre époque durant ladite session ..	20,000 00
578	Autorisation du paiement, durant la présente année financière et les suivantes à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé, aux députés du Territoire du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest des frais réels de voyage subis par chacun pour un voyage fait par les membres à charge de sa famille depuis le lieu de sa résidence jusqu'à l'endroit le plus commode desservi par chemin de fer et depuis ce dernier endroit jusqu'au lieu de sa résidence, à l'égard de chaque session du Parlement (à compter de la première session de la vingt-deuxième Législature) à laquelle il assiste, le montant estimatif requis pour 1953-1954 étant	1,000 00
579	Administration générale—Crédits du greffier—Crédit supplémentaire	213,500 00
580	Crédits du sergent d'armes—Crédit supplémentaire	6,000 00

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—Ministère

Commission géologique du Canada

Études géologiques—

581	Construction ou acquisition de nouveau matériel—Crédit supplémentaire	18,600 00

B—Office fédéral du charbon

582 Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire 2,370,700 00

DÉFENSE NATIONALE

Pensions et autres indemnités

583 Autorisation, à l'égard des militaires du Corps d'aviation royal canadien tués en congé sans solde au cours de leur service à titre d'instructeurs dans les organismes civils de formation fonctionnant sous le régime du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth, du paiement, aux personnes à leur charge, de sommes égales à celles que lesdites personnes auraient touchées en vertu de la Loi des pensions, modifiée, si ledit service d'instructeurs avait été du service militaire accompli dans les forces armées du Canada, moins le montant de toute indemnité touchée par lesdites personnes à charge en vertu de polices d'assurance prises sur la vie desdits militaires par les organismes civils ou aux frais de ces derniers—Crédit supplémentaire.. 2,640 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

Section du bien-être social

584 Subvention à la *British Empire and Commonwealth Games Association of Canada* pour aider à acquitter les dépenses de l'équipe du Canada 10,000 00

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Conseil national de recherches

585 Traitements et autres dépenses—Crédit supplémentaire, y compris l'autorisation d'effectuer d'autres dépenses à même les revenus provenant des publications, des recettes de laboratoire du matériel technique, des travaux d'atelier et de l'activité du Conseil en général 1 00

Commission de contrôle de l'énergie atomique

586 *Atomic Energy of Canada Limited* (Programme de recherches)—
Exploitation et entretien courants—Crédit supplémentaire 265,000 00

REVENU NATIONAL

Services des douanes et de l'accise

587 Divisions de l'inspection, des enquêtes et de la vérification —Crédit supplémentaire 27,000 00

Bureaux principaux, bureaux secondaires et postes de surveillance—

588 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire .. 303,000 00

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

(auparavant Ressources et Développement économique)

Division des régions septentrionales et des terres

Service des régions septentrionales—

Territoires du Nord-Ouest, y compris le parc Wood-Buffalo et les affaires des Esquimaux—

589	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—crédit supplémentaire	2,500 00

Territoire du Yukon, y compris la conservation de la forêt—

590	Subvention spéciale au gouvernement du Territoire du Yukon afin de lui aider à acquitter les frais occasionnés par la grave épidémie de poliomyélite qui a sévi en 1953	43,282 00

Division des forêts

591	Administration—Crédit supplémentaire	7,000 00

Service des travaux sylvicoles pratiques—

592	Aide aux provinces pour inventaires forestiers et reboisement, conformément aux accords qui ont été ou qui pourraient être conclus entre le Canada et les provinces—Crédit supplémentaire . .	100,000 00

POSTES

593	Exploitation—Crédit supplémentaire	1,100,000 00

CONSEIL PRIVÉ

Commission du district fédéral

594	Entretien et amélioration des terrains contigus aux édifices du Parlement à Ottawa-Crédit supplémentaire . .	44,260 00

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

595	Distribution des documents officiels—Crédit supplémentaire	5,385 00

TRAVAUX PUBLICS

Division de l'architecture

596	Entretien et service des édifices et terrains fédéraux situés ailleurs qu'à Ottawa, y compris réparation et entretien, loyers, mobilier, chauffage, etc.—Crédit supplémentaire	270,000 00

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédit supplémentaire—

597 Québec ($420 moins $419 provenant des épargnes réalisées à l'égard d'autres projets énumérés dans le détail de budgets de dépenses antérieurs de 1953-1954 pour cette province) 1 00

598 Yukon et Territoires du Nord-Ouest 100,000 00

DIVISION DU GÉNIE

Bassins de radoub

599 Cale sèche et chantier de construction maritime de Prince-Rupert et leurs ouvrages—Montant au delà de la somme de $110,000 autorisée par le crédit 343 de la Loi des subsides n° 3, 1953, destiné à acquitter les pertes d'exploitation et les frais de réparations essentielles, ces paiements devant s'appliquer aux opérations effectuées durant l'année civile 1953—Crédit supplémentaire 103,324 00

Acquisition, construction et amélioration d'ouvrages des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédit supplémentaire—

600 Québec ($17,000 moins $16,999 provenant des épargnes réalisées à l'égard d'autres projets énumérés dans le détail de budgets de dépenses antérieurs de 1953-1954 pour cette province) 1 00

GÉNÉRALITÉS

601 Remboursement à la Société centrale d'hypothèques et de logement des frais déboursés relativement à la construction et à la direction de la construction de logements destinés au personnel marié, d'écoles et de services accessoires, pour le compte du ministère de la Défense nationale (relevant autrefois du ministère des Ressources et du Développement économique)—Crédit supplémentaire 130,000 00

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

602 Administration centrale—Crédit supplémentaire 15,700 00

COMMERCE

Administration générale

603 Services des denrées, y compris contributions selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 21,127 00

TRANSPORTS

A—Ministère

604 Administration centrale—Crédit supplémentaire 161,000 00

Services des canaux

605 Exploitation et entretien—Crédit supplémentaire 177,450 00

606 Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal maritime du Saint-Laurent (y compris les investigations sur la voie maritime du Saint-Laurent)—Crédit supplémentaire 200,000 00

Services de la marine

Vapeurs des services de la marine—

607 Construction ou acquisition de navires et de matériel selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 291,907 00

Service du pilotage—

608 Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire 12,848 00

Chenal maritime du Saint-Laurent—

609 Dragage à forfait—Crédit supplémentaire 1,899,989 00

Services des chemins de fer et des navires à vapeur

610 Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—Déficit de 1953—

Supplément à la somme de $1,459,000 déjà votée, pour le paiement durant l'année financière 1953-1954 à la compagnie des chemins de fer Nationaux (ci-après dénommée "Compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la Compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs comptables de la Compagnie du National) du service de transbordement et de terminus de l'Île du Prince-Édouard durant l'année civile 1953 —Crédit supplémentaire 143,855 00

611 Service de transbordement et de terminus de North-Sydney (Nouvelle-Écosse) — Port-aux-Basques (Terre-Neuve)—Déficit de 1953—Supplément à la somme de $1,870,000 déjà votée, pour le paiement durant l'année financière 1953-1954 à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "Compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées au ministre des Finances par la Compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au paiement du déficit d'exploitation (certifié par les

vérificateurs comptables de la Compagnie du National) du service de transbordement et de terminus de North-Sydney (Nouvelle-Écosse)—Port-aux-Basques (Terre-Neuve) durant l'année civile 1953—Crédit supplémentaire 366,393 00

612 *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*—Déficit de 1953—Paiement à la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* (ci-après dénommée "la Compagnie"), d'une somme à affecter au déficit d'exploitation de la Compagnie et des navires sous son autorité, subi pendant l'année terminée le 31 décembre 1953, certifié par les vérificateurs de la Compagnie pour le ministre des Finances et approuvé par le ministre des Transports 649,662 00

613 Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Supplément à la somme de $10,453,000 déjà votée pour le paiement aux compagnies de chemins de fer opérant dans le territoire choisi, désigné par la loi, durant l'année financière 1953-1954, de la différence occasionnée par l'application de la loi entre les taux de tarif et les taux normaux sous le régime des tarifs approuvés (estimée et certifiée par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada pour le ministre des Transports et approuvée par les vérificateurs comptables de cette dernière à l'égard de ses lignes de l'Est, et dans le cas des autres chemins de fer par la Commission des transports du Canada) pour tout le trafic de l'année civile 1953 (c. 174, S.R.)—Crédit supplémentaire ... 199,002 00

Généralités

614 Montant requis pour rembourser au compte du matériel du ministère des Transports la valeur du matériel désuet, hors de service, perdu ou détruit 12,275 00

Services de l'air

Division des télécommunications

Loi sur la radio et règlements d'exécution—

615 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 50,000 00

Division de l'aviation civile

616 Contrôle de l'aviation civile, y compris la Loi sur l'aéronautique et ses règlements d'exécution—Crédit supplémentaire 46,000 00

617 Subventions à des organisations de développement de l'aviation civile selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 30,000 00

B—Généralités

Commission des transports aériens

618 Subventions aux transporteurs par air, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 80,000 00

COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA

619 Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 49,200 00

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

620 Subventions aux navires à vapeur des services côtiers, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 144,971 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Division des traitements—

621 Maintien des hôpitaux et administration—Crédit supplémentaire 749,615 00

ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS ET AUTRES INDEMNITÉS

622 Allocations aux anciens combattants—Crédit supplémentaire 550,000 00

623 Allocations d'hospitalisation et autres—Crédit supplémentaire 100,000 00

PAIEMENTS DIVERS

624 Responsabilité patronale dans les accidents du travail—Crédit supplémentaire 55,000 00

625 Paiement à Pearl Margaret Putnam, veuve de feu Ross Hartwell Putnam, des prestations auxquelles elle aurait eu droit en vertu de la Loi sur l'assurance des anciens combattants, si la proposition d'assurance dudit Ross Hartwell Putnam sous le régime de ladite loi avait été officiellement approuvée avant son décès par le surintendant de l'assurance des anciens combattants 10,000 00

626 Transfert au compte du déficit consolidé du montant de $570,539.67 qui, à l'égard des pensions payées par le ministère des Affaires des anciens combattants, était dû aux membres du C.A.R.C. qui ont servi dans la R.A.F. pendant la Seconde Guerre mondiale, le Royaume-Uni ayant cessé de verser ce paiement, conformément au décret C.P. 1953-522 du 2 avril 1953 .... 1 00

COMMISSION CANADIENNE DES PENSIONS

627 Frais d'administration—Crédit supplémentaire 15,000 00

628 Paiement, à l'égard de l'année financière se terminant le 31 mars 1954, d'une pension mensuelle de $100 à Mme Annie Elizabeth Cronk et autorisation à la Commission canadienne des pensions de payer dorénavant à Annie Elizabeth Cronk une pension annuelle, sa vie durant, de la même manière et aux mêmes conditions que si elle était la veuve d'un simple soldat mort au champ d'honneur pendant la Première Guerre mondiale 1,200 00

SERVICES PROVISOIRES

629 Prestations de réadaptation consécutives à la libération, y compris les cours de formation donnés aux marins marchands et aux pêcheurs en eau salée titulaires d'une pension—Crédit supplémentaire 560,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

630	Sous réserve des règlements du Conseil du Trésor, avances de capital de roulement pour l'année financière en cours et les années financières subséquentes aux missions et aux employés en mission à l'étranger et autorisation de créer, au Fonds du revenu consolidé, un compte spécial auquel seront portées ces avances et qui sera crédité des dépenses et des remboursements d'avances faits par ces missions et employés, le montant des imputations ne devant en aucun temps dépasser de $1,000,000 les sommes portées au crédit dudit compte. Le crédit nº 655 de la Loi des subsides nº 2, 1952, est par les présentes abrogé	1,000,000 00

PÊCHERIES

631	Avance au gouvernement de la Nouvelle-Écosse, conformément aux termes d'une entente devant être conclue entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, avec l'approbation du gouverneur en conseil (au lieu de l'entente autorisée par le crédit 765 de la Loi des subsides nº 3, 1953), selon un montant ne dépassant pas soixante-quinze pour 100 des prêts du Gouvernement de la Nouvelle-Écosse aux pêcheurs, pour remédier aux pertes anormales de matériel résultant des conditions atmosphériques très défavorables au cours de la saison de pêche de 1951-1952; le montant de l'avance ne doit pas dépasser $106,500, dont $80,000 ont déjà été fournis en vertu du crédit 765 de la Loi des subsides nº 3, 1953	26,500 00

REVENU NATIONAL

Services des douanes et de l'accise

632	Création d'une caisse automatiquement renouvelable, sous l'autorité de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, pour l'achat et l'utilisation des tissus destinés à la confection d'uniformes, le montant à imputer sur ladite caisse ne devant jamais dépasser	90,000 00

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

633	Création d'une caisse automatiquement renouvelable, sous l'autorité de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, pour l'achat et l'utilisation des tissus destinés à la confection d'uniformes. Le montant à imputer sur ladite caisse ne doit jamais dépasser $450,000, dont $250,000 ont déjà été fournis par le crédit 547 de la Loi des subsides nº 3, 1953—Crédit supplémentaire	200,000 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

634	Achats de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des propriétaires; animaux de ferme et outillage;	

remboursement de surplus aux anciens combattants (articles 11 et 21); et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Crédit supplémentaire 500,000 00

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que, pour faire face aux crédits attribués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1954, la somme de $98,214,350 soit attribuée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott obtient la permission de présenter le Bill n° 392, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1954, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Pearson: Que les crédits numéros 84 à 103 inclusivement du budget principal des dépenses de 1954-1955 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Green.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 9h.57 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 81

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 30 MARS 1954

PRIÈRE.

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire de la Convention internationale sur le sucre, signée à Londres le 1er octobre 1953, (textes anglais et français).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport concernant les opérations du bureau du Séquestre des biens ennemis pour 1953, aux termes de la Loi sur le commerce avec l'ennemi (Pouvoirs transitoires), chapitre 24 des Statuts du Canada (1947), (versions anglaise et française).

M. Pickersgill dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 janvier 1954,—État indiquant:—1. Quel ministère du Gouvernement a dépensé des sommes d'argent pour des fins de recherches, au cours des années 1950 à 1953 inclusivement, et quelle somme chaque ministère a-t-il dépensée au cours de chacune de ces années?

2. Si des sommes ont été dépensées en dehors du Canada pour des fins de recherches, au cours de ces trois années, quelles sommes a-t-on dépensées annuellement et à quels pays a-t-on versé ces sommes?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1954,—État indiquant:—Depuis 1946, quelle somme d'argent le gouvernement fédéral a-t-il dépensée dans la province de l'Île du Prince-Édouard à titre de pensions et de toutes autres allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge, y compris les frais d'administration, tels que les traitements et les loyers des bureaux du ministère des Affaires des anciens combattants et de l'administration des terres destinées aux anciens combattants?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1954,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1951 jusqu'à ce jour, combien de sous-ministres ont quitté le service du gouvernement du Canada, à l'exception de ceux qui ont pris leur retraite?

2. Depuis le 1er janvier 1951 jusqu'à ce jour, combien de fonctionnaires, autres que des sous-ministres, touchant un traitement de $12,000 ou plus, ont quitté le service du gouvernement du Canada, à l'exception de ceux qui ont pris leur retraite?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport et des états financiers de la Société d'assurance des crédits à l'exportation pour 1953, aux termes de l'article 17 du chapitre 105 des Statuts revisés du Canada (1952).

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Pearson: Que les crédits numéros 84 à 103 inclusivement du budget principal des dépenses de 1954-1955 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et le débat se poursuit;

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 389 (S-11 du Sénat), intitulé: Loi concernant "Trans-Canada Pipe Lines Limited";

M. Decore, appuyé par M. Stick, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 12, 19, 20, 24, 25, 27 et 28 sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de Mme Fairclough, appuyée par M. Green: Que le Bill n° 2, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Hamilton.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson: Que les crédits 84 à 103 inclusivement du budget principal des dépenses de 1954-1955 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Winch.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 82

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 31 MARS 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

le 30 mars 1954

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, le mercredi 31 mars, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration),
J. F. DELAUTE

L'Honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce à la suite d'une enquête concernant des cas présumés de maintien du prix de revente à l'occasion de la vente d'articles de faïence et de porcelaine dans

les provinces de Québec, d'Ontario et de la Colombie-Britannique, conformément à l'article 18 de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, chapitre 314 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport du ministère du Commerce pour 1953.

M. Robertson, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année terminée le 31 mars 1953, (version française).

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport sur l'application de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles pour 1953, conformément à l'article 13 du chapitre 110 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire de l'Accord concernant le commerce entre le Canada et le Japon, signé à Ottawa le 31 mars 1954, (versions anglaise et française).

M. Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare) adjoint parlementaire au ministre des Postes, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1954,—État indiquant:—1. Quelles personnes, quels groupements et (ou) périodiques, s'il y a lieu, ont demandé au gouvernement de modifier la Loi sur les Postes, en vue d'accorder le droit d'expédier un journal ou un périodique par la poste à d'autres endroits que celui de la publication, et de bénéficier des tarifs postaux réduits accordés aux journaux et périodiques?

2. A quelles dates a-t-on formulé ces observations *a*) par lettre ou autres moyens de correspondance, *b*) au cours de visites aux ministres du cabinet rencontrés individuellement ou en groupe?

3. Quelles réponses ont été faites à ces demandes?

4. Des personnes ou des organisations ont-elles formulé des observations en sens contraire au gouvernement?

5. Si tel est le cas, quels sont les noms de ces personnes ou groupements, et à quelles dates ces observations ont-elles été formulées?

6. Quelles réponses a-t-on faites à ces observations?

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Small soit substitué à celui de M. Hees sur la liste des membres du comité permanent des relations industrielles.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Buchanan soit substitué à celui de M. MacNaught, et

Que le nom de M. Hellyer soit substitué à celui de M. McIlraith, sur la liste des membres du comité spécial de la procédure.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. McMillan soit substitué à celui de M. McIlraith sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

M. Howe (Port-Arthur) présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 393, Loi modifiant la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Bryson—1. Au cours de 1952-1953, de quels pays le Canada a-t-il importé des graines d'huile végétale ou des huiles végétales?

2. Quelles variétés de graines d'huile végétale ou d'huiles végétales, et combien de livres de chaque variété, a-t-on importées de chaque pays?

3. Quelle somme représentaient, en 1952-1953, les importations de chaque variété de graines d'huile végétale ou d'huiles végétales, en provenance de chaque pays?

4. Quel droit de douane a-t-on perçu à l'égard de chaque variété de graines d'huile végétale ou d'huiles végétales, en provenance de chaque pays?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Hardie—Au cours de chaque année, depuis le 1er avril 1945 jusqu'au 31 mars 1953, combien ont coûté la construction et l'entretien des édifices et du matériel que le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales ont occupés et utilisés comme bureaux ou résidences dans les Territoires du Nord-Ouest?

Par M. Diefenbaker—Au cours de l'année financière 1953, combien de fonctionnaires, employés, etc., de l'État, dont le traitement annuel était supérieur à $4,000, ont reçu des allocations ou frais de subsistance de plus de $5,000 par année en plus de leur traitement?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de toute lettre circulaire (ou de toutes lettres circulaires s'il y a des variantes importantes dans les diverses lettres rédigées à ce sujet) datée depuis le 1er janvier 1952, adressée par la division de la vérification des douanes des Services des douanes et de l'accise du ministère du Revenu national aux percepteurs des bureaux de la douane, les avisant d'une hausse des taux du tarif douanier, de la taxe de vente ou de la taxe d'accise (mention du nom de quelque société impliquée dans une telle correspondance n'est pas absolument requise).

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de toute lettre circulaire (ou de toutes lettres circulaires, s'il y a des variantes importantes dans les diverses lettres rédigées à ce sujet), datée depuis le 1er janvier 1952 et adressée par la division de la vérification des douanes des Services des douanes et de

l'accise du ministère du Revenu national aux percepteurs des bureaux de la douane, les avisant d'un rabais du tarif douanier ou de l'exemption de la taxe de vente ou de la taxe d'accise (mention du nom de quelque société impliquée dans une telle correspondance n'est pas absolument requise).

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Pearson: Que les crédits numéros 84 à 103 inclusivement du budget principal des dépenses de 1954-1955 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et le débat se poursuit;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 376, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Bill n° 374, Loi concernant l'exportation et l'importation de marchandises de valeur stratégique et d'autres marchandises.

Bill n° 377, Loi établissant un compte pour le remplacement des biens de l'État perdus, détruits ou endommagés par suite d'incendie.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants:

Bill n° 391, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1955.

Bill n° 392, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1954.

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et au retour;

M. l'Orateur rapporte que le très honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi concernant "The Dominion Fire Insurance Company".

Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie.

Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Loi concernant l'exportation et l'importation de marchandises de valeur stratégique et d'autres marchandises.

Loi établissant un compte pour le remplacement des biens de l'État perdus, détruits ou endommagés par suite d'incendie.

L'honorable Orateur de la Chambre des communes s'est ensuite adressé au très honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté les crédits nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

"Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1955.

"Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1954.

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

La sanction royale de ces bills a été proclamée par le greffier du Sénat, par ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures dix minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 83

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 1er AVRIL 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 394 (J-13 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Eastern Telephone and Telegraph Company".

Bill n° 395 (M-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Elizabeth Belford Grant".

Bill n° 396 (N-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Monette".

Bill n° 397 (O-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Mary Brown Pratt".

Bill n° 398 (P-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Holman James".

Bill n° 399 (Q-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Paule Lemay Mondello".

Bill n° 400 (R-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Lesley Simpson Lavallée".

Bill n° 401 (S-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Lorraine McBurney Robinson".

Bill n° 402 (T-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Gosselin du Berger".

Bill n° 403 (U-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Lucy Tollett Power-Williams".

Bill n° 404 (V-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Pappas".

Bill n° 405 (W-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Labelle Cousineau".

Bill n° 406 (X-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Denise-Marie-Helène Laporte Woodhouse".

Bill n° 407 (Y-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Helena Kearns Higham".

Bill n° 408 (Z-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Rita Wade Moulden".

Bill n° 409 (A-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Thornton".

Bill n° 410 (B-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Koidula Laigma Hagel".

Bill n° 411 (C-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Lafontaine Tatos".

Bill n° 412 (D-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Becker Blumenthal".

Bill n° 413 (E-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Monica Elizabeth Benoit Mullin".

Bill n° 414 (F-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Felix-André Landry".

Bill n° 415 (G-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Claire Parisien Barbeau".

Bill n° 416 (H-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Muriel Gladys Lena Soubre Dubour".

Bill n° 417 (I-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Millicent Kemp Tessier".

Et aussi,—Un message communiquant les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills de divorce précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

M. Hunter, du comité permanent des bills privés en général, présente le quatrième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans amendement, savoir:

Bill n° 169 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi concernant le "Victorian Order of Nurses for Canada".

Bill n° 340 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'Association des infirmières canadiennes".

Bill n° 378 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "North American Baptists Inc. (Canada)".

M. Hunter, du comité permanent des bills privés en général, présente le cinquième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification, savoir:

Bill n° 298 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Rubens".

Bill n° 299 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Stein Rosenberg".

Bill n° 300 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Birdie Gladys Schwarz Bard Yudelson".

Bill n° 301 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilli Schwab Barber".

Bill n° 302 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Fanny Hoddinott Peckford".

Bill n° 303 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Samulack".

Bill n° 304 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Natalie Wynohradnyk Wolcovitch".

Bill n° 305 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Béchard Tutty Copeland".

Bill n° 306 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgette Mertens Herscovitch".

Bill n° 307 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Veronica Carmichael Mosher".

Bill n° 308 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas LeGrow".

Bill n° 309 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Reine Roy Laflamme".

Bill n° 310 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Gagné Nantel".

Bill n° 311 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Velma Mackland Giles Boyer".

Bill n° 312 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Katz Elman".

Bill n° 314 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Wright Sinclair".

Bill n° 315 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Jean Moffatt Tucker Johnston".

Bill n° 316 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hilda Popper Parker".

Bill n° 317 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Alfred Ellis".

Bill nº 318 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Jackson".

Bill nº 319 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine-Marguerite Faure Eden".

Bill nº 320 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Cutler McKillop".

Bill nº 321 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Kelly Winters".

Bill nº 322 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elizabeth Hough Topp".

Bill nº 323 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roch Côté".

Bill nº 324 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Domina-Emerius Lefebvre".

Bill nº 327 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucien L'Espérance, fils".

Bill nº 328 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles-Edouard Dubois".

Bill nº 329 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Clarke Allen".

Bill nº 330 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Albert-Raymond-Rasson Desloover".

Bill nº 331 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Helena King Featherston".

Bill nº 332 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ruby Dawe Greenslade".

Bill nº 334 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Nelson Williams Blampied".

Bill nº 335 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Horace Gervais".

Bill nº 336 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ann Eddie Casselman".

Bill nº 337 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Prud'homme".

Bill nº 341 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michèle Grignon Ferguson".

Bill nº 342 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emile Groulx".

Bill nº 343 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Jeannette Yvonne Sarah Mary Dorothy Sibley Cowans".

Bill nº 344 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Spencer Campbell".

Bill nº 345 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Frumkin Binder".

Bill n° 346 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Mary Drummond Stafford".

Bill n° 347 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Beatrice Cutler Murdoch".

Bill n° 348 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maartje Stelling McLachlan".

Bill n° 349 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Roy Fricker".

Bill n° 350 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Adelaide Jorbahn Rosburg".

Bill n° 351 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Bernard Bertrand".

Bill n° 352 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann McKinnon Archibald Barnes".

Bill n° 353 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Gérard-Arthur-Valmore Tremblay".

Bill n° 355 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannette-Lucille-Catherine Clément Cantin".

Bill n° 356 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Prussick Astrof".

Bill n° 357 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Betty Schenck Clark".

Bill n° 358 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Felice D'Abate".

Bill n° 359 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Korim Falardeau".

Bill n° 360 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Robertson Mann".

Bill n° 361 (M-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sophie Rosenberg Rosenberg".

Bill n° 362 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederica Priesel Barrett".

Bill n° 363 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Bertha Thomson Lanthier".

Bill n° 364 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Tremblay".

Bill n° 365 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adelaide Nina Hall Lanktree".

Bill n° 366 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande-Gilberte-Andréa Leclair Daoust".

Bill n° 367 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dina Barbara Boone Guinness".

Bill n° 368 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Sperber Meilen Fink".

Bill n° 369 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Assunta Pilozzi Raspa".

Bill n° 370 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert James Cooper".

Bill n° 371 (W-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Frances Nash Milmine".

Bill n° 372 (X-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ross Willis Garrow".

Votre comité a également étudié le bill n° 333 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Romuald Frégeau". Il convient de faire rapport que l'exposé des motifs n'a pas été prouvé, car il n'est pas convaincu qu'une copie de l'avis de la demande projetée tendant à l'obtention d'un bill de divorce, une copie de la pétition et les autres renseignements stipulés par les règles du Sénat ont été signifiés à l'intimée.

M. Cavers, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié les postes suivants du budget des dépenses pour l'année financière expirant le 31 mars 1955, qui lui ont été déférés le 22 mars 1954, et en recommande l'adoption, savoir:

Crédit n° 465—Service de transbordement des wagons et ports terminus de l'Île du Prince-Édouard—Déficit d'exploitation.

Crédit n° 469—Service de transbordement et des terminus de North-Sydney (N.-É.) et de Port-aux-Basques (T.-N.)—Déficit d'exploitation.

Crédit n° 474—Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Versement au National-Canadien et aux autres chemins de fer assurant un service dans le territoire désigné par la Loi, à l'égard de la différence entre les taxes de tarif et les taxes normales.

Crédit n° 475—Canadian National (West Indies) Steamships Limited—Déficit d'exploitation.

Sur motion de M. Abbott, il est ordonné,—Que les articles numéros 465, 469, 474 et 475 du budget des dépenses de l'année 1954-1955, qui ont été approuvés par le comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, et dont il a été fait rapport aujourd'hui, soient renvoyés de nouveau au comité des subsides.

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de l'Office national du film du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1953, (versions anglaise et française).

M. Côté, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1954,—État indiquant:—1. Quel est, par province, le nombre de boîtes postales ou de boîtes-bornes utilisées par le ministère des Postes?

2. Quel est, par province, le nombre de ces boîtes postales ou de ces boîtes-bornes sur lesquelles sont apposés, imprimés ou inscrits les mots "Royal Mail" ou "Poste Royale"?

3. Quel est le nombre de camions, voitures, automobiles ou autres véhicules utilisés pour le transport du courrier par le ministère des Postes ou pour son compte?

4. Quel est le nombre de ces camions, etc., sur lesquels sont apposés, imprimés ou inscrits les mots "Royal Mail" ou "Poste Royale"?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Boisvert—Au cours des années financières 1945 à 1953 inclusivement, quelles sommes a-t-on versées à la province de Québec aux titres suivants: *a*) allocations familiales, *b*) pensions de sécurité de la vieillesse, *c*) pensions de vieillesse, *d*) pensions aux aveugles, *e*) pensions aux anciens combattants?

Par M. Hamilton—A l'égard de chacune des publications suivantes, inscrites au Catalogue de 1953 de l'Imprimeur de la Reine: *Bulletin de l'Office de biologie du Canada*, n° 54; *Journal du Conseil des recherches sur les pêcheries du Canada*: Volume VI, n° 3, pp. 281-290; n° 4, pp. 349-350; n° 6, pp. 419-434; Volume VII, n° 4, pp. 169-175; n° 9, pp. 561-562; *Publications de l'Observatoire fédéral*: Volume I, n° 6 et n° 13; Volume II, n° 8: *a*) quel est le titre de chaque publication, *b*) combien d'exemplaires a-t-on fait imprimer, *c*) quel est le prix de chaque publication, *d*) combien a-t-on vendu d'exemplaires à ce prix, *e*) combien a-t-on distribué d'exemplaires à titre gratuit?

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Pearson: Que les crédits numéros 84 à 103 inclusivement du budget principal des dépenses de 1954-1955 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir fait rapport de nouveau de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 84

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 2 AVRIL 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 418 (L-13 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation La Bâloise, Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada".

M. Viau, du comité permanent des relations industrielles, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 326, Loi modifiant la Loi sur la coordination de la formation professionnelle, et convient d'en faire rapport sans modification.

Une copie des témoignages entendus à l'égard dudit projet de loi est maintenant déposée sur le bureau.

(Les témoignages qui accompagnent ledit rapport sont annexés aux Journaux à titre d'Appendice n° 2.)

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 394 (J-13 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Eastern Telephone and Telegraph Company".—M. *Balcom.*

Bill n° 395 (M-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Elizabeth Belford Grant".—M. *Hunter.*

Bill n° 396 (N-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Monette".—M. *Hunter.*

Bill n° 397 (O-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Mary Brown Pratt".—M. *Hunter.*

Bill n° 398 (P-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Holman James".—M. *Hunter.*

Bill n° 399 (Q-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Paule Lemay Mondello".—M. *Hunter.*

Bill n° 400 (R-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Lesley Simpson Lavallée".—M. *Hunter.*

Bill n° 401 (S-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Lorraine McBurney Robinson".—M. *Hunter.*

Bill n° 402 (T-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Gosselin du Berger".—M. *Hunter.*

Bill n° 403 (U-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Lucy Tollett Power-Williams".—M. *Hunter.*

Bill n° 404 (V-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Pappas".—M. *Hunter.*

Bill n° 405 (W-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Labelle Cousineau".—M. *Hunter.*

Bill n° 406 (X-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Denise-Marie-Hélène Laporte Woodhouse".—M. *Hunter.*

Bill n° 407 (Y-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Helena Kearns Higham".—M. *Hunter.*

Bill n° 408 (Z-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Rita Wade Moulden".—M. *Hunter.*

Bill n° 409 (A-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Thornton".—M. *Hunter.*

Bill n° 410 (B-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Koidula Laigma Hagel".—M. *Hunter.*

Bill n° 411 (C-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Lafontaine Tatos".—M. *Hunter.*

Bill n° 412 (D-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Becker Blumenthal".—M. *Hunter.*

Bill n° 413 (E-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Monica Elizabeth Benoit Mullin".—M. *Hunter.*

Bill n° 414 (F-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Felix-André Landry".—M. *Hunter.*

Bill n° 415 (G-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Claire Parisien Barbeau".—M. *Hunter.*

Bill n° 416 (H-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Muriel Gladys Lena Soubre Dubour".—M. *Hunter.*

Bill n° 417 (I-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Millicent Kemp Tessier".—M. *Hunter.*

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier;

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Weir propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, les bills de divorce sur division, et adoptés:

Bill n° 169 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi concernant le "Victorian Order of Nurses for Canada".

Bill n° 340 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'Association des infirmières canadiennes".

Bill n° 378 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "North American Baptists Inc. (Canada)".

Bill n° 298 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Rubens".

Bill n° 299 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Stein Rosenberg".

Bill n° 300 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Birdie Gladys Schwarz Bard Yudelson".

Bill n° 301 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilli Schwab Barber".

Bill n° 302 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Fanny Hoddinott Peckford".

Bill n° 303 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Samulack".

Bill n° 304 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Natalie Wynohradnyk Wolcovitch".

Bill n° 305 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Béchard Tutty Copeland".

Bill n° 306 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgette Mertens Herscovitch".

Bill n° 307 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Veronica Carmichael Mosher".

Bill n° 308 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas LeGrow".

Bill n° 309 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Reine Roy Laflamme".

Bill n° 310 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Gagné Nantel".

Bill n° 311 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Velma Mackland Giles Boyer".

Bill n° 314 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Wright Sinclair".

Bill n° 315 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Jean Moffatt Tucker Johnston".

Bill n° 316 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Hilda Popper Parker".

Bill n° 317 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Alfred Ellis".

Bill n° 318 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Jackson".

Bill n° 319 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine-Marguerite Faure Eden".

Bill n° 320 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Cutler McKillop".

Bill n° 321 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Kelly Winters".

Bill n° 322 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elizabeth Hough Topp".

Bill n° 323 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roch Côté".—

Bill n° 324 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Domina-Emerius Lefebvre".

Bill n° 328 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles-Edouard Dubois".

Bill n° 329 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Clarke Allen".

Bill n° 330 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Albert-Raymond-Rasson Desloover".

Bill n° 331 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Helena King Featherston".

Bill n° 332 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ruby Dawe Greenslade".

Bill n° 334 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Nelson Williams Blampied".

Bill n° 335 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Horace Gervais".

Bill n° 336 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ann Eddie Casselman".

Bill n° 337 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Prud'homme".

Bill n° 341 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Michèle Grignon Ferguson".

Bill n° 342 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emile Groulx".

Bill n° 343 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Jeannette Yvonne Sarah Mary Dorothy Sibley Cowans".

Bill n° 344 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Spencer Campbell".

Bill n° 345 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Frumkin Binder".

Bill n° 346 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Mary Drummond Stafford".

Bill n° 347 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Beatrice Cutler Murdoch".

Bill n° 348 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maartje Stelling McLachlan".

Bill n° 349 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Roy Fricker".

Bill n° 350 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Adelaide Jorbahn Rosburg".

Bill n° 351 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Bernard Bertrand".

Bill n° 352 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann McKinnon Archibald Barnes".

Bill n° 353 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Gérard-Arthur-Valmore Tremblay".

Bill n° 355 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannette-Lucille-Catherine Clément Cantin".

Bill n° 356 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Prussick Astrof".

Bill n° 357 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Betty Schenck Clarke".

Bill n° 358 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Felice D'Abate".

Bill n° 359 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Korim Falardeau".

Bill n° 360 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Robertson Mann".

Bill n° 361 (M-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sophie Rosenberg Rosenberg".

Bill n° 362 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederica Priesel Barrett".

Bill n° 363 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Bertha Thomson Lanthier".

Bill n° 364 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Tremblay".

Bill n° 365 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adelaide Nina Hall Lanktree".

Bill n° 366 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande-Gilberte-Andréa Leclair Daoust".

Bill n° 367 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Barbara Boone Guinness".

Bill n° 368 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Sperber Meilen Fink".

Bill n° 369 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Assunta Pilozzi Raspa".

Bill n° 370 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert James Cooper".

Bill n° 371 (W-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Frances Nash Milmine".

Bill n° 372 (X-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ross Willis Garrow".

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages recueillis et les documents déposés devant le comité permanent des divorces du Sénat au sujet des bills de divorce susmentionnés.

Le Bill n° 312 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Katz Elman", est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 327 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucien L'Espérance, fils", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

M. Weir, pour M. Hunter, appuyé par M. Wood, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et ladite motion est mise en délibération;

M. Harris, appuyé par M. James, propose,—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité permanent des bills privés en général.

Et ledit projet de motion, mis aux voix, est agréé.

Ledit bill, en conséquence, n'est pas lu une troisième fois, mais est déféré de nouveau au *comité permanent des bills privés en général* (ainsi que les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet dudit bill).

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, et après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 85

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 5 AVRIL 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-quatrième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-quatrième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Rémi Charbonneau, de Montréal (P.Q.), époux de Carmen Lacombe Charbonneau.

De Jack Crystal, autrement connu sous le nom de John A. Connor, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Kathleen Maloney Crystal, autrement connue sous le nom de Mary Kathleen Maloney Connor.

De Joseph-Edgar-Emilien Landry, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Marguerite-Yvonne-Carmel Charbonneau Landry.

De Pearl Marie Neil Lane, épouse de Ronald Edward Lane, de Montréal (P.Q.).

De Wilfrid Lavoie, de Montréal (P.Q.), époux d'Adelia Larrivée Lavoie.

De Claude Raphael Sacchitelle, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées, époux d'Eleanor Mary Smith Sacchitelle, demeurant présentement à Kingston (Ontario).

83279—34

M. McCullough (Pictou), du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le cinquième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans amendement:

Bill n° 325 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi autorisant la "Niagara Gas Transmission Limited" à construire, posséder et exploiter un pipe-line extra-provincial".

Bill n° 389 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "Trans-Canada Pipe Lines Limited".

Ci-joint, copie des témoignages entendus à l'égard des bills mentionnés plus haut, de même que les témoignages à l'égard du Bill n° 252 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique" lequel a été rapporté le 22 février 1954.

(Les témoignages qui accompagnent ledit rapport sont annexés aux Journaux à titre d'Appendice n° 3.)

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Documents budgétaires pour 1954-1955: Partie I—Revue de la situation économique de 1953: Partie II—Exposé des comptes de l'État pour 1953-1954, (versions anglaise et française).

Sur motion de M. Abbott, il est ordonné,—Que les exemplaires desdits Documents budgétaires soient annexés aux *Procès-verbaux* d'aujourd'hui.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1954,—État indiquant:—1. Le gouvernement fédéral a-t-il reçu un rapport ou une recommandation de la Commission conjointe internationale ou de l'un de ses membres au sujet de la construction d'un barrage au ruisseau Mica?

2. Jusqu'à ce jour, a-t-on dépensé des sommes d'argent pour des relevés et autres travaux préliminaires à l'égard de ce projet de barrage?

3. Dans le cas de l'affirmative, quelle somme a-t-on dépensée?

4. Quelles mesures prend-on en vue de commencer l'aménagement de ce barrage?

5. Le Gouvernement a-t-il été saisi de résolutions ou observations l'exhortant à suspendre toutes autres dépenses à l'égard du tronçon Big-Bend de la route transcanadienne à cause du barrage projeté?

6. Dans le cas de l'affirmative, de la part de qui?

7. Le Gouvernement a-t-il étudié l'à-propos d'accorder une aide financière en vue d'améliorer d'une façon permanente la route de Yellowhead, utilisée en tout temps, qui relie la frontière de l'Alberta à Kamloops, comme solution au problème que cause le projet de barrage?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 mars 1954,—État indiquant:—Le gouvernement a-t-il reçu des observations de la part de l'une ou l'autre des villes de Prince-Albert, Battleford ou Le Pas, ou de tout groupement de l'une ou l'autre de ces municipalités, l'exhortant à modifier le Code criminel et (ou) la loi sur les pêcheries afin de décréter que se rend coupable d'infraction quiconque jette des produits chimiques ou d'autres substances dans les cours d'eau ou les rivières, entraînant ainsi la pollution des eaux et en contaminant le goût et l'odeur?

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire (décembre 1953) de la publication du ministère des Affaires extérieures intitulée: "Représentants du Canada à l'extérieur et Représentants des autres pays au Canada" (versions anglaise et française).

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Pearkes soit substitué à celui de M. Diefenbaker sur la liste des membres du comité permanent des Affaires extérieures.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 418 (L-13 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation La Bâloise, Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada".—M. *Cannon.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Harkness—1. Combien de boisseaux de blé de chaque classe ont été reportés de la période de mise en commun de 1952-1953 à celle de 1953-1954, et quel en a été le prix à l'égard de chaque classe?

2. Quelle somme globale d'argent la mise en commun de 1953-1954 a-t-elle versée à la mise en commun de 1952-1953?

3. De quelles sources a-t-on obtenu ces fonds?

4. Quel taux d'intérêt verse-t-on à l'égard de ces sommes?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Kickham—1. Quel est actuellement, au Canada, le nombre des services de transport de voyageurs et de marchandises subventionnés?

2. Quel est le nom et quel est le siège social de ces services de transport, et quelle somme annuelle verse-t-on à chacun à titre de subvention?

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Knowles—1. Depuis la fin de la seconde Grande Guerre, combien de personnes de pays autres que le Canada ont poursuivi leur formation au Canada en vertu du plan de Colombo, du programme d'aide technique des Nations Unies, ou de tout autre plan destiné à favoriser le développement économique des régions moins évoluées?

2. De quels pays ces personnes venaient-elles et quel en était le nombre dans chaque cas et au cours de chaque année, depuis la fin de la seconde Grande Guerre?

3. Quelle somme globale a-t-on dépensée jusqu'à ce jour pour la formation des personnes mentionnées à la question 1, y compris les frais de transport, d'entretien et toutes autres dépenses subies par le Canada?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi prévoyant la refonte de la Loi sur les banques d'épargne de Québec conformément à la refonte décennale de la Loi sur les banques.

Sur ce, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir fait rapport de nouveau de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 86

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 6 AVRIL 1954

PRIÈRE.

M. Picard, du comité permanent des affaires extérieures, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 600 exemplaires en anglais et 300 en français de ses procès-verbaux et témoignages, et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Picard, ledit rapport est agréé.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la refonte de la Loi sur les banques d'épargne de Québec.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi prévoyant la refonte de la Loi sur les banques d'épargne de Québec conformément à la refonte décennale de la Loi sur les banques.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 419, Loi concernant les banques d'épargne de la province de Québec, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 312 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Katz Elman", est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois, sur division, et adopté.

Sur motion de M. Hunter, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages recueillis et les documents déposés devant le comité permanent des divorces du Sénat relativement au bill précité.

M. Hunter propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois et adoptés:

Bill n° 325 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi autorisant la "Niagara Gas Transmission Limited" à construire, posséder et exploiter un pipe-line extra-provincial".

Bill n° 389 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "Trans-Canada Pipe Lines Limited".

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 394 (J-13 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Eastern Telephone and Telegraph Company";

M. Croll, pour M. Balcom, appuyé par M. Gauthier (Portneuf), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

M. Hunter, appuyé par M. Decore, propose,—Que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill n° 395 (M-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Elizabeth Belford Grant".

Bill n° 396 (N-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Monette".

Bill n° 397 (O-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Mary Brown Pratt".

Bill n° 398 (P-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Holman James".

Bill n° 399 (Q-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Paule Lemay Mondello".

Bill n° 400 (R-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Lesley Simpson Lavallée".

Bill n° 401 (S-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Lorraine McBurney Robinson".

Bill n° 402 (T-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Gosselin du Berger".

Bill n° 403 (U-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Lucy Tollett Power-Williams".

Bill n° 404 (V-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Pappas".

Bill n° 405 (W-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Labelle Cousineau".

Bill n° 406 (X-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Denise-Marie-Helène Laporte Woodhouse".

Bill n° 407 (Y-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Helena Kearns Higham".

Bill n° 408 (Z-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Rita Wade Moulden".

Bill n° 409 (A-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Thornton".

Bill n° 410 (B-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Koidula Laigma Hagel".

Bill n° 411 (C-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Lafontaine Tatos".

Bill n° 412 (D-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Becker Blumenthal".

Bill n° 413 (E-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Monica Elizabeth Benoit Mullin".

Bill n° 414 (F-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Felix-André Landry".

Bill n° 415 (G-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Claire Parisien Barbeau".

Bill n° 416 (H-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Muriel Gladys Lena Soubre Dubour".

Bill n° 417 (I-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Millicent Kemp Tessier".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits bills, en conséquence, sont lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, recueillis et les documents déposés relativement auxdits bills).

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 418 (L-13 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation La Bâloise, Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada";

M. Cannon, appuyé par M. Weir, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 14, 21, 22, 26, 27, 29, 30, 31 et 32 sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de Mme Fairclough, appuyée par M. Green: Que le Bill n° 2, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Aitken (Mlle),
Argue,
Balcer,
Barnett,
Bell,
Blackmore,
Blair,
Brown (Brantford),
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Crestohl,
Dinsdale,
Drew,
Dupuis,
Ellis,
Eyre,
Fairclough (Mme),
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gagnon,
Gillis,
Goode,
Green,
Hahn,
Harkness,
Hees,
Herridge,
Hodgson,
Hollingworth,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,

Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacDougall,
MacInnis,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
McLeod,
Monteith,
Murphy (Lambton-Ouest),
Nesbitt,
Nicholson,
Nickle,
Noseworthy,
Patterson,
Philpott,
Purdy,
Quelch,
Regier,
Robinson (Bruce),
Rowe,
Shipley (Mme),
Simmons,
Small,
Stanton,
Starr,
Thatcher,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
White (Middlesex-Est),
White (Waterloo-Sud),
Winch,
Wylie,
Zaplitny—78.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Batten,
Bertrand,
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Bourget,
Bourque,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Buchanan,
Cameron (High-Park),
Campney,
Cannon,
Caron,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Cloutier,
Côté,
Decore,
Demers,
Deschatelets,
Deslières,
Dumas,
Enfield,
Fairey,
Follwell,
Fraser (Saint-Jean-Est),
Garland,
Gardiner,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gingues,
Girard,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Hanna,
Harris,
Harrison,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Hosking,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Hunter,
James,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc,
Lefrançois,
Lesage,
Lusby,
MacEachen,
MacKenzie,
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Mang,
Massé,
Meunier,
Michaud,
Mitchell (Sudbury),
Nixon,
Pearson,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Poulin,
Pouliot,
Power (Saint-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Roberge,
Robertson,
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
Ross,
St-Laurent,
Smith,
Stick,
Studer,
Viau,
Weaver,
Weir,
Weselak,
Winters,
Wood—109.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Macdonnell (Greenwood).

Sur motion de M. St-Laurent, la Chambre s'ajourne, à 9h.40 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 87

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 7 AVRIL 1954

PRIÈRE.

M. Cavers, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Conformément aux instructions qu'il a reçues de la Chambre des communes les 22, 24, 26 et 29 mars 1954, le comité a étudié les documents suivants:

1. Les rapports annuels pour l'année 1953 des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*, ainsi que le rapport des vérificateurs au Parlement à cet égard.

2. Le rapport annuel d'Air-Canada pour l'année civile 1953 ainsi que le rapport des vérificateurs au Parlement à cet égard.

3. Le rapport annuel du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année 1953.

4. Le budget des dépenses de premier établissement des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*, pour l'année se terminant en 1954, ainsi que le budget des dépenses d'exploitation et le budget des dépenses de premier établissement d'Air-Canada pour l'année civile 1954.

Le comité a tenu neuf séances, au cours desquelles il a étudié les rapports et budgets énumérés ci-dessus, ainsi que certaines questions y afférant, et entendu les témoignages apportés à cet égard.

Le rapport annuel des chemins de fer Nationaux du Canada pour 1953 révèle un revenu net, disponible pour le paiement de l'intérêt et des dividendes, de $28,331,343, comparativement à $24,305,448 en 1952. Le service des intérêts s'est établi à $28,087,326 en 1953, au regard de $24,163,121 en 1952, l'année se soldant par un excédant de $244,017, comparativement à $142,327 en 1952. Ledit rapport annuel a été adopté.

Le comité s'est vivement intéressé au plan du Terminus de Montréal que présentait le rapport. On projette d'ériger un hôtel de 20 étages, prochaine étape du programme concernant le terminus. On se propose plus tard d'ériger un édifice destiné aux bureaux des chemins de fer et l'on compte que, finalement, il surgira dans la région de la gare centrale, c'est-à-dire au cœur même de Montréal, un vaste centre de services municipaux. Le comité est d'avis que ce nouveau programme répond à un besoin public et qu'il profitera aux chemins de fer Nationaux du Canada dans l'ensemble.

Le transbordeur brise-glace dernier cri "William Carson", a été lancé en novembre et le comité a appris que ce navire sera armé et mis en service entre North-Sydney et Port-aux-Basque durant l'été de 1954. Le transbordeur, qui doit être exploité par les chemins de fer Nationaux du Canada, entre Yarmouth (N.-É.) et Bar-Harbour (Maine), offrira d'incontestables avantages et attirera vraisemblablement dans les provinces Maritimes de nouveaux touristes, pendant l'été.

Le rapport annuel de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* pour l'année 1953, révèle un déficit net d'exploitation de $822,446, comparativement à un bénéfice net d'exploitation de $326,276 en 1952. Cet état de choses est attribuable surtout à une diminution du volume des marchandises transportées, à un haut degré de concurrence livrée par les autres lignes et au décommandement de six voyages par suite d'une grève d'employés qui a eu lieu du 28 septembre au 23 octobre. Le comité a appris qu'on surveillera de près les résultats de l'exploitation de la société. Le rapport annuel en question a été adopté.

Le rapport annuel d'Air-Canada pour 1953 révèle un revenu net d'exploitation de $1,322,120. On y observe qu'après versement des intérêts s'élevant à $765,890 sur les capitaux placés et après retenue de $300,000 en vue de l'acquittement de l'impôt sur le revenu, il reste un excédent de $226,230, comparativement à un excédent de $807,879 en 1952. Les membres du comité ont examiné le nouvel avion "Super Constellation", dans lequel ils ont fait une brève envolée. Ce nouvel appareil, qui peut loger confortablement 63 voyageurs, sera affecté au service transatlantique. Les appareils Super Constellation seront mis en service dans la région de l'Atlantique-Nord vers la mi-été.

A la fin de l'année en cours commenceront les livraisons des avions Vickers Viscounts, actionnés par des moteurs Rolls-Royce Dart du type turbopropulseur. Ces appareils seront mis en service sur le réseau national en 1955. Ledit rapport annuel a été adopté.

Le rapport que les vérificateurs ont présenté au Parlement concernant les chemins de fer Nationaux du Canada, la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* et Air-Canada, de même que le rapport annuel du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année civile 1953, ont été étudiés et adoptés séparément.

Les prévisions budgétaires des chemins de fer Nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* et d'Air-Canada, pour l'année civile 1954, ont été examinées et adoptées.

Les postes numéros 465, 469, 474, 475 du budget des dépenses pour l'année qui se terminera le 31 mars 1955 ont été étudiés et approuvés.

La tâche du comité a été grandement facilitée grâce à la précieuse collaboration de M. Donald Gordon, C.M.G., LL.D., de MM. S. F. Dingle, R. D. Armstrong, G. R. McGregor, W. S. Harvey, Turville et Morison.

On trouvera en appendice à la présente le texte des témoignages fournis sur ces questions.

(*Les témoignages qui accompagnent ledit rapport sont annexés aux Journaux à titre d'Appendice nº 4.*)

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport du surintendant des assurances pour 1952—volume I, (compagnies d'assurance autre que l'assurance-vie), aux termes de l'article 9 du chapitre 70 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 31 mars 1954:—Copie de toute lettre circulaire (ou de toutes lettres circulaires s'il y a des variantes importantes dans les diverses lettres rédigées à ce sujet) datée depuis le 1er janvier 1952, adressée par la division de la vérification des douanes des Services des douanes et de l'accise du ministère du Revenu national aux percepteurs des bureaux de la douane, les avisant d'une hausse des taux du tarif douanier, de la taxe de vente ou de la taxe d'accise (mention du nom de quelque société impliquée dans une telle correspondance n'est pas absolument requise).

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 31 mars 1954:—Copie de toute lettre circulaire (ou de toutes lettres circulaires, s'il y a des variantes importantes dans les diverses lettres rédigées à ce sujet), datée depuis le 1er janvier 1952 et adressée par la division de la vérification des douanes des Services des douanes et de l'accise du ministère du Revenu national aux percepteurs des bureaux de la douane, les avisant d'un rabais du tarif douanier ou de l'exemption de la taxe de vente ou de la taxe d'accise (mention du nom de quelque société impliquée dans une telle correspondance n'est pas absolument requise).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1954,—État indiquant:—1. Quel a été le montant global versé à l'égard de la Commission d'enquête Carroll sur le charbon?

2. Quelles recommandations de la Commission ont été mises à exécution et dans quelle mesure l'ont-elles été?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1954,—État indiquant:—1. Quel a été le nombre total d'appareils de télévision vendus au Canada *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

2. Quelle somme globale a-t-on perçue en taxe d'accise sur ces appareils *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

3. De quelle somme globale provenant de la taxe d'accise sur la vente de ces appareils a-t-on fait remise à la Société Radio-Canada, *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

4. Quel a été le nombre total de radios vendus au Canada *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

5. Quelle somme globale a-t-on perçue en taxe d'accise sur ces radios *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

6. De quelle somme globale provenant de la taxe d'accise sur la vente de ces radios a-t-on fait remise à la Société Radio-Canada, *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

7. Quelle somme globale représente la vente d'appareils de télévision, *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

8. Quelle somme globale représente la vente de radios, *a*) en 1953, *b*) au cours des deux premiers mois de 1954?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er avril 1954,—État indiquant:—A l'égard de chacune des publications suivantes, inscrites au Catalogue de 1953 de l'Imprimeur de la Reine: *Bulletin de l'Office de biologie du Canada*, nº 54; *Journal du Conseil des recherches sur les pêcheries du Canada*: Volume VI, nº 3, pp. 281-290; nº 4, pp. 349-350; nº 6, pp. 419-434; Volume VII, nº 4, pp. 169-175; nº 9, pp. 561-562; *Publications de l'Observatoire fédéral*: Volume I, nº 6 et nº 13; Volume II, nº 8: *a*) quel est le titre de chaque publication, *b*) combien d'exemplaires a-t-on fait imprimer, *c*) quel est le prix de chaque publication, *d*) combien a-t-on vendu d'exemplaires à ce prix, *e*) combien a-t-on distribué d'exemplaires à titre gratuit?

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par Mme Fairclough—1. Quelle valeur représentaient les importations canadiennes d'appareils électriques en *a*) 1939, *b*) 1949, *c*) 1952, *d*) 1953?

2. De quels pays a-t-on importé ces appareils et en quelle quantité de chaque pays?

3. Quelle valeur représentaient les exportations canadiennes d'appareils électriques en *a*) 1939, *b*) 1949, *c*) 1952, *d*) 1953?

4. A quels pays a-t-on exporté ces appareils et en quelle quantité à chaque pays?

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Le Bill nº 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 88

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 8 AVRIL 1954

PRIÈRE.

M. Croll, du comité permanent de la banque et du commerce, dépose le sixième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 418 (L-13 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation La Bâloise, Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada", et a convenu d'en faire rapport sans amendement.

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un communiqué de presse, publié le jeudi 8 avril 1954, au sujet d'un communiqué conjoint des gouvernements du Canada et des États-Unis relatif à la défense du continent.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 15 mars 1954:—Copie de tous télégrammes, correspondance et mémoires relatifs aux appels téléphoniques échangés, depuis le 7 décembre 1950, entre le gouvernement fédéral, ou le ministre de la Justice à titre de représentant fédéral au comité permanent, et tout gouvernement provincial, ou tout représentant provincial au comité permanent, relativement à la conférence fédérale-provinciale au sujet de la constitution.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1954,—État indiquant:—1. Y a-t-il des membres du Cabinet qui font partie du conseil d'administration de quelque société, corporation, etc.?

2. Dans le cas de l'affirmative, de quelles sociétés ou corporations s'agit-il et à quelle date ces ministres ont-ils été nommés membres de ces conseil d'admnistration?

3. Depuis qu'ils ont été appelés au Conseil privé, des ministres ont-ils résigné leurs fonctions de membre de ces conseils d'administration?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces ministres, à quelles dates ont-ils résigné, et de quelles sociétés ou corporations s'agit-il?

5. Y a-t-il des adjoints parlementaires aux ministres qui font partie du conseil d'administration de quelque société, corporation, etc.?

6. Dans le cas de l'affirmative, quels sont-ils et de quelles sociétés ou corporations sont-ils administrateurs?

M. Pinard, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport du ministère des Affaires extérieures pour 1953, (versions anglaise et française).

Et aussi,—Exemplaire d'un accord sur le statut des forces des Nations Unies au Japon (et protocoles additionnels), signé à Tokyo le 19 février 1954, (textes anglais et français).

M. Harrison, pour M. Studer, appuyé par M. Goode, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 420, Loi modifiant la Loi sur la députation, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Howe (Wellington-Huron)—1. Au cours de chacune des années 1952 et 1953 et de chacun des mois de janvier et février 1954, quelles quantités, valeurs et catégories de viande ont été achetées par *a*) le ministère de la Défense nationale, *b*) d'autres ministères du gouvernement?

2. De qui a-t-on effectué ces achats et quels en étaient la quantité et le prix?

3. Tous ces achats ont-ils été effectués à la suite d'un appel de soumissions, sinon, faire mention des achats effectués de toute autre façon?

Le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et il s'élève un débat;

M. Knowles, appuyé par M. MacInnis, propose en amendement: Que le bill n° 7 ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit déféré de nouveau au comité plénier de la Chambre, en vue d'un nouvel examen de l'article 365, concernant la violation de contrat, et de l'article 372, concernant les méfaits.

Et la question est mise en délibération;

M. Fulton, appuyé par M. Churchill, propose en sous-amendement: Que l'amendement soit modifié par l'addition des mots suivants:

"et des articles 690 et 691, concernant les procédures exercées par voie d'*habeas corpus*."

Et ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Aitken (Mlle),
Balcer,
Barnett,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Dinsdale,
Drew,
Ellis,
Fairclough (Mme),
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gillis,
Girard,
Green,
Hahn,
Hansell,
Harkness,
Herridge,
Hodgson,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McCullough (Moose-Mountain),
Mitchell (London),
Monteith,
Nicholson,
Noseworthy,
Patterson,
Pearkes,
Perron,
Poulin,
Quelch,
Regier,
Small,
Stanton,
Starr,
Thatcher,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
Winch,
Zaplitny—59.

NON:

Messieurs

Abbott,
Applewhainte,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Blanchette,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brisson,
Bruneau,
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Cannon,
Carter,
Claxton,
Cloutier,
Côté,
Crestohl,
Deslières,
Dumas,
Fairey,
Fontaine,
Fraser (Saint-Jean-Est),
Garson,
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Hanna,
Hardie,
Harrison,
Henry,
James,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
LaCroix,
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc,
Lefrançois,
Legaré,
Lesage,
MacDougall,
MacEachen,
McCann,
McCulloch (Pictou),
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Mang,
Massé,
Michaud,
Philpott,
Picard,
Pickersgill,
Pommer,
Power (Québec-Sud),
Power (Saint-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Purdy,
Ratelle,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robertson,
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
St-Laurent,
Schneider,
Shaw,
Simmons,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Thibault,
Tucker,
Valois,
Viau,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Waterloo-Sud),
Winters,
Wood—94.

Et ladite proposition d'amendement à la motion principale, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

Oui:

Messieurs

Aitken (Mlle),
Balcer,
Barnett,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Dinsdale,
Drew,
Ellis,
Fairclough (Mme),
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gillis,
Girard,
Green,
Hahn,
Hansell,
Harkness,
Herridge,
Hodgson,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson, (Kindersley),
Johnston (Bow River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McCullough (Moose Mountain),
Mitchell (London),
Monteith,
Nicholson,
Noseworthy,
Patterson,
Pearkes,
Perron,
Poulin,
Quelch,
Regier,
Small,
Stanton,
Starr,
Thatcher,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
Winch,
Zaplitny—59.

Non:

Messieurs

Abbott,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Blanchette,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher,
(Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brisson,
Bruneau,
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Cannon,
Carter,
Claxton,
Cloutier,
Côté,
Crestohl,
Deslières,
Dumas,
Fairey,
Fontaine,
Fraser (St-Jean-Est),
Garson,
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Hanna,
Hardie,
Harrison,
Henry,
James,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
LaCroix,
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc,
Lefrançois,
Legaré,
Lesage,
MacDougall,
MacEachen,
McCann,
McCulloch (Pictou),
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Mang,
Massé,
Michaud,
Philpott,
Picard,
Pickersgill,
Pommer,
Power, (Quebec-Sud),
Power (St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Purdy,
Ratelle,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robertson,
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
St-Laurent,
Schneider,
Shaw,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Thibault,
Tucker,
Valois,
Viau,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Waterloo-Sud),
Winters,
Wood—93.

Et la motion principale: Que le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois, sur division, et adopté.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 89

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 9 AVRIL 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a reçu du directeur général des élections les certificats d'élection des députés suivants, savoir:

M. Yves Leduc, dans le district électoral de Verdun;

M. James Alexander McBain, dans le district électoral d'Elgin;

M. John Pallett, dans le district électoral de Peel; et

M. Rodolphe Leduc, dans le district électoral de Gatineau.

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du vingt et unième jour de janvier 1954 et adressé à L. E. Juneau, de Verdun, dans la province de Québec, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Verdun, aux lieu et place de Paul-Émile Côté, qui a accepté un poste rétribué par la Couronne, Yves Leduc, avocat, 4818 boulevard LaSalle, Verdun, a été proclamé élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce cinquième jour d'avril 1954.

Le Directeur général des élections,
N. CASTONGAY (L.S.)

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du quatrième jour de février 1954 et adressé à Baillie T. Stephenson, de St-Thomas, dans la province d'Ontario, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral d'Elgin, aux lieu et place de feu C. D. Coyle, James Alexander McBain, route rurale n° 6, St-Thomas (Ontario), cultivateur, a été proclamé élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce sixième jour d'avril 1954.

Le Directeur général des élections,
N. CASTONGAY (L.S.)

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du vingt et unième jour de janvier 1954 et adressé à C. Carman Core, de Brampton, dans la province d'Ontario, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Peel, aux lieu et place de feu Gordon Graydon, John Pallett, avocat, Port-Credit (Ontario), a été proclamé élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce septième jour d'avril 1954.

Le Directeur général des élections,
N. CASTONGAY (L.S.)

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du quatrième jour de février 1954 et adressé à Laurent Latour, de Maniwaki, dans la province de Québec, en vue de l'élection d'un député à la Chambre des communes du Canada pour représenter le district électoral de Gatineau, aux lieu et place de feu Joseph-Célestin Nadon, Rodolphe Leduc, Maniwaki (Québec), dentiste, a été proclamé élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce neuvième jour d'avril 1954.

Le Directeur général des élections,
N. CASTONGAY (L.S.)

M. McCullough (Pictou), du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le sixième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 394 (J-13 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Eastern Telephone and Telegraph Company", et a convenu d'en faire rapport sans amendement.

Ci-joint, copie des témoignages entendus à l'égard dudit bill.

(Les témoignages qui accompagnent ledit rapport sont annexés aux Journaux à titre d'Appendice n° 5.)

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Exemplaire des ordonnances, chapitres 1-14 de 1954 (1[re] session), rendus par le commissaire en conseil du territoire du Yukon, conformément à l'article 29 de la Loi sur le Yukon, chapitre 298 des Statuts revisés du Canada (1952).

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 418 (L-13 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation La Bâloise, Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 12, 19, 20, 24, 25, 27, 28, 29 et 30 sont appelés, respectivement, et réservés.

Le Bill n° 420, Loi modifiant la Loi sur la députation, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Les ordres relatifs aux bills privés et publics sont achevés;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 421 (L-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux".

Bill n° 422 (K-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées *(moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)*:—

TRAVAUX PUBLICS

360 Administration centrale . . . .$ 821,732 00

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

361	Administration	701,299 00
362	Ottawa—Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, y compris réparations et entretien, loyers, mobilier, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $500,000 ..	14,996,664 00
363	Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, situés ailleurs qu'à Ottawa, y compris réparations et entretien, loyers, mobilier, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $800,000	20,843,057 00
	Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics	
	Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants, dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—	
364	Terre-Neuve	550,000 00
365	Nouvelle-Écosse	1,330,000 00
366	Île du Prince-Édouard	550,000 00
367	Nouveau-Brunswick	1,250,000 00
369	Ottawa	10,640,000 00
370	Ontario (à l'exclusion d'Ottawa)	8,415,000 00
371	Manitoba	2,665,000 00
372	Saskatchewan	2,720,000 00
373	Alberta	3,600,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 90

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 12 AVRIL 1954

PRIÈRE.

Les députés suivants, ayant prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, prennent séance à la Chambre, savoir:

M. Rodolphe Leduc, du district électoral de Gatineau;

M. Yves Leduc, du district électoral de Verdun;

M. James Alexander McBain, du district électoral d'Elgin;

M. John Pallett, du district électoral de Peel.

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport supplémentaire de la Commission canadienne du blé relatif au compte de la mise en commun du blé pour 1952-1953.

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, dépose, —Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1954,—État indiquant:— 1. Le gouvernement possède-t-il des renseignements relatifs aux barèmes des salaires horaires et mensuels des femmes de journée employées à Winnipeg par *a*) le gouvernement fédéral, *b*) le gouvernement provincial, *c*) la ville de Winnipeg, *d*) quelques employeurs particuliers d'importance qui représentent bien le secteur privé?

2. Si tel est le cas, quels sont ces barèmes horaires et mensuels?

3. Quel est le nombre d'heures et de jours de travail dans tous les cas?

4. Etudie-t-on actuellement la question de relever le salaire des femmes de journée dans les édifices de l'État à Winnipeg, en vue de rétablir ce salaire au niveau en vigueur avant l'établissement de la semaine de cinq jours?

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1954,—État indiquant: —1. Quel est, au Canada, le nombre d'entreprises privées qui s'adonnent à la production de films et aux travaux de laboratoire dans le domaine cinématographique?

2. Quels sont les noms de chacune de ces entreprises et quelle est l'adresse du siège social de chacune?

3. Au cours de 1953, combien de films l'Office national du film a-t-il achetés et loués de chaque société?

4. Au cours de 1953, combien de films la Société Radio-Canada a-t-elle achetés ou loués de chaque société pour les fins de la télévision?

5. Au cours de 1953, combien de films réalisés par l'Office national du film la Société Radio-Canada a-t-elle achetés ou loués et quelle somme globale a-t-elle versée pour la réalisation de ces films?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1954,—État indiquant: —1. Le Gouvernement exploite-t-il des magasins d'approvisionnements au Canada?

2. Si tel est le cas, où sont-ils situés?

3. Les marchandises y sont-elles vendues au prix coûtant?

4. Sinon, quelle est la marge de bénéfices?

5. Ces magasins vendent-ils à crédit ou au comptant?

6. Si le Gouvernement n'exploite pas de magasins d'approvisionnements, y a-t-il de ces magasins situés sur les propriétés de l'État?

7. Dans le cas de l'affirmative, où sont-ils situés et quelles sont les conditions de leur exploitation?

8. Le Gouvernement a-t-il reçu des plaintes de la part de marchands ou d'hommes d'affaires des endroits où ces magasins sont exploités?

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 24 mars 1954: — Copie de toute correspondance échangée entre tout département du gouvernement des États-Unis et tout ministère du gouvernement du Canada, et copie de toutes ententes conclues, depuis le 1er janvier 1952, relativement au projet de canalisation et d'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent.

Sur motion de M. Howe (Port-Arthur), il est ordonné,—Que le rapport supplémentaire de la Commission canadienne du blé relatif au compte de la mise en commun du blé pour 1952-1953, déposé aujourd'hui, soit renvoyé au *comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.*

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 421 (I-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux".—M. *Chevrier.*

Bill n° 422 (K-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques".—M. *Martin.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Diefenbaker—1. Depuis le 1er avril 1952 jusqu'à ce jour, quelles sommes globales le ministère de la Défense nationale (Marine) a-t-il dépensées pour tout genre de réclame en vue d'encourager le recrutement dans la Marine royale du Canada?

2. Depuis cette date, combien d'hommes ont demandé à la Marine royale du Canada d'être nommés officier d'administration dans *a*) les forces régulières, *b*) le service de courte durée, *c*) les forces de réserve?

3. Depuis ladite date, combien d'hommes ont été nommés officier d'administration dans *a*) les forces régulières, *b*) le service de courte durée, *c*) les forces de réserve, et combien étaient (i) d'anciens officiers de la Marine du Canada, (ii) de nouvelles recrues?

Par M. Hansell—A l'égard du recrutement, quelle somme globale chaque service du ministère de la Défense nationale a-t-il affectée à chacun des moyens de réclame suivants: *a*) journaux, *b*) magazines hebdomadaires et mensuels, *c*) radio, *d*) panneaux-réclame et affiches, *e*) tous autres moyens de publicité?

Par M. Jones—1. Fait-on subir un examen psychiatrique ou mental aux candidats à l'enrôlement dans les services armés?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle est la nature de cet examen?

3. A-t-on refusé des candidats à l'enrôlement à cause de leur déficience mentale ou psychiatrique?

4. Dans le cas de l'affirmative, à quelles normes a-t-on recours?

5. Le personnel des services armés subit-il un examen psychiatrique ou mental régulièrement?

6. Libère-t-on des membres du personnel des services armés à cause de déficience mentale ou psychiatrique?

7. Y a-t-il des normes quant au degré d'instruction des personnes qui désirent s'enrôler?

8. Dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera à six heures du soir, le mercredi 14 avril prochain, reste ajournée au lundi 26 avril prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et le débat se poursuit;

M. Macdonnell (Greenwood), appuyé par M. Rowe, propose en amendement: Que tous les mots qui suivent le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

"La Chambre regrette que le Gouvernement

a) n'ait pas réduit les impôts, qui constituent un fardeau excessif pour les Canadiens et placent nos producteurs dans une situation fort désavantageuse quand il s'agit de faire face à la concurrence de l'extérieur;

b) n'ait pas réduit les dépenses superflues;

c) n'ait pas amélioré l'efficacité de son administration;

d) se désintéresse du problème du chômage;

e) n'ait ni conservé ni reconquis les marchés pour nos excédents de produits primaires;

f) n'ait pas décidé de conclure une entente avec les gouvernements provinciaux en vue d'une nouvelle répartition, clairement définie, des pouvoirs d'imposition assurant aux gouvernements provinciaux et aux conseils municipaux des ressources financières suffisantes pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations qui deviennent rapidement plus onéreuses."

Et la question est mise en délibération;

M. Coldwell, appuyé par M. MacInnis, propose en sous-amendement: Que l'amendement soit modifié par l'addition, à l'alinéa *f*), immédiatement après les mots "n'ait pas décidé", des mots suivants:

"de convoquer de nouveau, de temps à autre, la conférence fédérale-provinciale, afin de tenter de".

et par l'addition, à la fin dudit alinéa, du nouvel alinéa suivant:

g) "n'ait pas pris des dispositions en vue de relever le niveau des exemptions, aux fins de l'impôt sur le revenu, à $1,500 pour les célibataires et à $3,000 pour les personnes mariées, tout en relevant les taux de l'impôt sur le revenu aux paliers supérieurs, ainsi que les impôts visant les sociétés".

Après discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Barnett,
Blackmore,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Coldwell,
Ellis,
Herridge,
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Low,
MacInnis,
McCullough (Moose-Mountain),
McLeod,
Nicholson,
Noseworthy,
Quelch,
Regier,
Winch,
Wylie,
Zaplitny—26.

NON:

Messieurs

Abbott,
Aitken (Mlle),
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcer,
Balcom,
Batten,
Bell,
Benidickson,
Bennett (Mlle) (Halton),
Blair,
Blanchette,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Bourget,
Breton,
Brisson,
Brooks,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Campney,
Cardiff,
Cardin,
Carter,
Casselman,
Cavers,
Churchill,
Côté,
Croll,
Decore,
Deschatelets,
Deslières,
Dickey,
Dinsdale,
Drew,
Dufresne,
Dumas,
Enfield,
Eudes,
Eyre,
Fairclough (Mme),
Fraser (Peterborough),
Fraser (Saint-Jean-Est),
Fulton,
Garland,
Garson,
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gingues,
Gour (Russell),
Gregg,
Habel,

Harkness,
Harris,
Healy,
Hees,
Hellyer,
Hodgson,
Hollingworth,
Hosking,
Houck,
James,
Huffman,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc (Jacques-Cartier-Lasalle),
Lesage,
Macdonnell,
MacDougall,
MacEachen,
MacLean,
McBain,
McCann,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McIvor,
McWilliam,
Maltais,
Mang,
Matheson,
Michener,
Monteith,
Nesbitt,
Pallett,
Pearson,
Perron,
Pinard,
Pommer,
Pouliot,
Power (Québec-Sud),
Power (Saint-Jean-Ouest),
Prudham,
Purdy,
Ratelle,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
Rowe,
St-Laurent,
Schneider,
Small,
Stanton,
Starr,
Stuart (Charlotte),
Tucker,
Valois,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Hastings-Frontenac),
White (Middlesex-Est),
White (Waterloo-Sud),
Winters,
Wood—125.

Et le débat reprend sur la proposition d'amendement à la motion principale, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Drew.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 91

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 13 AVRIL 1954

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un sommaire des arrêtés en conseil adoptés au cours de la période allant du 1er au 31 mars 1954.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Transcription du compte rendu de la séance tenue le 4 janvier 1954, sous la présidence du juge en chef de la Cour suprême d'Ontario, M. McRuer, en vue de permettre aux représentants du gouvernement des États-Unis d'interviewer M. Igor Gouzenko au Canada.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, et la proposition de motion d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood).

Et le débat se poursuit;

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 394 (J-13 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Eastern Telephone and Telegraph Company", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

(Bills publics)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

Les ordres afférents aux bills privés et publics sont achevés;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, et la proposition de motion d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood).

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Lesage.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 423 (J-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Joy Thomson Asselin".

Bill n° 424 (K-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Arthur Leslie".

Bill n° 425 (L-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucienne Saint-Laurent Calvé".

Bill n° 426 (M-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roberta Barbara Shvemar Feigelman".

Bill n° 427 (N-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Marie Neil Lane".

Bill n° 428 (O-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie May Price Amory".

Bill n° 429 (P-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannette-Laure Lafrenière Lucas".

Bill n° 430 (Q-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Goldberg Glegg".

Bill n° 431 (R-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Nellie McKeage Patrick".

Bill n° 432 (S-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Roy Julien".

Bill n° 433 (T-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Tothe".

Bill n° 434 (U-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Delphis-Guillaume Delorme".

Bill n° 435 (V-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicolas-Joseph-Ladislas Barath".

Bill n° 436 (W-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferencz Gyula Babinzski".

Bill n° 437 (X-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Alexandra Duff Sheppard".

Bill n° 438 (Y-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rémi Charbonneau".

Bill n° 439 (Z-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Florence Pippy Hayward".

Bill n° 440 (A-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Skiffington".

Et aussi,—Un message communiquant les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

83279—36

N° 92

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 1954

PRIÈRE.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Société canadienne des télécommunications transmarines pour 1953, conformément à l'article 23 du chapitre 42 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 mars 1954,—État indiquant:—1. Le Gouvernement estime-t-il qu'il y a, au Canada, des publications communistes ou d'inspiration communiste?

2. Si tel est le cas, quel en est le nombre?

3. Quel est le nom et l'adresse de chacune de ces publications?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1954,—État indiquant:—1. Combien de paires de chaussures ont été vendues par la Corporation de disposition des biens de la Couronne au cours de la dernière année financière?

2. Combien de ces paires de chaussures étaient neuves, combien étaient usagées?

3. Quel avait été le prix d'achat de ces chaussures?

4. Pour quelles raisons ont-elles été déclarées en excédent?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1954,—État indiquant:—1. Au cours de chaque année financière, depuis le 31 mars 1950, de combien d'architectes, exerçant leur profession pour leur propre compte, le gouvernement fédéral a-t-il retenu les services pour une fin quelconque, et qui, au lieu d'être inscrits sur les feuilles de paie de l'État, ont été rémunérés pour leurs services professionnels sur une base personnelle?

2. Quelle somme a-t-on versée pour les services de ces architectes au cours de chacune de ces années financières?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1954,—État indiquant:—1. Combien de personnes emploie-t-on à titre d'architectes dans chaque ministère ou organisme du gouvernement autre que le ministère des Travaux publics?

2. Quelle somme globale, par ministère ou organisme respectif, versera-t-on en traitements à ces architectes au cours de la prochaine année financière?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 mars 1954,—État indiquant:—Par année financière, depuis le 1er avril 1950 jusqu'au 31 décembre 1953, quelles sommes globales a-t-on dépensées pour l'aéroport d'Halifax, à Eastern-Passage, aux titres suivants: *a*) entretien, *b*) prolongement et améliorations?

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 17 mars 1954:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires relatifs à des appels téléphoniques et de tous autres documents ou communications concernant le cas de Harold C. Banks, échangés, depuis le 1er janvier 1947 jusqu'à ce jour, *a*) entre le ministre ou le ministère du Travail, le ministre ou le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, le ministre ou le ministère de la Justice, et (ou) tout autre particulier, corporation ou gouvernement, *b*) entre l'un ou l'autre des deux ou des autres ministres ou ministères ci-haut mentionnés.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1954,—État indiquant:—1. Depuis le 1er juillet 1952, des personnes ou des sociétés ont-elles été poursuivies pour avoir mélangé du beurre avec de la margarine?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms et adresses de ces sociétés?

3. Quelles ont été, dans chaque cas, les quantités de beurre falsifié et quelles sanctions a-t-on imposées dans chaque cas?

4. Le gouvernement possède-t-il du beurre falsifié, dont on a fait la saisie?

5. Dans le cas de l'affirmative, quelle quantité de ce beurre falsifié le gouvernement a-t-il saisie et a-t-il actuellement en sa possession?

6. Qu'est-ce que le gouvernement se propose de faire avec ce beurre falsifié?

7. Quelle est la valeur nutritive de ce beurre?

8. Ce beurre falsifié a-t-il été offert en vente au public, ou a-t-il été offert au gouvernement aux termes du programme de soutien des prix? Si tel est le cas, quelle quantité a-t-on vendue au public et quelle quantité le gouvernement a-t-il achetée?

M. Campney, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1954,—État indiquant:—1. Quel a été le nombre d'incendies aux établissements de défense depuis janvier 1952?

2. A quels endroits se sont déclarés ces incendies et quel a été le montant des dommages à chaque endroit?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 mars 1954,—État indiquant:—1. Au cours de 1953, le Corps d'aviation royal canadien a-t-il effectué, pour le compte de quelque ministère du gouvernement, exception faite du ministère de la Défense nationale, des envolées entre des centres autres que les centres prévus dans les itinéraires de première catégorie?

2. Si tel est le cas, *a*) quels genres d'avion a-t-on utilisés et quel a été le nombre d'heures d'envol dans chaque cas, *b*) quels sont ces ministères, et combien de voyageurs, de livres de marchandises et de livres de courrier, a-t-on transportés pour le compte de chaque ministère?

3. Au cours de 1953, le Corps d'aviation royal canadien a-t-il effectué des envolées à l'intérieur du Canada, en plus de celles qu'il a effectuées pour le compte du ministère de la Défense nationale ou de tous autres ministères du gouvernement?

4. Si tel est le cas, *a*) pour le compte de qui, *b*) quels genres d'avion a-t-on utilisés et quel a été le nombre d'heures d'envol dans chaque cas, *c*) combien de voyageurs et de livres de marchandises ont été transportés dans chaque cas?

5. A-t-on reçu quelque rémunération pour ces envolées?

6. Si tel est le cas, *a*) de la part de qui et quelle somme dans chaque cas, *b*) quel tarif avait-on demandé par mille, par heure ou par tonne-mille?

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaires d'instruments diplomatiques, (Recueil des traités du Canada), ainsi qu'il suit:

Accord prévoyant l'application à l'Italie de l'Accord international du 27 juillet 1946 sur les brevets appartenant à des Allemands, modifié par le protocole du 17 juillet 1947. Rome, le 29 novembre 1950, (textes anglais et français).

Accord supplémentaire revisant l'article II de l'Accord annexé à l'Acte final de la réunion du Commonwealth et des États-Unis relative aux télécommunications, signé à Londres le 12 août 1949. Signé à Londres le 1er octobre 1952, (textes anglais et français).

Acte final de la troisième conférence de l'assistance technique des Nations Unies. Fait à New-York, le 27 février 1953, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et l'Italie constituant un Accord concernant le règlement de certaines réclamations canadiennes nées de la guerre et le déblocage des avoirs italiens au Canada. Signées à Ottawa, le 20 septembre 1951, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et le Ceylan mettant officiellement en vigueur la déclaration de principes formulée d'un commun accord par les deux pays en vue du développement économique du Ceylan sur une base coopérative. Signées à Colombo, les 3 et 11 juillet 1952, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord relatif à l'application de la Convention du 19 juin 1951 sur le statut des forces de l'O.T.A.N. aux forces des États-Unis au Canada, y compris les forces stationnées aux bases louées de Terre-Neuve ainsi qu'à Goose Bay (Labrador). Signées à Washington les 28 et 30 avril 1952, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et l'Égypte constituant un accord relatif à l'échange du traitement de la nation la plus favorisée en vue de régler le commerce entre les deux pays. Signées à Ottawa, les 26 novembre et 3 décembre 1952, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et la République Fédérale d'Allemagne constituant un accord sur les conditions à remplir par les voyageurs non immigrants des deux pays pour l'obtention de visas. Signées à Bonn, les 10 et 15 avril 1953, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et l'Inde constituant un accord relatif à l'inspection des fournitures achetées par l'Inde au Canada. Signées à Ottawa, les 5 et 12 juin 1953, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis constituant un accord portant création d'un Comité conjoint pour le commerce et les affaires économiques. Signées à Washington, le 12 novembre 1953, (textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis constituant un accord établissant la Commission mixte d'ingénieurs du Saint-Laurent. Signées à Washington, le 12 novembre 1953, (textes anglais et français).

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Monnaie royale canadienne pour 1953, conformément à l'article 21 de la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes, chapitre 315 des Statuts revisés du Canada (1952).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 423 (J-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Joy Thomson Asselin".—M. *Hunter.*

Bill n° 424 (K-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Arthur Leslie".—M. *Hunter.*

Bill n° 425 (L-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucienne Saint-Laurent Calvé".—M. *Hunter.*

Bill n° 426 (M-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roberta Barbara Shvemar Feigelman".—M. *Hunter.*

Bill n° 427 (N-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Marie Neil Lane".—M. *Hunter.*

Bill n° 428 (O-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie May Price Amory".—M. *Hunter.*

Bill n° 429 (P-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannette-Laure Lafrenière Lucas".—M. *Hunter.*

Bill n° 430 (Q-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Goldberg Glegg".—M. *Hunter.*

Bill n° 431 (R-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Nellie McKeage Patrick".—M. *Hunter.*

Bill n° 432 (S-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Roy Julien".—M. *Hunter.*

Bill n° 433 (T-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Tothe".—M. *Hunter.*

Bill n° 434 (U-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Delphis-Guillaume Delorme".—M. *Hunter.*

Bill n° 435 (V-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicolas-Joseph-Ladislas Barath".—M. *Hunter.*

Bill n° 436 (W-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferencz Gyula Babinzski".—M. *Hunter.*

Bill n° 437 (X-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Alexandra Duff Sheppard".—M. *Hunter.*

Bill n° 438 (Y-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rémi Charbonneau".—M. *Hunter.*

Bill n° 439 (Z-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Florence Pippy Hayward".—M. *Hunter.*

Bill n° 440 (A-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Skiffington".—M. *Hunter.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, et la proposition de motion d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood).

Le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Winch.

Sur motion de M. Abbott, la Chambre s'ajourne, à 5 h. 19 du soir, au lundi 26 avril 1954, à deux heures et demie de l'après-midi (heure d'été), conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 12 avril 1954.

N° 93

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 26 AVRIL 1954

PRIÈRE.

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport concernant les prêts consentis aux Indiens au cours de l'année terminée le 31 mars 1954, aux termes des dispositions de l'article 69 de la Loi sur les Indiens, chapitre 149 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 avril 1954,—État indiquant:—1. Depuis le 1er avril 1952 jusqu'à ce jour, quelles sommes globales le ministère de la Défense nationale (Marine) a-t-il dépensées pour tout genre de réclame en vue d'encourager le recrutement dans la Marine royale du Canada?

2. Depuis cette date, combien d'hommes ont demandé à la Marine royale du Canada d'être nommés officier d'administration dans *a*) les forces régulières, *b*) le service de courte durée, *c*) les forces de réserve?

3. Depuis ladite date, combien d'hommes ont été nommés officier d'administration dans *a*) les forces régulières, *b*) le service de courte durée, *c*) les forces de réserve, et combien étaient (i) d'anciens officiers de la Marine du Canada, (ii) de nouvelles recrues?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 avril 1954,—État indiquant:—A l'égard du recrutement, quelle somme globale chaque service du ministère de la Défense nationale a-t-il affectée à chacun des moyens de réclame suivants: *a*) journaux, *b*) magazines hebdomadaires et mensuels, *c*) radio, *d*) panneaux-réclame et affiches, *e*) tous autres moyens de publicité?

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport du Conseil des ports nationaux pour 1953, conformément à l'article 32 du chapitre 187 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 mars 1954:—Copie de toute correspondance de caractère général échangée, depuis le 1er janvier 1948, entre l'*International Bible Students, The Watchtower and Tract Society,* les Témoins de Jehovah, et les ministères de la Défense nationale, de la Justice et des Postes et la Société Radio-Canada.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er avril 1954,—État indiquant:—Au cours des années financières de 1945 à 1953 inclusivement, quelles sommes a-t-on versées à la province de Québec aux titres suivants: *a*) allocations familiales, *b*) pensions de sécurité de la vieillesse, *c*) pensions de vieillesse, *d*) pensions aux aveugles, *e*) pensions aux anciens combattants?

M. Sinclair, membre du conseil privé de la reine, pour M. Lesage, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 31 mars 1954,—État indiquant:—Au cours de chaque année, depuis le 1er avril 1945 jusqu'au 31 mars 1953, combien ont coûté la construction et l'entretien des édifices et du matériel que le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales ont occupés et utilisés comme bureaux ou résidences dans les Territoires du Nord-Ouest?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Ellis—1. Quel a été le nombre d'immigrants admis au Canada depuis le 1er avril 1945 jusqu'au 31 mars 1954?

2. De quels pays venaient ces immigrants et quel en était le nombre en provenance de chaque pays à l'égard de chaque année?

3. Quelle était, par pays d'origine, l'occupation antérieure de chaque chef de famille et (ou) de chaque immigrant?

4. Quelle était, par pays d'origine, la religion de ces immigrants?

5. Sur le nombre total des immigrants venus de chaque pays, combien ont immigré par groupe familial et combien individuellement?

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Dufresne—1. Quel était le nombre d'employés permanents et non permanents à la Commission du port de Québec, le 1er avril 1954?

2. Quels sont leurs noms et adresses?

3. Quel est le salaire annuel de chacun d'eux?

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Fleming, propose en amendement: Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient supprimés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre est d'avis qu'il y a lieu d'examiner immédiatement l'à-propos que le premier ministre du Canada invite les premiers ministres des provinces à une conférence qui reprendrait l'examen des questions qu'étudiait la conférence sur les problèmes constitutionnels qui s'est ajournée le 28 septembre 1950 et toutes les autres questions qui exigent actuellement d'être étudiées en commun par tous les gouvernements du Canada."

Après discussion, ladite proposition d'amendement est retirée, avec la permission de la Chambre.

Et après plus ample discussion, la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, et la proposition de motion d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood).

Et débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Poulin.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 94

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 27 AVRIL 1954

PRIÈRE.

M. Côté, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 mars 1954,—État indiquant:—1. A-t-on aboli des routes de distribution postale rurale *a*) au Manitoba, *b*) en Saskatchewan, *c*) en Alberta, au cours de 1953?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quels endroits?

3. Se propose-t-on d'abolir des routes de distribution postale rurale *a*) au Manitoba, *b*) en Saskatchewan, *c*) en Alberta, au cours de 1954?

4. Dans le cas de l'affirmative, à quels endroits?

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1954:—Copie de tous accords, correspondance ou autres documents, datés depuis le 1er janvier 1917, touchant la cession et la disposition subséquente de la réserve indienne n° 80A de Last-Mountain Lake.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, et la proposition de motion d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood).

Et le débat se poursuit;

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood), appuyé par M. Rowe: Que tous les mots qui suivent le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

"La Chambre regrette que le Gouvernement

a) n'ait pas réduit les impôts, qui constituent un fardeau excessif pour les Canadiens et placent nos producteurs dans une situation fort désavantageuse quand il s'agit de faire face à la concurrence de l'extérieur;

b) n'ait pas réduit les dépenses superflues;

c) n'ait pas amélioré l'efficacité de son administration;

d) se désintéresse du problème du chômage;

e) n'ait ni conservé ni reconquis les marchés pour nos excédents de produits primaires;

f) n'ait pas décidé de conclure une entente avec les gouvernements provinciaux en vue d'une nouvelle répartition, clairement définie, des pouvoirs d'imposition assurant aux gouvernements provinciaux et aux conseils municipaux des ressources financières suffisantes pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations qui deviennent rapidement plus onéreuses."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Bell,
Blackmore,
Blair,
Cardiff,
Casselman,
Charlton,
Churchill,
Dinsdale,
Dufresne,
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gagnon,
Girard,
Hahn,
Hansell,
Hodgson,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Johnston (Bow-River),
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacLean,
McBain,
McGregor,
Michener,
Mitchell (London),
Nesbitt,
Pallett,
Perron,
Poulin,
Quelch,
Robinson (Bruce),
Small,
Stanton,
Starr,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
Wylie—40.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Barnett,
Batten,
Beaudry,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Boivin,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Bourque,
Breton,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Bryson,
Buchanan,
Cameron (High-Park),
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Campney,
Cardin,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Coldwell,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Deslières,
Dickey,
Ellis,
Enfield,
Eyre,
Fairey,
Follwell,
Forgie,
Gardiner,
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gillis,
Gingras,
Gingues,
Goode,

Gour (Russell),
Gregg,
Habel,
Hardie,
Harris,
Healy,
Hellyer,
Henry,
Herridge,
Hosking,
Houck,
Huffman,
James,
Jones,
Jutras,
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Knight,
Knowles,
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Lapointe,
Leduc (Gatineau),
Leduc (Jacques-Cartier-Lasalle),
Lefrançois,
Legaré,
Lesage,
MacDougall,
MacKenzie,
McCann,
McCulloch (Pictou),
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Massé,
Matheson,
Meunier,
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Murphy (Westmorland),
Nixon,
Noseworthy,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Pouliot,
Power (Québec-Sud),
Proudfoot,
Purdy,
Ratelle,
Regier,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Robertson,
Robinson (Simcoe-Est),
Rouleau,
Schneider,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Thibault,
Tucker,
Valois,
Weaver,
Weir,
White (Waterloo-Sud),
Winch,
Wood,
Zaplitny—121.

Et le débat se poursuit sur la motion principale, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Blackmore.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 95

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 28 AVRIL 1954

PRIÈRE.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport de la Commission du service civil pour 1953, conformément au paragraphe 4 de l'article 4 du chapitre 48 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Pickersgill dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1954,—État indiquant:—1. Quel était le nombre de chômeurs inscrits à Regina, Saskatoon, Moose-Jaw et Prince-Albert, le 1er février 1954?

2. Combien d'employés des Chemins de fer nationaux du Canada ont été mis en chômage à Saskatoon depuis le 1er novembre 1953?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 31 mars 1954,—État indiquant:—Au cours de l'année financière 1953, combien de fonctionnaires, employés, etc., de l'État, dont le traitement annuel était supérieur à $4,000, ont reçu des allocations ou frais de subsistance de plus de $5,000 par année en plus de leur traitement?

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Perron.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 96

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 29 AVRIL 1954

PRIÈRE.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Hahn—1. Y a-t-il, en Colombie-Britannique, des sociétés minières, métallurgiques ou agricoles qui reçoivent une subvention du gouvernement fédéral?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont leurs noms et quel est le montant de cette subvention?

Par M. Noseworthy—1. Combien d'anciens combattants de la première Grande Guerre détiennent actuellement un contrat d'assurance d'ancien combattant?

2. Sur ce nombre, combien continuent à verser une prime et à maintenir la police d'assurance à sa pleine valeur nominale?

3. Combien ont obtenu un contrat d'assurance libérée et ont cessé de verser des primes?

4. Au cours des dix dernières années, combien ont obtenu la valeur de rachat en espèces de leur contrat d'assurance?

5. Quel est le coût de l'assurance des anciens combattants de la première Grande Guerre comparativement à celui de l'assurance des anciens combattants de la seconde Grande Guerre et de la guerre de Corée?

6. Quelle est, à l'égard des catégories d'âge analogues, la valeur d'un contrat d'assurance libérée comparativement à celle des contrats d'assurance des anciens combattants de la seconde Grande Guerre?

7. Comment se comparent les contrats d'assurance des anciens combattants de la première Grande Guerre, de la seconde Grande Guerre et de la guerre de Corée et les contrats d'assurance des compagnies ordinaires d'assurance-vie en ce qui a trait aux primes, à la valeur de l'assurance libérée et à la valeur de rachat en espèces?

8. L'assurance des anciens combattants est-elle pratiquée sur une base strictement actuarielle et couvre-t-elle ses frais?

9. Sinon, dans quelle mesure le Gouvernement contribue-t-il au coût de cette assurance, et quelle somme a-t-il dépensée à cet égard pour l'année financière 1953-1954?

10. Quelle est la prime versée à l'égard d'une police d'assurance d'une valeur nominale de $1,000, obtenue par un ancien combattant de la première Grande Guerre à l'âge de 55 ans?

11. A quel âge cet ancien combattant aurait-il droit de retirer un contrat d'assurance libérée de la pleine valeur de $1,000?

12. Quel serait le montant d'un contrat d'assurance libérée après le versement de vingt-cinq primes annuelles, lorsque l'ancien combattant aura atteint l'âge de 80 ans?

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées *(moins les sommes votées à titre de crédits provisoires et moins la somme de $250,000 à la résolution n° 535.)*

TRAVAUX PUBLICS

Division de l'architecture

	Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics	
	Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants, dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—	
374	Colombie-Britannique	$ 4,450,000 00
375	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	670,000 00
376	Améliorations imprévues	1,200,000 00

Division du génie

377	Administration	653,824 00
	Services du génie—	
378	Traitements, levés, inspection, etc.	1,918,878 00
379	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	74,900 00

Dragage

380	Entretien et exploitation de l'outillage, ouvrages à l'entreprise et en régie	3,674,565 00
381	Outillage et matériel nouveaux	1,464,600 00

Bassins de radoub

382	Entretien et exploitation	527,026 00

Écluses et barrages

383	Entretien et exploitation	413,673 00

Routes et ponts

384	Entretien et exploitation	423,449 00

385 Pont international de la rivière Sainte-Croix, entre St. Stephen (N.-B.) et Calais (Me.), l'État du Maine devant contribuer pour une somme équivalente 125,000 00
386 Construction des travées du pont au-dessus du chenal interprovincial de la rivière Ottawa entre Pembroke (Ontario) et l'île aux Allumettes (Québec) 200,000 00

Acquisition, construction, amélioration d'ouvrages des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

387	Terre-Neuve	2,189,800 00
388	Nouvelle-Écosse	4,923,000 00
389	Île du Prince-Édouard	847,800 00
390	Nouveau-Brunswick	1,334,500 00
391	Québec	4,670,000 00
392	Ontario	6,573,400 00
393	Manitoba	103,000 00
394	Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	180,500 00
395	Colombie-Britannique et Yukon	4,998,500 00

Ports et rivières en général

396 Réparations et entretien visant au maintien des services, y compris les reconstructions et remplacements et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant global de $420,000, aucun nouvel ouvrage ne devant être entrepris 3,535,000 00

Service de la route transcanadienne (relevant autrefois du ministère des Ressources et du Développement économique)

397 Administration, fonctionnement et entretien 487,484 00
398 Levés et construction de la route transcanadienne à travers les parcs nationaux 2,000,000 00

Ouvrages de protection en général

399 Ouvrages de protection aux endroits où des dommages sont causés par la navigation ou par des ouvrages de l'État ou mettent ces derniers en danger et parachèvement des ouvrages de protection déjà entrepris 500,000 00

GÉNÉRALITÉS

400 Travaux divers non dénommés, chaque montant limité à $15,000 . . . . 590,000 00
401 Études de projets, y compris l'achat du terrain 500,000 00
402 Prévisions pour complémenter tout crédit du ministère des Travaux publics moyennant l'approbation du Conseil du Trésor, sauf lorsque la somme requise est inférieure à $1,000 . . . . 400,000 00
403 Soldes nécessaires pour compléter les projets entrepris au cours d'années financières précédentes et pour lesquels aucune disposition spéciale n'est prise dans le budget de 1954-1955 . . . . 400,000 00

404 Statue de feu sir Robert L. Borden	50,000 00
405 Logements d'urgence, administration (relevant autrefois du ministère des Ressources et du Développement économique)	25,000 00
406 Remboursement à la Société centrale d'hypothèques et de logement des frais déboursés relativement à la construction et à la direction de la construction de logements destinés au personnel marié, d'écoles et de services accessoires, pour le compte du ministère de la Défense nationale (relevant autrefois du ministère des Ressources et du Développement économique) ..	700,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

535 Avances à la Société centrale d'hypothèques et de logement aux fins du paragraphe un de l'article 45 de la Loi nationale sur l'habitation, à l'égard d'entreprises de logements pour anciens combattants, d'acquisition de terrains pour entreprises de logements et d'entreprises de logements à Gander (T.-N.), pour vente ou location	1,124,000 00

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

302 Administration centrale	455,547 00

DIVISION DES PARCS NATIONAUX

303 Administration	61,420 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 97

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 30 AVRIL 1954

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 14 avril 1954, aux termes de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1954,—État indiquant:—1. Quelle quantité de charbon a-t-on brûlée dans les édifices de l'État au cours de la dernière année pour laquelle on possède des statistiques?

2. Quelle quantité de ce charbon provenait de houillères canadiennes?

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des rapports exposant les cas où des navires ont été dispensés de l'observation des dispositions exigées des navires à vapeur au cours de 1953, aux termes de l'article 495 de la Loi sur la marine marchande du Canada, chapitre 29 des Statuts revisés du Canada (1952).

Et aussi,—Exemplaire des rapports exposant les cas où des navires ont été dispensés de l'obligation d'avoir des capitaines, lieutenants et mécaniciens munis de certificats au cours de 1953, aux termes des dispositions de l'article 137 de la Loi sur la marine marchande du Canada, chapitre 137 des Statuts revisés du Canada (1952).

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les bills suivants sont lus, respectivement, la deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (ainsi que les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet desdits bills):

Bill n° 423 (J-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Joy Thomson Asselin".

Bill n° 424 (K-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Arthur Leslie".

Bill n° 425 (L-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucienne Saint-Laurent Calvé".

Bill n° 426 (M-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roberta Barbara Shvemar Feigelman".

Bill n° 427 (N-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Marie Neil Lane".

Bill n° 428 (O-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie May Price Amory".

Bill n° 429 (P-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannette-Laure Lafrenière Lucas".

Bill n° 430 (Q-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Goldberg Glegg".

Bill n° 431 (R-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Nellie McKeage Patrick".

Bill n° 432 (S-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Roy Julien".

Bill n° 433 (T-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Tothe".

Bill n° 434 (U-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Delphis-Guillaume Delorme".

Bill n° 435 (V-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicolas-Joseph-Ladislas Barath".

Bill n° 436 (W-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferencz Gyula Babinzski".

Bill n° 437 (X-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Alexandra Duff Sheppard".

Bill n° 438 (Y-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rémi Charbonneau".

Bill n° 439 (Z-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Florence Pippy Hayward".

Bill n° 440 (A-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Skiffington".

(Bills publics)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

Les ordres afférents aux bills privés et publics sont achevés;

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Avec l'assentiment, la Chambre retourne aux *Motions*.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport sur l'application de la Partie II de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation pour l'année terminée le 31 mars 1954, conformément à l'article 27 du chapitre 105 des Statuts revisés du Canada (1952).

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

83279—37

N° 98

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 3 MAI 1954

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 28 avril 1954, aux termes de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année se terminant le 31 mars 1953, (version française).

M. Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), adjoint parlementaire au ministre des Postes, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1954:—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance datée depuis le 1er janvier 1954 et échangée entre tous groupements ou associations des employés des Postes et le ministre des Postes, le sous-ministre des Postes, ou tout autre fonctionnaire supérieur du ministère des Postes, touchant le traitement différentiel accordé aux employés de nuit aux Postes.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Harrison soit substitué à celui de M. Roy;

Que le nom de M. Weselak soit substitué à celui de M. Breton;

Que le nom de M. Tucker soit substitué à celui de M. Légaré, et

Que le nom de M. McBain soit substitué à celui de M. Coyle, sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Gagnon—1. A-t-on reçu une demande en vue de l'établissement d'un poste de télévision de langue française pour la région Hull-Ottawa?

2. Dans le cas de l'affirmative, cette demande a-t-elle été approuvée?

3. A-t-elle été rejetée? Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

4. Quel est le pourcentage des programmes télévisés en langue française par CBOT?

5. Quel est le pourcentage de la population de langue française dans la région Hull-Ottawa?

M. Martin propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi ayant pour objet d'établir des allocations pour les invalides et de pourvoir au paiement aux provinces, sur le Fonds du revenu consolidé, de montants au titre d'allocations aux invalides versées par les provinces à certaines personnes qui ont atteint l'âge de dix-huit ans et qui sont invalides d'une manière totale et permanente et qui ont besoin de ces allocations, n'excédant pas à l'égard d'un bénéficiaire quelconque cinquante pour cent de quarante dollars mensuellement ou du montant d'allocation mensuellement versée par les provinces aux bénéficiaires, en prenant celui de ces deux montants qui est inférieur à l'autre; et de pourvoir à la conclusion de conventions avec les provinces à cet égard, ainsi qu'aux conditions et à la durée de ces conventions.

Sur ce, M. Martin, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

M. Chevrier propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi permettant au gouverneur en conseil d'autoriser la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à construire des lignes ferroviaires depuis Saint-Félicien jusqu'à Chibougamau et depuis Chibougamau jusqu'à Beattyville, dans la province de Québec, et depuis Hillsport, sur la voie principale du National-Canadien, jusqu'à Manitouwadge-Lake, dans la province d'Ontario, sur un parcours approximatif de 321 milles et selon une dépense globale estimative de $38,750,000. Le projet de loi pourvoira à l'émission, par la Compagnie, de valeurs qui peuvent être garanties par le gouvernement, en ce qui regarde le coût de la construction. Pour permettre à la Compagnie d'entreprendre immédiatement ladite construction, des prêts temporaires peuvent être consentis à la Compagnie, sur le Fonds du revenu consolidé, aux conditions déterminées par le gouverneur en conseil, et garantis par des valeurs de la Compagnie.

Sur ce, M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Maltais.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 99

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 4 MAI 1954

PRIÈRE.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année terminée le 31 mars 1953, (version française).

M. Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), adjoint parlementaire au ministre des Postes, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1954:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre toutes personnes et le ministère des Postes, depuis le 1er janvier 1949, au sujet des bureaux de poste auxiliaires situés dans le district électoral fédéral de Winnipeg-Nord; ainsi qu'un état indiquant l'emplacement de tous les bureaux de poste auxiliaires du district électoral de Winnipeg-Nord, au 31 décembre 1953, et copie des règlements des postes à cet égard.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Bryson soit substitué à celui de M. Jones sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et le débat se poursuit;

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Holowach.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 100

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 5 MAI 1954

PRIÈRE.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 février 1954,—État indiquant:—1. Depuis le commencement de l'année financière 1950-1951 jusqu'à ce jour, combien de personnes le gouvernement fédéral a-t-il engagées, soit à titre de fonctionnaires, soit en qualité de représentants, (à l'exclusion des employés de bureau, des manœuvres ou des artisans, employés à titre temporaire par les établissements diplomatiques, commerciaux ou militaires canadiens d'outre-mer), qui *a*) ne sont pas citoyens canadiens, ou *b*) sont ressortissants ou citoyens de quelque autre pays, en plus d'être des citoyens canadiens?

2. A l'égard de ces personnes, quels sont les noms *a*) de celles qui sont employées en qualité de représentants outre-mer, *b*) de celles qui sont employées au Canada et qui n'ont pas signifié, dans une déclaration, leur intention de devenir citoyens canadiens, avec mention, dans chaque cas, (i) du nom du pays, autre que le Canada, dont elles sont citoyens ou ressortissants, et (ii) et de la nature de leur emploi ou service?

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1954,—État indiquant:—1. A combien évalue-t-on actuellement le coût annuel d'un programme national d'assurance-santé qui serait fondé sur les propositions faites par le gouvernement fédéral en 1945?

2. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social possède-t-il tous les éléments et les renseignements qui lui permettraient d'établir un programme national d'assurance-santé?

3. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social possède-t-il des renseignements sur les programmes d'assurance-santé en vigueur dans d'autres pays? Dans le cas de l'affirmative, à l'égard de quels pays possède-t-il ces renseignements? Ces renseignements sont-il à la disposition des membres du Parlement?

4. A-t-on consulté les provinces relativement à l'établissement d'un programme d'assurance-santé?

5. Certaines provinces ont-elles fait savoir qu'elles étaient prêtes à établir un programme d'assurance-santé sur une base fédérale-provinciale? Dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces provinces?

6. Le gouvernement fédéral a-t-il fait connaître à l'une ou l'autre de ces provinces sur quelle base on pourrait établir un programme d'assurance-santé, afin que les dispositions d'un tel programme puissent être appliquées dans les provinces disposées à les accepter?

7. Dans l'affirmative, quels sont les fondements de ce programme?

8. A-t-on revu l'avant-projet de loi, intitulé *Loi sur la santé nationale*, présenté à la Chambre des communes le 29 juillet 1944, afin de le rendre conforme aux propositions relatives à l'assurance-santé, faites par le gouvernement fédéral en 1945? Sinon, a-t-on rédigé un autre projet de loi qui énumère les conditions relatives à l'assurance-santé? Quelles sont les dispositions d'un tel avant-projet de loi?

M. Bryson, appuyé par M. Zaplitny, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 441, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé (Producteurs de la région accessible au port de Churchill), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. McBain—1. Le transbordeur *Ashtabula* s'est-il échoué dans le havre de Port-Burwell?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le tirant d'eau de l'*Ashtabula*?

3. Quelle est la profondeur estimative de l'eau dans le havre de Port-Burwell?

4. Le Gouvernement a-t-il l'intention, à cause de cela, d'envoyer à Port-Burwell une drague du ministère des Travaux publics?

5. Dans le cas de l'affirmative, quand le ministère entreprendra-t-il les travaux de dragage?

Par M. Dinsdale—1. Quel est, par régions du ministère des Affaires des anciens combattants, au Canada, le nombre d'ex-militaires recevant une pension d'invalidité?

2. Au cours de chaque année financière, depuis le 1er avril 1949, combien de pensions d'invalidité a-t-on octroyées?

3. Quel a été le nombre des enrôlements, par régions du ministère des Affaires des anciens combattants, depuis la seconde Grande Guerre?

4. Par régions du ministère des Affaires des anciens combattants, combien de pensions d'invalidité a-t-on accordées à des ex-militaires ayant fait du service au Canada seulement, et combien en a-t-on octroyé à ceux qui ont fait du service dans les théâtres d'opérations militaires du Royaume-Uni et de l'Europe?

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brisson,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Campney,
Cannon,
Cardin,
Caron,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Clark,
Cloutier,
Conacher,
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Decore,
Deslières,
Dickey,
Enfield,
Eudes,
Eyre,
Fairey,
Follwell,
Fontaine,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gour (Russell),
Habel,
Hanna,
Hardie,
Harris,
Healy,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Hollingworth,
Hosking,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
James,
Kickham,
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc (Gatineau),
Leduc (Jacques-Cartier-Lasalle),
Leduc (Verdun),
Lefrançois,
Legaré,
Lesage,
Lusby,
MacDougall,
MacKenzie,
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
Maltais,
Mang,
Massé,
Meunier,
Michaud,
Monette,
Murphy (Westmorland),
Nixon,
Philpott,
Picard,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Power (Québec-Sud),
Proudfoot,
Prudham,
Purdy,
Ratelle,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
Ross,
Roy,
Schneider,
Shipley (Mme),
Simmons,
Sinclair,
Smith,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tucker,
Valois,
Viau,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Waterloo-Sud),
Winters,
Wood—136.

NON:

Messieurs

Aitken (Mlle),
Argue,
Balcer,
Barnett,
Bell,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Dinsdale,
Dufresne,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gagnon,
Girard,
Green,
Hahn,
Hamilton,
Hansell,
Harkness,
Herridge,
Hodgson,
Holowach,
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
LaCroix,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacLean,
McGregor,
McLeod,
Michener,
Montgomery,
Nicholson,
Nickle.

Noseworthy,
Pallett,
Patterson,
Pearkes,
Perron,
Poulin,
Quelch,
Regier,
Rowe,
Shaw,
Stanton,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Trainor,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
Winch,
Yuill,
Zaplitny—70.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de voies et moyens et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 420, Loi modifiant la Loi sur la députation.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 101

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 6 MAI 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur présente le premier rapport du comité mixte des deux Chambres pour la Bibliothèque du Parlement, ainsi qu'il suit:

Le Comité a tenu une réunion le 8 avril 1954 au cours de laquelle il a étudié le programme dressé par les cobibliothécaires.

Le Comité a l'honneur de soumettre les recommandations suivantes:

1. Que l'on prenne en considération la nomination temporaire de huit autres employés compétents afin d'accélérer le recatalogage de la collection de la bibliothèque.

2. Que la Commission du Service civil procède au reclassement du personnel de la Bibliothèque.

3. Que le Bibliothécaire parlementaire soit autorisé à se rendre à Londres et à Washington le plus tôt possible afin d'y étudier les services qu'y donnent les bibliothèques législatives et de faire rapport de son enquête à la prochaine session du Comité. Une recommandation semblable fut faite par ce Comité l'an dernier et est ici réaffirmée.

4. Qu'un sous-comité de cinq membres soit nommé par les présidents aux fins d'étudier les rapports entre la Bibliothèque nationale et la Bibliothèque du Parlement et d'indiquer au Bibliothécaire parlementaire les questions qu'il devrait examiner quand il visitera des bibliothèques législatives à l'étranger.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-cinquième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-cinquième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié la pétition suivante en obtention de bill privé, demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées:

De Heneault Champagne, de Montréal (P.Q.), époux de Madeleine Boisvert Champagne, demeurant présentement en Espagne.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Anderson soit substitué à celui de M. Bennett sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées *(moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)*:—

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

Division des parcs nationaux

	Service de parcs nationaux et des lieux historiques—	
304	Administration, fonctionnement et entretien	$ 4,397,820 00
305	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	3,640,735 00
306	Subvention à la *Jack Miner Migratory Bird Foundation*	5,000 00
307	Allocation en vue de l'aménagement du Jardin international de la paix, au Manitoba	10,000 00
308	Commission des champs de bataille nationaux—ouvrages spéciaux sur le Parc des champs de bataille, Québec.	6,000 00
309	Service canadien de la faune sauvage—	
	Conservation et mise en valeur des ressources fauniques, y compris l'application de la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs ..	437,271 00
310	Musée national du Canada	305,681 00

Division du génie et des ressources hydrauliques

311	Administration	63,156 00
	Service des ressources hydrauliques—	
	Service des ressources hydrauliques (y compris la part des dépenses effectuées par le Bureau de contrôle du lac des Bois assumée par le gouvernement fédéral)—	
312	Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de $350 au Conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'énergie	669,597 00
313	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	91,500 00
315	Fleuve Fraser—50 p. 100 des frais des enquêtes instituées par la Commission fédérale-provinciale du bassin du Fraser (crédit relevant antérieurement du ministère des Travaux publics)	165,000 00

316	Contribution au coût de construction d'un barrage sur la rivière Conestogo, près de Glen-Allan (Ontario), pour la prévention des inondations et pour des fins de conservation de l'eau, conformément aux termes d'un accord conclu entre le Canada et la province de l'Ontario	1,000,000 00
	Service du génie et de l'architecture—	
317	Administration, fonctionnement et entretien	438,868 00
318	Sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor, ébauche et plan d'entreprises pouvant être différées, acquisition d'emplacements et début de construction	100,000 00
319	Enquête générale par la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest sur les besoins en énergie électrique des établissements et des industries des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon	1,000 00
	DIVISIONS DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES ET DES TERRES	
320	Administration	124,626 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 102

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 7 MAI 1954

PRIÈRE.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copies d'arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi sur les marques de commerce, chapitre 49 des Statuts du Canada (1952-1953), ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1954-691, approuvé le 6 mai 1954: autorisant l'émission d'une proclamation en vue de fixer au 1er juillet 1954 l'entrée en vigueur de la Loi sur les marques de commerce.

Arrêté en conseil C.P. 1954-692, approuvé le 6 mai 1954: révoquant les Règlements visant l'enregistrement de la marque de commerce et les remplaçant par les Règles relatives aux marques de commerce, à compter du 1er juillet 1954.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité.

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée *(moins la somme votée à titre de crédit provisoire)*:—

PÊCHERIES

SERVICES GÉNÉRAUX

129 Administration centrale .. .. $ 315,090 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures trois minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 103

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 10 MAI 1954

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Sommaire des arrêtés en conseil adoptés au cours de la période allant du 1er au 30 avril 1954.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 avril 1954,—État indiquant:—1. Combien d'anciens combattants de la première Grande Guerre détiennent actuellement un contrat d'assurance d'ancien combattant?

2. Sur ce nombre, combien continuent à verser une prime et à maintenir la police d'assurance à sa pleine valeur nominale?

3. Combien ont obtenu un contrat d'assurance libérée et ont cessé de verser des primes?

4. Au cours des dix dernières années, combien ont obtenu la valeur de rachat en espèces de leur contrat d'assurance?

5. Quel est le coût de l'assurance des anciens combattants de la première Grande Guerre comparativement à celui de l'assurance des anciens combattants de la seconde Grande Guerre et de la guerre de Corée?

6. Quelle est, à l'égard des catégories d'âge analogues, la valeur d'un contrat d'assurance libérée comparativement à celle des contrats d'assurance des anciens combattants de la seconde Grande Guerre?

7. Comment se comparent les contrats d'assurance des anciens combattants de la première Grande Guerre, de la seconde Grande Guerre et de la guerre de Corée et les contrats d'assurance des compagnies ordinaires d'assurance-vie en ce qui a trait aux primes, à la valeur de l'assurance libérée et à la valeur de rachat en espèces?

8. L'assurance des anciens combattants est-elle pratiquée sur une base strictement actuarielle et couvre-t-elle ses frais?

9. Sinon, dans quelle mesure le Gouvernement contribue-t-il au coût de cette assurance, et quelle somme a-t-il dépensée à cet égard pour l'année financière 1953-1954?

10. Quelle est la prime versée à l'égard d'une police d'assurance d'une valeur nominale de $1,000, obtenue par un ancien combattant de la première Grande Guerre à l'âge de 55 ans?

11. A quel âge cet ancien combattant aurait-il droit de retirer un contrat d'assurance libérée de la pleine valeur de $1,000?

12. Quel serait le montant d'un contrat d'assurance libérée après le versement de vingt-cinq primes annuelles, lorsque l'ancien combattant aura atteint l'âge de 80 ans?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1954,—État indiquant:—Quel est le nombre de fonctionnaires, employés, etc., de l'administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies, dans les provinces *a*) du Manitoba, *b*) de la Saskatchewan, *c*) de l'Alberta, (i) aujourd'hui; (ii) quel était-il en mars 1950?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1954,—État indiquant:—Quel était le nombre de fonctionnaires, employés, etc., de l'administration du rétablissement agricole des Prairies, dans les provinces *a*) du Manitoba, *b*) de la Saskatchewan, *c*) de l'Alberta, (i) le 1er mars 1954, (ii) le 1er mars 1950?

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Hansell—1. Quel a été le nombre total des immigrants admis au Canada en 1953?

2. De quels pays ces immigrants venaient-ils et quel en était le nombre en provenance de chaque pays?

3. Sur le nombre de ces immigrants, combien étaient inscrits ou appartenaient aux catégories d'emplois suivants: main-d'œuvre, agriculture, professions, etc.?

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

M. Pickersgill propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi concernant les inventions créées par les fonctionnaires publics, en vue d'assurer un régime législatif uniforme visant à régir la propriété et l'administration des inventions créées par des fonctionnaires publics du gouvernement du Canada et résultant des attributions ou de l'emploi des inventeurs, ainsi que le paiement de récompenses à cet égard.

Sur ce, M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

M. Chevrier propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à autoriser le gouverneur en conseil, pour une période de temps limitée, à pourvoir au contrôle du transport des marchandises en vrac.

Sur ce, M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

M. Lapointe propose,—Qu'un comité spécial, composé de trente et un membre qui seront choisis à une date ultérieure, soit institué en vue de faire l'examen du projet de loi destiné à modifier la Loi sur les indemnités de service de guerre et du projet de loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes, ainsi que de toute autre mesure législative relative aux Affaires des anciens combattants, qui peut être renvoyée, à l'occasion, audit comité; que ledit comité soit autorisé à convoquer des personnes, à ordonner la production de documents et dossiers, à faire imprimer au jour le jour ses délibérations et ses témoignages, à siéger pendant les séances de la Chambre et à faire rapport de temps à autre; que le quorum dudit comité soit de dix membres; et que les dispositions des articles 64 et 65 du Règlement soient suspendues à l'égard de ce comité.

Et il s'élève un débat;

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: La Chambre est présentement saisie d'une motion visant à la formation d'un comité. Il est vrai que le projet de résolution dit:

> ...ainsi que de toute autre mesure législative relative aux Affaires des anciens combattants, qui peut être renvoyée, à l'occasion, audit comité;

Cependant, l'honorable député n'en est pas pour autant justifié de parler de toutes les différentes lois qui sont actuellement en vigueur, et qui font partie de la charte des anciens combattants. Lorsque l'honorable député parlait de certains avantages accordés en vertu de la loi et de certaines améliorations qui, à son avis, devraient être apportées, je lisais à la page 165 du Livre de Campion, *An Introduction to the Procedure of the House of Commons*, un passage, par exemple, où l'auteur dit, au sujet de ce qu'il convient de traiter:

> Lorsque la Chambre est saisie d'une motion visant à mettre sur pied un organisme, il n'est pas conforme au Règlement de parler des avantages de la ligne de conduite qu'on cherche à mettre en vigueur. Par exemple, à l'occasion d'une motion visant à transformer une règle applicable à la session en une règle permanente, on a soutenu que la règle elle-même ne doit pas faire l'objet d'un débat...

Il va sans dire que je pourrais citer d'autres commentaires à ce sujet. Bien que la Chambre désire jouir du plus de latitude possible en ce qui concerne la discussion des affaires des anciens combattants, je tiens à signaler aux honorables députés, afin qu'ils n'invoquent pas plus tard le présent débat si la question de

l'à-propos de certaines remarques se posait, qu'ils ne devraient pas oublier que le projet de résolution à l'étude ne se rapporte pas à toutes les mesures législatives adoptées à propos des anciens combattants et qui pourraient être déférées au comité si des bills les modifiant étaient présentés à la Chambre; il ne se rapporte qu'aux deux bills mentionnés dans ledit projet de résolution et on ne permettra maintenant qu'une simple mention de toutes les autres mesures qui pourront plus tard être déférées au comité. Cependant, n'oublions pas ceci. Le projet de résolution n'a pas trait à la question de savoir s'il serait avantageux ou non de modifier certaines lois existantes, mais tout simplement à l'opportunité d'instituer un comité.

Les membres de la Chambre ne doivent pas entrer dans les détails à l'égard des deux projets de loi qu'il s'agit de déférer au comité par la résolution à l'étude. Ces deux lois modificatrices ont franchi les étapes appropriées, c'est-à-dire l'étape de la résolution et les étapes de première et de deuxième lecture. Le principe a été débattu et, après la deuxième lecture, en conformité des dispositions de l'article 50 du Règlement, les projets de lois ont été déférés à un comité spécial qui devait être désigné plus tard. Nous discutons maintenant les attributions de ce comité; ces deux projets de loi, savoir la loi sur les indemnités du service de guerre et un projet de loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes sont maintenant déférés à ce comité. Les honorables députés ne devraient pas s'arrêter aux dispositions de ces deux mesures. En vertu du même principe, bien qu'ils puissent réclamer une extension des attributions, ils ne doivent pas débattre les dispositions des projets de loi auxquelles la résolution devrait à leur avis s'appliquer.

Il est un point cependant que je demande à l'honorable député d'examiner soigneusement. Voyons ce qu'on entend par les mots "toute autre mesure législative relative aux affaires des anciens combattants". Qu'entend-on par là? Cela ne veut pas dire toutes les autres lois qui existent en ce moment mais toute autre mesure modificatrice qui pourra être présentée de la même façon que l'ont été les deux projets de loi dont il est fait mention dans la résolution à l'étude. Ce sont eux que visent l'expression "toute autre mesure législative relative aux affaires des anciens combattants". Si ces mesures sont présentées par le Gouvernement, la discussion qui a lieu en ce moment à leur égard peut être tout à fait superflue. C'est un point dont j'aimerais que l'honorable député tienne compte car, ainsi qu'il le sait, si l'expression "toute autre mesure législative" visait les lois existantes comme la loi sur les allocations aux anciens combattants, le mandat du comité ne serait pas rédigé dans la forme qu'il a actuellement. Le mandat serait ainsi conçu: "en vue d'examiner les modifications qu'il y a lieu d'apporter à la loi sur les allocations aux anciens combattants". Ce que vise l'expression "toute autre mesure législative", c'est un projet de loi. Ainsi que les honorables députés le savent.

> Les fonctions les plus importantes d'un organisme parlementaire peuvent s'énoncer ainsi:

Je cite un extrait de *An Introduction to the Procedure of the House of Commons*, par G. F. M. Campion, à la page 6. Je poursuis:

> ...(1) le pouvoir d'exprimer une opinion sur une initiative de l'exécutif, (2) le pouvoir législatif...

Plus bas, dans ce paragraphe, on lit ce qui suit:

> ...On a établi diverses formes de procédure concernant ces différents pouvoirs. En ce qui concerne le premier...

C'est-à-dire le pouvoir d'exprimer une opinion sur une initiative de l'exécutif.

> ...il y a la motion; pour ce qui est des mesures législatives, il y a le bill.

Puis, qu'est-ce qu'un bill? On en trouve une définition à la page 84:

> Un bill est une proposition législative qui, lorsqu'elle a été adoptée par les deux Chambres et qu'elle a reçu la sanction royale, devient une loi du Parlement ou un statut. Les bills se répartissent, en premier lieu, en bills d'intérêt public et en bills d'intérêt privé: les premiers visent des intérêts publics et généraux, tandis que les seconds visent des intérêts locaux et personnels (voir chapitres VI et IX).
>
> Pour ce qui est des bills d'intérêt public, l'importante distinction qu'il y a lieu de faire pour la fin qui nous occupe porte sur le bill ministériel et le bill d'initiative parlementaire: le premier est présenté par un membre du Gouvernement qui en dirige l'étude à la Chambre, tandis que le second est présenté par un simple député ou (en des termes plus techniques) par un député sans caractère officiel.

Ce que l'on entend par "toute autre mesure législative" ce sont les mesures ministérielles qui pourraient être présentées à l'avenir.

Et le débat se poursuit sur la motion principale:—Qu'un comité spécial, composé de trente et un membres qui seront choisis à une date ultérieure, soit institué en vue de faire l'examen du projet de loi destiné à modifier la Loi sur les indemnités de service de guerre et du projet de loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes, ainsi que de toute autre mesure législative relative aux Affaires des anciens combattants, qui peut être renvoyée, à l'occasion, audit comité; que ledit comité soit autorisé à convoquer des personnes, à ordonner la production de documents et dossiers, à faire imprimer au jour le jour ses délibérations et ses témoignages, à siéger pendant les séances de la Chambre et à faire rapport de temps à autre; que le quorum dudit comité soit de dix membres; et que les dispositions des articles 64 et 65 du Règlement soient suspendues à l'égard de ce comité.

M. Brooks, appuyé par M. Green, propose en amendement: Que la motion soit modifiée en insérant après les mots "faire l'examen", à la troisième ligne, les mots "de la loi sur les allocations aux anciens combattants".

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: Depuis 1939 au moins, mes prédécesseurs ont constamment déclaré contraire au Règlement tous amendements tendant à conférer à un comité des pouvoirs plus étendus que ceux qui figurent dans l'avis de motion. Les députés n'ont qu'à consulter le commentaire n° 546 de Beauchesne, troisième édition, ainsi que la décision de M. l'Orateur Casgrain, énoncée le 13 mars 1939, à la page 185 des *Journaux* de la Chambre, et les décisions de M. l'Orateur Macdonald, énoncées le 16 mars 1950, page 121 des *Journaux*, le 4 avril 1951, page 243 des *Journaux*, le 2 novembre 1951, page 67 des *Journaux*, le 29 avril 1952, page 240, et le 12 avril 1948, page 344 des *Journaux*.

J'estime que les décisions dont j'ai parlé prouvent amplement le bien-fondé des usages parlementaires quant à l'établissement de comités, tout particulièrement en ce qui concerne l'avis qui a été donné antérieurement à l'établissement du comité. La règle est bien établie, savoir qu'on ne peut présenter à la motion visant la création d'un comité, aucun amendement qui conférerait audit comité des pouvoirs plus étendus que ceux que prévoit l'avis de motion. L'explication que j'ai fournie il y a un instant du sens des mots "toute autre mesure législative" relativement aux affaires des anciens combattants est assez pertinente ici, car l'honorable député propose que le comité soit nanti du pouvoir d'étudier la loi sur les allocations aux anciens combattants.

La loi sur les allocations aux anciens combattants existe déjà. Inspirés par le louable désir d'obtenir que le comité étudie la question, certains députés se méprennent, je crois, sur ce qui est en cause. Comme on le sait, les usages parlementaires permettent au Gouvernement et à l'opposition de présenter des projets de loi. Dans le cas présent, le Gouvernement a présenté une telle mesure, laquelle a franchi toutes les étapes voulues. Ce n'est qu'après la deuxième lecture qu'une telle mesure législative peut être déférée au comité plénier ou à un comité, spécial ou permanent. Il n'existe pas de comité permanent qui soit chargé d'étudier ce genre de bills et un comité spécial a été constitué. Si, au lieu de déférer la question au comité plénier de la Chambre, on veut la déférer à un comité spécial ou a un comité mixte des deux Chambres, il faut présenter une motion en ce sens après la deuxième lecture et si elle est adoptée, le projet de loi est en conséquence déféré. On trouvera cette déclaration dans la quinzième édition de May, à la page 478.

Les bills que nous déférons au comité en question sont au nombre de deux. Ils ont franchi les étapes préliminaires de l'adoption et ont été lus pour la deuxième fois. Après la deuxième lecture on ne les a pas déférés de la façon ordinaire au comité plénier mais on a jugé opportun de les déférer à un comité spécial, le comité qu'il s'agit maintenant de créer. Ce que l'honorable représentant de Royal (M. Brooks) propose dans son amendement ce n'est pas de déférer au comité le même genre de bill, mais plutôt une loi existante. Son amendement devrait préciser que le comité devrait étudier des modifications appropriées à la loi et non pas uniquement qu'il examinera la loi. Avant de se prononcer sur la question, les honorables députés devraient savoir exactement ce qu'ils seront appelés à examiner à propos de cette loi. C'est pourquoi il est tellement important de donner avis des propositions de ce genre; cela évite de prendre les députés par surprise.

C'est là un droit que les groupes minoritaires à la Chambre sont toujours prompts à revendiquer; ils devraient donc le respecter lorsqu'il s'agit de leurs propres amendements, tout comme s'il s'agissait des amendements que l'autre côté de la Chambre tente de présenter sans qu'ils en soient bien au courant. La règle qui prescrit qu'il faut donner avis des propositions de ce genre remonte à l'origine du régime parlementaire. A l'époque où il n'y avait pas de *Feuilleton,* le greffier devait donner lecture de toutes les motions présentées et, même à cette époque, il fallait donner un avis oral. A présent que l'ère des machines modernes nous a dotés d'un *Feuilleton* imprimé, notre Règlement exige que l'avis de motion soit imprimé quarante-huit heures avant d'être mis en délibération.

A mon sens, les diverses décisions que j'ai mentionnées, en plus du commentaire 546, devraient suffire à faire comprendre aux honorables députés l'attitude que je prends à ce sujet. Je ne puis accepter l'amendement.

Et le débat se poursuit sur la motion principale:—Qu'un comité spécial, composé de trente et un membres qui seront choisis à une date ultérieure, soit institué en vue de faire l'examen du projet de loi destiné à modifier la Loi sur les indemnités de service de guerre et du projet de loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes, ainsi que de toute autre mesure législative relative aux Affaires des anciens combattants, qui peut être renvoyée, à l'occasion, audit comité; que ledit comité soit autorisé à convoquer des personnes, à ordonner la production de documents et dossiers, à faire imprimer au jour le jour ses délibérations et ses témoignages, à siéger pendant les séances de la Chambre et à faire rapport de temps à autre; que le quorum dudit comité soit de dix membres; et que les dispositions des articles 64 et 65 du Règlement soient suspendues à l'égard de ce comité.

M. Hansell, appuyé par M. Low, propose en amendement: Que les mots "ainsi que de toute autre mesure législative relative aux Affaires des anciens combattants, qui peut être renvoyée, à l'occasion, audit comité" soient supprimés et remplacés par la suivante: "ainsi que de tous les autres sujets relatifs aux Affaires des anciens combattants, que le comité peut décider d'étudier".

M. l'Orateur suppléant déclare que si le mot "sujets" de la proposition d'amendement se rapporte à des mesures législatives qui doivent être ou peuvent être déférées au comité, suivant la première motion, l'amendement est sans valeur, et que si, d'autre part, le mot "sujets" se rapporte à autres choses qu'à des mesures législatives, la proposition d'amendement est irrecevable parce qu'il est irrégulier de proposer un amendement visant à conférer au comité des pouvoirs plus étendus que ceux qui lui avaient été dévolus dans l'avis de motion.

Et après plus ample discussion, ladite motion principale, mise aux voix, est agréée.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Weir, il est résolu,—Que le comité chargé de l'étude de la législation relative aux Affaires des anciens combattants, institué aujourd'hui, se compose des députés suivants: Messieurs Balcom, Bennett (Grey-Nord), Brooks, Cardin, Cavers, Croll, Dickey, Dinsdale, Enfield, Forgie, Gauthier (Portneuf), Gillis, Goode, Green, Hanna, Harkness, Henderson, Herridge, Jones, MacDougall, MacLean, Murphy (Westmorland), Nesbitt, Philpott, Quelch, Roberge, Stick, Thomas, Tucker, Weaver et Weselak.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 104

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 11 MAI 1954

PRIÈRE.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 339, Loi modifiant la Loi sur les pensions;

M. Lapointe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité spécial chargé de l'étude de la législation relative aux Affaires des anciens combattants.*

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à autoriser la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à construire des lignes de chemin de fer.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi permettant au gouverneur en conseil d'autoriser la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à construire des lignes ferroviaires depuis Saint-Félicien jusqu'à Chibougamau et depuis Chibougamau jusqu'à Beattyville, dans la province de Québec, et depuis Hillsport, sur la voie principale du National-Canadien, jusqu'à Manitouwadge-Lake, dans la province d'Ontario, sur un parcours approximatif de 321 milles et selon une dépense globale estimative de $38,750,000. Le projet de loi pourvoira à l'émission, par la Compagnie, de valeurs qui peuvent être garanties par le gouvernement, en ce qui regarde le coût de la construction. Pour permettre à la Compagnie d'entreprendre immédiatement ladite construc-

tion, des prêts temporaires peuvent être consentis à la Compagnie, sur le Fonds du revenu consolidé, aux conditions déterminées par le gouverneur en conseil, et garantis par des valeurs de la Compagnie.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Chevrier présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 442, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de lignes ferroviaires depuis Saint-Félicien jusqu'à Chibougamau et depuis Chibougamau jusqu'à Beattyville, dans la province de Québec, et depuis Hillsport, sur la voie principale des Chemins de fer nationaux du Canada, jusqu'à Manitouwadge-Lake, dans la province d'Ontario, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution pourvoyant au contrôle du transport des marchandises en vrac.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à autoriser le gouverneur en conseil, pour une période de temps limitée, à pourvoir au contrôle du transport des marchandises en vrac.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Chevrier présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 443, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant les inventions créées par les fonctionnaires publics.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi concernant les inventions créées par les fonctionnaires publics, en vue d'assurer un régime législatif uniforme visant à régir la propriété et l'administration des inventions créées par des fonctionnaires publics du gouvernement du Canada et résultant des attributions ou de l'emploi des inventeurs, ainsi que le paiement de récompenses à cet égard.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Pickersgill présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 444, Loi concernant les inventions créées par les fonctionnaires publics, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 18, 25, 26, 30, 31, 33, 34, 35 et 36 sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 441, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé (Producteurs de la région accessible au port de Churchill);

M. Bryson, appuyé par M. Jones, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élève, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Weir.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 375, Loi modifiant la Loi sur le Conseil de recherches;

M. Howe (Port-Arthur) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et il s'élève un débat;

M. Murphy (Lambton-Ouest), appuyé par M. Nickle, propose en amendement: Que le bill n° 375 ne soit pas lu maintenant pour la 2e fois, mais que l'objet de cette mesure soit déféré à un comité spécial composé de représentants de tous les partis de la Chambre et autorisé à assigner des témoins et à ordonner la production de tous papiers et documents, spécialement afin de pourvoir plus efficacement au progrès et à l'accélération des travaux de recherche au Canada.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Hahn.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 105

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 12 MAI 1954

PRIÈRE.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Dumas soit substitué à celui de M. Légaré, et

Que le nom de M. Gauthier (Lac-Saint-Jean) soit substitué à celui de M. Cauchon sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Hodgson—1. Quelle est la description cadastrale de l'ensemble du terrain situé sur le chemin de Montréal où s'élèvent le siège social et les édifices de la Société centrale d'hypothèques et de logement?

2. De qui a-t-on acheté ce terrain?

3. Quel en a été le prix et la date d'achat?

4. Y a-t-il une piscine dans ces édifices?

5. Y a-t-il un parquet de danse souple dans la salle de spectacles?

6. Quelle somme a-t-on dépensée pour *a*) les relevés, les subdivisions de terrains, etc., *b*) les édifices (en indiquant les détails), *c*) le terrassement, *d*) l'ameublement, *e*) toutes autres fins?

7. Quel en a été le coût global?

8. Le Gouvernement a-t-il utilisé ou songe-t-il à utiliser ce terrain pour la construction d'autres immeubles?

9. Dans le cas de l'affirmative, à quelles fins?

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Argue—1. Au cours de la campagne agricole 1952-1953, quel a été le nombre total de boisseaux de blé acheté aux élévateurs régionaux, sans tenir compte des déchets?

2. Sur cette quantité, quel était le nombre de boisseaux de blé de chaque classe, depuis le blé dur n° 1 jusqu'au blé de provende, et combien de boisseaux de chaque catégorie étaient classés *a*) comme gourd, *b*) comme humide, lors de leur achat aux élévateurs régionaux?

3. Quel était le nombre total de boisseaux de blé, par classe et par condition (gourd ou humide), depuis le blé dur n° 1 du Manitoba jusqu'au blé de provende, entreposé dans tous les élévateurs régionaux et terminus au commencement de la campagne agricole 1952-1953, et quel en était le nombre entreposé à la fin de la même campagne agricole?

Par M. Argue—1. Quel a été le nombre total de boisseaux de blé vendu, pendant la campagne agricole 1952-1953, par la Commission du blé et par toutes les sociétés d'élévateurs et tous les négociants de céréales autorisés, y compris les ventes provenant des entrepôts et des élévateurs terminus?

2. Sur cette quantité, quel était le nombre total de boisseaux de chaque classe respective, depuis le blé dur n° 1 jusqu'au blé de provende, et quel était le nombre de boisseaux de chacune desdites classes, vendu ou écoulé comme blé *a*) gourd, *b*) humide?

Par M. Argue—1. Au cours de la campagne agricole 1951-1952, combien de boisseaux de blé gourd et humide de chaque classe, depuis le blé n° 1 du Nord jusqu'au blé de provende, a-t-on fait sécher artificiellement?

2. Quelle était la quantité brute globale de ce blé avant le séchage?

3. Quel était le nombre total net de boisseaux, d'après les récépissés vérifiés provenant des entrepôts, après le séchage?

Par M. Gillis—Quelles sommes a-t-on versées à la *Dominion Steel and Coal Corporation* au cours des années 1952 et 1953, aux titres suivants: *a*) subventions au transport de l'acier, *b*) drawback à l'égard de la houille utilisée dans la fabrication de l'acier, *c*) prime pour la fabrication du coke, *d*) subsides pour l'agrandissement des aciéries et (ou) à toute autre fin touchant l'industrie de l'acier?

Par M. Hahn—1. Depuis le 31 mars 1953 jusqu'au 31 mars 1954, combien de tonnes de pommes de terre a-t-on importées en Colombie-Britannique au cours de chaque mois?

2. Quelle était la valeur globale de ces importations?

3. Quelles ont été les recettes globales perçues à l'égard de ces pommes de terre?

4. A-t-on autorisé la livraison de pommes de terre en consignation en Colombie-Britannique?

M. Howe (Port-Arthur) propose,—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent la ratification, par le Canada, de l'Accord sur le commerce entre le Canada et le Japon, signé à Ottawa le 31 mars 1954, et que cette Chambre ratifie ledit Accord.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 5h.50 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 106

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 13 MAI 1954

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, nº 9, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 12 mai 1954, aux termes de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les accords de Bretton Woods pour l'année terminée le 31 mars 1954, conformément à l'article 7 du chapitre 19 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Benidickson présente aussi à la Chambre,—Copie du rapport sur l'application de la Loi sur les allocations de retraite des députés pour l'année terminée le 31 mars 1954, aux termes de l'article 18 du chapitre 329 des Statuts revisés du Canada (1952).

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Pallett soit substitué à celui de M. Adamson sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées *(moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)*:—

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

DIVISION DU GÉNIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Service des ressources hydrauliques—

314 Études hydrographiques du bassin du fleuve Columbia au Canada . . . . $ 377,400 00

DIVISION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES ET DES TERRES

321	Service des terres—Administration des terres territoriales et domaniales; recouvrements au titre de graines de semence	383,632 00
	Service des régions septentrionales—	
322	Administration, y compris une allocation de $5,000 à l'*Arctic Institute of North America*	212,515 00
	Territoires du Nord-Ouest y compris le parc Wood-Buffalo et les affaires des Esquimaux—	
323	Fonctionnement et entretien	1,031,746 00
324	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	340,032 00
	Conservation de la forêt et gestion des ressources fauniques, y compris le parc Wood-Buffalo—	
325	Fonctionnement et entretien	448,219 00
326	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	111,157 00
	Territoire du Yukon, y compris la conservation de la forêt—	
327	Fonctionnement et entretien	517,910 00
328	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	58,395 00

DIVISION DES FORÊTS

329	Administration	111,646 00
	Service des recherches sylvicoles—	
330	Fonctionnement et entretien	989,491 00
331	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	65,870 00
	Service des travaux sylvicoles pratiques—	
332	Administration, fonctionnement et entretien	216,100 00
333	Aide aux provinces pour inventaires forestiers et reboisement, conformément aux accords qui ont été, ou qui pourraient être conclus, entre le Canada et les provinces	1,225,000 00
334	Aide à la province du Nouveau-Brunswick pour la mise à exécution d'un programme de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, conformément à une entente conclue entre le Canada et ladite province	500,000 00
	Service des laboratoires des produits forestiers—	
335	Fonctionnement et entretien	577,589 00
336	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	35,265 00
337	Allocation à l'Association forestière du Canada	10,000 00
338	Allocation à l'Institut canadien de recherches sur la pâte de bois et le papier	100,000 00
	Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales—	
339	Rémunération et dépenses des membres fédéraux de la Commission	12,350 00

OFFICE DE TOURISME DU GOUVERNEMENT CANADIEN

340	Encouragement du tourisme au Canada	1,561,407 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

539	Création, au Fonds du revenu consolidé, d'un compte spécial continu sur lequel seront prélevées les sommes dépensées par le Bureau de contrôle du lac des Bois pour la régularisation des eaux du bassin hydrographique de la rivière Winnipeg, ainsi que les dépenses contractées aux termes de la Loi sur la conservation du lac Seul, 1928, recouvrables de la province du Manitoba; seront portées au crédit dudit compte les sommes recouvrées, en ce qui concerne le lac Seul, aux termes de l'accord conclu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province du Manitoba, figurant dans l'annexe de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1930, et, dans le cas du Bureau de contrôle du lac des Bois, aux termes de l'accord intervenu entre le gouvernement du Canada, le gouvernement de la province d'Ontario et le gouvernement de la province du Manitoba, figurant dans l'annexe de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1930; le solde dudit compte ne devant jamais dépasser	35,000 00
540	Affectation, au cours de la présente année financière et des années financières subséquentes, d'une somme ne dépassant pas au total $1,000,000, sous forme de prêts au gouvernement du territoire du Yukon, aux fins de prêter lesdits fonds à la ville de Whitehorse, dans le but de fournir des services satisfaisants d'eau et d'égout, les prêts devant être consentis audit Territoire en conformité des dispositions d'un accord à être conclu entre le gouvernement du territoire du Yukon et le gouvernement du Canada; et autorisation au Commissaire en conseil d'édicter des ordonnances à l'égard des emprunts et prêts desdites sommes par le Commissaire du Territoire du Yukon au nom du Territoire. Montant requis pour la présente année financière	700,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 107

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 14 MAI 1954

Prière.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 445 (C-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne".

M. l'Orateur dépose sur le bureau de la Chambre,—Rapport de la Commission du service civil concernant l'établissement et la reclassification de certaines positions à la Bibliothèque du Parlement.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité.

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée *(moins la somme votée à titre de crédit provisoire)*:—

POSTES

341 Administration centrale .. .. $ 1,316,383 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 108

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 17 MAI 1954

PRIÈRE.

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du document intitulé: *Programme de défense du Canada, 1954-1955.*

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mai 1954,—État indiquant:—1. A-t-on reçu une demande en vue de l'établissement d'un poste de télévision de langue française pour la région Hull-Ottawa?

2. Dans le cas de l'affirmative, cette demande a-t-elle été approuvée?

3. A-t-elle été rejetée? Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

4. Quel est le pourcentage des programmes télévisés en langue française par CBOT?

5. Quel est le pourcentage de la population de langue française dans la région Hull-Ottawa?

M. Chevrier présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 446, Loi modifiant la Loi sur la radio, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le bill suivant est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 445 (C-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne".—M. *Harris.*

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre toute personne et le ministère des Postes, depuis le 1[er] janvier 1949, relativement aux bureaux auxiliaires situés dans la circonscription fédérale de Winnipeg-Nord-Centre, y compris un état indiquant les endroits où étaient situés tous les bureaux auxiliaires dans la circonscription électorale de Winnipeg-Nord-Centre au 31 décembre 1953, ainsi que copie des règlements des postes à cet égard.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants afin d'assurer une assistance financière et technique aux anciens combattants, en vue de la construction de maisons et d'accorder, en outre, une aide financière supplémentaire aux vétérans qui sont actuellement établis dans des terres, sous le régime de la loi, en qualité de cultivateurs à plein temps ou qui peuvent le devenir, ainsi qu'aux anciens combattants qui pourront devenir admissibles en qualité de cultivateurs à temps réduit ou de pêcheurs de commerce.

Sur ce, M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Harris propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Macdonnell (Greenwood), propose en amendement: Que tous les mots après "que" et jusqu'à la fin de la motion soient supprimés et remplacés par les suivants:

> "La Chambre est d'avis qu'on devrait étudier l'opportunité de présenter une mesure législative portant exemption pour tous les conseils municipaux et commissions scolaires du versement des taxes d'accise fédérales, y compris la taxe de vente de 10 p. 100."

Et il s'élève un débat;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: J'ai étudié les observations du chef de l'opposition (M. Drew) à la lumière du discours qu'il a fait à la motion invitant la Chambre à se former en comité des voies et moyens, lors de la présentation des résolutions budgétaires; en comparant les deux discours et l'amendement qui a été proposé par le député de Greenwood (M. Macdonnell) à cette occasion, je constate que le sujet débattu aujourd'hui et compris dans cet amendement a fait l'objet d'un débat à cette occasion. Il figurait également dans l'amendement proposé par le député de Greenwood, amendement rejeté par la Chambre.

Le chef de l'opposition a présenté aujourd'hui la motion suivante:

> La Chambre est d'avis qu'on devrait étudier l'opportunité de présenter une mesure législative portant exemption pour tous les conseils municipaux et commissions scolaires du versement des taxes d'accise fédérales y compris la taxe de vente de 10 p. 100.

Dans son discours il a parlé des accords de 1942 aux termes desquels les municipalités, ainsi que les provinces, ont renoncé à certains domaines d'imposition. Il a parlé du fardeau des municipalités relativement à la défense passive, deux sujets qu'il a abordés en parlant du budget. Puis il a signalé les difficultés des municipalités à l'égard du logement. La Chambre n'a pas oublié que nous avons eu une discussion sur le logement plus tôt au cours de la session, et sans doute on a également formulé ces arguments.

L'amendement proposé par le député de Greenwood le 12 avril 1954, contenait entre autres, l'alinéa suivant:

> *f*) n'ait pas décidé de conclure une entente avec les gouvernements provinciaux en vue d'une nouvelle répartition, clairement définie, des pouvoirs d'imposition assurant aux gouvernements provinciaux et aux conseils municipaux des ressources financières suffisantes pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations qui deviennent rapidement plus onéreuses.

Si le chef de l'opposition veut se reporter avec moi à la dernière partie de son discours qui figure aux pages 4640 à 4645 du compte rendu du 4 mai 1954, il admettra avec moi que plusieurs des points abordés aujourd'hui ont été exposés par lui-même en cette occasion. Je pense qu'il admettra avec moi en particulier que dans son interprétation de la mise aux voix, il a dit, et je cite la page 4644 du hansard,

> ...les députés approuveront également l'idée qu'il ne faudrait rien faire à l'heure actuelle pour trouver le moyen de satisfaire les besoins urgents des municipalités dont les tâches deviennent de nos jours de plus en plus lourdes et dont il faudrait tenir compte autant que de n'importe quelle autre autorité gouvernementale au Canada.

Avant cela, il avait parlé des mêmes sujets qu'il a exposés aujourd'hui, comme on le constatera en se reportant aux pages du hansard que j'ai mentionnées. Si je considère l'attitude de mes prédécesseurs afin de me guider en des circonstances analogues, je serai forcé de dire qu'un amendement du genre ne peut être présenté en ce moment. Le jeudi 24 novembre 1932, la Chambre était saisie d'une motion invitant l'Orateur à quitter le fauteuil pour qu'elle se formât en comité des subsides. M. King, appuyé par M. Casgrain, proposa l'amendement que voici:

> La Chambre est d'avis que le Gouvernement devrait énoncer immédiatement sa politique, s'il en a une, de secours à l'agriculture en détresse et permettre à la Chambre de la discuter à fond avant que le Parlement s'ajourne pour les mois de décembre et de janvier.

Voici ce qu'a dit M. l'Orateur Black:

> La motion proposée à la Chambre invite l'Orateur à quitter le fauteuil pour qu'elle se forme en comité des subsides. On a déposé un amendement concernant les conditions de l'agriculture au Canada et le secours aux agriculteurs. La question de règlement a été soulevée pour soutenir que l'amendement n'est pas recevable parce qu'il introduit de nouveau une question qui a été débattue et décidée quand le très honorable chef de l'opposition, le 10 octobre dernier, proposait un amendement

à l'Adresse contenant ces mots: le Gouvernement a totalement failli dans sa tâche d'apporter un remède à la détresse de l'agriculture. Quel que soit l'objet de l'amendement et qu'il concerne ou non la politique passée, présente ou future du Gouvernement, il me semble que cela est en dehors du point discuté. La question visée dans l'amendement a indubitablement été discutée et tranchée dans une occasion précédente, et permettre la discussion de cette question aboutirait simplement à une répétition du débat qui a eu lieu sur les conditions agricoles. L'amendement proposé n'a pas été accepté par le Gouvernement et est une motion de défiance. La Chambre a refusé de censurer la politique du Gouvernement sur l'agriculture en rejetant l'amendement à l'adresse.

Ainsi, en face de cette décision et en face des précédents, je conclus que cet amendement qui traite des conditions agricoles et des secours à l'agriculture n'est pas régulier.

Le mardi 22 novembre 1932, M. l'Orateur Black a adopté une attitude semblable sur le même sujet dans une circonstance analogue; c'est aussi ce qu'a fait M. l'Orateur Glenn, le 29 mars 1943, ainsi qu'en fait foi la page 214 des *Journaux* de cette année-là. Voici l'amendement alors proposé:

La Chambre est d'avis qu'avant que le programme d'organisation du marché annoncé par le ministre du Commerce le 29 janvier, relativement à la récolte de 1943-1944, soit mis à exécution, il soit remis à l'étude en vue de l'adapter aux exigences de l'agriculture, afin que cette dernière soit en mesure de contribuer pleinement à notre effort de guerre.

M. l'Orateur décide que ledit amendement est irrecevable parce que la politique gouvernementale du grain a déjà été étudiée par la Chambre qui a repoussé l'amendement du chef de l'opposition à l'Adresse en réponse au discours du trône; et qu'en plus, ledit programme permet de payer deux dollars pour chaque acre de terre qui, ensemencée en blé en 1940, ne l'aura pas été en 1943, ce qui constitue un projet financier qu'une simple motion de député ne peut infirmer.

En 1949, M. l'Orateur Macdonald a rendu une décision défavorable au sujet d'un amendement dans le même sens, parce qu'il avait trait à plusieurs points figurant sous la rubrique "services des marchés" au budget des dépenses. J'invoquerai d'autres raisons. La première est que le fonds de l'amendement à l'étude a déjà été examiné en détail lors de l'amendement proposé par le député de Greenwood, puis rejeté. On trouve maintenant, au *Feuilleton*, une résolution budgétaire tendant à l'abrogation de la taxe de vente à l'égard des marchandises suivantes:

c) L'équipement vendu aux municipalités ou importé par elles pour leur propre usage et non pour être revendu, à un prix dépassant $1,000 l'unité, spécialement fabriqué pour servir directement à la construction ou au déblayage de routes et à la lutte contre les incendies, exception faite des automobiles et des camions-automobiles ordinaires.

Or, le commentaire n° 467 de Beauchesne déclare que la proposition ne doit pas se rattacher à une résolution budgétaire ni à aucun poste des crédits. Je me suis demandé ce qu'on entend par le mot "se rattacher", c'est-à-dire jusqu'où il peut s'étendre. Il me semble, après avoir examiné les précédents, que la relation n'a pas nécessairement à être très étroite et directe. Si le fonds de l'amendement venait sous la même rubrique que celle dont il est question dans une résolution des voies et moyens, dans les crédits, ou dans un projet de loi inscrit au *Feuilleton*, il y aurait alors relation. En conséquence,—je constate que certains honorables députés ne sont pas d'accord avec moi. Ma foi, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a déjà proposé un amendement

à l'occasion d'une motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides et cet amendement se rapportait à l'impôt sur le revenu. A cette occasion, ainsi qu'en fait foi le hansard du 7 novembre 1949, p. 1523, M. l'Orateur Macdonald, se reportant au commentaire n° 467 des *Parliamentary Rules and Forms* de Beauchesne, troisième édition, déclara qu'un amendement à une motion concernant les subsides ne peut se rattacher à une résolution qui doit être proposée en comité des voies et moyens. Il ajouta:

> Un projet de résolution tendant à modifier la loi de l'impôt de guerre sur le revenu et la loi de l'impôt sur le revenu est actuellement inscrit au *Feuilleton* au nom du ministre des Finances, et le comité des voies et moyens en sera saisi. Comme l'amendement de l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a également trait à la loi de l'impôt sur le revenu, il semble irrégulier, étant donné le commentaire n° 467 précité.

Cela également se rattacherait... un honorable député dit que M. l'Orateur l'a accepté. Mais voici sa dernière observation:

> Malgré ce que je viens de dire, étant donné qu'un tel amendement serait peut-être conforme au Règlement s'il était présenté après l'examen des résolutions budgétaires...

Or cet examen n'est pas terminé.

> ...et compte tenu du débat assez prolongé qui a eu lieu sur la proposition d'amendement,...

On pourrait appliquer cette observation aux délibérations d'aujourd'hui, mais je proposerai un autre moyen lorsque j'aurai terminé.

> ...il me semble que les travaux de la Chambre se trouveraient accélérés si l'amendement en question était mis en discussion dès maintenant. En exprimant cette opinion, je tiens à préciser qu'elle ne devra pas être considérée comme établissant un précédent.

C'est apparemment le message qu'il m'a laissé en cette circonstance. Les honorables députés trouveront une autre décision, que M. l'Orateur Macdonald a rendue en 1950, à la page 47 des *Journaux* du 28 février, où il a également réglé un cas indécis et déclaré le projet d'amendement recevable. Cependant, il n'a pas voulu que sa décision d'alors soit considérée comme un précédent.

Pour ces deux motifs, premièrement, parce que le sujet contenu dans la proposition d'amendement a déjà fait l'objet d'un débat et que la Chambre s'est prononcée lorsqu'a été rejetée la proposition d'amendement que l'honorable député de Greenwood (M. Macdonnell) a présentée à propos de l'exposé budgétaire et, deuxièmement, parce que la proposition d'amendement relative à la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides ne doit pas se rattacher à une résolution des voies et moyens inscrite au *Feuilleton*, je ne puis, ainsi que les honorables députés s'en rendront compte, accepter la proposition d'amendement.

Il arrive souvent que, lorsqu'un amendement est présenté à l'occasion de la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides, pour être ensuite discuté pendant assez longtemps, les honorables députés demandent que l'amendement soit retiré. Je puis citer plusieurs précédents à cet effet. Si, pour quelque raison, certains honorables députés croient que ma décision à cette occasion, malgré le peu de temps et l'étude attentive que j'y ai apportés, pourrait constituer un précédent de nature à mettre en danger leur situation future, il serait peut-êre recommandable pour eux d'adopter cette ligne de conduite et de demander de retirer l'amendement.

D'un autre côté, si les honorables députés veulent que la décision que j'ai rendue en cette occasion reste au compte rendu comme étant soit bonne soit mauvaise, je n'ai pas de choix, étant donné les précédents que j'ai cités, et il me faut déclarer l'amendement irrecevable.

Et le débat se poursuit sur la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

M. Nicholson, appuyé par M. Herridge, propose en amendement: Que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient supprimés et remplacés par ce qui suit:

> "la Chambre est d'avis que le Gouvernement devrait songer à démontrer qu'il favorise le principe de l'organisation méthodique des marchés par l'intermédiaire d'offices de vente des bestiaux en annonçant à l'égard des bovins et des porcs des prix minimums établis à des niveaux non inférieurs aux prix moyens qui avaient cours durant la période s'étendant du 1er janvier 1951 au 31 décembre 1953."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Barnett,
Blackmore,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Castleden,
Coldwell,
Ellis,
Gillis,
Hahn,
Herridge,
Holowach,
Johnson (Kindersley),
Jones,
Knight,
Knowles,
Low,
MacInnis,
McCullough (Moose Mountain),
Nicholson,
Noseworthy,
Patterson,
Quelch,
Regier,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Winch—28.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcer,
Batten,
Bell,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blair,
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Buchanan,
Byrne,
Cardiff,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Churchill,
Cloutier,
Côté,
Croll,
Dechêne,
Deschatelets,
Dickey,
Dinsdale,
Drew,
Enfield,
Eyre,
Fairclough (Mme),
Fairey,
Ferguson,
Fraser (Saint-Jean-Est),
Fulton,
Gagnon,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Green,
Gregg,
Habel,
Hamilton,
Hanna,
Hardie,
Harkness,
Harris,
Hees,
Hodgson,
Hollingworth,
Houck,
Howe (Wellington-Huron),
Huffman,
James,
Jutras,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Legaré,
Lennard,
Lusby,
Macdonnell,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacLean,
MacNaught,
McBain,
McCann,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McIlraith,

McMillan,
McWilliam,
Mang,
Massé,
Montgomery,
Nesbitt,
Nickle,
Pearkes,
Pickersgill,
Pouliot,
Power (Saint-Jean-Ouest),
Prudham,
Purdy,
Richard (Ottawa-Est),
Robinson (Bruce),
Robinson (Simcoe-Est),
St-Laurent,
Shipley (Mme),
Simmons,
Stanton,
Starr,
Stuart (Charlotte),
Trainor,
Tucker,
Tustin,
Viau,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Hastings-Frontenac),
White (Middlesex-Est),
Wood—115.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 109

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 18 MAI 1954

PRIÈRE.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mai 1954,—État indiquant:—Quelles sommes a-t-on versées à la *Dominion Steel and Coal Corporation* au cours des années 1952 et 1953, aux titres suivants: *a*) subventions au transport de l'acier, *b*) drawback à l'égard de la houille utilisée dans la fabrication de l'acier, c) prime pour la fabrication du coke, *d*) subsides pour l'agrandissement des aciéries et (ou) à toute autre fin touchant l'industrie de l'acier?

M. Pickersgill propose,—Que le rapport de la Commission du service civil concernant l'établissement et la reclassification de certaines positions à la Bibliothèque du Parlement, déposé sur le bureau de la Chambre le vendredi 14 mai 1954, soit maintenant approuvé.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée. Voici la teneur dudit rapport:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Le MARDI 13 mai 1954.

Aux honorables membres des Chambres du Parlement,

La Commission du service civil se fait un plaisir de s'unir à la Bibliothèque du Parlement pour soumettre le rapport suivant à votre approbation:

Il est recommandé, aux termes des articles 11 et 62 de la Loi sur le service civil, que les nouvelles catégories suivantes soient établies, à compter du 1er avril 1954:

BIBLIOTHÉCAIRE DE RÉFÉRENCE, CLASSE 1

Rémunération: 2940 3090 3240 3390 3480

BIBLIOTHÉCAIRE DE RÉFÉRENCE, CLASSE 2
Rémunération: 3600 3750 3900 4050 4200

BIBLIOTHÉCAIRE DE RÉFÉRENCE, CLASSE 3
Rémunération: 3900 4050 4200 4350 4500

BIBLIOTHÉCAIRE DE RÉFÉRENCE, CLASSE 4
Rémunération: 4590 4740 4890 4980

BIBLIOTHÉCAIRE DE RÉFÉRENCE, CLASSE 5
Rémunération: 4800 4950 5100 5250 5400

CHEF DU CATALOGUE
Rémunération: 4590 4740 4890 4980

CHEF ADJOINT DU CATALOGUE
Rémunération: 3600 3750 3900 4050 4200

BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF DE RÉFÉRENCE
Rémunération: 5400 5640 5880 6120

COMPTABLE ADJOINT DE LA BIBLIOTHÈQUE
Rémunération: 2940 3090 3240 3390 3480

Que les catégories suivantes soient supprimées:

Commis en chef de référence et commis de référence, Bibliothèque du Parlement.

Il est recommandé, en outre, aux termes des articles 9 et 61, que les reclassifications suivantes soient effectuées à compter du 1er avril 1954:

Emploi n°	*Classification actuelle*	*Classification recommandée*
LP-A-5	Commis en chef de référence, Bibliothèque du Parlement	Bibliothécaire en chef de référence
LP-A-6	Commis de référence, Bibliothèque du Parlement	Bibliothécaire de référence, classe 5
LP-A-7	Catalogueur	Bibliothécaire de référence, classe 3
LP-A-8	Catalogueur	Bibliothécaire de référence, classe 3
LP-A-12	Bibliothécaire, classe 1	Bibliothécaire de référence, classe 2
LP-A-14	Bibliothécaire, classe 2	Bibliothécaire de référence, classe 3
LP-A-15	Bibliothécaire, classe 2	Bibliothécaire de référence, classe 3
LP-A-17	Commis, classe 3	Comptable adjoint de la bibliothèque
LP-A-18	Bibliothécaire, classe 1	Bibliothécaire de référence, classe 1
LP-A-21	Bibliothécaire, classe 1	Chef adjoint du catalogue
LP-A-22	Catalogueur	Chef du catalogue

Ci-joint la copie du rapport relatif aux recommandations susmentionnées.

Le président,
C. H. BLAND

Le commissaire,
S. G. NELSON

Le commissaire,
A. J. BOUDREAU

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité.

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

Le comité des voies et moyens reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi sur la taxe d'accise et de statuer, entre autres choses:

1. Que soit abolie la taxe d'accise sur les articles suivants:
   - *a*) fourrures;
   - *b*) appareils électriques adaptés à l'usage des logis ou appartements, savoir: couvertures, chauffe-plats, cafetières, fers ou pincettes à friser, laveurs de vaisselle, mélangeurs d'aliments ou de breuvages, hachoirs ou broyeurs d'aliments, cireuses et polisseuses à planchers, appareils pour détruire les ordures ménagères, séchoirs à cheveux, fers et repasseuses, extracteurs de jus, bouilloires, humidificateurs portatifs, rasoirs et appareils servant à faire la barbe, grille-pain de tous genres, aspirateurs et leurs accessoires, gaufriers;
   - *c*) armes à feu et leurs pièces complètes ainsi que les munitions;
   - *d*) bâtons et balles de golfe;
   - *e*) cannes et moulinets à pêche;
   - *f*) appareils photographiques, lentilles d'appareils photographiques ainsi que films et plaques non exposés, projecteurs pour images;
   - *g*) malles, valises, sacs et malleterie de toutes sortes, bourses, portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clefs et à cartes, sacs à main, écrins à bijoux, étuis pour articles d'habillement et de toilette, sacs d'emplettes, sacs de golf et d'autres sports;
   - *h*) distributeurs automatiques actionnés à l'aide de pièces de monnaie, de disques ou de jetons;

2. Que la taxe d'accise sur les articles suivants soit réduite de 15 p. 100 à 10 p. 100:
   - *a*) articles, matériel ou préparations de toute composition ou de toute forme, communément ou commercialement connus sous le nom d'articles de toilettes, de préparations de toilette ou de cosmétiques, qui sont censés être utilisés ou appliqués à la toilette, ou en rapport avec le soin du corps humain, y compris les cheveux, les ongles, les yeux, les dents, ou toute autre partie du corps, soit pour le nettoyage, la

déodorisation, l'embellissement, la préservation ou le rétablissement, y compris les savons et crèmes à barbe, les antiseptiques, les décolorants, les dépilatoires, les parfums, eaux de toilette et autres préparations semblables;

b) les motocyclettes et tous les autres véhicules à deux ou trois roues actionnés par moteur y compris les moteurs qu'on attache aux bicyclettes;

c) les appareils communément ou commercialement connus sous le nom de briquets;

d) jeux et appareils d'amusement actionnés au moyen de pièces de monnaie, de disques ou de jetons, de tous genres;

e) cendriers; pipes à tabac; fume-cigares et fume-cigarettes; appareils pour rouler les cigarettes et autres accessoires de fumeur;

f) stylos, stylos à bille, crayons à encre, crayons à mine rentrante, écritoires et autres accessoires de bureau;

g) allumettes;

h) pneus et chambres à air fabriqués en tout ou en partie de caoutchouc et destinés à des machines automotrices ou à des véhicules automobiles de tout genre;

i) horloges et montres;

j) articles de tout genre fabriqués, en tout ou en partie, d'ivoire, de jais, d'ambre, de corail, de nacre, de coquilles naturelles, de carapaces de tortue, de jade, d'onyx, de lapis-lazuli, ou d'autres pierres semi-précieuses;

k) articles considérés généralement ou commercialement comme des articles de bijouterie, vrais ou imités, y compris les diamants, et les autres pierres précieuses ou semi-précieuses, destinés à des fins d'usage personnel ou devant être portés sur la personne à des fins décoratives; articles d'orfèvrerie et d'argenterie; articles d'étain;

l) articles de verre taillé ou de cristal, taillé ou non, de verre ciselé, ou de verre serti d'ornements de métal;

m) articles de porcelaine, de terre cuite, de marbre, de pierre ou autres poteries;

n) breuvages contenant de l'acide carbonique, eaux gazeuses, breuvages contenant du jus de fruit non fermenté et leurs imitations, et toute autre boisson non alcoolique mêlée ou mélangée, ou produits annoncées ou vendus en vue de la fabrication de boissons non alcooliques ou d'imitation de ces dernières, qu'ils soient vendus sous forme liquide, concentrée ou sèche;

o) bonbons, chocolats, gomme à mâcher, et confiseries pouvant être considérées comme des bonbons ou des succédanés de bonbons;

3. Que la taxe d'accise sur le gaz carbonique et autres produits du genre soit abaissée de 25c. la livre à 15c. la livre.

4. Que la taxe de vente soit supprimée à l'égard des marchandises suivantes:

a) brûleurs à gaz ou à mazout, chargeurs mécaniques devant être utilisés avec des calorifères en vue du chauffage d'immeubles;

b) broyeurs de charbon, chargeurs mécaniques devant être utilisés directement dans la fabrication ou la production de marchandises;

c) fournitures vendues aux municipalités ou importées par celles-ci, à leurs propres fins et non en vue de la revente, à un prix dépassant $1,000 l'unité, et conçues spécialement pour servir directement à l'aménagement ou à l'entretien de routes, ou à la lutte contre les incendies, mais à l'exception des automobiles et des camions ordinaires;

d) panneaux muraux devant être utilisés dans des immeubles et matières devant servir à la fabrication de ces panneaux;
e) tuiles de drainage, ne dépassant pas, à l'intérieur, quatre pouces de diamètre et douze pouces de longueur;
f) musique en feuilles et matières utilisées dans la fabrication de ces feuilles;
g) aide-ouïe et pièces de ces appareils, y compris les piles conçues spécialement pour être utilisées avec ces appareils;

5. Que des dispositions soient prises en vue d'exiger le paiement des taxes de vente et d'accise sur tous les produits empaquetés et vendus comme essence à briquet.

6. Que des dispositions soient prises en vue d'exiger le paiement des taxes de vente et d'accise sur les empaquetages destinés à contenir les marchandises frappées de ces taxes et sur tous les autres articles empaquetés avec ces marchandises, que celles-ci soient importées ou fabriquées ou produites au Canada.

7. Que des dispositions soient prises en vue d'assurer que les machines et les outils devant être actionnés par des tracteurs ne soient pas considérés comme faisant partie des accessoires de ces tracteurs à des fins d'exemption de la taxe de vente.

8. Que toute loi fondée sur la présente résolution soit considérée comme étant entrée en vigueur le sept avril mil neuf cent cinquante-quatre.

LOI SUR L'ACCISE

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi sur l'accise et de statuer, entre autres choses:

1. Que le droit d'accise sur le malt soit abrogé et qu'un droit d'accise de trente-huit cents par gallon soit imposé à l'égard de toute bière ou liqueur de malt, sous réserve d'une remise pour la déperdition.
2. Que tout acte législatif fondé sur la présente résolution soit censé être entré en vigueur le septième jour d'avril mil neuf cent cinquante-quatre.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Harris, pour M. Abbott, présente, avec la permission de la Chambre, les bills suivants, qui sont lus une première fois, respectivemnt, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 447, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Bill n° 448, Loi modifiant la Loi de l'accise.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures trois minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 110

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 19 MAI 1954

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 449 (D-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Walsh".

Bill n° 450 (E-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Anne Darke Marshall".

Bill n° 451 (F-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Raphael Sacchitelle".

Bill n° 452 (G-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Mary Peebles Brown Macartney-Filgate".

Bill n° 453 (H-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfrid Lavoie".

Bill n° 454 (I-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Edgar-Emilien Landry".

Bill n° 455 (J-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Victor-Gérard Fontaine".

Bill n° 456 (K-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Robert Hotte".

Bill n° 457 (L-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Héneault Champagne".

Bill n° 458 (M-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léopold Ruel".

Et aussi,—Un message communiquant les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet des bills précités, et demandant à la Chambre de remettre au Sénat lesdits témoignages et documents.

M. Croll, du comité permanent de la banque et du commerce, dépose le septième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport avec des modifications:

Bill n° 297, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada;

Bill n° 338, Loi concernant les banques et les opérations bancaires;

Bill n° 419, Loi concernant les banques d'épargne de la province de Québec.

Le comité a ordonné la réimpression du texte modifié des bills 297 et 338.

Ci-joint une copie des témoignages entendus.

(*Les témoignages qui accompagnent ledit rapport sont annexés aux Journaux à titre d'Appendice n° 6.*)

M. Croll, du comité permanent de la banque et du commerce, dépose le huitième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Relativement à la revision décennale de la loi sur les banques, votre comité recommande qu'on imprime sous forme de livre bleu 750 exemplaires en anglais et 300 en français des procès-verbaux et témoignages, et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Croll, ledit rapport est agréé.

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu de l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1954-730 du 13 mai 1954: approuvant le budget d'établissement de la Société Radio-Canada pour ses services de radiodiffusion sonore et de télévision pour l'année financière expirant le 31 mars 1955.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1954,—État indiquant:—1. Par province, combien de personnes, au Canada, sont inscrites à des régimes prévoyant le paiement, total ou partiel, des frais d'hospitalisation et relevant de chacune des catégories suivantes: *a*) régimes régis par les autorités provinciales, *b*) régimes facultatifs, du genre de ceux de la Croix-Bleue, *c*) régimes de sociétés commerciales, *d*) régimes de sociétés d'assurances, *e*) régimes du service civil ou d'autres services publics, *f*) tous autres régimes?

2. Par province et (ou) par catégorie, quelle est la garantie moyenne accordée aux personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 1?

3. Par province et (ou) par catégorie, quel est le coût global annuel des primes versées par les personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 1?

4. Par province et (ou) par catégorie, quelle somme globale verse-t-on annuellement en frais d'hospitalisation à l'égard des personnes inscrites aux régimes mentionnés dans la question n° 1?

5. Par province, quel est le nombre de personnes, au Canada, qui sont inscrites à des régimes prévoyant le paiement, total ou partiel, des soins médicaux et relevant de chacune des catégories suivantes: *a*) régimes régis par les autori-

tés provinciales, *b*) régimes facultatifs de soins médicaux payés à l'avance, *c*) régimes de sociétés commerciales, *d*) régimes de sociétés d'assurance, *e*) régimes du service civil ou d'autres services publics, *f*) tous autres régimes?

6. Par province et (ou) par catégorie, quelle est la garantie moyenne accordée aux personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 5?

7. Par province et (ou) par catégorie, quel est le coût global annuel des primes versées par les personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 5?

8. Par province et (ou) par catégorie, quelle somme globale verse-t-on annuellement pour les soins médicaux à l'égard des personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 5?

9. Les réponses aux questions n°s 1 et 5 comportent-elles double inscription? Dans le cas de l'affirmative, par province et par catégorie, quel est le nombre global net des personnes inscrites à ces régimes au Canada?

10. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 1 ont-elles dû verser en frais d'hospitalisation en plus du montant versé à leur égard en vertu des régimes auxquels elles étaient inscrites?

11. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 5 ont-elles dû verser pour des soins médicaux, en plus du montant versé à leur égard en vertu des régimes auxquels elles étaient inscrites?

12. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée annuellement en frais d'hospitalisation, y compris l'ensemble des sommes *a*) versées par les malades, *b*) versées en vertu de régimes d'assurance-hospitalisation, *c*) provenant des fonds publics?

13. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée annuellement pour les soins médicaux, y compris l'ensemble des sommes *a*) versées par les malades, *b*) versées en vertu de régimes d'assurance, *c*) provenant des fonds publics?

14. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée *a*) pour les soins dentaires et l'achat de dentiers, *b*) pour les soins de la vue et l'achat de lunettes, *c*) pour les soins fournis par des infirmiers, *d*) pour tous les autres frais d'hygiène non inclus dans les questions n°s 12 et 13, ou dans les parties *a*), *b*), *c*) et *d*) de la présente question, y compris l'ensemble des sommes (i) versées par les malades, (ii) versées en vertu de régimes d'assurance-groupe, *c*) provenant des fonds publics?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 avril 1954,—État indiquant:—1. Y a-t-il, en Colombie-Britannique, des sociétés minières, métallurgiques ou agricoles qui reçoivent une subvention du gouvernement fédéral?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont leurs noms et dans quelle mesure cette subvention leur est-elle octroyée?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 mai 1954,—État indiquant:—1. Le transbordeur *Ashtabula* s'est-il échoué dans le havre de Port-Burwell?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le tirant d'eau de l'*Ashtabula*?

3. Quelle est la profondeur estimative de l'eau dans le havre de Port-Burwell?

4. Le Gouvernement a-t-il l'intention à cause de cela, d'envoyer à Port-Burwell une drague du ministère des Travaux publics?

5. Dans le cas de l'affirmative, quand le ministère entreprendra-t-il les travaux de dragage?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Knowles—1. Quels sont les membres du conseil d'administration *a*) de la *Montreal Bronze Limited*, *b*) de la *Canadian Car & Foundry Limited*, c) de la *Montreal Locomotive Works Limited?*

2. Certains des administrateurs susvisés font-ils partie du conseil d'administration des Chemins de fer nationaux du Canada? Dans le cas de l'affirmative, quels sont-ils?

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Knowles—1. Quels sont les membres du conseil d'administration de la *Dominion Wheel and Foundries Limited?*

2. Certains des administrateurs susvisés font-ils partie du conseil d'administration des Chemins de fer nationaux du Canada? Dans le cas de l'affirmative, quels sont-ils?

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. Charlton—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre toute personne et le ministère des Postes, depuis le 1er janvier 1953, relativement à la situation de maître de poste à York (Ontario).

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants afin d'assurer une assistance financière et technique aux anciens combattants, en vue de la construction de maisons et d'accorder, en outre, une aide financière supplémentaire aux vétérans qui sont actuellement établis dans des terres, sous le régime de la loi, en qualité de cultivateurs à plein temps ou qui peuvent le devenir, ainsi qu'aux anciens combattants qui pourront devenir admissibles en qualité de cultivateurs à temps réduit ou de pêcheurs de commerce.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapporté, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 459, Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité spécial chargé de l'étude des Affaires des anciens combattants.*

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 442, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de lignes ferroviaires depuis Saint-Félicien jusqu'à Chibougamau et depuis Chibougamau jusqu'à Beattyville, dans la province de Québec, et depuis Hillsport, sur la voie principale des Chemins de fer nationaux du Canada, jusqu'à Manitouwadge-Lake, dans la province d'Ontario;

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

Le Bill n° 326, Loi modifiant la Loi sur la coordination de la formation professionnelle, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 443, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports;

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu un deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures quinze minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 111

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 20 MAI 1954

PRIÈRE.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Pearkes soit substitué à celui de M. Brooks sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 449 (D-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Walsh". —M. *Hunter*.

Bill n° 450 (E-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Anne Darke Marshall".—M. *Hunter*.

Bill n° 451 (F-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Raphael Sacchitelle".—M. *Hunter*.

Bill n° 452 (G-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Mary Peebles Brown Macartney-Filgate".—M. *Hunter*.

Bill n° 453 (H-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfrid Lavoie". —M. *Hunter*.

Bill n° 454 (I-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Edgar-Emilien Landry".—M. *Hunter*.

Bill n° 455 (J-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Victor-Gérard Fontaine".—M. *Hunter*.

Bill n° 456 (K-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Robert Hotte".—M. *Hunter*.

Bill n° 457 (L-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Héneault Champagne".—M. *Hunter.*

Bill n° 458 (M-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léopold Ruel".—M. *Hunter.*

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 11 heures du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 112

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 21 MAI 1954

PRIÈRE.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, transmet un message du député du Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1955 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 20 mai 1954.

T. RINFRET,
Député du Gouverneur général.

Sur motion de M. Garson, lesdits message et budget supplémentaire sont renvoyés au comité des subsides.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 460 (B-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'aménagement de l'énergie des rapides internationaux".

M. McWilliam, pour M. Hunter, du comité permanent des bills privés en général, présente le sixième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification, savoir:

Bill n° 380 (Z-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Boucher Dufort".

Bill n° 381 (A-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Halga Saunders Gibson".

Bill n° 382 (B-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonie Lutz Jedrzejewski".

Bill n° 383 (C-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Clarke Thompson".

Bill n° 384 (D-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Coughtry Paquette".

Bill n° 385 (E-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Ruth Smith Newey".

Bill n° 386 (F-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugene Clifford Carbonneau".

Bill n° 387 (G-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Antoine-François Armand".

Bill n° 388 (H-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria-Clara-Anita Cauchon Quirion".

Bill n° 395 (M-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Elizabeth Belford Grant".

Bill n° 396 (N-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Monette".

Bill n° 397 (O-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Mary Brown Pratt".

Bill n° 398 (P-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Holman James".

Bill n° 399 (Q-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Paule Lemay Mondello".

Bill n° 400 (R-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Lesley Simpson Lavallée".

Bill n° 401 (S-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Lorraine McBurney Robinson".

Bill n° 402 (T-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Gosselin du Berger".

Bill n° 403 (U-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Lucy Tollett Power-Williams".

Bill n° 404 (V-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Pappas".

Bill n° 405 (W-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Labelle Cousineau".

Bill n° 406 (X-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Denise-Marie-Helène Laporte Woodhouse".

Bill n° 407 (Y-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Helena Kearns Higham".

Bill n° 408 (Z-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Rita Wade Moulden".

Bill n° 409 (A-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Thornton".

Bill n° 410 (B-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Koidula Laigma Hagel".

Bill n° 411 (C-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Lafontaine Tatos".

Bill n° 412 (D-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Becker Blumenthal".

Bill n° 413 (E-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Monica Elizabeth Benoit Mullin".

Bill n° 414 (F-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Felix-André Landry".

Bill n° 415 (G-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Claire Parisien Barbeau".

Bill n° 416 (H-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Muriel Gladys Lena Soubre Dubour".

Bill n° 417 (I-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Millicent Kemp Tessier".

Bill n° 423 (J-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Joy Thomson Asselin".

Bill n° 424 (K-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Arthur Leslie".

Bill n° 425 (L-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucienne Saint-Laurent Calvé".

Bill n° 426 (M-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roberta Barbara Shvemar Feigelman".

Bill n° 427 (N-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Marie Neil Lane".

Bill n° 428 (O-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie May Price Amory".

Bill n° 429 (P-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannette-Laure Lafrenière Lucas".

Bill n° 430 (Q-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Goldberg Glegg".

Bill n° 431 (R-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Nellie McKeage Patrick".

Bill n° 432 (S-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Roy Julien".

Bill n° 433 (T-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Tothe".

Bill n° 434 (U-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Delphis-Guillaume Delorme".

Bill n° 435 (-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicolas-Joseph-Ladislas Barath".

Bill n° 436 (W-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferencz Gyula Babinzski".

Bill n° 437 (X-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Béatrice Alexandra Duff Sheppard".

Bill n° 438 (Y-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rémi Charbonneau".

Bill n° 439 (Z-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Florence Pippy Hayward".

Bill n° 440 (A-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Skiffington".

Le comité a également étudié le bill n° 379 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald-Emile La Grave", et en est venu à la conclusion que le préambule ne contient pas de preuves suffisantes, c'est-à-dire que le comité n'est pas convaincu que l'adultère de la part de la défenderesse a été prouvé.

De plus, conformément, à l'ordre de la Chambre du 2 avril 1954, le comité a étudié de nouveau le Bill n° 327 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucien L'Espérance, fils". Par l'entremise de son représentant parlementaire, le demandeur a informé le comité qu'il retire sa pétition demandant l'adoption d'un bill de divorce. Le comité recommande donc que le bill n° 327 soit retiré.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mai 1954,—État indiquant:—1. Depuis le 31 mars 1953 jusqu'au 31 mars 1954, combien de tonnes de pommes de terre a-t-on importées en Colombie-Britannique au cours de chaque mois?

2. Quelle était la valeur globale de ces importations?

3. Quelles ont été les recettes globales perçues à l'égard de ces pommes de terre?

4. A-t-on autorisé la livraison de pommes de terres en consignation en Colombie-Britannique?

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les bills suivants sont lus, respectivement, la deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (ainsi que les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet desdits bills).

Bill n° 449 (D-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Walsh".

Bill n° 450 (E-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Anne Darke Marshall".

Bill n° 451 (F-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Raphael Sacchitelle".

Bill n° 452 (G-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Mary Peebles Brown Macartney-Filgate".

Bill n° 453 (H-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfrid Lavoie".

Bill n° 454 (I-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Edgar-Emilien Landry".

Bill n° 455 (J-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Victor-Gérard Fontaine".

Bill n° 456 (K-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Robert Hotte".

Bill n° 457 (L-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Héneault Champagne".

Bill n° 458 (M-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léopold Ruel".

(Bills publics)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

Les ordres afférents aux bills privés et publics sont achevés;

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à onze heures cinq minutes du soir, à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 113

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 24 MAI 1954

Prière.

M. Langlois (Gaspé), pour M. McCulloch (Pictou), du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le septième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 442, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de lignes ferroviaires depuis Saint-Félicien jusqu'à Chibougamau et depuis Chibougamau jusqu'à Beattyville, dans la province de Québec, et depuis Hillsport, sur la voie principale des Chemins de fer nationaux du Canada, jusqu'à Manitouwadge-Lake, dans la province d'Ontario, et a décidé de faire rapport dudit bill avec des amendements.

Le texte des témoignages entendus est annexé au présent rapport.

(Les témoignages accompagnant ledit rapport sont annexés aux Journaux à titre d'Appendice n° 7.)

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 460 (B-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'aménagement de l'énergie des rapides internationaux".—M. *Chevrier.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents: —

Par M. White (Hastings-Frontenac)—1. Y a-t-il eu appel de soumissions pour la construction du nouvel hôpital des anciens combattants à Sainte-Foy (Québec)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms des soumissionnaires?

3. Quel était le montant de chaque soumission?

4. A qui et à quelle date a-t-on adjugé le contrat et quel en était le montant?

5. Quand a-t-on terminé les travaux?

6. Quel est, jusqu'ici, le coût global de cet hôpital?

7. Combien de lits y sont prévus?

8. L'achèvement des travaux exige-t-il une somme supplémentaire?

9. Dans le cas de l'affirmative, combien?

Par M. Balcom—1. Quel est le coût moyen des boîtes postales métalliques utilisées *a*) dans les districts urbains, *b*) dans les districts ruraux?

2. Combien en a-t-on acheté au cours des années 1951, 1952 et 1953?

3. Combien de boîtes postales a-t-on distribuées au cours de chacune de ces années?

4. Où ont été fabriquées ces boîtes postales?

5. Quels ont été les frais de livraison des boîtes postales destinées à Vancouver et à Halifax?

6. Quand, où et comment a-t-on fait pour la dernière fois un appel de soumissions?

M. Garson, pour M. Abbott, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur la pension du service public en vue d'assurer le paiement, sur le Fonds du revenu consolidé, de prestations de décès d'au plus cinq mille dollars au conjoint ou à la succession

a) d'un fonctionnaire public,

b) d'un membre des forces régulières,

ou, dans certaines circonstances,

c) d'un ancien fonctionnaire public, ou

d) d'un ancien membre des forces régulières,

lorsque le fonctionnaire public, le membre des forces régulières, l'ancien fonctionnaire public, ou l'ancien membre des forces régulières ont versé des contributions au Fonds du revenu consolidé.

Sur ce, M. Garson, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

M. Garson propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi visant à modifier la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada en vue de permettre la nomination de plus d'un commissaire suppléant, ainsi que l'octroi de pensions à certains officiers et à certains hommes qui ne sont pas présentement admissibles à une pension.

Sur ce, M. Garson, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 444, Loi concernant les inventions créées par les fonctionnaires publics;

M. Pickersgill propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant certaines lois relatives à plusieurs corporations de la Couronne.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi destiné à modifier certaines lois concernant plusieurs corporations de la Couronne en vue d'établir des dispositions relatives à la pension des personnes permutant du service public aux corporations intéressées, ainsi que la manière dont ces dispositions relatives à la pension s'appliqueront auxdites personnes.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Harris, pour M. Abbott, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 461, Loi modifiant certaines lois sur la pension des employés de l'État affectés à des corporations de la Couronne, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 446, Loi modifiant la Loi sur la radio;

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Motions*.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 3484, approuvé le 8 août 1951: concernant l'établissement et la mise en service de stations de radio au Canada par le gouvernement des États-Unis.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 421 (I-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux";

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant l'établissement d'allocations pour les invalides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi ayant pour objet d'établir des allocations pour les invalides et de pourvoir au paiement aux provinces, sur le Fonds du revenu consolidé, de montants au titre d'allocations aux invalides versées par les provinces à certaines personnes qui ont atteint l'âge de dix-huit ans et qui sont invalides d'une manière totale et permanente et qui ont besoin de ces allocations, n'excédant pas à l'égard d'un bénéficiaire quelconque cinquante pour cent de quarante dollars mensuellement ou du montant d'allocation mensuellement versée par les provinces aux bénéficiaires, en prenant celui de ces deux montants qui est inférieur à l'autre; et de pourvoir à la conclusion de conventions avec les provinces à cet égard, ainsi qu'aux conditions et à la durée de ces conventions.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Martin présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 462, Loi établissant des allocations pour les invalides, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 422 (K-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques";

M. Martin propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Martin.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 114

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 25 MAI 1954

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi sur les enquêtes, chapitre 154 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1954-760, en date du 20 mai 1954: nomination de l'honorable W. F. A. Turgeon, C.R., LL.D., membre du conseil privé de la reine, à titre de commissaire aux fins d'enquêter sur l'application et les conséquences des taxes convenues que peut autoriser la Commission des Transports du Canada en vertu de la Partie IV de la Loi sur les transports.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Winch soit substitué à celui de M. Ellis sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 444, Loi concernant les inventions créées par les fonctionnaires publics;

M. Pickersgill propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 446, Loi modifiant la Loi sur la radio, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 442, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de lignes ferroviaires depuis Saint-Félicien jusqu'à Chibougamau et depuis Chibougamau jusqu'à Beattyville, dans la province de Québec, et depuis Hillsport, sur la voie principale des Chemins de fer nationaux du Canada, jusqu'à Manitouwadge-Lake, dans la province d'Ontario, est étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la Loi sur la pension du service public.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur la pension du service public en vue d'assurer le paiement, sur le Fonds du revenu consolidé, de prestations de décès d'au plus cinq mille dollars au conjoint ou à la succession

a) d'un fonctionnaire public,
b) d'un membre des forces régulières,

ou, dans certaines circonstances,

c) d'un ancien fonctionnaire public, ou
d) d'un ancien membre des forces régulières,

lorsque le fonctionnaire public, le membre des forces régulières, l'ancien fonctionnaire public, ou l'ancien membre des forces régulières ont versé des contributions au Fonds du revenu consolidé.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Harris, pour M. Abbott, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 463, Loi modifiant la Loi sur la pension du service public, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi visant à modifier la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada en vue de permettre la nomination de plus d'un commissaire suppléant, ainsi que l'octroi de pensions à certains officiers et à certains hommes qui ne sont pas présentement admissibles à une pension.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Garson présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 464, Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Howe (Port-Arthur): Que le Bill n° 375, Loi modifiant la Loi sur le Conseil de recherches, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Murphy (Lambton-Ouest), appuyé par M. Nickle: Que le bill n° 375 ne soit pas lu maintenant pour la deuxième fois, mais que l'objet de cette mesure soit déféré à un comité spécial composé de représentants de tous les partis de la Chambre autorisé à assigner des témoins et à ordonner la production de tous papiers et documents, spécialement afin de pourvoir plus efficacement au progrès et à l'accélération des travaux de recherche au Canada.

M. l'Orateur, après avoir rappelé qu'au cours d'une séance antérieure la proposition d'amendement avait été réservée pour qu'on puisse présenter des arguments en faveur de l'amendement, déclare l'amendement irrecevable parce qu'une motion tendant à l'institution d'un comité spécial doit être annoncée au moyen d'un avis de quarante-huit heures.

Et le débat se poursuit sur la motion principale;

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 24, 31 et 32 sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Knowles, appuyé par M. Winch: Que le Bill n° 81, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952) en ce qui concerne le quorum de la Chambre des communes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Barnett,
Blackmore,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Coldwell,
Gillis,
Hahn,
Herridge,
Hodgson,
Holowach,
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Low,
MacInnis,
Nicholson,
Noseworthy,
Patterson,
Quelch,
Regier,
Shaw,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thomas,
Winch,
Yuill,
Zaplitny—31.

NON:

Messieurs

Anderson,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcer,
Balcom,
Bell,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Bennett (M[lle]) (Halton),
Bertrand,
Blair,
Blanchette,
Boisvert,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Breton,
Brisson,
Brown (Brantford),
Brown (Essex Ouest),
Buchanan,
Byrne,
Campney,
Cannon,
Cardin,
Caron,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Charlton,
Chevrier,
Churchill,
Clark,
Claxton,
Conacher,
Côté,
Croll,
Déchêne,
Decore,
Denis,
Deschatelets,
Dickey,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Dufresne,
Dumas,
Enfield,
Eudes,
Fairey,
Ferguson,
Forgie,
Fraser (Peterborough),
Fraser (St-Jean-Est),
Fulton,
Gardiner,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Girard,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Habel,
Hamilton,
Hanna,
Hardie,
Harkness,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hees,
Hellyer,
Henderson,
Hollingworth,
Hosking,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Howe (Wellington-Huron),
James,
Jutras,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
LaCroix,
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Leduc (Gatineau),
Leduc (Verdun),
Lefrançois,
Legaré,
Lennard,
Lesage,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacNaught,
Macnaughton,
McBain,
McCann,
McCubbin,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIvor,
McMillan,
McWilliam,
Mang,
Massé,
Michener,
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Monteith,
Montgomery,
Murphy (Lambton-Ouest),
Murphy (Westmorland),
Nowlan,
Pallett,
Pearkes,
Pearson,
Perron,
Philpott,
Picard,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Poulin,
Power (Québec-Sud),
Power (St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Purdy,
Ratelle,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Robichaud,
Robinson (Bruce),
Robinson (Simcoe-Est),
Rochefort,
Ross,
St-Laurent,
Schneider,
Small,
Stanton,
Starr,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Trainor,
Tustin,
Viau,
Villeneuve,
Weir,
Weselak,
White (Hastings-Frontenac),
White (Middlesex-Est),
White (Waterloo-Sud),
Wood—154.

Les ordres portant les numéros 37, 39 et 40, sous la rubrique des *Bills publics,* sont appelés, respectivement, et réservés.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Knowles, appuyé par M. MacInnis: Que le Bill n° 4, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Barnett,
Bell,
Blackmore,
Brown (Brantford),
Bryson,
Byrne,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Castleden,
Charlton,
Coldwell,
Conacher,
Croll,
Dufresne,
Ellis,
Fairey,
Gillis,
Girard,
Goode,
Hahn,
Hamilton,
Harrison,
Herridge,
Hollingworth,
Holowach,
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Low,
MacDougall,
MacInnis,
Murphy (Westmorland),
Nicholson,
Noseworthy,
Patterson,
Philpott,
Poulin,
Quelch,
Regier,
Shaw,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Trainor,
Winch,
Yuill,
Zaplitny—51.

NON:

Messieurs

Anderson,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcer,
Balcom,
Bertrand,
Blair,
Blanchette,
Boisvert,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Buchanan,
Cannon,
Cardin,
Caron,
Carter,
Casselman,
Chevrier,
Churchill,
Claxton,
Côté,
Dechêne,
Decore,
Denis,
Deschatelets,
Dickey,
Dinsdale,
Drew,
Enfield,
Eudes,
Fraser (Saint-Jean-Est),
Fulton,
Gardiner,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Habel,
Hanna,
Harkness,
Harris,
Healy,
Hellyer,
Henderson,
Hosking,
Howe (Port-Arthur),
Howe (Wellington-Huron),
James,
Jutras,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Leduc (Gatineau),
Leduc (Verdun),
Lefrançois,
Legaré,
Lennard,
Lesage,
MacNaught,
Macnaughton,
McBain,
McCubbin,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McWilliam,
Mang,
Massé,
Michener,
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Monteith,
Murphy (Lambton-Ouest),
Pearkes,
Perron,
Picard,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Power (Saint-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Purdy,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Robichaud,
Robinson (Bruce),
Robinson (Simcoe-Est),
Rochefort,
Ross,
St-Laurent,
Schneider,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tucker,
Tustin,
Villeneuve,
Weir,
Weselak,
White (Hastings-Frontenac),
White (Middlesex-Est),
Wood—107.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Howe (Port-Arthur): Que le Bill n° 375, Loi modifiant la Loi sur le Conseil de recherches, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures sept minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 115

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 26 MAI 1954

PRIÈRE.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Cardin soit substitué à celui de M. Dupuis, et

Que le nom de M. Breton soit substitué à celui de M. Richard (Saint-Maurice-Laflèche) sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Johnson (Kindersley) soit substitué à celui de M. Herridge sur la liste des membres du comité spécial chargé de l'étude des Affaires des anciens combattants.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Hansell—Quels pays d'Europe et d'Asie reçoivent une aide en vertu de la Loi de 1943 sur l'aide mutuelle et quelle somme chacun a-t-il reçue au cours de chaque année à compter de 1943?

Par M. Hansell—1. Au cours de chacune des cinq dernières années, quelle a été, en boisseaux, la production globale de lin?

2. A l'égard de chacune de ces années, quelle quantité globale de ce lin a-t-on transformée au Canada?

3. Au cours de chacune de ces années, quelle quantité globale de lin a-t-on exportée et à quels pays l'a-t-il été?

4. Au cours de ces années, a-t-on versé des subventions pour la production ou la transformation du lin et, dans le cas de l'affirmative, quelle somme représentent ces subventions?

Par M. Campbell—1. Par province, quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il octroyée en subventions pour les recherches sur les maladies de cœur?

2. En 1953, quel a été, au Canada, le nombre total des décès causés par les diverses sortes de maladies de cœur et l'artériosclérose?

3. Quel a été, en 1953, le nombre des décès causés par le cancer, la tuberculose et les accidents?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:

Par M. Diefenbaker—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes et de toutes lettres échangés entre le gouvernement de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral, depuis le 1er mars 1954, relativement à l'entreprise d'irrigation et d'aménagement d'un barrage sur la rivière Saskatchewan-Sud.

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de toutes communications reçues par le Gouvernement, ou l'un de ses ministres ou ministères, de la part ou au nom de groupements ou associations, datées depuis le 1er janvier 1952, portant que le Canada fasse des dons de blé ou d'autres produits canadiens en vue de faire face à la disette de viande en Corée, ou demandant des renseignements sur la possibilité de faire de tels dons ou d'en faire une plus grande attribution, ainsi que copie des réponses à toutes les communications susvisées.

Par M. Castleden, pour M. McCullough (Moose-Mountain)—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre toute personne et le ministère des Postes, depuis le 10 août 1953, relativement au bureau de poste d'Antler (Saskatchewan).

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 442, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de lignes ferroviaires depuis Saint-Félicien jusqu'à Chibougamau et depuis Chibougamau jusqu'à Beattyville, dans la province de Québec, et depuis Hillsport, sur la voie principale des Chemins de fer nationaux du Canada, jusqu'à Manitouwadge-Lake, dans la province d'Ontario;

M. Garson, pour M. Chevrier, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et la question est mise en délibération;

M. Gagnon, appuyé par M. Girard, propose en amendement: Que le bill n° 442 ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité plénier de la Chambre, en vue d'un nouvel examen de l'article premier, concernant la construction et le parachèvement des lignes ferroviaires en question.

Et ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Balcer,
Bell,
Bennett (Mlle) (Halton),
Blackmore,
Blair,
Cardiff,
Charlton,
Churchill,
Diefenbaker,
Dufresne,
Ferguson,
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,

Gagnon,
Girard,
Green,
Hees,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Johnston (Bow-River),
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
McGregor,
Mitchell (London),
Monteith,
Montgomery,
Murphy (Lambton-Ouest),
Nesbitt,
Patterson,
Pearkes,
Perron,
Poulin,
Quelch,
Robinson (Bruce),
Rowe,
Shaw,
Stanton,
Trainor,
Tustin,
White (Hastings-Frontenac),
White (Middlesex-Est),
Yuill—45.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Argue,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Breton,
Brisson,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Bryson,
Buchanan,
Byrne,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Campney,
Cannon,
Cardin,
Caron,
Carter,
Castleden,
Cauchon,
Claxton,
Coldwell,
Conacher,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Deschatelets,
Deslières,
Dumas,
Ellis,
Enfield,
Follwell,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gingues,
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Habel,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Henry,
Hollingworth,
Hosking,
Huffman,
James,
Johnson (Kindersley),
Jones,
Jutras,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Knight,
Knowles,
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc (Gatineau),
Leduc (Jacques-Cartier-Lasalle),
Leduc (Verdun),
Lesage,
MacDougall,
MacEachen,
MacInnis,
MacKenzie,
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McIvor,
McWilliam,
Massé,
Matheson,
Mitchell (Sudbury),
Murphy (Westmorland),
Nicholson,
Nixon,
Noseworthy,
Pearson,
Philpott,
Picard,
Pickersgill,
Power (Québec-Sud),
Power (St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Regier,
Reinke,
Roberge,
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
Rochefort,
Ross,
Schneider,
Simmons,
Sinclair,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Thibault,
Tucker,
Viau,
Villeneuve,
Weir,
White (Waterloo-Sud),
Winch—121.

Et la motion principale: Que le Bill n° 442, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de lignes ferroviaires depuis Saint-Félicien jusqu'à Chibougamau et depuis Chibougamau jusqu'à Beattyville, dans la province de Québec, et depuis Hillsport, sur la voie principale des Chemins de fer nationaux du Canada, jusqu'à Manitouwadge-Lake, dans la province d'Ontario, soit maintenant lu une troisième fois, est mise aux voix et agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 375, Loi modifiant la Loi sur le Conseil de recherches;

M. St-Laurent, pour M. Howe (Port-Arthur), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 463, Loi modifiant la Loi sur la pension du service public;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et il s'élève un débat;

M. Macdonnell (Greenwood), appuyé par M. Rowe, propose: Que le bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que l'objet de la mesure soit renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Bell,
Bennett (Mlle) (Halton),
Blair,
Casselman,
Charlton,
Churchill,
Diefenbaker,
Dufresne,
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gagnon,
Girard,
Green,
Harkness,
Hees,
Hodgson,
Howe (Wellington-Huron),
Lennard,
Macdonnell,
Michener,
Monteith,
Montgomery,
Murphy (Lambton-Ouest),
Nesbitt,
Pearkes,
Perron,
Poulin,
Robinson (Bruce),
Rowe,
Small,
Stanton,
Starr,
Trainor,
Tustin,
White (Middlesex-Est)—36.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Argue,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blackmore,
Blanchette,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourque,
Breton,
Brisson,
Bryson,
Buchanan,
Byrne,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Campney,
Cannon,
Cardin,
Caron,
Carter,
Castelden,
Cauchon,
Clark,
Claxton,
Coldwell,
Conacher,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Deschatelets,
Deslières,
Dumas,
Ellis,
Fairey,
Fraser (St-Jean-Est),
Gardiner,
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gingues,
Goode,
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Habel,
Hanna,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Hollingworth,
Holowach,
Hosking,
James,
Johnston (Bow River),
Jones,
Jutras,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),

Knight,
Knowles,
Lafontaine,
Langlois,
(Berthier-
Maskinongé-
Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leboe,
Leduc
(Jacques-Cartier-
Lasalle),
Leduc, (Verdun),
Legaré,
Lesage,
Low,
MacDougall,
MacEachen,
MacInnis,
MacKenzie,
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McDonald
(Parry Sound-
Muskoka),
McIvor,
McWilliam,
Massé,
Matheson,
Mitchell (Sudbury),
Murphy
(Westmorland),
Nicholson,
Nixon,
Noseworthy,
Patterson,
Pearson,
Philpott,
Picard,
Pickersgill,
Power
(Québec-Sud),
Power
(St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Quelch,
Regier,
Reinke,
Richard
(Ottawa-Est),
Roberge,
Robichaud,
Robinson
(Simcoe-Est),
Ross,
Shaw,
Simmons,
Sinclair,
Stewart
(Winnipeg-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Thatcher,
Thibault,
Tucker,
Viau,
Villeneuve,
Weir,
Winch,
Yuill—125.

Et la motion principale: Que le Bill n° 463, Loi modifiant la Loi sur la pension du service public, soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée, au vote suivant :

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Argue,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Benidickson,
Bennett
(Grey-Nord),
Blackmore,
Blanchette,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher
(Restigouche-
Madawaska),
Bourque,
Breton,
Brisson,
Bryson,
Buchanan,
Byrne,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Campney,
Cannon,
Cardin,
Caron,
Carter,
Castleden,
Cauchon,
Clark,
Claxton,
Coldwell,
Conacher,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Deschatelets,
Deslières,
Dumas,
Ellis,
Fairey,
Fraser (St-Jean-Est),
Gardiner,
Garland,
Gauthier
(Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gingues,
Goode,
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Habel,
Hanna,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Hollingworth,
Holowach,
Hosking,
James,
Johnston
(Bow-River),
Jones,
Jutras,
Kirk (Antigonish-
Guysborough)
Kirk (Shelburne-
Yarmouth-Clare),
Knight,
Knowles
Lafontaine,
Langlois (Berthier-
Maskinongé-
Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leboe,
Leduc (Jacques-
Cartier-LaSalle),
Leduc (Verdun),
Legaré,
Lesage,
Low,
MacDougall,
MacEachen,
MacInnis,
MacKenzie,
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McDonald (Parry-
Sound-Muskoka),
McIvor,
McWilliam,
Massé,
Matheson,
Mitchell (Sudbury),
Murphy
(Westmorland),
Nicholson,
Nixon,
Noseworthy,
Patterson,
Pearson,
Philpott,
Picard,
Pickersgill,
Power (Québec-Sud),
Power
(St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Quelch,
Regier,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robichaud,
Robinson
(Simcoe-Est),
Ross,
Shaw,
Simmons,
Sinclair,
Stewart
(Winnipeg-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Thatcher,
Thibault,
Tucker,
Viau,
Villeneuve,
Weir,
Winch,
Yuill—125.

NON:

Messieurs

Bell,
Bennett (Mlle)
(Halton),
Blair,
Casselman,
Charlton,
Churchill,
Diefenbaker,
Dufresne,
Fleming,
Fraser
(Peteborough),
Fulton,
Gagnon,
Girard,
Green,
Harkness,
Hees,
Hodgson,
Howe
(Wellington-Huron),
Lennard,
Macdonnell,
Michener,
Monteith,
Montgomery,
Murphy
(Lambton-Ouest),
Nesbitt,
Pearkes,
Perron,
Poulin,
Robinson (Bruce),
Rowe,
Small,
Stanton,
Starr,
Trainor,
Tustin,
White (Middlesex-
Est)—36.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

Du consentement unanime, sur motion de M. Abbott, certains bills sont renvoyés au comité plénier de la Chambre pour qu'ils soient pris en considération au cours de la même séance:

Le Bill n° 338, Loi concernant les banques et les opérations bancaires, est étudié, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 297, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada, est étudié et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 419, Loi concernant les banques d'épargne de la province de Québec, est étudié et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 116

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 27 MAI 1954

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

le 26 mai 1954

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, le jeudi 27 mai, à 9 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration),
J. F. DELAUTE

L'Honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 443, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports.

M. Picard, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Jeudi, le 1er avril 1954, la Chambre a déféré à l'étude de votre comité les crédits nos 84 à 103 inclusivement des prévisions budgétaires de 1954-1955.

Votre comité a tenu quatorze séances, dont trois ont été consacrées aux déclarations et témoignages du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable L. B. Pearson.

Relativement à l'administration du ministère, votre comité a entendu M. le docteur R. A. MacKay, sous-secrétaire d'État par intérim aux Affaires extérieures et M. R. M. Macdonnell, sous-secrétaire adjoint, tandis qu'assistaient à la séance M. Arnold C. Smith, adjoint spécial au ministre, M. S. D. Hemsley, chef de la division des finances, M. H. Wershof, sous-secrétaire adjoint par intérim, M. J. P. Sigvaldason, chef de la division des propriétés et fournitures.

Relativement aux crédits nos 99 et 100,—la Commission internationale mixte,—votre comité a entendu le général A. G. L. McNaughton, président de la section canadienne de la Commission internationale mixte, tandis qu'assistaient à la séance M. C. K. Hurst, ingénieur-conseil, Mlle E. M. Sutherland, secrétaire, et M. David Chance, secrétaire adjoint.

Relativement au crédit n° 101,—le plan Colombo,—votre comité a entendu M. R. G. Nik Cavell, chef de la division de la coopération économique et technique internationale, ministère du Commerce, et administrateur de la participation canadienne au plan Colombo, tandis qu'assistaient à la séance M. Frank Pratt, chef des projets et M. D. W. Bartlett, chef du bureau de l'assistance technique.

Ayant bien étudié les articles des prévisions budgétaires qui lui ont été déférés relativement au ministère des Affaires extérieures, votre comité les approuve et en recommande l'approbation à la Chambre.

Votre comité a été impressionné du précieux travail accompli en vertu du plan Colombo et estime que cette aide favorisera beaucoup la croissance de la démocratie; il approuve aussi l'augmentation de la participation canadienne au programme d'assistance technique des Nations Unies aux pays insuffisamment développés.

Votre comité désire exprimer sa satisfaction des mesures que le Gouvernement a prises et de l'assurance qu'il a donnée en ce qui a trait au commencement du projet de canalisation du Saint-Laurent.

Votre comité approuve les soins continuels apportés par la section canadienne de la Commission internationale mixte au sujet de la conservation par le Canada des pouvoirs hydrauliques tirés du bassin hydrographique septentrional et recommande que les membres canadiens de la Commission continuent d'appuyer la mise en vigueur du traité de 1909.

Votre comité approuve aussi la position prise par la section canadienne de la Commission internationale mixte touchant le dédommagement pour les avantages accordés sur les eaux d'aval du réseau du fleuve Columbia.

Votre comité approuve les négociations préliminaires qui se poursuivent entre le ministère des Affaires extérieures et le ministère des Travaux publics touchant les relations qu'il y a lieu d'établir entre ces ministères relativement à l'achat des propriétés, la construction et l'entretien des bâtiments occupés par le ministère.

Votre comité se propose d'obtenir du directeur général du service international de Radio-Canada une déclaration sur les relations qui existent entre ce service et le ministère des Affaires extérieures et sur l'efficacité de ses émissions.

Ci-joint une copie des procès-verbaux et témoignages du comité.

(*Les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport sont annexés aux Journaux à titre d'Appendice n° 8.*)

Sur motion de M. Abbott, il est ordonné,—Que les crédits nos 84 à 103 inclusivement du budget principal des dépenses, qui ont été approuvés par le comité permanent des Affaires extérieures, et dont il a été fait rapport aujourd'hui, soient renvoyés de nouveau au comité des subsides.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Nicholson—Quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il dépensée depuis 1945 pour les ports situés aux endroits suivants: Halifax, Saint-Jean, Montréal, Churchill, Vancouver?

Par M. Noseworthy—1. La Commission des Transports, le ministère des Transports, ou tout autre ministère du Gouvernement, ont-ils procédé à une enquête *a*) sur le nombre des abonnés éventuels au *Bell Telephone* dans l'impossibilité d'obtenir présentement le service téléphonique (i) dans la région métropolitaine de Toronto, (ii) dans la province d'Ontario, (iii) dans d'autres provinces du Canada desservies par la *Bell Telephone Company*, *b*) afin de savoir s'il y a pénurie du matériel propre à assurer le service téléphonique requis, *c*) afin de déterminer, s'il y a lieu, quels sont les genres de matériel dont on est à court, *d*) afin de savoir si cette pénurie est due (i) à l'absence des matières premières, (ii) à l'absence des moyens de fabrication, (iii) au manque de main-d'œuvre, (iv) à l'existence d'un monopole de fabrication du fil et du câble, (v) à l'existence d'un monopole en matière de services téléphoniques?

2. Si l'on a procédé à de telles investigations, quelles en sont les conclusions?

3. Si l'on n'a pas procédé à de telles investigations, la Commission des Transports ou le ministère des Transports ont-ils, d'après la constitution, le droit de précéder à de telles investigations?

4. Dans le cas de l'affirmative, procédera-t-on à de telles investigations?

5. Sinon, qui a le droit le procéder à de telles investigations?

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que, à compter du lundi 31 mai 1954 et jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunisse à onze heures du matin, chaque jour de séance, et que, en plus de l'interruption habituelle à six heures du soir, il y ait aussi une interruption, chaque jour, d'une heure à

deux heures et demie de l'après-midi, et que, le mercredi 2 juin 1954 et chaque mercredi subséquent jusqu'à la fin de la session, les séances soient en tous points assujéties aux mêmes règles que celles qui désormais régiront les autres jours.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

CRÉDITS PROVISOIRES

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $263,003,811, soit le douzième du montant de chacun des articles à voter, énumérés dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1955, présenté à la Chambre des communes à la session actuelle du Parlement; et, en outre, une somme n'excédant pas $1,413,731.92, soit le douzième du montant des articles 19, 199, 202, 203, 218, 221, 223, 225, 227, 231 et 431 dudit budget, soient attribuées à Sa Majesté, en acompte, pour l'année financière expirant le 31 mars 1955.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Que, pour faire face aux crédits attribués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1955, les sommes suivantes soient attribuées à même le Fonds du revenu consolidé du Canada, à savoir:

1. La somme de $263,003,811, soit le douzième du montant de chacun des articles énumérés dans le budget principal des dépenses de l'année financière expirant le 31 mars 1955; et

2. La somme de $1,413,731.92, soit le douzième du montant des articles 19, 199, 202, 203, 218, 221, 223, 225, 227, 231 et 431 dudit budget, énoncés dans la résolution adoptée aujourd'hui en comité de subsides.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 465, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1955, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill n° 465, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1955.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 446, Loi modifiant la Loi sur la radio.

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et au retour;

M. l'Orateur rapporte que le très honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Alfred Rubens.

Loi pour faire droit à Clara Stein Rosenberg.

Loi pour faire droit à Birdie Gladys Schwarz Bard Yudelson.

Loi pour faire droit à Lilli Schwab Barber.

Loi pour faire droit à Laura Fanny Hoddinott Peckford.

Loi pour faire droit à Michael Samulack.

Loi pour faire droit à Natalie Wynohradnyk Wolcovitch.

Loi pour faire droit à Joan Béchard Tutty Copeland.

Loi pour faire droit à Georgette Mertens Herscovitch.

Loi pour faire droit à Mary Veronica Carmichael Mosher.

Loi pour faire droit à George Thomas LeGrow.

Loi pour faire droit à Marie-Reine Roy Laflamme.

Loi pour faire droit à Gabrielle Gagné Nantel.

Loi pour faire droit à Velma Mackland Giles Boyer.

Loi pour faire droit à John Wright Sinclair.

Loi pour faire droit à Florence Jean Moffatt Tucker Johnston.

Loi pour faire droit à Margaret Hilda Popper Parker.
Loi pour faire droit à Cecil Alfred Ellis.
Loi pour faire droit à Robert Jackson.
Loi pour faire droit à Madeleine-Marguerite Faure Eden.
Loi pour faire droit à William James Cutler McKillop.
Loi pour faire droit à Agnes Mary Kelly Winters.
Loi pour faire droit à Florence Elizabeth Hough Topp.
Loi pour faire droit à Roch Côté.
Loi pour faire droit à Domina-Emerius Lefebvre.
Loi pour faire droit à Charles-Edouard Dubois.
Loi pour faire droit à Donald Clarke Allen.
Loi pour faire droit à Jean-Albert-Raymond-Rasson Desloover.
Loi pour faire droit à Hazel Helena King Featherston.
Loi pour faire droit à Jessie Ruby Dawe Greenslade.
Loi pour faire droit à Jean Nelson Williams Blampied.
Loi pour faire droit à Horace Gervais.
Loi pour faire droit à Margaret Ann Eddie Casselman.
Loi pour faire droit à Marcel Prud'homme.
Loi pour faire droit à Michèle Grignon Ferguson.
Loi pour faire droit à Emile Groulx.
Loi pour faire droit à Doreen Jeannette Yvonne Sarah Mary Dorothy Sibley Cowans.
Loi pour faire droit à Muriel Spencer Campbell.
Loi pour faire droit à Yetta Frumkin Binder.
Loi pour faire droit à Vera Mary Drummond Stafford.
Loi pour faire droit à Alice Beatrice Cutler Murdoch.
Loi pour faire droit à Maartje Stelling McLachlan.
Loi pour faire droit à Wilfred Roy Fricker.
Loi pour faire droit à Dorothy Adelaide Jorbahn Rosburg.
Loi pour faire droit à Joseph-Bernard Bertrand.
Loi pour faire droit à Ann McKinnon Archibald Barnes.
Loi pour faire droit à Joseph-Gérard-Arthur-Valmore Tremblay.
Loi pour faire droit à Marie-Jeannette-Lucille-Catherine Clément Cantin.
Loi pour faire droit à Pauline Prussick Astrof.
Loi pour faire droit à Martha Betty Schenck Clarke.
Loi pour faire droit à Felice D'Abate.
Loi pour faire droit à Olga Korim Falardeau.
Loi pour faire droit à Harold Robertson Mann.
Loi pour faire droit à Sophie Rosenberg Rosenberg.
Loi pour faire droit à Frederica Priesel Barrett.
Loi pour faire droit à Jean Bertha Thomson Lanthier.
Loi pour faire droit à Roger Tremblay.
Loi pour faire droit à Adelaide Nina Hall Lanktree.
Loi pour faire droit à Fernande-Gilberte-Andréa Leclair Daoust.
Loi pour faire droit à Dina Barbara Boone Guinness.
Loi pour faire droit à Clara Sperber Meilen Fink.
Loi pour faire droit à Maria Assunta Pilozzi Raspa.

Loi pour faire droit à Robert James Cooper.

Loi pour faire droit à Diana Frances Nash Milmine.

Loi pour faire droit à Ross Willis Garrow.

Loi pour faire droit à Bessie Katz Elman.

Loi concernant le *Victorian Order of Nurses for Canada.*

Loi concernant l'Association des infirmières canadiennes.

Loi constituant en corporation "North American Baptists, Inc. (Canada)".

Loi autorisant la "Niagara Gas Transmission Limited" à construire, posséder et exploiter un pipe-line extra-provincial.

Loi concernant "Trans-Canada Pipe Lines Limited".

Loi concernant la "Eastern Telephone and Telegraph Company".

Loi constituant en corporation La Bâloise, Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada.

Loi modifiant la Loi sur la députation.

Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports.

Loi modifiant la Loi sur la radio.

M. l'Orateur rapporte qu'il s'est ensuite adressé au très honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté les crédits nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1955.

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

La sanction royale de ce bill a été proclamée par le greffier du Sénat, par ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à onze heures cinq minutes du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 117

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 28 MAI 1954

PRIÈRE.

M. Tucker, du comité des affaires des Anciens combattants, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 82, Loi modifiant la Loi sur les indemnités de service de guerre, et a convenu de rapporter ledit bill avec une modification.

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire de l'Accord international sur l'étain, fait à Londres le 1er mars 1954, (textes anglais et français).

M. Knowles, appuyé par M. Argue, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 466, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Dépôt de dénonciations), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Brown (Essex-Ouest) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Du consentement unanime, les bills inscrits à la rubrique *Bills privés* sont étudiés, respectivement, en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question au sujet desdits bills, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère et missions à l'extérieur

84	Administration centrale	$ 3,333,583 00
85	Bureau des passeports: administration	256,649 00
86	Représentation à l'extérieur—Administration, y compris les traitements des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fonctionnaires nommés suivant les directives du Gouverneur général en conseil, nonobstant toute disposition contraire de la Loi sur le service civil ou de l'une quelconque de ses modifications	6,301,835 00
87	Représentation à l'extérieur—Construction, acquisition ou amélioration d'édifices, ouvrages, terrains, matériel nouveau et mobilier dont le coût, dans la mesure où il existe des fonds bloqués pouvant être utilisés pour ces dépenses, doit être acquitté avec ces devises étrangères qui appartiennent au Canada et ne peuvent être affectées qu'à des fins gouvernementales ou autres fins limitées	1,945,480 00
88	Réceptions officielles	20,000 00
89	Assistance aux citoyens canadiens et aux personnes à leur charge qui sont dans le besoin à l'extérieur, et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses bureaux diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada (portion recouvrable)	15,000 00
90	Représentation du Canada aux conférences internationales	175,000 00
91	Subvention à l'Association canadienne pour les Nations Unies	11,000 00
92	Subvention au Comité international de la Croix-Rouge ..	15,000 00
93	Paiement, sur les devises étrangères appartenant au Canada et utilisables seulement à des fins gouvernementales ou à d'autres fins limitées, en France, aux Pays-Bas et en Italie, de bourses de recherches et de bourses d'études, et paiement de frais de voyage pour permettre à des Canadiens d'étudier dans ces pays, et versements à la Société royale du Canada de sommes n'excédant pas $10,000 au total pour couvrir les frais de voyage et autres frais d'administration soldés par la Société pour ceux qu'elle peut charger de choisir en son nom les titulaires de bourses de recherches et de bourses d'études..	125,000 00

B—GÉNÉRALITÉS

94	Cotisations du Gouvernement canadien comme membre d'organismes internationaux et du Commonwealth énumérés dans le détail des affectations, y compris l'autorisation d'acquitter les montants spécifiés en devises des pays indiqués, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1954 à	2,893,012 00
95	Contribution du Gouvernement canadien au Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies aux pays insuffisamment développés, au montant de $872,354 (É.-U.), même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1954 à	850,000 00
96	Contribution au Fonds des Nations Unies pour l'enfance	500,000 00
	ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD	
97	Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en conseil et nonobstant toute disposition contraire de la Loi sur le service civil, dépenses administratives spéciales, y compris les traitements des Canadiens affectés par le Gouvernement canadien au personnel international de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (portion recouvrable de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord)	51,000 00
	ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE	
98	Fourniture à l'Organisation de l'aviation civile internationale de bureaux à un tarif inférieur à celui du commerce	200,218 00
	COMMISSION CONJOINTE INTERNATIONALE	
99	Traitements et dépenses de la Commission	95,500 00
100	Quote-part du Canada dans les dépenses relatives aux études, relevés et enquêtes de la Commission conjointe internationale	104,575 00
	SERVICES PROVISOIRES	
101	Plan de Colombo..	25,400,000 00
102	Cotisation du Gouvernement canadien en tant que membre du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, au montant de $172,349 (É.-U.), même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1954 à	167,933 00
103	Don de poisson canadien à titre d'assistance à la Corée ..	300,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

AFFAIRES EXTÉRIEURES

B—Généralités

648	Supplément de $627,646 (en dollars américains) à la contribution du gouvernement canadien au Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies aux pays insuffisamment développés, même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens, établi en avril 1954 à ..	615,878 00

Services provisoires

649	Dépenses subies par le Canada comme hôte à la conférence d'Ottawa du Comité consultatif pour le développement économique coopératif dans le Sud et le Sud-Est asiatiques (plan de Colombo)	121,000 00
650	Subvention du gouvernement canadien au Comité intergouvernemental pour les migrations européennes destinée au rétablissement des réfugiés d'origine européenne actuellement en Chine	50,000 00
651	Subvention du gouvernement canadien au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés en vue de secourir les réfugiés d'origine européenne en Chine ..	50,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Garson, la Chambre s'ajourne, à 10h.57 minutes du soir, à lundi prochain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 118

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 31 MAI 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, n° 10, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 26 mai 1954, aux termes de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mai 1954,—État indiquant:—1. Au cours de la campagne agricole 1952-1953, quel a été le nombre total de boisseaux de blé acheté aux élévateurs régionaux, sans tenir compte des déchets?

2. Sur cette quantité, quel était le nombre de boisseaux de blé de chaque classe, depuis le blé dur n° 1 jusqu'au blé de provende, et combien de boisseaux de chaque catégorie étaient classés *a*) comme gourd, *b*) comme humide, lors de leur achat aux élévateurs régionaux?

3. Quel était le nombre total de boisseaux de blé, par classe et par condition (gourd ou humide), depuis le blé dur n° 1 du Manitoba jusqu'au blé de provende, entreposé dans tous les élévateurs régionaux et terminus au commencement de la campagne agricole 1952-1953, et quel en était le nombre entreposé à la fin de la même campagne agricole?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mai 1954,—État indiquant:—1. Quel a été le nombre total de boisseaux de blé vendu, pendant la campagne agricole 1952-1953, par la Commission du blé et par toutes les sociétés d'élévateurs et tous les négociants de céréales autorisés, y compris les ventes provenant des entrepôts et des élévateurs terminus?

2. Sur cette quantité, quel était le nombre total de boisseaux de chaque classe respective, depuis le blé dur n° 1 jusqu'au blé de provende, et quel était le nombre de boisseaux de chacune desdites classes, vendu ou écoulé comme blé *a*) gourd, *b*) humide?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1954,—État indiquant:—1. Au cours de chacune des cinq dernières années, quelle a été, en boisseaux, la production globale de lin?

2. A l'égard de chacune de ces années, quelle quantité globale de ce lin a-t-on transformée au Canada?

3. Au cours de chacune de ces années, quelle quantité globale de lin a-t-on exportée et à quels pays l'a-t-il été?

4. Au cours de ces années, a-t-on versé des subventions pour la production ou la transformation du lin et, dans le cas de l'affirmative, quelle somme représentent ces subventions?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:

Par M. Gagnon—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère des Transports, ou l'un des organismes relevant de ce ministère, et la Compagnie de radiodiffusion CKCH de Hull, Limitée, et la *Canadian Marconi Corporation*, concernant un projet d'installation d'un poste de télévision pour la région Hull-Ottawa.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'adresse susmentionnée.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Pearkes, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie du rapport et des recommandations soumis au ministère de la Défense nationale par un comité d'officiers supérieurs, entre les mois de novembre 1953 et de février 1954, au sujet d'améliorations et de changements à apporter à l'armée de réserve canadienne.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue, Blackmore, Campbell, Charlton, Churchill, Coldwell, Diefenbaker, Dinsdale, Drew, Ellis, Gagnon, Green, Hamilton, Harkness, Hodgson, Howe (Wellington-Huron), Johnston (Bow-River), Jones, Knight, Knowles, Leboe, Lennard, Low, Macdonnell, MacInnis, MacLean, McLeod, Mitchell (London), Nicholson, Noseworthy, Pearkes, Perron, Poulin, Quelch, Regier, Shaw, Thatcher, Thomas, Trainor, Winch, Yuill—41.

NON:

Messieurs

Abbott, Anderson, Applewhaite, Ashbourne, Balcom, Batten, Benidickson, Bennett (Grey-Nord), Blanchette, Boisvert, Bourget,

Brown (Essex-Ouest), Buchanan, Campney, Caron, Carter, Cavers, Chevrier, Croll, Dechêne, Decore, Dickey, Dumas, Enfield, Fairey, Fraser (Saint-Jean-Est), Gardiner, Garson, Gauthier (Nickle-Belt), Gauthier (Portneuf), Gillis, Gour (Russell), Gourd (Chapleau), Habel, Hanna, Hardie, Harris, Harrison, Hellyer, Hosking, Houck, Huffman, Jutras, Kirk (Antigonish)-Guysborough), Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), Lafontaine, Langlois (Gaspé), Lesage, MacDougall, MacKenzie, MacNaught, McCubbin, McIlraith, McIvor, McMillan, Mang, Martin, Michaud, Mitchell (Sudbury), Pearson, Philpott, Pickersgill, Pommer, Power (Quebec-Sud), Purdy, Reinke, Richard (Ottawa-Est), Robichaud, Robinson (Simcoe-Est), Rouleau, St-Laurent, Schneider, Simmons, Stick, Stuart (Charlotte), Tucker, Weir, Weselak, White (Waterloo-Sud), Wood—80.

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de permettre à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada d'effectuer des dépenses d'établissement au cours de l'année 1954 n'excédant pas $209,168,695 et d'effectuer certaines dépenses d'établissement et de conclure certains contrats avant le 1er juillet 1955; d'autoriser les Chemins de fer nationaux à émettre des valeurs afin de fournir les sommes requises pour les dépenses autorisées; de stipuler que, sauf disposition expresse, le principal global des valeurs, en cours à quelque époque, ne devra pas excéder $234,623,695; de permettre au gouverneur en conseil de garantir le principal et l'intérêt des valeurs émises par la Compagnie pour la fin susdite; d'autoriser le ministre des Finances à consentir à ladite Compagnie des prêts garantis par ces valeurs, et dont le principal ne doit pas excéder la somme de $234,623,695, afin de permettre à ladite Compagnie de couvrir de telles dépenses, et de permettre d'aider et d'assister financièrement d'autres compagnies dudit réseau national.

Sur ce, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Diefenbaker, propose en amendement: Que tous les mots depuis "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

"le Gouvernement devrait songer à entreprendre les consultations et les enquêtes nécessaires relativement à la réforme du Sénat, afin qu'on puisse prendre toutes les mesures voulues, y compris les questions relatives à la méthode qu'il faudrait utiliser pour le choix des sénateurs et la durée de leurs fonctions, afin que le Sénat puisse s'acquitter plus efficacement des fonctions constitutionnelles qu'on lui destinait à titre de partie intégrante de notre régime parlementaire."

Et il s'élève un débat;

M. Coldwell, appuyé par M. Knowles, propose en sous-amendement: Que l'amendement soit modifié par la suppression de tous les mots qui suivent le mot "relativement" et leur remplacement par les suivants:

"aux mesures à prendre pour assurer l'abolition du Sénat."

Et le débat se poursuit;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Avant de mettre la question aux voix, j'aimerais déclarer le sous-amendement irrégulier parce qu'il ne se rapporte pas à la proposition d'amendement et, en outre, parce qu'il constitue le sujet d'une motion qui devrait être proposée à titre d'amendement après que la Chambre aura statué sur cette proposition d'amendement, c'est-à-dire il devrait constituer le sujet d'une motion différente.

Je reporte les honorables députés aux commentaires nos 344 et 364 de Beauchesne, Parliamentary Rules and Forms, 3e édition. En nous fondant sur ces commentaires, je crois que nous avons statué sur le sous-amendement.

La proposition d'amendement en soi est inacceptable quant à sa forme. J'ai suivi la pratique établie par M. l'Orateur Lemieux dans la décision qu'il a rendue le 25 avril 1924 (voir les Journaux de 1924, page 186.) Après m'être entretenu avec le motionnaire, j'ai proposé que la motion soit modifiée de manière à se lire ainsi qu'il suit:

"Le Gouvernement devrait songer à entreprendre les consultations et les enquêtes nécessaires relativement à la réforme du Sénat, y compris l'étude des questions relatives à la méthode qu'il faudrait utiliser pour le choix des sénateurs et la durée de leurs fonctions, afin qu'on puisse prendre toutes les mesures voulues pour que le Sénat puisse s'acquitter plus efficacement des fonctions constitutionnelles qu'on lui destinait à titre de partie intégrante de notre régime parlementaire."

Si les honorables députés veulent se reporter au commentaire n° 330 de Beauchesne, troisième édition, et à la décision de M. l'Orateur Lemieux dont je viens de parler, ils verront que l'Orateur, comme l'a affirmé M. l'Orateur Lemieux, jouit de l'autorité incontestée de modifier les motions, quant à leur forme.

Je tiens maintenant à traiter de quelques mots de l'amendement lui-même, savoir "et la durée de leurs fonctions". J'ai déjà fait savoir aux honorables députés qu'un bill inscrit au Feuilleton au nom de l'honorable représentant d'Hastings-Sud (M. Follwell) porte tout particulièrement sur la durée de la fonction de sénateur. J'aimerais présenter une observation à ce sujet maintenant, vu les mentions que l'on pourrait faire à l'avenir de la présente décision. Comme les honorables députés peuvent le constater en se reportant à la dernière partie du commentaire n° 330:

Toute irrégularité d'une partie quelconque d'une motion rend irrégulière la motion tout entière.

Je tiens à signaler que même si cette règle s'appliquait peut-être en d'autres circonstances, elle ne s'applique pas au cas qui nous occupe parce que la motion, sans qu'il y soit fait mention de ces deux sujets,—c'est-à-dire, le choix des membres du Sénat et la durée de leurs fonctions,—n'est pas exécutoire en ce qui concerne l'amendement. Ces deux phrases pourraient disparaître, et la motion resterait encore valide. Je signale le commentaire en cause et ces détails en passant afin qu'on n'aille pas prétendre que j'ai écarté la règle qui prévoit que si une partie d'une motion est irrégulière, toute la motion peut être considérée comme irrégulière. Cependant, les mots "et la durée de leurs fonctions" doivent être rayés.

La Chambre est appelée à se prononcer sur la motion suivante: Le chef de l'opposition (M. Drew) appuyé par l'honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) propose:

> Que tous les mots de la motion après "que" soient supprimés et remplacés par les suivants:
>
> "La Chambre est d'avis que le Gouvernement devrait songer à entreprendre les consultations et les enquêtes nécessaires relativement à la réforme du Sénat, y compris l'étude des questions relatives à la méthode qu'il faudrait utiliser pour le choix des sénateurs afin qu'on puisse prendre toutes les mesures voulues pour que le Sénat puisse s'acquitter plus efficacement des fonctions constitutionnelles qu'on lui destinait à titre de partie intégrante de notre système parlementaire."

Et ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Bell,
Blackmore,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Ellis,
Fairclough (Mme),
Fleming,
Fulton,
Gagnon,
Gillis,
Green,
Harkness,
Hodgson,
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacLean,
McLeod,
Mitchell (London),
Nicholson,
Nickle,
Nowlan,
Perron,
Poulin,
Quelch,
Regier,
Shaw,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Trainor,
Winch,
Yuill,
Zaplitny—48.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Boisvert,
Bourget,
Brisson,
Buchanan,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Cloutier,
Croll,
Dechêne,
Decore,
Deschatelets,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Enfield,
Fairey,
Fraser (Saint-Jean-Est),
Gardiner,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Habel,
Hanna,
Hardie,
Harris,
Harrison,

Hellyer,
Henderson,
Hosking,
Houck,
Huffman,
Jutras,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Legaré,
Lesage,
MacDougall,
MacNaught,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
Mang,
Martin,
Massé,
Matheson,
Michaud,
Mitchell (Sudbury),
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Power (Saint-Jean-Ouest),
Purdy,
Reinke,
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
St-Laurent,
Schneider,
Shipley (Mme),
Simmons,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tucker,
Viau,
Weir,
Weselak,
White (Waterloo-Sud),
Wood—84.

Et la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens;

M. Harris propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question est mise en délibération;

M. Knowles, appuyé par M. MacInnis, propose en amendement: Que tous les mots après le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

"cette Chambre est d'avis qu'il y a lieu d'étudier l'à-propos de relever le montant versé aux bénéficiaires des pensions de vieillesse et de cécité en vertu de la loi sur l'assistance-vieillesse, de la loi sur la sécurité de la vieillesse et de la loi sur les aveugles."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Bell,
Blackmore,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Ellis,
Fairclough (Mme),
Gillis,
Green,
Hodgson,
Howe (Wellington-Huron),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Low,
MacInnis,
MacLean,
McLeod,
Mitchell (London),
Nicholson,
Noseworthy,
Nowlan,
Patterson,
Pearkes,
Perron,
Poulin,
Quelch,
Regier,
Shaw,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thomas,
Trainor,
Winch,
Yuill,
Zaplitny—46.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Boisvert,
Bourget,
Brown (Essex-Ouest),
Buchanan,
Campney,
Caron,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Cloutier,
Dechêne,
Decore,
Deschatelets,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Enfield,
Fairey,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Gardiner,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf)
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Habel,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Hellyer,
Henderson,
Hosking,
Houck,
Huffman,
Jutras,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Leduc (Gatineau),
Legaré,
Lesage,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacNaught,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
Mang,
Martin,
Massé,
Matheson,
Michaud,
Mitchell (Sudbury),
Pickersgill,
Pommer,
Power (Québec-Sud),
Power (St-Jean-Ouest),
Purdy,
Reinke,
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
St-Laurent,
Schneider,
Shipley (Mme),
Simmons,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tucker,
Valois,
Weir,
Weselak,
White (Waterloo-Sud),
Wood—86.

Et la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi de l'impôt sur le revenu et de statuer, entre autres choses:

1. Que l'exemption du revenu provenant d'une mine métallifère ou de gisements de minéraux industriels pendant les trois premières années de production soit étendue aux mines qui commenceront de produire durant l'année civile 1957.

2. Que la déduction spéciale au titre du revenu accordée aux contribuables dont l'occupation principale est la production, le raffinage ou la vente de pétrole, des produits du pétrole ou du gaz naturel, ou l'exploration ou le forage à la recherche de pétrole ou de gaz naturel, à l'égard des dépenses engagées pour l'exploration ou le forage à la recherche de pétrole ou de gaz naturel au Canada, soit accordée à l'égard des dépenses engagées durant l'année civile 1957; et qu'en outre, une déduction analogue soit accordée aux sociétés dont l'activité principale consiste en travaux miniers ou d'exploration à la recherche de minéraux à l'égard des dépenses engagées pour l'exploration ou le forage à la recherche de pétrole ou de gaz naturel au Canada durant l'année civile 1957.

3. Que la déduction spéciale au titre du revenu accordée aux sociétés dont la principale occupation consiste en travaux miniers ou d'exploration à la recherche de minéraux, à l'égard des dépenses engagées pour la recherche de minéraux au Canada, soit accordée à l'égard de dépenses engagées pendant l'année civile 1957; et qu'en outre, une déduction analogue soit accordée aux contribuables dont l'occupation principale est la production, le raffinage ou la vente du pétrole, des produits du pétrole ou du gaz naturel, ou l'exploration ou le forage à la recherche de pétrole ou de gaz naturel quant aux dépenses engagées pour la recherche des minéraux au Canada pendant l'année civile 1957.

4. Que la déduction spéciale du revenu et des impôts accordée aux contribuables dont l'occupation principale est la production, le raffinage ou la vente du pétrole, ou le forage à la recherche de pétrole, et aux contribuables dont l'occupation principale est l'exploitation de mines ou l'exploration à la recherche de minéraux, à l'égard des dépenses engagées pour les sondages pétroliers en profondeur, soit accordée à l'égard des dépenses engagées pour les sondages pétroliers en profondeur des puits dont le forage initial a eu lieu en 1955.

5. Que pour l'année 1954 et les années d'imposition subséquentes, la déduction accordée à un employeur ou à un employé à l'égard des montants versés ou contribués à un fonds ou régime approuvé de pension de retraite ou en vertu d'un tel fonds ou régime soit portée de $900 à $1,500.

6. Pour l'impôt exigible d'une compagnie d'assurance mutuelle résidente autre qu'une compagnie d'assurance-vie, comme si l'excédent découlant de ses opérations d'assurance le 1er janvier 1954 et après cette date constituait un bénéfice commercial, et déclarant qu'une compagnie d'assurance mutuelle non-résidente, autre qu'une compagnie d'assurance-vie, est censée être et avoir toujours été imposable sur cette base.

7. Que soient exempts de l'impôt pour l'année 1954 et les années d'imposition subséquentes les assureurs dont au moins la moitié du revenu brut obtenu des primes provenait de l'assurance de propriétés agricoles, d'effets utilisés pour la pêche ou d'habitations de cultivateurs ou de pêcheurs.

TARIF DES DOUANES

1. *Résolu,*—Qu'il y a lieu de modifier la liste A du tarif des douanes en en supprimant l'énumération suivante de denrées et de taux de droits supplémentaires de douane:

"Ale, bière, porter et stout .... 40c. le gallon"

et en y substituant l'énumération suivante de denrées et de taux supplémentaires de douanes:

"Ale, bière, porter et stout .... 38c. le gallon"

2. *Résolu,*—Qu'il y a lieu de modifier de nouveau la liste A du tarif des douanes en en supprimant les numéros 187, 189, 263b, 290, 343, 345a, 352a, 353(a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h) et (i), 402, 409c(1), 409e(1), 409f, 409m(1), 410f(1), 410o(i), 418, 426, 431h, 437, 440i, 442, 443b, 443d(1) et (2), 445r, 446k, 451, 453a, 476a, 480a, 499a, 535e, 561, 569d, 618b(1), et (2), 660a, 696(1), 696a, 703(e), 704, 705a, 710(b), 848(2) et 908, ainsi que chacune des diverses énumérations de denrées et les divers taux de droits de douane (s'il en est) inscrits vis-à-vis de chacun desdits numéros, pour les remplacer, à ladite liste A, par les numéros, énumérations et taux de droits suivants:

LISTE "A"

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
12*b*	*Boyaux synthétiques en papier pour la* fabrication des saucisses..	10 p.c.	15 p.c.	35 p.c.
187	Papier albuminé et autres papiers, *tissus textiles* et films, n.d.; *tous les produits précédents* préparés chimiquement, à l'usage des photographes.........	En franchise	20 p.c.	30 p.c.
189	Tubes et cônes de toute dimension en papier, *avec ou sans bout de métal ou de plastique*, pour y enrouler les filés..	En franchise	En franchise	En franchise
206*a*	(4) *Matières et articles, à l'exception de l'alcool, utilisés dans la fabrication des denrées mentionnées aux articles (1), (2) et (3) de ce numéro*........................	En franchise	En franchise	En franchise
237*a*	*Uranium sous forme de gueuses, de lingots, de billettes ou de barres..............A compter du 1er juillet 1958*	En franchise En franchise	En franchise 15 p.c.	25 p.c. 25 p.c.
263*b*	Diéthylcétone, méthylnormalpropylcétone et leurs mélanges méthyléthylcétone, furfurol et méthylisobutylcétone; tous ce qui précède ne devant servir qu'à l'affinage des huiles........................	En franchise	En franchise	25 p.c.
290	Ciment Portland et chaux hydrauliques, *en vrac* ou en tonneaux, sacs ou barriques, le poids imposable devant comprendre le poids *des tonneaux, sacs ou barriques*..........................les cent livres.	5c.	8c.	8c.
343	Étain, en blocs, saumons, barres *ou sous forme granulée.*	En franchise	5 p.c.	5 p.c.
345a	Zinc en masses brutes, en blocs, saumons, barres, verges, *ou sous forme granulée;* plaques de zinc, n.d. ....la livre	¾c.	1c.	1c.
352a	(1) Cloches, importées pour l'usage des églises seulement..	En franchise	En franchise	En franchise.
	(2) *Cloches à fonctionnement électronique ou non, y compris les amplificateurs, les organes moteurs, les organes de reproduction, les transformateurs, les claviers, les appareils automatiques pour changer ou moduler le courant des commandes; appareils à carillonner (marteaux, et les mécanismes pour jouer les rouleaux perforés, ainsi que les rouleaux perforés pour ces mécanismes), conçus spécialement pour être employés avec ces cloches, mais à l'exclusion des tourne-disques séparés, des coffrets de commande renfermant des dispositifs pour jouer les disques ou des microphones; pièces détachées des articles qui précèdent; le tout devant servir uniquement dans les églises*...........	En franchise	En franchise	En franchise
353	Aluminium et ses alliages:			
	a) Gueuses, lingots, blocs, barres à cran, brames, lopins, masseaux et barres à fil............la livre	En franchise	2c.	5c.
	b) Barres, tiges, plaques, feuilles, lames, cercles, carrés, disques et rectangles...............la livre	En franchise	3c.	7½c.
	c) Cornières, pièces en U, poutres, pièces en T et autres profilés et formes laminées, tirées ou refoulées..	En franchise	22½c.	30 p.c.
	d) Fils et câbles, en tresses ou à torons ou non, armés d'acier ou non........................	En franchise	22½ p.c.	30 p.c.
	e) Tuyaux et tubes........................	En franchise	22½ p.c.	30 p.c.
	f) Feuilles, n.d., ou lames, de moins de .005 de pouce d'épaisseur, unies ou bosselées, avec ou sans renfort	En franchise	30 p.c.	30 p.c.
	g) Poudre d'aluminium........................	En franchise	30 p.c.	30 p.c.
	h) Aluminium en feuilles, de moins de .005 de millimètre d'épaisseur........................	En franchise	En franchise	En franchise

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	i) Déchets d'aluminium........................... Ne sont considérés comme déchets d'aluminium que les déchets ou rebuts d'aluminium propres seulement à la refonte.	En franchise	En franchise	En franchise
402	Fil de fer ou d'acier pour clôture, entrelacé ou soudé, *recouvert ou non*, fabriqué avec du fil métallique d'au plus ·144 de pouce et d'au moins 0·80 de pouce de diamètre, sauf tolérance ne dépassant pas ·004 de pouce, fil de fer ou d'acier pour clôtures recouvert ou non n.d..	En franchise	12½ p.c.	15 p.c.
409c	(1) Charrues et leurs pièces.......................	En franchise	En franchise	En franchise
409e	(1) Pulvérisateurs et saupoudoirs mécaniques et leurs accessoires, y compris les pulvérisateurs à main; appareils pour la destruction des bêtes de proie par la décharge de cartouches chargées d'éléments toxiques *et cartouches chargées d'éléments toxiques pour lesdits appareils;* cartouches de démarrage pour les moteurs diesel; appareils spéciaux pour la stérilisation des bulbes; appareils d'essai à pression pour déterminer la maturité des fruits; serpettes; sécateurs; instruments à écorner les bestiaux, et pièces des articles qui précèdent..........	En franchise	En franchise	En franchise
409f	Concasseurs de grain; broyeuses de grain ou de foin; séchoirs de grain ou de foin; refroidisseurs de lait; carcans d'acier pour attacher un animal de ferme ou cantonner plusieurs animaux de ferme dans un parc, y compris l'outillage complet de stalles de traite; abreuvoirs automatiques pour le bétail; wagonnets à fumier pour granges et rails; réseaux d'irrigation par gicleurs; fourches à foin pour grange, chariot, poulie et rail; treuils hydrauliques pour le déchargement des véhicules; *dispositifs d'attelage et couplages; boulons de charrue;* tous les articles susmentionnés doivent servir dans la ferme à des fins agricoles seulement; chargeuses à foin; faneuses à foin; planteuses et arracheuses de pommes de terre; hache-paille ou hache-fourrage; coupe-ensilage; foreuses de trous de poteaux; manches de faux; essoucheuses; chargeuses ou élévateurs à grain d'une capacité d'au plus 40 boisseaux à la minute et tous les autres instruments aratoires ou machines agricoles, n.d., et pièces de tout ce qui précède....................	En franchise	En franchise	En franchise
409m	(1) Tracteurs à combustion interne sauf les camions-tracteurs routiers et leurs accessoires (*non compris les machines et les outils actionnées par les tracteurs*); pièces de tout ce qui précède....................	En franchise	En franchise	En franchise
410f	(1) Machines ou appareils en fer ou en acier, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada, et monte-charge et mécanismes pour dragues flottantes, destinés exclusivement à l'exploitation des mines d'or alluvionnaires; *pièces de tout ce qui précède....*	En franchise	En franchise	En franchise
410o	(i) Excavateurs de houille; machines électriques ou magnétiques pour concentrer ou séparer le minerai de fer; balances automatiques devant servir avec les convoyeurs; et les pièces de toutes les machines susmentionnées, ne devant servir que dans les opérations minières ou métallurgiques............	En franchise	En franchise	En franchise
418	Machines et *appareils et* leurs pièces, lorsque importés par des fabricants pour servir exclusivement à la fabrication de la farine de poisson, *du poisson liquéfié et des produits solubles du poisson*, de la nourriture du bétail et des volailles et des engrais chimiques avec du poisson et ses déchets, dans leurs propres fabriques..	En franchise	15 p.c.	20 p.c.

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
418a	*Dispositifs servant au contrôle automatique de la composition des solutions stérilisantes et nettoyantes utilisées à des fins de stérilisation et de nettoyage par les fabricants de nourriture ou de breuvages et par les hôpitaux; pièces de ce qui précède*....................	5 p.c.	12½ p.c.	30 p.c.
426	Générateurs d'ozone et purificateurs d'air *à l'ozone* et leurs pièces, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada....................................	En franchise	5 p.c.	10 p.c.
427k	(1) *Machines, d'une classe ou d'une espèce fabriquées au Canada, servant à tourner, fraiser, meuler, percer, forer, aplanir, profiler, cisailler ou emboutir le métal; accessoires et dispositifs de ces machines; pièces de ce qui précède*....................................	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.
	(2) *Machines, d'une classe ou d'une espèce non fabriquées au Canada, servant à tourner, fraiser, meuler, percer, forer, aplanir, profiler, cisailler ou emboutir le métal; accessoires et dispositifs de ces machines; pièces de ce qui précède*....................................	En franchise	7½ p.c.	35 p.c.
428i	*Régulateurs et leurs pièces servant à la fabrication des locomotives diesel*....................................	En franchise	7½ p.c.	30 p.c.
431h	Instruments et outillage de précision pour levés géophysiques, devant servir exclusivement à la prospection, à l'exploration et à la mise en valeur de gisements de pétrole, de gaz naturel et de minéraux ainsi qu'à la découverte de puits d'eau; ou à des études géophysiques relativement à des entreprises du génie, y compris les suivants: iagnétomètres; gravimètres et autres instruments destinés à mesurer les éléments, les variations et les déviations de la forme naturelle de gravitation; potentiomètres de campagne, mégohmètres *(meggers)*, électrodes non polarisatrices et outillage électrique servant à faire des mesurages dans les trous forés; instruments et outillages servant à la prospection séismique; compteurs de Geiger-Muller et autres instruments servant à la prospection géophysique d'après les méthodes de radioactivité; appareils amplificateurs électriques et électroniques et thermostats électriques destinés à servir avec l'un quelconque des instruments qui précèdent; cristaux d'iodure de sodium, activés au thallium, en ébauches dégrossies en vue de la fabrication de pièces d'instruments servant à la prospection; tous lesdits instruments étant d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada, y compris les pièces de rechange, les trépieds et les étuis montés pour l'un quelconque de ces instruments....................................	En franchise	En franchise	30 p.c.
437	Locomotives, wagons et voitures et matériel de réparation, appartenant aux chemins de fer, amenés temporairement au Canada en vue d'enlever des obstructions, de combattre les incendies ou de faire des réparations d'urgence sur les lignes de chemin de fer canadiennes; wagons détecteurs et *appareils de détection des imperfections des rails* importés pour éprouver les rails sur les voies au Canada..........	En franchise	En franchise	En franchise
437a	(1) *Matériel, toutes pièces comprises, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada, servant à l'installation ou à la réparation des réseaux de signalisation ferroviaire*....................................	En franchise	En franchise	30 p.c.
	(2) *Oxyde de cuivre, zinc, électrolyte alcalin, batteries de piles humides, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada, utilisés dans les réseaux de signalisation ferroviaire; pièce de ce qui précède*..............	En franchise	En franchise	27½ p.c.
	(3) *Jointures de rails isolées et rattachements accessoires, servant à l'installation ou à la réparation des réseaux de signalisation ferroviaire; pièces de ce qui précède*....................................	En franchise	En franchise	25 p.c.

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
437b	*Autorails ou leurs pièces et châssis, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada, devant servir aux chemins de fer en vue du transport des voyageurs, des marchandises, de la poste ou du transport par exprès; moteurs et dispositifs de transmission de ces autorails, ou leurs pièces; pièces de ce qui précède*	En franchise	En franchise	25 p.c.
	A compter du 1er juillet 1956	En franchise	20 p.c.	35 p.c.
440i	Les articles et les matériaux suivants, lorsqu'ils sont importés pour servir uniquement à la fabrication, à l'entretien ou à la réparation de bouées et de balises pour le gouvernement canadien, savoir: têtes d'acier bordé et embouti, faites de tôle d'acier à chaudières et de plus de 5 pieds de diamètre; lanternes et phares électriques à éclats; *sirènes et autres appareils avertisseurs; dispositifs de chronométrisation des balises de radio de marine; mécanismes de commande, y compris les accumulateurs à faible décharge et les moteurs; pièces de tout ce qui précède*	En franchise	En franchise	En franchise
441g	*Grenades, cartouches, et projectiles, contenant du gaz lacrymogène ou du gaz toxique, importés en vue d'être vendue aux autorités fédérales, provinciales ou municipales chargées de l'application de la loi*	En franchise	7½ p.c.	30 p.c.
442	Articles et matières qui entrent dans le prix de fabrication des marchandises désignées aux numéros 409, 409a, 409b, 409c, 409d, 409e, 409f, 409g, 409h, 409i, 409j, 409k, 409l, 409m, 409n, 509o, 409q, 427b (1), 439c et 618b (1), importés pour servir à la fabrication des marchandises désignées aux numéros ci-dessus ou de leurs pièces, suivant les règlements édictés par le Ministre	En franchise	En franchise	En franchise
443b	Thermostats de four, allumeurs de four automatiques et double soupape devant servir à la fabrication d'appareils de cuisson au gaz	En franchise	10 p.c.	30 p.c.
443d	(1) Dispositifs de contrôle du gaz, n.d., d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada, utilisés sur des appareils de cuisson au gaz ou des appareils de chauffage au gaz pour bâtiments et pour l'eau ou sur des appareils frigorifiques, et employés à la fabrication ou à la réparation de ces appareils ou à l'adaptation, par transformation, de ces appareils, y compris ces dispositifs lorsqu'ils servent dans les conduits de gaz entre ces appareils et leurs compteurs, ou dans les conduits de gaz entre ces appareils et les récipients à gaz du consommateur; pièces de ce qui précède	En franchise	5 p.c.	30 p.c.
	(2) Régulateurs de pression de gaz, utilisés sur des appareils de cuisson au gaz ou des appareils de chauffage au gaz pour bâtiments et pour l'eau ou sur des appareils frigorifiques, et employés à la fabrication ou à la réparation de ces appareils ou à l'adaptation, par transformation, de ces appareils, y compris ces dispositifs lorsqu'ils servent dans les conduits de gaz, entre ces appareils et leurs compteurs, ou dans les conduits de gaz entre ces appareils et les récipients à gaz du consommateur; et leurs pièces:			
	a) Lorsqu'ils sont d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada	En franchise	5 p.c.	30 p.c.
	b) Lorsqu'ils sont d'une classe ou d'une espèce faite au Canada	En franchise	10 p.c.	30 p.c.
445r	Appareils de réception et de transmission de photographies, *de cartes et graphiques météorologiques* par fil; pièces de ce qui précède	En franchise	En franchise	30 p.c.
446k	Outils *totalement ou partiellement* en acier ou en fer, n.d., d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada, destinés aux machines	En franchise	7½ p.c.	35 p.c.

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
451	Boucles, agrafes, œillets, fermoirs à pression, boutons pression, ou autres fermoirs, de fer, d'acier, de laiton ou d'autre métal, recouverts ou non, n.d., et qui ne constituent pas des objets de bijouterie; *pièces de tout ce qui précède*............	15 p.c.	22½ p.c.	30 p.c.
453a	Pièces métalliques, n.d., à tout degré de fabrication, mais non enduites ni plaquées ni couvertes en aucune manière, pour servir à la fabrication d'étuis à lunettes et d'écrins à bijoux; *charnières de toute matière, achevées ou non, pour servir à la fabrication d'étuis à lunettes et d'écrins à bijoux*............	En franchise	12½ p.c.	35 p.c.
476a	Ustensiles de verre et autres appareils scientifiques pour travaux de laboratoires dans les hôpitaux publics; chaises et tables d'opérations chirurgicales et leurs pièces; couveuses d'enfants et leurs pièces; *rubans et galons de toute matière pour l'identification des bébés et des malades;* colliers de verroterie et leurs écrins pour l'identification des bébés, et leurs pièces; électrocardiographes et leurs pièces, et les pellicules et le papier sensibilisés employés dans ces appareils; papier électroencéphalographique; appareils à stériliser, y compris les laveuses et les stérilisateurs de bassins de lit, mais à l'exclusion des machines à lessiver et à blanchir; le tout pour usage dans un hôpital public, conformément aux règlements prescrits par le Ministre............	En franchise	En franchise	En franchise
480a	Chaises d'invalides, et leurs roues; *chaises d'invalides destinées à utiliser des roues;* pièces de ce qui précède, y compris le moteur et *assemblages de roues* et leurs pièces............	En franchise	10 p.c.	15 p.c.
499a	Ecailles de noix; poudre d'écailles de noix, de bois ou d'écorce et mélanges de ces articles; *granules ou farine de rafle de maïs*............	En franchise	En franchise	20 p.c.
535e	Fibres végétales, *crin de cheval, et mélanges de fibres végétales et de crin de cheval,* pour être employés exclusivement dans la fabrication de balais et de brosses............	En franchise	En franchise	7½ p.c.
546a	*Tissu de jute, imprégné, importé, dont la longueur ne dépasse pas trois pieds*............	En franchise	5 p.c.	15 p.c.
561	Tissus en totalité ou en partie de fibres ou filaments textiles synthétiques, et ne contenant pas de laine, non compris les tissus dont la majeure partie du poids est constituée par de la soie, n.d............	27½ p.c.	40 p.c.	45 p.c.
	et la livre	....	40c.	40c.
	Les tissus comprenant 5 p.c. ou moins, suivant le poids, de *fibres* ou filaments textiles synthétiques, ne sont pas frappés de droits sous le régime du présent numéro tarifaire, mais sont frappés de droits comme si ces tissus étaient composés uniquement des autres matières constituantes			
569d	(1) Tissus n'excédant pas *trois pouces* de largeur avec lisières non dentelées, généralement connus sous le nom de "rubans cordés à duite simple, double ou quadruple", importés par les fabricants de chapeaux d'homme pour servir exclusivement, dans leurs propres fabriques, à la fabrication des bourdalous ou pour garnir les bords de chapeaux d'homme seulement............	En franchise	En franchise	En franchise

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	(2) *Tissus plissés ou pliés, cousus ou non, ne dépassant pas trois pouces de largeur après le plissage ou le pliage, et importés par les fabricants de chapeaux d'hommes pour servir, dans leurs propres fabriques, à la fabrication de bourdalous pour chapeaux d'hommes seulement*....	En franchise	En franchise	En franchise
579	*Roues ou disques à émeuler et à polir:*			
	(1) *Dont l'élément dominant en valeur est le coton*....	25 p.c.	25 p.c.	35 p.c.
	et, par livre	.....	.....	4c.
	(2) *Dont l'élément dominant en valeur est le tissu de laine pesant plus de 25 onces la verge (yard) carrée*..	10 p.c.	12½ p.c.	35 p.c.
618b	Pneus et chambres à air, en totalité ou en partie de caoutchouc:			
	(1) Pour *l'outillage* des instruments aratoires et de machines agricoles énumérés dans les numéros 409b, 409c, 409d, 409e, 409f, 409h, 409j, 409l, et les tracteurs prévus au numéro tarifaire 409m.......	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) n.d....	20 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.
660a	*Résine synthétique* ou matière plastique en cellulose sous forme de feuilles, ou *de plaques, recouvertes ou non*, avec ou *sans* bords relevés, pour la production de gravures devant servir aux imprimeurs........	En franchise	7½ p.c.	30 p.c.
696	(1) Appareils philosophiques et scientifiques (et leurs appareillages accessoires), ustensiles, instruments et préparations, y compris les boîtes et les bouteilles qui les contiennent; cartes de géographie, graphiques, reproductions photographiques et autres reproductions illustrées, moulages en plâtre pour servir de modèles, animaux pour servir de sujets de recherches ou d'expérimentation; plantes vivantes, graines, boutures, boutons, scions, tubercules, bulbes et rhizomes; appareils mécaniques d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada; pièces de ce qui précède. Tous les articles compris dans le présent numéro, lorsqu'ils sont importés pour l'usage ou par ordre d'une société ou institution constituée ou établie exclusivement pour des objets religieux, philosophiques, éducatifs, scientifiques ou littéraires ou pour l'encouragement des beaux-arts, ou pour l'usage ou sur l'ordre d'un hôpital public, d'un collège, d'une académie, d'une école ou d'un séminaire d'enseignement au Canada, et non pour la vente *ni pour la location*, conformément aux règlements que peut édicter le Ministre..............	En franchise	En franchise	En franchise
696a	Films cinématographiques, sonores ou silencieux, pistes sonores distinctes, clichés de projection rigides ou flexibles, positifs ou négatifs; disques, bandes et transcriptions sonores; modèles fixes et mobiles; cartes murales et affiches; *lorsqu'ils sont certifiés par un représentant autorisé du gouvernement du Canada* ou lorsqu'ils sont certifiés par le gouvernement ou par un représentant autorisé du gouvernement du pays de production ou encore par un représentant autorisé de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, comme étant d'un caractère éducatif, scientifique ou cultural international, sous réserve des règlements que le Ministre peut prescrire..........	En franchise	En franchise	En franchise

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
703	c) Marchandises (à l'exclusion de breuvages alcooliques, des cigares, des cigarettes et du tabac manufacturé) (importées par *des employés du Gouvernement du Canada* ou par des membres des forces armées du Canada après une absence, hors du Canada, d'au moins un an, acquises par eux pour usage personnel ou domestique et leur ayant effectivement appartenues à l'étranger au moins six mois avant leur retour au Canada), selon les règlements que le Ministre peut édicter................	En franchise	En franchise	En franchise
	Toutes semblables marchandises vendues ou d'autre façon aliénées dans les douze mois de leur importation sont assujéties aux droits et taxes autrement prescrits.			
704	a) Vêtements et autres effets personnels ou domestiques, à l'exception des marchandises appartenant à des sujets britanniques décédés à l'étranger, mais domiciliés au Canada; livres, tableaux (pictures) argenterie ou meubles de familles, effets personnels et objets légués par testament (heirlooms) à un résident du Canada à la suite de la mort d'une personne résidant à l'extérieur, ou comme don en prévision de la mort de cette personne; tous lesdits biens ou objets quand ils sont donnés en cadeau par une personne résidant à l'étranger à un résident du Canada; le Ministre devant être seul à juger si les biens ou objets importés doivent être classés comme ayant droit aux avantages de ce numéro ou non..................	En franchise	En franchise	En franchise
	b) *Dons personnels, d'une valeur ne dépassant pas vingt-cinq dollars à l'exclusion des cigarettes, du tabac et des boissons alcooliques, faits par des membres des forces canadiennes en service à l'étranger à des parents ou à des amis au Canada*..........................	En franchise	En franchise	En franchise
705a	Effets d'immigrants, savoir: instruments et machines aratoires agricoles mues par force mécanique: véhicules à moteur évalués à pas plus de *deux mille cinq cents dollars*, et barques de pêcheurs, à condition qu'ils aient été véritablement la propriété de l'immigrant à l'étranger pendant au moins six mois avant son émigration au Canada, et sous réserve des règlements prescrits par le ministre du Revenu national..........................	En franchise	En franchise	En franchise
	Relativement aux véhicules à moteur évalués à plus de *deux mille cinq cents dollars*, le droit n'est exigible que sur le montant excédant *deux mille cinq cents* dollars.			
	Lesdits véhicules, machines, instruments et barques ne peuvent pas être admis, à moins que l'immigrant ne les ait introduits lors de sa première arrivée, et s'ils sont vendus ou autrement aliénés, dans les douze mois de leur importation, sont assujétis aux droits et taxes autrement prescrits.................			
708b	*Armes, fournitures militaires et munitions de guerre importées par le Gouvernement du Canada en remplacement ou dans l'anticipation d'échange réel de marchandises semblables prêtées, remises en échange, ou devant être remises en échange aux gouvernements d'un pays du Commonwealth britannique ou d'un pays étranger désigné par le gouverneur en conseil sous le régime du numéro 708, suivant les règlements édictés par le Ministre*..................................	En franchise	En franchise	En franchise

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
710	b) Emballages usuels contenant des marchandises passibles d'un droit quelconque *ad valorem*, s'ils ne sont pas compris dans la valeur de facture des marchandises qu'ils contiennent......................	En franchise	7½ p.c.	20 p.c.
	Si, dans le cas de vente de marchandises similaires par l'exportateur au cours ordinaire du commerce dans le pays d'exportation, la valeur des emballages usuels est comprise dans la valeur de facture des marchandises qu'ils contiennent, alors, aux fins du présent numéro tarifaire, la valeur des emballages usuels doit être ajoutée à la valeur de facture des marchandises qu'il contiennent et est censée y être comprise et n'être pas comptée séparément sur la facture;			
848	(2) Machines et appareils, et leurs pièces (moteurs compris) et la glaise à forage, pour servir à des travaux d'exploration, de découverte, de développement et d'exploitation de mines de potasse et de sel gemme et à la fabrication de muriate de potasse et de sel gemme broyé et tamisé.....................	En franchise	En franchise	En franchise
	(3) *Tout cuvelage, tubage et conducteurs tubulaires, en fer ou en acier, sans joints, soudés à recouvrement et soudés à l'électricité, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada, pour servir à des travaux d'exploration, de découverte, de développement et d'exploitation de mines de potasse et de sel gemme ou pour servir à la fabrication de muriate de potasse ou pour servir à la fabrication de sel gemme pulvérisé et tamisé......*	En franchise	En franchise	En franchise
	(4) Matières pour servir à la fabrication des produits énumérés aux articles (1), (2) et (3) de ce numéro..	En franchise	En franchise	En franchise
908	Ouvrages en résines synthétiques, y compris les tuiles pour parquets et murs, contenant des résines synthétiques, n.d..................................	15 p.c.	20 p.c.	20 p.c.

3. *Résolu,*—Qu'il y a lieu de modifier la liste B du tarif des douanes en en supprimant les numéros 1004, 1008, 1010, 1013, 1019, 1021, 1022, 1024, 1032, 1033, 1037, 1038, 1039, 1048, 1049, 1052, 1061, 1066 et 1068, les énumérations de produits et les divers taux de drawbacks de droits de douane inscrits vis-à-vis de chacun desdits numéros, pour les remplacer, à ladite liste B, par les numéros, énumérations et taux de drawbacks de droits suivants:

Numéros	Produits	Sujets à drawback	Partie du droit (à l'exclusion du droit spécial ou anti-dumping) payable à titre de drawback
1044	*Brique réfractaire en argile réfractaire.*	*Lorsqu'elle sert aux producteurs primaires de fer ou d'acier dans la construction ou la réparation de hauts-fourneaux, de fours à sole (y compris les chambres rainurées), de fourneaux électriques, de fours de hauts-fourneaux, de fours à puits ordinaires, de fourneaux de laminoirs, ou la construction ou la réparation des poches de coulée utilisées avec les fours qui précèdent*......................	99 p.c.
1052	Machines et instruments de précision et appareils pour le traitement thermique, la soudure, le triage, le contrôle, l'inspection ou la rectification; tous ces articles, qu'ils soient neufs ou usagés, d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada; accessoires et dispositifs, y compris les tableaux de contrôle destinés aux machines, instruments de précision et appareils précités; pièces de tout ce qui précède, à l'exclusion des outils usables.	Lorsqu'ils servent à des usines de fabricants d'automobiles et de véhicules à moteur ou de pièces d'automobiles ou de véhicules à moteur servant à la fabrication d'automobiles et de véhicules à moteur ou de pièces d'automobiles ou de véhicules à moteur.......	99 p.c.

4. *Résolu,*—Que toute loi fondée sur les précédentes résolutions sera censée être entrée en vigueur le sept avril mil neuf cent cinquante-quatre et s'appliquer à tous les articles mentionnés aux précédentes résolutions, qu'ils soient importés ou pris dans les entrepôts, en vue de la consommation à la date ou après la date précitée, et s'appliquer également aux articles antérieurement importés à l'égard desquels, avant cette date, nulle déclaration d'entrée en vue de leur consommation n'a été effectuée.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées.

M. Abbott propose,—Que lesdites résolutions soient maintenant lues une deuxième fois et agréées.

M. Knowles formule l'objection que les amendements apportés par le comité des voies et moyens devraient être également pris en considération.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Telle est la question que j'ai posée il y a un instant, mais on m'a dit qu'il n'est jamais fait rapport des résolutions avec amendements. En outre, on me dit qu'un commentaire prévoit cette question. Je ne l'ai pas sous les yeux dans le moment. Je crois que le greffier examine ce point présentement. Je

cherche à me rappeler des circonstances où l'on a fait rapport des résolutions avec amendements. Alors que j'étais président suppléant des comités, je me rappelle qu'il s'est présenté des occasions où l'on a apporté des amendements au comité, sans qu'il en ait été fait rapport. Je ne vois pas l'utilité de faire rapport d'une résolution avec amendements, la résolution correspondant ,en réalité, à une demande d'autorisation en vue de la présentation d'un bill. La résolution est examinée en comité plénier, qui étudie la question de savoir comment sera rédigée la demande d'autorisation en vue de la présentation d'un bill. Le comité plénier fait rapport des résolutions considérées comme produits du comité plénier. Ce n'est pas comme lorsqu'il s'agit d'un bill envoyé au comité plénier pour examen et modifications éventuelles. Une résolution ne lui est pas déférée à cette fin. Elle lui est soumise afin qu'il établisse si elle justifie l'autorisation demandée, celle de présenter un bill fondé sur ladite résolution.

Il se peut qu'on ait maintenant découvert quelque référence précise dans l'ouvrage en question, mais de toute façon, je suis convaincu que la situation est bien telle que je l'indique. Quand il s'agit de modifications à des bills, nous demandons qu'elles soient lues pour la première fois et adoptées. Dans le cas qui nous occupe, nous demandons à la Chambre d'adopter les résolutions dans leur rédaction originale ou sous forme modifiée. Je crois que cela règle la question advenant que des modifications soient apportées aux résolutions.

Nous avons maintenant trouvé le commentaire pertinent. Il s'agit du numéro 491 de la troisième édition de Beauchesne. Le commentaire est ainsi conçu:

> Si une résolution est modifiée en comité plénier, en comité des subsides ou en comité des voies et moyens, le président n'en fait pas rapport "avec amendements", parce que ladite résolution n'a pas été débattue à la Chambre, l'Orateur étant au fauteuil, avant d'être déférée audit comité. La résolution n'est pas examinée par la Chambre de la même façon qu'un bill qui, aux termes de l'article 75 du Règlement, est lu deux fois avant d'être renvoyé à un comité. Les termes de la résolution sont soumis à l'examen de la Chambre pour la première fois lorsque le comité en fait rapport. Comme la Chambre, jusque-là, n'a pas examiné le fonds de la résolution, les amendements apportés par le comité ne changent rien de ce que la Chambre a fait et quelle que soit l'importance des modifications que le comité a apportées à la résolution, on en fait rapport avec les modifications, sans cependant faire mention d'amendements.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdites résolutions, en conséquence, sont lues une deuxième fois et agréées.

M. Abbott présente, avec la permission de la Chambre, les bills suivants, qui sont lus une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 467, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Bill nº 468, Loi modifiant le Tarif des douanes.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 119

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 1er JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur dépose sur le bureau de la Chambre,—Rapport de la Commission du service civil, en date du 31 mai 1954, concernant le personnel de la Chambre des communes.

M. McCulloch (Pictou), du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le huitième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 421 (I-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux", et convient d'en faire rapport avec les amendements suivants:

1. Page 1, article 1, ligne 8: après le mot "affréteur" insérer les mots par bail;

2. Page 2, article 3, ligne 14: retrancher le mot "cinquante" et y substituer l'expression vingt-cinq;

3. Page 2, article 3, ligne 33: retrancher le mot "cinquante" et y substituer l'expression vingt-cinq;

4. Page 5, article 8: retrancher les lignes 22 à 34 inclusivement et y substituer ce qui suit:

b) un bien sous l'administration du Conseil a été endommagé par le navire ou la faute ou la négligence d'un membre de son équipage agissant dans le cours de son emploi ou sous les ordres de ses officiers supérieurs;

c) un empêchement à l'accomplissement de quelque devoir ou fonction du Conseil ou de ses fonctionnaires ou employés a été suscité ou tenté par le navire ou la faute ou la négligence d'un membre de son équipage agissant dans le cours de son emploi ou sous les ordres d'un officier supérieur et où, par suite de cet empêchement, le Conseil a subi un dommage ou une autre perte;

5. Page 5, article 8, ligne 35: après le mot "commis" insérer l'expression à l'égard du navire, ;

6. Page 7, article 9, lignes 24 et 25: retrancher les mots "par le propriétaire des marchandises" et y substituer l'expression par la personne à qui est dévolu le titre à ces marchandises.

Une copie des témoignages entendus est annexée au présent rapport.

(*Les témoignages accompagnant ledit rapport sont annexés aux Journaux à titre d'Appendice n° 9.*)

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1954,—État indiquant:—Quels sont les noms de tous les fonctionnaires, employés et préposés de l'administration du rétablissement agricole des Prairies, l'occupation respective de chacun lors de sa nomination et les sommes versées à chacun à titre de traitements et de frais au cours de l'année 1953?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1954,—État indiquant:—Quels sont les noms de tous les fonctionnaires et employés préposés à l'application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, l'occupation respective de chacun lors de sa nomination et les sommes versées à chacun à titre de traitements et de frais au cours de l'année 1953?

M. Gregg, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport du directeur de la formation professionnelle pour l'année terminée le 31 mars 1954, aux termes de l'article 11 de la Loi sur la coordination de la formation professionnelle, chapitre 286 des Statuts revisés du Canada (1952).

Le Bill n° 464, Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Martin: Que le Bill n° 422 (K-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 462, Loi établissant des allocations pour les invalides;

M. Martin propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Un débat s'élève et se poursuit;

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les bills suivants sont étudiés de nouveau en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill n° 380 (Z-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Boucher Dufort".

Bill n° 381 (A-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Halga Saunders Gibson".

Bill n° 382 (B-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonie Lutz Jedrzejewski".

Bill n° 383 (C-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Clarke Thompson".

Bill n° 384 (D-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Coughtry Paquette".

Bill n° 385 (E-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Ruth Smith Newey".

Bill n° 386 (F-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugene Clifford Carbonneau".

Bill n° 387 (G-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Antoine-François Armand".

Bill n° 388 (H-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria-Clara-Anita Cauchon Quirion".

Bill n° 395 (M-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Elizabeth Belford Grant".

Bill n° 396 (N-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Monette".

Bill n° 397 (O-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Mary Brown Pratt".

Bill n° 398 (P-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Holman James".

Bill n° 399 (Q-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Paule Lemay Mondello".

Bill n° 400 (R-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Lesley Simpson Lavallée".

Bill n° 401 (S-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Lorraine McBurney Robinson".

Bill n° 402 (T-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Gosselin du Berger".

Bill n° 403 (U-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Lucy Tollett Power-Williams".

Bill n° 404 (V-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Pappas".

Bill n° 405 (W-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Labelle Cousineau".

Bill n° 406 (X-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Denise-Marie-Helène Laporte Woodhouse".

Bill n° 407 (Y-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Helena Kearns Higham".

Bill n° 408 (Z-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Rita Wade Moulden".

Bill n° 409 (A-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Thornton".

Bill n° 410 (B-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Koidula Laigma Hagel".

Bill n° 411 (C-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Lafontaine Tatos".

Bill n° 412 (D-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Becker Blumenthal".

Bill n° 413 (E-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Monica Elizabeth Benoit Mullin".

Bill n° 414 (F-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Felix-André Landry".

Bill n° 415 (G-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Claire Parisien Barbeau".

Bill n° 416 (H-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Muriel Gladys Lena Soubre Dubour".

Bill n° 417 (I-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Millicent Kemp Tessier".

Bill n° 423 (J-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Joy Thomson Asselin".

Bill n° 424 (K-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Arthur Leslie".

Bill n° 425 (L-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucienne Saint-Laurent Calvé".

Bill n° 426 (M-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roberta Barbara Shvemar Feigelman".

Bill n° 427 (N-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Marie Neil Lane".

Bill n° 428 (O-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie May Price Amory".

Bill n° 429 (P-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeannette-Laure Lafrenière Lucas".

Bill n° 430 (Q-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Goldberg Glegg".

Bill n° 431 (R-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Nellie McKeage Patrick".

Bill n° 432 (S-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Roy Julien".

Bill n° 433 (T-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Tothe".

Bill n° 435 (V-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicolas-Joseph-Ladislas Barath".

Bill n° 436 (W-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferencz Gyula Babinzski".

Bill n° 437 (X-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Béatrice Alexandra Duff Sheppard".

Bill n° 438 (Y-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rémi Charbonneau".

Bill n° 439 (Z-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Florence Pippy Hayward".

Bill n° 440 (A-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Skiffington".

Sur motion de M. Hunter, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages recueillis et les documents déposés devant le comité permanent des divorces du Sénat au sujet des bills susmentionnés.

Le Bill n° 434 (U-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Delphis-Guillaume Delorme", est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement;

M. Hunter, appuyé par M. Croll, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et la question est mise en délibération;

M. Knowles, appuyé par M. Knight, propose,—Que le Bill n° 434 ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité des bills privés en général.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Barnett,
Bell,
Bennett (Mlle) (Halton),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Ellis,
Fairclough (Mme),
Fraser (Peterborough),
Gagnon,
Gillis,

Green, Hahn, Harkness, Hees, Hodgson, Howe (Wellington-Huron), Johnston (Bow-River), Jones, Kirk (Antigonish-Guysborough), Knight, Knowles, LaCroix, Lafontaine, Leboe, Lennard, Low, Macdonnell, MacInnis, MacLean, McBain, McGregor, McLeod, Monteith, Montgomery, Nicholson, Nickle, Pallett, Patterson, Pearkes, Proudfoot, Quelch, Regier, Robinson (Bruce), Rowe, Shaw, Stanton, Starr, Stewart (Winnipeg-Nord), Thomas, Trainor, Tustin, White (Middlesex-Est), Winch, Yuill, Zaplitny—66.

NON:

Messieurs

Anderson, Applewhaite, Ashbourne, Balcom, Bennett (Grey-Nord), Brown (Essex-Ouest), Buchanan, Cameron (High-Park), Campney, Carter, Cavers, Claxton, Croll, Decore, Enfield, Fairey, Forgie, Gardiner, Garson, Gingras, Gour (Russell), Gregg, Hanna, Harris, Hosking, Howe (Port-Arthur), Huffman, Hunter, James, Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), Leduc (Gatineau), MacDougall, MacKenzie, MacNaught, McCann, McCubbin, McCulloch (Pictou), McIvor, McMillan, Mang, Matheson, Michaud, Mitchel (Sudbury), Nixon, Pearson, Philpott, Pickersgill, Pommer, Prudham, Purdy, Reinke, Roberge, Robinson (Simcoe-Est), Schneider, Shipley (Mme), Simmons, Sinclair, Stick, Stuart (Charlotte), Tucker, Weir, White (Waterloo-Sud), Wood—63.

Ledit bill, en conséquence, n'est pas lu une troisième fois, mais est renvoyé de nouveau au *comité permanent des bills privés en général* (*avec les témoignages recueillis et les documents déposés au sujet dudit bill.*)

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Martin: Que le Bill n° 462, Loi établissant des allocations pour les invalides, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Fulton.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

Nº 120

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 2 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Jutras, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le 15 mars 1954, la Chambre a déféré au comité le rapport de la Commission canadienne du blé concernant l'année-récolte 1952-1953, ainsi que le rapport de la Commission des grains du Canada pour l'année 1953. Le 12 avril 1954, le rapport supplémentaire de la Commission canadienne du blé sur le compte relatif à la mise en commun du blé pour l'année 1952-1953 a également été déféré au comité.

Au cours de l'examen des rapports précités, le comité a tenu vingt et une séances et entendu des témoignages concernant les céréales de la part des organismes suivants:

1. La Commission canadienne du blé.
2. La Commission des grains du Canada.
3. L'Association des employés du syndicat du blé de la Saskatchewan.
4. Le Conseil interprovincial du syndicat agricole.
5. La United Grain Growers Limited.
6. Le Syndicat du blé d'Alberta.
7. Le Syndicat du blé de la Saskatchewan.
8. Les Élévateurs du Syndicat du Manitoba.
9. La North-West Line Elevators Association.

ainsi que d'un représentant de la Ferme expérimentale centrale sur les récoltes de légumineuses.

Le comité tient à exprimer sa reconnaissance des renseignements et de l'aide que lui ont fournis les divers témoins.

Le comité, qui a été saisi des difficultés que pose la mise sur le marché des céréales durant une suite de récoltes surabondantes, félicite le ministre du Commerce de l'intérêt qu'il a apporté à la question et l'enjoint d'en poursuivre l'examen.

Le comité recommande que l'excédent des élévateurs terminus qui, aux termes des articles 139 et 140 de la Loi sur les grains du Canada, revient à Sa Majesté, devienne plutôt la propriété de la Commission canadienne du blé. Le comité recommande en outre que la valeur de cet excédent ou surplus soit inscrite par la Commission canadienne du blé au compte distinct que prévoit l'article 29A de la Loi sur la commission canadienne du blé.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages du comité est annexé aux présentes.

(Les témoignages, etc., accompagnant ledit rapport sont annexés aux Journaux à titre d'Appendice n° 10.)

M. Harris propose,—Que le rapport de la Commission du service civil concernant l'organisation du personnel de la Chambre des communes, déposé sur le bureau le mardi 1er juin 1954, soit maintenant approuvé.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée. Voici la teneur dudit rapport:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

le 31 mai 1954.

Aux honorables membres de la Chambre des communes:

La Commission du service civil, à la demande de la Chambre des communes et en conformité des dispositions des articles 9 et 61 de la Loi sur le service civil, a l'honneur de soumettre le rapport suivant à votre approbation:

Il est recommandé que l'organisation du service de protection soit modifiée comme il suit, à compter du 1er mai 1954:

Numéro de la position	*Classification actuelle*	*Classification proposée*
HC-SA-82	Caporal du Service de protection	Sergent du Service de protection
HC-SA-87	Caporal du Service de protection	Sergent du Service de protection
HC-SA-81	Constable du Service de protection, Chambre des communes	Sergent du Service de protection
HC-SA-36	Constable du Service de protection, Chambre des communes	Sergent du Service de protection

Il est recommandé, en outre, aux termes de l'article 11 de la Loi sur le service civil, que la catégorie Caporal du Service de protection soit abolie, à compter du 1er mai 1954.

Ci-joint la copie du rapport relatif à ce qui précède.

Le président,
C. H. BLAND.

Le commissaire,
S. G. NELSON.

Le commissaire,
A. J. BOUDREAU.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Brooks soit substitué à celui de M. MacLean sur la liste des membres du comité spécial chargé de l'étude des Affaires des anciens combattants.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Starr—1. *a*) Dans quels ministères ou corporations du gouvernement fédéral, ou quels conseils ou commissions établis en vertu de quelque loi du gouvernement fédéral, a-t-on effectué des transferts de sommes d'argent non dépensées à un fonds d'achat ou de gestion ou à un fonds spécial ou à d'autres comptes, au cours de chacune des années financières terminées le 31 mars, depuis 1949 jusqu'à 1954 inclusivement? *b*) Quel a été, jusqu'à ce jour, chacun de ces transferts, en indiquant la date, le montant et l'autorisation de ces transferts de sommes non dépensées? *c*) Quelle somme globale y avait-il au crédit de chacun des comptes susdits au 31 mars 1954?

2. Au cours de chacune des années financières terminées le 31 mars, depuis 1949 jusqu'à 1954 inclusivement, dans combien de cas, en indiquant le numéro du crédit du ministère et le montant global d'argent dans chaque cas, l'administration a-t-elle rendu des décrets, à titre temporaire ou autre, portant majoration des sommes votées par le Parlement?

3. Quels chèques, au montant de $100,000 ou plus, en donnant la date de leur émission et de leur encaissement, leur montant exact, leur destinataire, et en indiquant si le paiement devait être effectué directement ou en fidéicommis, a-t-on émis au cours des mois de mars, avril ou mai de chaque année, de 1949 à 1953 inclusivement, et en mars ou avril 1954, relativement au paiement de marchandises non livrées ou de services non exécutés à cette date, ou à l'achat de biens pour la transmission desquels les contrats n'avaient pas été exécutés avant la clôture de l'année financière?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

Par M. Knowles—1. Quels sont les administrateurs *a*) de la *Dominion Brake Shoe Company Limited*, *b*) de la *Monsarrat Machinery and Foundries Limited*, *c*) de la *Smiths Falls Malleable Casting Company?*

2. Certains de ces administrateurs font-ils partie du conseil d'administration des Chemins de fer nationaux du Canada? Dans le cas de l'affirmative, quels sont-ils?

Le Bill n° 297, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 419, Loi concernant les banques d'épargne de la province de Québec, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant des dépenses d'établissement effectuées par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de permettre à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada d'effectuer des dépenses d'établissement au cours de l'année 1954 n'excédant pas $209,168,695 et d'effectuer certaines dépenses d'établissement et de conclure certains contrats avant le 1er juillet 1955; d'autoriser les Chemins de fer nationaux à émettre des valeurs afin de fournir les sommes requises pour les dépenses autorisées; de stipuler que, sauf disposition expresse, le principal global des valeurs, en cours à quelque époque, ne devra pas excéder $234,623,695; de permettre au gouverneur en conseil de garantir le principal et l'intérêt des valeurs émises par la Compagnie pour la fin susdite; d'autoriser le ministre des Finances à consentir à ladite Compagnie des prêts garantis par ces valeurs, et dont le principal ne doit pas excéder la somme de $234,623,695, afin de permettre à ladite Compagnie de couvrir de telles dépenses, et de permettre d'aider et d'assister financièrement d'autres compagnies dudit réseau national.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 469, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1954, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 461, Loi modifiant certaines lois sur la pension des employés de l'État affectés à des corporations de la Couronne;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 393, Loi modifiant la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique;

M. Howe (Port-Arthur) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 375, Loi modifiant la Loi sur le Conseil de recherches.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 460 (B-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'aménagement de l'énergie des rapides internationaux";

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 82, Loi modifiant la Loi sur les indemnités de service de guerre, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 373, Loi prévoyant des immunités diplomatiques et consulaires pour les représentants du Commonwealth au Canada;

M. Pickersgill, pour M. Pearson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 445 (C-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne";

M. Harris propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois,

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Harris, pour M. Abbott, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—Ministère

443 Administration .... $ 1,456,640 00

Résolution à rapporter.



Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 121

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 3 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Tucker, du comité spécial chargé de l'étude des Affaires des anciens combattants, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Conformément aux instructions qu'il a reçues le jeudi 11 février 1954, le comité ayant examiné le bill n° 101, Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes, est convenu d'en faire rapport sans amendement.

Cependant, en ce qui concerne l'article 12 dudit bill, comme l'amendement envisagé entraînerait, pour répondre aux vues du comité, un fardeau accru pour le public, le comité estime que force lui est, en vertu du Règlement de la Chambre, de faire rapport de l'article sans amendement. Quoi qu'il en soit, le comité recommande que le Gouvernement étudie l'opportunité de substituer ce qui suit à l'alinéa *c*) du paragraphe 2 de l'article 12, en ce qui concerne la Loi sur l'assurance-chômage:

> "*c*) chaque personne qui était membre des forces régulières le et immédiatement avant le 5 juillet 1950, et par la suite, sans interruption de service en cette qualité de membre, a servi sur un théâtre d'opérations dans les effectifs du contingent spécial et a été libérée des forces régulières dans les trois ans de la date où elle a cessé de servir dans les effectifs du contingent spécial; et"

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du budget d'établissement de la Commission du district fédéral pour l'année expirant le 31 mars 1955, approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1954-449 du 25 mars 1954.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 mai 1954,—État indiquant:—1. Y a-t-il eu appel de soumissions pour la construction du nouvel hôpital des anciens combattants à Sainte-Foy (Québec)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms des soumissionnaires?

3. Quel était le montant de chaque soumission?

4. A qui et à quelle date a-t-on adjugé le contrat et quel en était le montant?

5. Quand a-t-on terminé les travaux?

6. Quel est, jusqu'ici, le coût global de cet hôpital?

7. Combien de lits y sont prévus?

8. L'achèvement des travaux exige-t-il une somme supplémentaire?

9. Dans le cas de l'affirmative, combien?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport annuel de la *Northern Transportation Company Limited* pour 1953, (versions anglaise et française).

Et aussi,—Exemplaire du rapport annuel de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* pour 1953, (versions anglaise et française).

M. Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), adjoint parlementaire au ministre des Postes, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 mai 1954, —État indiquant:—1. Quel est le coût moyen des boîtes postales métalliques utilisées *a*) dans les districts urbains, *b*) dans les districts ruraux?

2. Combien en a-t-on acheté au cours des années 1951, 1952 et 1953?

3. Combien de boîtes postales a-t-on distribuées au cours de chacune de ces années?

4. Où ont été fabriquées ces boîtes postales?

5. Quels ont été les frais de livraison des boîtes postales destinées à Vancouver et à Halifax?

6. Quand, où et comment a-t-on fait pour la dernière fois un appel de soumissions?

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. James soit substitué à celui de M. Murphy (Westmorland) sur la liste des membres du comité spécial chargé de l'étude des affaires des anciens combattants.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Meunier soit substitué à celui de M. Lefrançois sur la liste des membres du comité permanent des bills privés en général.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

CRÉDIT SPÉCIAL

730 Dépenses spéciales à l'égard d'une Commission établie en vertu de la Loi sur les enquêtes pour enquêter sur le fonctionnement de la Loi sur les brevets, de la Loi sur le droit d'auteur, de la Loi sur les dessins industriels et autres lois connexes . . . . $ 25,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

JUSTICE

A—MINISTÈRE

162	Administration centrale (englobant l'ancien poste "Administration de la justice—Frais divers y compris les frais de règlement des litiges")	427,600 00
163	Service des pardons, y compris $10,000 pour allocations aux sociétés reconnues de secours aux prisonniers, selon que l'approuvera le Conseil du Trésor.	137,276 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill 444, Loi concernant les inventions créées par les fonctionnaires publics, avec les amendements suivants apportés à la version française seulement:

1. *Page 1, lignes 3 et 4:* Retrancher la clause 1 et y substituer la suivante: "1. La présente loi peut être citée sous le titre: *Loi sur les inventions des fonctionnaires.*"
2. *Page 1, ligne 7:* Retrancher le mot "public".
3. *Page 1, ligne 10:* Retrancher le mot "public".
4. *Page 1, ligne 16:* Retrancher le mot "public".
5. *Page 2, ligne 4:* Retrancher le mot "public".
6. *Page 2, ligne 10:* Retrancher le mot "public".
7. *Page 2, ligne 15:* Retrancher le mot "public".
8. *Page 2, ligne 22:* Retrancher le mot "public".
9. *Page 2, ligne 25:* Retrancher le mot "public".
10. *Page 3, ligne 11:* Retrancher le mot "public".
11. *Page 3, ligne 20:* Retrancher le mot "public".
12. *Page 4, ligne 6:* Retrancher le mot "public".
13. *Page 4, ligne 10:* Retrancher le mot "public".
14. *Page 4, ligne 31:* Retrancher le mot "public".
15. *Page 5, ligne 6:* Retrancher le mot "public".
16. *Page 5, ligne 8:* Retrancher le mot "public".
17. *Au titre:* Retrancher le titre et y substituer le suivant: "Loi concernant les inventions des fonctionnaires."

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 122

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 4 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 326, Loi modifiant la Loi sur la coordination de la formation professionnelle.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport du Bibliothécaire national pour 1954, conformément à l'article 13 de la Loi sur la Bibliothèque nationale, chapitre 330 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Knowles, appuyé par M. Argue, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 470, Loi pourvoyant à la juridiction de la Cour de l'Échiquier du Canada en matière de divorce, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

REVENU NATIONAL

SERVICES DES DOUANES ET DE L'ACCISE

295 Administration générale (y compris l'ancien poste "Dépenses et rajustements de saisies de douane et d'accise") . . . . $ 2,822,515 00

296	Divisions de l'inspection, des enquêtes et de la vérification	3,376,797 00
	Bureaux principaux, bureaux secondaires et postes de surveillance—	
297	Fonctionnement et entretien	22,553,155 00
298	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,050,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

REVENU NATIONAL

SERVICES DES DOUANES ET DE L'ACCISE

	Bureaux principaux, bureaux secondaires et postes de surveillance—	
691	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	703,710 00

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 15, 22, 23, 27, 29 et 30, sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 390, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Âge des votants);

M. Argue, appuyé par M. Castleden, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et il s'élève un débat, qui se poursuit;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Avec la permission, la Chambre retourne à la *Présentation de rapports des comités permanents et spéciaux.*

M. Tucker, du comité spécial chargé de l'étude des Affaires des anciens combattants, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le bill n° 459, Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, et convient d'en faire rapport avec amendements.

Le comité a ordonné la réimpression dudit bill tel que modifié.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 471 (O-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux navigables".

Bill n° 472 (N-15 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Ligue Slovaque Canadienne".

Bill n° 473 (P-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les postes".

Le comité des subsides reprend sa séance.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 10h. 10 minutes du soir, à lundi prochain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

83279—45½

N° 123

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 7 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 juin 1954,—État indiquant:—1. Quels sont les administrateurs *a*) de la *Dominion Brake Shoe Company Limited*, *b*) de la *Monsarrat Machinery and Foundries Limited*, *c*) de la *Smiths Falls Malleable Casting Company?*

2. Certains de ces administrateurs font-ils partie du conseil d'administration des Chemins de fer nationaux du Canada? Dans le cas de l'affirmative, quels sont-ils?

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1954,—État indiquant:—Quels pays d'Europe et d'Asie reçoivent une aide en vertu de la Loi de 1943 sur l'aide mutuelle et quelle somme chacun a-t-il reçue au cours de chaque année à compter de 1943?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mai 1954,—État indiquant:—1. Au cours de la campagne agricole 1951-1952, combien de boisseaux de blé gourd et humide de chaque classe, depuis le blé n° 1 du Nord jusqu'au blé de provende, a-t-on fait sécher artificiellement?

2. Quelle était la quantité brute globale de ce blé avant le séchage?

3. Quel était le nombre total net de boisseaux, d'après les récépissés vérifiés provenant des entrepôts, après le séchage?

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Herridge soit substitué à celui de M. Johnson (Kindersley) sur la liste des membres du comité spécial chargé de l'étude des Affaires des anciens combattants.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Nicholson soit substitué à celui de M. McCullough (Moose-Mountain) sur la liste des membres du comité permanent des bills privés en général.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. McCullough (Moose-Mountain) soit substitué à celui de M. Nicholson sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 471 (O-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux navigables".—M. *Chevrier.*

Bill n° 472 (N-15 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Ligue Slovaque Canadienne".—M. *Reinke.*

Bill n° 473 (P-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les postes". —M. *Côté.*

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Fulton—1. Au cours de chaque année financière, depuis le 31 mars 1950 jusqu'à ce jour, quel a été le nombre des démissions et des permutations parmi le personnel nommé pour l'application de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions (à l'exclusion des "adjoints temporaires, techniques et spéciaux, qui sont requis pour répondre aux conditions particulières", dont fait mention l'article 24 de ladite loi)?

2. Relativement aux nominations faites en vue de pourvoir, au cours de cette période, aux postes vacants, de quelles provinces provenaient les titulaires, lors de leur nomination, (en donnant le total par province seulement)?

3. Au cours de cette période, quel a été, en moyenne, le nombre des personnes employées aux fins de l'application de la Partie 1 de cette loi?

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susmentionné.

M. Dinsdale, appuyé par M. Hees, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie du rapport Hendry concernant les services de bien-être au sein des forces armées du Canada.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Bell,
Bennett (M[lle]) (Halton),
Blackmore,
Blair,
Bryson,
Cameron, (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Fairclough (M[me]),
Fulton,

Gagnon, Girard, Green, Hahn, Hansell, Hees, Holowach, Johnston (Bow-River), Jones, Knight, Knowles, Lennard, Low, Macdonnell, MacInnis, MacLean, McLeod, Michener, Monteith, Montgomery, Nesbitt, Nicholson, Nowlan, Patterson, Pearkes, Poulin, Quelch, Robinson (Bruce), Shaw, Thatcher, Thomas, Trainor, White (Middlesex-Est), Winch, Yuil, Zaplitny—54.

NON:

Messieurs

Abbott, Applewhaite, Ashbourne, Barnett, Batten, Benidickson, Bennett (Grey-Nord), Blanchette, Boucher (Restigouche-Madawaska), Bourget, Brisson, Brown (Brantford), Buchanan, Byrne, Cardin, Carter, Cavers, Chevrier, Clark, Claxton, Crestohl, Croll, Dechêne, Enfield, Eyre, Fairey, Follwell, Fraser (Saint-Jean-Est), Gardiner, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Nickle-Belt), Gillis, Goode, Habel, Hanna, Hardie, Harris, Harrison, Henderson Herridge, Hollingworth, Hosking, Houck, Howe (Port-Arthur), Huffman, Hunter, James, Johnson (Kindersley), Jutras, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), Lafontaine, Langlois (Gaspé), Lusby, Lapointe, MacDougall, MacKenzie, MacNaught, McCann, McCubbin, McCullough (Pictou), McIlraith, McIvor, McMillan, McWilliam, Martin, Mitchell (Sudbury) Noseworthy, Philpott, Pickersgill, Pommer, Power (St-Jean-Ouest), Prudham, Purdy, Reinke, Richard (Ottawa-Est), Ross, St-Laurent, Shipley (Mme), Simmons, Stewart (Winnipeg-Nord), Stuart (Charlotte), Thibault, Tucker, Viau, Villeneuve, Weaver, Weir, Weselak, Wood—92.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de modifier le projet de loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes, soit le Bill n° 101 dont est actuellement saisie la Chambre, en substituant ce qui suit à l'alinéa c) du paragraphe 2 de l'article 12, en ce qui concerne la Loi sur l'assurance-chômage:

> "c) chaque personne qui était membre des forces régulières le et immédiatement avant le 5 juillet 1950, et par la suite, sans interruption de service en cette qualité de membre, a servi sur un théâtre d'opérations dans les effectifs du contingent spécial et a été libérée des forces régulières dans les trois ans de la date où elle a cessé de servir dans les effectifs du contingent spécial; et".

Sur ce, M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Du consentement unanime, sur motion de M. Lapointe, il est résolu,—Que la Chambre se forme immédiatement en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier le projet de loi concernant les avantages destinés aux membres de forces canadiennes, soit le Bill n° 101 dont est actuellement saisie la Chambre, en substituant ce qui suit à l'alinéa *c*) du paragraphe 2 de l'article 12, en ce qui concerne la Loi sur l'assurance-chômage:

> "*c*) chaque personne qui était membre des forces régulières le et immédiatement avant le 5 juillet 1950, et par la suite, sans interruption de service en cette qualité de membre, a servi sur un théâtre d'opérations dans les effectifs du contingent spécial et a été libérée des forces régulières dans les trois ans de la date où elle a cessé de servir dans les effectifs du contingent spécial; et".

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois, agréée et renvoyée au *comité plénier chargé de l'étude du Bill n° 101, Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes.*

A l'appel de l'ordre tendant à la prise en considération des amendements apportés par le Sénat au Bill n° 444, Loi concernant les inventions créées par les fonctionnaires publics;

M. Pickersgill propose,—Que lesdits amendements soient lus une deuxième fois et agréés.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdits amendements, en conséquence, sont lus une deuxième fois et agréés.

Le Bill n° 459, Loi modifiant la Loi sur les terres destinés aux anciens combattants, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 421 (I-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux", (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Affaires de routine.*

M. Croll, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le neuvième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 463, Loi modifiant la Loi sur la pension du service public, et convient d'en faire rapport avec des amendements.

Le texte des témoignages entendus est annexé au présent rapport.

(*Les témoignages accompagnant ledit rapport sont annexés aux Journaux à titre d'Appendice n° 11.*)

M. Chevrier présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 474, Loi concernant le transport extra-provincial par véhicule à moteur, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 447, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise;

M. McCann, pour M. Abbott, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 448, Loi modifiant la Loi sur l'accise, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 68, Loi modifiant le Tarif des douanes, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 467, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

83279—46

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Affaires de routine.*

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Jutras soit substitué à celui de M. Dickey, et

Que le nom de M. Hollingworth soit substitué à celui de M. Balcom, sur la liste des membres du comité spécial chargé de l'étude des Affaires des anciens combattants.

Le Bill n° 467, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 469, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1954, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Il est fait appel de l'ordre concernant la reprise du débat ajourné sur le projet de motion de M. Martin: Que le Bill n° 462, Loi établissant des allocations pour les invalides, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

Nº 124

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 8 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'ORATEUR: Je suis fort heureux de faire connaître à la Chambre la décision du comité de la régie interne au sujet d'un monument à la mémoire de feu Mlle Agnes Macphail.

Les membres du comité de la régie interne ont été saisis des vœux formulés par les dames qui siègent au Sénat ou à la Chambre et, d'une façon générale, par les sénateurs, députés, ainsi que par diverses organisations féminines, à propos de la possibilité de commémorer d'une façon appropriée l'élection à la Chambre des communes de la première femme député.

On a également fait savoir à la commission que Mme Meredith Reany, de Palmerston (Ontario), et Mme Hugh Bailey, de Toronto, sœurs de Mlle Macphail, avaient gracieusement offert à la Chambre des communes un buste de bronze d'Agnès Campbell Macphail, première femme député, réalisé par le sculpteur Félix Weihs, de Weldon.

Après avoir étudié la question, les commissaires ont formulé les recommandations suivantes: *a*) qu'afin de commémorer cet événement historique, on pose un buste de bronze de la première femme député, Mlle Agnes Macphail, sur un piédestal dans le voisinage de la Chambre des communes et *b*) qu'à cette fin, on accepte avec gratitude le buste de bronze de Mlle Macphail offert par ses deux sœurs.

La date et les détails de la cérémonie d'inauguration sont encore à l'étude et seront annoncés plus tard.

83279—46½

M. Tucker, du comité spécial chargé de l'étude des Affaires des anciens combattants, présente le quatrième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le comité ayant étudié le bill n° 339 intitulé: Loi modifiant la Loi sur les pensions, est convenu d'en faire rapport avec certains amendements.

Pour ce qui est des articles 10, 11, 12 et 18, étant donné que certains amendements envisagés entraîneraient, pour répondre aux vues du comité, un fardeau accru pour le public, le comité estime que force lui est, en vertu du Règlement de la Chambre, de faire rapport de ces articles sans amendement. Le comité recommande, cependant, que le Gouvernement étudie l'opportunité de substituer aux mots et chiffres "1er janvier 1954" les mots et chiffres "1er mai 1954", partout où ils apparaissent dans lesdits articles.

Quant aux articles 8 et 13, le comité est convenu de supprimer les dispositions qu'ils comportent. Cependant, d'autres amendements envisagés entraîneraient également, pour répondre aux vues unanimes du comité, un fardeau accru pour le public. Par conséquent, le comité, en conformité du Règlement de la Chambre, se voit aussi contraint de supprimer lesdits articles. Néanmoins, le comité engage le Gouvernement à étudier l'opportunité de modifier le paragraphe (3) de l'article 31 de la Loi sur les pensions, en supprimant les mots "relativement au service pendant la seconde guerre mondiale" et le paragraphe (3) de l'article 42, en supprimant les mots "en ce qui concerne le service pendant la seconde guerre mondiale" chaque fois qu'ils figurent dans lesdits paragraphes.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport sur les opérations découlant de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies pour l'année agricole 1952-1953.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Harris, il est résolu,—Que le Bill n° 339, Loi modifiant la Loi sur les pensions, soit étudié en comité plénier aujourd'hui et que l'application de l'article 21 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Pommer soit substitué à celui de M. Weselak sur la liste des membres du comité permanent des bills privés en général.

De son siège à la Chambre, M. Drew demande l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 31 du Règlement, pour la discussion d'une affaire déterminée d'importance publique pressante, et énonce ainsi la question:

> "La nécessité d'une déclaration immédiate sur la politique du Gouvernement, en ce qui concerne la perte des débouchés agricoles à l'égard du blé et les moyens à prendre pour protéger les producteurs canadiens contre les programmes et les méthodes nuisibles d'autres pays."

M. l'Orateur: Je dois sans doute décider immédiatement si, à mon avis, il s'agit bien là d'une question pressante d'intérêt public.

En pesant ces mots, je tiens compte des travaux de la Chambre annoncés pour aujourd'hui à la page 5946 du hansard. Je constate que le premier article inscrit au programme d'aujourd'hui est l'examen d'une mesure concernant les allocations aux invalides qui doit être soumise au comité plénier.

D'autres mesures suivent, après lesquelles il y aura, sauf erreur, une motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides, alors que les honorables députés pourront discuter la question qui fait l'objet de la motion portant suspension de l'ordre du jour.

Des honorables députés peuvent opiner que peut-être nous n'atteindrons pas aujourd'hui la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides. Toutefois, si nous ne l'atteignons pas aujourd'hui, nous y arriverons peut-être demain. De toute façon, jeudi ou vendredi la Chambre se formera en comité des subsides et j'imagine que les crédits du ministère du Commerce ne pourraient guère être retardés beaucoup plus longtemps. Ils devraient nous être soumis bientôt. De plus, ce problème peut également être abordé lors de l'examen des crédits du ministère de l'Agriculture.

J'estime donc que nous devrions, pour l'expédition de nos affaires et dans l'intérêt de l'ordre, renvoyer la discussion sur cette réduction du prix du blé à quelques heures d'ici peut-être, si nous nous formons en comité des subsides, et de toute façon à quelques jours au plus tard, si la Chambre ne devait pas se former aujourd'hui en comité des subsides.

Le chef de l'opposition (M. Drew) déclare qu'il se propose d'invoquer le règlement voulant que si vingt députés se lèvent de leur place pour appuyer une motion de ce genre, le sujet doit être alors discuté;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: Je peux peut-être répondre à la question soulevée par le chef de l'opposition. Le paragraphe 3 de l'article 31 du Règlement déclare au sujet du motionnaire:

> Il remet ensuite à l'Orateur un exposé de la question dont il propose la mise en discussion. Si l'Orateur estime qu'elle est dans l'ordre...

Je crois qu'elle est dans l'ordre.

> ...et qu'elle est d'un caractère grave et urgent, il en donne lecture et demande à la Chambre si ce député doit être autorisé à faire ladite motion.

Vu que j'ai exprimé l'avis que la question n'était pas une question pressante d'intérêt public, dans le sens où on l'a toujours entendu en fait par le passé, je n'en ai pas donné lecture et je ne demanderai pas à la Chambre si le député doit être autorisé à présenter ladite motion et, conformément aux meilleurs usages parlementaires, la question doit en demeurer là.

Je ne me prononce pas ici sur un point du Règlement mais sur un détail de procédure. Je me prononce sur une question de procédure et il se trouve que cet article du Règlement me confie le soin de décider si la question est pressante et d'intérêt public. Si, ne croyant pas que c'est le cas, je ne donne pas lecture de la motion, je n'ai pas à demander à la Chambre si elle autorise le député à présenter sa motion.

Je reconnais que par le passé la façon dont on procédait relativement à l'article 31, à strictement parler, était la suivante: dès qu'une telle motion était présentée, l'Orateur n'avait pas l'occasion de décider si selon lui la question était pressante et d'intérêt public. Il ne lui incombait pas à lui de décider et tout ce qu'il avait à faire était de demander si l'honorable député qui avait présenté la motion avait la permission de la Chambre; si vingt députés se levaient, tout ce que l'Orateur avait à faire était de reprendre son siège et de permettre que le débat se poursuive.

Cependant, cet article du Règlement a été modifié en 1927. Voir les *Journaux* de la Chambre, du mardi 22 mars 1927, aux pages 316 et 334. Aussi le hansard de 1927, numéro du mardi 22 mars: l'article 39 modifié devenu l'article

31 du Règlement. Toujours depuis que ces mots ont été ajoutés, laissant à l'Orateur le soin de décider si à son avis la question est d'importance publique pressante, la pratique constante, établie par M. l'Orateur Black et ses successeurs,—et je note que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a rappelé l'établissement de cette pratique,—veut que si l'Orateur juge qu'il n'y a pas importance publique pressante, l'affaire en reste là. Voir décision de M. l'Orateur Black, *Journaux* du vendredi 19 février 1932, page 62; le hansard du 19 février 1932, pages 360 à 365 inclusivement; aussi la décision de M. l'Orateur Casgrain, *Journaux* du 10 mars 1939, page 178; aussi les décisions de M. l'Orateur Glen, *Journaux* du 17 février 1944, page 99 et *Journaux* du vendredi 28 avril 1944, page 332; aussi la décision de M. l'Orateur Fauteux, *Journaux* du 15 juillet 1946, page 485; aussi la décision de M. l'Orateur Macdonald, hansard du 5 mars 1951, page 884 et *Journaux* du 5 mars 1951, page 136.

L'honorable député de Kamloops (M. Fulton) a parlé du commentaire n° 249 de la deuxième édition de l'ouvrage de Beauchesne, qui est ainsi conçu:

> Dans les cas douteux, la question d'urgence ou d'intérêt public est laissée à la décision de la Chambre qui accorde ou retire son appui à la proposition.
>
> Si l'Orateur juge la question d'une importance publique pressante, l'article 31 du Règlement prévoit qu'il demande si le député a l'assentiment de la Chambre pour présenter la motion. Il faut que vingt députés se lèvent. Si le commentaire n° 249 s'applique, il appartient à la majorité de décider.

Voici ce qui est dit au second alinéa du commentaire n° 174 de la troisième édition de l'ouvrage de Beauchesne:

> L'urgence, au sens de cette règle,...

C'est-à-dire l'article 31 du Règlement.

> ...ne s'applique pas à la question elle-même, mais elle signifie "urgence de l'examen", lorsque les occasions ordinaires fournies par le Règlement de la Chambre n'en permettent pas l'examen assez tôt et que l'intérêt public exige que l'étude ait lieu immédiatement.

En examinant la question d'urgence au sens que lui donne le paragraphe n° 174, je dois tenir compte des mesures déjà inscrites au *Feuilleton* en vue de leur examen. Il y a la mesure assurant des allocations aux personnes invalides. Si j'évoque le débat qui a précédé la deuxième lecture de cette mesure, il n'y a pas très longtemps, il apparaît que c'est une question d'intérêt public assez urgente. Il y aura également à l'appel de l'ordre du jour, aujourd'hui, ainsi que le leader suppléant de la Chambre l'a annoncé, une motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides. Songeant à toutes les observations qui ont été formulées, des deux côtés de la Chambre, quant à la possibilité de nous former en comité des subsides au cours de la journée, je crois que nous pouvons renoncer, pour l'instant, à la discussion de ce sujet. Je suis sûr que nous aurons l'occasion d'étudier cette question au cours de la journée, à l'occasion de la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides.

Le Bill n° 462, Loi établissant des allocations pour les invalides, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 101, Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes, (ainsi que la résolution y relative, adoptée le lundi 7 juin 1954), est étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 421 (I-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux", (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme immédiatement en comité plénier pour étudier le projet de résolution suivant:

Que le Bill n° 339, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les pensions", dont la Chambre est actuellement saisie, soit modifié en substituant les mots et chiffres "1er mai 1954" aux mots et chiffres "1er janvier 1954", partout où ils apparaissent dans les articles 10, 11, 12 et 18 dudit bill, et que le paragraphe (3) de l'article 31 de la Loi sur les pensions soit modifié en supprimant les mots "relativement au service pendant la seconde guerre mondiale", et que le paragraphe (3) de l'article 42 de ladite loi soit modifié en supprimant les mots "en ce qui concerne le service pendant la seconde guerre mondiale", chaque fois qu'ils figurent dans lesdits paragraphes.

Sur ce, M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme immédiatement en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Que le Bill n° 339, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les pensions", dont la Chambre est saisie, soit modifié en substituant les mots et chiffres "1er mai 1954" aux mots et chiffres "1er janvier 1954", partout où ils apparaissent dans les articles 10, 11, 12 et 18 dudit bill, et que le paragraphe (3) de l'article 31 de la *Loi sur les pensions* soit modifié en supprimant les mots "relativement au service pendant la seconde guerre mondiale", et que le paragraphe (3) de l'article 42 de ladite loi soit modifié en supprimant les mots "en ce qui concerne le service pendant la seconde guerre mondiale", chaque fois qu'ils figurent dans lesdits paragraphes.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois, agréée et renvoyée au *comité plénier chargé d'étudier le Bill n° 339, Loi modifiant la Loi sur les pensions.*

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 473 (P-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les postes";

M. Côté propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Aitken (M[lle]),
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Batten,
Bell,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blackmore,
Blair,
Blanchette,
Bonnier,
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Bourque,
Brisson,
Brooks,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Cannon,
Cardin,
Caron,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Churchill,
Clark,
Claxton,
Côté,
Croll,
Dechêne,
Decore,
Denis,
Diefenbaker,
Drew,
Dumas,
Enfield,
Eyre,
Fairclough (M[me]),
Fairey,
Fleming,
Follwell,
Forgie,
Fraser (Peterborough),
Fraser (Saint-Jean-Est),
Fulton,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Girard,
Goode,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Green,
Habel,
Hahn,
Hanna,
Hansell,
Hardie,
Harkness,
Harris,
Healy,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Holowach,
Hosking,
Houck,
Huffman,
Hunter,
James,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leboe,
Leduc (Jacques-Cartier-Lasalle),
Leduc (Verdun),
Lefrançois,
Legaré,
Lennard,
Lesage,
Low,
Lusby,
Macdonnell,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacLean,
Macnaughton,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McGregor,
McMillan,
Martin,
Massé,
Matheson,
Meunier,
Michaud,
Monette,
Monteith,
Murphy (Westmorland),
Nixon,
Nowlan,
Pearkes,
Philpott
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Pouliot,
Power (Québec-Sud),
Power (Saint-Jean-Ouest),
Purdy,
Quelch,
Ratelle,
Reinke,
Robinson (Simcoe-Est),
Ross,
Rowe,
St-Laurent,
Schneider,
Shaw,
Shipley (M[me]),
Simmons,
Sinclair,
Starr,
Stuart (Charlotte),
Thomas,
Trainor,
Tucker,
Tustin,
Valois,
Viau,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Middlesex-Est),
White (Waterloo-Sud),
Wood,
Wylie,
Yuill—155.

NON:

Messieurs

Argue,
Balcer,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Castleden,
Coldwell,
Dinsdale,
Ellis,
Gillis,
Herridge,
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
MacInnis,
McCullough (Moose-Mountain),
McIvor,
Nesbitt,
Nicholson,
Nickle,
Noseworthy,
Regier,
Robinson (Bruce),
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Winch,
Zaplitny—29.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre spécial adopté aujourd'hui, le Bill n° 339, Loi modifiant la Loi sur les pensions, (ainsi que la résolution y relative, adoptée aujourd'hui,), est étudié en comité plénier;

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 472 (N-15 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Ligue Slovaque Canadienne", est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

(Bills publics)

Les ordres portant les numéros 13, 20, 21, 25, 27, 28 et 29 sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 466, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Dépôt de dénonciations);

M. Knowles, appuyé par M. Argue, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Martin.

L'ordre portant le numéro 31 est appelé et réservé.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Argue, appuyé par M. Castleden: Que le Bill n° 390, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Âge des votants), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Nowlan.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill n° 339, Loi modifiant la Loi sur les pensions, (ainsi que de la résolution y relative, adoptée aujourd'hui), et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, il est ordonné,—Qu'il soit enjoint au greffier de la Chambre d'apporter les corrections suivantes aux *Procès-verbaux* du lundi 7 juin 1954:

Page 711: i) Inscrire le nom de M. Henderson sur la liste des députés qui ont voté *Non*, et
ii) Rayer le nom de M. Anderson de la liste des députés qui ont voté *Non*.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures trois minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

Nº 125

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 9 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du sommaire des arrêtés en conseil adoptés au cours de la période allant du 1er au 31 mai 1954.

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 26 mai 1954:—Copie de tous télégrammes et de toutes lettres échangés entre le gouvernement de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral, depuis le 1er mars 1954, relativement à l'entreprise d'irrigation et d'aménagement d'un barrage sur la rivière Saskatchewan-Sud.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Exemplaires des budgets d'établissement de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* ainsi que de la *Northern Transportation Company Limited* pour les années 1953 (budgets modifiés) et 1954, approuvés par l'arrêté en conseil 1954-117, en date du 21 janvier 1954.

Aussi,—Exemplaire du budget d'établissement de la *Polymer Corporation Limited* pour 1954, approuvé par l'arrêté en conseil 1954-323, en date du 4 mars 1954.

Et aussi,—Exemplaire du budget d'établissement des *Canadian Arsenals Limited* pour 1954-1955, approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1954-617, en date du 22 avril 1954.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Balcom soit substitué à celui de M. Stick sur la liste des membres du comité spécial chargé de l'étude des Affaires des anciens combattants.

M. Martin présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 475, Loi abrogeant la Loi sur l'aptitude physique nationale, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Knowles—1. Entre le 1er janvier 1919 et le 1er janvier 1954, quel a été, au Canada, le nombre *a*) d'accusations, *b*) de condamnations, *c*) d'acquittements, *d*) de suspensions d'instances, aux termes des articles 89, 90, 92, 94, 95, 96 et 97 du Code criminel, chapitre 36 des Statuts revisés du Canada (1927), ou des articles correspondants si la numérotation en a été modifiée au cours de cette période?

2. Quel a été l'intitulé de la cause à l'égard de chacune des condamnations susvisées?

3. Entre le 1er janvier 1919 et le 1er janvier 1954, combien de fois a-t-on donné lecture de la Loi contre les attroupements?

4. A quel fonctionnaire (shérif, adjoint au shérif, maire ou autre premier fonctionnaire ou juge de paix) incombait la lecture de cette loi dans chaque cas, et quel fonctionnaire en a effectivement donné lecture dans chaque cas?

5. Au cours de la période ci-dessus, combien de fois a-t-on donné lecture de la Loi contre les attroupements à l'occasion de différends industriels, quand et où a eu lieu ladite lecture?

6. Depuis le 1er janvier 1954, a-t-on déjà donné lecture de la Loi sur les attroupements au Canada? Dans le cas de l'affirmative, quand et où?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Diefenbaker—Ordre de la Chambre—Copie des états de dépenses s'élevant à $2,794.23, $3,416.13, $2,811.88, $2,534.63, $3,356.84, $2,791.51, $2,609.78, $2,318,64, $2,644.07, $2,447.85, $2,416.88, qui, selon le document parlementaire numéro 10B déposé le 1er juin 1954, représentent les états de dépenses respectifs à l'égard de l'année 1953 des fonctionnaires ou employés suivants, préposés à l'application de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies: *a*) M. H. C. Biddell, *b*) M. E. H. Butterfield, *c*) M. J. H. Graham, *d*) M. W. H. Gillis, *e*) M. M. Hunka, *f*) M. B. B. Kenny, *g*) M. M. R. Skelton, *h*) M. L. B. Thomson, *i*) M. D. L. Barlow, *j*) M. Adam Lyon, *k*) M. J. L. Smith.

Par M. Diefenbaker—Ordre de la Chambre—Copie des états de dépenses s'élevant à $3,424.96, $3,298.38, $3,075.10 et $3,023.86, qui, selon le document parlementaire numéro 9F déposé le 1er juin 1954, représentent les états de dépenses respectifs à l'égard de l'année 1953 des fonctionnaires ou employés suivants, préposés à l'application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies: *a*) M. F. Carpenter, *b*) M. J. H. Mitchell, *c*) M. E. Zahorski, *d*) M. A. A. Brown.

Le Bill n° 421 (I-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux", est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 473 (P-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les postes";

M. Pickersgill, pour M. Côté, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois, sur division, et adopté.

Le Bill n° 339, Loi modifiant la Loi sur les pensions, (*ainsi que la résolution y relative, adoptée le 8 juin*), est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 471 (O-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux navigables";

M. Garson, pour M. Chevrier, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Breton,
Brisson,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Campney,
Canon,
Cardin,
Caron,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Clark,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Decore,
Denis,
Deschatelets,
Dickey,
Enfield,
Eudes,
Eyre,
Fairey,
Fontaine,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Gagnon,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gingues,
Girard,
Goode,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Habel,
Hanna,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Hosking,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Hunter,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc (Gatineau),
Leduc (Jacques-Cartier-Lasalle),
Legaré,
Lesage,
Lusby,
MacDougall,
MacKenzie,
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIvor,
McMillan,
McWilliam,
Maltais,
Mang,
Martin,
Massé,

Matheson,
Meunier,
Michaud,
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Murphy (Westmorland),
Pearson,
Philpott,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Poulin,
Pouliot,
Power (St-Jean-Ouest),
Proudfoot,
Prudham,
Purdy,
Ratelle,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
Ross,
Rouleau,
St-Laurent,
Schneider,
Shipley (Mme),
Simmons,
Sinclair,
Smith,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tucker,
Viau,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Waterloo-Sud),
Wood—139.

NON:

Messieurs

Aitken (Mlle),
Argue,
Balcer,
Barnett,
Bell,
Bennett (Mlle) (Halton),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Dufresne,
Ellis,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gillis,
Green,
Hahn,
Harkness,
Herridge,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Knowles,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McBain,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
McLeod,
Michener,
Monteith,
Montgomery,
Murphy (Lambton-Ouest),
Nesbitt,
Nicholson,
Nickle,
Noseworthy,
Nowlan,
Pallett,
Patterson,
Pearkes,
Quelch,
Regier,
Robinson (Bruce),
Rowe,
Shaw,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thomas,
Trainor,
Tustin,
White (Middlesex-Est),
Winch,
Yuill,
Zaplitny—76.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions*.

M. Pinard, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présente à la Chambre,—Exemplaire de l'Accord sur le commerce entre le Canada et l'Espagne, signé à Madrid le 26 mai 1954, (textes anglais et français).

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Prudham propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Diefenbaker, propose en amendement: Que tous les mots après "Que" et jusqu'à la fin de la question soient supprimés et remplacés par les mots suivants:

> "la Chambre est d'avis que, vu la grave situation actuelle en matière de commerce international du blé, le Gouvernement devrait énoncer immédiatement sa politique en ce qui concerne la vente de nos excédents de blé."

Et il s'élève un débat;

M. Argue, appuyé par M. Bryson, propose en sous-amendement: Que l'amendement soit modifié par le remplacement du point, à la fin, par une virgule et l'adjonction des mots suivants:

> "et que le Gouvernement devrait songer à inscrire à son programme l'établissement d'un prix minimum au bénéfice des producteurs de blé du Canada, ce prix ne devant pas être inférieur au prix de vente de la Commission canadienne du blé, à Fort-William/Port-Arthur, le vendredi 4 juin 1954."

Et le débat se poursuit de nouveau, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Diefenbaker.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures dix minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 126

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 10 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

le 10 juin 1954.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, jeudi 10 juin, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration),
J. F. DELAUTE.

L'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 461, Loi modifiant certaines lois sur la pension des employés de l'État affectés à des corporations de la Couronne.

M. Pinard, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présente à la Chambre,—Exemplaire de l'accord sur le commerce, intervenu entre le Canada et le Portugal, signé à Lisbonne le 28 mai 1954, (textes anglais et français).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1954,—État indiquant:—1. Par province, quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il octroyée en subventions pour les recherches sur les maladies de cœur?

2. En 1953, quel a été, au Canada, le nombre total des décès causés par les diverses sortes de maladies de cœur et l'artériosclérose?

3. Quel a été, en 1953, le nombre des décès causés par le cancer, la tuberculose et les accidents?

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 471 (O-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux navigables";

M. Garson, pour M. Chevrier, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Diefenbaker, propose en amendement: Que le bill ne soit pas lu maintenant une troisième fois mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité plénier avec instruction d'en rayer l'article deux.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

Oui:

Messieurs

Aitken (Mlle),
Argue,
Balcer,
Barnett,
Bell,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryson,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Dufresne,
Ellis,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gillis,
Green,
Hahn,
Hamilton,
Hansell,
Harkness,
Hees,
Herridge,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Johnson (Kindersley),
Johnston (Bow-River),
Jones,
Knight,
Leboe,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McBain,
McCullough (Moose-Mountain),
McGregor,
McLeod,
Michener,
Mitchell (London),
Monteith,
Montgomery,
Murphy (Lambton-Ouest),
Nesbitt,
Nicholson,
Nickle,
Noseworthy,
Pallett,
Patterson,
Pearkes,
Quelch,
Rowe,
Shaw,

Small,
Stanton,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Trainor,
Tustin,
White (Middlesex-Est),
Winch,
Yuill,
Zaplitny—78.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Batten,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Breton,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Buchanan,
Byrne,
Cameron (High-Park),
Campney,
Cannon,
Cardin,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Clark,
Cloutier,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Decore,
Demers,
Deschatelets,
Deslières,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Enfield,
Eudes,
Eyre,
Fairey,
Follwell,
Fontaine,
Forgie,
Fraser (St-Jean-Est),
Gagnon,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gingues,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Habel,
Hanna,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Hellyer,
Henderson,
Hosking,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,
Hunter,
James,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Leduc (Gatineau),
Leduc (Jacques-Cartier Lasalle),
Leduc (Verdun),
Lefrançois,
Legaré,
Lesage,
Lusby,
MacKenzie,
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch (Pictou).
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIvor,
McMillan,
McWilliam,
Maltais,
Mang,
Martin,
Massé,
Matheson,
Meunier,
Michaud,
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Nixon,
Pearson,
Philpott,
Picard,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Pouliot,
Power (St-Jean-Ouest),
Prudham,
Purdy,
Ratelle,
Reinke,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robichaud,
Robinson (Simcoe-Est),
St-Laurent,
Schneider,
Simmons,
Sinclair,
Smith,
Stuart (Charlotte),
Tucker,
Viau,
Villeneuve,
Weaver,
Weir,
Weselak,
White (Waterloo-Sud),
Wood—135.

Et la motion principale: Que le Bill n° 471 (O-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux navigables", soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois, sur division, et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

COMMERCE

Administration générale

424	Administration centrale	$ 625,101 00
425	Service des denrées, y compris contributions selon le détail des affectations, les dépenses à cet égard ne devant pas dépasser les montants indiqués, à moins qu'elles ne soient par ailleurs approuvées par le Conseil du Trésor	657,666 00
426	Office des commissaires du commerce	2,720,244 00
427	Division de l'information	169,323 00
428	Division de l'économique	174,878 00
429	Division des relations commerciales internationales, y compris une contribution de $6,300 au Bureau international des tarifs douaniers	142,555 00

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 448, Loi modifiant la Loi sur l'accise.

Bill n° 297, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada.

Bill n° 419, Loi modifiant la Loi concernant les banques d'épargne de la province de Québec.

Bill n° 82, Loi modifiant la Loi sur les indemnités de service de guerre.

Bill n° 464, Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que le Sénat a adopté le Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal, avec les amendements suivants:

1. *Page 10, lignes 10 à 20, inclusivement:* Retrancher la clause 9 et y substituer la suivante:

"9. (1) Lorsqu'une cour, un juge, un juge de paix ou un magistrat déclare sommairement une personne coupable d'un outrage au tribunal, commis en face du tribunal, et impose une punition à cet égard, cette personne peut interjeter appel de la punition infligée.

(2) Lorsqu'une cour ou un juge déclare sommairement une personne coupable d'un outrage au tribunal, non commis en face du tribunal, et qu'une punition est imposée à cet égard, cette personne peut interjeter appel

a) de la déclaration de culpabilité, ou
b) contre la punition infligée.

(3) Appel en vertu du présent article peut être interjeté à la cour d'appel de la province où les procédures sont exercées, et, pour les objets du présent article, les dispositions de la partie XVIII s'appliquent *mutatis mutandis.*"

2. *Page 13, lignes 30 à 37, inclusivement*: Retrancher la sous-clause (3) de la clause 25, et y substituer les suivantes:

"(3) Subordonnément au paragraphe (4), une personne n'est pas justifiée, aux fins du paragraphe (1), d'employer la force avec l'intention de causer, ou de nature à causer la mort ou des lésions corporelles graves, à moins qu'elle n'estime, pour des motifs raisonnables et probables, que cette force est nécessaire afin de se protéger elle-même ou de protéger toute autre personne sous ses soins, contre la mort ou contre des lésions corporelles graves.

(4) Un agent de la paix qui procède légalement à l'arrestation, avec ou sans mandat, d'une personne pour une infraction au sujet de laquelle cette personne peut être appréhendée sans mandat, ainsi que toute personne aidant légalement l'agent de la paix, est justifiable, si la personne qui doit être appréhendée s'enfuit afin d'éviter l'arrestation, d'employer la force nécessaire pour empêcher cette fuite, à moins que l'évasion puisse être empêchée par des moyens raisonnables d'une façon moins violente."

3. *Page 26, ligne 6*: Après le mot "sécurité", insérer "s'il est convaincu qu'une émeute est en cours,".

4. *Page 62, lignes 1 à 8, inclusivement*: Retrancher la sous-clause (6), et y substituer la suivante:

"(6) Rien au présent article ou à l'article 431 n'autorise la saisie, la confiscation ou la destruction d'installations ou de matériel de téléphone ou de télégraphe, ou d'autres appareils de communication, qui peuvent servir de preuve de la perpétration, ou qui peuvent avoir servi à la perpétration d'une infraction visée à l'article 176, 177, 179 ou 182, et qui sont la propriété d'une personne qui s'occupe à fournir au public un service de téléphone, de télégraphe ou d'autre communication, ou qui fait partie du service ou réseau de téléphone, de télégraphe ou d'autre communication de cette personne."

5. *Page 66, immédiatement après la ligne 8*: Insérer ce qui suit comme sous-clause (2), et renuméroter en conséquence les sous-clauses suivantes:

"(2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas à l'égard d'une réunion de courses tenue par une association mentionnée au sous-alinéa (i) de l'alinéa c) de ce paragraphe, dans une province autre qu'une province où l'association, avant le 1er mai 1954, a tenu une réunion de courses avec gageures au pari mutuel sous la surveillance d'un fonctionnaire nommé par le ministre de l'Agriculture."

6. *Pages 66, lignes 42 et 43*: Retrancher "(2) et (3)" et y substituer "(3 et (4)".

7. *Page 145, ligne 19*: Après le chiffre "400", insérer "(1)".

8. *Page 145, immédiatement après la ligne 28*: Insérer ce qui suit comme sous-clauses (2) et (3):

"(2) Est coupable d'une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité, quiconque publie ou imprime quelque chose ayant la ressemblance ou l'apparence

a) de la totalité ou d'une partie d'un billet de banque courant ou d'une monnaie de papier courante, ou

b) de la totalité ou d'une partie de quelque obligation ou titre d'un gouvernement ou d'une banque.

(3) Nul ne doit être déclaré coupable d'une infraction visée par le paragraphe (2) s'il est établi que, dans la publication ou l'impression de quelque chose à quoi s'applique ce paragraphe,

a) aucune photographie n'a été utilisée, à quelque période que ce soit, aux fins de publier ou d'imprimer ce dessin ou esquisse, sauf relativement aux procédés que nécessite le transfert d'un dessin ou d'une esquisse à une surface imprimée;

b) sauf le mot "Canada", rien ayant l'apparence d'un mot, d'une lettre ou d'un chiffre, n'était un mot, une lettre ou un chiffre complet;

c) aucune représentation d'un visage ou d'une figure humaine n'était plus qu'une indication générale des traits, sans détails;

d) une seule couleur a été employée, et

e) rien de la ressemblance ou de l'apparence du verso d'un billet de banque courant ou d'une monnaie de papier courante n'a été publié ou imprimé sous quelque forme que ce soit."

9. *Page 257 lignes 12 à 21, inclusivement*: Retrancher la clause 690, et y substituer la suivante:

"690. Rien au présent article ne limite ni n'affecte une disposition quelconque de la *Loi sur la Cour suprême*, relative aux brefs d'*habeas corpus* découlant de matières criminelles."

10. *Page 257, lignes 22 à 34, inclusivement*: Retrancher la clause 691, et y substituer la suivante:

"691. (1) Appel peut être interjeté à la cour d'appel contre une décision qui accorde ou refuse le secours demandé dans des procédures par voie de *mandamus*, de *certiorari* ou de prohibition.

(2) Les dispositions de la Partie XVIII s'appliquent, *mutatis mutandis*, aux appels prévus au présent article."

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et au retour;

M. l'Orateur rapporte que le très honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Rita Boucher Dufort.

Loi pour faire droit à Lucy Halga Saunders Gibson.

Loi pour faire droit à Antonie Lutz Jedrzejewski.

Loi pour faire droit à Jessie Clarke Thompson.

Loi pour faire droit à Dorothy Coughtry Paquette.

Loi pour faire droit à Isabel Ruth Smith Newey.

Loi pour faire droit à Eugene Clifford Carbonneau.

Loi pour faire droit à Jean-Antoine-François Armand.

Loi pour faire droit à Maria-Clara-Anita Cauchon Quirion.

Loi pour faire droit à Elsie Elizabeth Belford Grant.

Loi pour faire droit à Jean Monette.

Loi pour faire droit à Pearl Mary Brown Pratt.

Loi pour faire droit à Annie Holman James.

Loi pour faire droit à Marie-Paule Lemay Mondello.

Loi pour faire droit à Marilyn Lesley Simpson Lavallée.

Loi pour faire droit à Edith Lorraine McBurney Robinson.

Loi pour faire droit à Aline Gosselin du Berger.

Loi pour faire droit à Eileen Lucy Tollett Power-Williams.

Loi pour faire droit à William Pappas.

Loi pour faire droit à Claire Labelle Cousineau.

Loi pour faire droit à Denise-Marie-Helène Laporte Woodhouse.

Loi pour faire droit à Lois Helena Kearns Higham.

Loi pour faire droit à Dorothy Rita Wade Moulden.

Loi pour faire droit à Albert Thornton.

Loi pour faire droit à Koidula Laigma Hagel.

Loi pour faire droit à Yvette Lafontaine Tatos.

Loi pour faire droit à Freda Becker Blumenthal.

Loi pour faire droit à Monica Elizabeth Benoit Mullin".

Loi pour faire droit à Felix-André Landry.

Loi pour faire droit à Marie-Claire Parisien Barbeau.

Loi pour faire droit à Marie Muriel Gladys Lena Soubre Dubour.

Loi pour faire droit à Joan Millicent Kemp Tessier.

Loi pour faire droit à Mary Joy Thomson Asselin.

Loi pour faire droit à Ronald Arthur Leslie.

Loi pour faire droit à Lucienne Saint-Laurent Calvé.

Loi pour faire droit à Roberta Barbara Shvemar Feigelman.

Loi pour faire droit à Pearl Marie Neil Lane.

Loi pour faire droit à Marjorie May Price Amory.

Loi pour faire droit à Marie-Jeannette-Laure Lafrenière Lucas.

Loi pour faire droit à Frances Goldberg Glegg.

Loi pour faire droit à Thelma Nellie McKeage Patrick.

Loi pour faire droit à Madeleine Roy Julien.

Loi pour faire droit à Louis Tothe.

Loi pour faire droit à Nicolas-Joseph-Ladislas Barath.

Loi pour faire droit à Ferencz Gyula Babinzski.

Loi pour faire droit à Béatrice Alexandra Duff Sheppard.

Loi pour faire droit à Rémi Charbonneau.

Loi pour faire droit à Kathleen Florence Pippy Hayward.

Loi pour faire droit à Fred Skiffington.

Loi modifiant la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement de l'énergie des rapides internationaux.

Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne.

Loi modifiant la Loi sur le Conseil de recherches.

Loi modifiant la Loi sur la coordination de la formation professionnelle.

Loi concernant les inventions créées par les fonctionnaires publics.

Loi modifiant certaines lois sur la pension des employés de l'État affectés à des corporations de la Couronne.

Loi modifiant la Loi sur les postes.

Loi modifiant la Loi sur l'accise.

Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux navigables.

Loi modifiant la Loi sur les indemnités de service de guerre.

Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada.

Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada.

Loi concernant les banques d'épargne de la province de Québec.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Société Radio-Canada

534 Prêts à la Société Radio-Canada, remboursables avec intérêt au taux que fixera le Gouverneur en conseil, et selon les modalités que ce dernier pourra déterminer, lesdits prêts devant servir à acquitter les dépenses d'immobilisations relatives aux installations de télévision et à assurer l'expansion du service. Ces prêts, y compris l'intérêt, doivent être imputés sur les recettes de Radio-Canada immédiatement après les charges imposées par l'article 17 de la Loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936 .. .. $ 3,000,000 00

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Service international de radiodiffusion sur ondes courtes

53 Entretien et exploitation, y compris l'autorisation de porter au crédit de l'attribution les recettes des loyers des locaux de l'édifice Radio-Canada jusqu'au montant de $160,000 et de remployer la somme aux fins du Service international de radiodiffusion 2,199,150 00

54 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris la surveillance 195,300 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

SERVICE INTERNATIONAL DE RADIODIFFUSION SUR ONDES COURTES

647	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris la surveillance—Crédit supplémentaire	70,394 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 10h. 47 minutes du soir, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 127

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 11 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Croll, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le dixième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 472 (N-15 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Ligue Slovaque Canadienne", et convient d'en faire rapport sans amendement.

M. McWilliam, pour M. Hunter, du comité permanent des bills privés en général, présente le septième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification, savoir:

Bill n° 449 (D-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Walsh".

Bill n° 450 (E-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Anne Darke Marshall".

Bill n° 451 (F-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Raphael Sacchitelle".

Bill n° 452 (G-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Mary Peebles Brown Macartney-Filgate".

Bill n° 453 (H-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfrid Lavoie".

Bill n° 454 (I-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Edgar-Emilien Landry".

Bill nº 455 (J-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Victor-Gérard Fontaine".

Bill nº 456 (K-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Robert Hotte".

Bill nº 457 (L-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Héneault Champagne".

Bill nº 458 (M-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léopold Ruel".

De plus, conformément à l'ordre de la Chambre du 1er juin, 1954, votre comité a repris l'étude du bill nº 434 (U-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Delphis-Guillaume Delorme", et convient d'en faire rapport sans modification.

M. Tucker, du comité spécial chargé de l'étude des Affaires des anciens combattants, présente le cinquième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le comité a déjà fait rapport, avec amendements dans chaque cas, des quatre projets de loi qui lui ont été déférés conformément aux instructions qu'il a reçues les 11 et 25 février et les 11 et 19 mai, à savoir:

Bill nº 101—Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes.

Bill nº 82—Loi modifiant la loi sur les indemnités de service de guerre.

Bill nº 339—Loi modifiant la loi sur les pensions.

Bill nº 459—Loi modifiant la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Ont assisté aux dix-huit séances du comité qui ont eu lieu entre le 14 mai et le 9 juin entre autres fonctionnaires du ministère des Affaires des anciens combattants, les personnes suivantes: M. E. L. M. Burns, sous-ministre; M. G. L. Lalonde, sous-ministre adjoint; M. G. H. Parliament, directeur général des Services du bien-être; M. W. Gordon Gunn, c.r., directeur des services juridiques; M. E. J. Rider, conseiller en recherches; M. C. B. Topp, avocat en chef des pensions; M. T. J. Rutherford, directeur préposé à l'application de la loi sur les terres des anciens combattants; M. A. D. McCracken, fonctionnaire administratif senior; M. H. C. Griffith, surintendant de la Division de la construction; M. H. R. Holmes, surintendant de la Division des valeurs; M. W. Strojich, surintendant de la Division des immeubles; M. W. G. Wurtele, délégué du Trésor affecté à l'application de la loi sur les terres des anciens combattants, ainsi que M. J. L. Melville, président, et M. Leslie A. Mutch, vice-président, de la Commission canadienne des pensions. Le comité désire remercier ces fonctionnaires de l'aide précieuse qu'ils ont apportée à ses travaux.

Au cours de ses délibérations, le comité a reçu des organismes nationaux d'anciens combattants suivants des observations par écrit et de vive voix concernant les mesures énumérées plus haut:

Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique;

Conseil national des Associations d'anciens combattants du Canada;

Veuves d'anciens combattants canadiens ne touchant pas de pension;

The Canadian Merchant Navy Veterans Association.

En déposant une copie des témoignages rendus, le comité désire souligner le fait que les mémoires présentés par la Légion canadienne, le Conseil national des Associations d'anciens combattants et les Veuves d'anciens combattants canadiens ne touchant pas de pension, en plus des observations que chacun renfermait relativement auxdits bills, sollicitaient instamment des modifications à la loi sur les allocations aux anciens combattants en vue de majorer les allocations qu'elle prévoit et de relever le niveau des revenus permis.

La *Canadian Merchant Navy Veterans Association,* dans son mémoire, a surtout souligné son désir de voir les marins qui ont servi au cours de la seconde Grande Guerre dans les eaux dangereuses toucher les prestations prévues par la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Le comité recommande que le Gouvernement considère favorablement lesdits mémoires.

(Les témoignages qui accompagnent ledit rapport sont annexés aux Journaux à titre d'Appendice n° 12.)

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1954-852, approuvé le 10 juin 1954: établissant une commission d'enqutêe sous l'autorité de la Partie I de la Loi sur les enquêtes afin de déterminer si la législation fédérale se rapportant de quelque manière aux brevets d'invention, aux dessins industriels, au droit d'auteur et aux marques de commerce favorise raisonnablement les inventions et les recherches, le développement du talent littéraire et artistique, l'esprit créateur, et rend accessibles au public canadien les créations scientifiques, techniques, littéraires et artistiques ainsi que leurs applications, adaptations et utilisations, d'une manière et à des conditions sauvegardant convenablement l'intérêt public primordial, le tout à la lumière des conditions économiques, des développements scientifiques, techniques et industriels, des pratiques commerciales et de tous circonstances ou facteurs pertinents de l'heure actuelle, y compris les pratiques prévues dans ladite législation et toute convention internationale pertinente, ou s'y rapportant, à laquelle le Canada est partie; et de présenter au Gouverneur en conseil un rapport de ses conclusions, avec les recommandations opportunes en vue d'apporter des modifications à ladite législation, (versions anglaise et française).

M. Pickersgill dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 mai 1954,—État indiquant: —1. Quel est, par régions du ministère des Affaires des anciens combattants, au Canada, le nombre d'ex-militaires recevant une pension d'invalidité?

2. Au cours de chaque année financière, depuis le 1er avril 1949, combien de pensions d'invalidité a-t-on octroyées?

3. Quel a été le nombre des enrôlements, par régions du ministère des Affaires des anciens combattants, depuis la seconde Grande Guerre?

4. Par région du ministère des Affaires des anciens combattants, combien de pensions d'invalidité a-t-on accordées à des ex-militaires ayant fait du service au Canada seulement, et combien en a-t-on octroyé à ceux qui ont fait du service dans les théâtres d'opérations militaires du Royaume-Uni et de l'Europe?

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—Ministère

444	Levés, investigations et études sur la voie maritime du Saint-Laurent (y compris l'ancien poste "Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal maritime du Saint-Laurent")	$ 820,180 00
	Services des canaux	
445	Administration	141,980 00
446	Exploitation et entretien	6,054,242 00
447	Construction ou acquisition de bâtiments, ou ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris les versements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions pour des constructions qu'elles ont faites	2,085,100 00
	Services de la marine	
448	Administration des Services de la marine, y compris celle des agences	659,259 00
	Vapeurs des Services de la marine—	
449	Administration, exploitation et entretien	6,228,000 00
450	Construction ou acquisition de navires et de matériel	3,418,000 00
	Aides à la navigation—	
451	Administration, exploitation et entretien	5,111,800 00
452	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,586,720 00
	Services nautiques—	
453	Administration, exploitation et entretien, y compris les subventions et contributions selon le détail des affectations; récompenses pour sauvetage de vies humaines à bord de navires en détresse; subventions aux compagnies de sauvetage et remboursement des dépenses, y compris les dépenses réservées faites à l'égard de marins canadiens en détresse (expression définie à l'art. 306 de la Loi sur la marine marchande du Canada)	474,764 00
454	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	69,900 00
	Service du pilotage—	
455	Administration, exploitation et entretien, y compris l'autorisation de faire des avances provisoires recouvrables n'excédant pas $20,000	540,983 00
456	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	55,000 00

457	Inspection des navires à vapeur, y compris l'application de la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et de la convention sur les lignes de charge, ainsi qu'une contribution de $7,000 au ministère de l'Éducation de la province de la Nouvelle-Écosse	646,853 00
458	Service des signaux maritimes	159,760 00
	Service du chenal maritime du Saint-Laurent—	
459	Administration, exploitation et entretien	819,371 00
460	Dragage à forfait	2,500,000 00
461	Levés et investigations	20,000 00

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

462	Réparation et dépenses nécessitées par l'exploitation et l'entretien des wagons officiels de chemin de fer soumis à l'autorité du ministère	56,240 00
	Chemin de fer de la baie d'Hudson—	
463	Différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année close le 31 mars 1955, sans excéder	425,000 00
464	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	138,800 00
465	Service de tranbordement de l'Île du Prince-Édouard et ports terminus — Paiement dans l'année financière 1954-1955, à la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs de la compagnie du National) du service de transbordement de l'Île du Prince-Édouard et de ses ports terminus durant l'année civile 1954	1,558,000 00
466	Détroit de Canso—Améliorations et installations afférentes au transport	9,670,000 00
467	Agrandissement des installations de quai et de terminus de North-Sydney (N.-É.)	956,600 00
468	Construction de nouvelles installations de quai et de terminus à Port-aux-Basques (T.-N.)	2,253,600 00
469	Paiement dans l'année financière 1954-1955, à la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs de la compagnie du National) du service de transbordement North-Sydney-Port-aux-Basques et de ses ports terminus durant l'année civile 1954	2,600,000 00
470	Construction ou acquisition de transbordeurs d'autos, selon le détail des affectations	6,950,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

TRANSPORTS

A-Ministère

735	Levés, investigations et études sur la voie maritime du Saint-Laurent—Crédit supplémentaire	846,432 00

Services des canaux

736	Exploitation et entretien—Crédit supplémentaire	100,000 00
737	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris les versements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions pour des constructions qu'elles ont faites—Crédit supplémentaire	367,660 00

Services de la marine

	Vapeurs des Services de la marine—	
738	Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire	350,000 00
739	Construction ou acquisition de navires et de matériel—Crédit supplémentaire	490,000 00
	Services nautiques—	
740	Administration, exploitation et entretien, y compris subventions et contributions selon le détail des affectations; récompenses pour sauvetage de vies humaines à bord de navires en détresse; subventions aux compagnies de sauvetage et remboursement des dépenses, y compris les dépenses réservées faites à l'égard de marins canadiens en détresse (expression définie à l'article 306 de la Loi sur la marine marchande du Canada)—Crédit supplémentaire	5,000 00
741	Inspection des navires à vapeur, y compris l'application de la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et de la convention sur les lignes de charge, ainsi qu'une contribution de $115,600 au ministère de l'Éducation de la province de Terre-Neuve—Crédit supplémentaire	115,600 00
742	Service du chenal maritime du Saint-Laurent—Levés et investigations—Crédit supplémentaire	10,000 00

Et la Chambre poursuit sa séance;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 476 (Q-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses)".

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—Ministère

Services des chemins de fer et des navires à vapeur

471	Construction ou acquisition de navires pour les services de cabotage de Terre-Neuve	$ 900,000 00
472	Coût de l'expertise des biens du chemin de fer de Terre-Neuve confiés à la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada	17,500 00
473	Dégaussage et renforcement pour l'armement de navires marchands au long cours immatriculés au Canada et jaugeant 1,000 tonneaux ou plus	300,000 00
474	Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Paiement aux compagnies ferroviaires assurant un service dans le territoire choisi désigné par la Loi, pendant l'année financière 1954-1955, de la différence occasionnée par l'application de la Loi, entre les taxes de tarif et les taxes normales sous le régime des tarifs approuvés (évaluée et certifiée au ministre des Transports par la compagnie du National et approuvée par les vérificateurs de ladite compagnie relativement aux lignes de l'Est des chemins de fer Nationaux du Canada et, dans le cas des autres chemins de fer, par la Commission des transports du Canada) pour tout mouvement du trafic pendant l'année civile 1954 (c. 174, S.R.)	10,948,000 00
475	*Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*—Paiement de temps à autre à la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* (ci-après dénommée "la Compagnie"), sur demandes présentées par la Compagnie au ministre des Finances et approuvées par le ministre des Transports, d'une somme à affecter au déficit d'exploitation de la Compagnie et des navires sous son autorité, subi pendant l'année terminée le 31 décembre 1954 et certifié par les vérificateurs de la Compagnie, sans excéder . .	581,000 00
476	Jetées de la pointe Ogden, Victoria (C.-B.)—Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages et terrains . .	14,000 00

PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

477	Somme requise pour verser une pension annuelle de $300 à chacun des anciens pilotes suivants: Arthur Baquet, Adélard Delisle, Raoul Lachance, Jules Lamarre, Wilhelm Langlois, Georges Larochelle, Auguste Santerre	2,100 00
478	Caisse de prévoyance des cheminots—Supplément aux allocations de pension prévues par la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Édouard, de façon à effectuer, du 1er janvier 1954 au 31 mars 1955, le versement minimum de $30 par mois au lieu de $20 comme le fixe ladite loi	12,250 00
479	Allocations de pension supplémentaires aux anciens employés des Services de chemins de fer, de navigation et de télécommunications de Terre-Neuve mutés aux chemins de fer Nationaux du Canada	17,000 00

SERVICES DE L'AIR

Division des télécommunications

	Voies aériennes et aéroports—Services de la radio aéronautique—	
480	Administration, exploitation et entretien	5,749,559 00
481	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	2,279,517 00
	Loi sur la radio et règlements (y compris l'ancien service de suppression des brouillages radiophoniques)—	
482	Administration, exploitation et entretien, y compris la part du Canada aux frais d'administration des différentes conférences internationales sur la radio, le télégraphe et le téléphone, selon le détail des affectations	1,617,445 00
483	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	286,085 00
	Aides radio à la navigation maritime—	
484	Administration, exploitation et entretien	2,456,995 00
485	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	481,400 00
	Service de télégraphe et de téléphone—	
486	Administration, exploitation et entretien	591,603 00
487	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris l'aide en capitaux aux réseaux de téléphone locaux des régions peu peuplées	325,700 00
488	Réseau de communications du Nord-Ouest — Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	375,700 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

743	Construction et acquisition de transbordeurs d'autos, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire . .	750,000 00

SERVICES DE L'AIR

Division des télécommunications

	Voies aériennes et aéroports—Services de la radio-aéronautique—	
744	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	395,000 00
	Aides radio à la navigation maritime—	
745	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	77,000 00
	Service de télégraphe et de téléphone—	
746	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris l'aide en capitaux aux réseaux de téléphone locaux des régions peu peuplées—Crédit supplémentaire ..	111,060 00
747	Réseau de communications du Nord-Ouest—Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	121,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 10h.46 minutes du soir, à lundi prochain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

83279—48½

N° 128

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 14 JUIN 1954

Onze heures du matin.

Prière.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 mai 1954,—État indiquant:—1. La Commission des Transports, le ministère des Transports, ou tout autre ministère du Gouvernement, ont-ils procédé à une enquête *a*) sur le nombre des abonnés éventuels au *Bell Telephone* dans l'impossibilité d'obtenir présentement le service téléphonique (i) dans la région métropolitaine de Toronto, (ii) dans la province d'Ontario, (iii) dans d'autres provinces du Canada desservies par la *Bell Telephone Company*, *b*) afin de savoir s'il y a pénurie du matériel propre à assurer le service téléphonique requis, *c*) afin de déterminer, s'il y a lieu, quels sont les genres de matériel dont on est à court, *d*) afin de savoir si cette pénurie est due (i) à l'absence des matières premières, (ii) à l'absence des moyens de fabrication, (iii) au manque de main-d'œuvre, (iv) à l'existence d'un monopole de fabrication du fil et du câble, (v) à l'existence d'un monopole en matière de services téléphoniques?

2. Si l'on a procédé à de telles investigations, quelles en sont les conclusions?

3. Si l'on n'a pas procédé à de telles investigations, la Commission des Transports ou le ministère des Transports ont-ils, d'après la constitution, le droit de précéder à de telles investigations?

4. Dans le cas de l'affirmative, procédera-t-on à de telles investigations?

5. Sinon, qui a le droit le procéder à de telles investigations?

M. Chevrier présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 477, Loi modifiant la Loi sur les pipe-lines, qui est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour plus tard aujourd'hui, avec la permission de la Chambre.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 476 (Q-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses)".—M. *Gardiner.*

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. Castleden, pour M. Zaplitny—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres et autres communications échangés, depuis le 1er août 1953 jusqu'à ce jour, entre tout ministère du Gouvernement et toute personne en ce qui concerne l'emploi d'une autre drague sur le lac Winnipegosis au Manitoba.

Le Bill n° 463, Loi modifiant la Loi sur la pension du service public, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et la question est mise en délibération;

M. Macdonnell (Greenwood), appuyé par M. Tustin, propose, en amendement—Que ledit bill ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit lu dans six mois à compter de ce jour.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Bell,
Blackmore,
Brooks,
Cardiff,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Fairclough (Mme),
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Girard,
Hahn,
Hansell,
Harkness,
Holowach,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacLean,
Monteith,
Murphy (Lambton-Ouest),
Nowlan,
Patterson,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Shaw,
Small,
Thomas,
Tustin,
Yuill—32.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Barnett,
Batten,
Bennett (Grey-Nord),
Blanchette,
Boisvert,
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Brisson,
Buchanan,
Byrne,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Campney,
Caron,
Carter,
Castleden,
Cavers,
Chevrier,
Cloutier,
Côté,
Croll,
Decore,
Deslières,
Dickey,
Dumas,
Ellis,
Fairey,
Fraser (St-Jean-Est),
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gillis,
Gingras,
Gingues,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Hanna,
Hardie,
Harris,
Harrison,
Henderson,
Henry,
Herridge,
Hosking,
Houck,
Howe (Port-Arthur),
Huffman,

Hunter, James, Jones, Jutras, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Shelbourne-Yarmouth-Clare), Knowles, Lafontaine, Leduc (Verdun), Legaré, Lesage, Lusby, MacDougall, MacInnis, MacNaught, McCann, McCulloch (Pictou), McCullough (Moose-Mountain), McIlraith, McIvor, McWilliam, Mang, Massé, Matheson, Michaud, Nicholson, Pearson, Philpott, Picard, Pickersgill, Pinard, Pommer, Pouliot, Power (St-Jean-Ouest), Proudfoot, Prudham, Purdy, Regier, Richard (Ottawa-Est), Robichaud, Robinson (Simcoe-Est), St-Laurent, Schneider, Shipley (Mme), Sinclair, Stewart (Winnipeg-Nord), Stick, Stuart (Charlotte), Thatcher, Tucker, Valois, Viau, Villeneuve, Weaver, Weir, Weselak, Winch, Wood, Zaplitny—114.

Et la motion principale: Que le Bill n° 463, Loi modifiant la Loi sur la pension du service public, soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott, Anderson, Applewhaite, Ashbourne, Balcom, Barnett, Batten, Bennett (Grey-Nord), Blanchette, Boisvert, Boucher (Restigouche-Madawaska), Bourget, Brisson, Buchanan, Byrne, Cameron (Nanaïmo), Campbell, Campney, Caron, Carter, Castleden, Cavers, Chevrier, Cloutier, Côté, Cröll, Decore, Deslières, Dickey, Dumas, Ellis, Fairey, Fraser (Saint-Jean-Est), Garland, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Portneuf), Gillis, Gingras, Gingues, Gour (Russell), Gourd (Chapleau), Gregg, Hanna, Hardie, Harris, Harrison, Henderson, Henry, Herridge, Hosking, Houck, Howe (Port-Arthur), Huffman, Hunter, James, Jones, Jutras, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), Knowles, Lafontaine, Leduc (Verdun), Legaré, Lesage, Lusby, MacDougall, MacInnis, MacNaught, McCann, McCulloch (Pictou), McCullough (Moose-Mountain), McIlraith, McIvor, McWilliam, Mang, Massé, Matheson, Michaud, Nicholson, Pearson, Philpott, Picard, Pickersgill, Pinard, Pommer, Pouliot, Power (Saint-Jean-Ouest), Proudfoot, Prudham, Purdy, Regier, Richard (Ottawa-Est), Robichaud, Robinson (Simcoe-Est), St-Laurent, Schneider, Shipley (Mme), Sinclair, Stewart (Winnipeg-Nord), Stick, Stuart (Charlotte), Thatcher, Tucker, Valois, Viau, Villeneuve, Weaver, Weir, Weselak, Winch, Wood, Zaplitny—114.

NON:

Messieurs

Bell,	Fraser (Peterborough),	Lennard,	Patterson,
Blackmore,	Fulton,	Low,	Pearkes,
Brooks,	Girard,	Macdonnell,	Poulin,
Cardiff,	Hahn,	MacLean,	Quelch,
Diefenbaker,	Hansell,	Monteith,	Shaw,
Dinsdale,	Harkness,	Murphy (Lambton-Ouest),	Small,
Drew,	Holowach	Nowlan,	Thomas,
Fairclough (Mme),			Tustin,
Fleming,			Yuill—32.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

Conformément à l'ordre spécial adopté aujourd'hui, il est fait appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 477, Loi modifiant la Loi sur les pipe-lines;

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 474, Loi concernant le transport extra-provincial par véhicule à moteur;

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Macdonnell (Greenwood), propose en amendement: Que le Bill n° 474 ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que l'objet de la mesure soit renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, sur division.

Et après plus ample discussion, la motion principale, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures dix-huit minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 129

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 15 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, n° 11, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 9 juin 1954, aux termes de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 juin 1954,—État indiquant:—1. Entre le 1er janvier 1919 et le 1er janvier 1954, quel a été, au Canada, le nombre *a*) d'accusations, *b*) de condamnations, *c*) d'acquittements, *d*) de suspensions d'instances, aux termes des articles 89, 90, 92, 94, 95, 96 et 97 du Code criminel, chapitre 36 des Statuts revisés du Canada (1927), ou des articles correspondants si la numérotation en a été modifiée au cours de cette période?

2. Quel a été l'intitulé de la cause à l'égard de chacune des condamnations susvisées?

3. Entre le 1er janvier 1919 et le 1er janvier 1954, combien de fois a-t-on donné lecture de la Loi contre les attroupements?

4. A quel fonctionnaire (shérif, adjoint au shérif, maire ou autre premier fonctionnaire ou juge de paix) incombait la lecture de cette loi dans chaque cas, et quel fonctionnaire en a effectivement donné lecture dans chaque cas?

5. Au cours de la période ci-dessus, combien de fois a-t-on donné lecture de la Loi contre les attroupements à l'occasion de différends industriels, quand et où a eu lieu ladite lecture?

6. Depuis le 1er janvier 1954, a-t-on déjà donné lecture de la Loi sur les attroupements au Canada? Dans le cas de l'affirmative, quand et où?

M. Bennett (Grey-Nord), adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, présente à la Chambre,—État des engagements financiers conclus et des dépenses faites sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1954, aux termes de l'article 42 de ladite loi, chapitre 280 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

Aussi,—Relevé des opérations découlant de la Loi sur l'assurance des anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1954, aux termes de l'article 20 de ladite loi, chapitre 279 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

Et aussi,—Relevé des opérations découlant de la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays pour l'année terminée le 31 mars 1954, aux termes de l'article 17 du chapitre 54 des Statuts du Canada (1920), (versions anglaise et française).

Le Bill n 474, Loi concernant le transport extra-provincial par véhicule à moteur, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 475, Loi abrogeant la Loi sur l'aptitude physique nationale, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant la prise en considération des amendements apportés par le Sénat au Bill n° 7, Loi concernant le droit pénal;

M. Garson propose,—Que lesdits amendements soient maintenant lus une deuxième fois et agréés.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdits amendements, en conséquence, sont lus une deuxième fois et agréés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 476 (Q-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses)";

M. Gardiner propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Il est fait appel de l'ordre portant la reprise du débat ajourné sur le projet de motion de M. Prudham: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Drew, appuyé par M. Diefenbaker: Que tous les mots après "Que" et jusqu'à la fin de la question soient supprimés et remplacés par les mots suivants:

> "la Chambre est d'avis que, vu la grave situation actuelle en matière de commerce international du blé, le Gouvernement devrait énoncer immédiatement sa politique en ce qui concerne la vente de nos excédents de blé."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue, appuyé par M. Bryson: Que l'amendement soit modifié par le remplacement du point, à la fin, par une virgule et l'adjonction des mots suivants:

> "et que le Gouvernement devrait songer à inscrire à son programme l'établissement d'un prix minimum au bénéfice des producteurs de blé du Canada, ce prix ne devant pas être inférieur au prix de vente de la Commission canadienne du blé, à Fort-William/Port-Arthur, le vendredi 4 juin 1954."

Avant l'ajournement de ce débat, le mercredi 9 juin 1954, M. l'Orateur avait soulevé la question du Règlement au sujet de l'amendement principal susdit et formulé les observations suivantes:

M. l'Orateur: Avant la levée de la séance, je tiens à formuler quelques remarques, afin que les honorables députés puissent y songer et peut-être me donner leur avis plus tard. Voici l'amendement:

> La Chambre est d'avis que, vu la grave situation actuelle en matière de commerce international du blé, le Gouvernement devrait énoncer immédiatement sa politique en ce qui concerne la vente de nos excédents de blé.

Or, s'agit-il ici d'un amendement qui invite le Gouvernement à énoncer immédiatement sa politique? Un amendement vise un certain objet et cet objet consiste à modifier la teneur de la motion principale, de façon à permettre aux honorables députés de se prononcer sur la chose publique. Est-ce formuler un amendement, même si un amendement à la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides n'a pas à être pertinent, que de demander que le Gouvernement énonce immédiatement sa politique? Est-ce une motion parlementaire? Voilà la première question que je soumets à l'attention des honorables députés.

Voici la deuxième question. Je me suis absenté un instant pour consulter ces amendements; à mon retour j'ai entendu le ministre du Commerce (M. Howe) prononcer un discours. Que faisait-il, lorsqu'il avait la parole, il y a un instant? Même si cette déclaration de principe n'était pas du goût des honorables députés, n'est-il pas exact que le ministre exposait la politique du Gouvernement, parce qu'il est son porte-parole en ce qui concerne ces diverses questions, selon la théorie de la solidarité ministérielle, il a parlé au nom du Gouvernement. Ne s'est-il pas conformé aux dispositions de l'amendement? Il y a encore un point que je voudrais exposer aux honorables députés, pour qu'ils y réfléchissent sérieusement.

Évidemment, lorsqu'on tient compte de ce que l'amendement réclame du Gouvernement l'exposé d'une ligne de conduite, il serait possible d'aller un peu plus loin. Somme toute, le Gouvernement, aux termes de la constitution, se compose des conseillers de Sa Majesté. Ce sont eux qui sont censés proposer la

politique à suivre. Nous est-il possible, d'obliger, par un amendement ou une décision de la Chambre, le Gouvernement à déclarer la ligne de conduite qu'il entend suivre, s'il ne veut pas le faire? J'ai à la main un traité sur le Parlement, par C. Ilbert, ancien Greffier de la Chambre des communes en Angleterre, et auteur de plusieurs ouvrages. A la page 111 de ce livre-ci, il dit, dans un passage intitulé "administration":

> Le Parlement ne gouverne pas. Le gouvernement parlementaire ne signifie pas le gouvernement par le Parlement. Une fois, et une fois seulement, dans le cours de l'histoire d'Angleterre, la Chambre des communes a tenté d'administrer les affaires du pays par l'entremise de comités exécutifs et le précédent du Long Parlement n'a pas été suivi.
>
> Ce que fait le Parlement, et surtout la Chambre des communes, c'est d'abord de s'assurer que les ministres du roi, qui dirigent le gouvernement exécutif du pays et en sont responsables, sont les représentants et ont la confiance du parti, ou de la combinaison de partis, qui rallie une majorité à la Chambre et, ensuite, de contrôler l'action de ces ministres au moyen de questions et de critiques.

Or s'agit-il ici d'une critique? L'amendement demande que le Gouvernement énonce immédiatement une politique. Je soumets ces observations pour la gouverne des honorables députés. Évidemment, si l'amendement n'est pas régulier, le sous-amendement ne l'est pas non plus.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Il est peut-être opportun d'étudier à l'instant ce que prévoit le Règlement au sujet de la proposition d'amendement. Le 9 juin 1954, j'ai soulevé plusieurs points et différé ma décision avec l'espoir qu'à la reprise du débat sur la proposition d'amendement certains honorables députés désireraient peut-être formuler quelques observations. Si tel n'est pas le cas, je signale que j'ai approfondi davantage les points que j'ai soulevés à cette occasion et constaté, après mûr examen, que la proposition d'amendement est inacceptable. L'article 54 du Règlement est ainsi conçu:

> Lorsque l'Orateur est d'avis qu'une motion dont un député a saisi la Chambre est contraire aux règles et privilèges du Parlement, il en informe immédiatement la Chambre, avant de mettre la question aux voix, et cite l'article du Règlement ou l'autorité applicable en l'espèce.

Dans "Introduction à la procédure de la Chambre des communes" de Campion, la question d'une motion non parlementaire est clarifiée davantage; à la page 149, on lit le passage suivant:

> Les amendements sont irrecevables
>
> (1) quand ils ne se rattachent pas pertinemment à la question qu'ils visent ou pourraient, s'ils étaient adoptés, donner un texte défectueux, dénué de sens ou encore de forme non-grammaticale.

J'aimerais faire observer aux honorables députés que c'est aux expressions "défectueux" et "dénué de sens" que je m'intéresse en ce moment.

L'amendement est ainsi conçu:

> La Chambre est d'avis que, vu la grave situation actuelle en matière de commerce international du blé, le Gouvernement devrait énoncer immédiatement sa politique en ce qui concerne la vente de nos excédents de blé.

La proposition d'amendement priait le Gouvernement d'énoncer immédiatement sa politique. Les lignes de conduite à suivre sont du ressort du gouvernement exécutif. Même si l'amendement était adopté, qu'arriverait-il ici si la politique du Gouvernement était de ne rien dire? La Chambre se serait déclarée d'avis que le Gouvernement devrait énoncer sa politique mais aucune politique ne serait formulée car nous ne pourrions rien faire à cet égard. C'est au Gouvernement qu'il revient de décider en ce domaine particulier quelle est la politique à adopter et il peut décider de n'en rien dire pour le moment. Les députés savent que lorsqu'on pose des questions lors de l'appel de l'ordre du jour il arrive souvent qu'un ministre réponde qu'il s'agit là de la politique du Gouvernement, qui sera annoncée au moment voulu et il n'est rien qu'un député quelconque puisse faire dans un tel cas.

Qu'il me soit permis de signaler que puisque le ministre du Commerce (M. Howe) a formulé une déclaration relativement à la politique adoptée, cet amendement, à plus forte raison, a encore moins de sens qu'auparavant. Pour ces motifs donc je déclare l'amendement irrecevable et si l'amendement est irrecevable le sous-amendement lui-même n'a pas sa raison d'être.

Et la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, est de nouveau mise en délibération.

M. Harkness, appuyé par M. Charlton, propose en amendement: Que tous les mots après "Que" et jusqu'à la fin de la question soient supprimés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre regrette que le Gouvernement n'ait pas résolu de façon efficace le problème que pose la vente de l'excédent de blé au Canada."

Et le débat se poursuit;

M. McCullough (Moose-Mountain), appuyé par M. Castleden, propose en sous-amendement: Que l'amendement soit modifié par le remplacement du point, à la fin, par une virgule et l'adjonction des mots suivants:

> "et la Chambre regrette, de plus, que le Gouvernement n'ait pas prévu, dans l'intérêt des producteurs de blé du Canada, un prix minimum à des niveaux qui ne seraient pas inférieurs au prix de vente de la Commission canadienne du blé en vigueur à Fort-William/Port-Arthur le vendredi 4 juin 1954."

Et le débat se poursuit de nouveau;

(A cinq heures du soir, les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Reinke propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Le Bill n° 472 (N-15 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Ligue Slovaque Canadienne", est étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 449 (D-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Walsh", est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 442, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de lignes ferroviaires depuis Saint-Félicien jusqu'à Chibougamau et depuis Chibougamau jusqu'à Beattyville, dans la province de Québec, et depuis Hillsport, sur la voie principale des Chemins de fer nationaux du Canada, jusqu'à Manitouwadge-Lake, dans la province d'Ontario.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill n° 338, Loi concernant les banques et les opérations bancaires, avec les amendements suivants:

1. *Page 23, lignes 1 à 4, inclusivement:* Retrancher la sous-clause (2) de la clause 50, et y substituer ce qui suit:

"(2) Rien au paragraphe (1) n'affecte les droits et recours, aux termes d'un contrat de vente non conforme aux conditions et exigences de ce paragraphe, d'un acheteur qui n'est pas au courant du défaut de conformité.

(3) Lorsqu'il n'est pas nécessaire, d'après les règlements de la banque, que les transferts d'actions de son capital social soient inscrits dans les livres de la banque, aucun transfert d'actions, à moins d'être fait par vente en exécution ou en vertu du décret, de l'ordonnance ou du jugement d'un tribunal de juridiction compétente, n'est, avant d'avoir été régulièrement inscrit dans un livre de la banque où le transfert peut être enregistré, valide à quelque fin que ce soit, sauf pour démontrer les droits réciproques des parties à ce transfert et, s'il est inconditionnel, pour rendre le cessionnaire et le cédant conjointement et solidairement responsables envers la banque et ses créanciers.

(4) Nonobstant le paragraphe (3), la remise d'un certificat couvrant des actions complètement acquittées, avec un transfert régulièrement exécuté en endos ou remis avec le certificat, constitue un valide transfert des actions y déclarées, si ces actions sont inscrites à quelque Bourse reconnue au moment de pareille remise; mais, jusqu'à ce que pareil transfert soit inscrit dans un livre de la banque où le transfert peut être enregistré, la banque peut considérer la personne au nom de qui les actions déclarées dans ledit certificat sont attribuées dans les livres de la banque comme étant seule autorisée à recevoir un avis d'assemblée des actionnaires et à y voter, ainsi qu'à recevoir des versements à l'égard de ces actions, par voie de dividendes ou autrement."

2. *Page 90, Annexe L, lignes 5 et 6:* Retrancher ce qui suit:
"jusqu'au ....jour d...............19......inclus,".

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Prudham: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, la proposition de motion d'amendement de M. Harkness et la proposition de motion de sous-amendement de M. McCullough (Moose-Mountain).

Et le débat se poursuit, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Nicholson.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 10h.25 minutes du soir, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 130

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 373, Loi prévoyant des immunités diplomatiques et consulaires pour les représentants du Commonwealth au Canada.

M. Brown (Essex-Ouest), du comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé de l'étude de la peine capitale, des punitions corporelles et des loteries, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le 12 janvier 1954, la Chambre des communes a adopté la résolution suivante:

Qu'un comité mixte des deux Chambres du Parlement soit institué afin d'enquêter et de faire rapport sur la question de savoir s'il y a lieu de modifier le droit pénal du Canada en ce qui concerne *a*) la peine capitale, *b*) les punitions corporelles ou *c*) les loteries et, dans le cas de l'affirmative, de quelle façon et dans quelle mesure;

Que 17 membres de la Chambre des communes, que la Chambre désignera plus tard, soient membres dudit comité mixte à titre de représentants de la Chambre des communes et que l'article 65 du Règlement de la Chambre des communes soit suspendu à cet égard;

Que le comité soit autorisé à instituer, au sein de ses propres membres, les sous-comités qu'il jugera opportuns ou nécessaires; à assigner des personnes, à demander le dépôt de documents et de dossiers; à siéger pendant les séances de la Chambre et à faire rapport de temps à autre;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il pourra ordonner l'impression pour l'usage du comité et du Parlement et que l'article 64 du Règlement de la Chambre des communes soit suspendu à cet égard;

Et qu'un message soit adressé au Sénat, lui demandant de s'unir à la Chambre des communes pour les fins susmentionnées et de choisir, s'il le juge opportun, certains de ses membres pour faire partie du comité mixte proposé.

Les députés suivants ont été par la suite nommés membres du comité mixte:

MM. Boisvert, Brown (*Brantford*), Brown (*Essex-Ouest*), Cameron (*High-Park*), Decore, Dupuis, Fairey, Fulton, Garson, Lusby, Mitchell (*London*), Montgomery, Murphy (*Westmorland*), Shaw, Thatcher, Valois et Winch.

Le 10 février 1954, le Sénat a adopté la résolution suivante:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte des deux Chambres qui serait chargé d'enquêter et de faire rapport sur l'à-propos de modifier le droit pénal du Canada en ce qui concerne *a*) la peine capitale, *b*) les punitions corporelles ou *c*) les loteries, et, dans le cas de l'affirmative, de quelle façon et dans quelle mesure.

Que les sénateurs suivants soient nommés pour représenter le Sénat audit comité mixte, savoir les sénateurs Aseltine, Beauregard, Bouffard, Farris, Fergusson, Hayden, Hodges, McDonald, Roebuck et Veniot.

Que le comité soit autorisé à nommer, parmi ses membres, les sous-comités qu'il jugera opportuns ou nécessaires.

Que le comité soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, les documents et les témoignages dont il pourra ordonner l'impression pour l'usage du comité et du Parlement.

Que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers, et à faire rapport au Sénat de temps à autre.

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'en informer.

Le 2 mars 1954, les deux Chambres du Parlement ont autorisé le comité à retenir les services d'un conseiller juridique.

La liste des membres tout d'abord nommés au Comité a été modifiée le 15 février par la substitution du nom de Mme Ann Shipley, député, à celui de M. John Decore, député, et, le 5 mars, par la substitution du nom Mlle Sybil Bennett, député, à celui de M. G. W. Montgomery, député.

Le 17 février, le comité a institué un sous-comité de l'agenda et de la procédure et l'a autorisé, une fois le premier et le deuxième rapports du comité adoptés, à préparer et à dresser une liste de témoins, qui seraient interrogés aux séances devant se tenir autant que possible, deux fois la semaine.

Le comité s'est réuni la première fois le 17 février pour voir à l'organisation préliminaire, se réunissant par la suite au moins deux fois par semaine, sauf pendant le congé de Pâques, jusqu'au 2 juin, alors qu'il a tenu sa dernière séance publique. Le comité s'est occupé, par la suite, de la rédaction de son rapport. Le comité s'est réuni trente fois, toutes ses séances ayant été ouvertes au public, à l'exception de certains moments desdites séances qui ont été consacrés à discuter la procédure ou la rédaction du rapport. Le sous-comité a tenu dix-sept séances se rapportant à l'agenda et à la procédure du comité.

Au cours de son enquête, le comité a entendu les témoignages des particuliers, des organismes et des sources officielles, indiqués à l'Annexe A du dernier numéro (n° 18) des *Procès-verbaux* du comité. Le comité a également eu accès à des rapports et documents, qu'il a acquis ou fait venir pour les consulter, et qui sont énumérés à l'Annexe B du même numéro des *Procès-verbaux*. En outre, le comité a reçu plus de 300 représentations diverses, sous forme de lettres, de résolutions et de demandes provenant de particuliers et d'organismes par tout le pays, que le sous-comité de l'agenda et de la procédure a étudiées et analysées afin d'y trouver tous les témoignages et sources de renseignements possibles.

Le comité désire exprimer sa reconnaissance de l'aide précieuse que lui ont fournie les témoins, les particuliers, les organismes et les autorités provinciales qui ont présenté des observations de vive voix au comité ou qui lui ont fait parvenir des témoignages par écrit. Le comité est en outre fort reconnaissant au ministère de la Justice, au conseiller juridique du comité, et aux divisions des comités des deux Chambres du Parlement, de l'aide qu'ils lui ont apportée en facilitant ses travaux et ses procédures.

Le comité, conscient de la nécessité, dans l'intérêt de la nation, d'une opinion publique éclairée au sujet des trois questions qu'il a étudiées, tient à exprimer sa reconnaissance aux journaux et aux postes radiophoniques du pays, à l'égard de l'aide qu'ils lui ont apportée à cette fin par la façon complète et impartiale dont ils ont assuré le compte rendu de ses délibérations.

Le comité invite instamment toutes les organisations nationales qui s'intéressent aux problèmes dont il est saisi, à formuler leur avis durant la période d'ajournement du Parlement, et à se préparer à présenter leurs réflexions au comité à la prochaine session.

Le comité, estimant qu'il lui sera impossible d'achever au cours de la session actuelle du Parlement l'étude des questions qui lui ont été soumises afin qu'il en fasse rapport, recommande:

1. Qu'un comité semblable soit établi et constitué au début de la prochaine session du Parlement afin de poursuivre l'examen et continuer les enquêtes entreprises par le présent comité.
2. Que le gouvernement, agissant de concert avec les autorités provinciales après les avoir consultées, étudie la possibilité de réviser les procédures relatives à la présentation et à la codification des données statistiques se rapportant à la criminalité.
3. Que les services du conseiller juridique du comité soient retenus suivant le régime actuellement autorisé, jusqu'à la fin de la session actuelle du Parlement, afin d'achever certaines enquêtes déjà entreprises.

Un exemplaire des *Procès-verbaux et témoignages* du comité est annexé aux présentes.

(Les témoignages accompagnant ledit rapport sont annexés aux Journaux à titre d'Appendice n° 13.)

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Brown (Essex-Ouest), ledit rapport est agréé.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers pour l'année terminée le 31 mars 1954, conformément à l'article 41(2) de ladite loi, chapitre 111 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), adjoint parlementaire au ministre des Postes, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 mars 1954,—État indiquant:—1. Depuis 1935, le Gouvernement a-t-il augmenté le montant payable aux courriers d'entreprise?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles dates et de combien?

3. Depuis ladite date, quel a été le pourcentage global des augmentations accordées à tous les courriers d'entreprise comparativement au prix ferme du contrat attribué par voie d'adjudication?

4. Quel est le taux moyen par mille versé actuellement pour le service postal rural dans chacune des dix provinces du Canada?

Sur motion de M. Gauthier (Portneuf), il est ordonné,—Que le nom de M. MacNaught soit substitué à celui de M. Buchanan sur la liste des membres du comité spécial de la procédure.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Hahn—1. Quels ont été les présidents de la Commission du havre de New-Westminster depuis la création de cet organisme?

2. Quelle a été la durée des fonctions de chacun?

3. Quels ont été leurs traitements respectifs?

4. Quels ont été les autres commissaires de cet organisme?

5. Quelle a été la durée des fonctions de chacun?

6. Quels ont été leurs traitements respectifs?

7. Quelles ont été les recettes globales de la Commission au cours de chaque année?

8. Quelle est la ventilation de ces recettes?

9. Quelles ont été les recettes de toutes sortes de la Commission provenant des municipalités et districts suivants: *a*) Delta, *b*) Richmond, *c*) Burnaby, *d*) Surrey, *e*) Langley, *f*) Maple-Ridge, *g*) Pitt-Meadows, *h*) Coquitlam, *i*) Port-Coquitlam?

Par Mme Fairclough—1. A l'égard de chaque année, de 1940 à 1953 inclusivement, quelles ont été les recettes et les dépenses du ministère des Postes?

2. Quel est, d'après leur catégorie de traitement, le classement des maîtres et des maîtresses de poste, des surveillants et des employés des postes?

3. Quel est le traitement annuel versé à l'égard de chacune de ces classes?

4. Quelles sommes alloue-t-on à titre d'indemnité pour débours, s'il y a lieu, à tout fonctionnaire ou employé qui fournit le local, le chauffage, l'éclairage, etc.?

M. Garson propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de modifier la Loi sur les juges en vue de pourvoir aux traitements d'un autre juge à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique et d'un autre juge à la division d'instruction de la Cour suprême d'Alberta.

Sur ce, M. Garson, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Prudham: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Harkness, appuyé par M. Charlton: Que tous les mots après "Que" et jusqu'à la fin de la question soient supprimés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre regrette que le Gouvernement n'ait pas résolu de façon efficace le problème que pose la vente de l'excédent de blé au Canada."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. McCullough (Moose-Mountain), appuyé par M. Castleden: Que l'amendement soit modifié par le remplacement du point, à la fin, par une virgule et l'adjonction des mots suivants:

> "et la Chambre regrette, de plus, que le Gouvernement n'ait pas prévu, dans l'intérêt des producteurs de blé du Canada, un prix minimum à des niveaux qui ne seraient pas inférieurs au prix de vente de la Commission canadienne du blé en vigueur à Fort-William/Port-Arthur le vendredi 4 juin 1954."

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Barnett,
Blackmore,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Castleden,
Gillis,
Hansell,
Herridge,
Holowach,
Jones,
Knowles,
Low,
MacInnis,
McCullough (Moose-Mountain),
Nicholson,
Noseworthy,
Patterson,
Quelch,
Regier,
Shaw,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Winch,
Yuill,
Zaplitny—26.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcer,
Balcom,
Batten,
Bell,
Benidickson,
Bennett (Grey-Nord),
Bennett (Mlle) (Halton),
Blair,
Blanchette,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Boucher (Restigouche-Madawaska),
Bourget,
Bourque,
Breton,
Brisson,
Brooks,
Brown (Brantford),
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Buchanan,
Byrne,
Campney,
Cardiff,
Cardin,
Carter,
Casselman,
Cauchon,
Cavers,
Charlton,
Chevrier,
Claxton,
Cloutier,
Côté,
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Denis,
Deschatelets,

Dickey,
Drew,
Dumas,
Dupuis,
Enfield,
Eudes,
Fairclough (Mme),
Fairey,
Fleming,
Follwell,
Forgie,
Fraser (Peterborough),
Fraser (St-Jean-Est),
Fulton,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Nickel-Belt),
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gingues,
Girard,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Green,
Gregg,
Hanna,
Hardie,
Harkness,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Hollingworth,
Hosking,
Houck,
Howe (Wellington-Huron),
Huffman,
Hunter,
James,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
LaCroix,
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc (Gatineau),
Leduc (Jacques-Cartier-Lasalle),
Lefrançois,
Legaré,
Lennard,
Lesage,
Lusby,
Macdonnell,
MacDougall,
MacEachen,
MacKenzie,
MacLean,
MacNaught,
Macnaughton,
McBain,
McCann,
McCubbin,
McCulloch (Pictou),
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
McWilliam,
Mang,
Martin,
Massé,
Matheson,
Meunier,
Michaud,
Michener,
Mitchell (London),
Mitchell (Sudbury),
Monette,
Monteith,
Nesbitt,
Nixon,
Nowlan,
Pallett,
Pearson,
Perron,
Philpott,
Picard,
Pickersgill,
Pinard,
Pommer,
Poulin,
Pouliot,
Power (St-Jean-Ouest),
Prudham,
Purdy,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robichaud,
Robinson (Bruce),
Rowe,
Roy,
St-Laurent,
Schneider,
Shipley (Mme),
Sinclair,
Smith,
Starr,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tucker,
Tustin,
Viau,
Villeneuve,
Weaver,
Weselak,
White (Waterloo-Sud),
Wood—168.

Et ladite proposition d'amendement à la motion principale, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Balcer,
Barnett,
Bell,
Bennett (Mlle), (Halton),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Cameron (Nanaïmo),
Campbell,
Cardiff,
Casselman,
Castleden,
Charlton,
Drew,
Fairclough (Mme),
Fergusson,
Fleming,
Fraser (Peterborough),
Fulton,
Gillis,
Green,
Hansell,
Harkness,
Herridge,
Holowach,
Howe (Wellington-Huron),
Jones,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean,
McBain,
McCullough (Moose-Mountain),
Michener,
Mitchell (London),
Monteith,
Nesbitt,
Nicholson,
Noseworthy,
Nowlan,
Pallett,
Patterson,
Perron,
Quelch,
Regier,
Robinson (Bruce),
Rowe,
Shaw,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
Winch,
Yuill,
Zaplitny—58.

NON:

Messieurs

Anderson, Applewhaite, Arsenault, Ashbourne, Balcom, Batten, Benidickson, Bennett (Grey-Nord), Blanchette, Boisvert, Bonnier, Boucher (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), Boucher (Restigouche-Madawaska), Bourget, Bourque, Breton, Brisson, Brown (Brantford), Brown (Essex-Ouest), Bruneau, Buchanan, Byrne, Campney, Cardin, Carter, Cauchon, Cavers, Chevrier, Claxton, Cloutier, Côté, Crestohl, Croll, Dechêne, Denis, Deschatelets, Dickey, Dumas, Dupuis, Enfield, Eudes, Fairey, Follwell, Forgie, Fraser (St-Jean-Est), Gardiner, Garland, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Nickel-Belt), Gauthier (Portneuf), Gingras, Gingues, Girard, Gour (Russell), Gourd (Chapleau), Gregg, Hanna, Hardie, Harris, Harrison, Healy, Hellyer, Henderson, Henry, Hollingworth, Hosking, Houck, Huffman, Hunter, James, Jutras, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), LaCroix, Lafontaine, Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière), Langlois (Gaspé), Lapointe, Leduc (Gatineau), Leduc (Jacques-Cartier-Lasalle), Lefrançois, Legaré, Lesage, Lusby, MacDougall, MacEachen, MacKenzie, MacNaught, Macnaughton, McCann, McCubbin, McCulloch (Pictou), McDonald (Parry Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McMillan, McWilliam, Mang, Martin, Massé, Matheson, Meunier, Michaud, Mitchell (Sudbury), Monette, Nixon, Pearson, Philpott, Picard, Pickersgill, Pinard, Pommer, Poulin, Pouliot, Power (St-Jean-Ouest), Prudham, Purdy, Ratelle, Richard (Ottawa-Est), Roberge, Robichaud, Roy, St-Laurent, Schneider, Shipley (Mme), Sinclair, Smith, Stick, Stuart (Charlotte), Tucker, Viau, Villeneuve, Weaver, Weselak, White (Waterloo-Sud), Wood—137.

Et la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DE L'AIR

Division de la météorologie

489 Administration, exploitation et entretien .. .. $ 6,963,110 00

490	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	557,500 00
	Division de l'aviation civile	
491	Contrôle de l'aviation civile, y compris l'application de la Loi sur l'aéronautique et de ses règlements d'exécution	998,050 00
	Voies aériennes et aéroports—	
	Exploitation et entretien—	
492	Services de l'aviation civile	9,262,302 00
493	Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et les aéroports	1,694,831 00
	Services de construction—	
494	Administration	869,185 00
495	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris les travaux de construction sur les aéroports municipaux	10,737,291 00
496	Subventions à des organisations pour le développement de l'aviation civile, selon le détail des affectations	280,000 00
497	Contributions à des municipalités ou corps publics pour la construction ou l'amélioration d'aéroports sur des terrains acquis par ces organismes	93,300 00
498	Contributions à l'aménagement d'aéroports et à d'autres travaux relatifs aux aéroports, à frais partagés, selon le détail des affectations	240,000 00
499	Contributions, selon le détail des affectations, à d'autres gouvernements ou à des organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes, y compris l'autorisation de verser les sommes spécifiées dans la monnaie des pays indiqués, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1954 à	259,340 00
	Division de l'administration	
500	Administration des Services de l'air	255,486 00

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION DES TRANSPORTS AÉRIENS

501	Traitements et autres dépenses, y compris ceux de la délégation canadienne à l'Organisation de l'aviation civile internationale	274,089 00

COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA

502	Administration, fonctionnement et entretien	952,030 00

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

503	Administration	160,520 00
504	Subventions aux navires à vapeur pour les services de cabotage, selon le détail des affectations	4,147,725 00

CONSEILS DES PORTS NATIONAUX

505 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'art. 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue de payer les dépenses applicables à l'année civile 1954, pour l'un ou pour l'ensemble des comptes suivants:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—

Halifax	$ 989,500	
Saint-Jean	1,815,000	
Québec	1,365,000	
Churchill	900,000	
Généralités—		
Imprévus et divers	200,000	
	$5,269,500	
Moins—Somme à dépenser sur les fonds de remplacement	387,000	
		4,882,500 00

506 Paiement au Conseil des ports nationaux d'une somme à affecter au déficit d'exploitation du port de Churchill pendant l'année civile 1954 (intérêts sur avances de l'État et dépréciation des ouvrages durables non compris) 95,761 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRANSPORTS

Services des chemins de fer et des navires à vapeur

542 Prêt au National-Canadien, aux conditions que le gouverneur en conseil pourra approuver, pour acquitter le coût de construction d'un nouveau bassin et de commodités de mouillage à Bar-Harbour, Maine (É.-U.A.), un des terminus du service de transbordement Yarmouth (N.-É.)-Bar Harbour (Maine) 1,000,000 00

Services de l'air

543 Achat des terrains nécessaires à la possession de biens-fonds dans le voisinage des principaux aéroports terminus, afin d'empêcher l'érection de bâtiments constituant un danger pour la navigation aérienne, et en vue de l'expansion future desdits aéroports 1,000,000 00

Conseil des ports nationaux

544 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'art. 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue de payer les dépenses applicables à l'année civile 1954, pour l'un ou pour l'ensemble des comptes suivants:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—

Trois-Rivières	$ 380,000	
Montréal	3,558,200	
Vancouver	376,000	
	$4,314,200	
Moins—Somme à dépenser sur les fonds de remplacement	175,580	
		4,138,620 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

TRANSPORTS

A—Ministère

Services de l'air

Division de l'aviation civile

748	Contrôle de l'aviation civile, y compris l'application de la loi sur l'aéronautique et de ses règlements d'exécution —Crédit supplémentaire	19,700 00
	Voies aériennes et aéroports—	
	Services de construction—	
749	Administration—Crédit supplémentaire	101,640 00
750	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris les travaux de construction sur les aéroports municipaux —Crédit supplémentaire	187,984 00
751	Contributions à des municipalités ou corps publics pour la construction ou l'amélioration d'aéroports sur des terrains acquis par ces organismes—Crédit supplémentaire	86,000 00
752	Contributions à l'aménagement d'aéroports et à d'autres travaux relatifs aux aéroports, à frais partagés, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire ..	2,000 00
753	Contributions, selon le détail des affectations, à d'autres gouvernements ou à des organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes, y compris l'autorisation de verser les sommes spécifiées dans la monnaie des pays indiqués, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, établi en avril 1954—Crédit supplémentaire	347 00

B—Généralités

Commission des transports aériens

754	Subventions aux transporteurs par air, selon le détail des affectations..........................	20,000 00

Commission maritime canadienne

755	Subventions aux navires à vapeur pour services de cabotage, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire..........................	8,375 00

Conseil des ports nationaux

756	Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'art. 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue de payer les dépenses applicables à l'année civile 1954, pour l'un ou pour l'ensemble des comptes suivants: Dépenses de reconstruction et d'immobilisations— Halifax—Crédit supplémentaire.. ..$550,000 Saint-Jean—Crédit supplémentaire. 350,000	900,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRANSPORTS

Services des chemins de fer et des navires à vapeur

764 Prêt à la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* moyennant les conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil, en vue du remboursement des obligations-or 5%, 25 ans, de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* garanties par l'État, émises le 1[er] mars 1930 et échéant le 1[er] mars 1955 . . . . . . 3,600,000 00

Services de l'air

765 Avances recouvrables destinées à l'extension du Réseau de communications du Nord-Ouest entre Edmonton et la frontière Yukon-Alaska 31,000 00

766 Prêt à la Société canadienne des télécommunications transmarines pour augmenter et améliorer ses installations en conformité de l'article 14 de la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines 683,561 00

Conseil des ports nationaux

767 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue de payer les dépenses applicables à l'année civile 1954, pour le compte suivant:
Dépenses de reconstruction et immobilisations—Montréal—Crédit supplémentaire 600,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

IMPRESSIONS ET PAPETERIES PUBLIQUES

353	Administration	$ 557,882 00
354	Section de la papeterie—Exploitation des magasins	418,145 00
355	Impression et reliure des Statuts annuels	40,000 00
356	Gazette du Canada	120,000 00
357	Atelier—Matériel et renouvellements	341,773 00
358	Distribution des documents officiels	246,986 00
359	Impression et reliure des publications officielles pour vente et distribution aux ministères et au public . .	430,000 00

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

417	Administration centrale	262,619 00
418	Division des compagnies	81,495 00
419	Division des marques de commerce, y compris une contribution de $2,400 à l'Office international pour la protection de la propriété industrielle	135,727 00
420	Bureau des traductions	1,076,997 00

BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR

421	Administration	84,835 00
422	Division des brevets	949,248 00

423	Division du droit d'auteur et des dessins industriels, y compris une contribution de $2,100 à l'Office de l'Union pour la protection des œuvres littéraires et artistiques	22,068 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

728	Division des compagnies—Crédit supplémentaire	9,500 00

BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR

729	Division des brevets—Crédit supplémentaire	43,200 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

ARCHIVES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

A—ARCHIVES PUBLIQUES

350	Administration et services techniques	$ 297,020 00

B—BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

351	Administration	102,998 00
352	Somme versée au Compte d'achat de la Bibliothèque nationale pour l'acquisition de livres, conformément à l'article 12 de la Loi sur la Bibliothèque nationale	40,000 00

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

55	Traitements et dépenses de bureau	59,442 00

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

77	Traitements et éventualités de la Commission	2,300,379 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill nº 468, Loi modifiant le Tarif des douanes.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 467, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, avec les amendements suivants:

1. *Page 1, ligne 3:* Retrancher les mots "Le paragraphe (1) de".
2. *Page 2, ligne 42:* Après le mot "montant", insérer "réellement".
3. *Page 12, lignes 13 et 14:* Retrancher les lignes 13 et 14, et y substituer les suivantes:

"(3) Ledit article 68A (sauf les alinéas *a*) et *b*) dans le cas d'une corporation d'assurances mutuelles) s'applique dans le cas d'une corporation résidente,".

4. *Page 19, lignes 15 à 18, inclusivement:* Retrancher la sous-clause (2) de la clause 26, et y substituer la suivante:

"(2) Le présent article s'applique

a) à toute acquisition d'actions faite le ou après le 31 mai 1954, et

b) à tout rachat d'actions fait le ou après le 31 juillet 1954,

autre qu'une acquisition ou un rachat

c) où les actions ont été émises le ou avant le 19 février 1953, et

d) où le montant maximum payable par la corporation à l'égard du rachat ou de l'acquisition des actions a été fixé, par ou conformément à la loi en vertu de laquelle la corporation a été constituée, le ou avant le 19 février 1953, et que ce montant n'a pas été augmenté depuis cette date."

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 10h.43 minutes du soir, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 131

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 17 JUIN 1954

Onze heures du matin.

Prière.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Corporation de disposition des biens de la Couronne pour l'année terminée le 31 mars 1954, (versions anglaise et française).

Et aussi,—Exemplaire du rapport de la Corporation commerciale canadienne, ainsi que du bilan et du relevé des recettes et des dépenses de ladite corporation, pour l'année terminée le 31 mars 1954.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que, à compter du jeudi 17 juin 1954, en plus des heures de séance prévues par l'ordre spécial adopté par la Chambre le 27 mai 1954, la Chambre siège aussi de sept heures à huit heures du soir, chaque jour de séance; et que, le samedi 19 juin 1954 et chaque samedi subséquent, jusqu'à la fin de la session, les heures de séance de la Chambre soient en tous points assujéties aux mêmes règles que celles qui régissent les autres jours, et que l'ordre des affaires et la procédure soient les mêmes le samedi que le jeudi.

Les amendements apportés par le Sénat au Bill 338, Loi concernant les banques et les opérations bancaires, sont lus une deuxième fois et agréés.

A l'appel de l'ordre portant la prise en considération des amendements apportés par le Sénat au Bill n° 467, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu;

M. Abbott propose,—Que lesdits amendements soient lus une deuxième fois et agréés.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdits amendements, en conséquence, sont lus une deuxième fois et agréés.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les juges.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la Loi sur les juges en vue de pourvoir aux traitements d'un autre juge à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique et d'un autre juge à la division d'instruction de la Cour suprême d'Alberta.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Garson présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 478, Loi modifiant la Loi sur les juges, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

COMMERCE

Expositions

430	Expositions en général	$ 325,962 00
431	Foire commerciale internationale du Canada, y compris l'autorisation de rembourser, à même les recettes, les dépôts reçus pour contrats d'emplacement	867,600 00

Division des standards

432	Administration, y compris le Laboratoire des standards et l'application de la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux	188,922 00
433	Services d'inspection de l'électricité et du gaz	683,021 00
434	Services d'inspection des poids et mesures	774,222 00

Bureau fédéral de la statistique

435	Administration	198,940 00
436	Statistique, y compris une contribution de $3,100 à l'*Inter-American Statistical Institute*	4,970,005 00
437	Recensement	536,321 00

LOI SUR LES GRAINS DU CANADA

Commission des grains—
438 Administration 179,361 00
439 Frais de fonctionnement et d'entretien 3,688,498 00

Élévateurs de l'État—
440 Frais de fonctionnement et d'entretien 1,380,542 00
441 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 299,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

442 Division de la coopération économique et technique internationale, y compris l'administration du Plan de Colombo et de certains plans de coopération des Nations Unies 188,486 00

CONSEIL NATIONAL DES RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

289 Traitements et autres dépenses 14,294,367 00
290 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 1,787,265 00

COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

291 Dépenses d'administration 62,680 00
292 Subventions pour recherches et enquêtes sur l'énergie atomique 300,000 00

Atomic Energy of Canada Limited (Programme de recherches)—
293 Exploitation et entretien courants 8,379,765 00
294 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, et autorisation à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction d'ouvrages à Deep-River pour l'*Atomic Energy of Canada Limited* 4,805,010 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Atomic Energy of Canada Limited

537 Avances à l'*Atomic Energy of Canada Limited* selon les montants et moyennant les conditions que le Gouverneur en conseil pourra approuver (dont la remise à Sa Majesté d'obligations ou d'actions de la société en contre-partie des avances), pour financer la construction d'un nouveau réacteur et de bâtiments auxiliaires à Chalk-River, d'ouvrages en vue de leur assurer des services, et de logements et autres ouvrages à Deep-River; et autorisation à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction desdits logements et autres ouvrages à Deep-River pour le compte de l'*Atomic Energy of Canada Limited* 9,858,000 00

538	Avances de capitaux d'exploitation à l'*Atomic Energy of Canada Limited* moyennant les conditions approuvées par le Gouverneur en conseil	5,319,800 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

COMMERCE

Administration générale

731	Service des denrées, y compris contribution selon le détail des affectations, les dépenses à cet égard ne devant pas dépasser les montants indiqués, à moins qu'elles ne soient par ailleurs approuvées par le Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire	5,500 00

Expositions

732	Expositions en général—Crédit supplémentaire	20,000 00

Loi sur les grains du Canada

	Élévateurs de l'État—	
733	Frais de fonctionnement et d'entretien—Crédit supplémentaire	49,000 00

Crédit spécial

734	Paiement à Julio Moreira, ancien employé engagé sur place, nonobstant toute disposition contraire de la Loi sur l'administration financière ou de toute autre loi, d'une pension imputée sur le Fonds du revenu consolidé, conformément aux dispositions de la loi argentine, à partir du 1er janvier 1953, au taux annuel de 16,785.08 pesos argentins, même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens, établi en avril 1954 à	1,250 00

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Conseil national de recherches

689	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire . .	400,000 00

Commission de contrôle de l'énergie atomique

	Atomic Energy of Canada Limited (Programme de recherches)—	
690	Fonctionnement et entretien courants—Crédit supplémentaire	250,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans modification, les amendements apportés par la Chambre des communes au Bill n° 476 (Q-15 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses)".

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans modification, les amendements apportés par la Chambre des communes au Bill n° 421 (I-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux".

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures trente-cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 132

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 18 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bourget, adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 juin 1954:—Copie de tous télégrammes, lettres et autres communications échangés, depuis le 1er août 1953 jusqu'à ce jour, entre tout ministère du Gouvernement et toute personne en ce qui concerne l'emploi d'une autre drague sur le lac Winnipegosis au Manitoba.

M. Bourget présente aussi à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport du ministère des Travaux publics pour l'année terminée le 31 mars 1953, (version française).

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport de l'Office fédéral de la statistique pour l'année terminée le 31 mars 1954, (versions anglaise et française).

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AGRICULTURE

ADMINISTRATION

1	Service de l'administration	$ 432,490 00
2	Service de l'information	403,628 00

3	Comité consultatif des services agricoles	5,000 00
4	Contributions aux *Commonwealth Agricultural Bureaux*, au montant global de £ 43,959, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1954 à	120,393 00
	SERVICE DES SCIENCES	
	Administration—	
5	Fonctionnement et entretien	719,060 00
6	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,514,806 00
7	Microbiologie et recherches laitières	213,395 00
	Botanique et phytopathologie—	
8	Fonctionnement et entretien	1,403,534 00
9	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	198,450 00
10	Chimie	757,251 00
	Entomologie—	
11	Fonctionnement et entretien	2,086,123 00
12	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	88,741 00
	Biologie forestière—	
13	Fonctionnement et entretien	1,923,859 00
14	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	230,093 00
15	Protection des végétaux	838,448 00
	SERVICE DES FERMES EXPÉRIMENTALES	
16	Administration	181,201 00
	Ferme expérimentale centrale, y compris les Divisions de recherches et de coordination pour le Service des fermes expérimentales—	
17	Fonctionnement et entretien	2,242,455 00
18	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	307,330 00
	Fermes expérimentales régionales, sous-stations et stations de démonstration—	
19	Fonctionnement et entretien	6,351,995 00
20	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,250,000 00

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AGRICULTURE

Service de la production

21	Administration . . . . $	84,843 00
	Pathologie vétérinaire—	
22	Fonctionnement et entretien	554,721 00
23	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	101,770 00
24	Hygiène vétérinaire— Application de la Loi sur les épizooties et de la Loi sur les viandes et conserves alimentaires	5,540,940 00
25	Dédommagement pour animaux abattus, y compris l'indemnité pour les œufs détruits provenant de locaux infectés, aux conditions approuvées par le Gouverneur en conseil	482,550 00
26	Bestiaux et volaille.	1,644,413 00
27	Produits végétaux—Contrôle des semences, aliments du bétail, engrais, insecticides et fongicides, y compris une subvention de $40,000 à l'Association canadienne des producteurs de semences	1,483,598 00
28	Subventions aux foires et expositions, en conformité des règlements établis par le décret du conseil C.P. 4602 du 22 décembre 1952; paiements au compte d'accords conclus avec les associations d'exposition, en vigueur le 31 décembre 1953, en vue de la construction de bâtiments et autres entreprises majeures; et subvention de $50,000 à l'Exposition agricole Royale d'hiver, Toronto; et aide au transport des bestiaux à cette exposition	856,957 00
29	Subventions aux organismes agricoles, selon le détail des affectations	160,400 00

Service des marchés

32	Produits laitiers	753,903 00
33	Subventions et allocations aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi sur les installations frigorifiques, selon le détail des affectations	450,538 00
34	Fruits, légumes, produits de l'érable et miel, y compris une subvention de $5,000 au Conseil canadien d'horticulture	1,328,444 00
35	Animaux de la ferme et produits dérivés	1,470,981 00
36	Organisation du marché des produits agricoles, y compris les nominations temporaires qui peuvent être nécessaires nonobstant les dispositions de la Loi sur le service civil, le montant affecté à cette fin ne devant pas dépasser $6,000	100,000 00

SERVICES PROVISOIRES

37	Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest	17,000,000 00
38	Aide au transport de la chaux pour l'amendement du sol	500,000 00
39	Primes à la qualité sur les porcs abattus des catégories supérieures et frais d'administration	6,000,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

40	Office des produits agricoles— Administration	10,000 00
41	Subventions pour encourager l'amélioration du fromage et des fromageries	875,000 00
42	Aide pour le remplacement du matériel de fabrication des produits de l'érable	100,000 00
43	Aide à la construction d'entrepôts à pommes de terre en vertu de règlements que le Gouverneur en conseil doit approuver	25,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures douze minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité des ordres spéciaux adoptés les jeudi 27 mai et jeudi 17 juin 1954.

N° 133

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 19 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Dinsdale—Depuis 1947 jusqu'à la fin de 1953:

1. Quelle a été, en dollars, la valeur des nouveaux placements de capitaux dans l'industrie manufacturière au Canada et quel en a été le pourcentage dans chacune des provinces?

2. Combien de nouveaux établissements manufacturiers a-t-on érigés et quel en a été le pourcentage dans chacune des provinces?

3. Combien de nouveaux emplois a-t-on établis dans les industries manufacturières canadiennes et quel en a été le pourcentage dans chacune des provinces?

4. Quelle a été, en dollars, la valeur globale de production des industries manufacturières canadiennes et quel en a été le pourcentage dans chacune des provinces?

M. Howe (Port-Arthur), membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

507	Administration centrale	$ 2,214,867 00
508	Administration régionale	2,729,993 00

509 Division du bien-être des anciens combattants 3,291,711 00

Division des traitements—

510 Maintien des hôpitaux et administration 39,687,910 00

511 Travaux de recherches médicales et cours d'instruction 365,600 00

512 Construction d'hôpitaux, améliorations, nouvel outillage et achat de terrains 5,300,000 00

513 Division de la prothèse—Fourniture, fabrication et administration 1,009,024 00

514 Bureau des vétérans 518,325 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—Ministère

247 Administration centrale. 1,150,272 00

Section de la santé nationale

Services d'hygiène

248 Administration. 162,430 00

249 Application des lois de la quarantaine et de la lèpre. . . . 385,837 00

250 Services de santé des immigrants. 1,081,677 00

251 Traitement des marins malades. 684,508 00

252 Subventions aux institutions d'aide aux marins, selon les sommes indiquées au détail des affectations. 2,400 00

Laboratoire d'hygiène—

253 Direction et entretien. 500,716 00

254 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel. 580,000 00

255 Génie sanitaire. 189,723 00

256 Hygiène professionnelle. 279,433 00

257 Santé des fonctionnaires fédéraux. 300,499 00

258 Épidémiologie. 78,497 00

259 Application des lois sur les aliments et drogues et sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés 1,170,416 00

260 Application de la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques. 163,879 00

Services de santé des Indiens et des Esquimaux—

261 Direction et entretien. 15,440,038 00

262 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel. 1,470,500 00

263 Services techniques spéciaux. 483,202 00

264 Études sur l'assurance-santé et administration des subventions générales à l'hygiène. 99,337 00

Subventions générales à l'hygiène

265 Octroi de subventions générales à l'hygiène aux provinces, aux Territoires du Nord-Ouest et au Territoire du Yukon, moyennant les conditions et d'après les montants apparaissant au détail des affectations et selon les conditions approuvées par le Gouverneur en conseil, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre pour l'année courante des engagements n'excédant pas en tout $48,433,939. . . . . 31,750,000 00

Subventions à des organismes d'hygiène

266	Association canadienne d'hygiène mentale..	10,000 00
267	Ligue canadienne de santé..	10,000 00
268	Association canadienne d'hygiène publique..	5,000 00
269	Institut national canadien des aveugles..	45,000 00
270	L'Association Canadienne-Française des aveugles..	6,000 00
271	L'Institut Nazareth de Montréal..	4,050 00
272	Montreal Association for the Blind..	4,050 00
273	Association antiberculeuse canadienne..	20,250 00
274	Victorian Order of Nurses..	13,100 00
275	Association ambulancière St-Jean..	10,000 00
276	Société canadienne de la Croix-rouge..	10,000 00
277	Association canadienne de paraplégie..	15,000 00
278	Société canadienne d'ophtalmologie..	2,000 00
279	Fédération mondiale d'hygiène mentale	10,000 00

SECTION DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

280	Administration..	33,120 00
	Allocations familiales et sécurité de la vieillesse—	
281	Administration	2,650,946 00
	Assistance-vieillesse et allocations aux aveugles—	
282	Application des Lois sur l'assistance-vieillesse et sur les allocations aux aveugles	116,558 00
	Loi sur l'aptitude physique nationale—	
283	Pour l'application de la Loi, la somme ici prévue doit, nonobstant les articles 8 et 9 de ladite Loi, être portée au crédit d'un compte distinct du Fonds du revenu consolidé, être assujétie à l'article 35 de la Loi sur l'administration financière et être versée par le ministre des Finances à la demande du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social	78,141 00
284	Assistance aux provinces	157,670 00
285	Assistance aux écoles de service social	32,370 00
286	Subvention au Conseil canadien du bien-être social	28,000 00
287	Subvention à la Conférence canadienne du service social	4,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

SECTION DE LA SANTÉ NATIONALE

Services d'hygiène

683	Traitement des marins malades—Crédit supplémentaire ..	275,000 00
684	Génie sanitaire—Crédit supplémentaire	12,680 00
685	Application des lois sur les aliments et drogues et sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés—Crédit supplémentaire	22,900 00
	Services de santé des Indiens et des Esquimaux—	
686	Subvention au *Tofino General Hospital,* Tofino (Colombie-Britannique)	10,000 00
687	Services techniques spéciaux—Crédit supplémentaire ..	72,000 00

Subventions à des organismes d'hygiène

688	Subvention à la *Canadian Psychological Association*, afin d'aider à la tenue du quatorzième congrès international de psychologie à Montréal, en 1954	2,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PÊCHERIES

SERVICES GÉNÉRAUX

130	Service des renseignements de l'éducation, y compris subvention de $3,000 à l'Exposition des pêches de la Nouvelle-Écosse	185,500 00
131	Service des marchés et de l'économique	239,500 00
132	Frais d'administration de l'Office des pêches de Terre-Neuve	25,450 00
133	Service d'expansion industrielle	1,000,000 00

SERVICES MOBILES

134	Administration	701,900 00
	Protection—	
135	Fonctionnement et entretien	3,136,000 00
136	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	490,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures neuf minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à lundi prochain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

Nº 134

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 21 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Commission des Transports concernant le problème du croisement des chemins de fer et des voies publiques au Canada, établi en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 1953-52, en date du 14 janvier 1953, (versions anglaise et française).

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire de l'entente conclue entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique, aux termes de l'article 7 de la Loi sur l'aptitude physique nationale.

Et aussi,—Exemplaire du rapport de la division de l'aptitude physique nationale du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année terminée le 31 mars 1954.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Noseworthy—1. Au cours des cinq dernières années, les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé des sommes d'argent à la *R. F. Welsh Construction Company*? Dans le cas de l'affirmative, quelles sommes ont-ils versées?

2. Quelle était la nature des travaux exécutés par cette société pour lesquels ces sommes ont été versées?

3. Combien de personnes cette société emploie-t-elle habituellement pour l'exécution des travaux que lui confient les Chemins de fer nationaux?

4. Au cours des cinq dernières années, a-t-on fait venir des immigrants au Canada en vue de leur embauchage par cette société? Dans le cas de l'affirmative, quel en a été le nombre?

5. Le ministère de l'Immigration ou les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils conclu quelque entente avec la *R. F. Welsh Construction Company* en vue de faire venir des immigrants au Canada à titre d'ouvriers?

6. La *R. F. Welsh Construction Company* a-t-elle un représentant en Italie en vue de recruter des immigrants pour le Canada?

7. Cette société possède-t-elle un bureau à Halifax en vue de recruter des ouvriers parmi les immigrants qui entrent au Canada?

8. Cette société a-t-elle un représentant à la gare Union de Toronto, ou y possède-t-elle un local attenant au bureau de l'immigration du Gouvernement?

9. Le Gouvernement exerce-t-il une surveillance au sujet des gages et des conditions de travail en vigueur dans les entreprises confiées à cette société par les Chemins de fer nationaux?

10. Quel est le barème horaire des gages versés par cette société pour les travaux exécutés pour le compte du National-Canadien?

11. Quels sont ces gages comparativement à ceux que prévoit le contrat conclu entre les Chemins de fer nationaux du Canada et le Syndicat des employés préposés à l'entretien des voies ferroviaires?

12. La *R. F. Welsh Construction Company* conclut-elle des contrats de travail avec les immigrants?

13. Dans le cas de l'affirmative, quelles sont les modalités de ces contrats?

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 478, Loi modifiant la Loi sur les juges;

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Claxton, pour M. Abbott, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

DÉFENSE NATIONALE

Services de défense

239 Prévision de dépenses pour les Forces canadiennes, le Conseil de recherches pour la défense, et d'autres dépenses relatives à la défense, y compris les contributions aux frais militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord; autorisation d'engager pendant l'année en cours, sur la somme prévue par les présentes, des dépenses n'excédant pas $300,000,000, aux termes de l'article 3 de la Loi de 1950 sur les crédits de défense, étant entendu que, nonobstant le paragraphe 3 dudit article, au cas où des matériels ou des fournitures acquis par les Forces canadiennes postérieurement au 31 mars 1950 feraient l'objet d'un virement, la valeur estimative actuelle en sera inscrite au crédit du présent poste, si le Gouverneur en conseil, l'ordonne, au lieu d'être versée au compte spécial mentionné audit paragraphe 3, et qu'elle pourra, après ladite inscription, être affectée aux dépenses des Forces canadiennes; et, par dérogation à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, autorisation de contracter, aux fins précitées, des engagements d'un montant total de $4,577,641,724, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera l'échéance desdits engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de $2,711,822,159 deviendra payable dans les années à venir) . . . . $ 1,865,819,565 00

Services généraux

240 Subventions aux associations, instituts militaires et autres organismes, selon le détail des affectations. 237,725 00

241 Musée de guerre. 24,690 00

Pensions et autres prestations

242 Pensions civiles selon le détail des affectations. 2,977 00

243 Autorisation, à l'égard des militaires du Corps d'aviation royal canadien, tués en congé sans solde au cours de leur service comme instructeurs dans les organismes civils de formation fonctionnant sous le régime du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, de payer aux personnes à leur charge des sommes égales à celles que ces personnes auraient touchées en vertu de la Loi des pensions, modifiée, si ledit service d'instructeurs avait été du service militaire accompli dans les forces armées du Canada, moins le montant de toute indemnité touchée par ces personnes en vertu de polices d'assurance prises sur la vie desdits militaires par les organismes civils ou aux frais de ces derniers. 4,356 00

Loi sur les pensions des services de défense—

244	Contribution de l'État au compte de pension des Forces permanentes..	36,734,187 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 469, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1954, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, à 11h.11 minutes du soir, jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 135

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 22 JUIN 1954

Onze heures du matin.

Prière.

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, pour M. Lesage, présente à la Chambre,—Exemplaires du budget des dépenses et du budget d'établissement de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'année terminée le 31 mars 1955, ainsi que copie de l'arrêté en conseil C.P. 1954-357, en date du 10 mars 1954, approuvant lesdits budgets, conformément à l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Côté, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mai 1954:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre toute personne et le ministère des Postes, depuis le 1er janvier 1953, relativement à la situation de maître de poste à York (Ontario).

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1954:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre toute personne et le ministère des Postes, depuis le 10 août 1953, relativement au bureau de poste d'Antler (Saskatchewan).

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 mai 1954:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre toute personne et le ministère des Postes, depuis le 1er janvier 1949, relativement aux bureaux auxiliaires situés dans la circonscription fédérale de Winnipeg-Nord-Centre, y compris un état indiquant les endroits où étaient situés tous les bureaux auxiliaires dans la circonscription électorale de Winnipeg-Nord-Centre au 31 décembre 1953, ainsi que copie des règlements des postes à cet égard.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1954:—Copie de toutes communications reçues par le Gouvernement, ou l'un de ses ministres ou ministères, de la part ou au nom de groupements ou associations, datées depuis le 1[er] janvier 1952, portant que le Canada fasse des dons de blé ou d'autres produits canadiens en vue de faire face à la disette de viande en Corée, ou demandant des renseignements sur la possibilité de faire de tels dons ou d'en faire une plus grande attribution, ainsi que copie des réponses à toutes les communications susvisées.

M. Pickersgill présente aussi à la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil édicté en vertu du crédit n° 696 de la Loi des subsides n° 4, chapitre 55 des Statuts du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1954-920, aprouvé le 21 juin 1954: modifiant de nouveau les règlements visant les réclamations de guerre, établis et édictés en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 4267, en date du 9 octobre 1952.

M. Benedickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1954, conformément à l'article 13 de ladite loi, chapitre 278 des Statuts revisés du Canada (1952).

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—Ministère

78 Administration centrale et rétributions à la Corporation commerciale canadienne et autres compagnies pour services fournis en matière d'achats et de production pour la défense .. .. **$ 6,446,812 00**

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 462, Loi établissant des allocations pour les invalides.

Bill n° 477, Loi modifiant la Loi sur les pipe-lines.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que le Sénat a agréé, sans modification, les amendements apportés par la Chambre des communes au Bill n° 472 (N-15 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Ligue Slovaque Canadienne".

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Hunter propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill n° 449 (D-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Walsh".

Bill n° 450 (E-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Anne Darke Marshall".

Bill n° 451 (F-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Raphael Sacchitelle".

Bill n° 452 (G-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Mary Peebles Brown Macartney-Filgate".

Bill n° 453 (H-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfrid Lavoie".

Bill n° 454 (I-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Edgar-Emilien Landry".

Bill n° 455 (J-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Victor-Gérard Fontaine".

Bill n° 456 (K-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Robert Hotte".

Bill n° 457 (L-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Héneault Champagne".

Bill n° 458 (M-15 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léopold Ruel".

Sur motion de M. James, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages recueillis et les documents déposés devant le comité permanent des divorces du Sénat au sujet des bills susmentionnés.

Et aussi,—Les témoignages recueillis et les documents déposés devant le comité permanent des divorces du Sénat au sujet des bills suivants:

Bill n° 327 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucien L'Espérance, fils".

Bill n° 333 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Romuald Frégeau".

Bill n° 379 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald-Émile La Grave".

Le Bill n° 434 (U-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Delphis-Guillaume Delorme", est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—Ministère

79	Capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage ou d'ouvrages de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant des contrats pour la défense, ou par des usines de la Couronne exploitées en régie intéressée, ou par des compagnies de la Couronne dirigées par le ministre de la Production de défense, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	$ 25,000,000 00
80	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur des usines servant à la défense, appartenant à la Couronne et exploitées par des entrepreneurs privés	400,000 00

B—Compagnies de la Couronne

81	Dépenses subies par la *Defence Construction (1951) Limited* en assurant la réalisation de projets de défense pour le ministère de la Défense nationale . . .	3,693,000 00
	Canadian Arsenals Limited—	
82	Administration et exploitation.	1 00
83	Construction, améliorations et nouvel outillage	4,777,000 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

B—Défense civile

288	Programme de défense civile	6,498,253 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

515	Commission des allocations aux anciens combattants—Administration	145,860 00
516	Assurance des anciens combattants	79,406 00

Allocations aux anciens combattants et autres prestations

517	Allocations aux anciens combattants	27,365,500 00
518	Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants)	350,000 00
519	Assistance-chômage	15,000 00
520	Allocations d'hospitalisation et autres	3,200,000 00

Paiements divers

521	Paiements à la Caisse des frais funéraires; paiement, en conformité des règlements, des frais d'enterrement et de cimetière; coût des pierres tombales et de leur installation au Canada; entretien des cimetières appartenant au Ministère; entretien des cimetières canadiens sur les champs de bataille de France et de Belgique de même que quote-part du Canada dans les dépenses de la Commission impériale des sépultures de guerre	1,503,400 00
522	Subvention à la Légion canadienne	9,000 00

Commission canadienne des pensions

523	Frais d'administration	2,202,908 00
524	Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions concédées sous l'autorité de l'arrêté en conseil C.P. 45/8848 du 22 nov. 1944, Ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions; y compris également les attributions spéciales (Terre-Neuve)	128,030,500 00
525	Récompenses pour bravoure—Seconde Guerre mondiale et contingent spécial	19,000 00

Établissements de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

526	Administration: Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, établissements de soldats et établissements de familles britanniques	4,907,146 00
527	Entretien de propriété relevant de l'Administration de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie, de recherches techniques et autres qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, taxes, assurance et entretien des services de ville	73,500 00
528	Paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres provinciales en vertu d'ententes conclues avec les gouvernements provinciaux sous le régime de l'article 38 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, et paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres fédérales, en	

conformité d'une entente conclue avec le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales sous le régime de l'article 38 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants 375,000 00

529 Paiement d'allocations aux anciens combattants indiens établis sur des terres comprises dans des réserves indiennes, en vertu de l'article 39 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants 175,000 00

530 Crédit destiné à réduire les montants encore dus par les colons au Directeur de l'établissement de soldats, sur des propriétés qu'ils possèdent mais dont les titres sont détenus par le Directeur, ou sur des prêts consentis à des soldats colons et administrés par la Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, jusqu'à concurrence d'un montant conforme à la capacité de production des propriétés et à la capacité des colons d'acquitter leurs dettes envers le Directeur, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil 25,000 00

531 Autorisation et exécution de travaux de réparation nécessaires, devant être approuvés par le Gouverneur en conseil, sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, afin de rectifier des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables, et exécution de tous autres travaux qui s'imposent sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le Directeur y possède 5,000 00

SERVICES PROVISOIRES

532 Prestations de réadaptation consécutives à la libération, y compris les cours de formation donnés à certains pensionnés, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil 1,856,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

545 Protection des garanties—Établissement de soldats et remboursement d'excédents aux anciens combattants . . 15,000 00

546 Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des biens-fonds; achat d'animaux de ferme et de machines agricoles; et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants 21,300,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Division des traitements—

757 Maintien des hôpitaux et administration—
Crédit supplémentaire. 100,000 00

758 Division de la prothèse—Fourniture, fabrication et administration—
Crédit supplémentaire.. .. .. 42,000 00

ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS ET AUTRES PRESTATIONS

759 Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants)—
Crédit supplémentaire.. .. .. 100,000 00

SERVICES PROVISOIRES

760 Prestations de réadaptation consécutives à la libération, y compris les cours de formation donnés à certains pensionnés, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire.. .. .. 670,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

768 Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des biens-fonds; achats d'animaux de ferme et de machines agricoles; et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Crédit supplémentaire.. .. .. 5,150,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir et le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 136

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 23 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur présente le deuxième rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque du Parlement, ainsi qu'il suit:

Le comité a tenu une deuxième réunion le 3 juin 1954.

Le comité a l'honneur de soumettre les recommandations suivantes:

1. Que la Salle de lecture de la Chambre des communes relève de l'autorité des bibliothécaires conjoints.

2. Qu'à la prochaine session du Parlement, la Loi sur la bibliothèque du Parlement soit modifiée de façon qu'un seul bibliothécaire soit chargé d'administrer la Bibliothèque tout entière, dès que l'un des bibliothécaires conjoints actuels se retirera, étant entendu qu'il y aura un bibliothécaire associé qui devra posséder une connaissance complète et pratique de la langue officielle qui ne sera pas la langue du bibliothécaire alors en fonction; étant entendu de plus que le bibliothécaire sera alternativement de langue anglaise et de langue française selon la coutume toujours observée pour la présidence du Sénat et des Communes, ainsi que dans l'exercice de certaines autres fonctions.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Pickersgill, ledit rapport est agréé.

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copies des notes, en date des 7 et 16 juin 1954, échangées entre l'Ambassadeur des États-Unis au Canada et le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures concernant la voie maritime du Saint-Laurent (versions anglaise et française).

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport du ministère du Commerce pour 1953, (version française).

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Argue—1. Au cours de la compagne agricole 1952-1953, quelle quantité de grains gourds de chaque classe a-t-on livrée à la Commission du blé?

2. Quelle quantité de ce grain a-t-on fait sécher *a*) artificiellement, *b*) naturellement?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente la réponse à l'ordre susdit.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

CONSEIL PRIVÉ

Bureau du Conseil privé

345	Administration	$ 373,405 00

Résidence du premier ministre

346	Entretien et administration	25,000 00

Commission du district fédéral

347	Entretien et amélioration des terrains contigus aux édifices du gouvernement, à Ottawa, et montant d'au plus $132,000 pour l'aménagement, l'amélioration et l'entretien des parcs, du réseau de promenades et autres ouvrages relevant de la Commission du district fédéral. Ce montant est en sus de la somme de $300,000 attribuée en vertu du chapitre 112 des Statuts revisés	475,085 00
348	Dépenses du Comité d'aménagement de la capitale nationale (y compris les dépenses du Service d'aménagement de la capitale nationale qui relevait du ministère des Travaux publics)	95,226 00
349	Paiement du septième versement à un compte spécial du Fonds du revenu consolidé, appelé Fonds de la capitale nationale établi en vertu du crédit n° 809, Loi des subsides n° 4, 1947-1948	2,500,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

CONSEIL PRIVÉ

Bureau du conseil privé

700	Administration centrale—Crédit supplémentaire	5,000 00

Commission du district fédéral

701	Entretien et amélioration des terrains contigus aux édifices du gouvernement, à Ottawa—Crédit supplémentaire	41,715 00
702	Dépenses du Comité d'aménagement de la capitale nationale—Crédit supplémentaire	10,079 00
703	Autorisation à la Commission du district fédéral de dépenser, pour la construction, l'amélioration et le fonctionnement des ouvrages relevant d'elle, les recettes lui provenant de la location de propriétés relevant d'elle ou lui provenant d'autres sommes	1 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANT-GOUVERNEURS

158	Secrétariat du Gouverneur général	185,168 00
159	Remboursement aux lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada, des frais de voyage et de réception subis durant l'exercice de leurs fonctions, jusqu'au maximum annuel suivant pour chacun: *a*) dans le cas où la population de la province au dernier recensement décennal ne dépassait pas 500,000, $5,000; *b*) dans le cas où la population de la province au dernier recensement décennal dépassait 500,000, $5,000 plus $1,000 pour chaque 100,000 ou fraction de 100,000 habitants au-dessus de 500,000, mais le maximum ne doit jamais dépasser $12,000	86,000 00

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat

	Président du Sénat—	
198	Indemnité de logement	3,000 00
199	Administration	453,249 00

Chambre des communes

	Président de la Chambre des communes—	
200	Indemnité de logement	3,000 00
	Vice-président de la Chambre des communes—	
201	Indemnité de logement	1,500 00
202	Administration — Crédits du greffier	1,250,777 00
203	Crédits du sergent d'armes.	726,540 00
204	Abonnements aux publications de l'Association parlementaire du Commonwealth pour distribution aux députés, et part canadienne des dépenses de l'Association parlementaire du Commonwealth.	10,000 00

205	Pour pourvoir, nonobstant les dispositions de la Loi sur l'administration financière ou les dispositions de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, concernant l'indépendance du Parlement, au paiement, à même le Fonds du revenu consolidé, à chaque membre de la Chambre des communes nommé par le Gouverneur en conseil comme adjoint parlementaire (cette nomination ne devant pas rendre ce membre inéligible ni le priver de son titre de membre de la Chambre des communes), pour aider un ministre de la Couronne en la manière et dans la mesure que ce ministre peut déterminer, et représenter son ministère à la Chambre des communes en l'absence du ministre de ce ministère, d'un traitement de quatre mille dollars par année, et d'une rémunération proportionnelle pour toute période inférieure à une année	56,000 00
206	Indemnité au vice-président des Comités.	2,000 00

Généralités

207	Impression des documents parlementaires, y compris traitements du personnel du service conjoint de la distribution	313,054 00

Bibliothèque du Parlement

208	Administration.	222,836 00

Pensions et autres prestations

209	Pension à la sœur célibataire de feu le colonel Harry Baker, député	700 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat

672	Paiement aux sénateurs, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes, de l'indemnité pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques ou officielles, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor	21,000 00
673	Paiement, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque sénateur qui a assisté à la deuxième partie de la première session de la vingt-deuxième Législature, commencée le 12 janvier 1954 et terminée le 14 avril 1954, d'une somme représentant ses frais réels de voyage et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement, le 14 avril 1954, pour le congé de Pâques, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa, à la fin du congé commencé à ladite date, ou à toute autre époque durant ladite session	5,500 00

Chambre des communes

674 Paiement aux députés, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, de l'indemnité pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques ou officielles, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer sur la recommandation de la Commission de régie interne et selon que le prescrira le Conseil du Trésor. Chacun desdits paiements est censé, pour les fins de la Loi sur les allocations de retraite des députés, faire partie de l'indemnité sessionnelle du député pour la session à l'égard de laquelle il a reçu ce paiement 25,000 00

675 Paiement, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque député qui a assisté à la deuxième partie de la première session de la vingt-deuxième Législature, commencée le 12 janvier 1954 et terminée le 14 avril 1954, d'une somme représentant ses frais réels de voyage et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement le 14 avril 1954, pour le congé de Pâques, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin du congé commencé à ladite date, ou à toute autre époque durant ladite session 20,000 00

Bibliothèque du Parlement

676 Administration—Crédit supplémentaire 62,010 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

FINANCES

Administration générale

104 Administration du ministère 1,843,627 00

105 Contrôleur du Trésor—Administration du bureau central et des bureaux auxiliaires 15,028,392 00

Application de diverses lois et frais de fonctions spéciales

106 Application des lois de pension et de retraite 451,557 00

107 Loi des banques—Traitements et dépenses du bureau de l'Inspecteur général des banques 35,670 00

108 Application de la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et de la Loi de 1946 sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants 86,465 00

109 Dépenses de la Commission du tarif 101,993 00

Dépenses de la Monnaie royale canadienne et de l'Essayerie de Vancouver (C.-B.)—

110 Administration, fonctionnement et entretien 1,145,465 00

111 Construction ou acquisition de nouveau matériel .. 341,535 00

112	Administration du Plan d'achat par les employés moyennant versements échelonnés, y compris vente et livraison d'obligations d'épargne du Canada aux employés de l'État, et des régimes d'assurance collective des employés	133,451 00
	Paiements aux municipalités	
113	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur propriétés fédérales— Paiements aux municipalités prévus par la Loi sur les subventions aux municipalités et les Règlements concernant les subventions aux municipalités rurales établis par le décret C.P. 3729 du 6 août 1952; et paiements aux municipalités en vertu du décret C.P. 3456 du 19 juillet 1950, à l'égard des frais de services et fournitures médicaux et hospitaliers procurés aux employés fédéraux et autres personnes prévues audit décret	3,190,000 00
	Éventualités et divers	
114	Provision, sous réserve de l'approbation du conseil du Trésor, pour diverses dépenses menues et imprévues, y compris l'autorisation de remployer toutes sommes reversées au présent crédit sur d'autres crédits, et rétribution spéciale ou autres récompenses pour inventions ou suggestions pratiques susceptibles d'améliorer le service	1,000,000 00
115	Service téléphonique des ministères à Ottawa	987,400 00
116	Somme requise pour combler les pertes afférentes aux devises étrangères reçues en règlement de créances	5,000 00
	Éléments généraux de paye, y compris versements de pension de retraite	
117	Sous réserve de l'approbation du conseil du Trésor, majoration d'autres crédits applicables aux traitements, salaires et autres éléments de paye	1,500,000 00
118	Contribution patronale de l'État à la Caisse d'assurance-chômage à l'égard des fonctionnaires émargeant au Bureau central de paye	1,000,000 00
	Subventions aux universités	
119	Subventions aux institutions d'enseignement supérieur agréées dans chaque province par le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province comme universités ou institutions de norme équivalente, d'un montant, pour chaque province, n'excédant pas 50 cents par tête de sa population attestée par le Bureau fédéral de la statistique, réparti entre les institutions agréées de la province proportionnellement à leur nombre d'élèves à plein temps présents en personne à l'institution agréée ou à une institution de la même province qui lui est affiliée, et inscrits à des cours de niveau universitaire reconnus comme conduisant année par année à un diplôme universitaire accordé par une université au Canada, le ministre des Finances pouvant, à cette fin, définir plus particulièrement les expressions "niveau universitaire" et "diplôme universitaire"	7,567,000 00

SUBVENTIONS DIVERSES

120	Conseil général canadien de l'Association des Scouts ..	15,000 00
121	Conseil canadien de l'Association des Guides	12,000 00
122	Société royale d'astronomie du Canada	3,000 00
123	Académie royale canadienne des arts	4,025 00
124	Fondation des écrivains canadiens	4,000 00
125	Boys' Clubs du Canada	10,000 00
126	Association canadienne des consommateurs	6,000 00
127	Subvention à la *British Empire and Commonwealth Games Canada (1954) Society* afin d'aider à subvenir au déficit d'exploitation qui résultera vraisemblablement de la tenue des Jeux de l'Empire et du Commonwealth britanniques à Vancouver en l'été 1954	100,000 00
128	Subvention au Conseil général canadien de l'Association des Scouts afin de subvenir partiellement aux frais d'exploitation du Huitième jamboree mondial et congrès international qui sera tenu au Canada en l'été 1955	50,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

FINANCES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

652	Contrôleur du Trésor—Administration du bureau central et des bureaux auxiliaires—Crédit supplémentaire —	167,010 00

APPLICATION DE DIVERSES LOIS ET FRAIS DE FONCTIONS SPÉCIALES

653	Application des lois de pension et de retraite—Crédit supplémentaire	12,837 00

ÉVENTUALITÉS ET DIVERS

654	Provision, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour diverses dépenses menues et imprévues, y compris l'autorisation de remployer toutes sommes reversées au présent crédit sur d'autres crédits, et rétributions spéciales ou autres récompenses pour inventions ou suggestions pratiques susceptibles d'améliorer le service—Crédit supplémentaire	500,000 00
655	Autorisation, à l'égard de l'année financière 1953-1954: *a*) de réduire de $99,483,323.49 le montant dû par la Caisse de sécurité de la vieillesse, en conformité de l'article 11 de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, représentant le montant des prêts temporaires consentis par le ministre des Finances à la Caisse au cours de l'année financière 1952-1953, et *b*) d'imputer le montant de ladite réduction sur la réserve dans les comptes du Canada intitulée "Réserve pour pertes éventuelles à la réalisation définitive d'actif productif"	1 00

SUBVENTIONS DIVERSES

656	Subvention en vue de la restauration de la Maison des Étudiants Canadiens à Paris (France), payable en francs français appartenant au Canada et affectables seulement à des fins gouvernementales ou autres fins limitées	50,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AUDITEUR GÉNÉRAL

52	Traitements et dépenses de bureau	673,990 00

ASSURANCES

160	Administration	497,820 00
161	Dépenses de la campagne pour la prévention des incendies	90,288 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

DIVISION DES PARCS NATIONAUX

	Service des parcs nationaux et des lieux historiques—	
692	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	98,250 00

DIVISION DU GÉNIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

693	Avances consenties au cours de l'année financière 1953-1954 par le ministre des Finances à la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, pour la mise en valeur de l'énergie conformément à l'article 15 (2) de la Loi sur la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest	3,000 00

DIVISION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES ET DES TERRES

	Service des régions septentrionales—	
	Territoires du Nord-Ouest, y compris le parc Wood-Buffalo et les affaires des Esquimaux—	
694	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	14,932 00
695	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	581,681 00
	Conservation de la forêt et gestion des ressources fauniques, y compris le parc Wood-Buffalo—	
696	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	17,320 00
	Territoire du Yukon, y compris la conservation de la forêt—	
697	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	14,000 00

698	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	51,980 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Nord canadien et Ressources nationales

763	Création, au Fonds du revenu consolidé, nonobstant l'article 35 de la Loi sur l'administration financière, d'un compte spécial continu devant être désigné sous le nom de Caisse de prêts aux Esquimaux, à même lequel des prêts seront consentis à un Esquimau ou à des groupes d'Esquimaux, ou des placements faits en leur faveur, afin d'encourager leurs initiatives commerciales et de leur procurer des habitations, aux conditions que le Conseil du Trésor pourra fixer à l'occasion, et autorisation de créditer ce compte spécial des remboursements effectués par un Esquimau ou des groupes d'Esquimaux ou en leur faveur, et de réavancer des sommes semblables; l'excédent des sommes portées au débit de ce compte spécial sur celles portées à son crédit ne doit jamais dépasser $150,000 dont $50,000 sont déjà prévus par le crédit 546, Loi des subsides nº 3, 1953	100,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

JUSTICE

A—Ministère

	Cour Suprême du Canada—	
164	Administration	195,485 00
	Cour de l'Échiquier du Canada—	
165	Administration	106,063 00
	Cour territoriale du Yukon—	
166	Administration	16,242 00
	Autres cours—	
167	Gratifications aux veuves et autres personnes à la charge des juges décédés en fonctions	20,000 00
	Loi des enquêtes sur les coalitions—	
168	Commission sur les pratiques restrictives du commerce	71,668 00
169	Bureau des enquêtes et recherches	334,580 00
170	Application de la Loi de faillite	42,836 00
171	Territoires du Nord-Ouest—Administration de la justice	66,530 00
172	Territoire du Yukon—Administration de la justice	49,080 00

Généralités

173	Dépenses du comité chargé de conseiller le gouvernement au sujet des principes et procédures touchant le Service des pardons	10,000 00

B—PÉNITENCIERS

174	Administration du Bureau du Commissaire des pénitenciers, y compris $40,000 pour allocations aux sociétés reconnues de secours aux prisonniers, selon que l'approuvera le Conseil du Trésor..	375,296 00
175	Fonctionnement et entretien des pénitenciers, y compris les fournitures et services s'y rattachant; administration, fonctionnement, réparation et entretien des bâtiments, ouvrages et outillages; entretien, libération et transfert des détenus; indemnisation des détenus libérés, frappés d'incapacité permanente pendant leur incarcération	8,497,572 00
176	Construction, améliorations et nouvel outillage, y compris crédits pour l'établissement et la construction d'une nouvelle institution dans la province de Québec pour l'emprisonnement et la réforme de prisonniers fédéraux	1,362,830 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

JUSTICE

A—MINISTÈRE

	Loi des enquêtes sur les coalitions—	
664	Commission sur les pratiques restrictives du commerce—Crédit supplémentaire	12,000 00
665	Bureau des enquêtes et recherches—Crédit supplémentaire	43,000 00

GÉNÉRALITÉS

666	Dépenses du comité chargé de conseiller le gouvernement au sujet des principes et procédures touchant le Service des pardons—Crédit supplémentaire	7,000 00
667	Dépenses des commissions royales chargées d'étudier la question de l'aliénation mentale, comme moyen de défense dans les causes criminelles, ainsi que le droit criminel en ce qui concerne les psychopathes sexuels criminels	72,250 00

B—PÉNITENCIERS

668	Construction, améliorations et nouvel outillage, y compris crédits pour l'établissement et la construction d'une nouvelle institution dans la province de Québec pour l'emprisonnement et la réforme de prisonniers fédéraux	239,848 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

	Administration centrale, Services nationaux de police et établissements de formation—	
407	Administration, fonctionnement et entretien	7,223,936 00
408	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	972,918 00

	Services terrestres et aériens—	
409	Fonctionnement et entretien des divisions	23,488,839 00
410	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	3,779,049 00
	Services maritimes—	
411	Fonctionnement et entretien	1,385,264 00
412	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	377,100 00
413	Subvention à la *Chief Constable's Association of Canada* . .	500 00
414	Subvention à la *Royal North West Mounted Police Veterans' Association*	300 00

PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

415	Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, selon le détail des affectations	6,439 00
416	Pensions à Basil Burke Currie	685 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

	Administration centrale, Services nationaux de police et établissements de formation—	
723	Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	60,000 00
	Services terrestres et aériens—	
724	Fonctionnement et entretien des divisions—Crédit supplémentaire	393,759 00
725	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	127,834 00
	Services maritimes—	
726	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	225,000 00

PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

727	Contribution de l'État au compte des pensions de la Gendarmerie royale du Canada	691,648 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

REVENU NATIONAL

DIVISION DE L'IMPÔT

299	Administration générale	2,413,361 00
300	Bureaux de district	23,753,632 00

COMMISSION D'APPEL DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

301	Dépenses d'administration	74,920 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, les résolutions adoptées, au cours de la séance d'aujourd'hui, en comité de subsides, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 475, Loi abrogeant la Loi sur l'aptitude physique nationale.

Bill n° 478, Loi modifiant la Loi sur les juges.

Bill n° 101, Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes.

Bill n° 447, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Bill n° 474, Loi concernant le transport extra-provincial par véhicule à moteur.

Bill n° 339, Loi modifiant la Loi sur les pensions.

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 11h.22 minutes du soir, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 137

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 24 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur dépose sur le bureau de la Chambre,—Rapport de la Commission du service civil concernant le transfert de certains fonctionnaires du personnel de la Chambre des communes à celui de la Bibliothèque du Parlement. Voici la teneur de ce rapport:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Le 22 juin 1954.

Aux honorables membres des Chambres du Parlement

La Commission du Service civil, sur la recommandation de la Chambre des communes et de la Bibliothèque du Parlement, et en conformité des dispositions des articles 9, 11 et 62 de la Loi du Service civil, a l'honneur de soumettre le rapport suivant:

Il est recommandé que les postes, classes et titulaires suivants soient transférés de la Chambre des communes à la Bibliothèque du Parlement, à compter du 3 juin 1954:

Présent n° du Poste	*Nouveau n° du Poste*	*Classification*
HC-C-150	LP-A-24	Gardien de la Salle de lecture
HC-C-151	LP-A-25	Gardien adjoint de la Salle de lecture
HC-C-162	LP-A-26	Commis, classe 4

Ci-joint, se trouve une copie du rapport concernant la recommandation ci-dessus.

Le président,
C. H. BLAND.
Le commissaire,
S. G. NELSON.
Le commissaire,
A. J. BOUDREAU.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Pickersgill, ledit rapport est approuvé.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Commission maritime canadienne pour l'année terminée le 31 mars 1954.

M. Gregg, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Commission de l'assurance-chômage pour l'année terminée le 31 mars 1954.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1954.

Et aussi,—Exemplaire du rapport de la *Defence Construction (1951) Limited* pour l'année terminée le 31 mars 1954.

M. Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), adjoint parlementaire au ministre des Postes, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 juin 1954,—État indiquant:—1. A l'égard de chaque année, de 1940 à 1953 inclusivement, quelles ont été les recettes et les dépenses du ministère des Postes?

2. Quel est, d'après leur catégorie de traitement, le classement des maîtres et des maîtresses de poste, des surveillants et des employés des postes?

3. Quel est le traitement annuel versé à l'égard de chacune de ces classes?

4. Quelles sommes alloue-t-on à titre d'indemnité pour débours, s'il y a lieu, à tout fonctionnaire ou employé qui fournit le local, le chauffage, l'éclairage, etc.?

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

POSTES

342	Exploitation—y compris les traitements et autres dépenses des bureaux urbains, des bureaux de district et du service ambulant ainsi que les fournitures, le matériel et autres chefs de dépenses des bureaux à commission, y compris également, nonobstant l'article 16 de la Loi sur le service civil, rémunération de fonctionnaires civils engagés pour occuper des emplois intermittents, selon le ou les montants approuvés à l'occasion par le Conseil du Trésor	$ 76,007,630 00
343	Transport—Trafic postal par terre, par air et par eau, y compris l'administration	48,524,258 00
344	Services financiers, y compris vérification des recettes et des opérations de mandats de poste et de la Caisse d'épargne, et timbres-poste	2,586,950 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Postes

541	Création d'une caisse automatiquement renouvelable, sous l'autorité de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, pour l'achat et l'utilisation des tissus devant servir à la confection d'uniformes et de sacoches, le montant à imputer sur ladite caisse renouvelable ne devant jamais dépasser	425,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

POSTES

699	Exploitation—Crédit supplémentaire	1,265,904 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAIL

A—Ministère

Administration générale

177	Administration centrale	683,551 00
178	Dépenses de la Division de l'économique et de recherches	528,366 00
179	Application de la Loi des rentes sur l'État	997,528 00
180	Justes salaires, conciliation, relations industrielles, enquêtes en matière de différends industriels, y compris l'application de la législation y afférente, et initiatives en vue d'une plus grande collaboration entre patrons et ouvriers dans l'industrie	468,714 00
181	Conseil canadien des relations ouvrières	5,275 00
182	Application de la Loi canadienne sur les justes méthodes d'emploi	9,200 00
183	Conférences internationales du Travail	62,120 00
184	Gazette du Travail, autorisée par la Loi du ministère du Travail	136,043 00
185	Organisation et utilisation efficace de la main-d'œuvre agricole, y compris recrutement, transport et placement des ouvriers sur des fermes et dans les industries connexes, et aide aux provinces à cet égard en conformité des accords pouvant être conclus à cette fin entre le ministre du Travail et les provinces avec l'approbation du Gouverneur en conseil	335,000 00
186	Maintien d'un Service de la main-d'œuvre féminine.. ..	24,090 00
187	Versements en vue de la mise à exécution d'un programme de réadaptation des invalides, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, et frais d'administration y afférents	197,513 00

Coordination de la formation professionnelle

188	Administration	67,795 00
	Dépenses afférentes à l'application de la Loi sur la coordination de la formation professionnelle et des accords conclus en vertu de cette loi; autorisation au ministre du Travail de conclure des accords avec n'importe	

quelle province moyennant les conditions approuvées par le Gouverneur en conseil, pour la formation de personnes en vue des industries de défense, pour la formation de membres des forces armées de Sa Majesté et autres personnes pour les services armés spécialisés; pour la formation de personnel pour la marine marchande et pour la formation en vertu de projets de formation de la jeunesse; dépenses y afférentes et dépenses concernant les accords de formation professionnelle conclus dans les années antérieures—

189	Versements aux provinces pour la formation	4,290,000 00
190	Versements aux provinces à l'égard de dépenses en immobilisations, pour la construction et l'outillage d'écoles de formation professionnelle	300,000 00

INDEMNISATION DES EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

191	Application de la Loi sur l'indemnisation des employés de l'État	67,259 00

SERVICES PROVISOIRES

192	Dépenses relatives à l'application des recommandations du Conseil de l'effectif national et frais administratifs du Conseil	11,700 00
193	Versement à l'Office national du film pour la préparation de films d'enseignement	24,000 00
194	Dépenses éventuelles pour le recrutement et le déplacement d'ouvriers étrangers venant s'engager sur la terre ou dans d'autres industries essentielles au Canada, là où la main-d'œuvre canadienne fait défaut, y compris les frais de surveillance et de bien-être des personnes déjà immigrées au Canada; frais administratifs à ce sujet de dépenses relatives aux accords avec les provinces autorisés par le Gouverneur en conseil	878,258 00

B—COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

195	Application de la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage, y compris les dépenses relatives au fonctionnement du Service national de placement, selon que l'autorise le ministre du Travail en vertu de l'article 97 de la Loi. .	28,122,859 00
196	Contribution de l'État à la Caisse d'assurance-chômage. .	33,750,000 00
197	Déplacement de main-d'œuvre à destination et en provenance d'endroits où des emplois sont disponibles, et frais y afférents, en vertu des règlements approuvés par le Gouverneur en conseil	75,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

COORDINATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dépenses afférentes à l'application de la Loi sur la coordination de la formation professionnelle et des accords conclus en vertu de cette loi; autorisation au ministre du Travail de conclure des accords avec

n'importe quelle province moyennant les conditions approuvées par le Gouverneur en conseil, pour la formation de personnes en vue des industries de défense, pour la formation de membres des forces armées de Sa Majesté et autres personnes pour les services armés spécialisés; pour la formation de personnel pour la marine marchande et pour la formation en vertu de projets de formation de la jeunesse; dépenses y afférentes et dépenses concernant les accords de formation professionnelle conclus dans les années antérieures—

669 Versements aux provinces pour la formation—Crédit supplémentaire 140,000 00

670 Contribution à l'Institut national canadien des aveugles à l'égard des installations servant à la formation professionnelle et à la réadaptation des aveugles .. 350,000 00

B—Commission d'assurance-chômage

671 Déplacement de main-d'œuvre à destination et en provenance d'endroits où des emplois sont disponibles, et frais y afférents, en vertu des règlements du Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire 125,000 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, les résolutions adoptées, au cours de la séance d'aujourd'hui, en comité de subsides, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 393, Loi modifiant la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique.

Bill n° 459, Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill n° 463, Loi modifiant la Loi sur la pension du service public, avec les amendements suivants:

1. *Page 7, ligne 34:* Retrancher les derniers guillemets.
2. *Page 7, lignes 35 et 36:* Retrancher la clause 3.
3. *Page 7:* Immédiatement à la suite de la ligne 34, ajouter ce qui suit:

"52. (1) Nonobstant toute disposition de la présente Partie, l'expression "participant" ne comprend pas

a) une personne employée dans le service public au 1er jour de juillet 1954, ou

b) une personne qui est membre des forces régulières au 1er jour de juillet 1954,

si cette personne, le ou avant le 1er jour de novembre 1954, de la manière et dans la forme prescrites par les règlements, a choisi de se soustraire aux dispositions de la présente Partie.

(2) Le choix déclaré en vertu du présent article est irrévocable.

53. (1) Sauf ainsi que prévu au paragraphe (2), la présente Partie entrera en vigueur

a) à l'égard des participants du service public, et

b) à l'égard des participants des forces régulières,

à une date ou à des dates que le Gouverneur en conseil fixera par proclamation.

(2) Le présent article et les articles 50 et 52 entreront en vigueur à la date de la sanction de la *Loi modifiant la Loi sur la pension du service public,* adoptée à la première session du vingt-deuxième Parlement."

Sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à 11h.40 minutes du soir, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 27 mai 1954.

N° 138

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 25 JUIN 1954

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de l'Office fédéral du charbon sur les prêts et les opérations effectuées sous le régime de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes, pour l'année terminée le 31 mars 1954, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre 173 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, pour M. Lesage, présente à la Chambre,—Exemplaires des budgets d'établissement de la Commission d'énergie des territoires du Nord-Ouest pour l'année terminée le 31 mars 1954 et pour l'année expirant le 31 mars 1955, ainsi que copie de l'arrêté en conseil C.P. 1954-657 approuvant lesdits budgets, conformément à l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

A l'appel de l'ordre tendant à la prise en considération des amendements apportés par le Sénat au Bill n° 463, Loi modifiant la Loi sur la pension du service public;

M. Abbott propose,—Que lesdits amendements soient maintenant lus une deuxième fois et agréés.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits amendements, en conséquence, sont lus une deuxième fois et agréés, sur division.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

B—Office fédéral du charbon

237	Administration et enquêtes de l'Office fédéral du charbon	$ 114,380 00
238	Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le Gouverneur en conseil.. ..	9,850,634 00

A—Ministère

Services administratifs

210	Administration centrale	470,422 00

Loi des explosifs

211	Loi des explosifs—Administration, fonctionnement et entretien	97,988 00

Division des mines

212	Administration	81,158 00
	Étude des ressources minérales—	
213	Administration, fonctionnement et entretien	2,322,462 00
214	Construction ou acquisition de nouveau matériel.. ..	203,000 00
	Recherches sur les minerais radioactifs—	
215	Administration, fonctionnement et entretien	308,720 00
216	Construction ou acquisition de nouveau matériel	41,000 00
217	Paiements à l'Université McGill relativement à la mise au point d'une turbine à gaz chauffée au charbon	100,000 00

Commission géologique du Canada

	Études géologiques—	
218	Administration, fonctionnement et entretien, y compris les dépenses du Comité consultatif national sur les recherches en sciences géologiques, un montant de $1,500 à titre de part du Canada dans les frais du comité des ressources minérales et de géologie, Londres, et un montant de $25,000 comme subventions de l'État en matière de recherches géologiques poursuivies dans des universités canadiennes	2,235,425 00
219	Construction ou acquisition de nouveau matériel ..	104,000 00

Division des levés et de la cartographie

220	Administration	53,012 00
	Levés topographiques, y compris les dépenses de la Commission canadienne des noms géographiques—	
221	Administration, fonctionnement et entretien	1,580,845 00
222	Construction ou acquisition de nouveau matériel.. ..	94,000 00

	Service hydrographique du Canada—	
223	Administration, fonctionnement et entretien, y compris un montant de $5,300 à titre de contribution annuelle du Canada au Bureau international d'hydrographie	2,617,873 00
224	Construction ou acquisition de nouveau matériel . .	1,612,945 00
	Service géodésique du Canada—	
225	Administration, fonctionnement et entretien	527,613 00
226	Construction ou acquisition de nouveau matériel . .	17,400 00
227	Commission de la frontière internationale	69,481 00
228	Levés officiels et cartes aéronautiques, y compris une subvention de $350 à l'Institut canadien d'arpentage et de photogrammétrie, et les dépenses de la Commission d'examinateurs des arpenteurs géomètres fédéraux, prévues par la Loi sur l'arpentage des terres du Canada	686,033 00
	Établissement et reproduction de cartes—	
229	Administration, fonctionnement et entretien.	834,889 00
230	Construction ou acquisition de nouveau matériel . .	71,300 00
	DIVISION DE LA GÉOGRAPHIE	
	Division de la géographie—	
231	Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de $250 à l'Association canadienne des géographes	283,385 00
	OBSERVATOIRES FÉDÉRAUX	
	Observatoire fédéral d'Ottawa et stations sur le terrain—	
232	Administration, fonctionnement et entretien, y compris la somme de $500 comme cotisation à l'Union astronomique internationale à titre de sociétaire	471,621 00
233	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	89,800 00
234	Observatoire d'astrophysique fédéral de Victoria (C.-B.)	120,353 00
	GÉNÉRALITÉS	
235	Versements au Corps d'aviation royal canadien et aux sociétés commerciales pour photographie aérienne et acquittement des dépenses du comité interministériel des levés topographiques aériens, ainsi que du matériel acheté par ce dernier	1,100,000 00
236	Levés pour déterminer les frontières interprovinciales et interterritoriales	91,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—MINISTÈRE

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

Études géologiques—

677 Administration, fonctionnement et entretien—Montant de $2,000 à titre de part du Canada dans les frais du Comité des ressources minérales et de la

	géologie, Londres, à imputer sur les fonds affectés par le crédit 218 du Budget des dépenses de 1954-1955 au lieu du montant de $1,500 prévu à ce crédit	1 00
678	Construction ou acquisition de nouveau matériel—Crédit supplémentaire	13,500 00
	DIVISION DES LEVÉS ET DE LA CARTOGRAPHIE	
	Levés topographiques—	
679	Construction ou acquisition de nouveau matériel—Crédit supplémentaire	75,000 00
	Établissement et reproduction de cartes—	
680	Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	31,800 00
	DIVISION DE LA GÉOGRAPHIE	
681	Division de la géographie—Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	7,000 00
	OBSERVATOIRES FÉDÉRAUX	
	Observatoire fédéral d'Ottawa et stations sur le terrain—	
682	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	15,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AGRICULTURE

SERVICE DES MARCHÉS

30	Administration	287,343 00
31	Économie rurale	630,153 00

Et la Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Affaires de routine.*

M. l'Orateur présente le second et dernier rapport du comité spécial institué pour étudier, en collaboration avec M. l'Orateur, les règles de procédure de la Chambre, ainsi qu'il suit:

Le comité a tenu vingt-deux réunions et a étudié les règles de procédure et les coutumes de la Chambre des communes, ainsi que les conventions du Parlement.

Nous estimons que nos échanges de vues ont été utiles et que le comité a accompli des progrès dans l'examen des questions qui lui ont été déférées.

A notre avis, il serait avantageux que la Chambre institue un comité semblable dès le début de la prochaine session.

(Les bills privés et publics sont appelés en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 434 (U-14 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Delphis-Guillaume Delorme", est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait rapport de nouveau de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée;

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Affaires de routine*.

M. Bennett (Grey-Nord), adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée pour l'année terminée le 31 mars 1954, conformément à l'article 13 de la Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée, chapitre 10 des Statuts revisés du Canada (1952), (versions anglaise et française).

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 juin 1954,—État indiquant:—1. Quels ont été les présidents de la Commission du havre de New-Westminster depuis la création de cet organisme?

2. Quelle a été la durée des fonctions de chacun?

3. Quels ont été leurs traitements respectifs?

4. Quels ont été les autres commissaires de cet organisme?

5. Quelle a été la durée des fonctions de chacun?

6. Quels ont été leurs traitements respectifs?

7. Quelles ont été les recettes globales de la Commission au cours de chaque année?

8. Quelle est la ventilation de ces recettes?

9. Quelles ont été les recettes de toutes sortes de la Commission provenant des municipalités et districts suivants: *a*) Delta, *b*) Richmond, *c*) Burnaby, *d*) Surrey, *e*) Langley, *f*) Maple-Ridge, *g*) Pitt-Meadows, *h*) Coquitlam, *i*) Port-Coquitlam?

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AGRICULTURE

CRÉDITS SPÉCIAUX

44 Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et emmagasinage de l'eau . . . . $ 3,899,245 00

45	Projets importants d'irrigation et de conservation des eaux dans les provinces des Prairies	7,077,747 00
46	Application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies	361,500 00
47	Protection, asséchement et mise en valeur de terres en Colombie-Britannique aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	143,000 00
48	Protection et asséchement de terrains; défrichement et colonisation de nouveaux terrains aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	795,000 00
49	Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes	2,097,180 00
50	Rivière Assiniboine—Endiguement et cut-off	100,000 00
51	Frais d'administration, Loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles	104,615 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AGRICULTURE

533	Création d'une caisse automatiquement renouvelable, sous l'autorité de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, pour financer l'achat de matériel devant servir à l'aménagement, à l'entretien et à l'exploitation d'entreprises relevant de l'Administration de l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes; le montant à imputer sur ladite caisse ne devant jamais dépasser	150,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

AGRICULTURE

SERVICE DES SCIENCES

	Administration—	
635	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	224,400 00
	Entomologie—	
636	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	10,700 00
	Biologie forestière—	
637	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	13,000 00

SERVICE DE LA PRODUCTION

	Pathologie vétérinaire—	
638	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	26,700 00
639	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	84,716 00
	Hygiène vétérinaire—	
640	Indemnisation des propriétaires à l'égard d'animaux ou de volailles qui, atteints de maladies visées par la Loi sur les épizooties, sont morts ou ont été	

	abattus dans des circonstances non prévues par ladite loi et ses règlements; et indemnisation de propriétaires de dindons pour pertes subies pendant que leurs volailles étaient en quarantaine; le tout selon le détail des affectations	19,684 00
641	Bestiaux et volailles—Crédit supplémentaire	115,400 00

SERVICE DES MARCHÉS

642	Subventions et allocations aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi sur les installations frigorifiques, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire	603,678 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

643	Subventions pour encourager l'amélioration du fromage et des fromageries—Crédit supplémentaire	150,000 00
644	Sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, octroi d'assistance aux cultivateurs du Manitoba et de la Saskatchewan qui ont subi, entre le 1er août 1950 et le 14 mai 1953, des pertes de récoltes à l'égard desquelles la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies ne prévoit aucune aide	17,000 00
645	En conformité de l'arrêté que le Gouverneur en conseil pourra rendre dans les circonstances, achat d'une rente viagère en vertu de la Loi relative aux rentes sur l'État en faveur et pour le compte de M. M. S. J. McMurachy, découvreur de la variété mère qui est à l'origine du blé Selkirk, et de son épouse, Mme M. J. B. McMurachy, ou, advenant le décès de l'un des conjoints avant la passation du contrat de rente, achat d'une rente viagère en faveur et pour le compte du survivant	10,000 00
646	Contribution à l'Organisation du championnat mondial de labour, pour aider à acquitter les frais des concours mondiaux tenus au Canada en 1953	2,500 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PÊCHERIES

SERVICES MOBILES

	Inspection—	
137	Fonctionnement et entretien	1,031,000 00
138	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	15,400 00
	Pisciculture et expansion de la pêche—	
139	Fonctionnement et entretien	733,515 00
140	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel..	223,800 00
141	Consommation	75,600 00
142	Plan d'indemnités et de prêts au pêcheurs—Frais d'administration	209,565 00
143	Destruction des phoques communs et des phoques gris	40,000 00

Office technique et scientifique des pêches du Canada

144	Administration	131,090 00
145	Fonctionnement et entretien	1,995,939 00
146	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	220,020 00
147	Quote-part fédérale des frais administratifs du Comité de recherches sur les pêches des Grands lacs établi en commun avec la province d'Ontario; programme visant à éliminer la lamproie des Grands lacs	165,000 00

Commissions internationales

148	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries nommée en vertu du traité du 2 mars 1953 entre le Canada et les États-Unis, pour la préservation des pêcheries de flétan du Pacifique nord	77,900 00
149	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique nommée en vertu du traité du 26 mai 1930 entre le Canada et les États-Unis, pour la protection, la préservation et l'extension des pêcheries de saumon sockeye du bassin du Fraser	155,000 00
150	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale de la chasse à la baleine, constituée en vertu de la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine, datée de Washington, le 2 décembre 1946..	2,500 00
151	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêches du nord-ouest de l'Atlantique, constituée en vertu de Conventions internationales pour l'étude, la protection et la conservation des ressources de la pêche dans le nord-ouest de l'Atlantique, datées de Washington, le 8 février 1949	12,500 00
152	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries du Pacifique nord, constituée en vertu de la Convention internationale du 9 mai 1952 concernant les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique nord	15,000 00

Crédits spéciaux

153	Fonctionnement et entretien du Service de boëtte de Terre-Neuve	293,890 00
154	Extension de la propagande relative à la production et à la vente coopérative parmi les pêcheurs	80,000 00
155	Application de la Loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche	85,875 00
156	Aide à la construction de navires du genre petit chalutier et (ou) palangrier, subordonnément aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil ..	200,000 00
157	Aide à la construction d'établissement pour la congélation et l'entreposage de la boëtte, subordonnément à l'approbation du Gouverneur en conseil	30,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

PÊCHERIES

536	Création, au Fonds du revenu consolidé, d'un ou de plusieurs comptes spéciaux remplaçant les comptes institués par le crédit 766, Loi des subsides nº 3, 1953, et devant servir à un plan qui sera connu sous le nom de Plan d'ındemnités et de prêts aux pêcheurs, et qui sera administré en conformité des règlements du Gouverneur en conseil, afin d'aider les pêcheurs à faire face à des pertes anormales d'immobilisations; et autorisation de payer sur lesdits comptes, dans l'année financière courante et dans les années financières subséquentes, conformément aux règlements, des indemnités et des prêts, lesdits omptes devant être crédités de toutes les sommes reçues sous forme de primes, recouvrements et remboursements, et de toutes les avances auxdits comptes, conformément aux règlements, ces avances ne devant jamais dépasser. . .	100,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

PÊCHERIES

SERVICES MOBILES

	Protection—	
657	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	75,000 00
	Inspection—	
658	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	2,000 00

OFFICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DES PÊCHES DU CANADA

659	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire . .	15,000 00

COMMISSIONS INTERNATIONALES

660	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries du Pacifique nord, constituée en vertu de la Convention internationale du 9 mai 1952 concernant les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique nord—Crédit supplémentaire	7,500 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

661	Fonctionnement et entretien du Service de boëtte de Terre-Neuve—Crédit supplémentaire	35,000 00
662	Contribution au coût de construction d'un aquarium public à Vancouver (C.-B.), conformément à l'entente devant être conclue par le ministre des Pêcheries avec l'assentiment du Gouverneur en conseil, en vertu de laquelle des installations suffisantes devront être mises à la disposition de l'Office technique et scientifique des pêches, le coût total devant être partagé à parts égales	

par le gouvernement du Canada, le gouvernement de la Colombie-Britannique et la cité de Vancouver; la contribution du gouvernement du Canada ne devra pas dépasser 100,000 00

663 Montant requis pour dédommager les comptes créés en vertu du Plan d'indemnités et de prêts aux pêcheurs, institué par le crédit 536 du Budget principal de 1954-1955, en vue d'acquitter les frais d'administration afférents à l'année financière 1953-1954 .. .. 95,640 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Société centrale d'hypothèques et de logement

761 Reconstitution du compte spécial au Fonds du revenu consolidé établi par l'article 36 de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, à concurrence du montant payé à même le compte spécial à l'égard d'entreprises de logements et d'aménagement de terrains réalisées conjointement avec les gouvernements provinciaux durant l'année financière 1953-1954.. .. .. 9,000,000 00

762 Avances à la Société centrale d'hypothèques et de logement aux fins du paragraphe un de l'article 37 de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, à l'égard d'entreprises de logements pour anciens combattants, d'acquisition de terrains pour entreprises de logements et d'entreprises de logements à Gander (T.-N.) pour vente ou location—Crédit supplémentaire, y compris projets autorisés d'habitations à Pembroke (Ontario) pour location ou vente aux employés de l'*Atomic Energy of Canada Limited*.. .. .. 1,110,000 00

TRAVAUX PUBLICS

Division de l'architecture

Acquisition, construction et améliorations d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations. Toutefois, le Conseil du Trésor peut augmenter ou diminuer les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaires—

704	Terre-Neuve	200,000 00
705	Nouveau-Brunswick	60,000 00
706	Québec	1 00
707	Ottawa	2,050,000 00
708	Ontario (à l'exclusion d'Ottawa)	690,000 00
709	Saskatchewan	1 00
710	Colombie-Britannique	1 00

Division du génie

Bassins de radoub

711 Cale sèche et chantier de construction maritime de Prince-Rupert et leurs ouvrages connexes—Pertes d'exploitation et réparations essentielles pour la période du 1er janvier au 31 mars 1954 .. .. 39,000 00

Routes et ponts

712	Entretien et exploitation—Crédit supplémentaire	59,000 00

Acquisition, construction, amélioration
d'ouvrages des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières, mentionnés au détail des affectations. Toutefois, le Conseil du Trésor peut augmenter ou diminuer les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaires—

713	Terre-Neuve	1 00
714	Nouvelle-Écosse	700,000 00
715	Île du Prince-Édouard	250,000 00
716	Nouveau-Brunswick	45,000 00
717	Québec	243,100 00
718	Ontario	435,900 00
719	Colombie-Britannique et Yukon	326,000 00

GÉNÉRALITÉS

720	Soldes nécessaires pour compléter les projets entrepris au cours d'années financières précédentes et pour lesquels aucune disposition spéciale n'est prise en 1954-1955—Crédit supplémentaire	200,000 00
721	Remboursement à la Société centrale d'hypothèques et de logement des frais déboursés relativement à la construction et à la direction de la construction de logements destinés au personnel marié, d'écoles et de services accessoires, pour le compte du ministère de la Défense nationale—Crédit supplémentaire, y compris les dépenses afférentes aux habitations à loyer pour le ministère de la Défense nationale	750,000 00
722	Reconstitution du compte spécial du Fonds du revenu consolidé, établi par l'article 36 de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, à concurrence du montant payé à même le compte spécial dans l'année financière 1953-1954 à l'égard de frais préliminaires subis en vertu d'ententes habilitantes conclues avec des gouvernements provinciaux	585 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, les résolutions adoptées, au cours de la séance d'aujourd'hui, en comité de subsides, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Affaires de routine.*

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport des administrateurs de la Canadian Arsenals Limited pour l'année terminée le 31 mars 1954.

Du consentement unanime, sur motion de M. Harris, la Chambre s'ajourne, à dix heures et demie du soir, jusqu'à demain, à dix heures et demie du matin.

Nº 139

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 26 JUIN 1954

Dix heures et demie du matin.

PRIÈRE.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

A—MINISTÈRE

56	Administration centrale	$340,230 00
	CITOYENNETÉ	
57	Division de l'enregistrement de la citoyenneté	221,654 00
58	Division de la citoyenneté	697,031 00
	DIVISION DE L'IMMIGRATION	
59	Application de la Loi sur l'immigration	968,610 00
60	Service mobile et d'inspection au Canada, y compris $10,000 de subventions aux organisations d'assistance aux immigrants	5,691,266 00
61	Service mobile et d'inspection à l'étranger	1,835,259 00
62	Sous réserve de l'autorisation du Conseil du Trésor, subvention au transport d'immigrants sur l'océan et à l'intérieur du pays, y compris les soins en cours de route et en attendant l'embauchage	500,000 00

DIVISION DES AFFAIRES INDIENNES

63	Administration	427,964 00
	Agences indiennes—	
64	Fonctionnement et entretien	2,239,261 00
65	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	647,309 00
	Réserves et caisse de fiducie—	
66	Fonctionnement et entretien	228,050 00
67	Acquisition de terrains	10,000 00
	Assistance aux Indiens—	
68	Fonctionnement et entretien	1,936,950 00
69	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	962,524 00
70	Subventions aux expositions agricoles et aux foires indiennes	7,350 00
71	Conservation des animaux à fourrure	318,030 00
	Éducation—	
72	Administration, fonctionnement et entretien	7,401,323 00
73	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	3,824,200 00
74	Subvention en vue de fournir des services supplémentaires aux Indiens de la Colombie-Britannique	100,000 00

B—GALERIE NATIONALE DU CANADA

75	Administration, fonctionnement et entretien, y compris le Service de l'esthétique industrielle	252,185 00
76	Versement au compte d'achats de la Galerie nationale du Canada pour acquisition d'œuvres d'art aux termes de l'article 8 de la Loi sur la Galerie nationale	130,000 00

OFFICE NATIONAL DU FILM

245	Administration, réalisation et distribution de films et d'autres matières d'illustration	3,211,060 00
246	Construction ou acquisition de matériel	220,223 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, les résolutions adoptées, au cours de la séance d'aujourd'hui, en comité de subsides, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées.

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS

M. Abbott propose,—Que les résolutions, adoptées en comité des subsides les 11 mars, 9 et 29 avril, 6, 7, 13, 14, et 28 mai, 2, 3, 4, 10, 11, 16, 17, 18, 19, 21 et 22 juin, soient maintenant reçues, lues une deuxième fois et agréées.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdites résolutions, en conséquence, sont reçues, lues une deuxième fois et agréées, et en voici la teneur:—

Le jeudi 11 mars 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAUX PUBLICS

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants, dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

368	Québec	$ 10,890,000 00

Le vendredi 9 avril 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAUX PUBLICS

360	Administration centrale	$ 821,732 00

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

361	Administration	701,299 00
362	Ottawa—Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, y compris réparations et entretien, loyers, mobilier, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $500,000 . .	14,996,664 00
363	Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, situés ailleurs qu'à Ottawa, y compris réparations et entretien, loyers, mobilier, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $800,000	20,843,057 00

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants, dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

364	Terre-Neuve	550,000 00
365	Nouvelle-Écosse	1,330,000 00
366	Île du Prince-Édouard	550,000 00
367	Nouveau-Brunswick	1,250,000 00
369	Ottawa	10,640,000 00
370	Ontario (à l'exclusion d'Ottawa)	8,415,000 00

371	Manitoba	2,665,000 00
372	Saskatchewan	2,720,000 00
373	Alberta	3,600,000 00

Le jeudi 29 avril 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires et moins la somme de $250,000 à la résolution nº 535)

TRAVAUX PUBLICS

Division de l'architecture

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants, dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

374	Colombie-Britannique	$ 4,450,000 00
375	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	670,000 00
376	Améliorations imprévues	1,200,000 00

Division du génie

377	Administration	653,824 00
	Services du génie—	
378	Traitements, levés, inspection, etc.	1,918,878 00
379	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	74,900 00

Dragage

380	Entretien et exploitation de l'outillage, ouvrages à l'entreprise et en régie	3,674,565 00
381	Outillage et matériel nouveaux	1,464,600 00

Bassins de radoub

382	Entretien et exploitation	527,026 00

Écluses et barrages

383	Entretien et exploitation	413,673 00

Routes et ponts

384	Entretien et exploitation	423,449 00
385	Pont international de la rivière Sainte-Croix, entre St. Stephen (N.-B.) et Calais (Me), l'État du Maine devant contribuer pour une somme équivalente	125,000 00
386	Construction des travées du pont au-dessus du chenal interprovincial de la rivière Ottawa entre Pembroke (Ontario) et l'île aux Allumettes (Québec)	200,000 00

Acquisition, construction, amélioration d'ouvrages des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

387	Terre-Neuve	2,189,800 00
388	Nouvelle-Écosse	4,923,000 00
389	Île du Prince-Édouard	847,800 00
390	Nouveau-Brunswick	1,334,500 00
391	Québec	4,670,000 00
392	Ontario	6,573,400 00
393	Manitoba	103,000 00
394	Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest .	180,500 00
395	Colombie-Britannique et Yukon	4,998,500 00

Ports et rivières en général

396	Réparations et entretien visant au maintien des services, y compris les reconstructions et remplacements et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant global de $420,000, aucun nouvel ouvrage ne devant être entrepris	3,535,000 00
	Service de la route transcanadienne (relevant autrefois du ministère des Ressources et du Développement économique)—	
397	Administration, fonctionnement et entretien	487,484 00
398	Levés et construction de la route transcanadienne à travers les parcs nationaux	2,000,000 00

Ouvrage de protection en général

399	Ouvrages de protection aux endroits où des dommages sont causés par la navigation ou par des ouvrages de l'État ou mettent ces derniers en danger et parachèvement des ouvrages de protection déjà entrepris	500,000 00

Généralités

400	Travaux divers non dénommés, chaque montant limité à $15,000	590,000 00
401	Études de projets, y compris l'achat du terrain	500,000 00
402	Prévisions pour complémenter tout crédit du ministère des Travaux publics moyennant l'approbation du Conseil du Trésor, sauf lorsque la somme requise est inférieure à $1,000	400,000 00
403	Soldes nécessaires pour compléter les projets entrepris au cours d'années financières précédentes et pour lesquels aucune disposition spéciale n'est prise dans le budget de 1954-1955	400,000 00
404	Statue de feu sir Robert L. Borden	50,000 00
405	Logements d'urgence, administration (relevant autrefois du ministère des Ressources et du Développement économique)	25,000 00

406 Remboursement à la Société centrale d'hypothèques et de logement des frais déboursés relativement à la construction et à la direction de la construction de logements destinés au personnel marié, d'écoles et de services accessoires, pour le compte du ministère de la Défense nationale (relevant autrefois du ministère des Ressources et du Développement économique) .. 700,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

535 Avances à la Société centrale d'hypothèques et de logement aux fins du paragraphe un de l'article 45 de la Loi nationale sur l'habitation, à l'égard d'entreprises de logements pour anciens combattants, d'acquisition de terrains pour entreprises de logements et d'entreprises de logements à Gander (T.-N.), pour vente ou location 1,124,000 00

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

302 Administration centrale 455,547 00

DIVISION DES PARCS NATIONAUX

303 Administration 61,420 00

Le jeudi 6 mai 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

DIVISION DES PARCS NATIONAUX

Service des parcs nationaux et des lieux historiques—

304 Administration, fonctionnement et entretien .. .. .. $ 4,397,820 00

305 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 3,640,735 00

306 Subvention à la *Jack Miner Migratory Bird Foundation* 5,000 00

307 Allocation en vue de l'aménagement du Jardin international de la paix, au Manitoba 10,000 00

308 Commission des champs de bataille nationaux—ouvrages spéciaux sur le Parc des champs de bataille, Québec. 6,000 00

309 Service canadien de la faune sauvage—
Conservation et mise en valeur des ressources fauniques, y compris l'application de la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs .. 437,271 00

310 Musée national du Canada 305,681 00

DIVISION DU GÉNIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

311 Administration 63,156 00

Service des ressources hydrauliques—

Service des ressources hydrauliques (y compris la part des dépenses effectuées par le Bureau de contrôle du lac des Bois assumée par le gouvernement fédéral)—

312 Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de $350 au Conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'énergie 669,597 00

313	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	91,500 00
315	Fleuve Fraser—50 p. 100 des frais des enquêtes instituées par la Commission fédérale-provinciale du bassin du Fraser (crédit relevant antérieurement du ministère des Travaux publics)	165,000 00
316	Contribution au coût de construction d'un barrage sur la rivière Conestogo, près de Glen-Allan (Ontario), pour la prévention des inondations et pour des fins de conservation de l'eau, conformément aux termes d'un accord conclu entre le Canada et la province de l'Ontario	1,000,000 00
	Service du génie et de l'architecture—	
317	Administration, fonctionnement et entretien	438,868 00
318	Sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor, ébauche et plan d'entreprises pouvant être différées, acquisition d'emplacements et début de construction	100,000 00
319	Enquête générale par la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest sur les besoins en énergie électrique des établissements et des industries des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon	1,000 00

Divisions des régions septentrionales et des terres

320	Administration	124,626 00

Le vendredi 7 mai 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PÊCHERIES

Services généraux

129	Administration centrale .. .. $	315,090 00

Le jeudi 13 mai 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

Division du génie et des ressources hydrauliques

	Service des ressources hydrauliques—	
314	Études hydrographiques du bassin du fleuve Columbia au Canada .. .. $	377,400 00

Division des régions septentrionales et des terres

321	Service des terres—Administration des terres territoriales et domaniales; recouvrements au titre de graines de semence	383,632 00
	Service des régions septentrionales—	
322	Administration, y compris une allocation de $5,000 à l'*Arctic Institute of North America*	212,515 00

Territoires du Nord-Ouest, y compris le parc Wood-Buffalo et les affaires des Esquimaux—

323	Fonctionnement et entretien	1,031,746 00
324	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	340,032 00
	Conservation de la forêt et gestion des ressources fauniques, y compris le parc Wood-Buffalo—	
325	Fonctionnement et entretien	448,219 00
326	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	111,157 00
	Territoire du Yukon, y compris la conservation de la forêt—	
327	Fonctionnement et entretien	517,910 00
328	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	58,395 00

Division des forêts

329	Administration	111,646 00
	Service des recherches sylvicoles—	
330	Fonctionnement et entretien	989,491 00
331	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	65,870 00
	Service des travaux sylvicoles pratiques—	
332	Administration, fonctionnement et entretien	216,100 00
333	Aide aux provinces pour inventaires forestiers et reboisement, conformément aux accords qui ont été, ou qui pourraient être conclus, entre le Canada et les provinces	1,225,000 00
334	Aide à la province du Nouveau-Brunswick pour la mise à exécution d'un programme de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, conformément à une entente conclue entre le Canada et ladite province	500,000 00
	Service des laboratoires des produits forestiers—	
335	Fonctionnement et entretien	577,589 00
336	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	35,265 00
337	Allocation à l'Association forestière du Canada	10,000 00
338	Allocation à l'Institut canadien de recherches sur la pâte de bois et le papier	100,000 00
	Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales—	
339	Rémunération et dépenses des membres fédéraux de la Commission	12,350 00

Office de tourisme du gouvernement canadien

340	Encouragement du tourisme au Canada	1,561,407 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Nord canadien et Ressources nationales

539 Création, au Fonds du revenu consolidé, d'un compte spécial continu sur lequel seront prélevées les sommes dépensées par le Bureau de contrôle du lac des Bois

pour la régularisation des eaux du bassin hydrographique de la rivière Winnipeg, ainsi que les dépenses contractées aux termes de la Loi sur la conservation du lac Seul, 1928, recouvrables de la province du Manitoba; seront portées au crédit dudit compte les sommes recouvrées, en ce qui concerne le lac Seul, aux termes de l'accord conclu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province du Manitoba, figurant dans l'annexe de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1930, et, dans le cas du Bureau de contrôle du lac des Bois, aux termes de l'accord intervenu entre le gouvernement du Canada, le gouvernement de la province d'Ontario et le gouvernement de la province du Manitoba, figurant dans l'annexe de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1930; le solde dudit compte ne devant jamais dépasser 35,000 00

540 Affectation, au cours de la présente année financière et des années financières subséquentes, d'une somme ne dépassant pas au total $1,000,000, sous forme de prêts au gouvernement du territoire du Yukon, aux fins de prêter lesdits fonds à la ville de Whitehorse, dans le but de fournir des services satisfaisants d'eau et d'égout, les prêts devant être consentis audit Territoire en conformité des dispositions d'un accord à être conclu entre le gouvernement du territoire du Yukon et le gouvernement du Canada; et autorisation au Commissaire en conseil d'édicter des ordonnances à l'égard des emprunts et prêts desdites sommes par le Commissaire du Territoire du Yukon au nom du Territoire. Montant requis pour la présente année financière 700,000 00

Le VENDREDI 14 mai 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

POSTES

341 Administration centrale . . . . $ 1,316,383 00

Le VENDREDI 28 mai 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère et missions à l'extérieur

84 Administration centrale . . . . $ 3,333,583 00

85 Bureau des passeports: administration 256,649 00

86 Représentation à l'extérieur—Administration, y compris les traitements des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fonctionnaires nommés suivant les directives du Gouverneur général en conseil, nonobstant toute disposition contraire de la Loi sur le service civil ou de l'une quelconque de ses modifications 6,301,835 00

87	Représentation à l'extérieur—Construction, acquisition ou amélioration d'édifices, ouvrages, terrains, matériel nouveau et mobilier dont le coût, dans la mesure où il existe des fonds bloqués pouvant être utilisés pour ces dépenses, doit être acquitté avec ces devises étrangères qui appartiennent au Canada et ne peuvent être affectées qu'à des fins gouvernementales ou autres fins limitées	1,945,480 00
88	Réceptions officielles	20,000 00
89	Assistance aux citoyens canadiens et aux personnes à leur charge qui sont dans le besoin à l'extérieur, et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses bureaux diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada (portion recouvrable)	15,000 00
90	Représentation du Canada aux conférences internationales	175,000 00
91	Subvention à l'Association canadienne pour les Nations Unies	11,000 00
92	Subvention au Comité international de la Croix-Rouge . .	15,000 00
93	Paiement, sur les devises étrangères appartenant au Canada et utilisables seulement à des fins gouvernementales ou à d'autres fins limitées, en France, aux Pays-Bas et en Italie, de bourses de recherches et de bourses d'études, et paiement de frais de voyage pour permettre à des Canadiens d'étudier dans ces pays, et versements à la Société royale du Canada de sommes n'excédant pas $10,000 au total pour couvrir les frais de voyage et autres frais d'administration soldés par la Société pour ceux qu'elle peut charger de choisir en son nom les titulaires de bourses de recherches et de bourses d'études	125,000 00

B—Généralités

94	Cotisations du Gouvernement canadien comme membre d'organismes internationaux et du Commonwealth énumérés dans le détail des affectations, y compris l'autorisation d'acquitter les montants spécifiés en devises des pays indiqués, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1954 à	2,893,012 00
95	Contribution du Gouvernement canadien au Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies aux pays insuffisamment développés, au montant de $872,354 (É.-U.), même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1954 à	850,000 00
96	Contribution au Fonds des Nations Unies pour l'enfance	500,000 00

Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord

97	Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en conseil et nonobstant toute disposition contraire de la Loi sur le service civil, dépenses administratives spéciales, y compris les traitements des Canadiens affectés par le Gouvernement canadien au personnel international de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (portion recouvrable de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord)	51,000 00

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

98 Fourniture à l'Organisation de l'aviation civile internationale de bureaux à un tarif inférieur à celui du commerce 200,218 00

COMMISSION CONJOINTE INTERNATIONALE

99 Traitements et dépenses de la Commission 95,500 00
100 Quote-part du Canada dans les dépenses relatives aux études, relevés et enquêtes de la Commission conjointe internationale 104,575 00

SERVICES PROVISOIRES

101 Plan de Colombo 25,400,000 00
102 Cotisation du Gouvernement canadien en tant que membre du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, au montant de $172,349 (É.-U.), même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1954 à 167,933 00
103 Don de poisson canadien à titre d'assistance à la Corée .. 300,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

AFFAIRES EXTÉRIEURES

B—GÉNÉRALITÉS

648 Supplément de $627,646 (en dollars américains) à la contribution du gouvernement canadien au Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies aux pays insuffisamment développés, même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens, établi en avril 1954 à .. 615,878 00

SERVICES PROVISOIRES

649 Dépenses subies par le Canada comme hôte à la conférence d'Ottawa du Comité consultatif pour le développement économique coopératif dans le Sud et le Sud-Est asiatiques (plan de Colombo) 121,000 00
650 Subvention du gouvernement canadien au Comité intergouvernemental pour les migrations européennes destinée au rétablissement des réfugiés d'origine européenne actuellement en Chine 50,000 00
651 Subvention du gouvernement canadien au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés en vue de secourir les réfugiés d'origine européenne en Chine .. 50,000 00

Le MERCREDI 2 juin 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

443 Administration .... $ 1,456,640 00

Le JEUDI 3 juin 1954.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

CRÉDIT SPÉCIAL

730	Dépenses spéciales à l'égard d'une Commission établie en vertu de la Loi sur les enquêtes pour enquêter sur le fonctionnement de la Loi sur les brevets, de la Loi sur le droit d'auteur, de la Loi sur les dessins industriels et autres lois connexes	$ 25,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

JUSTICE

A—MINISTÈRE

162	Administration centrale (englobant l'ancien poste "Administration de la justice—Frais divers y compris les frais de règlement des litiges")	427,600 00
163	Service des pardons, y compris $10,000 pour allocations aux sociétés reconnues de secours aux prisonniers, selon que l'approuvera le Conseil du Trésor	137,276 00

Le VENDREDI 4 juin 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

REVENU NATIONAL

SERVICES DES DOUANES ET DE L'ACCISE

295	Administration générale (y compris l'ancien poste "Dépenses et rajustements de saisies de douane et d'accise")	$ 2,822,515 00
296	Divisions de l'inspection, des enquêtes et de la vérification	3,376,797 00
	Bureaux principaux, bureaux secondaires et postes de surveillance—	
297	Fonctionnement et entretien	22,553,155 00
298	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,050,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

REVENU NATIONAL

SERVICES DES DOUANES ET DE L'ACCISE

	Bureaux principaux, bureaux secondaires et postes de surveillance—	
691	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	703,710 00

Le jeudi 10 juin 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

COMMERCE

Administration générale

424	Administration centrale	$ 625,101 00
425	Service des denrées, y compris contributions selon le détail des affectations, les dépenses à cet égard ne devant pas dépasser les montants indiqués, à moins qu'elles ne soient par ailleurs approuvées par le Conseil du Trésor	657,666 00
426	Office des commissaires du commerce	2,720,244 00
427	Division de l'information	169,323 00
428	Division de l'économique	174,878 00
429	Division des relations commerciales internationales, y compris une contribution de $6,300 au Bureau international des tarifs douaniers	142,555 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Société Radio-Canada

534	Prêts à la Société Radio-Canada, remboursables avec intérêt au taux que fixera le Gouverneur en conseil, et selon les modalités que ce dernier pourra déterminer, lesdits prêts devant servir à acquitter les dépenses d'immobilisations relatives aux installations de télévision et à assurer l'expansion du service. Ces prêts, y compris l'intérêt, doivent être imputés sur les recettes de Radio-Canada immédiatement après les charges imposées par l'article 17 de la Loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936	3,000,000 00

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Service international de radiodiffusion sur ondes courtes

53	Entretien et exploitation, y compris l'autorisation de porter au crédit de l'attribution les recettes des loyers des locaux de l'édifice Radio-Canada jusqu'au montant de $160,000 et de remployer la somme aux fins du Service international de radiodiffusion	2,199,150 00
54	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris la surveillance	195,300 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Service international de radiodiffusion sur ondes courtes

647	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris la surveillance—Crédit supplémentaire	70,394 00

Le vendredi 11 juin 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—Ministère

444 Levés, investigations et études sur la voie maritime du Saint-Laurent (y compris l'ancien poste "Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal maritime du Saint-Laurent") . . . . $ 820,180 00

Services des canaux

445 Administration 141,980 00

446 Exploitation et entretien 6,054,242 00

447 Construction ou acquisition de bâtiments, ou ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris les versements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions pour des constructions qu'elles ont faites 2,085,100 00

Services de la marine

448 Administration des Services de la marine, y compris celle des agences 659,259 00

Vapeurs des Services de la marine—

449 Administration, exploitation et entretien 6,228,000 00

450 Construction ou acquisition de navires et de matériel 3,418,000 00

Aides à la navigation—

451 Administration, exploitation et entretien 5,111,800 00

452 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 1,586,720 00

Services nautiques—

453 Administration, exploitation et entretien, y compris les subventions et contributions selon le détail des affectations; récompenses pour sauvetage de vies humaines à bord de navires en détresse; subventions aux compagnies de sauvetage et remboursement des dépenses, y compris les dépenses réservées faites à l'égard de marins canadiens en détresse (expression définie à l'art. 306 de la Loi sur la marine marchande du Canada) 474,764 00

454 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 69,900 00

Service du pilotage—

455 Administration, exploitation et entretien, y compris l'autorisation de faire des avances provisoires recouvrables n'excédant pas $20,000 . . . . 540,983 00

456 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 55,000 00

457 Inspection des navires à vapeur, y compris l'application de la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et de la convention sur les lignes de charge, ainsi qu'une contribution de $7,000 au ministère de l'Éducation de la province de la Nouvelle-Écosse 646,853 00

458	Service des signaux maritimes	159,760 00
	Service du chenal maritime du Saint-Laurent—	
459	Administration, exploitation et entretien	819,371 00
460	Dragage à forfait	2,500,000 00
461	Levés et investigations	20,000 00

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

462	Réparation et dépenses nécessitées par l'exploitation et l'entretien des wagons officiels de chemin de fer soumis à l'autorité du ministère	56,240 00
	Chemin de fer de la baie d'Hudson—	
463	Différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année close le 31 mars 1955, sans excéder	425,000 00
464	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	138,800 00
465	Service de transbordement de l'Île du Prince-Édouard et ports terminus — Paiement dans l'année financière 1954-1955, à la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs de la compagnie du National) du service de transbordement de l'Île du Prince-Édouard et de ses ports terminus durant l'année civile 1954	1,558,000 00
466	Détroit de Canso—Améliorations et installations afférentes au transport	9,670,000 00
467	Agrandissement des installations de quai et de terminus de North-Sydney (N.-É.)	956,600 00
468	Construction de nouvelles installations de quai et de terminus à Port-aux-Basques (T.N.)	2,253,600 00
469	Paiement dans l'année financière 1954-1955, à la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs de la compagnie du National) du service de transbordement North-Sydney-Port-aux-Basques et de ses ports terminus durant l'année civile 1954	2,600,000 00
470	Construction ou acquisition de transbordeurs d'autos, selon le détail des affectations	6,950,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

TRANSPORTS

A-MINISTÈRE

735	Levés, investigations et études sur la voie maritime du Saint-Laurent—Crédit supplémentaire	846,432 00

SERVICES DES CANAUX

736	Exploitation et entretien—Crédit supplémentaire	100,000 00
737	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris les versements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions pour des constructions qu'elles ont faites—Crédit supplémentaire	367,660 00

SERVICES DE LA MARINE

	Vapeurs des Services de la marine—	
738	Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire	350,000 00
739	Construction ou acquisition de navires et de matériel—Crédit supplémentaire	490,000 00
	Services nautiques—	
740	Administration, exploitation et entretien, y compris subventions et contributions selon le détail des affectations; récompenses pour sauvetage de vies humaines à bord de navires en détresse; subventions aux compagnies de sauvetage et remboursement des dépenses, y compris les dépenses réservées faites à l'égard de marins canadiens en détresse (expression définie à l'article 306 de la Loi sur la marine marchande du Canada)—Crédit supplémentaire	5,000 00
741	Inspection des navires à vapeur, y compris l'application de la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et de la convention sur les lignes de charge, ainsi qu'une contribution de $115,600 au ministère de l'Éducation de la province de Terre-Neuve—Crédit supplémentaire	115,600 00
742	Service du chenal maritime du Saint-Laurent—Levés et investigations—Crédit supplémentaire	10,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

471	Construction ou acquisition de navires pour les services de cabotage de Terre-Neuve	900,000 00
472	Coût de l'expertise des biens du chemin de fer de Terre-Neuve confiés à la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada	17,500 00
473	Dégaussage et renforcement pour l'armement de navires marchands au long cours immatriculés au Canada et jaugeant 1,000 tonneaux ou plus	300,000 00
474	Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Paiement aux compagnies ferroviaires assurant un service dans le territoire choisi désigné par la Loi, pendant l'année financière 1954-1955, de la différence occasionnée par l'application	

de la Loi, entre les taxes de tarif et les taxes normales sous le régime des tarifs approuvés (évaluées et certifiées au ministre des Transports par la compagnie du National et approuvée par les vérificateurs de ladite compagnie relativement aux lignes de l'Est des chemins de fer Nationaux du Canada et, dans le cas des autres chemins de fer, par la Commission des transports du Canada) pour tout mouvement du trafic pendant l'année civile 1954 (c. 174, S.R.) 10,948,000 00

475 *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*—Paiement de temps à autre à la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* (ci-après dénommée "la Compagnie"), sur demandes présentées par la Compagnie au ministre des Finances et approuvées par le ministre des Transports, d'une somme à affecter au déficit d'exploitation de la Compagnie et des navires sous son autorité, subi pendant l'année terminée le 31 décembre 1954 et certifié par les vérificateurs de la Compagnie, sans excéder 581,000 00

476 Jetées de la pointe Ogden, Victoria (C.-B.)—Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages et terrains .. 14,000 00

PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

477 Somme requise pour verser une pension anuelle de $300 à chacun des anciens pilotes suivants: Arthur Baquet, Adélard Delisle, Raoul Lachance, Jules Lamarre, Whilhelm Langlois, Georges Larochelle, Auguste Santerre 2,100 00

478 Caisse de prévoyance des cheminots—Supplément aux allocations de pension prévues par la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer intercolonial et de l'Île du Prince-Édouard, de façon à effectuer, du 1er janvier 1954 au 31 mars 1955, le versement minimum de $30 par mois au lieu de $20 comme le fixe ladite loi 12,250 00

479 Allocations de pension supplémentaires aux anciens employés des Services de chemins de fer, de navigation et de télécommunications de Terre-Neuve mutés aux chemins de fer Nationaux du Canada 17,000 00

SERVICES DE L'AIR

Division des télécommunications

Voies aériennes et aéroports—Services de la radio aéronautique—

480 Administration, exploitation et entretien 5,749,559 00

481 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 2,279,517 00

Loi sur la radio et règlements (y compris l'ancien service de suppression des brouillages radiophoniques)—

482 Administration, exploitation et entretien, y compris la part du Canada aux frais d'administration des différentes conférences internationales sur la radio, le télégraphe et le téléphone, selon le détail des affectations 1,617,445 00

483	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	286,085 00
	Aides radio à la navigation maritime—	
484	Administration, exploitation et entretien	2,456,995 00
485	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	481,400 00
	Service de télégraphe et de téléphone—	
486	Administration, exploitation et entretien	591,603 00
487	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris l'aide en capitaux aux réserves de téléphone locaux des régions peu peuplées	325,700 00
488	Réseau de communications du Nord-Ouest—Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	375,700 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

TRANSPORTS

A—Ministère

Services des chemins de fer et des navires à vapeur

743	Construction et acquisition de transbordeurs d'autos, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire ..	750,000 00

Services de l'air

Division des télécommunications

	Voies aériennes et aéroports—Services de la radio-aéronautique—	
744	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	395,000 00
	Aides radio à la navigation maritime—	
745	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	77,000 00
	Service de télégraphe et de téléphone—	
746	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris l'aide en capitaux aux réseaux de téléphone locaux des régions peu peuplées—Crédit supplémentaire ..	111,060 00
747	Réseau de communications du Nord-Ouest—Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	121,000 00

Le mercredi 16 juin 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—Ministère

Services de l'air

	Division de la météorologie—	
489	Administration, exploitation et entretien	$ 6,963,110 00

490	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	557,500 00
	Division de l'aviation civile—	
491	Contrôle de l'aviation civile, y compris l'application de la Loi sur l'aéronautique et de ses règlements d'exécution	998,050 00
	Voies aériennes et aéroports—	
	Exploitation et entretien—	
492	Services de l'aviation civile	9,262,302 00
493	Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et les aéroports	1,694,831 00
	Services de construction—	
494	Administration	869,185 00
495	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris les travaux de construction sur les aéroports municipaux	10,737,291 00
496	Subventions à des organisations pour le développement de l'aviation civile, selon le détail des affectations	280,000 00
497	Contributions à des municipalités ou corps publics pour la construction ou l'amélioration d'aéroports sur des terrains acquis par ces organismes	93,300 00
498	Contributions à l'aménagement d'aéroports et à d'autres travaux relatifs aux aéroports, à frais partagés, selon le détail des affectations	240,000 00
499	Contributions, selon le détail des affectations, à d'autres gouvernements ou à des organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes, y compris l'autorisation de verser les sommes spécifiées dans la monnaie des pays indiqués, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1954 à	259,340 00
	Division de l'administration—	
500	Administration des Services de l'air	255,486 00

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION DES TRANSPORTS AÉRIENS

501	Traitements et autres dépenses, y compris ceux de la délégation canadienne à l'Organisation de l'aviation civile internationale	274,089 00

COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA

502	Administration, fonctionnement et entretien	952,030 00

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

503	Administration	160,520 00
504	Subventions aux navires à vapeur pour les services de cabotage, selon le détail des affectations	4,147,725 00

Conseils des ports nationaux

505 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'art. 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue de payer les dépenses applicables à l'année civile 1954, pour l'un ou pour l'ensemble des comptes suivants:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—

Halifax	$ 989,500	
Saint-Jean	1,815,000	
Québec	1,365,000	
Churchill	900,000	
Généralités— Imprévus et divers	200,000	
	$5,269,500	
Moins—Somme à dépenser sur les fonds de remplacement	387,000	
		4,882,500 00

506 Paiement au Conseil des ports nationaux d'une somme à affecter au déficit d'exploitation du port de Churchill pendant l'année civile 1954 (intérêts sur avances de l'État et dépréciation des ouvrages durables non compris) 95,761 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Transports

Services des chemins de fer des navires à vapeur

542 Prêt au National-Canadien, aux conditions que le gouverneur en conseil pourra approuver, pour acquitter le coût de construction d'un nouveau bassin et de commodités de mouillage à Bar-Harbour, Maine (É.-U.A.), un des terminus du service de transbordement Yarmouth (N.-É.)-Bar Harbour (Maine) .. 1,000,000 00

Services de l'air

543 Achat des terrains nécessaires à la possession de biens-fonds dans le voisinage des principaux aéroports terminus, afin d'empêcher l'érection de bâtiments constituant un danger pour la navigation aérienne, et en vue de l'expansion future desdits aéroports 1,000,000 00

Conseil des ports nationaux

544 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'art. 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue de payer les dépenses applicables à l'année civile 1954, pour l'un ou pour l'ensemble des comptes suivants:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—

Trois-Rivières	$ 380,000	
Montréal	3,558,200	
Vancouver	376,000	
	$4,314,200	
Moins—Somme à dépenser sur les fonds de remplacement	175,580	
		4,138,620 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

TRANSPORTS

A—Ministère

Services de l'air

Division de l'aviation civile

748	Contrôle de l'aviation civile, y compris l'application de la loi sur l'aéronautique et de ses règlements d'exécution —Crédit supplémentaire	19,700 00
	Voies aériennes et aéroports—	
	Services de construction—	
749	Administration—Crédit supplémentaire	101,640 00
750	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris les travaux de construction sur les aéroports municipaux—Crédit supplémentaire	187,984 00
751	Contributions à des municipalités ou corps publics pour la construction ou l'amélioration d'aéroports sur des terrains acquis par ces organismes—Crédit supplémentaire	86,000 00
752	Contributions à l'aménagement d'aéroports et à d'autres travaux relatifs aux aéroports, à frais partagés, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire ..	2,000 00
753	Contributions, selon le détail des affectations, à d'autres gouvernements ou à des organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes, y compris l'autorisation de verser les sommes spécifiées dans la monnaie des pays indiqués, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, établi en avril 1954—Crédit supplémentaire	347 00

B—Généralités

Commission des transports aériens

754	Subventions aux transporteurs par air, selon le détail des affectations..	20,000 00

Commission maritime canadienne

755	Subventions aux navires à vapeur pour services de cabotage, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire..	8,375 00

Conseil des ports nationaux

756	Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'art. 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue de payer les dépenses applicables à l'année civile 1954, pour l'un ou pour l'ensemble des comptes suivants: Dépenses de reconstruction et d'immobilisations— Halifax—Crédit supplémentaire.. ..$550,000 Saint-Jean—Crédit supplémentaire. 350,000	900,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRANSPORTS

Services des chemins de fer et des navires à vapeur

764	Prêt à la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* moyennant les conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil, en vue du remboursement des obligations-or 5%, 25 ans, de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* garanties par l'État, émises le 1er mars 1930 et échéant le 1er mars 1955..	3,600,000 00

Services de l'air

765	Avances recouvrables destinées à l'extension du Réseau de communications du Nord-Ouest entre Edmonton et la frontière Yukon-Alaska..	31,000 00
766	Prêt à la Société canadienne des télécommunications transmarines pour augmenter et améliorer ses installations en conformité de l'article 14 de la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines	683,561 00

Conseil des ports nationaux

767	Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue de payer les dépenses applicables à l'année civile 1954, pour le compte suivant: Dépenses de reconstruction et immobilisations—Montréal—Crédit supplémentaire	600,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

353	Administration	557,882 00
354	Section de la papeterie—Exploitation des magasins	418,145 00
355	Impression et reliure des Statuts annuels	40,000 00
356	*Gazette du Canada*	120,000 00
357	Atelier—Matériel et renouvellements	341,773 00
358	Distribution des documents officiels	246,986 00
359	Impression et reliure des publications officielles pour vente et distribution aux ministères et au public ..	430,000 00

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

417	Administration centrale	262,619 00
418	Division des compagnies	81,495 00
419	Division des marques de commerce, y compris une contribution de $2,400 à l'Office international pour la protection de la propriété industrielle	135,727 00
420	Bureau des traductions	1,076,997 00

BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR

421	Administration	84,835 00
422	Division des brevets	949,248 00

423	Division du droit d'auteur et des dessins industriels, y compris une contribution de $2,100 à l'Office de l'Union pour la protection des œuvres littéraires et artistiques	22,068 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

728	Division des compagnies—Crédit supplémentaire	9,500 00

BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR

729	Division des brevets—Crédit supplémentaire	43,200 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

ARCHIVES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

A—ARCHIVES PUBLIQUES

350	Administration et services techniques	297,020 00

B—BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

351	Administration	102,998 00
352	Somme versée au Compte d'achat de la Bibliothèque nationale pour l'acquisition de livres, conformément à l'article 12 de la Loi sur la Bibliothèque nationale	40,000 00

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

55	Traitements et dépenses de bureau	59,442 00

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

77	Traitements et éventualités de la Commission	2,300,379 00

Le jeudi 17 juin 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

COMMERCE

EXPOSITIONS

430	Expositions en général	$ 325,962 00
431	Foire commerciale internationale du Canada, y compris l'autorisation de rembourser, à même les recettes, les dépôts reçus pour contrats d'emplacement	867,600 00

DIVISION DES STANDARDS

432	Administration, y compris le Laboratoire des standards et l'application de la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux	188,922 00
433	Services d'inspection de l'électricité et du gaz	683,021 00
434	Services d'inspection des poids et mesures	774,222 00

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

435	Administration	198,940 00

436	Statistique, y compris une contribution de $3,100 à l'*Inter-American Statistical Institute*	4,970,005 00
437	Recensement	536,321 00
	LOI SUR LES GRAINS DU CANADA	
	Commission des grains—	
438	Administration	179,361 00
439	Frais de fonctionnement et d'entretien	3,688,498 00
	Élévateurs de l'État—	
440	Frais de fonctionnement et d'entretien	1,380,542 00
441	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	299,000 00
	CRÉDITS SPÉCIAUX	
442	Division de la coopération économique et technique internationale, y compris l'administration du Plan de Colombo et de certains plans de coopération des Nations Unies	188,486 00

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES	
289	Traitements et autres dépenses	14,294,367 00
290	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,787,265 00
	COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE	
291	Dépenses d'administration	62,680 00
292	Subventions pour recherches et enquêtes sur l'énergie atomique	300,000 00
	Atomic Energy of Canada Limited (Programme de recherches)—	
293	Exploitation et entretien courants	8,379,765 00
294	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, et autorisation à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction d'ouvrages à Deep-River pour l'*Atomic Energy of Canada Limited*	4,805,010 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE ATOMIQUE

Atomic Energy of Canada Limited

537 Avances à l'*Atomic Energy of Canada Limited* selon les montants et moyennant les conditions que le Gouverneur en conseil pourra approuver (dont la remise à sa Majesté d'obligations ou d'actions de la société en contre-partie des avances), pour financer la construction d'un nouveau réacteur, et de bâtiments auxiliaires à Chalk-River, d'ouvrages en vue de leur assurer des services, et de logements et autres ouvrages

à Deep-River; et autorisation à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction desdits logements et autres ouvrages à Deep-River pour le compte de l'*Atomic Energy of Canada Limited* 9,858,000 00

538 Avances de capitaux d'exploitation à l'*Atomic Energy of Canada Limited* moyennant les conditions approuvées par le Gouverneur en conseil 5,319,800 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

COMMERCE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

731 Service des denrées, y compris contribution selon le détail des affectations, les dépenses à cet égard ne devant pas dépasser les montants indiqués, à moins qu'elles ne soient par ailleurs approuvées par le Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire 5,500 00

EXPOSITIONS

732 Expositions en général—Crédit supplémentaire 20,000 00

LOI SUR LES GRAINS DU CANADA

Élévateurs de l'État—

733 Frais de fonctionnement et d'entretien—Crédit supplémentaire 49,000 00

CRÉDIT SPÉCIAL

734 Paiement à Julio Moreira, ancien employé engagé sur place, nonobstant toute disposition contraire de la Loi sur l'administration financière ou de toute autre loi, d'une pension imputée sur le Fonds du revenu consolidé, conformément aux dispositions de la loi argentine, à partir du 1er janvier 1953, au taux annuel de 16,785.08 pesos argentins, même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens, établi en avril 1954 à 1,250 00

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

689 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 400,000 00

COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Atomic Energy of Canada Limited (Programme de recherches)—

690 Fonctionnement et entretien courants—Crédits supplémentaire 250,000 00

Le vendredi 18 juin 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AGRICULTURE

Administration

1	Service de l'administration	$ 432,490 00
2	Service de l'information	403,628 00
3	Comité consultatif des services agricoles	5,000 00
4	Contributions aux *Commonwealth Agricultural Bureaux*, au montant global de £ 43,959, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1954 à	120,393 00

Service des sciences

	Administration—	
5	Fonctionnement et entretien	719,060 00
6	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,514,806 00
7	Microbiologie et recherches laitières	213,395 00
	Botanique et phytopathologie—	
8	Fontionnement et entretien	1,403,534 00
9	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	198,450 00
10	Chimie	757,251 00
	Entomologie—	
11	Fonctionnement et entretien	2,086,123 00
12	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	88,741 00
	Biologie forestière—	
13	Fonctionnement et entretien	1,923,859 00
14	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	230,093 00
15	Protection des végétaux	838,448 00

Service des fermes expérimentales

16	Administration	181,201 00
	Ferme expérimentale centrale, y compris les Divisions de recherches et de coordination pour le Service des fermes expérimentales—	
17	Fonctionnement et entretien	2,242,455 00
18	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	307,330 00
	Fermes expérimentales régionales, sous-stations et stations de démonstration—	
19	Fonctionnement et entretien	6,351,995 00
20	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,250,000 00

Service de la production

21	Administration	84,843 00
	Pathologie vétérinaire—	
22	Fonctionnement et entretien	554,721 00
23	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	101,770 00
	Hygiène vétérinaire—	
24	Application de la Loi sur les épizooties et de la Loi sur les viandes et conserves alimentaires	5,540,940 00
25	Dédommagement pour animaux abattus, y compris l'indemnité pour les œufs détruits provenant de locaux infectés, aux conditions approuvées par le Gouverneur en conseil	482,550 00
26	Bestiaux et volaille	1,644,413 00
27	Produits végétaux—Contrôle des semences, aliments du bétail, engrais, insecticides et fongicides, y compris une subvention de $40,000 à l'Association canadienne des producteurs de semences	1,483,598 00
28	Subventions aux foires et expositions, en conformité des règlements établis par le décret du conseil C.P. 4602 du 22 décembre 1952; paiements au compte d'accords conclus avec les associations d'exposition, en vigueur le 31 décembre 1953, en vue de la construction de bâtiments et autres entreprises majeures; et subvention de $50,000 à l'Exposition agricole Royale d'hiver, Toronto; et aide au transport des bestiaux à cette exposition	856,957 00
29	Subventions aux organismes agricoles, selon le détail des affectations	160,400 00

Service des marchés

32	Produits laitiers	753,903 00
33	Subventions et allocations aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi sur les installations frigorifiques, selon le détail des affectations	450,538 00
34	Fruits, légumes, produits de l'érable et miel, y compris une subvention de $5,000 au Conseil canadien d'horticulture	1,328,444 00
35	Animaux de la ferme et produits dérivés	1,470,981 00
36	Organisation du marché des produits agricoles, y compris les nominations temporaires qui peuvent être nécessaires nonobstant les dispositions de la Loi sur le service civil, le montant affecté à cette fin ne devant pas dépasser $6,000	100,000 00

SERVICES PROVISOIRES

37	Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest	17,000,000 00
38	Aide au transport de la chaux pour l'amendement du sol	500,000 00
39	Primes à la qualité sur les porcs abattus des catégories supérieures et frais d'administration	6,000,000 00

Crédits spéciaux

40	Office des produits agricoles—	
	Administration	10,000 00

41	Subventions pour encourager l'amélioration du fromage et des fromageries	875,000 00
42	Aide pour le remplacement du matériel de fabrication des produits de l'érable	100,000 00
43	Aide à la construction d'entrepôts à pommes de terre en vertu de règlements que le Gouverneur en conseil doit approuver	25,000 00

Le samedi 19 juin 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

Affaires des anciens combattants

507	Administration centrale	$ 2,214,867 00
508	Administration régionale	2,729,993 00
509	Division du bien-être des anciens combattants	3,291,711 00
	Division des traitements—	
510	Maintien des hôpitaux et administration	39,687,910 00
511	Travaux de recherches médicales et cours d'instruction	365,600 00
512	Construction d'hôpitaux, améliorations, nouvel outillage et achat de terrains	5,300,000 00
513	Division de la prothèse—Fourniture, fabrication et administration	1,009,024 00
514	Bureau des vétérans	518,325 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—Ministère

247	Administration centrale	1,150,272 00

Section de la santé nationale

Services d'hygiène

248	Administration	162,430 00
249	Application des lois de la quarantaine et de la lèpre	385,837 00
250	Services de santé des immigrants	1,081,677 00
251	Traitement des marins malades	684,508 00
252	Subventions aux institutions d'aide aux marins, selon les sommes indiquées au détail des affectations	2,400 00
	Laboratoire d'hygiène—	
253	Direction et entretien	500,716 00
254	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	580,000 00
255	Génie sanitaire	189,723 00
256	Hygiène professionnelle	279,433 00
257	Santé des fonctionnaires fédéraux	300,499 00
258	Épidémiologie	78,497 00
259	Application des lois sur les aliments et drogues et sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés	1,170,416 00
260	Application de la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques	163,879 00

	Services de santé des Indiens et des Esquimaux—	
261	Direction et entretien	15,440,038 00
262	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,470,500 00
263	Services techniques spéciaux	483,202 00
264	Études sur l'assurance-santé et administration des subventions générales à l'hygiène	99,337 00
	Subventions générales à l'hygiène	
265	Octroi de subventions générales à l'hygiène aux provinces, aux Territoires du Nord-Ouest et au Territoire du Yukon, moyennant les conditions et d'après les montants apparaissant au détail des affectations et selon les conditions approuvées par le Gouverneur en conseil, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre pour l'année courante des engagements n'excédant pas en tout $48,433,939	31,750,000 00
	Subventions à des organismes d'hygiène	
266	Association canadienne d'hygiène mentale	10,000 00
267	Ligue canadienne de santé	10,000 00
268	Association canadienne d'hygiène publique	5,000 00
269	Institut national canadien des aveugles	45,000 00
270	L'Association Canadienne-Française des aveugles	6,000 00
271	L'Institut Nazareth de Montréal	4,050 00
272	Montreal Association for the Blind	4,050 00
273	Association antiberculeuse canadienne	20,250 00
274	Victorian Order of Nurses	13,100 00
275	Association ambulancière St-Jean	10,000 00
276	Société canadienne de la Croix-rouge	10,000 00
277	Association canadienne de paraplégie	15,000 00
278	Société canadienne d'ophtalmologie	2,000 00
279	Fédération mondiale d'hygiène mentale	10,000 00
	SECTION DU BIEN-ÊTRE SOCIAL	
280	Administration	33,120 00
	Allocations familiales et sécurité de la vieillesse—	
281	Administration	2,650,946 00
	Assistance-vieillesse et allocations aux aveugles—	
282	Application des Lois sur l'assistance-vieillesse et sur les allocations aux aveugles	116,558 00
	Loi sur l'aptitude physique nationale—	
283	Pour l'application de la Loi, la somme ici prévue doit, nonobstant les articles 8 et 9 de ladite Loi, être portée au crédit d'un compte distinct du Fonds du revenu consolidé, être assujétie à l'article 35 de la Loi sur l'administration financière et être versée par le ministre des Finances à la demande du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social	78,141 00
284	Assistance aux provinces	157,670 00
285	Assistance aux écoles de service social	32,370 00
286	Subvention au Conseil canadien du bien-être social	28,000 00
287	Subvention à la Conférence canadienne du service social	4,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

Section de la santé nationale

Services d'hygiène

683	Traitement des marins malades—Crédit supplémentaire ..	275,000 00
684	Génie sanitaire—Crédit supplémentaire	12,680 00
685	Application des lois sur les aliments et drogues et sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés—Crédit supplémentaire	22,900 00
	Services de santé des Indiens et des Esquimaux—	
686	Subvention au *Tofino General Hospital*, Tofino (Colombie-Britannique)	10,000 00
687	Services techniques spéciaux—Crédit supplémentaire ..	72,000 00
	Subventions à des organismes d'hygiène	
688	Subvention à la *Canadian Psychological Association*, afin d'aider à la tenue du quatorzième congrès international de psychologie à Montréal, en 1954	2,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PÊCHERIES

Services généraux

130	Service des renseignements de l'éducation, y compris subvention de $3,000 à l'Exposition des pêches de la Nouvelle-Écosse	185,500 00
131	Service des marchés et de l'économique	239,500 00
132	Frais d'administration de l'Office des pêches de Terre-Neuve	25,450 00
133	Service d'expansion industrielle	1,000,000 00

Services mobiles

134	Administration	701,900 00
	Protection—	
135	Fonctionnement et entretien	3,136,000 00
136	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	490,000 00

Le lundi 21 juin 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

DÉFENSE NATIONALE

Services de défense

239 Prévision de dépenses pour les Forces canadiennes, le Conseil de recherches pour la défense, et d'autres dépenses relatives à la défense, y compris les contributions aux frais militaires de l'Organisation du

Traité de l'Atlantique-Nord; autorisation d'engager pendant l'année en cours, sur la somme prévue par les présentes, des dépenses n'excédant pas $300,000,000, aux termes de l'article 3 de la Loi de 1950 sur les crédits de défense, étant entendu que, nonobstant le paragraphe 3 dudit article, au cas où des matériels ou des fournitures acquis par les Forces canadiennes postérieurement au 31 mars 1950 feraient l'objet d'un virement, la valeur estimative actuelle en sera inscrite au crédit du présent poste, si le Gouverneur en conseil, l'ordonne, au lieu d'être versée au compte spécial mentionné audit paragraphe 3, et qu'elle pourra, après ladite inscription, être affectée aux dépenses des Forces canadiennes; et, par dérogation à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, autorisation de contracter, aux fins précitées, des engagements d'un montant total de $4,577,641,724, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera l'échéance desdits engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de $2,711,822,159 deviendra payable dans les années à années à venir) ....$ 1,865,819,565 00

Services généraux

240	Subventions aux associations, instituts militaires et autres organismes, selon le détail des affectations	237,725 00
241	Musée de guerre	24,690 00

Pensions et autres prestations

242	Pensions civiles selon le détail des affectations	2,977 00
243	Autorisation, à l'égard des militaires du Corps d'aviation royal canadien, tués en congé sans solde au cours de leur service comme instructeurs dans les organismes civils de formation fonctionnant sous le régime du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, de payer aux personnes à leur charge des sommes égales à celles que ces personnes auraient touchées en vertu de la Loi des pensions, modifiée, si ledit service d'instructeurs avait été du service militaire accompli dans les forces armées du Canada, moins le montant de toute indemnité touchée par ces personnes en vertu de polices d'assurance prises sur la vie desdits militaires par les organismes civils ou aux frais de ces derniers	4,356 00
	Loi sur les pensions des services de défense—	
244	Contribution de l'État au compte de Pensions des Forces permanentes	36,734,187 00

Le mardi 22 juin 1954.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—Ministère

78	Administration centrale et rétributions à la Corporation commerciale canadienne et autres compagnies pour services fournis en matière d'achats et de production pour la défense	$6,446,812 00

79	Capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage ou d'ouvrages de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant des contrats pour la défense, ou par des usines de la Couronne exploitées en régie intéressée, ou par des compagnies de la Couronne dirigées par le ministre de la Production de défense, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	25,000,000 00
80	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur des usines servant à la défense, appartenant à la Couronne et exploitées par des entrepreneurs privés	400,000 00
	B—Compagnies de la Couronne	
81	Dépenses subies par la *Defence Construction (1951) Limited* en assurant la réalisation de projets de défense pour le ministère de la Défense nationale . .	3,693,000 00
	Canadian Arsenals Limited—	
82	Administration et exploitation	1 00
83	Construction, améliorations et nouvel outillage	4,777,000 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

B—Défense civile

288	Programme de défense civile	6,498,253 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

515	Commission des allocations aux anciens combattants—Administration	145,860 00
516	Assurance des anciens combattants	79,406 00
	Allocations aux anciens combattants et autres prestations	
517	Allocations aux anciens combattants	27,365,500 00
518	Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants)	350,000 00
519	Assistance-chômage	15,000 00
520	Allocations d'hospitalisation et autres	3,200,000 00
	Paiements divers	
521	Paiements à la Caisse des frais funéraires; paiement, en conformité des règlements, des frais d'enterrement et de cimetière; coût des pierres tombales et de leur installation au Canada; entretien des cimetières appartenant au Ministère; entretien des cimetières canadiens sur les champs de bataille de France et de Belgique de même que quote-part du Canada dans les dépenses de la Commission impériale des sépultures de guerre	1,503,400 00
522	Subvention à la Légion canadienne	9,000 00
	Commission canadienne des pensions	
523	Frais d'administration	2,202,908 00
524	Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions concédées sous l'autorité de l'arrêté en conseil C.P. 45/8848 du 22 nov. 1944, Ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions; y compris également les attributions spéciales (Terre-Neuve)	128,030,500 00
525	Récompenses pour bravoure—Seconde Guerre mondiale et contingent spécial	19,000 00

ÉTABLISSEMENTS DE SOLDATS ET LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

526	Administration: Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, établissements de soldats et établissements de familles britanniques	4,907,146 00
527	Entretien de propriété relevant de l'Administration de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie, de recherches techniques et autres qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, taxes, assurance et entretien des services de ville	73,500 00
528	Paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres provinciales en vertu d'ententes conclues avec les gouvernements provinciaux sous le régime de l'article 38 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, et paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres fédérales, en conformité d'une entente conclue avec le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales sous le régime de l'article 38 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	375,000 00
529	Paiement d'allocations aux anciens combattants indiens établis sur des terres comprises dans des réserves indiennes, en vertu de l'article 39 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	175,000 00
530	Crédit destiné à réduire les montants encore dus par les colons au Directeur de l'établissement de soldats, sur des propriétés qu'ils possèdent mais dont les titres sont détenus par le Directeur, ou sur des prêts consentis à des soldats colons et administrés par la Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, jusqu'à concurrence d'un montant conforme à la capacité de production des propriétés et à la capacité des colons d'acquitter leurs dettes envers le Directeur, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil	25,000 00
531	Autorisation et exécution de travaux de réparation nécessaires, devant être approuvés par le Gouverneur en conseil, sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, afin de rectifier des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables, et exécution de tous autres travaux qui s'imposent sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le Directeur y possède	5,000 00

SERVICES PROVISOIRES

532	Prestations de réadaptation consécutives à la libération, y compris les cours de formation donnés à certains pensionnés, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil	1,856,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Affaires des anciens combattants

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

545	Protection des garanties—Établissement de soldats et remboursement d'excédents aux anciens combattants ..	15,000 00
546	Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des biens-fonds; achat d'animaux de ferme et de machines agricoles; et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	21,300,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1954-1955

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Division des traitements—

757	Maintien des hôpitaux et administration— Crédit supplémentaire..	100,000 00
758	Division de la prothèse—Fourniture, fabrication et administration— Crédit supplémentaire..	42,000 00

Allocations aux anciens combattants et autres prestations

759	Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants)— Crédit supplémentaire..	100,000 00

Services provisoires

760	Prestations de réadaptation consécutives à la libération, y compris les cours de formation donnés à certains pensionnés, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire..	670,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Affaires des anciens combattants

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

768	Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des biens-fonds; achats d'animaux de ferme et de machines agricoles; et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Crédit supplémentaire..	5,150,000 00

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux subsides alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1955, les sommes de $2,360,432,364.67 et de $42,314,738.00, respectivements, soient octroyées à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott, obtient la permission de présenter le Bill n° 479, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1955, lequel est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Affaires de routine.*

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Exemplaire du rapport d'un Stage national sur le Civisme, tenu à Scarborough (Ontario) du 4 au 6 mai 1953, publié par la Division de la Citoyenneté canadienne du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (versions anglaise et française).

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 24 juin 1954.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, agissant en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, à six heures du soir, le 26 juin 1954, afin de proroger la première session du vingt-deuxième parlement.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre humble serviteur,

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'Administration),
J.-F. DELAUTE.

L'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill n° 479, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1955.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, exprimant le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat, alors qu'il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi pour faire droit à Francis Walsh.

Loi pour faire droit à Hilda Anne Darke Marshall.

Loi pour faire droit à Claude Raphael Sacchitelle.

Loi pour faire droit à Isabel Mary Peebles Brown Macartney-Filgate.

Loi pour faire droit à Wilfrid Lavoie.

Loi pour faire droit à Joseph-Edgar-Émilien Landry.

Loi pour faire droit à Joseph-Victor-Gérard Fontaine.

Loi pour faire droit à Jeanne Robert Hotte.

Loi pour faire droit à Héneault Champagne.

Loi pour faire droit à Léopold Ruel.

Loi prévoyant des immunités diplomatiques et consulaires pour les représentants du Commonwealth au Canada.

Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de lignes ferroviaires depuis Saint-Félicien jusqu'à Chibougamau et depuis Chibougamau jusqu'à Beattyville, dans la province de Québec, et depuis Hillsport, sur la voie principale des Chemins de fer nationaux du Canada, jusqu'à Manitouwadge-Lake, dans la province d'Ontario.

Loi concernant le droit pénal.

Loi modifiant le Tarif des douanes.

Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux.

Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses).

Loi concernant les banques et les opérations bancaires.

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1954, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Loi constituant en corporation la Ligue Slovaque Canadienne.

Loi établissant des allocations pour les invalides.

Loi modifiant la Loi sur les pipe-lines.

Loi abrogeant la Loi sur l'aptitude physique nationale.

Loi modifiant la Loi sur les juges.

Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes.

Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Loi concernant le transport extra-provincial par véhicule à moteur.

Loi modifiant la Loi sur les pensions.

Loi modifiant la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique.

Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Loi modifiant la Loi sur la pension du service public.

La sanction royale de ces bills a été proclamée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

L'honorable Orateur de la Chambre des communes s'est adressé à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1955."

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

La sanction royale de ce bill a été proclamée par le greffier du Sénat, par ordre du Député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la première session du vingt-deuxième Parlement du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Au moment où je mets fin à la présente session, la tension politique qui existe dans le monde nous rappelle durement que le premier souci du Gouvernement doit être de maintenir la force nécessaire pour décourager l'agression cependant que nous continuons de faire porter nos efforts sur l'établissement de la paix dans le monde.

Notre pays fait honneur à tous les engagements qu'il a pris pour assurer la défense nationale et l'exécution des programmes internationaux visant à procurer des secours et de l'aide technique aux peuples moins bien partagés que le nôtre, ainsi qu'à favoriser leur rétablissement et leur progrès économique.

Notre commerce extérieur se maintient à un niveau élevé. Bien qu'il reste, dans l'Ouest canadien, une quantité considérable de blé, résultat de trois récoltes record survenues successivement, nos exportations de céréales continuent à dépasser la moyenne de dix ans.

Vous avez approuvé un accord commercial avec le Japon, destiné à favoriser l'expansion de notre commerce croissant avec ce pays. Des accords commerciaux ont également été conclus, pour la première fois, avec l'Espagne et le Portugal; ces accords, joints à de meilleures ententes avec l'Italie et le Brésil, devraient nous aider à recouvrer des débouchés traditionnels dans ces pays.

Reconnaissant l'importance croissante de nos territoires septentrionaux, vous avez adopté une loi instituant le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Nous nous sommes tous réjouis de la décision récente de la Cour suprême des États-Unis, qui écarte les derniers obstacles sérieux d'ordre juridique à l'exécution du projet du Saint-Laurent et laisse désormais la voie libre à l'aménagement effectif tant des moyens de navigation que des installations hydro-électriques.

La loi sur les pipe-lines a été modifiée en vue de soumettre à la compétence de la Commission des transports toutes les sociétés autorisées à construire ou exploiter des pipe-lines interprovinciaux ou internationaux pour le transport du gaz ou du pétrole, et l'on a surmonté la plupart des obstacles s'opposant à l'aménagement d'un pipe-line pour le transport du gaz naturel depuis l'Alberta jusque dans l'Ontario et le Québec.

Vous avez aussi adopté une mesure autorisant la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à étendre ses lignes dans le nord du Québec et le nord de l'Ontario.

La loi nationale sur l'habitation a été revisée; des dispositions ont été prises pour augmenter et étendre la disponibilité de fonds hypothécaires, afin de faciliter à un plus grand nombre de gens à revenu modique la construction de leur propre maison.

Ainsi que le prescrit la loi, vous avez, au cours de la présente session, procédé à la revision décennale de la loi sur les banques et vous avez prorogé de dix ans les chartes des onze banques à charte. Parmi les modifications apportées à la loi figurent celles qui permettent à une banque de faire des prêts sur la garantie d'hypothèques assurées et de consentir de petits prêts gagés par des biens et effets ménagers. La loi sur les banques d'épargne de Québec et la loi sur la Banque du Canada ont également été revisées.

Pour mieux reconnaître les services des militaires du Canada qui ont pris part à deux guerres mondiales et à la guerre de Corée, vous avez apporté des modifications à la loi sur les indemnités de service de guerre, à la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, à la loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation), à la loi sur les avantages destinés aux anciens combattants et à la loi sur les pensions.

Vous avez adopté une mesure prévoyant une contribution fédérale au versement de pensions, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, aux personnes invalides de plus de dix-huit ans qui sont dans le besoin. Cette loi marque une autre étape du programme à long terme du Gouvernement au chapitre de la sécurité sociale.

Au cours de la présente session, vous avez terminé la revision du Code criminel.

Pour répondre à la situation créée par la décision des tribunaux statuant que le transport routier extra-provincial relève de notre Parlement, vous avez adopté une mesure destinée à assurer, de concert avec les autorités provinciales, la réglementation des transports routiers de caractère interprovincial et international par les organismes provinciaux institués pour réglementer le transport routier à l'intérieur des diverses provinces.

Vous avez aussi adopté les mesures suivantes: loi concernant la frontière entre les provinces d'Ontario et de Manitoba (1953); loi ratifiant l'accord financier entre le Canada et le Royaume-Uni (1953); loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec; loi portant exécution de la convention internationale pour les pêcheries de l'Atlantique nord-ouest; loi sur les permis d'exportation et d'importation; loi établissant un compte pour le remplacement des biens de l'État perdus par suite d'incendie; loi concernant les forces canadiennes (1954); loi concernant les inventions des fonctionnaires; et loi prévoyant des immunités diplomatiques et consulaires pour les représentants du Commonwealth au Canada.

Des modifications ont été apportées aux lois suivantes: loi sur les épizooties; loi sur les explosifs; loi sur les télégraphes; loi sur les parcs nationaux; loi sur les douanes; lois sur les territoires du Nord-Ouest; loi sur le Sénat et la Chambre des communes; loi sur les traitements; loi sur les allocations de retraite des députés; loi sur les brevets; loi sur les postes; loi sur l'assurance des crédits à l'exportation; loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or; loi sur le ministère des Transports; loi sur la radio; loi sur la pension du service public; loi sur les juges; loi sur la Gendarmerie royale du Canada; loi sur la protection des eaux navigables; loi sur la citoyenneté canadienne; loi sur la coordination de la formation professionnelle; loi sur le Conseil de recherches; loi sur le Conseil des ports nationaux; loi sur l'opium et les drogues narcotiques; loi sur le contrôle de l'énergie atomique; loi sur la taxe d'accise; loi sur l'accise; loi concernant la pension des employés de l'État affectés à des corporations de la Couronne; loi de l'impôt sur le revenu; et le tarif des douanes.

Membres de la Chambre des communes:

Je vous remercie d'avoir pourvu à tous les services essentiels pour l'année financière en cours.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

En vous libérant de l'accomplissement de vos fonctions parlementaires, je prie la Divine Providence de vous guider et de vous bénir.

Son Honneur le Président du Sénat s'est ensuite exprimé en ces termes:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C'est le désir et le plaisir de l'honorable Député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé au jeudi, cinquième jour d'août prochain, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement, en conséquence, est prorogé au jeudi cinquième jour d'août prochain.

INDEX

DU

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME VOLUME

des

JOURNAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

(Première session du vingt-deuxième Parlement)

2-3 Elizabeth II (1953-1954)

— A —

— C —

— E —

— F —

— H —

—J—

— P —

LISTE DES APPENDICES—SESSION DE 1953-1954

Nº 1—Loi sur l'habitation, bill nº 102: les témoignages imprimés lors de l'étude du bill par le comité de la banque et du commerce ont été déposés avec le quatrième rapport du comité (page 431) et annexés aux *Journaux* à titre d'appendice nº 1.

Nº 2—Loi sur la coordination de la formation professionnelle (loi modificative), bill nº 326: les témoignages imprimés lors de l'étude du bill par le comité des relations industrielles ont été déposés avec le deuxième rapport du comité (page 513) et annexés aux *Journaux* à titre d'Appendice nº 2.

Nº 3—Niagara Gas Transmission Limited, bill nº 325 (D-10 du Sénat); Trans-Canada Pipe Lines Limited, bill nº 389 (S-11 du Sénat); Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, bill nº 252 (R-5 du Sénat): les témoignages imprimés lors de l'étude de ces bills par le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques ont été déposés avec le cinquième rapport du comité (page 522) et annexés aux *Journaux* à titre d'Appendice nº 3.

Nº 4—Chemins de fer nationaux du Canada et Air Canada; rapports annuels et budgets de 1953: les témoignages imprimés lors de l'étude de ces rapports, etc., par le comité des chemins de fer et de la marine marchande ont été déposés avec le troisième rapport du comité (pages 531-533) et annexés aux *Journaux* à titre d'Appendice nº 4.

Nº 5—Eastern Telephone and Telegraph Company, bill nº 394 (J-13 du Sénat): les témoignages imprimés lors de l'étude du bill par le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques ont été déposés avec le sixième rapport du rapport (page 542) et annexés aux *Journaux* à titre d'Appendice nº 5.

Nº 6—Banques et opérations bancaires, bill nº 338, refonte de la loi sur les banques; loi modificative de la loi sur la Banque du Canada, bill nº 297; banques d'épargne de la province de Québec, bill nº 419: les témoignages imprimés lors de l'étude de ces bills par le comité de la banque et du commerce ont été déposés avec le septième rapport du comité (page 630) et annexés aux *Journaux* à titre d'Appendice nº 6.—Imprimé sous forme de Livre bleu.

Nº 7—Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, bill nº 442 concernant la construction de lignes ferroviaires: les témoignages imprimés lors de l'étude du bill par le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques ont été déposés avec le septième rapport du comité (page 643) et annexés aux *Journaux* à titre d'Appendice nº 7.

Nº 8—Crédits relatifs aux Affaires extérieures: les témoignages imprimés lors de l'étude de ces crédits par le comité des Affaires extérieures ont été déposés avec le deuxième rapport du comité (pages 660-661) et annexés aux *Journaux* à titre d'Appendice nº 8.

Nº 9—Loi sur le Conseil des ports nationaux (loi modificative), bill nº 421 (I-3 du Sénat): les témoignages imprimés lors de l'étude du bill par le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques ont été déposés avec le huitième rapport du comité (pages 689-690) et annexés aux *Journaux* à titre d'Appendice nº 9.


GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart